

LANGUE 
 FRANÇAISE

COURS MOYEN & SUPERIEUR

PAR LES FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE.

PREMIERE PARTIE

GRAMMAIRE

Prix, 45 sous.



1100

(13)

BUREAU DES ETUDES, C. N. B.
8040, QUÉBEC ST. WEST
MONTREAL

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

RECEIVED

APR 10 1954

ROBERT R. STUEBE, JR.
DEPT. OF PHYSICS
UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO

1954

LANGUE FRANÇAISE

PAR LES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE

COURS MOYEN & SUPERIEUR.

PREMIERE PARTIE.

GRAMMAIRE COMPLÈTE D'APRÈS LA NOUVELLE
NOMENCLATURE. — NOTIONS DE LITTÉRATURE.

“Il faut s'enorgueillir de
son parler de France.”

G. ZIDLER.



LAPRAIRIE — IMPRIMERIE DU SACRÉ-CŒUR

1917

Enregistré, conformément à la loi du Parlement du
Canada, l'an mil neuf cent dix-sept, par les Frères
de l'Instruction Chrétienne, au bureau du Ministre de
l'Agriculture.

TABLE DES MATIERES.

NOTIONS

PRELIMINAIRES.

Grammaire. Définition	Page 1
Alphabet	2
Voyelles	2
Consonnes	4
Syllabes	6
Signes orthographiques	7
Accent tonique	8
Différentes espèces de mots	9

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

NOM.

Différentes sortes de noms	11
Collectifs	13
Genre des noms	14
Nombre des noms	17
Complément du nom	19
Nombre des noms compléments	20

CHAPITRE II.

ARTICLE.

Article défini, indéfini	22
Article partitif	23

CHAPITRE III.

ADJECTIF.

Différentes sortes d'adjectifs	24
Adjectif qualificatif	24
Complément de l'adjectif qualificatif	25
Féminin des adjectifs	26
Pluriel des adjectifs	28
Accord de l'adjectif qualificatif	29
Degrés de signification des adjectifs	30
Adjectifs démonstratifs	31
Adjectifs possessifs	32

Adjectifs numéraux	33
Adjectifs indéfinis	34
Adjectifs interrogatifs	36

CHAPITRE IV.

PRONOM.

Différentes sortes de pronoms	38
Pronoms personnels	38
Pronoms possessifs	40
Pronoms démonstratifs	42
Pronoms relatifs et interrogatifs	43
Pronoms indéfinis	44
Accord du pronom	47
Genre neutre du pronom	47
Cas du pronom	48
Complément du pronom	49

CHAPITRE V.

VERBE.

Nature du verbe	51
Sujet du verbe	52
Accord du verbe et du sujet	53
Attribut du verbe	54
Compléments du verbe	55
Modes des verbes	59
Temps des verbes	60
Tableau des modes et des temps	63
Temps simples, composés	63
Verbes auxiliaires	64
Nombre et personne	67
Conjugaison. Groupes et classes de verbes	68
Verbe aux. avoir	72
Verbe aux. être	74
1 ^{er} groupe :	
Verbe modèle <i>chanter</i>	76
2 ^e groupe :	
Verbe modèle <i>finir</i>	78
3 ^e groupe, 1 ^{re} classe :	
Verbe modèle <i>sentir</i>	80

3 ^e groupe, 2 ^e classe :	
Verbe modèle <i>recevoir</i> .	82
3 ^e groupe, 3 ^e classe :	
Verbe modèle <i>vendre</i> ..	84
Tableau des terminaisons	86
Verbes transitifs	88
Verbes intransitifs	89
Verbe intransitif <i>venir</i> ..	91
Verbes impersonnels	93
Verbe impersonnel <i>neiger</i> .	94
Forme active et forme pas-	
sive	95
Verbe passif <i>être aimé</i> ...	97
Verbes pronominaux	99
Verbe pronominal <i>se flatter</i>	102
Formes de conjugaisons .	104
Verbe modèle <i>donner</i> (con-	
jugaison négative) ...	105
Tableau des temps primitifs	
et dérivés	108
Conjugaison des verbes irrég-	
uliers	109
Liste des verbes irréguliers	
et défectifs	110
Remarques sur l'orthographe	
des trois groupes de ver-	
bes	134

PARTICIPE.

Participe présent	144
Adjectif verbal	145
Participe passé	145

CHAPITRE VI.
ADVERBE.

Différentes sortes d'adver-	
bes	149
Formation des adverbes de	
manière	150
Degrés de signification ..	151

CHAPITRE VII.
PREPOSITION.

Prépositions les plus usi-	
tées	153

CHAPITRE VIII.
CONJONCTION.

Principales conjonctions .	155
Conjonctions de coordina-	
tion, de subordination	156

CHAPITRE IX.
INTERJECTION.

Interjections les plus usi-	
tées	157

CHAPITRE X.
ETYMOLOGIE.

Notions préliminaires ...	159
Formation des mots	160
Composition par juxtaposi-	
tion	161
Liste de mots latins et	
grecs	163
Composition par les préfi-	
xes	168
Dérivation par les suffixes	171
Suffixes des noms, adjectifs	
et adverbes	173
Dérivation impropre	177
Sens propre et sens figuré	178
Homonymes	180
Paronymes	182
Synonymes	185
Doublets	187

CHAPITRE XI.
ORTHOGRAPHE D'USAGE.

Redoublement des conson-	
nes	190
Remarques diverses	192
Lettres et syllabes finales	194
Accents	198
Apostrophe. Tréma	200
Trait d'union	201
Majuscules	203

CHAPITRE XII.
PRINCIPES D'ANALYSE.

Notions préliminaires ...	206
---------------------------	-----

Analyse grammaticale ..	207
Tableau d'analyse grammaticale	211
Tableau des fonctions des mots	212
Abréviations	213
Modèles d'analyse grammaticale	213
Analyse logique	216
Eléments de la proposition	216
Nature des propositions .	218
Modèles d'analyse logique	226
Indication abrégée d'analyse logique	229

DEUXIEME PARTIE.

CHAPITRE XIII.

SYNTAXE DU NOM.

Pluriel des noms propres .	231
Pluriel des noms composés	232
Genre de quelques noms .	234
Nombre de quelques noms	241
Nombre des noms de langues étrangères	242
Nombre du nom après l'un et l'autre, le premier et le second, un collectif, leur, tout	243
Fonction du nom	245
Complément du nom	246

CHAPITRE XIV.

SYNTAXE DE L'ARTICLE.

Emploi de l'article défini	248
Emploi de l'article partitif	251
L'article devant les superlatifs relatifs	252
Place de l'article	253

CHAPITRE XVI.

SYNTAXE

DE L'ADJECTIF.

Accord de l'adjectif qualificatif	254
---	-----

Adjectifs employés adverbialement	257
Adjectifs employés comme prépositions	258
Adjectifs dont l'emploi offre des particularités	259
Adjectifs composés	263
Adjectifs désignant des couleurs	264
Emploi de l'adjectif qualificatif	265
Complément de l'adjectif qualificatif	267
Emploi de l'adjectif déterminatif	269
Emploi des adjectifs possessifs	269
Adjectifs numéraux	270
Adjectifs indéfinis	272

CHAPITRE XVII.

SYNTAXE DU PRONOM.

Emploi du pronom en général	280
Pronoms personnels sujets	281
Pronoms personnels compléments	282
Emploi des pronoms possessifs	288
Emploi des pronoms démonstratifs	289
Emploi des pronoms relatifs	291
Emploi des pronoms interrogatifs	293
Emploi des pronoms indéfinis	295

CHAPITRE XVII.

SYNTAXE DU VERBE.

Accord du verbe et du sujet	298
Compléments des verbes .	305
Emploi du mode infinitif	308
Emploi du mode indicatif	311

Emploi du mode conditionnel	312
Emploi des modes impératif et subjonctif	314
Emploi des temps dans les propos. subordonnées ..	319
Participe présent	322
Participe présent et adjectif verbal	325
Participes <i>approuvé, attendu, etc.</i>	326
Emploi du participe en général	335

CHAPITRE XVIII.

SYNTAXE DE L'ADVERBE.	
Remarques particulières .	338
Remarques générales, rôle de l'adverbe	346

CHAPITRE XIX.

SYNTAXE DE LA PREPOSITION.	
Remarques particulières .	348
Remarques générales	354

CHAPITRE XX.

SYNTAXE DE LA CONJONCTION.	
Remarques particulières .	356
Remarques générales	358

CHAPITRE XXI.

CORRECTION DU LANGAGE.	
Prononciation	360
Locutions vicieuses	382

CHAPITRE XXII.

PONCTUATION.	
Virgule	398
Point-virgule	400
Deux points	401
Point	402

Point interrogatif	403
Point exclamatif	403
Points suspensifs	405
Guillemets	405
Parenthèses	406
Tiret	407
Alinéa	408

TROISIÈME PARTIE.

NOTIONS ELEMENTAIRES DE LITTÉRATURE.

Composition, invention ..	409
Qualité des pensées	410
Disposition	412
Style, ses qualités	416
Figures de style	419
Genres de style	425
Sujets de style	426
Description	427
Narration	428
Lettre, modèles	429
Poésie	435
Règle de la versification .	436
Genres poétiques	440
Genre lyrique	440
Genre épique	441
Genre dramatique	442
Poésie pastorale	445
Prose	447
Histoire	447
Eloquence	449
Roman	451
Prose didactique	453

SUPPLEMENT.

Tolérances grammaticales	454
Nouvelle nomenclature ..	462
Extrait de la circulaire ministérielle	467
Termes nouveaux	470
Termes supprimés	471

TABLE ANALYTIQUE DES MATIERES.

A.

A, prépos., 573, 999, 1006.
 — verbe, 362.
 — prononciation, 1038.
 — élision, 36.
 — devant un infinitif, 889.
 — entre deux nombres consécutifs, 1005.
 Abréviat. dans l'analyse, 612.
 Absoudre, 339, (40), 376.
 A cause de, 417, 418.
 Accent aigu, 30, 580.
 — grave, 30, 573, 577, 580.
 — circonflexe, 30, 35, 365, 378, 379, 381, 572, 579, 580.
 — tonique, 37.
 Accents (anomalies dans les), 571, 572, 573, 580.
 Acceptions (différentes), 483, 661, 739.
 Accord de l'adjectif, 99-115, 701-737.
 — — placé après deux noms séparés par *à*, *de*, 703, 704.
 — — après le v. être, 709.
 — — — un collectif, 707.
 — — avec un seul terme, 110, 113, 703, 704.
 — — avec plusieurs termes, 114, 701.
 — du pronom, 193-198.
 Accord du verbe, 210-214, 857-877.
 — — après *un de*, *un des*, 870.

Accord du verbe avec un seul sujet, 210, 867.
 — — avec plusieurs sujets, 211, 858.
 — — avec des infinitifs sujets, 860.
 — — avec le sujet le plus rapproché, 862.
 — — avec un sujet récapitulatif, 863.
 — — avec *qui*, 868.
 — — avec plusieurs sujets séparés par *comme*, *de même que*, *avec*, 864, 865.
 — — après un collect., 871, 872.
 — — après *la plupart*, 873.
 — — après *le peu*, 874.
 — — après *plus d'un*, 875.
 — — après *moins de deux*, 876.
 — de l'adjectif verbal, 389, 926-928.
 — du part. passé, 392-402, 929-952.
 Acheter, 344.
 Acquérir, 339 (3), 360.
 Act (mots en), 551.
 Acte (division d'un poème), 1232.
 Adjectif, 45, 90-151, 701-790.
 — qualificatif, 91, 92-126, 701-748.
 — — (acc. de l'), 99-115, 701-708.
 — — (emploi de l'), 737-745.

- Adj. qualificatif (place de l'),
738.
- — ayant une significat.
différente, suivant la
place qu'il occupe,
523e, 739.
- — épithète, 81, 95; 113,
633, 706, 738.
- — attribut, 95, 113, 215,
395, 706, 740.
- — empl. comme nom, 93,
479, 744.
- — deven. adj. indéf., 146.
- — pris adverbialement,
404, 708-712.
- — empl. comme prépos.,
712, 713.
- — ses degrés de signific.,
115-126.
- — au compar., 123, 741.
- — au superl., 125, 741.
- Adj. composés, 94.
- — (acc. des), 730-737.
- — déterminatifs, 91, 748.
- — démonstratifs, 91, 126-128.
- — possessifs, 91, 128-132,
749-754.
- — se remplaç. par l'ar-
ticle, 749, 752.
- — numéraux, 91, 132-136,
754-758.
- — cardinaux, 133, 754-
758.
- — ordin., 133, 748, 757.
- — — (formation des),
135.
- — unis par *et*, 134.
- — devenant adj. indéf.,
147.
- — indéfinis, 91, 136-148, 758-
790.
- — interrogatifs, 91, 148-151.
- — exclamatifs, 148.
- — interrog. amenant une pro-
posit. subord., 631.
- Adj. verbaux, 389, 926-928.
- — (propriété distinctive
des), 927.
- — relatifs, 150.
- — qualificatifs en *eu*, 557.
- — en *oir*, 558..
- Adjective (expression), 215,
609.
- * Adverbe, 45, 402-412, 958-999.
- Adverbe (rôle de l'), 993.
- (emploi de l'), 996-999.
- Adverbes d'affirm., 403, 984.
- — de compar., 403, 974-979.
- — de doute, 403.
- — d'exclamation, 403.
- — d'interrogation, 403, 631.
- — de lieu, 403, 972, 973.
- — de manière, 403, 962-969.
- — — (formation des), 405.
- — qui ont toujours un
complém., 997.
- — de négation, 403, 984, 986-
993.
- — d'ordre, 403.
- — de quantité, 403, 980-984.
- — de temps, 403, 969-972.
- — en *ment*, 405.
- — (degrés de signific. des),
409.
- — faisant fonction de con-
jonctions, 422.
- Adv. empl. comme noms, 49.
- — formant une propos. ellip-
tique, 996.
- Aéromètre, aréomètre, 505.
- Affiler, effiler, 506.
- Affixes, 445.
- Ah! 431.
- Afin de, 1036; afin que, 425,
912, 1036.
- Aïeul, aïeuls, aïeux, 77.
- Aigle, 646.
- Ail, ails, aulx, 76.
- Ailleurs, 403.
- Ainsi, adv., 403, conj., 422.

- Ainsi que (acc. de l'adj. et du verbe après deux noms séparés par), 702, 864.
- Air, aire, ère, erre, 490.
- Air (avoir l'), 706.
- Alinéa, 1086.
- Allégorie, 1120.
- Aller, 264, 266, 339 (1).
- Allusion, 1125.
- Amande, amende, 489.
- Ambassadeur, —drice, 66.
- Amener, emmener, 504.
- A moins que, 423, 912, 1036.
- A moins de, à moins que, 1036.
- Analyse, 593-637.
- grammaticale, 599-613.
- logique, 613-637.
- Animés (noms d'êtres), 54.
- Anglicismes (liste des), 1040.
- Antithèse, 1082, 1126.
- Annales, 1268.
- Anoblir, ennoblir, 507.
- Antécédent, 172, 633, 826, 868, 869.
- Apologue, 1247.
- Apostrophe, 31, 581.
- (noms en), 675.
- dans le style, 1133.
- Apparoir, 339 (20).
- Appel (interject. d') 432, 433.
- au sens, 84, 228, 681, 707.
- Appellation orthographique, 3.
- Appellation phonétique, 3.
- Apposition (nom en), 676-679.
- dans le style, 1116.
- Approuvé, 929.
- Après, 413, 997.
- Aquilin, 109.
- Are, Aar, arrhes, art, 492.
- Arguer, 352.
- Arroger (s'), 938.
- Article, 45, 86-89, 682-700.
- défini, 86, 87.
- — (emploi de l'), 87, 682-690, 752.
- Art. déf. (suppression de l'), 683, 687.
- indéfini, 86, 88.
- partitif, 86, 89, 690-694.
- déf., forme ordinaire, 87.
- — forme élidée, 87.
- — forme contractée, 87.
- (emploi de *au*, *aux*, *du*, *des*), 87.
- fém. dev. un nom masc., 685.
- dev. les noms partitifs, 89.
- devant les noms propres, 687, 688.
- devant les superlatifs relatifs, 694-699.
- (place de l'), 699, 700.
- (répétition de l'), 682.
- variable dans *le plus*,... 694.
- invariable, 695-698.
- remplaçant l'adj. possessif, 749, 752.
- Aspiration, 15.
- Assaillir, 339 (4), 359.
- Asseoir, 339 (21).
- Assez de, 873, 951.
- À travers, au travers, 1004.
- Attendu, prépos. ou part., 929.
- Attendu que, 425, 913.
- Attribut, 95, 214-218.
- (mots en), 215, 673, 674.
- pluriel, 861.
- (compl. de l'), 615.
- et apposition, 678.
- simple, multiple, 618.
- précédé des prép. *de*, *pour*, *en*, *comme*, 217.
- (accord de l'), 113.
- du sujet, 216, 296.
- (place de l'), 608.
- Attribution (compl. d'), 226.
- Au*, pour *en le*, dans *le*, 1013.
- Au, aux, aux, eau, 491.
- Au (noms terminés par), 567.

Au, aux, avec les noms de pays, 1013.

Aucun, adj. ind., 136, 179, 758.

— au pluriel, 138.

— (emploi de), 137.

— pron. indéfini, 179, 853.

Augmentatifs, noms, 469.

— adjectifs, 472.

Aujourd'hui, 403, 994.

Auquel, à laquelle, etc. 173.

Aussi, adv., 403, 975, 977, conj., 422.

Aussi et si, 976, 977.

Austral, adj., 112.

Autant, autan, ôtant, 493.

Autant et tant, 976, 977.

Automne, 650.

Autre, 136, 761-765.

— avec tout, 785.

Autre que, 763.

Autrefois, autre fois, 971.

Autrui, pron. indéf., 178, 852.

Auxiliaires (verbes), 260.

— des verbes intrans., 297.

— de temps, de modes, 264.

Avant, prépos., 412, 997, 1010.

Avoir, verbe, 260, 263, 351.

— verbe trans., 263, 362.

— auxil. des v. trans., 293.

— — des v. intrans., 297.

Avoir beau, — droit, — faim,

— peur, 204.

— l'air, 706.

B.

B, lettre, 534; sa pron., 1038.

Bail, bal, 75.

Bancal, 112.

Barbarismes, 1040.

Battre, 339 (41).

Beau, bel, belle, 108.

Beaucoup, 403, 411, 981, 982.

— de, 147, 873, 981.

Bénin, 108.

Bénir, béni, béni, 355.

Becqueter, 344.

Bétail, bestiaux, 78.

Bien, 403, 962, 964, 981.

Bijou, 74.

Biographie, 1265.

Billion, 756.

Blanc, 108.

Bleu, 74, 557.

Boire, 339 (42).

Bouillir, 339 (5).

Braire, 339 (43).

Bruire, 339 (44), 375.

Boréal, 112.

Bot, 109.

Bourreler, 344.

Bref, 105.

Breveter, 344.

C.

C, lettre, sa prononc., 1038.

Ça, ç'a, 170.

Caduc, 108.

Caillou, 74.

Cal, 75.

Cane, canne, 494.

Canine, 109.

Cantate, 1214.

Carnaval, 75.

Cas : sujet, compl. dir. ou ind. d'objet, 197.

Catastrophe (dans le drame), 1230.

Cause (conj. et prép. marquant la), 418, 425.

Ce, cet, cette, ces, 126.

Ce, celui, celle, ceux, celles, 167, 168, 819.

Ce, pron., 126, 196, 820, 822.

Ce, se, 167.

C'est, ce sont, 867.

C'est vous à qui, c'est à vous que, 821.

Ceci, cela, 167, 168, 170, 196, 823.

Cédille, 33, 340, 363.

- Céler, 344.
 Celui qui, 606.
 Cent, 754.
 Certain, adj. ind., 136, 179;
 — adj. qual., 140.
 — pron. indéfini, 179, 185.
 C'est-à-dire, c'est pourquoi,
 424.
 Césure, 1203.
 Chacal, 75.
 Chacun, pron., 178, 847, 848.
 — avec son, sa, ses, 849.
 Chair, chaire, 495.
 Chaloir, 339 (22).
 Chanson, 1216.
 Chanteur, —teuse, cantatrice, 65.
 Chaque, 136, 137.
 Châtain, 109.
 Chœurs, 1215.
 Choir, 339 (23).
 Chose, 184, 649.
 Chou, 74.
 Chroniques, 1267.
 Ci, particule, 127, 825.
 Ciabla, finale, 555.
 Ciel, ciels, cieux, 76.
 Ci-joint, ci-inclus, 930.
 Clarté du style, 1095.
 Clore, 339 (45).
 Coi, coite, 108.
 Collectif (nom), 50.
 — (compl. d'un), 670.
 — (acc. de l'adj. ou du part.
 accompagnant un), 707.
 Collectif sujet, 871-872.
 — général, partitif, 50, 51.
 Colorer, colorier, 508.
 Colossal, 112.
 Combien, 403, 979; — de, 873.
 Comédie, 1222.
 Comme, 702, 979.
 Comment, 225, 979.
 Comparaison, figure, 1127.
 Comparatif dans les adj., 117-
 120, 123, 124, 741.
- Comparat. de supériorité, d'in-
 fériorité, 118, 119, 409.
 — dans les adv., 409.
 — irrégulier, 124, 410.
 Complément du nom, 79-86,
 679.
 — — avec à, de, 82, 83.
 — commun à plus. noms, 680.
 — de l'adj. qualif., 97, 98,
 745-748.
 — — avec à, de, 747.
 — commun à plus. adj., 745.
 — du pronom, 198-202.
 — du verbe, 218-230.
 — — (synt. du), 877-883.
 — — (place du), 881, 882.
 — — formé de plus. par-
 ties, 880.
 — — répété par pléon., 882.
 — direct, 220, 226, 396.
 — indirect, 226, 611.
 — d'objet, 224, 226.
 — de circ., 225, 227, 228, 611
 — d'attribution, 226.
 — du verbe passif, 311.
 — du participe, 386.
 — de l'adverbe, 980, 987.
 Compléments du même nom,
 680.
 — (différ. sortes de), 219,
 223.
 Composition de mots, 448-463.
 — littéraire, 1056.
 Compris (non —, y —), 929.
 Conclure, 339 (46).
 Concordance des temps, 262.
 Concret, 102.
 Conditionn., 235, 903-907, 911.
 — présent, 353.
 — employé pour l'ind., 906.
 Conduire, 339 (47).
 Conjecture, conjoncture, 509.
 Confidents (dans le drame),
 1238.

- Conjonction, 419-426, 1025-1038.
 — (répétition de la), 1037.
 Conjonct. accidentelles, 423.
 — de coord., 422, 424, 1034.
 — de subord., 422, 425, 1035.
 Conjonctives (locutions), 423, 912, 913, 1036.
 Conférence religieuse, 1278.
 Confire, 339 (48).
 Confirmation, 1288.
 Conjugaison, 273-291.
 — groupes de verbes, 273.
 — des verbes modèles, 283-291.
 — morte et vivante, 282.
 Conjugaison affirmative, négative et interrogative, 321-329.
 — des verbes défectifs, 339.
 — — passifs, 308, 312.
 — — réfléchis, 320.
 — — impersonnels, 305.
 — — irréguliers, 339.
 Connaître, 339 (49).
 Conquérir, 360.
 Consonne muette finale des part. et des adj., 550.
 Consonnes, 13.
 — doubles, 18, 533, 570.
 Consonnes dentales, gutturales, labiales, linguales, nasales, liquides, . . ., explosives, 20-24.
 — finales, 549.
 Conte, 1300.
 Contraste, 1082.
 Convenance, 1159.
 Corail, 75.
 Correction du style, 1097.
 — grammaticale., 1039.
 Coudre, 339 (50).
 Couple, 647.
 Courir, 339 (6), 360.
 Coûté, 931.
 Couvrir, 359.
 Craindre, 339 (51).
 Crasse, 109.
 Critique littéraire, 1304.
 Crocheter, 344.
 Croire, 339 (52).
 Croisées (rimes), 1200.
 Croître, 339 (53), 374.
 Cueillir, 339 (7), 359.
 D.
 D, lettre, 534; sa pron., 1038.
 Dans, 1011, 1012.
 Davantage, 974.
 Dès, des, 1000.
 De même que, séparant deux noms, 702.
 De (emploi de), 1007.
 De, précédant *beaucoup*, 983.
 De, devant l'infinifit, 1009.
 — explétif, 1008, 1009.
 — dans les comparaisons, et dans quelq. gallic., 1009.
 Débiteur, —trice, —teuse, 65.
 Déchoir, 339 (24).
 Décoller, 344.
 De crainte de, de crainte que, 1034.
 Défaillir, 339 (8).
 Défendre, avec *ne*, 990.
 Demain, sa place, 994.
 De manière à, — que, 1034.
 Démanteler, 344.
 Demeurer, 296.
 Demi, 714-718.
 Dénouement, 1072, 1156, 1226, 1230.
 Depuis que, 988.
 Dérivation, 447, 463-480.
 — dans les adj., 472.
 — dans les noms, 469.
 — dans les verbes, 475.
 — dans les adv., 477.
 — impropre, 479.
 Des, art., 87, 89.
 Description, 1145.
 Désinences, 41.

De suite, 969.
 Deux points, 1046, 1051.
 Deuxième, 135.
 Devant, adv., prép., 997, 1010.
 Devenir, paraître sembler, ...
 296.
 Devoir, v. auxil., 264, 265.
 Didactique (poésie, prose),
 1249-1254, 1302-1306.
 Dialogue, 1236.
 Dignité du style, 1103.
 Différent, différend, 488.
 Diminutifs, noms, adj., verbes,
 469, 472, 475.
 Diphtongues-voyelles, 11.
 — -consonnes, 25.
 Dire, 339 (54).
 Discours, 1283-1291.
 Discuter, disputer, 510.
 Disposition, 1071-1092.
 Discret, 102.
 Dispos, 109.
 Dissyllabe, 27.
 Dont, 173, 176, 222, 827-835,
 837.
 Dormi, 944.
 Doublets, 525-528.
 Doux, faux, roux, 106.
 Drame, 1219.
 Du, art. 89, 692.
 Dû, part. passé, 365.

E.

E, sa prononciation, 1038.
 E muet, 5, 342, 579.
 — changé en *e* fermé, 323.
 — — en *e* ouvert, 344.
 E fermé, 345, 568, 575.
 E ouvert, 345, 576-578.
 E-élide, 36, 581.
 E devant un *x*, 574.
 Eau, terminais. de noms, 567.
 Ecarteler, 344.
 Echoir, 339 (25).
 Eclore, 339 (55).

Ecrire, 339 (56).
 Egal, égaliser, 511.
 Ege, finale, 556.
 Eglogue, 1246.
 Eh! Eh bien! 433, 434.
 Elégie, 1213.
 Elision, 15, 36, 581, 1188.
 Ellipse, 617, 1112.
 Eloquence, 1269-1291.
 — ses différ. genres, 1272.
 — sacrée, 1273-1280.
 — politique, 1280.
 — judiciaire, 1281.
 — académique, 1282.
 Email, 75.
 Emmener, amener, 504.
 Eminent, imminent, 512.
 Enjambement, 1204.
 En, prépos., 1000, 1011-1014.
 En, pron., 154, 158, 160, 196,
 798, 808-814.
 — partitif (accord du part.
 avec), 946, 947.
 — compl. indir., 222.
 — et l'art. remplaçant l'adj.
 poss., 753.
 En (emploi de), 753, 808, 809,
 812, 813.
 Enchanteur, 107.
 Enfant, 651.
 Enquérir(s'), 360.
 Ensivre(s'), 339 (57).
 Ension, ention, finales, 565.
 Entre, 200, 316.
 Entr'acte, 1233.
 Envoyer, 339 (2).
 Epître, 1252.
 Epopée, 1218.
 Eruption, irruption, 513.
 Espèce partic. d'un mot, 601.
 Est-ce que, 841.
 Et, conj., 420, 1037.
 — dans les adj. numér., 134.
 — entre plusieurs suj., 858.
 Etiqueter, 344.

- Etre, 260, 263, 284, 296, 351.
 — auxil. des v. intrans., 298.
 — — des v. réfléchis, 319.
 — dans les v. pass. 261, 312.
 — accompagné de *ce*, 867.
 — suivi d'un attr. plur., 861.
 — , faire, dire, redire, 371.
 Etymologie, 435-528.
 Eux, pron., 154, 160, 795, 803, 808, 815.
 Excepté, 929.
 Exclamation, fig. de style, 1131.
 Exposition, 1072, 1152, 1224.
 Exorde, 1284.
 Exprès, 104.
 Expression adj., attribut., 215.
 Extrême, — ment, 125, 411.
- F.
- F, sa prononciation, 1038.
 Fable, 1247.
 Faillir, 339 (9), 359.
 Faire, v. aux., 204, 205, 264.
 — suivi d'un infin., 269, 891.
 — (conjug. de), 339 (58).
 Fait suivi d'un infin., 941.
 Falloir, 339 (26).
 Famille de mots, 438, 439.
 — (noms de), 47.
 Fat, 109.
 Fatal, 112.
 Faux, 106.
 Favori, favorite, 108.
 Féminin des noms, 53, 56-71.
 — des mots en *as, el, eil, en, on*, 60, 104.
 — — *e*, 62, 63, 100.
 — — *an aim, in*, 61.
 — — *er*, 57, 101.
 — — *et*, 102.
 — — *érieur*, 107.
 — — *eur*, 64, 65, 107.
 — — *f, p*, 58, 105.
 — — *gu*, 103.
 — — *teur*, 64, 65, 66, 107.
- Féminin des mots en *x*, 59, 106.
 Féminin irrégulier de certains noms, 66, 67, 68.
 — des noms d'animaux, 69.
 — — de profession, 70.
 — des adjectifs, 99-110.
 Féminine (rime), 1193.
 Férir, 339 (10).
 Festival, 75.
 Feu, 725.
 Figures de gram., 1109-1117.
 — de mots, 1117-1122.
 Figures de style, 1107, 1108.
 — de pensée, 1122-1135.
 — — (classification des), 1135-1140.
 — d'imagination, 1136.
 — de raisonnement, 1137.
 — de passion, 1138.
 Final, 112.
 Flatter (se), v. modèle, 320.
 Flatteur, 107.
 Fleurir, 356.
 Foi, foie, . . . , 496.
 Fonction des mots, 603.
 — — (difficulté à trouver la), 612.
 — du nom dans la phr., 673.
 Fond, fonds, 486.
 Force, 147, 873.
 Forme des complém., 218, 219, 222.
 — des verbes, 291.
 — active, 291, 306.
 — passive, 307-310.
 — pronom., 291, 313-321.
 — d'un mot, 602.
 Forfaire, 339 (59).
 Formation des temps, 330-338.
 — des adv. en *ment*, 405.
 — de mots nouv., 447-479.
 Franc, 108.
 Franc de port, 726.
 Frais, 108, 710.
 Frire, 339 (60), 375.

Frugal, 112.
 Fuir, 339 (11).
 Futur, 242, 249, 353.
 — antérieur, 250, 901.
 — immédiat, 266.
 — employé pour le conditionnel, 922.

G.

G, lettre, 534; sa pron., 1038.
 Gallicisms, 612, 764, 813, 821, 841, 1009.
 Geler, 344.
 Genou, 74.
 Genre, 41, 42.
 — des noms, 53-71, 646-662.
 — des êtres animés, 54; inanimés, 55.
 — neutre, 55, 195, 196.
 — lyrique, 1207-1218.
 — épique, 1218.
 — dramatique, 1219-1245.
 — oratoire, 1269-1291.
 Genres de style, 1140-1144.
 — poétiques, 1206.
 — de prose, 1255.
 Gent, gens, 653, 654.
 Gérondif, 924, 925.
 Gésir, 339 (12).
 Glacial, 112.
 Grâce, grasse, 497.
 Gradat. des idées, 1080, 1128.
 — (noms placés par), 701.
 Grand, dans les noms composés, 728, 729.
 Grec, 108.
 Grognon, 109.
 Groupes de verbes, 273, 281.
 Guère, 992.
 Guillemets, 1053.

H.

H, prononciation, 1038.
 H muette, 14. H aspirée, 15.
 H initiale, 541, 542.

Ha! 431.
 Haïr, 354.
 Harceler, 344.
 Harmonie du style, 1105.
 Haut la main, 713.
 Hé! 433.
 Hiatus, 1189.
 Hibou, 74.
 Hier, 994.
 Histoire, 1256-1269.
 — sacrée, 1258.
 — profane, 1259.
 — universelle, 1261.
 — générale, 1262.
 — particulière, 1263.
 Ho! 432.
 Homélie, 1276.
 Homographes, 500.
 Homonymes, 484-501, 660.
 Homophones, 500.
 Hormis, 1014.
 Hors de, 1014.
 Hy (mots commenç. par), 542.
 Hymne, 655.
 Hyperbole, 1129.

I.

I, élision, 36; prononc., 1038.
 Ici, 972.
 Idée, 593, 1057.
 Idées maîtresses, principales, secondaires, 1074, 1075.
 Idylle, 1246.
 Il, ils, pron. pers., 154, 160, 196.
 Il dans les verbes impers., 301.
 Il y a ... que, 988.
 Imparfait, 244, 383, 898.
 — du subj. 379, 380.
 Impératif, 236, 256, 908-911.
 — 2^e pers. du sing., 347, 359.
 — se remplaçant par le futur, 910.
 Imprécation, figure de style, 1132.

Inclure, 339 (61).
 Indicatif, 234, 254, 896-903.
 — prés., temps primitif, 335.
 — — (empl. de l'), 896, 897.
 Infecter, infester, 515.
 Infinitif, 49, 232, 332, 883-896.
 — employé comme nom, 665, 895.
 — sujet, 208, 746, 860, 883.
 — attribut, 215, 610, 882.
 — compl. d'obj., 226, 610, 887-890.
 — compl. de l'adj., 746.
 — compl. indir., 889.
 — compl. de circ., 227, 890.
 — prés., temps prim., 332.
 — remplaçant l'impér., 910.
 — de narration, 626, 630.
 — qui suit un v. 610, 885.
 — de supposition, 626, 630.
 — d'interrogation, 626, 630.
 — avec *à, de*, 887, 889.
 Infinitifs de même consonance, 886.
 Inquiet, 102.
 Interjection, 45, 426-435.
 Interjections non suivies du point exclamatif, 1050.
 Intermède, 1234.
 Invention, 1057.
 Inversion, 1111.
 Invers. du pron. suj. avec *aussi, encore, toujours*, etc., 794.
 Ironie, 1130.
 Issir, 339 (13).

J.

Jaillir, 359.
 Jamais, 992.
 Jovial, 112.
 Joujou, 74.
 Jugement, 595.
 Jumeau, jumelle, 108.
 Juxtaposition des mots, 448-459.

L.

L, réduplication, 535; sa prononciation, 1038.
 Là, adv., 127, 825, 958, 972.
 Landau, 74.
 Laisser, v. auxil., 264.
 Le, la, les, pronoms pers., 154, 155, 160.
 Le, pron. neutre, 196, 802.
 Le, pron. complém., 155, 160, 799, 801, 802.
 La plupart (accord de l'adj. après), 707.
 — (accord du verbe après), 873, 951.
 L'autre, pron. indéf., 178, 854.
 Le vôtre, la vôtre, les vôtres, empl. par respect, 165.
 Le peu (acc. du verbe et du part. avec), 874, 948.
 Lequel, laquelle, lesquels, relatifs, 173, 827; interrog., 841.
 Les miens, les tiens, 818.
 Lettre, sujet de style, 1158.
 Lettres majusc., 47, 588-593.
 — minuscules, 592.
 — doubles, 533, 570.
 — euphoniques, 324, 586.
 — (nom des), 3.
 Lettres (différentes sortes de), 1173.
 Lettres d'amitié, 1174.
 — de politesse et de respect, 1175.
 — d'affaires, 1176.
 — (modèles de), 1178.
 Leur, leurs, adj. poss., 128, 129.
 Leur, avec chacun, 849.
 — (nombre du nom qui suit), 671.
 — pron. pers., 154, 156.
 — — compl. indir., 222.
 Lexicologie, 1.
 Liaison, 3, 15.

Liaison (lettres de), 465.
 Licences poétiques, 1205.
 Lire, 339 (62)
 Liste de noms, adj., part. prés.
 offrant une différ. dans
 l'orthographe, 928.
 Liste de mots latins et grecs,
 458.
 Locutions adjectives ou attri-
 butives, 215, 609.
 — adverbiales, 406-409, 423.
 — prépositives, 417, 418, 997.
 — conjonctives, 423.
 — dev. loc. prép., 1036.
 — interjectives, 429.
 — verbales, 204.
 — vicieuses, 1040.
 Longtemps, 971.
 Lui, 154, 160; compl. ind., 222.
 Luire, 339 (63).
 L'un, pron. ind., 178, 854.
 L'un et l'autre, adj. ind., 136,
 479.
 — (accord du nom qui suit),
 669.
 — pron. ind., 179, 855.
 — (acc. du verbe qui suit),
 859.
 L'un et l'autre, ni l'un ni
 l'autre (emploi de), 765.
 L'un l'autre, 178, 316, 856.

M.

M, rédupl., 545; pron., 1038.
 Mai, mais, mets, 498.
 Maint, 136, 766.
 Mais, dev. le dernier suj., 862.
 Majeur, 107.
 Majuscules, 47, 588-593.
 Mal, pas mal, 966, 967.
 Malfaire, 339 (64).
 Malin, 108.
 Marteler, 344.
 Martyr, martyre, 487.
 Masculin, 53, 54.

Masculine (rime), 1192.
 Matinal, matineux, 112, 516.
 Maudire, 339 (65), 375.
 Me, moi, 154, 160, 222, 795,
 799, 803.
 Médire, 339 (66).
 Meilleur, 107, 119.
 — superl. relat., 124.
 Mêlées (rimes), 1202.
 Même, adj., 136, 767-774.
 — empl. comme nom, 774.
 — adv., 768, 771.
 Mémoires, 1266.
 Merci, 659 bis.
 Mesure, en poésie, 1182.
 Métaphore, 1119.
 Métonymie, 1121.
 Mettre, 339 (67).
 Mi et semi, adj. ou adv., 718-
 Mieux, 963.
 Mien, attribut, 131.
 Mille, mil, 755.
 Milliard, million, 756.
 Mineur, 107.
 Minime, superl., 125.
 Modes, 230, 231.
 — personnels et impers., 238,
 257.
 — (emploi des), 883-917.
 Modeler, 344.
 Moi (voir *me*).
 Moindre, comparatif, 119.
 — superlatif, 124.
 Moins de, 147, 876, 978.
 Moins que, 978.
 Mon, pour *ma*, 129.
 Monologue, 1237.
 Monosyllabe, 27.
 Morphologie, 1.
 Mort, adj. invar., 732.
 Mots employés comme noms,
 49, 605.
 — — comme prép., 414.
 — variables, invar., 38.
 — invar. (plur. des), 664.

- Mots simples, 444.
 — composés, 441, 445-463.
 — — formés de *mi*, 718-722
 — primitifs, 441, 442, 444, 571.
 — dérivés, 443, 444, 463-480.
 — (famille de), 438, 439.
 — (figures de), 1117.
 — de formation popul., 455.
 — — savante, 456.
 — grecs, 456-458.
 — latins, 455-458.
 — nouveaux, 447, 448.
- Mou, mol, molle, 108.
 Moudre, 339 (68).
 Mourir, 339 (14), 360.
 Mouvoir, 339 (27).
 Mû, 365.
- N.
- N, sa prononciation, 1038.
 Naître, 339 (69).
 Narration, 1148-1158, 1287.
 Natal, 112.
 Nature d'un mot, 600.
 — des propositions, 619-635.
 — (même) des parties d'un compl., 880.
- Naturel dans le style, 1101.
 Ne, 403, 986, 987.
 — (empl. facultatif de), 989.
 —, son emploi sans *pas*, *point*, 988.
 — après *craindre*, 989.
 — après *défendre* et *sans que*, 990.
- Ne...que, loc. adv., 1033.
 Ne après *douter*, *nier*, *empêcher*, *il s'en faut*, 989.
 — avec les verbes conjugués négativement, 328, 329.
- Neiger, v. modèle, 305.
 Ni, conj. (répétition de), 1037.
 N'importe qui, ... quoi, 192, 196.
- Nom, 46-86, 637-682.
 — commun, 47.
 — propre, 47, 637-640.
 — — devenant nom comm., 479.
 — partitif, 696.
 — abstrait, 48, 662.
 — concret, 48.
 — en apostrophe, 675.
 — sujet, 208, 674.
 — complément, 199, 226, 227, 674.
 — attribut, 215.
 — — précédé de *tout*, 786.
- Noms composés, 449, 640-646, 668.
 — — formés de *mi*, 719-723.
 — à double genre, 69, 70, 646, 660, 661.
 — d'animaux des deux genres, 69.
 — indéterminés par rapport au pronom, 790.
 — propres (origine des), 47, II.
 — propres (différ. sortes de), 47, II.
 — de famille (origine des), 47, II.
 — propres de choses accompagnés de l'art., 688.
 — empl. comme adj., 93, 743.
 — désignant des couleurs et pris adjectivement, 736.
 — changeant de sens sans changer de forme, 660.
 — prenant des acceptions différentes, 661.
 — ne s'employant qu'au singulier, 662.
 — — qu'au pluriel, 663.
 — en *oir*, 560.
 — empruntés aux langues étrangères, 666-669.
- Nombre, en général, 43.

Nombre de, 147, 873, 951.
 Nombre dans les noms, 71-79,
 637-646, 666-673.
 — — composés, 641-645.
 668.
 — — après *leur*, 671,
 — — après *tout*, 672.
 — dans les adj. numéraux,
 754-757.
 — dans les verbes, 271.
 — des noms compl., 84, 85.
 Non (emploi de), 984.
 Non compris, 929.
 Nopal, 75.
 Notre, nos, . . . , 128, 164.
 Nôtre, attribut, 131.
 Nous, 154, 160, 222.
 Nous pour *je*, 162.
 Nouveau, nouvel, — *elle*, 108.
 — adj. ou adv., 733.
 Nouvelle (la), 1299.
 Nu, 723, 724.
 Nuire, 339 (70).
 Nul, adj. ind., 136, 138, 179.
 — adj. qual., 140.
 — pron. ind., 179, 186.

O.

O, lettre, sa prononc., 1038.
 O, interjection, 430.
 Oblong, 108.
 Occire, 339 (71).
 Ode, 1209.
 Offrir, 359.
 Oh! 432.
 Œil, œils, yeux, 76.
 Œuvre, 652.
 On, pron. ind., 178.
 — répété, 844.
 — fém., 181; plur., 181.
 — suivi de la négation, 182.
 — remplacé par *l'on*, 183.
 Oraison funèbre, 1279.
 Orateur, 1270.
 Ordre chronologique, 1083.

Ordre géograph., local, 1084.
 Ordre logique, 1085.
 Orgue, 648.
 Orthographe, 528-593.
 — grammaticale, 529.
 — usuelle, 529.
 — absolue, 530.
 — relative, 530.
 — phonétique, 531.
 — étymologique, 531.
 Ou, conj. (répétit. de), 1037.
 — entre deux nombres, 1005.
 l'adj., 701.
 — entre deux sujets, 858.
 Ou, ou bien, 1026.
 Où, pron. rel., 173, 175, 176,
 177, 836, 837.
 — adverbe, 174, 958.
 — compl. ind., 222; de circ.,
 227 (Rem.).
 Oui (emploi de), 984.
 Ouïr, 339 (15), 929.
 Outre, adv. ou prép., 997.
 Ouvrir, 339 (16), 359.

P.

P, réduplication, 533-537; sa
 prononciation, 1038.
 Paître, 339 (72).
 Panégyrique, 1277.
 Pâque, Pâques, 658.
 Par, pouvant remplacer *de a-*
près les v. passifs, 311.
 — rapp. qu'il marque, 1016.
 Paragraphe, 1086.
 Paraître, 296.
 Parce que, par ce que, 1028.
 Parenthèses, 1054.
 Parmi, 1015.
 Paronymes, 501-520.
 — prochains, 502; éloignés,
 503-520.
 Participe, 231, 233, 386-402,
 923-958.
 — sujet, 208.

- attribut, 215.
 — employé comme nom, 49, 956, 957.
 — adjectif, 392.
 — (emploi du), 952-958.
 Part. prés., 923, 952.
 — (propriété distinctive du), 927.
 — devenant adj. verbal, 389.
 — temps primitif, 333.
 — compl. de circ., 227, 924, 925.
 — précédé de *en*, 924, 925.
 — adj. ou verbe, 386.
 Participe passé, 390, 391.
 — temps primitif, 334.
 — employé seul, 392, 393, 401, 952.
 — dev. adj. ordinaire, 955.
 — empl. avec *être*, 394-396.
 — empl. avec *avoir*, 396-402.
 — des v. transit. dir., 395.
 — des v. trans. indir., 397.
 — des v. intrans., 395, 397.
 — des v. impers., 939.
 — des v. passifs, 395.
 — des v. pronom., 934-938.
 — suivi d'un infinitif, 940.
 — suivi d'un v. s.-ent., 942.
 — suivi d'une prop. s.-ent., 944.
 — précédé de *le* (cela), 943.
 — préc. d'une loc. collect., 949.
 — préc. de *en* partitif, 946.
 Part. approuvé, attendu, etc., 929.
 — *coûté, valu, pesé*, 931-933.
 — *vécu, dormi, régné*, 944.
 — précédé de *le peu*, 948.
 — préc. d'un adv. de quant., 947.
 Parties du discours, 38.
 Partitif (sens), 89.
 Partout, par tout, 973.
 Pas, point (suppression de), 987, 988.
 Pascal, 112.
 Passé, 241, 245, 361, 367, 380.
 — simple, temps prim., 336.
 — comp., 246, 251, 899-903.
 — antér., 248-254.
 — — et plus-que-parf., 252.
 Pas un, 144, 188.
 Pastorale (poésie), 1245.
 Péjoratifs, noms, adj., verbes, 471, 473, 475.
 Peler, 344.
 Pénal, 112.
 Pendule, 656.
 Pensée (fig. de), 1122-1135.
 Pensées (qualités des), 1059-1071.
 Péripéties d'un poème, 1225.
 Période, 659.
 Périphrase, 1124.
 Péroration, 1290.
 Personne, 41, 44, 180.
 — pron. ind., 178, 180, 843.
 — dans les verbes, 272, 992.
 Personnes grammaticales, 153.
 Peser, 933.
 Peu, le peu, 147, 873, 874, 948.
 Pied-à-terre, 643.
 Pire, pis, 119, 124, 968.
 Plaidoyer, 1281.
 Plaire et ses compos., 339(73), 372.
 Plan, 1073; modèles, 1076, 1077.
 Plates (rimes), 1199.
 Plein, 713.
 Pleuvoir, 339 (28).
 Pléonasme, 322, 803, 1113.
 Plupart (la), 707, 873, 951.
 Pluriel (formation du), 71-79, 110-113.
 — des mots en *ail, al, au, eu, ou, s, x, z*, 73-76, 111-113.
 — des adj. comp., 730, 735.

- Plur. des noms comp., 641-646.
 — des mots invar., 664.
 — des noms de lettres, chiffres, etc., 664.
 — des noms étrangers, 666-669.
 — des noms propres, 637-639.
 — dans les verbes, 271.
 — des infinitifs empl. comme noms, 665.
 Plus de, plus que, 978.
 Plus d'un (accord du verbe après), 875.
 Plusieurs, 136, 179.
 Plus-que-parf., 247, 252, 920.
 — du subj., 381, 917.
 Plutôt, plus tôt, 961.
 Poésie, 1179; genres, 1206.
 Poésie lyrique, 1207.
 — épique, 1218, 1218 bis.
 — dramatique, 1219-1240.
 Poindre, 339 (74).
 Point, 986, 987.
 Point, signe de ponct., 1047.
 — exclamatif, 1049.
 — interrogatif, 1048.
 — virgule, 1045.
 Points suspensifs, 1052.
 Ponctuation, 1041-1056.
 Positif dans les adj., 116.
 — dans les adv., 409.
 Possible (le plus, le moins), 711.
 Pour, 1017, 1018.
 Pourquoi, 1029.
 Pourvoir 339 (29).
 Pouvoir, 339 (30), 264, 268, 364.
 Préfixes, 459-463.
 Précision du style, 1099.
 Premier, unième, 135.
 Prendre, 204, 339 (75), 373.
 Préposition, 412-419, 999-1025.
 Prépositions sans complément, devenant adverbes, 1022.
 — répétées, à, de, en, 1023.
- Prépositions (répétition obligatoire et répét. défendue des), 1024.
 — devant les compl. du v., 45, 611, 879.
 — que régissent les adj., 747
 — (compl. commun à deux), 1021.
 Près de, prêt à, 1001.
 Présent, 240, 243.
 — de l'indic., 243, 335, 382, 896.
 — — employé pour le fut., 897, 902.
 — — empl. pour l'imparf., 921.
 — du cond., 262, 353, 906.
 — du subj., 384.
 — de l'infin., 332, 883-895.
 Prévaloir, 339 (31), 364.
 Prévoir, 339 (32).
 Priorité, 857.
 Proche, 712.
 Profès, 104.
 Promouvoir, 339 (33).
 Prône, 1275.
 Pronom, 45, 151-202, 790-857
 — (emploi du), 790-794
 — (répétit. d'un même pron. dans une phrase), 791.
 — sujet, 160, 208, 322.
 — attribut, 215.
 — complément, 226.
 — — dir. ou indir., 222
 Pronoms personnels, 153-163.
 — — sujets (emploi des), 794-797.
 — — — (répétition des), 797.
 — — compléments (emploi des), 797-817.
 — — — (place des), 797.
 — — — avec l'impératif (place des), 797
 798, 799.

Pronoms personnels compl. (répétition des), 800.
 — démonstr., 167-171, 199.
 — — (empl. des), 819-826.
 — possessifs, 163-167.
 — — (empl. des), 817-819.
 — relatifs, 171-178, 222.
 — — (empl. des), 826-843.
 — interrogat., 171-178, 199.
 — indéfinis, 178-193, 199.
 — — (empl. des), 843-857.
 — pouvant avoir des compléments, 199.
 Prononciation, 1038.
 Proposition (dans un discours), 1285.
 — indépendante, 621.
 — principale, 622, 911.
 — subordonnée, 623, 630-634, 911.
 — — (verbe au subj. dans la), 912.
 — — (verbe au subj. ou à l'ind. dans la), 914.
 — — (verbe à l'ind. ou au conditionn. dans la), 913, 919-923.
 — — ses différ. sortes, 624.
 — — compl. d'objet, 226, 631.
 — — compl. de circ., 632.
 — — compl. de nom ou de pron., 633.
 — — relative, 633.
 — — sujet, 624.
 — — attribut, 624.
 — infinitive, 626, 627, 630, 893.
 — participe, 628.
 — incise ou intercalée, 625.
 — elliptique, 617, 984, 996.
 Propositions coordonnées, 634.
 Prose, 1254, 1255, 1302.
 Prosopopée, 1134.
 Pureté du style, 1097.

Q.

Q, prononciation, 1038.
 Quable, finale, 563.
 Qualités des pensées, 1059.
 Quand, quant, 1031.
 Quand, adv., 403.
 Quantité de, 147, 873, 951.
 Que, pron., 173, 175, 176, 827, 831-834.
 Que, conjonction, 1025.
 — son empl., 631, 1032, 1033.
 Que, adverbe, 959.
 Quel, adj. ind., 136.
 Quelconque, 136, 141.
 Quel, quelle, . . . , 148, 150.
 Quelque, adj. indéfini, 136.
 Quel que, 145, 776.
 Quelque, adverbe, 778.
 Quelque . . . que, 779.
 Quelque chose, pron. ind., 178, 184, 196.
 Quelqu'un, 178, 845.
 Quérir, 339 (17).
 Qui, 173, 176, 827, 830.
 — suj. ou compl., 828.
 — en tête d'une prop. interr. ou exclam., 838.
 Qui que ce soit, 178.
 Quiconque, 178, 187, 850.
 Quoi, 173, 176, 834, 840.
 Quoi que ce soit, 178.
 Quoique, quoi que, 1030.

R.

R, rédupl., 536; pron., 1038.
 Racine, 437, 440.
 Radical, 39, 40, 275, 280.
 Rapports exprimés par les prépositions, 415, 416.
 Récit, 1239.
 Reconnaissance (drame), 1228.
 Recouvrer, recouvrir, 517.
 Redû, 365.
 Redoublées (rimes), 1201.
 Refrime, 375.

- Réfutation, 1289.
 Régat, 75.
 Régné, 944.
 Rejaillir, 359.
 Rejet (poésie), 1204.
 Repaître, 339 (76).
 Repartir, répartir, 518.
 Replet, 102.
 Répétition, fig. de style, 1115.
 Requérir, 360.
 Réquisitoire, 1281.
 Résoudre, 339 (77).
 Rester, verbe intrans., 296.
 Rien, nom, 190.
 — pron. indéf., 178, 190, 196, 851, 992.
 Riche (rime), 1196.
 Rime, 1183, 1190, 1191.
 Rire, 339 (78), 375.
 Rôles ou pers. grammat., 153.
 Roman, 1291; ses différents groupes, 1292.
 — historique, 1296.
 — de mœurs, 1297.
 — de voyages, 1293.
 — scientifique, 1293.
 — d'aventures, 1294.
 Roman-feuilleton, 1294.
 Romance, 1217.
 Roux, 106.
- S.
- S, rédupl., 547; prononc., 1038.
 Sans que (non suivi de *ne*), 990.
 Satire, 1253.
 Sauf, 713.
 Savoir, 339 (34); son emploi au subj. pour l'ind., 916.
 Scarlatine, 109.
 Scène, 1235.
 Se, soi, 154, 159, 160, 222, 814-817.
 Se, ce, 167 (Rem. II).
 Sec, 108.
 Second, deuxième, 135.
 Sembler, verbe intrans., 296.
 Semi, mi, 718-722.
 Sens des noms composés, 643.
 Sens des compl. du verbe, 218, 223, 228.
 — des verbes, 291.
 — propre et sens figuré, 480, 481, 483.
 — dérivé, 482, 483.
 Sentir, 358.
 Sentiment, 1057.
 Seoir, 339 (35).
 Ses, ces, 129.
 Si, conj., 420, 1027.
 — accompagn. un verbe, 904.
 — adverbe, 960, 985.
 — et aussi, 976, 977.
 Sien, attribut, 131.
 Siennes (faire des), 818.
 Signes orthographiques, 29.
 Singulier, 71.
 — dans les verbes, 271, 382.
 Singulier collectif, 52.
 Soi, 159, 814-817.
 Soi-disant, 928 bis.
 Solécismes, 1040.
 Son, sa, ses, 128, 753, 849.
 Son simple, 7, 10.
 Souffrir, 359.
 Soupirail, 75.
 Sourdre, 339 (79).
 Sourire, 375.
 Style, 1092.
 — (qualités du), 1094.
 — (différ. genres de), 1135.
 — simple, tempéré, élevé, 1141-1143.
 — épistolaire, 1159.
 Subjonctif, 237, 911.
 — (emploi du), 912, 914, 915.
 — (choix des temps du), 918.
 Suffire, 339 (80).
 Suffisante (rime), 1197.

- Suffixes, 463, 466-478.
 — du nom, 468, 469.
 — de l'adj., 468, 472.
 — du verbe, 468, 475.
 — de l'adverbe, 468, 477.
 — leur origine, 466.
 — augmentat. diminut., 471.
 Suite (de), tout de suite, 969.
 Suivies (rimes), 1199.
 Suivre, 339 (81).
 Sujet du verbe, 206-214.
 — de la proposition, 613.
 — (place du), 607.
 — simple, multiple, 618.
 — apparent et suj. réel, 209, 301.
 — logique et sujet grammatical, 616.
 — comm. à plus. verbes, 212.
 — (compléments du), 615.
 — formé d'infinitifs, 860.
 — formé d'un collect., 871, 872.
 — le plus rapproché (accord avec le), 862.
 — récapitulatif, 863.
 Sujets (mots pouvant être), 208, 673.
 — de pers. différentes, 857.
 — joints par *ou*, *ni*, 701, 858.
 — — par *comme*, *avec*, 702, 864, 865.
 — joints par *moins que*, *plus que*, 866.
 — synonymes, 862.
 — form. une gradation, 862.
 Sujets de style, 1144.
 Superlatif de l'adjectif, 115, 120-123, 125.
 — absolu, 121.
 — relatif, 122.
 — de l'adverbe, 409-412.
 Supposé, 929.
 Suprême, superl., 125.
 Surseoir, 339 (36).
 Surtout, sur tout, 973.
 Syllabe, 26-29.
 — muette, sonore, 28.
 — (formation de la), 26.
 Syllepse, 947, 1114.
 Synonymes, 520-525.
 Syntaxe, 1.
- T.
- T, réduplic., 538; pron., 1038.
 T euphonique, 324.
 Tableau des modes et des temps des verbes, 257.
 — des temps primitifs et dérivés, 337.
 — récapitulat. d'anal. grammaticale, page 211.
 — synoptique des fonctions des mots, page 212.
 — de correspond. des temps de l'ind. ou du conditionn. et du subj., 917.
 Taire, 339 (82).
 Tant, autant, 976, 977.
 Tant de, 873.
 Te, 154, 160, 222, 795, 799, 803.
 Té, tée, finales de noms, 569.
 Tel, adj. indéf., 136, 179, 780, 781.
 — pron. indéfini, 179, 191.
 Tel quel, 782.
 Temps, 239.
 — simples, 258.
 — composé, 258, 259.
 — surcomposés, 270, 401.
 — simples et composés (correspondance des), 262.
 — absolus, relatifs, 257.
 — (formation des), 330-338
 — primitifs, dériv., 330, 331.
 — leur emploi dans les prop. subordonnées, 917-923.
 Tenir, 339 (18), 357.
 Terminaisons des mots, 39, 41.

Terminaisons des verbes, 273.
 — 1^{re} pers., 323, 377, 383.
 — 2^e pers., 347, 364, 377.
 — 3^e pers., 324, 364, 368, 377.
 — grammaticales, 41.
 — de dérivation, 41, 463.

Tien, attribut, 131.

Tiret, 1055.

Tistre, tisser, 339 (83).

Toi (voir *te*).

Tout, nom, 189.

— adj. ind., 136, 179, 189, 783-790.

— dans *tout autre*, 785.

— pron. indéfini, 179, 189, 196.

— adverbe, 783, 784, 786.

— devant un nom, 783, 786-788.

Tout à coup, tout d'un coup, 970.

Tout de suite, de suite, 969.

Tragédie, 1221.

Traire, 339 (84).

Trait d'union, 34, 385, 586, 587.

— entre *celui*, *celle*, et les partic. *ci*, *là*, 169.

Traité littéraires, 1303; scientifiques, 1305, moraux et philosophiques, 1306.

Transitions, 1091.

Travail, —s, travaux, 75, 78.

Tréma, 32, 582-586.

Tressaillir, 359.

Trisyllabe, 27.

Trop de, 707, 873.

Ture, 108.

U.

U, prononc., 1038.

û, 365.

Un, art., 88.

— adj. qual., 143.

— adj. num. card., 133.

Un, pas un, adj. indéfini, 142-144.

Un, pas un, pron. indéf., 188.

Un (1'), 178, 854.

Un l'autre (1'), 178, 316, 856.

Un de, un des, 870.

Unième, 135.

Unité du sujet, 1079.

Unités (règle des trois), 1240.

V.

V, prononc., 1038.

Vaincre, 339 (85).

Valoir, 339 (37), 364.

Valu, part. passé, 932.

Vantail, 75.

Vécu, 944.

Vénéneux, venimeux, 519.

Vengeur, 107.

Venir, v. mod., 264, 300, 357.

— dev. un infinitif, 205, 267.

Ventail, 75.

Verbe, 202-386, 857-923.

Verbes composés, 205, 891.

— auxiliaires, 260.

— réguliers, 277.

— irréguliers, 278, 338, 339, 361-368.

— défectifs, 279.

— nouveaux, 282.

— transitifs, 291, 292, 293, 296, 397.

— intransitifs, 294, 295.

— — employés impersonnellement, 304.

— impersonnels, 301-306.

— actifs, 291, 306.

— passifs, 307-309, 311, 312.

— pronom., 313, 315, 317.

— simplement pronom., 317.

— pronominaux par nature, 317, 938.

— — passifs, 317.

— réfléchis, 314, 315.

- Verbes réciproques, 314, 316.
 — prenant l'aux. *avoir*, 293, 297, 298.
 — — *être*, 298, 319.
 — conjugués négativement, 321, 328-329.
 — — interrogativem., 322-328.
 — accomp. de *si*, 904, 905.
 — en *cer*, 340; en *ger*, 341.
 — genre de *lever*, 342.
 — genre de *céder*, 345.
 — en *eler*, *eter*, 343.
- Verbes *acheter*, *becqueter*, etc., 344.
 — en *yer*, *éer*, *ier*, *ouer*, *uer*, 346-354.
 — en *aillir*, *euillir*, *frir*, *ouvrir*, 359.
 — en *oir*, 362-368, 559.
 — en *oire*, 559.
 — en *andre*, *endre*, 553.
 — régul. en *dre*, 368.
 — terminés par *ttre*, 369.
 — en *indre*, *soudre*, 370.
 — en *ire*, 375.
 — empl. comme noms, 49, 479, 665, 895.
 — en *âtre*, *ôître*, 372.
 — avec sujets de personnes différentes, 857.
 — — unis par *ou*, *ni*, 858.
 — ne prenant pas *de* devant l'infinitif complém., 888.
 — prenant *à*, *de*, 889.
- Vers, préposition, 413.
 Vers français, 1181.
 — (différ. sortes de), 1185.
 Versification, 1180.
- Vêtir, 339 (19).
 Vice, vis, visse, 499.
 Vieux, vieil, vieille, 106.
 Vingt, 754.
 Virgule, 1043, 1044.
 Vis-à-vis, vis-à-vis de, 1019.
 Vitrail, 75.
 Vivre, 339 (86).
 Voici, voilà, 1002, 1003.
 Voile, 657.
 Voir, 339 (38).
 Votre, vos, 128.
 — — pour *ton*, *ta*, *tes*, 130.
 Vôte, attribut, 131.
 Vouloir, 339 (39), 364.
 Vous, 154, 160, 162, 222.
 — pour *tu*, 162.
 Voyelles, 4-8.
 — simples, composées, 8, 9.
 — brèves, longues, nasales, 9, 10.
- Vu, préposition, 929.
- W.
 W, consonne, 16.; pron., 1038.
- X.
 X, cons., 17; pron., 1038.
- Y.
 Y, voyelle, 6; prononc., 1038.
 Y, pron. pers., 154, 157, 160, 196, 799, 808, 809, 811.
 — (emploi de), 808, 809, 811.
 — compl. indir., 222.
 Y compris, 929.
- Z.
 Z, prononciation, 1038.

PREFACE.

Cet ouvrage est destiné aux élèves qui connaissent le programme de 4^e année de l'enseignement primaire. Il fait suite à notre *Cours élémentaire de langue française*, reproduit complètement notre *Cours moyen*, déjà approuvé, et contient, en outre, toutes les additions jugées nécessaires ou utiles aux élèves du cours supérieur. (1)

Il est entièrement conforme à la nouvelle nomenclature grammaticale imposée aux écoles de France en 1910 et adoptée déjà par plusieurs auteurs canadiens. Tout en tenant compte de l'arrêté ministériel du 26 février 1901, relatif à la simplification de la syntaxe française, nous avons cru sage, pour son interprétation, de nous ranger à l'avis de la plupart des grammairiens : cette décision de l'autorité universitaire française ne réforme pas l'orthographe, quoi qu'on en ait dit ; les règles restent telles qu'elles étaient auparavant, et quiconque ne les applique pas fait un *faute*, tolérée, il est vrai, dans certains examens, mais qui n'en reste pas moins une faute. Il importe donc que ces règles continuent à figurer dans les grammaires et qu'au moins les élèves qui ont eu le certificat d'études primaires élémentaire les approfondissent comme par le passé. Nous publions ces tolérances en supplément, trouvant choquante la disposition adoptée par certains auteurs de faire suivre une règle de ces mots : *Actuellement il y a liberté d'en tenir ou de n'en pas tenir compte*. "Pourquoi, dans ce cas, me fatiguer à l'apprendre?" pensera tout naturellement l'élève.

Nous avons placé une *maxime* ou *pensée chrétienne* en tête de chacune des pages des *exercices* et nous en avons classé un bon nombre à la fin de l'ouvrage de manière à en offrir un choix suffisant au maître et aux élèves. L'une de ces pensées devra être inscrite au commencement des devoirs de la journée ; il

(1) Nous n'avons pas voulu publier un ouvrage spécial pour le cours supérieur afin d'éviter la multiplicité des manuels, qui offre de graves inconvénients, surtout dans les écoles où le nombre des classes est peu élevé. Cependant nous avons séparé la *théorie* des *exercices proprement dits*. La pagination des deux parties est indépendante et elles peuvent être reliées séparément pour ceux qui le trouveraient préférable.

serait même excellent de la mettre au tableau noir après l'avoir expliquée avec soin et de l'y laisser tout le jour sous les yeux de la classe. Nos écoles sont *chrétiennes* avant tout, il faut donc que la religion et la morale de l'Évangile dominant l'enseignement tout entier, imprégnant d'une façon durable l'intelligence et le cœur des élèves. Le plus souvent possible, nous avons choisi comme exercices des sujets ou des phrases qui permettent de donner, même à l'enseignement de la grammaire, un caractère éducatif et chrétien.

Les définitions et les règles ont été réduites au minimum dans chaque cours et ont été disposées suivant un ordre qui nous a paru rationnel. Celles qui se trouvent dans notre *Cours élémentaire* sont reproduites textuellement dans le présent volume et imprimés en petit texte (caractère gras) en tête de chaque leçon. Celles qui sont spéciales au cours moyen et au cours supérieur se distinguent facilement par la grosseur différente du texte. Cette disposition permet aux élèves de revoir facilement ce qu'ils ont appris en 3^e et 4^e année et délimite exactement le programme de chaque cours.

La méthode *inductive*, qui va de l'exemple à la règle, et qui s'appuie sur les faits pour constater les lois, méthode préconisée et employée à juste titre par beaucoup de maîtres, surtout dans les classes élémentaires, n'a pas été suivie dans ce manuel pour ne pas le rendre plus volumineux ; mais un petit exercice d'interversion permettra d'appliquer, quand on le voudra, ce mode d'enseignement, en se servant de notre ouvrage.

Nous donnons des exercices orthographiques formés de phrases détachées. Il est impossible de s'en passer. Mais nous les avons complétés par des textes suivis qui intéressent davantage les élèves et les préparent mieux à la rédaction ; nous avons, de plus, réservé une place importante aux exercices de style. Cet ouvrage n'est pas seulement une *grammaire* ; c'est surtout un *cours de langue*. Il suit l'heureux courant d'idées qui a remplacé les subtilités orthographiques par des exercices divers conduisant à la connaissance pratique du français.

Convaincus du précieux concours que l'étude des morceaux choisis peut apporter à l'enseignement de la morale, de la lecture, de l'orthographe et surtout de la composition française, nous en offrons un bon nombre empruntés aux meilleurs écrivains.

Chaque série d'exercices débute par une lecture qui doit être expliquée au triple point de vue du *sens*, de la *forme* et de l'*orthographe*. Les questions qui la suivent en facilitent l'explication et préparent les élèves à répondre avec intelligence à celles qui sont posées dans les examens. On pourra très avantageusement donner ces lectures en dictées, de même que les exercices en texte suivi et les morceaux de récitation disséminés dans l'ouvrage. Mais on ne devra le faire qu'après l'étude préalable des textes. Il importe, en effet, que la première image d'une expression nouvelle placée sous les yeux de l'élève soit exacte, car elle est la plus durable; n'est-ce pas une aberration d'imprimer d'abord dans l'esprit des formes défectueuses dont il faudra faire disparaître la trace pour y substituer la véritable physionomie des mots?

A la partie purement grammaticale, nous avons ajouté de nombreux exercices de *vocabulaire*, d'*élocution*, d'*invention*, de *permutation*, de *composition de phrases*, d'*observation* et de *réflexion*, ainsi que des exercices sur les *préfixes*, les *suffixes*, les *familles de mots*, les *racines grecques et latines*, les *homonymes* et les *synonymes*... Tous ces exercices, outre leur utilité au point de vue orthographique, meublent la mémoire de l'élève, éveillent son intelligence, l'habituent à se rendre compte des mots, forment son jugement et l'amènent naturellement à la composition française.

La *rédaction* proprement dite tient une grande place dans cet ouvrage : n'est-ce pas un des exercices les plus importants de l'école primaire? On sait la difficulté qu'éprouvent les élèves pour s'exprimer correctement. En outre, ils ont *peu d'idées*; aussi on ne saurait exiger qu'ils découvrent eux-mêmes toutes celles que comporte un sujet; il est donc nécessaire de les leur suggérer par une préparation orale sérieuse. C'est pour leur faciliter cette recherche que nous avons tracé, pour la plupart des rédactions, un plan qui leur servira de guide.

Nous donnons environ *trois cents* sujets de rédaction dont *cent vingt-cinq* sont *groupés* par *genres* à la fin de l'ouvrage. Si nous en faisons figurer au moins un dans chaque série d'exercices, ce n'est pas pour enlever au maître la liberté du choix, mais pour rappeler à son attention ce genre de devoirs et aussi parce que cette disposition permet de présenter la rédaction comme une ap-

plication de la *lecture expliquée* ou de la *gravure décrite*. La plupart des sujets choisis sont du domaine de la vie pratique et connus des élèves. On demande à ceux-ci d'exprimer ce qu'ils ont *vu, senti, compris*, ou de décrire des scènes dont ils auront été les témoins ou les acteurs. Les idées afflueront nombreuses, originales et justes, si le sujet *convient* aux élèves, s'il parle à leur cœur et à leur imagination, *est vraiment actuel et à leur portée*. Ce n'est pas en hiver qu'ils mettront une note *personnelle et vécue* dans la description de la moisson; ils peindront avec plus de satisfaction et d'aisance et sous des traits plus exacts la maison paternelle ou le bois voisin qu'une maison ou un bois quelconque.

Peu de *théorie*, mais *beaucoup de pratique*, telle est la méthode que nous préconisons pour la composition française. Dans beaucoup de classes, on se contente d'une rédaction par semaine; nous pensons que c'est insuffisant. Si l'on prétexte le peu de temps dont on dispose pour la correction individuelle, nous ferons observer qu'il vaut mieux y apporter moins de temps et présenter un compte rendu collectif. Nous conseillons fortement la *rédaction orale* rendue facile par les plans indiqués dans l'ouvrage. Elle intéresse vivement toute la classe, favorise la recherche des idées particulières et la correction du style, en supprimant la fatigue du travail écrit et la préoccupation de bien orthographier. Elle permet de traiter un grand nombre de sujets et de gagner beaucoup de temps. On peut d'ailleurs noter sur le champ, au tableau noir, les meilleures phrases, les faire relire, puis copier au besoin; cette copie en vaut une autre.

Il est avantageux de faire, *de temps en temps*, reproduire des textes lus en entier. L'attention spéciale que les élèves apportent à cette lecture grave dans leur esprit les pensées justes et les expressions correctes; sans cela, ils tournent longtemps dans le cercle restreint de leur pauvre vocabulaire. Mais il faut le plus souvent faire travailler à l'aide du plan, *après une préparation orale sérieuse* qui rendra le sujet moins aride; la lecture intégrale et exclusive du développement transformerait la rédaction en exercice de mémoire. *La rédaction orale ne doit pas remplacer la rédaction écrite*. Nul besoin d'attirer l'attention sur l'importance des *lettres*; les exercices de correspondance doivent être nombreux et variés.

Dans l'enseignement de la langue française, il faut donner à la conjugaison et à l'analyse logique et grammaticale toute la place qui leur convient. A la fin de chaque dictée, on ne manquera pas de faire analyser quelques expressions et de faire conjuguer plusieurs des verbes qui y figurent. Toutefois, ces exercices oraux ne suffisent pas, et si parfois on a abusé de l'analyse et de la conjugaison écrites, il ne faut pas cependant répudier complètement ces sortes de devoirs. L'expérience a montré que, sans exercices écrits, la conjugaison et l'analyse ne sont pas bien sues; les élèves hésitent et se trompent à chaque instant.

On comprend que dans un ouvrage qui doit rester plusieurs années entre les mains des élèves (4 ans au moins pour ceux du cours supérieur), il ait fallu présenter des exercices très nombreux et offrant une assez grande différence au point de vue de la difficulté. C'est au maître à choisir ceux qui conviennent à la force de ses élèves et au besoin à les modifier ou à les remplacer par d'autres mieux appropriés. Ils doivent toujours être en rapport avec le programme étudié précédemment. Il est très utile de faire *oralement* la plupart des exercices : on réserve pour le travail écrit les plus importants et ceux qui présentent le plus de difficultés.

Nous avons un chapitre spécial pour la prononciation et la correction du langage. On n'attache généralement pas assez d'importance à la question du bon langage. Il serait vraiment regrettable que des jeunes gens qui *savent* leur grammaire et ont terminé le cycle des études primaires ne prissent pas la peine de parler correctement leur langue maternelle.

C'est à dessein que nous avons donné un caractère *très simple* aux questions posées à la suite des *lectures* de cet ouvrage; la plupart sont destinées aux élèves du cours moyen, plutôt qu'à ceux du cours supérieur. Pour ces derniers, on est libre de préparer des questions plus difficiles et de faire étudier les morceaux choisis à un point de vue plus littéraire. (1)

Des gravures ornent ce cours de langue française. Elles le rendront plus attrayant et, de plus, fourniront le thème de leçons de choses, d'exercices d'observation et de rédaction qui intéresseront et instruiront à la fois.

(1) On trouvera dans nos *Lectures littéraires* des sujets d'analyse critique pour les élèves du cours supérieur.

EXTRAIT

D'UNE LEÇON DE CET OUVRAGE

avec indication des caractères typographiques employés pour les différents cours.

COURS ELEMENTAIRE (Revision).

[Texte tiré de notre Cours élémentaire de langue française.]

239. — Le temps est la forme que prend le verbe pour marquer à quel moment se rapporte l'état ou l'action dont on parle.

Il y a trois temps principaux : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

COURS MOYEN.

249. — Le **futur simple** exprime simplement une action qui aura lieu :

Dieu récompensera chacun selon ses œuvres.

250. — Le **futur antérieur** exprime une action qui aura lieu avant une autre :

Emile aura terminé son devoir quand midi sonnera.

COURS SUPERIEUR.

a) Règles ou remarques plus importantes :

252. — Le *plus-que-parfait* ne diffère du *passé antérieur* que par une nuance légère :

J'avais fini quand vous arrivâtes signifie : *Lorsque vous arrivâtes, j'avais fini depuis un temps indéterminé* (un mois, un jour, une seconde, etc.).

Dès que j'eus fini, vous arrivâtes, signifie : *Je venais juste de finir quand vous arrivâtes.*

b) Règles ou remarques moins importantes, explications :

257. — Le *présent*, le *futur simple*, le *passé simple*, le *passé composé*, sont appelés **temps absolus**, parce qu'ils expriment simplement le temps; l'*imparfait*, le *passé antérieur*, le *plus-que-parfait*, le *futur antérieur* sont appelés **temps relatifs**, parce qu'ils expriment le temps par rapport à une autre époque indiquée dans la phrase.

COURS DE LANGUE FRANÇAISE

NOTIONS PRELIMINAIRES.

LA GRAMMAIRE.

1. — La Grammaire est l'ensemble des règles qu'il faut observer pour *parler et écrire* correctement.

Remarque. — Il y a trois parties dans la grammaire :

1° La **lexicologie**, ou science du vocabulaire, c'est-à-dire de l'origine, de la formation et de la valeur des mots;

2° La **morphologie**, ou science des diverses formes grammaticales que prennent les mots;

3° La **syntaxe**, ou science de l'arrangement des mots et de la construction des propositions et des phrases.

La première partie de cet ouvrage a surtout pour objet l'étude de la *lexicologie* et de la *morphologie*, bien qu'elle contienne aussi quelques règles simples de *syntaxe*; la deuxième partie est entièrement consacrée à la *syntaxe*.

2. — Nous exprimons nos pensées par la parole et par l'*écriture* au moyen de *phrases*.

Les phrases se composent de mots. Les mots écrits se composent de lettres.

ALPHABET.

3. — Il y a vingt-six lettres dans l'alphabet français : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z.*

Les lettres se divisent en *voyelles* et en *consonnes*.

Remarque. — Selon l'appellation ancienne ou orthographique, on nomme les lettres de l'alphabet : *â, bê, cé, dê, é, effe, gé, ache, i, ji, kâ, elle, emme, enne, ô, pé, ku, erre, esse, té, u, vé, double vé, ixe, i grec, zède.* Dans ce cas, *f, h, l, m, n, r, s,* sont toujours du féminin et exigent la liaison et l'élision, tout comme *a, e, i, o, u, x, y* :

L'f, l'h, l's, l'x.

D'après l'appellation moderne, ou phonétique, les lettres de l'alphabet se nomment : *a, be, ke, de, e, fe, gue, he, i, je, ke, le, me, ne, o, pe, ke, re, se, te, u, ve, double ve, xe, i, ze.* Tous ces noms phonétiques, y compris *é, è, an, in, un, eu, on, ou, oi, che, gne, ille (ye),* sont du masculin et n'admettent ni élision ni liaison :

Le a, ce an, des oi, ces eu, le f, le h, le s, le x.

VOYELLES.

4. — Les voyelles servent à représenter les différents sons de la voix.

Il y a six voyelles : *a, e, i, o, u, y.*

5. — Il y a trois sortes d'*e* :

L'e muet, comme dans *tableau, leçon, porte.*

L'e fermé, comme dans *café, rocher, nez.*

L'e ouvert comme dans *procès, sifflet.*

6. — La voyelle *y* a la valeur de deux *i* quand elle est précédée d'une autre voyelle et qu'elle se trouve dans le corps d'un mot :

Citoyen, pays, essuyer.

Exceptions : *Bayard, Bayonne, Cayenne, La Haye.*

7. — Les voyelles *a, e, i, o, u, y* sont dites *voyelles simples* parce qu'elles font entendre un *son simple*. *Y* fait exception lorsqu'il a le son de deux *i*.

8. On appelle **voyelle composée** un groupe de lettres formé par la réunion de plusieurs voyelles faisant entendre néanmoins un son simple :

Paul, reine, fait.

Les principales voyelles composées sont :

<i>Voyelles.</i>	<i>Equivalents.</i>	<i>Exemples.</i>
<i>ai</i>	e muet	<i>faisant</i>
<i>ai</i>	é	<i>gai</i>
<i>ai</i>	è	<i>lait</i>
<i>ei</i>	è	<i>peine</i>
<i>au</i>	o	<i>Paul</i>
<i>au</i>	ô	<i>sauLe</i>
<i>eau</i>	ô	<i>peau</i>
<i>eu</i>	eu (fermé)	<i>feu</i>
<i>eu</i>	eu (ouvert)	<i>leur</i>
<i>ou</i>	ou	<i>cou</i>
<i>æ</i>	é	<i>œcuménique</i>
<i>ao</i>	a	<i>paon</i>

9. — Les voyelles *simples* ou *composées* peuvent être *longues* ou *brèves*.

a est bref dans *patte* et long dans *pâte*.

e est bref dans *trompette* et long dans *tête*.

i est bref dans *titre* et long dans *épître*.

o est bref dans *pomme* et long dans *côte*.

u est bref dans *lutte* et long dans *mûre*.

eu est bref dans *jeune* et long dans *jeûne*.

ou est bref dans *tour* et long dans *coût*.

10. — On appelle **voyelle nasale** un groupe de lettres formé d'une voyelle suivie d'une *n* ou d'une *m*. La voyelle *nasale* termine un mot ou est suivie d'une consonne :

Tan, lin, don, alun, nom, conter, pomper.

Dans *inanimé*, il n'y a pas de voyelle nasale.

Les principales voyelles nasales sont :

1° *An, am, en, em, aen, aon* (banc, camp, entente, empire, Caen, faon) ;

2° *En, in, im, ain, aim, ein, eim* (lien, pin, timbre, pain, faim, rein, Reims) ;

3° *On, om* (ton, ombre) ;

4° *Un, um, eun* (commun, humble, à jeun).

Remarque. — Les voyelles nasales font entendre un *son simple* formé par la modification des voyelles pures *a, è, o, eu*.

Les voyelles **in** et **un** sont des modifications de *è* et de *eu*, et non de *i* et de *u* comme l'examen de leur forme pourrait le faire croire. Le français ne possède ni *i* ni *u* nasal.

11. — On appelle **diphthongue** la réunion de deux ou plusieurs voyelles faisant entendre *dans la même syllabe* deux sons différents :

Ia dans *Lia* est une *diphthongue*.

12. — Les voyelles **initiales** des diphthongues sont *i, u, ou*.

DIPHTHONGUES DE **i**. — *ia* : *nia* ; *ié* : *lié* ; *iè* : *fièvre* ; *iai* : *niai* ; *io* : *fiote* ; *iou* : *Riou* ; *ieu* : *lieu* ; *ian* : *viande* ; *ien* : *bien* ; *ion* : *lion*.

DIPHTHONGUES DE **u**. — *uè* : *ruelle* ; *ui* : *fui* ; *uin* : *juin*.

DIPHTHONGUES DE **ou**. — *oua* : *ouate* ; *ouè* : *fouet* ; *ouai* : *Douai* ; *oui* : *Louis* ; *oa* : *joaillier* ; *oi* : *roi* ; *ua* : *loquace* ; *ouen* : *Rouen* ; *ouin* : *babouin* ; *oin* : *foin*.

CONSONNES.

13. — Les consonnes servent à *modifier les sons* représentés par les voyelles.

Il y a vingt consonnes simples : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z*.

14. — La lettre *h* est *muette* lorsqu'elle est nulle pour la prononciation :

L'horloge, les habits.

15. — La lettre *h* est *aspirée* quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui la suit :

La hache, des héros.

Remarque. — La liaison et l'élision n'ont jamais lieu devant l'*h aspirée*. L'aspiration est plus faible en français que dans certaines autres langues, l'*anglais* en particulier.

16. — Le **w** n'est pas une lettre française, mais on le rencontre souvent par suite de l'invasion des mots étrangers dans notre langue. Dans les mots anglais, il se prononce *ou* : *William*; dans les mots allemands, il se prononce *v* : *Westphalie*.

17. — La consonne **x** est une lettre double quant à la prononciation; elle équivaut à *cs* ou *gz* : *fixe*, *Xavier*.

Elle est quelquefois simple et équivaut à *s* ou à *z* : *diX*, *diXième*.

18. — On appelle consonne **double** un groupe de lettres formé par la répétition d'une consonne : *mm*, *nn*, *ss*.

Pomme, *Anne*, *chasseur*.

Les éléments de la consonne double appartiennent à deux syllabes différentes :

Pas-sage, *car-ré*.

19. — On appelle consonne **composée** un groupe formé par la réunion de plusieurs lettres s'énonçant en une seule articulation : *ch*, *gn*, *ph*, *th*, *ill*.

Chat, *peigne*, *phlox*, *thym*, *taille*.

20. — Parmi les consonnes, on distingue :

1° Les **dentales** qui se prononcent avec les dents : *d*, *t*, *s*, *z*.

2° Les **gutturales** qui se prononcent avec le gosier : *c*, *k*, *g*, *j*, *q*, *ch*.

3° Les **labiales** qui se prononcent avec les lèvres : *b*, *p*, *v*, *f*.

4° Les **linguales** qui se prononcent avec la langue : *l*, *r*.

5° Les **nasales** qui se prononcent du nez : *m*, *n*, *gn*.

21. — Les consonnes linguales *l* et *r* sont appelées **liquides**, parce qu'elles *coulent* facilement dans la prononciation en se joignant aux autres consonnes, spécialement *p*, *b*, *c*, *g* :

Pleur, *bleu*, *cri*, *grue*.

22. — *N* et *l* sont dites **mouillées** quand leur articulation est modifiée par l'adjonction d'un *i* très faible :

Campagne, travailleur (*gn* est la forme qu'on donne à l'*n* mouillée et *ill* celle qu'on donne à l'*l* mouillée).

L'usage tend à faire prononcer l'*l* mouillée comme on prononce *y* : *travailleur* = *trava-yeur* (au lieu de *trava-lieur*).

23. — Certaines consonnes sont appelées **douces** ou **fortes** suivant l'intensité de leur prononciation.

CONSONNES DOUCES : *b, d, g, v, z, j.*

CONSONNES FORTES : *p, t, c, f, s, ch.*

24. — Les consonnes *f, v, — s, z, — ch, j*, sont appelées **sifflantes** parce que leur prononciation est accompagnée d'un sifflement qu'on peut prolonger.

Les consonnes *p, b, — t, d, — c, g*, sont appelées **explosives** ou **instantanées**, car leur articulation se fait par une sorte d'*explosion* de la voix qui ne peut se prolonger.

25. — On appelle **diphthongue-consonne** un groupe de deux ou trois consonnes se prononçant ensemble quoique faisant entendre distinctement leurs articulations :

Bl, cl, cr, gr, sc, st, spl, sv.

La plupart des *diphthongues-consonnes* sont formées par les *consonnes liquides* et la *sifflante s*.

x est une *diphthongue-consonne*.

SYLLABES.

26. — On appelle **syllabes** les sons qui frappent l'oreille quand on prononce un mot.

Ainsi *vérité* a trois syllabes : *vé-ri-té*.

Remarque. — Chaque syllabe est formée d'une voyelle seule ou d'une réunion de voyelles et de consonnes qui se prononce en une seule émission de voix :

A-mi, é-té, la, fil, craint, strict.

27. — Un mot d'une seule syllabe s'appelle **monosyllabe** : *cri, blanc*.

Un mot de deux syllabes s'appelle **dissyllabe**; un mot de

trois syllabes, **trissyllabe**; un mot de plusieurs syllabes, **polysyllabe**.

A-bri est dissyllabe, *pré-mu-nir* est trissyllabe, *in-fa-illi-bi-li-té* est polysyllabe.

28. — On appelle syllabe **muette** une syllabe qui ne se prononce pas ou ne se prononce que très légèrement; elle est formée d'un *e* muet.

Dans *lu-ne*, la syllabe *ne* est muette.

On appelle syllabe **sonore** une syllabe formée d'une voyelle sonore.

Dans *pasteur*, **pas** et **teur** sont des syllabes sonores.

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

29. — Les signes orthographiques sont des caractères qui, sans être des lettres, font partie de l'orthographe de certains mots.

Les signes orthographiques sont : les *accents*, l'*apostrophe*, le *tréma*, la *céduille* et le *trait d'union*.

30. — Il y a trois sortes d'accents :

1° L'accent aigu (´), qui se place sur la plupart des *e fermés*, comme dans *répété*, *piété*.

2° L'accent grave (`), qui se place sur certains *e ouverts*, et quelquefois sur les lettres *a*, *u*, comme dans *complète*, *à*, *où*.

3° L'accent circonflexe (^), qui se place sur la plupart des voyelles longues, comme dans *trône*, *âge*.

31. — L'apostrophe (’), se met à la place de l'une des voyelles *a*, *e*, *i*, que l'on supprime quelquefois, pour éviter la rencontre de deux voyelles.

On dit donc *l'épée*, *l'ami*, *s'il veut*, au lieu de *la épée*, *le ami*, *si il veut*.

32. — Le tréma (¨) sert à indiquer que la voyelle qui le porte se prononce séparément de celle qui précède.

Ainsi *Moïse*, *ciguë*, se prononcent *Mo-ise*, *cigu-e*.

33. — La cédille (ç) se place sous le c quand cette lettre doit précéder l'une des voyelles a, o, u, et conserver la prononciation de l's : *façade, maçon, reçu.*

34. — Le trait d'union (-) sert à joindre certains mots entre eux : *sourd-muet, arc-en-ciel.*

35. — L'accent **circonflexe** indique ordinairement la suppression d'une lettre dans une syllabe longue.

Ainsi *apôtre* et *épître* s'écrivaient autrefois *apostre* et *épistre*.

Dévoûment s'écrit aussi *dévouement*.

36. — La suppression des voyelles a, e, i, pour éviter l'*hiatus*, s'appelle **élision**.

L'élision de l'**e** se fait dans un grand nombre de cas (N° 551).

L'élision de l'**a** ne se fait que dans *la*, article défini ou pronom personnel, placé devant une voyelle ou une h muette :

Je l'ai vue près de l'horloge.

L'élision de l'**i** se fait seulement dans *si* devant *il* ou *ils* :

S'il fait beau. S'ils viennent.

ACCENT TONIQUE.

37. — Il ne faut pas confondre les *accents*, signes orthographiques, avec l'*accent tonique*.

L'**accent tonique** consiste dans le renforcement de la voix sur l'une des syllabes d'un mot.

En français, l'*accent tonique* tombe sur la dernière syllabe *sonore* des mots, mais il est bien moins sensible que dans certaines autres langues comme l'anglais et l'allemand.

Canon, aimable, appeler, appelle.

Les monosyllabes terminés par un e muet, : *me, te, se, etc.*, et ceux qui servent à exprimer un rapport, comme *dans, pour, et, etc.*, ne sont jamais accentués.

Remarque. — En pratique, dans la conversation et la lecture, l'*accent tonique* ne se fait guère sentir que sur la dernière syllabe sonore de *chaque groupe de mots se disant d'un seul trait* :

Le mal, le grand mal, c'est le péché, parce qu'il est le mal de Dieu.

DIFFÉRENTES ESPÈCES DE MOTS.

38. — Il y a en français neuf espèces de mots ou parties du discours savoir : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

Le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom* et le *verbe* sont appelés mots variables, parce qu'ils peuvent avoir diverses terminaisons.

L'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection* sont appelés mots invariables, parce que leur orthographe ne change pas.

39. — On distingue, dans les mots variables, le *radical* et la *terminaison*.

40. — On appelle *radical* d'un mot variable la partie invariable de ce mot; elle est commune à toutes les formes du mot et en donne la signification.

Ainsi dans *vitrail* (plur. *vitreaux*) le radical est *vit*.

41. — Les diverses *terminaisons* des mots variables servent à en distinguer le *genre*, le *nombre* ou la *personne*. Elles s'ajoutent au *radical*. On les appelle quelquefois *désinences*.

Les *terminaisons* marquent le *genre* et le *nombre* dans le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *participe* (1). Elles marquent le *nombre* et la *personne* dans les *verbes*.

Ainsi, *s* dans *capitales* indique le *pluriel*, *e* dans *Louise* indique le *féminin*, *ons* dans *aimons* indique à la fois le *pluriel* et la *première personne*.

Remarque. — Il ne faut pas confondre ces *terminaisons grammaticales* des mots variables, ou *désinences*, avec les *terminaisons de dérivation* que nous étudierons plus loin. Ces dernières se trouvent aussi bien dans les mots invariables que dans

(1) Le *participe* est un mode du verbe.

les mots variables. Elles s'ajoutent à des *mots simples* ou aux *radicaux* de certains mots pour former des mots nouveaux.

Ainsi, *eur* de *grandeur* et *ment* de *poliment* sont des *terminaisons de dérivation*. On les appelle *suffixes*.

42. — Le **genre** est la propriété qu'ont certains mots variables de distinguer par leurs terminaisons le *sexe* des êtres.

43. — Le **nombre** est la propriété qu'ont les mots variables d'indiquer par leurs terminaisons si l'on parle d'*un* ou de *plusieurs* êtres.

44. — La **personne** est le rôle qu'un être joue dans le discours; elle indique si l'être parle, si on lui parle ou si l'on parle de lui (N° 272).

45. — Les *noms* donnés aux neuf *parties du discours* font connaître leur nature ou quelque-une de leurs propriétés.

Le **nom** sert à *nommer*.

L'**article** sert de *jointure* ou d'*articulation* entre les autres mots.

L'**adjectif** s'*ajoute* au nom ou au pronom.

Le **pronom** *remplace* le nom.

Le **verbe** (d'un mot latin qui signifie *parole, mot par excellence*) est la partie importante, le *mot par excellence* de la proposition.

L'**adverbe** est ordinairement placé *auprès* du verbe.

La **préposition** est un mot placé, *posé avant* les compléments.

La **conjonction** unit, *joint* les mots ou les propositions.

L'**interjection** est une exclamation *jetée* entre les parties d'une proposition, au milieu des autres mots, sans lien avec eux.



PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

LE NOM.

DIFFERENTES SORTES DE NOMS.

46. — Le nom est un mot qui sert à désigner les *êtres*, c'est-à-dire les personnes, les animaux et les choses :

Dieu, Paul, cheval, livre, bonté.

47. — Il y a deux sortes de noms : le nom commun et le nom propre.

Le nom commun est celui qui convient à toutes les personnes et à toutes les choses de la même espèce :

Enfant, agneau, plume, vertu.

Le nom propre est celui qui ne convient ordinairement qu'à une seule personne ou à une seule chose :

Louis, Médor, Québec.

Remarques. — I. Le nom propre commence par une majuscule.

II. A l'origine, la plupart des noms propres ont été des *noms communs* ou des *adjectifs*.

Parmi les noms propres, on distingue : les noms de *famille*, les *prénoms*, les noms de *peuples*, de *dynasties*, les noms *géographiques* (contrées, villes, villages, monuments, montagnes, rivières, etc.).

Les noms de famille sont généralement empruntés :

1° A une qualité ou à un défaut : *Lepetit, Léveillé;*

2° A la profession ou à la dignité : *Meunier, Leduc*;

3° Au lieu d'habitation : *Dupré, Carrière*;

4° A la nationalité : *Langlois*;

5° Au règne animal ou végétal : *Lelièvre, Larose*.

48. — Au point de vue du sens, on distingue le *nom concret* et le *nom abstrait*.

Le nom **concret** est celui qui désigne un être qui tombe sous nos sens, c'est-à-dire que nous pouvons voir ou toucher. (1)

Homme, cygne, fleuve.

Le nom **abstrait** est celui qui désigne une *idée générale* ou un *sentiment*, c'est-à-dire un être qui n'existe que dans l'esprit.

La grandeur de l'homme; la blancheur du cygne; la rapidité du fleuve.

Remarque. — Les noms abstraits représentent les *propriétés* ou les *qualités* bonnes ou mauvaises des êtres, mais comme si elles étaient séparées de ceux qui les possèdent :

La vertu, le vice, la paresse, l'épaisseur.

Les noms abstraits s'emploient généralement au singulier.

49. — On peut employer comme *nom* :

1° L'*adjectif* :

Le beau, le bon, les grands.

2° Le *verbe à l'infinitif* :

Le boire, le manger, le dormir.

3° Le *verbe au participe* :

Le Crucifié, le mendiant.

(1) Il suffit, pour qu'un nom soit *concret*, qu'il désigne un être ayant une *existence réelle*. Ainsi, *ange, âme, Dieu*, sont concrets, bien que nos sens ne puissent pas les atteindre.

4° L'*adverbe* :

Le **oui** et le **non**.

Cet élève a toujours des très bien.

5° Tout mot, considéré matériellement comme *mot* :

Il y a trop de le dans cette phrase. Evitez les qui, les que, les car, les ah! les hélas!

COLLECTIFS.

50. — On appelle **collectifs** des noms communs qui, sans être au pluriel, réveillent l'idée de plusieurs objets :

Armée, forêt, multitude, foule, dizaine, centaine.

Il y a deux sortes de collectifs : le collectif *général* et le collectif *partitif*.

51. — Le nom collectif **général** est celui qui désigne une collection complète :

La foule des humains est sujette à l'erreur.

On veut dire ici *tous les hommes en général.*

Le nom collectif **partitif** est celui qui désigne une collection partielle :

Une foule de pauvres reçoivent des secours.

On ne veut pas dire ici *tous les pauvres*, mais seulement *beaucoup de pauvres.*

Remarque. — Le collectif **général** est ordinairement précédé de l'un des mots *le, la, ce, cet, cette*, et le collectif **partitif**, de l'un des mots *un, une*.

52. — Un nom singulier qui n'est pas collectif de sa nature peut être employé dans le sens d'un collectif. C'est le singulier collectif :

Le dévouement du prêtre est admirable. (Le dévouement des prêtres.)

LE GENRE DANS LES NOMS.

53. — Il y a deux genres dans les noms : le genre *masculin* et le genre *féminin*.

On reconnaît qu'un nom est du genre masculin quand l'usage permet de mettre *le* ou *un* devant ce nom :

Le *lion*, le *papier*, un *livre*.

On reconnaît qu'un nom est du genre féminin quand l'usage permet de mettre *la* ou *une* devant ce nom :

La *lionne*, la *plume*, une *table*.

54. — En général, tous les noms d'*hommes* et d'*animaux mâles* sont du masculin ; tous les noms de *femmes* ou d'*animaux femelles* sont du féminin.

NOMS MASCULINS : *Henri*, *père*, *lion*.

NOMS FEMININS : *Henriette*, *mère*, *lionne*.

55. — Dans certaines langues, on a un genre à part, le genre *neutre*, pour les êtres inanimés. Le français ne reconnaît pas ce genre, et il donne, par analogie, le genre masculin ou le genre féminin aux êtres inanimés. L'usage seul peut nous apprendre le genre des noms de choses.

56. — On forme ordinairement le féminin dans les noms d'hommes ou d'animaux, en ajoutant un *e* muet au masculin :

Marchand, *marchande*. *Ours*, *ourse*.

57. — Les noms terminés par *er* au masculin prennent au féminin un accent grave sur l'*e* qui précède l'*r* :

Berger, *bergère*.

58. — Les noms terminés par *f* changent *f* en *ve* pour le féminin :

Juif, *Juive*.

Loup fait *louve* au féminin.

59. — Les noms terminés par **x** changent *x* en *se* pour le féminin :

Epoux, épouse.

60. — Les noms terminés par **on**, **en** doublent la consonne finale au féminin :

Lion, lionne, païen, païenne.

Gabriel fait Gabrielle; chat fait chatte.

61. — Les noms terminés par **an**, **ain**, **in** ne doublent pas l'*n* au féminin, excepté *paysan*.

Sultane, Persane, mahométane, Romaine, orpheline; paysanne.

62. — Certains noms, dont la plupart sont terminés par un **e** muet au masculin, prennent *esse* au féminin :

Abbé, abbesse

nègre, négresse

âne, ânesse

ogre, ogresse

chanoine, chanoinesse

pauvre, pauvrese

comte, comtesse

pêcheur, pécheresse

dieu, déesse

prêtre, prêtresse

duc, duchesse

prince, princesse

devin, devineresse

prophète, prophétesse

druide, druidesse

tigre, tigresse

hôte, hôtesse

Suisse, Suisseesse

mulâtre, mulâtresse

traître, traîtresse

63. — Les autres noms terminés par un **e** muet et qui s'emploient au féminin, ne changent pas de forme :

Un concierge, une concierge.

Un locataire, une locataire.

Un propriétaire, une propriétaire.

Un artiste, une artiste.

Un élève, une élève.

64. — Beaucoup de mots en **eur** ou en **teur** sont employés tantôt comme noms, tantôt comme adjectifs.

On suit, pour la formation du féminin, les règles données pour les adjectifs au N° 107.

65. — Les noms en **eur** ayant le même radical que le participe présent du verbe d'où ils sont tirés font leur féminin en *euse* :

Voleur, voleuse; parleur, parleuse; porteur, porteuse; chanteur, chanteuse. (1)

Cependant *débiteur* (2), *inventeur, inspecteur, persécuteur* font, par exception, *débitrice, inventrice, inspectrice, persécutrice*. — *Prieur* fait *prieure*.

66. — Les noms en **teur** qui ne dérivent pas d'un verbe ou n'ont pas le même radical que le verbe correspondant font leur féminin en *trice* :

Acteur, actrice; instituteur, institutrice; médiateur, médiatrice; ambassadeur, ambassadrice.

Serviteur fait *servante*; *gouverneur, gouvernante*.

67. — Les noms suivants ont des terminaisons variées au féminin :

<i>Daim; daine</i>	<i>lévrier, levrette</i>
<i>canard, cane</i>	<i>mulet, mule</i>
<i>dindon, dinde</i>	<i>neveu, nièce</i>
<i>héros, héroïne</i>	<i>perroquet, perruche</i>
<i>chevreau, chevrette</i>	<i>roi, reine</i>

68. — Certains noms sont complètement différents pour désigner les deux sexes.

<i>Homme, femme</i>	<i>oncle, tante</i>	<i>bouc, chèvre</i>
<i>mari, femme</i>	<i>neveu, nièce</i>	<i>cheval, jument</i>

(1) Quelquefois, *cantatrice*.

(2) *Débiteur* fait *débiteuse* pour signifier *celle qui débite* (des paroles), *débitrice* pour signifier *celle qui doit*.

<i>père, mère</i>	<i>gendre, bru</i>	<i>sanglier, laie</i>
<i>papa, maman</i>	<i>cerf, biche</i>	<i>cochon, truie</i>
<i>parrain, marraine</i>	<i>coq, poule</i>	<i>singe, guenon</i>
<i>monsieur, dame</i>	<i>bœuf, vache</i>	<i>jars, oie</i>
<i>garçon, fille</i>	<i>veau, génisse</i>	<i>lièvre, hase</i>
<i>frère, sœur</i>	<i>bélier, brebis</i>	<i>pigeon, colombe</i>

69. — La plupart des animaux n'ont qu'un seul nom pour désigner les deux sexes : le *rossignol, la grive, la girafe*.

Pour préciser, on ajoute les mots *mâle* ou *femelle* :
Le *rossignol mâle*, le *rossignol femelle*.

70. — Un certain nombre de noms désignant ordinairement des professions exercées par des hommes ne s'emploient pas ou ne changent pas au féminin : *auteur, médecin, professeur, poète, écrivain, amateur, sculpteur, spéculateur, triomphateur, graveur, imprimeur, soldat, témoin, chef*.

On dira : *une femme écrivain, une femme poète*.

On dit : *une sentinelle, une vigie* (un matelot en sentinelle), *une estafette* (un courrier), *une recrue* (un soldat qu'on a recruté), *une clarinette* (un clarinettiste), etc., pour désigner des hommes.

LE NOMBRE DANS LES NOMS.

71. — Il y a deux nombres en grammaire : le *singulier* pour désigner un seul être, et le *pluriel* pour désigner plusieurs êtres :

Singulier : Le *pain, un fruit, un enfant*.

Pluriel : Les *pains, des fruits, trois enfants*.

72. — Règle générale. — On forme le pluriel dans les noms en les terminant par *s* :

Une mère, des mères; un lion, des lions; un livre, des livres.

Règles particulières.

73. — Les noms terminés au singulier par *s, x* ou *z* ne changent pas au pluriel :

Un pois, des pois; une voix, des voix; un nez, des nez.

74. — Les noms terminés au singulier par *au* ou par *eu* prennent **x** au pluriel :

Un château, des châteaux; un feu, des feux.

Landau et bleu prennent **s** au pluriel : *Des landaus, des bleus.*

Les noms en *ou* prennent **s** au pluriel, excepté les sept noms *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*, qui prennent **x** :

Un clou, des clous. Un bijou, des bijoux.

75. — Les noms en *ail* prennent **s** au pluriel, excepté les huit noms *bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, ventail, vitrail*, qui changent *ail* en *aux* :

Un portail, des portails. Un bail, des baux.

Les noms en *al* changent *al* en *aux* pour le pluriel, excepté *bal, cal, carnaval, chacal, festival, nopal, régat*, etc., qui prennent **s** au pluriel :

Un cheval, des chevaux. Un bal, des bals.

Remarque. — Le nom *universel*, terme de philosophie, fait *universaux* au pluriel.

76. — Certains noms ont deux formes pour le pluriel.

Ciel fait *cieux*; il fait *ciels* dans les noms composés :

Les cieux racontent la gloire de Dieu.

Des ciels de lit, des ciels de tableau.

Œil fait *yeux*; il fait *œils* dans les noms composés :

Loin des yeux, loin du cœur. Des œils-de-bœuf.

Ail fait *aulx* ou *aïls* :

Les aïls ou les aulx de mon jardin.

77. — **Aïeul** fait au pluriel *aïeuls* pour désigner spécialement les grands-pères paternel et maternel :

Ses deux aïeuls sont âgés.

On dit de même : les **bisaïeuls**, les **trisaïeuls**.

Aïeux ne peut avoir de singulier; il désigne collectivement ceux de qui nous descendons et qui ont vécu dans les siècles passés :

Nos aïeux sont venus de France.

78. — **Bétail** n'a pas de pluriel et **bestiaux** n'a pas de singulier :

Le bétail, nos bestiaux.

Les noms **attirail** et **bercaïl** n'ont pas non plus de pluriel.

Travail fait au pluriel *travails* pour désigner les machines servant à maintenir les bêtes vicieuses.

COMPLEMENT DU NOM.

79. — On appelle complément d'un nom le mot qui complète ou explique l'idée commencée par ce nom.

Quand on dit *la maison*, on ne sait de quelle maison il s'agit; mais si l'on dit *la maison d'école*, l'idée commencée par les mots *la maison* se trouve complétée, achevée par les mots d'école. Le nom école forme le complément du nom *maison*. Il lui est uni par la préposition de :

La puissance de Dieu est infinie.

Ayez une grande application au travail.

Remarque. — Pour trouver le complément d'un nom, on place devant ce nom le mot *quel*, que l'on fait varier selon le genre et le nombre du nom :

Le son de la cloche. Quel son? — de la cloche; cloche, complément de son.

80. — Le complément du nom peut être :

1° Un *nom*, ou un autre mot employé comme *nom* :

L'œil du maître, la messe des Morts.

2° Un *pronom* :

L'homme dont j'ai vu le fils.

3° Un *infinitif* :

Une carte à jouer.

4° Une *proposition* :

L'homme qui parle toujours de lui est méprisé.

81. — L'adjectif *épithète* peut être considéré comme *complément* du nom, parce qu'il en remplit la fonction. Il n'y a pas de différence de sens entre *amour de père* et *amour paternel*, entre *l'homme qui parle trop* et *l'homme bavard*.

82. — Le complément du nom lui est uni par les prépositions *de, à, en, pour, sans, autour, contre, envers, avec, etc.* :

La maison de Paul.

L'obéissance à la loi.

Une épée en acier.

Son affection pour sa mère.

Un homme sans cœur.

Un voyage autour du monde.

Un assaut contre moi.

Les devoirs envers Dieu.

Une maison avec dépendances.

83. — Le sens change suivant que la préposition *de*, qui unit le nom à son complément, est employée *seule* ou avec un *article défini*.

Un dîner de prince s'applique d'une façon générale à tout dîner riche; *le dîner du prince* ne peut s'appliquer qu'à un repas précis, déterminé. Le premier complément pourrait se remplacer par un adjectif : *un dîner princier*.

Remarquer aussi la différence entre *verre à vin* et *verre de vin*.

LE NOMBRE DANS LES NOMS COMPLEMENTS.

84. — Pour savoir quel nombre on doit employer dans les noms sans article et compléments d'un autre nom, il faut les traduire par une expression où ils soient précédés de l'article; cet article en fera connaître le nombre :

Une botte de paille (faite avec de la paille).

Des sacs de froment (remplis avec du froment).

Des moulins à vent (qui tournent par le moyen du vent).

Un bouquet de roses (composé avec des roses).

Un cœur de chrétien (comme celui d'un chrétien).

Une assemblée de chrétiens (où se trouvent des chrétiens).

Quelquefois on traduit indifféremment par l'un ou l'autre nombre; il y a alors liberté d'écrire le nom complément au singulier ou au pluriel :

Une couverture d'ardoise ou d'ardoises, c'est-à-dire une couverture faite avec une sorte de pierre appelée ardoise, ou faite avec des ardoises.

85. — La règle est la même pour le nom complément d'un adjectif ou d'un verbe :

Orné de fleurs (avec des fleurs).

Plein de vin (rempli avec du vin).

Se nourrir de fruits (avec des fruits).

Se nourrir de viande (avec de la viande).

Remarque. — En général, le nom complément se met au singulier lorsqu'il est employé d'une façon indéterminée pour indiquer l'espèce et non les individus, ou pour représenter des objets qui ne se comptent pas.

Il se met au pluriel lorsqu'il est employé d'une façon précise, déterminée, pour représenter des objets qui peuvent se compter ou pour désigner des individus distincts.

Mais souvent l'on est libre de considérer soit l'espèce, soit les individus, et d'employer le complément dans un sens général ou particulier (Voir N° 670) :

Singulier.

Des fabricants de papier.

Une course à pied.

Trop de bœuf (à table).

Des bêtes à laine.

Rempli de vertu.

Un homme à imagination.

Pluriel.

Un tas de papiers divers.

Sauter à pieds joints.

Trop de bœufs (à l'étable).

Un serpent à sonnettes.

Orné de nombreuses vertus.

Un homme à préjugés.

Singulier ou pluriel.

Plein de charme ou de charmes.

Il n'a point d'ami ou d'amis.

Plante à fleur jaune ou à fleurs jaunes.

L'abeille vole de fleur en fleur ou de fleurs en fleurs.

CHAPITRE II.

L'ARTICLE.

SA NATURE. — SES DIFFÉRENTES SORTES.

86. — L'article est un mot que l'on place devant le nom et qui en indique ordinairement le genre et le nombre.

Il y a trois sortes d'articles : l'article *défini*, l'article *indéfini* et l'article *partitif*.

ARTICLE DÉFINI.

87. — L'article défini est un mot qui se met devant les noms dont le sens est déterminé.

Il se présente sous trois formes :

1° *Forme ordinaire*, variant avec le genre et le nombre : *le* pour le masculin singulier, *la* pour le féminin singulier et *les* pour le pluriel des deux genres.

Le *chien de la fermière garde les moutons.*

2° *Forme élidée*, devant les mots commençant par une voyelle ou une *h* muette : *l'* au lieu de *le, la.*

L'ange, l'orange, l'homme, l'humeur.

3° *Forme contractée* : *au*, mis pour *à le*; *aux*, mis pour *à les*; *du*, mis pour *de le*; *des* mis pour *de les.*

On emploie *au, du*, devant les noms du masculin singulier commençant par une *consonne* ou une *h aspirée* :

Au désir du méchant opposez-vous toujours.

On emploie *aux, des*, devant les noms pluriels des deux genres :

Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture.

ARTICLE INDEFINI.

88. — L'article indéfini est un mot qui se met devant les noms dont le sens est peu précis :

Un paon muait, un geai prit son plumage.

Les articles indéfinis sont : *un* pour le masculin singulier, *une* pour le féminin singulier et *des* pour le pluriel des deux genres.

ARTICLE PARTITIF.

89. — L'article partitif est un mot qui se met devant les noms ne désignant qu'une partie d'un tout, une quantité ou un nombre indéterminés :

Donnez-moi du pain, de la viande et des fruits.

Les articles partitifs sont *du, de l', de la, des.*

Ils peuvent se remplacer par *quelque, un peu de, une certaine quantité de.*

REMARQUES.

I. La contraction appelée *article contracté* n'est pas un véritable article : c'est un *mot composé* formé d'une préposition et d'un article et qui, *par suite, remplit une double fonction* : il exprime un rapport et il indique le genre et le nombre.

Le et *les* sont susceptibles de contraction ; *la* ne se contracte jamais. La contraction n'a pas lieu lorsque l'article accompagne *tout*, car cet adjectif précède toujours l'article (N° 689).

Au monde, à tout le monde ; des hommes, de tous les hommes.

Es, article contracté du vieux français, signifie *en les, dans les* :

Docteur ès lettres, docteur ès sciences, maître ès arts.

II. On ne fait pas l'élosion dans les expressions suivantes, et quelques autres moins connues, bien qu'il ne s'y trouve pas d'*h* aspirée : *le oui, le un* (chiffre), *le onze, le onzième, la ouate, le yacht, le yatagan, la yole, le yucca*. La voyelle qui suit l'article est *dure* et dite *aspirée*. Quelques-uns écrivent *l'ouate*. (Acad.)

III. Dans l'analyse, il est bon de décomposer l'*article contracté* ordinaire en ses deux éléments : préposition *à* ou *de* et article simple *le* ou *les*. Il ne faut jamais décomposer les articles partitifs *du* et *des* ; on doit de même analyser comme formant un *seul mot* les articles partitifs *de la* et *de l'*.

L'amour du travail. (*De*, prépos. ; *le*, art. simple.)

Il a de la douceur et du courage. (*De la* et *du*, art. partitifs.)

IV. Nous verrons plus loin que *de* peut ou doit remplacer dans certains cas l'article partitif. On l'appelle alors *préposition partitive*. (N°s 691-693 ; 1007, 4°.)

Il a de bons parents.

V. L'article partitif a quelquefois *nettement* le sens de l'adjectif indéfini.

Il a été des années sans pratiquer sa religion.

CHAPITRE III.

L'ADJECTIF.

SA NATURE.

90. — L'adjectif est un mot qu'on ajoute au nom pour en indiquer la qualité ou pour en préciser le sens :

Le fils respectueux. Mon livre. Cette plume.

L'adjectif *respectueux* se rapporte au nom *fils* et en exprime une qualité. *Mon* et *cette* précisent le sens des noms *livre* et *plume*, c'est-à-dire qu'ici, *livre* et *plume* ne sont plus uniquement des classes d'êtres, mais en outre des noms d'objets particuliers.

SES DIFFÉRENTES SORTES.

91. — Il y a six sortes d'adjectifs :

1° Les adjectifs *qualificatifs*, 2° les adjectifs *démonstratifs*, 3° les adjectifs *possessifs*, 4° les adjectifs *numéraux*, 5° les adjectifs *indéfinis*, 6° les adjectifs *interrogatifs*.

Remarque. — Les adjectifs *démonstratifs*, *possessifs*, *numéraux*, *indéfinis* et *interrogatifs* forment une classe distincte des adjectifs *qualificatifs*. On les appelle quelquefois *adjectifs déterminatifs* parce qu'ils précisent le sens du nom sans en marquer la qualité.

L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

92. — Les adjectifs *qualificatifs* sont ceux qui expriment les différentes qualités des êtres :

Que le Seigneur est bon! que son joug est aimable!

Jeune peuple, courez à ce maître adorable.

93. — Un nom peut être pris adjectivement, et réciproquement, un adjectif peut être employé comme nom :

Cet homme était berger et il est devenu pape.

Le mauvais riche demande une goutte d'eau.

94. — On appelle adjectif composé un adjectif formé de plusieurs mots généralement joints par le trait d'union :

Aigre-doux, premier-né, ivre-mort.

95. — L'adjectif qualificatif est *épithète* ou *attribut*.

Il est **épithète**, c'est-à dire *simple qualificatif*, quand il est joint directement au nom, soit qu'il le précède, soit qu'il le suive.

Un bon enfant. Des pommes rouges.

Il est **attribut** lorsqu'il exprime la manière d'être du sujet ou du complément d'objet du verbe. Dans ce cas, il est ordinairement uni au nom par le moyen d'un verbe (Voir au N° 216) :

Cet enfant est bon (*bon*, attribut de enfant).

J'ai trouvé votre vin excellent (*excellent*, attribut de vin).

Remarque. — Cette dernière phrase signifie : *J'ai trouvé que votre vin était excellent.* Dans : *J'ai trouvé votre excellent vin*, l'adjectif *excellent* est *épithète*.

96. — Quelquefois l'adjectif épithète est précédé de la préposition **de** qui est explétive (Voir N° 1008) :

Je n'ai rien de bon.

COMPLÉMENTS DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

97. — L'adjectif qualificatif peut avoir un ou plusieurs compléments.

Pour trouver les compléments d'un adjectif, on fait après cet adjectif l'une ou plusieurs des questions à *qui?* à *quoi?* de *qui?* de *quoi?* pour *qui?* pour *quoi?*... où? quand? comment? pourquoi?...

L'orgueilleux est fier de ses talents et même de ses défauts.

C'était facile à prévoir.

Ce soldat est intrépide au combat.

98. — Le complément de l'adjectif peut être :

1° Un *nom* ou un autre mot employé comme *nom* :

Ardent au travail, doux au toucher.

2° Un *pronom* :

Aimable pour tous.

3° Un *infinitif* :

Prêt à partir.

Remarque. — Le complément de l'adjectif lui est toujours uni au moyen d'une des prépositions : *à, de, par, dans, pour, en, envers, contre, sur,* etc.

FORMATION DU FÉMININ.

99. — Règle générale. — On forme le féminin dans les adjectifs en les terminant par un e muet :

Un homme fort, une femme forte.

Règles particulières.

100. — Les adjectifs terminés par un e muet au masculin, ne changent pas au féminin :

Un homme honnête, une femme honnête.

101. — Les adjectifs terminés par er changent cette finale en ère au féminin :

Un fruit amer, une pomme amère.

102. — Les adjectifs terminés par et doublent le t final au féminin :

Un ruban violet, une fleur violette.

Il faut en excepter *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret* et leurs dérivés, qui font au féminin *complète, concrète, discrète,* etc.

103. — Les adjectifs terminés par gu prennent au féminin un tréma sur l'e final, afin que l'u conserve sa prononciation :

Un mal aigu, une douleur aiguë.

104. — Les adjectifs terminés par *eil, el, on, en*, et les adjectifs *nul, gentil, sot, vieillot, bellot, pâlot, bas, gras, las, gros, épais*, doublent la consonne finale au féminin :

Pareil, pareille; mortel, mortelle; bon, bonne; ancien, ancienne; nul, nulle; gentil, gentille.

Exprès, profès doublent l'*s* et perdent l'accent grave au féminin : *expresse, professe.*

105. — Les adjectifs terminés par *f* changent *f* en *ve* :

Un chapeau neuf, une robe neuve.

Un discours bref, une conférence brève.

106. — Les adjectifs terminés par *x* changent *x* en *se* pour le féminin :

Un présage heureux, une vieillese heureuse.

Il faut en excepter *doux, faux, préfix, roux, vieux*, qui font au féminin *douce, fausse, préfixe, rousse, vieille.*

Remarque. — On emploie *vieil* au lieu de *vieux* devant un nom masculin commençant par une voyelle ou une *h* muette :
Un vieil ami. Un vieil habit.

107. — Les adjectifs terminés par *eur* changent *eur* en *euse* : *Querelleur, querelleuse.*

Il faut en excepter *majeur, mineur, meilleur* et les adjectifs en *érieur* comme *supérieur*. Ces adjectifs prennent un *e muet* au féminin, suivant la règle générale.

Les adjectifs en *teur* changent *teur* en *trice* ou en *teuse*, selon l'usage :

Accusateur, accusatrice; flatteur, flatteuse.

Les adjectifs *pêcheur*(1), *vengeur, enchanteur* font *pêcheresse, vengeresse, enchanteresse.*

108. — Les adjectifs *fou, mou, beau, jumeau, nouveau* font au féminin *folle, molle, belle, jumelle, nouvelle.*

(1) *Pêcheur* n'est qu'accidentellement adjectif.

Remarque. — On écrit *fol, mol, bel, nouvel*, devant un nom masculin singulier commençant par une voyelle ou une *h muette* : *Un bel habit; le nouvel an.*

Les adjectifs *blanc, franc, sec, frais*, font au féminin *blanche, franche, sèche, fraîche.*

Les adjectifs *turc, public, caduc*, changent *c* en *que*; ils font au féminin *turque, publique, caduque.* — Grec fait *grecque.*

Les adjectifs *bénin, malin, long, oblong, coi, favori, tiers*, font au féminin *bénigne, maligne, longue, oblongue, coite, favorite, tierce.*

109. — L'adjectif *grognon* a la même forme pour le masculin et le féminin :

Une fillette grognon. (Voir N° 70.)

Les adjectifs *aquilin, bot, châtain, dispos, fat*, ne s'emploient qu'au masculin.

Les adjectifs *canine, scarlatine, crasse*, ne s'emploient pas au masculin :

Une faim canine, la fièvre scarlatine, une ignorance crasse.

FORMATION DU PLURIEL.

110. — Règle générale. — On forme le pluriel dans les adjectifs, comme dans les noms, en les terminant par *s* :

Un enfant sage, des enfants sages.

Règles particulières.

111. — Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou par *x* ne changent pas au pluriel :

Un nuage épais, des nuages épais.

Un enfant curieux, des enfants curieux.

Les adjectifs terminés par *au* prennent *x* au pluriel :

Beau, beaux; nouveau, nouveaux.

Les adjectifs terminés par *al* changent ordinairement *al* en *aux* pour le pluriel :

Egal, égaux; national, nationaux.

112. — Les adjectifs suivants et quelques autres peu usités prennent une *s* au masculin pluriel :

Austral, bancal, boréal, colossal, fatal, final, frugal, glacial, initial, jovial, littéral, matinal, natal, pascal, pénal.

On peut donc dire : *des repas frugals, des vents glacials, des combats navals*, etc., mais il vaut mieux éviter l'emploi de ces adjectifs au masculin pluriel. Ils sont usités surtout au féminin pluriel :

Les mers australes, des aurores boréales, des batailles navales, des lois pénales.

ACCORD DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

113. — L'adjectif épithète ou attribut s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte :

Un homme prudent, une femme prudente.

Des hommes prudents, des femmes prudentes.

Remarque. — L'adjectif attribut s'accorde nécessairement avec le sujet de la proposition :

Ces personnes sont curieuses.

114. — L'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms du singulier se met au pluriel, car plusieurs singuliers valent un pluriel :

Le riche et le pauvre sont égaux après la mort.

L'adjectif qui se rapporte à des noms de genres différents s'écrit au masculin pluriel :

Avoir la bouche et les yeux ouverts.

Il faut avoir soin de placer le nom masculin le dernier si l'adjectif n'a pas la même terminaison pour les deux genres.

DEGRES DE SIGNIFICATION
DANS LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

115. — Il y a trois degrés de signification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

116. — Le **positif** est l'adjectif même exprimant simplement la qualité :

Cette rose est belle.

117. — Le **comparatif** exprime la qualité avec comparaison :

La rose est plus belle que l'œillet.

118. — On distingue le comparatif de **supériorité** : *plus habile*; d'**infériorité** : *moins habile*; d'**égalité** : *aussi habile*.

119. — Trois comparatifs de supériorité sont irréguliers. On dit :

Meilleur, au lieu de *plus bon* (jamais employé) ;

Moindre, qui signifie *plus petit* ;

Pire, qui signifie *plus mauvais*.

120. — Il y a deux sortes de **superlatifs** : le superlatif *absolu* et le superlatif *relatif*.

121. — Le superlatif **absolu** exprime la qualité à un degré très élevé, sans comparaison avec un autre objet :

Très savant, fort savant, extrêmement savant.

122. — Le superlatif **relatif** exprime la qualité

au plus haut ou au plus bas degré; il suppose une comparaison avec d'autres objets :

La rose est la plus belle des fleurs.

Mercury est la planète la moins éloignée du soleil.

123. — Certains adjectifs sont de vrais comparatifs, bien qu'ils ne puissent ni être précédés de *plus*, *moins*, *aussi*, ni être suivis de *que* :

Majeur, mineur, antérieur, postérieur, intérieur, extérieur, inférieur, supérieur, ultérieur.

124. — Les comparatifs irréguliers *meilleur*, *moindre*, *pire* deviennent superlatifs relatifs lorsqu'ils sont précédés d'un *article* ou d'un *adjectif possessif* ou *démonstratif* :

Le meilleur, son moindre, leur pire.

125. — Les adjectifs suivants sont de vrais superlatifs :

Extrême, suprême, minime.

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

126. — Les adjectifs démonstratifs sont ceux qui déterminent le nom en *montrant* les choses dont on parle :

Voyez-vous ce tableau?

Les adjectifs démonstratifs sont : *ce, cet, cette, ces.*

Ce, pour le masculin singulier, devant une *consonne* ou une *h aspirée* :

Ce village, ce hameau, ce petit enfant.

Cet, pour le masculin singulier, devant une *voyelle* ou une *h muette* :

Cet asile, cet homme, cet honnête garçon.

Cette, pour le féminin singulier :

Cette fontaine, cette avenue.

Ces, pour le pluriel des deux genres :

Ces arbres, ces plantes.

127. — Les particules **ci** et **là** s'emploient quelquefois pour accentuer le sens de l'adjectif démonstratif (N° 972) :

Ce village-ci (objet rapproché).

Cette ville-là (objet éloigné).

ADJECTIFS POSSESSIFS.

128. — Les adjectifs possessifs sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de possession :

Quand je dis mon *habit*, ma *maison*, je parle d'un habit et d'une maison qui m'appartiennent, qui sont en ma possession.

Les mots *mon* et *ma* sont des adjectifs possessifs.

Les adjectifs possessifs sont :

Singulier		Pluriel
Masc.	Fém.	des deux genres
<i>Mon</i>	<i>Ma</i>	<i>Mes</i>
<i>Ton</i>	<i>Ta</i>	<i>Tes</i>
<i>Son</i>	<i>Sa</i>	<i>Ses</i>
<i>Notre</i>	<i>Notre</i>	<i>Nos</i>
<i>Votre</i>	<i>Votre</i>	<i>Vos</i>
<i>Leur</i>	<i>Leur</i>	<i>Leurs</i>

129. — Remarques. — I. Pour éviter la rencontre désagréable de deux voyelles, on emploie *mon*, *ton*, *son*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, devant une voyelle ou une *h* muette :

Mon âme, *son humeur*.

II. On juge qu'on doit écrire *ses*, et non pas *ces*, quand le singulier amène *son* ou *sa*.

Ainsi l'on écrit : *Cet homme cherche ses intérêts*, car on dirait au singulier : *Cet homme cherche son intérêt*.

III. *Leur*, adjectif possessif, précède toujours un nom et prend une *s* au pluriel :

Les fleurs nous charment par leurs vives couleurs.

130. — **Votre, vos**, s'emploient par respect au lieu de *ton, ta, tes*. Ainsi l'on dira, en parlant à une seule personne :

Votre lettre, vos habits.

131. — **Mien, tien, sien, nôtre, vôtre**, qui sont pronoms possessifs lorsqu'ils sont précédés de l'article, s'emploient quelquefois comme *attributs* du nom ou du pronom :

Cette découverte est mienne, est vôtre.

Mien et sien (non *tien*) s'emploient aussi avant le nom. On les fait précéder de *un* :

Un mien ami.

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

132. — Les adjectifs numéraux sont ceux qui déterminent le nom en indiquant le *nombre* ou l'*ordre* des objets dont on parle :

Il y a cinq élèves sur le quatrième banc.

133. — Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les adjectifs numéraux *cardinaux* et les adjectifs numéraux *ordinaux*.

Les adjectifs numéraux *cardinaux* indiquent simplement le *nombre*. Ils sont invariables, excepté *un* qui fait *une, vingt* et *cent* qui prennent parfois une *s*.

Les adjectifs numéraux *ordinaux* indiquent le rang, l'*ordre* numérique ; ce sont : *Premier, second* ou *deuxième, troisième, . . . centième*, etc. Ils sont tous variables.

Remarque. — L'adjectif *cardinal* peut quelquefois remplacer l'adjectif *ordinal* ; mais il reste invariable :

Ce passage est au verset quatre-vingt, page deux cent.

Vingt et cent sont mis ici pour *vingtième, centième*.

134. — Dans les adjectifs numéraux formés de plusieurs mots, on ne met la conjonction **et** que devant *un* et *onze* :

Soixante et un, soixante et onze.

On ne doit pas dire *vingt et deux, trente et neuf*, etc. Ces expressions ont vieilli.

135. — Les adjectifs numéraux ordinaux, sauf *premier*, sont formés en ajoutant le suffixe **ième** aux adjectifs numéraux cardinaux correspondants :

Deux, deuxième, cent, centième.

Remarques. — I. *Cinq* fait *cinquième*; *neuf*, *neuvième*.

II. Les adjectifs numéraux cardinaux terminés par un **e** muet perdent cet **e** devant le suffixe **ième** : *trente, trentième*.

III. On emploie **unième**, et non *premier*, dans les adjectifs numéraux composés terminés par *un* : *vingt et unième, deux cent unième*.

IV. **Second** a le même sens que *deuxième*; on l'emploie ordinairement quand il n'est question que de deux êtres.

V. Les adjectifs numéraux peuvent être employés comme noms.

La commission des Neuf continua ses travaux. (Thiers.)

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Les dixièmes sont dix fois plus grands que les centièmes.

ADJECTIFS INDEFINIS.

136. — Les adjectifs indéfinis sont ceux qui déterminent le nom d'une manière *vague* et *générale* :

Plusieurs soldats; certains arbres.

Les adjectifs indéfinis sont :

Masc. : *Aucun, certain, l'un et l'autre, maint, nul, quel, tel, tout.*

Fém. : *Aucune, certaine, l'une et l'autre, mainte, nulle, quelle, telle, toute.*

Des deux genres : *Autre, chaque, même, plusieurs, quelque, quelconque.*

137. — Les adjectifs indéfinis ont les deux nombres, à l'exception de *chaque* qui ne s'emploie que pour le singulier, et de *plusieurs* qui n'a que le pluriel.

138. — *Aucun* et *nul* ne s'emploient au pluriel que devant un nom qui n'a pas de singulier, ou dont le singulier a une signification différente du pluriel :

Aucuns frais ; nulles *gens*.

Ce domestique n'a reçu aucuns gages. (Académie.)

139. — *Tout* perd le *t* final au masculin pluriel :

Tout homme pense, mais tous les hommes ne pensent pas bien.

140. — *Certain* et *nul*, placés après le nom, sont adjectifs qualificatifs :

Une chose nulle (sans valeur) ; *une nouvelle certaine* (sûre).

141. — **Quelconque** se place *toujours* après le nom ; il n'a qu'une forme pour les deux genres.

Donnez une réponse quelconque.

142. — L'article indéfini **un** (pluriel, *des*) peut être considéré comme *adjectif indéfini*.

Il ne faut pas confondre **un**, article ou adjectif indéfini, avec **un**, adjectif numéral.

Il a, pendant une (adj. num.) *heure, raconté une* (art. ind.) *merveilleuse histoire.*

143. — **Un**, signifiant *simple, unique, qui forme un tout*, est adjectif qualificatif :

La Divinité est une.

144. — **Pas un**, adjectif indéfini, a le même sens que *aucun* ; il précède toujours le nom et ne s'emploie pas au pluriel :

Pas une *expérience ne lui a réussi.* (Académie.)

145. — **Quel**, adjectif indéfini, est suivi de la conjonction

que et du verbe *être* ou des verbes *devoir*, *pouvoir*, au subjonctif. Il est alors attribut et s'accorde avec le sujet de la proposition (N° 776) :

Quels *que soient vos talents, soyez humble.*

Quelles *que puissent être les difficultés, je ne me découragerai pas.*

Remarque. — Autrefois **quel** s'employait pour marquer la qualité :

Voilà quelle je suis et quelle je veux être. (Corneille.)

146. — Les adjectifs indéfinis se rapprochent des adjectifs qualificatifs. Ils sont quelquefois même employés comme tels; nous l'avons vu pour *certain*, *nul*, *un*. De même, certains adjectifs qualificatifs peuvent devenir adjectifs indéfinis :

J'ai vu différents (adj. ind.) *officiers.*

Ces personnages sont différents (adj. qual.) *de ceux que j'ai reçus hier.*

Diverses (adj. ind.) *leçons ont été récitées.*

Les aspects de la question sont très divers (adj. qual.).

147. — Aux adjectifs indéfinis, on peut rattacher quelques autres mots ou expressions qui s'emploient dans un sens vague et indéterminé :

1° Les adjectifs numéraux employés pour désigner un nombre indéfini :

Il m'a débité vingt sottises du même genre.

J'ai cent raisons de m'abstenir.

2° Certaines expressions adverbiales exprimant la quantité et certaines expressions collectives, comme *force*, *quantité de*, *nombre de*, *beaucoup de*, *peu de*, *moins de*, etc.

ADJECTIFS INTERROGATIFS.

148. — Les adjectifs interrogatifs servent à marquer une interrogation :

Quel *âge avez-vous? Quels livres lisez-vous?*

Ces adjectifs sont formés de *quel*, qui varie en genre et en nombre.

Masc. sing. : *quel* ;

Fém. sing. : *quelle* ;

Masc. plur. : *quels* ;

Fém. plur. : *quelles*.

Remarque. — L'adjectif *quel* marque parfois l'exclamation : on l'appelle alors *adjectif exclamatif* :

Quelle misère !

149. — L'adjectif *interrogatif* ou *exclamatif* se met toujours au commencement de la phrase ; il précède soit le sujet, soit le complément de la proposition où il se trouve, ou bien il y remplit la fonction d'attribut :

Quelles personnes sont ici ? (*Quelles* précède le *sujet*.)

Quel père je quitterais ! (*Quel* précède le *complément*.)

Quelle sera votre récompense ? (*Quelle* est *attribut*.)

150. — Il y a lieu de rattacher à l'*adjectif interrogatif*, l'adjectif *quel* marquant un rapport, une relation, et unissant deux propositions. On l'appelle alors *adjectif relatif* :

*Je vois **quelle** décision vous voulez prendre.*



CHAPITRE IV.

LE PRONOM.

SA NATURE.

151. — Le pronom est un mot qui tient ordinairement la place du nom.

Ainsi, au lieu de dire : *Mon frère réfléchit, mon frère lit, mon frère écrit*, on dit : *Mon frère réfléchit, il lit, il écrit*. Le mot *il*, qui remplace le nom *frère* est un pronom.

SES DIFFERENTES SORTES.

152. — Il y a six sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *relatifs*, les pronoms *interrogatifs* et les pronoms *indéfinis*.

Remarque. — Les pronoms *démonstratifs*, *possessifs*, *interrogatifs* et *indéfinis* se rapprochent beaucoup des adjectifs du même nom. La différence consiste en ce que l'adjectif s'emploie toujours *avec le nom*, tandis que le pronom s'emploie *à la place* du nom.

PRONOMS PERSONNELS.

153. — Les pronoms personnels sont ceux qui désignent les *personnes grammaticales*.

On appelle *personnes grammaticales* les rôles qu'un être peut jouer dans le discours.

Il y a trois personnes ou rôles :

La 1^{re} est celle qui parle : *Je lis*.

La 2^e est celle à qui l'on parle : *Tu lis*.

La 3^e est celle dont on parle : *Il lit*.

154. — Les pronoms personnels sont :

1^{re} personne : *Je, me, moi, nous*; ils sont des deux genres.

2^e personne : *Tu, te, toi, vous*; ils sont des deux genres.

3^e personne : *Il, elle, ils, elles, lui, leur, eux, le, la, les, se, soi, en, y*.

155. — *Le, la, les*, ne sont pronoms que lorsqu'ils accompagnent un verbe :

Ecoutez-le. Je la vois. Les entendez-vous?

156. — *Leur*, pronom personnel, accompagne toujours un verbe et ne prend pas d's :

Nous leur parlerons. Dites-leur de venir.

157. — Le mot *y* est pronom personnel quand il signifie à *cela*, ou bien à *lui*, à *eux*, à *elle*, à *elles* :

Appliquez-vous-y (à cela). Ne vous-y fiez pas (à lui).

J'y donnerai tous mes soins (à cette affaire).

158. — *En* est pronom personnel quand il signifie de *cela*, ou bien de *lui*, d'*eux*, d'*elle*, d'*elles* :

Il a été clément jusqu'à s'en repentir (de cela).

Connaissez-vous cette affaire? Le succès en est douteux (le succès d'elle).

159. — Les pronoms *se, soi*, sont appelés *pronoms réfléchis* parce qu'ils indiquent que l'action est réfléchie sur le sujet lui-même :

Paul se frappe. Il parle de soi.

Se est des deux nombres et des deux genres; *soi* est des deux genres, mais ne s'emploie pas au pluriel (N^o 815).

160. — Les pronoms *je, tu, il, ils*, sont toujours *sujets*.

Les pronoms **me, te, leur, le, la, les, se, soi, en, y**, sont *toujours compléments*.

Les pronoms **moi, toi, lui, eux**, sont *ordinairement compléments*. (N^{os} 795 et 803.)

Les pronoms **nous, vous, elle, elles**, s'emploient tantôt comme *sujets*, tantôt comme *compléments*.

161. — **Lui** est des deux genres quand il est complètement indirect d'objet :

Donnez-lui un livre (à cette femme ou à cet homme).

162. — Par politesse on emploie **vous** au lieu de **tu** quand on s'adresse à une seule personne :

Que vous êtes joli, que vous me semblez beau!

De même, un écrivain ou un personnage revêtu d'une haute autorité peut employer **nous** au lieu de *je*.

Un écrivain dira :

Nous nous sommes efforcé de nous faire comprendre.

Un évêque :

Nous autorisons par la présente ...

Dans le style familier, **nous** remplace quelquefois *tu* :

Nous sommes dissipée aujourd'hui, ma fille (pour : *tu es dissipée*).

Remarque. — Dans ces trois cas, le verbe se met au pluriel, mais le participe ou l'adjectif reste au singulier.

PRONOMS POSSESSIFS.

163. — Les pronoms possessifs sont ceux qui tiennent la place du nom en y joignant une idée de *possession*.

Les pronoms possessifs sont :

Singulier		Pluriel	
Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
<i>Le mien</i>	<i>La mienne</i>	<i>Les miens</i>	<i>Les miennes</i>
<i>Le tien</i>	<i>La tienne</i>	<i>Les tiens</i>	<i>Les tiennes</i>
<i>Le sien</i>	<i>La sienne</i>	<i>Les siens</i>	<i>Les siennes</i>
<i>Le nôtre</i>	<i>La nôtre</i>	<i>Les nôtres</i>	<i>Les nôtres</i>
<i>Le vôtre</i>	<i>La vôtre</i>	<i>Les vôtres</i>	<i>Les vôtres</i>
<i>Le leur</i>	<i>La leur</i>	<i>Les leurs</i>	<i>Les leurs</i>

Ces pronoms sont tous de la 3^e personne.

164. — Nôtre, vôtre, leur, comme tous les pronoms possessifs, sont toujours précédés des mots *le, la, les*, exprimés ou sous-entendus, et nôtre, vôtre s'écrivent avec l'accent circonflexe :

Sa maison et les nôtres. Ces effets sont vôtres.

165. — **Le vôtre, la vôtre, les vôtres**, s'emploient par respect au lieu de *le tien, la tienne*, etc. (N^o 530).

Ainsi on dira en parlant à une seule personne :

Voici mon livre, voilà le vôtre.

166. — Le pronom possessif prend une forme particulière pour marquer : 1^o le nombre du possesseur ; 2^o la personne du possesseur ; 3^o le genre du possédé ; 4^o le nombre du possédé.

Ainsi, dans : *Ma plume est plus forte que la sienne*, le pronom possessif *la sienne* marque :

1^o Qu'il n'y a qu'un seul possesseur, **lui** ; autrement, on dirait **la leur** ;

2^o Que ce possesseur est à la troisième personne ;

3^o Que l'objet possédé est du féminin ; autrement, on dirait **le sien** ;

4^o Qu'il n'y a qu'un seul objet possédé ; autrement, on dirait **les siennes**.

PRONOMS DEMONSTRATIFS.

167. — Les pronoms démonstratifs sont ceux qui tiennent la place du nom en montrant l'objet aux yeux ou à l'esprit :
Voilà deux livres, prenez celui-ci.

Les pronoms démonstratifs sont :

Singulier			Pluriel	
Masc.		Fém.	Masc.	Fém.
<i>Celui</i>	<i>Ce</i>	<i>Celle</i>	<i>Ceux</i>	<i>Celles</i>
<i>Celui-ci</i>	<i>Ceci</i>	<i>Celle-ci</i>	<i>Ceux-ci</i>	<i>Celles-ci</i>
<i>Celui-là</i>	<i>Cela</i>	<i>Celle-là</i>	<i>Ceux-là</i>	<i>Celles-là</i>

Remarques. — I. — *Ce* est adjectif démonstratif lorsqu'il est placé devant un nom :

Ce livre; ce beau et grand jardin.

Dans les autres cas, il est pronom démonstratif :

Ce que Dieu aime, c'est un cœur pur.

II. — Il ne faut pas confondre *se*, pronom personnel, avec *ce*, pronom démonstratif. *Se* peut se traduire par un des pronoms personnels *soi, lui, eux, elle, elles*; et *ce*, par un des pronoms démonstratifs *ceci, cela*, ou par un nom.

Ils se battent, c'est-à-dire, ils battent eux.

Ce n'est rien, c'est-à-dire, cela n'est rien.

168. — On peut diviser en deux groupes les pronoms démonstratifs :

1° Les pronoms démonstratifs *simples* :

Ce, celui, celle, ceux, celles.

2° Les pronoms démonstratifs *composés* formés des premiers auxquels on ajoute les particules adverbiales **ci** et **là** :

Ceci, cela, celui-ci, celui-là, etc.

169. — On met un trait d'union entre **celui**, **celle**, **ceux**, **celles** et les particules **ci** et **là**, mais *ceci* et *cela* s'écrivent sans trait d'union et l'**a** de *cela* n'a pas d'accent.

170. — **Cela** est souvent remplacé par *ça* dans le style familier. Il ne faut pas confondre *ça* avec *ç'a* :

Ça (cela) *n'est pas vrai.*

Ç'a été vrai, pour : *ce* (cela) *a été vrai.*

PRONOMS RELATIFS ET INTERROGATIFS.

171. — Les pronoms relatifs tiennent la place du nom en y joignant quelques mots qui servent à le compléter :

Dieu, qui voit tout, nous jugera.

Heureux ceux qui souffrent pour la justice.

172. — Le nom ou le pronom remplacé par les pronoms relatifs s'appelle *antécédent*.

Ainsi, dans les exemples précédents, les mots *Dieu* et *ceux* sont *antécédents* du pronom *qui*.

173. — Les pronoms relatifs sont :

Des deux genres et des deux nombres : *Qui, que, quoi, dont, où;*

Masc. sing. : *Lequel, auquel, duquel;*

Fém. sing. : *Laquelle, à laquelle, de laquelle;*

Masc. plur. : *Lesquels, auxquels, desquels;*

Fém. plur. : *Lesquelles, auxquelles, desquelles.*

174. — Tous les pronoms relatifs, excepté *dont* et *où*, peuvent devenir pronoms interrogatifs; dans ce cas, ils n'ont pas d'*antécédents* :

Qui va là? Que voyez-vous? A quoi pensez-vous?

Remarque. — *Où* interrogatif est un adverbe; il faut se garder de le considérer comme pronom interrogatif :

Où allez-vous?

175. — Les mots *que* et *où* ne sont pronoms que lorsqu'on peut les remplacer par un nom ou par un des pronoms *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*, précédé ou non d'une préposition :

Que craignez-vous? c'est-à-dire quelle chose craignez-vous?
Le bonheur où je tends est la vie éternelle. On peut dire vers lequel je tends.

176. — Les pronoms relatifs *simples qui, que, quoi, dont, où*, sont invariables et servent pour les deux genres, les deux nombres et les trois personnes.

177. — *Où* adverbe n'a pas d'antécédent, tandis que *où* relatif en a toujours un :

Le lieu où je suis (où pronom relatif).

Je l'ai laissé où vous l'avez rencontré (où adverbe).

PRONOMS INDEFINIS.

178. — Les pronoms indéfinis tiennent la place du nom sans le représenter d'une manière bien déterminée :

On frappe à la porte.

Le mot *on* tient la place d'un nom que l'on ne connaît que d'une manière vague.

Les pronoms indéfinis sont :

On, quiconque, autrui, personne, qui que ce soit, quoi que ce soit, rien, l'un, l'autre, l'un l'autre, chacun, quelqu'un, quelque chose.

179. — Les mots *aucun, certain, nul, tel, tout, plusieurs, l'un et l'autre*, sont *adjectifs* indéfinis quand ils sont suivis d'un nom, et *pronoms* indéfinis quand ils n'en sont pas suivis :

Aucune force ne saurait renverser l'Eglise.

Tel qui rit vendredi dimanche pleurera.

180. — Le mot *personne* est pronom indéfini masculin lorsqu'il est employé sans article ou adjectif :

Personne n'est venu.

Il est nom féminin lorsqu'il est accompagné d'un article ou d'un adjectif :

Voyons Dieu dans la personne de nos supérieurs.

181. — Le pronom indéfini *on* devient féminin lorsqu'il désigne précisément une femme, et l'adjectif qui se rapporte à ce pronom prend le genre féminin. S'il rappelle spécialement l'idée de plusieurs personnes, l'adjectif s'écrit au pluriel :

A votre âge, ma fille, on est bien curieuse.

Aujourd'hui on est amis et demain rivaux.

182. — Trompé par la prononciation, on omet quelquefois la négation après *on* ; pour savoir si on doit l'employer, il suffit de remplacer *on* par un autre pronom :

On est souvent malheureux par sa faute. (Il est souvent ...)

On n'est pas toujours heureux en ce monde. (Nous ne sommes pas toujours ...)

183. — Par raison d'euphonie, l'*on* s'emploie souvent au lieu de *on*, surtout après *et*, *si*, *où* :

Soyez aimables et l'on vous aimera.

Mais il ne faut jamais employer l'*on* en tête d'une phrase, ni lorsque le mot suivant commence par une *l* :

On vous parle, et non : L'on vous parle.

Si on le lui dit, et non : Si l'on le lui dit.

184. — **Quelque chose** signifiant *une chose* est un pronom indéfini du masculin singulier :

Pour savoir quelque chose, il faut l'avoir appris.

Il ne faut pas confondre ce pronom avec le nom féminin **chose** précédé de l'adjectif *quelque* et signifiant *quelle que soit la chose* :

Quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre.

185. — **Certains**, pronom indéfini, ne s'emploie pas au singulier ; il signifie *quelques-uns* :

Certains ne me croiront pas.

186. — **Nul**, pronom indéfini, n'est guère d'usage qu'au masculin singulier :

Nul n'est content de son sort.

On peut dire cependant :
Nulle de vous, mesdemoiselles.

187. — **Quiconque** est toujours du singulier et s'emploie très rarement au féminin. Mais lorsqu'il représente un nom féminin, il fait varier l'adjectif qui le suit :

Quiconque de vous, mesdames, sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir.

188. — **Un** et **pas un** employés seuls peuvent être considérés comme pronoms indéfinis. *Un* est quelquefois mis à la place de *l'un*; *pas un* a le sens de *aucun* ou de *nul*.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Un de ces enfants (l'un de ces enfants).

Pas un n'a réussi (nul n'a réussi).

189. — **Tout**, pronom indéfini, signifie au masculin singulier *toute chose* ou *toutes les choses*; il ne s'emploie que pour les êtres inanimés :

C'est tout ou rien.

Dieu a tout créé.

Tout n'est pas employé au féminin singulier comme pronom indéfini. Mais il s'emploie au masculin et au féminin pluriel pour désigner des êtres animés ou inanimés :

Tous (ces hommes) *ou toutes* (ces femmes) *firent leur devoir.*

Tous (ces monuments) *ou toutes* (ces maisons) *s'é-croulèrent.*

Tout peut être employé comme nom; il fait au pluriel **touts** :

Plusieurs touts distincts les uns des autres. (Académie.)

190. — Il ne faut pas confondre **rien**, pronom indéfini

qui signifie *nulle chose* ou *quelque chose*, avec **rien**, nom commun qui signifie *bagatelle*.

Je n'ai rien vu.

J'ai vu des riens.

191. — **Tel**, pronom indéfini, signifie *celui* et ne s'emploie pas au pluriel :

Tel qui tend un piège y peut tomber soi-même.

192. — Les expressions **n'importe qui** et **n'importe quoi** peuvent être considérées comme des pronoms indéfinis :

Amenez ici n'importe qui.

Dites n'importe quoi.

ACCORD DU PRONOM.

193. — Le pronom prend le *genre*, le *nombre* et la *personne* du nom dont il tient la place :

Ces enfants sont studieux; ils sont intelligents.

194. — Lorsque le pronom représente plusieurs noms du singulier, il se met au pluriel :

Mon frère et mon ami ont réussi; ils sont contents.

Ma mère et ma sœur sont fatiguées, elles se reposent.

Lorsque le pronom représente plusieurs noms de différents genres, il se met au masculin pluriel :

Mon oncle et ma tante sont arrivés; ils en sont enchantés.

GENRE NEUTRE DU PRONOM.

195. — Quand le pronom ne tient la place ni d'un nom masculin, ni d'un nom féminin, il est du genre *neutre* :

Il neige. Je le sais. Cela est vrai. Ce à quoi je pense. Que voulez-vous? Il n'y a rien de bon.

Dans le cas où un mot variable se rapporte au pronom neutre, il se met au masculin singulier :

C'est ce que j'ai entendu de plus beau.

196. — Les pronoms du genre *neutre* sont :

1° Les pronoms personnels *il, le, en, y*, employés d'une manière indéterminée;

2° Les pronoms démonstratifs *ce, ceci, cela*;

3° Les pronoms indéfinis *quelque chose, rien, tout* (au singulier), *quoi que ce soit, n'importe quoi*;

4° Les pronoms relatifs lorsqu'ils ont pour antécédent un pronom neutre.

CAS DU PRONOM.

197. — Certains pronoms prennent des formes différentes suivant la fonction qu'ils remplissent. Ces formes s'appellent **cas** et se présentent surtout chez les pronoms personnels. (N° 154.)

Il y a les *cas sujets* et les *cas compléments*.

Cas sujets	Cas compléments directs d'objet	Cas compléments indirects d'objet ou d'attribution
<i>je</i>	<i>me, moi</i>	<i>me, moi</i>
<i>tu</i>	<i>te, toi</i>	<i>te, toi</i>
<i>il</i>	<i>le</i>	<i>lui</i>
<i>elle</i>	<i>la</i>	"
<i>ils</i>	<i>les</i>	<i>eux, leur</i>
<i>qui</i>	<i>que, lequel</i>	<i>auquel</i>

Plusieurs pronoms changent aussi complètement de forme en passant du singulier au pluriel :

SINGULIER : *je, tu, lui, celui.*

PLURIEL : *nous, vous, leur ou eux, ceux.*

COMPLEMENT DU PRONOM.

198. — Le pronom peut, comme le nom, avoir un complément :

Celui qui s'occupe n'éprouve pas l'ennui.

Le pronom *celui* est complété par la proposition qui s'occupe.

Chacun de nous a ses défauts.

Les mots de nous ajoutent une explication; ils forment le complément du pronom *chacun*.

199. — Les pronoms *personnels, possessifs, démonstratifs* et *indéfinis* peuvent avoir pour complément une *proposition*.

Vous QUI SOUFFREZ, allez à Dieu.

Voyez **le mien**, QUE JE VOUS AI ENVOYÉ HIER.

Celui QUE VOUS AIMEZ est malade.

C'est **quelqu'un** DONT ON M'A PARLÉ.

Seuls les pronoms *démonstratifs, interrogatifs* et *indéfinis* sont susceptibles d'être complétés autrement que par une proposition.

Le complément du pronom démonstratif peut être un *nom*, un *pronom* ou un *infinitif* :

La meilleure leçon est celle DE L'EXEMPLE.

Votre courage est-il supérieur à celui DES AUTRES?

Cette page est d'un bon écrivain. (Écrivain, compl. du pronom *celle* sous-entendu.)

Vous avez le choix entre deux partis : celui DE NOUS QUITTER paraît le meilleur.

Le complément du pronom *interrogatif* et du pronom *indéfini* peut être un *nom* ou un *pronom* :

Qui DE VOUS ne voudrait aller au ciel?

Chacun DES ENFANTS récita sa prière.

Remarque. — Les pronoms *interrogatifs que, quoi*, et les pronoms *indéfinis on, autrui, tout*, n'ont jamais de complément.

200. — Lorsque le complément du pronom n'est pas une proposition, il lui est toujours uni par la préposition *de* à laquelle on ajoute quelquefois **entre** :

Qui d'entre nous consent à partir?

201. — Il ne faut pas confondre le *complément* (nom, pronom ou infinitif) du pronom, avec l'adjectif *épithète* qui le qualifie et lui est aussi uni par la préposition *de* :

Quoi de nouveau? (Voir N° 96.)



CHAPITRE IV.

LE VERBE.

SA NATURE.

202. — Le verbe est un mot qui indique l'état ou l'action.

Jean est faible, il souffre : on lui donne des remèdes.

Cette phrase contient trois verbes qui expriment respectivement l'état de faiblesse, l'état de souffrance de Jean et l'action de lui donner des remèdes.

203. — On reconnaît qu'un mot est verbe quand on peut le conjuguer, c'est-à-dire le faire précéder des pronoms *je, tu, il, nous, vous, ils.*

Ainsi, *parler, finir, rendre* sont des verbes, parce qu'on peut dire : *je parle, tu parles, etc. ; je finis, tu finis, etc.*

204. — Certaines expressions appelées *locutions verbales* ont le sens d'un verbe simple et en remplissent les fonctions : *avoir faim, avoir peur, avoir droit, prendre garde, prendre soin, faire droit, etc. :*

J'ai peur de ces inconnus, c'est-à-dire : Je crains ces inconnus.

205. — Quelques verbes, comme *faire, laisser, aller, devoir, pouvoir, falloir, venir, etc.*, peuvent se construire avec un infinitif et former alors des locutions verbales inséparables pour le sens et appelées **verbes composés** : *faire bénir, laisser tomber, aller chercher, devoir partir, pouvoir dormir, falloir courir, venir de sortir.*

SUJET DU VERBE.

206. — Le sujet est l'être qui est dans l'état ou qui fait l'action qu'exprime le verbe :

Paul souffre, sa mère le console.

Paul est dans l'état exprimé par le verbe souffre : Paul, sujet de souffre. L'action de consoler est faite par la mère : le nom mère, sujet de console.

Pour trouver le sujet d'un verbe, on fait la question *qui?* avant ce verbe : la réponse est le sujet.

L'enfant soumis fait la joie de ses parents.

Qui fait la joie de ses parents? — *L'enfant soumis : enfant, sujet de fait.*

207. — Le sujet est quelquefois sous-entendu :

Respectons les vieillards, c'est-à-dire : nous, respectons les vieillards.

Paul souffre et prie, c'est-à-dire : Paul souffre et il prie.

Comprenne qui pourra, c'est-à-dire : que celui qui le pourra comprenne. (Celui, sujet de comprenne, est sous-entendu.)

208. — Le sujet peut être :

1° Un nom :

Le chat est hypocrite.

2° Un adjectif employé comme nom :

Un mortel doit trembler devant l'Eternel.

3° Un pronom :

Je prie Dieu.

4° Un verbe à l'infinitif :

Mourir pour son pays est sort digne d'envie.

5° Un participe employé comme nom :

Les tués et les blessés furent nombreux parmi les combattants.

6° Un mot invariable employé comme nom :

Le oui et le non s'excluent mutuellement.

7° Une *proposition* :

Que vous ne sachiez pas votre leçon m'étonne.

209. — Un verbe a quelquefois deux sujets : l'un, dit sujet *apparent*; l'autre, sujet *réel*. (N° 301.)

Le sujet *apparent* n'exprime aucune idée par lui-même; il se place avant le verbe et n'est employé que pour conserver à la proposition la forme que réclame le génie de la langue.

Dans : *Il est bon de parler et meilleur de se taire*, le sujet apparent de la 1^{re} proposition est *il*, le sujet réel est *de parler*.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

210. — Tout verbe à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec son sujet exprimé ou sous-entendu :

Le respect pour les lois fait la force d'un état.

Je crains les tourments qu'endurent les damnés.

Faisons des efforts pour vaincre nos défauts.

211. — Le verbe précédé ou suivi de plusieurs sujets unis par la conjonction *et*, exprimée ou sous-entendue, se met au pluriel :

La honte et le repentir sont des fruits de l'inconduite.

La religion, la morale défendent le suicide.

212. — Le même sujet peut servir à plusieurs verbes :

L'attelage suait, soufflait, était rendu.

213. — Le verbe est quelquefois supprimé par ellipse :

Le brave se connaît dans le combat; l'ami, dans le besoin (l'ami se connaît dans le besoin).

L'ATTRIBUT.

214. — L'attribut exprime la qualité, la manière d'être attribuée au sujet ou au complément d'objet du verbe :

La douleur est pénible, la foi nous la rend supportable.

215. — L'attribut peut être :

1° Un adjectif : *La vie est courte.*

2° Un nom : *Ce soldat devint marchand.*

3° Un pronom : *Cet enfant est le vôtre.*

4° Un infinitif : *Vouloir, c'est pouvoir.*

5° Un participe : *La maison paraît terminée.*

6° Un mot invariable : *C'est bien.*

7° Une expression adjective : *L'avoine est en herbe.*

216. — L'attribut peut être rapporté au sujet :

1° Par le verbe *être*, qui est le plus fréquemment employé :

Dieu est juste.

2° Par les autres verbes intransitifs exprimant l'état, comme *paraître, devoir, demeurer, rester, sembler, naître, mourir, vivre* :

Que tu me sembles beau!

3° Par certains verbes passifs comme *être nommé, être appelé, être créé, être dit, être tenu pour, être reconnu, être déclaré, etc.* :

Il a été déclaré coupable.

217. — L'attribut peut être rapporté au complément d'objet par les verbes exprimant l'action, l'opinion, l'appellation, comme *faire, rendre, montrer, penser, trouver, croire, nommer, appeler, dire, etc.* :

Voilà un fruit mûr, je le trouve excellent.

Remarques. — I. Le complément d'objet auquel se rapporte l'attribut est souvent sous-entendu :

L'orgueil rend insupportable. (Le complément d'objet **homme** n'est pas exprimé.)

II. L'attribut du sujet ou du complément d'objet est quelquefois précédé des prépositions *de, pour, en*, ou de la conjonction *comme*; on peut alors l'appeler *attribut indirect* :

Je suis pris pour un ignorant.

Il me tient pour peu capable.

On me traite de paresseux — en paresseux.

On le représente comme malade.

COMPLÉMENTS DU VERBE.

DISTINCTION DES COMPLÉMENTS.

218. — Il faut distinguer, dans l'étude des compléments du verbe : 1° la *forme*; 2° le *sens*.

FORME DU COMPLÉMENT.

219. — Le complément, considéré au point de vue de la *forme*, est *direct* ou *indirect*.

220. — Le complément direct est celui qui s'unit au verbe sans le secours d'une préposition :

Nous soulageons les malheureux.

Il me voit.

Veillez travailler.

Les ours dorment l'hiver.

221. — Le complément indirect est celui qui s'unit au verbe à l'aide d'une préposition :

L'enfant obéit à son père.

Je crois en Dieu.

Je travaille pour ma mère.

A vous, je parle librement.

Je vais à lui.

222. — **Remarques.** — I. On considère comme compléments indirects les pronoms personnels et relatifs dont l'emploi suppose une préposition nécessairement sous-entendue. C'est le cas ordinaire pour *lui, leur, en, y, dont, où*. Les pronoms *me, te, se, moi, toi, nous, vous*, ne sont compléments indirects que lorsqu'ils renferment une préposition :

Il me nuit (à moi).

Je te parle (à toi).

Je lui obéis (à lui).

Parlez-moi (à moi).

Donne-toi le temps (à toi).

Il nous pardonne (à nous).

Je vous écris (à vous).

Dites-leur merci (à eux).

On en parle (de cela).

J'y emploie (à cela) *mon courage*.

L'enfant dont (de qui) *vous me parlez*.

L'emploi où (auquel) *je veux parvenir*.

Que me sert de travailler ? (à quoi ?)

Dans tous ces exemples, les pronoms soulignés sont compléments indirects.

II. En dehors de ce cas particulier, on s'occupe seulement de la forme quand il s'agit de déterminer si le complément est *direct* ou *indirect* :

Je travaille la nuit (compl. direct).

Je travaille pendant la nuit (compl. indirect).

Cet enfant aime mieux jouer (compl. direct).

Cet enfant aime à jouer (compl. indirect).

Dans ce dernier exemple, la préposition *à* est purement explétive.

SENS DU COMPLÉMENT.

223. — Le complément, considéré au point de vue du sens, est complément d'objet ou complément de circonstance.

224. — Le complément d'objet désigne l'être sur lequel passe l'action exprimée par le verbe :

Henri aime ses parents. Il obéit à ses parents.

Le mot *parents* est complément d'objet, car l'amour et l'obéissance d'Henri ont pour *objet* ses parents.

Pour trouver le complément d'objet, on fait après le verbe une des questions *qui?* ou *quoi?* précédée ou non d'une préposition :

Caïn tua son frère. Caïn tua qui? — Son frère; frère complément direct d'objet.

Vous réussissez à écrire. Vous réussissez à quoi? — A écrire; écrire complément indirect d'objet.

225. — Le complément de circonstance marque les diverses circonstances (*lieu, temps, manière, cause, origine, distance, prix, mesure, etc.*) qu'on ajoute au verbe pour en préciser la signification. Il se trouve en faisant après le verbe l'une des questions *où? quand? comment? combien? pourquoi?*

J'étudierai	{	en classe (où?)
		pour obtenir mon diplôme (pourquoi?)
		l'année prochaine (quand?)
		avec ardeur (comment?)

226. — Le complément d'objet peut être :

1° Un *nom* avec ou sans préposition :

Il aime le travail (compl. direct d'objet).

Il parle à sa mère (compl. indirect d'objet).

Il meurt pour son pays (compl. indirect d'objet).

2° Un *pronom* :

Je le sais (compl. direct d'objet).

Je lui parle (compl. indirect d'objet).

3° Un *infinitif* avec ou sans préposition :

Il veut jouer (compl. direct d'objet).

Il craint de partir (compl. indirect d'objet).

Il aime à lire (compl. indirect d'objet).

4° Une *proposition* :

Je désire que vous veniez (compl. direct d'objet).

Remarques. — I. Le *complément d'objet* est donc, quant à la forme, *direct* ou *indirect*.

II. Le *complément indirect d'objet* est quelquefois appelé *complément d'attribution* quand il désigne la personne ou la chose pour qui se fait l'action ou à qui on attribue l'*objet* :

Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

Il travaille pour son enfant.

Jésus annonça l'Évangile aux Juifs.

227. — Le *complément de circonstance* peut être un *nom*, un *pronom*, un *verbe à l'infinitif* ou au *participe présent* :

Je le tiens par la tête.

Venez chez moi.

Nous revenons de labourer le champ.

L'appétit vient en mangeant.

Remarques. — I. Le *complément de circonstance*, comme le *complément d'objet*, est, quant à la forme, *direct* ou *indirect*. C'est surtout pour indiquer le *temps*, le *prix*, la *valeur*, la *mesure*, le *poids*, qu'on supprime la préposition devant les *compléments de circonstance* :

Il a vécu vingt ans.

J'ai vendu mon cheval cent piastres.

Il mesure un pied.

Il pèse deux cents livres.

II. On considère le pronom *où* comme *complément indirect de circonstance*, même lorsqu'il n'est pas précédé d'une préposition (N° 222).

La ville où je vais.

228. — Il est nécessaire de faire appel au *sens* pour distinguer le *complément d'objet* du *complément de circonstance*.

Dans les deux phrases précédentes : *Il mesure un pied*, *Il*

pèse deux cents livres, — *un pied et deux cents livres* sont compléments directs d'*objet*, si elles signifient : *Il cherche la longueur d'un pied* (d'enfant), *Il cherche le poids de deux cents volumes*; ils sont compléments de *circonstance* si elles signifient : *Sa longueur est d'un pied*, *Son poids est de deux cents livres*.

Quand je dis : *Ecolier, passez à l'histoire*, — *Enfant, passez à la ville*, — le verbe *passez* a dans la première proposition un complément d'*objet* (*histoire*) et dans la seconde un complément de *circonstance* (*ville*).

229. — Le même verbe peut avoir à la fois plusieurs compléments d'*objet* et plusieurs compléments de *circonstance*.

Tous les jours (compl. dir. de temps), *il donne avec zèle* (compl. indir. de manière) *une leçon* (compl. dir. d'*objet*) à *son frère* (compl. indir. d'*objet* ou compl. d'*attribution*).

MODES DES VERBES.

230. — Il y a quatre choses à considérer dans les verbes : les *modes*, les *temps*, les *nombres* et les *personnes*.

231. — Le mode est la manière dont le verbe présente l'état ou l'action qu'il exprime.

Il y a six modes : l'*infinitif*, le *participe*, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif*.

232. — L'*infinitif* exprime l'état ou l'action en général, sans indication de nombre ni de personne :

Nous devons pardonner à nos ennemis.

Le verbe à l'*infinitif* *pardonner* exprime simplement l'action de son sujet *nous*, sans en faire connaître ni le nombre ni la personne.

233. — Le *participe* exprime l'état ou l'action comme le verbe ou la qualité comme l'*adjectif*; il ne contient aucune indication de nombre ni de personne :

Un enfant courant de toutes ses forces; un mot blessant; un travail achevé.

234. — L'indicatif exprime l'état ou l'action d'une manière positive, certaine :

Je travaille. J'ai travaillé. Je travaillerai.

235. — Le conditionnel exprime l'état ou l'action comme dépendant d'une condition :

Il réussirait s'il s'appliquait.

236. — L'impératif exprime le commandement, la prière :
Travaillez à votre instruction.

Seigneur, exaucez-nous.

237. — Le subjonctif exprime la dépendance, le doute ou la possibilité :

Je veux que vous partiez.

Je ne crois pas qu'il vienne.

Il est possible que vous soyez malade.

238. — Il y a quatre modes personnels : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif.

Il y a deux modes impersonnels : l'infinitif et le participe.

TEMPS DES VERBES.

239. — Le temps est la forme que prend le verbe pour marquer à quel moment se rapporte l'état ou l'action dont on parle.

Il y a trois temps principaux : le présent, le passé et le futur.

240. — Le présent est indivisible ; il n'admet qu'un temps : le présent.

241. — Le passé est divisible et admet cinq temps : l'imparfait, le passé simple, le passé composé, le plus-que-parfait et le passé antérieur.

242. — Le futur est divisible et admet deux temps : le futur simple et le futur antérieur.

CARACTERES DES DIFFERENTS TEMPS.

PRÉSENT.

243. — Le **présent** exprime une action qui s'accomplit au moment de la parole :

Paul étudie sa leçon.

PASSÉ.

244. — L'**imparfait** exprime une action qui a eu lieu en même temps qu'une autre :

Pierre lisait quand vous arrivâtes.

245. — Le **passé simple** exprime une action accomplie dans un temps passé complètement écoulé :

Jean étudia sa leçon hier.

246. — Le **passé composé** exprime une action accomplie dans un temps passé complètement écoulé ou non :

Charles a mérité une récompense la semaine dernière.

Henri a gagné la croix ce matin.

247. — Le **plus-que-parfait** exprime une action qui a eu lieu avant une autre :

J'avais fini quand vous arrivâtes.

248. — Le **passé antérieur** exprime une action qui a eu lieu immédiatement avant une autre :

Dès que Léon eut écrit, il partit.

FUTUR.

249. — Le **futur simple** exprime simplement une action qui aura lieu :

Dieu récompensera chacun selon ses œuvres.

250. — Le **futur antérieur** exprime une action qui aura lieu avant une autre :

Emile aura terminé son devoir quand midi sonnera.

REMARQUES.

251. — Le *passé composé* est plus étendu que le *passé simple*; celui-ci ne peut s'employer que pour un temps *déterminé* et *complètement écoulé*, tandis que celui-là peut s'employer pour un temps *indéterminé*, pour un temps *déterminé complètement écoulé* ou une période de temps qui *dure encore* :

Il m'écrivit l'année dernière (temps déterminé et complètement écoulé).

Il m'a écrit (temps indéterminé).

Il m'a écrit l'année dernière (temps déterminé complètement écoulé).

Il m'a écrit cette année (temps qui dure encore).

252. — Le *plus-que-parfait* ne diffère du *passé antérieur* que par une nuance légère :

J'avais fini quand vous arrivâtes signifie : *Lorsque vous arrivâtes, j'avais fini depuis un temps indéterminé* (un mois, un jour, une seconde, etc.).

Dès que j'eus fini, vous arrivâtes, signifie : *Je venais juste de finir quand vous arrivâtes.*

253. — Le *passé antérieur* ne s'emploie pas ordinairement dans une proposition principale.

Au lieu de :

J'eus chanté quand il commença, on dit :

Quand j'eus chanté, il commença.

254. — Le mode indicatif *seul* possède les huit temps des verbes français (N^o 240, 241, 242).

255. — Le *présent* et le *futur* n'ont une forme différente

qu'à l'indicatif; aux autres modes, on emploie la même forme pour les deux temps :

Chante maintenant; chante demain.

Je chanterais maintenant, je chanterais demain.

256. — L'*impératif* ne peut avoir de véritable passé : son *futur antérieur* a la forme du *passé du subjonctif* et il indique que l'action sera accomplie avant un temps fixé.

257. — Le *présent*, le *futur simple*, le *passé simple*, le *passé composé*, sont appelés **temps absolus**, parce qu'ils expriment simplement le temps; l'*imparfait*, le *passé antérieur*, le *plus-que-parfait*, le *futur antérieur* sont appelés **temps relatifs**, parce qu'ils expriment le temps par rapport à une autre époque indiquée dans la phrase.

TABLEAU DES MODES ET TEMPS DES VERBES.

MODES PERSONNELS.

1. *Indicatif* : 8 temps : Présent, Imparfait, Passé simple, Passé composé, Passé antérieur, Plus-que-parfait, Futur simple, Futur antérieur.
2. *Condition.* : 2 temps : Présent (ou Futur), Passé (2 f.).
3. *Impératif* : 2 temps : Présent (ou Futur), Futur antérieur.
4. *Subjonctif* : 4 temps : Présent (ou Futur), Imparfait, Passé, Plus-que-parfait.

MODES IMPERSONNELS.

1. *Infinitif* : 2 temps : Présent, Passé.
2. *Participe* : 2 temps : Présent, Passé (2 formes).

TEMPS SIMPLES ET COMPOSÉS.

258. — Les temps des verbes sont *simples* ou *composés*.

Les temps simples sont ceux où le verbe est exprimé par un seul mot, comme dans *je chante*.

Les temps composés sont ceux où le verbe est exprimé par plusieurs mots, comme dans *j'ai chanté, il serait tombé*.

259. — Les *temps composés* sont formés de deux éléments distincts :

1° L'un des temps simples d'un verbe appelé *auxiliaire* parce qu'il aide à la conjugaison des autres verbes.

2° Le *participe passé* du verbe que l'on conjugue.

J'aurai aimé est formé du futur simple du verbe *auxiliaire avoir* et du *participe passé* à la forme active du verbe *aimer*.

VERBES AUXILIAIRES.

260. — Les verbes **auxiliaires** sont les verbes *avoir* et *être*.

Le premier sert pour la plupart des verbes, le deuxième sert seulement pour quelques verbes intransitifs et pour les verbes pronominaux.

Le verbe **avoir** se sert d'*auxiliaire* à lui-même et il sert d'*auxiliaire* au verbe *être* :

J'ai eu. J'ai été.

261. — Dans les verbes passifs, le verbe **être** n'est pas en réalité un *auxiliaire* ; il conserve son sens propre et est accompagné d'un *participe* qui joue le rôle d'*adjectif*.

Je **suis aimé** est le présent de l'*indicatif* du verbe *être aimé* ; c'est un temps simple et non un temps composé.

262. — Chaque *temps simple* des verbes correspond à un *temps composé*.

MODE INFINITIF :

Au **présent** correspond le **passé**, formé du *présent de l'infinif* de l'*auxiliaire* et d'un *participe passé* :

Chanter, avoir chanté.

MODE PARTICIPE :

Au **présent** correspond le **passé**, formé du *participe présent* de l'*auxiliaire* et d'un *participe passé* :

Aimant, ayant aimé.

MODE INDICATIF :

Au **présent** correspond le **passé composé**, formé du *présent de l'indicatif* de l'*auxiliaire* et d'un *participe passé* :

Je chante, j'ai chanté.

A l'**imparfait** correspond le **plus-que-parfait**, formé de l'*imparfait* de l'*auxiliaire* et d'un *participe passé* :

Je chantais, j'avais chanté.

Au **passé simple** correspond le **passé antérieur**, formé du *passé simple* de l'*auxiliaire* et d'un *participe passé* :

Je chantai, j'eus chanté.

Au **futur simple** correspond le **futur antérieur**, formé du *futur simple* de l'*auxiliaire* et d'un *participe passé* :

Je chanterai, j'aurai chanté.

MODE CONDITIONNEL :

Au **présent** correspond le **passé**, formé du *présent du conditionnel* de l'*auxiliaire* et d'un *participe passé* :

Je chanterais, j'aurais chanté.

MODE IMPÉRATIF :

Au **présent** correspond le **futur antérieur**, formé du *présent de l'impératif* de l'*auxiliaire* et d'un *participe passé* :

Chante, aie chanté.

MODE SUBJONCTIF :

Au **présent** correspond le **passé**, formé du *présent du subjonctif* de l'*auxiliaire* et d'un *participe passé* :

Que je chante, que j'aie chanté.

A l'**imparfait** correspond le **plus-que-parfait**, formé de l'*imparfait du subjonctif* de l'*auxiliaire* et d'un *participe passé* :

Que je chantasse, que j'eusse chanté.

263. — Les verbes **avoir** et **être** ne doivent pas être appelés *auxiliaires* lorsqu'ils sont employés seuls.

Ainsi, dans : *J'ai un livre, je suis heureux, avoir* est un verbe transitif, *être* un verbe intransitif (N° 291, II).

264. — Les verbes *faire, laisser, aller, devoir, pouvoir, falloir, venir, etc.*, suivis d'un infinitif avec lequel ils forment un verbe composé (N° 205), sont de véritables *auxiliaires* de cet infinitif. Ils perdent leur signification ordinaire pour exprimer le *temps* ou le *mode*.

Aller, venir de, devoir, sont des *auxiliaires de temps*; *faire, pouvoir, etc.*, sont des *auxiliaires de mode*.

265. — Le verbe **devoir** sert à la formation du *futur* de l'infinitif et du *participe* :

Infinitif futur et futur antérieur : *devoir chanter* et *avoir dû chanter*.

Participe futur et futur antérieur : *devant chanter* et *ayant dû chanter*.

Il peut s'employer dans le même sens aux autres temps :

Je dois chanter, je devais chanter, je devrai chanter, j'aurai dû chanter.

266. — Le verbe **aller**, suivi d'un infinitif, exprime l'idée d'un *futur immédiat* :

Je vais chanter (Je chanterai *tout de suite* ou *sans retard*).

Il y a une différence de sens entre *je vais chanter* et *je dois chanter*. Le verbe *devoir* n'indique pas un futur immédiat.

267. — Le verbe **venir**, suivi de la préposition *de* et d'un infinitif s'emploie pour marquer un *passé récent* :

Je viens de parler.

268. — Le verbe **pouvoir** suivi d'un infinitif équivaut souvent au *conditionnel* :

Je puis dormir facilement.

269. — Le verbe **faire** suivi d'un infinitif indique que l'on *fait accomplir* l'action exprimée par l'infinitif :

Dieu fait mûrir les fruits.

Le complément du *verbe composé* est normalement le sujet de l'infinitif (*Les fruits mûrissent*).

270. — On appelle **temps surcomposés** ceux qui sont formés à l'aide des temps composés de l'auxiliaire. Ils sont d'un usage peu fréquent :

Dès que j'ai eu fini mon devoir, je suis allé jouer.

Si j'avais été parti, il serait resté.

Remarque. — Les *temps composés* des verbes passifs ne doivent pas être considérés comme des temps surcomposés :

Si j'avais été loué est un *temps composé* du verbe passif *être loué*, tandis que *si j'avais été parti* est un *temps surcomposé* du verbe intransitif *partir*.

NOMBRE.

271. — Le nombre est la forme que prend le verbe selon que son sujet est du *singulier* ou du *pluriel* :

Henri joue. Ernest et Henri jouent.

Un verbe est au *singulier* quand son sujet est du *singulier*; il est au *pluriel* quand son sujet est du *pluriel* :

Victor chante. Nous chantons.

PERSONNE.

272. — La *personne*, dans le verbe, indique le rôle du sujet, c'est-à-dire, s'il est de la première, de la deuxième ou de la troisième personne.

Tous les temps des modes personnels, excepté l'*impératif*, ont chacun trois personnes du *singulier* et trois personnes du *pluriel* .

L'impératif n'a ni première ni troisième personne du singulier, ni troisième personne du pluriel. Dans ce mode, le sujet du verbe n'est pas exprimé .

CONJUGAISON.

GROUPES DE VERBES.

273. — Au point de vue de la conjugaison, les verbes se divisent en trois groupes.

Le 1^{er} groupe renferme les verbes terminés par *er* au présent de l'infinitif :

Aimer, chanter, nager, aller.

Le 2^e groupe renferme les verbes terminés par *ir* au présent de l'infinitif, par *issant* au participe présent et par *is* au présent de l'indicatif :

Finir, finissant, je finis; Polir, polissant, je polis.

Le 3^e groupe renferme tous les autres verbes, c'est-à-dire :

1^o Les verbes en *ir* n'ayant pas le participe présent en *issant* (1^{re} classe) :

Sentir, sentant; mourir, mourant.

2^o Les verbes en *oir* (2^e classe) :

Recevoir, devoir, voir.

3^o Les verbes en *re* (3^e classe) :

Vendre, battre, rire, craindre.

RADICAL ET TERMINAISON.

274. — *Conjuguer* un verbe, c'est le réciter ou l'écrire à tous ses modes, ses temps, ses nombres et ses personnes.

Pour conjuguer plus commodément un verbe, il faut savoir y distinguer le *radical* et la *terminaison*.

275. — Le radical est la première partie du verbe, celle qui indique sa signification. Le radical est généralement invariable.

Chanter a pour radical *chant*;

Finir a pour radical *fin*.

276. — La terminaison est la partie finale du verbe; c'est, en d'autres termes, tout ce qui suit le radical. La terminaison varie suivant le *mode*, le *temps*, le *nombre* et la *personne*.

Ainsi, dans *chanter*, *je chante*, *vous chantiez*, *ils chanteront*, les terminaisons sont : *er*, *e*, *iez*, *eront*.

DIFFERENTES SORTES DE VERBES
PAR RAPPORT A LA CONJUGAISON.

277. — Les verbes réguliers sont ceux qui se conjuguent exactement comme le verbe servant de modèle au groupe ou à la classe dont ils font partie.

Ainsi, *parler* se conjugue comme *chanter* (1^{er} groupe);
polir, comme *finir* (2^e groupe);
mentir, comme *sentir* (3^e groupe, 1^{re} classe);
devoir, comme *recevoir* (3^e groupe, 2^e classe);
entendre, comme *vendre* (3^e groupe, 3^e classe).

Ces verbes sont réguliers.

278. — Les verbes irréguliers sont ceux qui ne se conjuguent pas exactement comme le verbe modèle de leur groupe ou de leur classe.

Ainsi, *envoyer* ne se conjugue pas comme *chanter*;
courir ne se conjugue pas comme *sentir*;
voir ne se conjugue pas comme *recevoir*;
prendre ne se conjugue pas comme *vendre*.

Ces verbes sont irréguliers.

279. — Les verbes défectifs sont des verbes ordinairement irréguliers auxquels il manque certains temps ou certaines personnes.

Ainsi, *soustraire* ne peut se conjuguer au passé simple; *friser* n'est pas usité au pluriel du présent de l'indicatif.

Ce sont des verbes défectifs.

280. — Dans les verbes réguliers, le radical reste généralement invariable; seules les terminaisons changent :

Chanter; *chantons*; *chanterai*.

Dans les verbes irréguliers, le radical varie ou la terminaison est empruntée en partie au modèle d'un autre groupe :

Aller, je vais, j'irai;

Mourir, je meurs, mort.

Offrir, j'offre, j'offrirai;

Cueillir, je cueille, je cueillerai.

REMARQUES SUR LES GROUPES DE VERBES.

281. — Il y a dans la langue française environ 4 650 verbes.

a) Le *premier groupe* (infinitif en **er**) comprend 4 000 verbes qui sont réguliers, excepté *aller* et *envoyer*, et se conjuguent comme *chanter*; cependant quelques-uns, sans différer notablement de leur modèle, présentent des particularités dans leur conjugaison (N^{os} 340 à 354).

b) Le *deuxième groupe* (infinitif en **ir**, participe présent en **issant**) comprend 350 verbes qui sont réguliers et se conjuguent comme *finir*. La conjugaison de *bénir*, *fleurir*, *haïr*, offre certaines particularités orthographiques (N^{os} 354 à 357).

c) Le *troisième groupe* comprend 300 verbes dont un grand nombre sont irréguliers. Comme on l'a vu précédemment (N^o 273), on divise ce groupe en *trois classes*, suivant la terminaison de l'infinitif.

Première classe : infinitif en **ir**, participe présent en **ant**, jamais en **issant**. 70 verbes en font partie. Une quinzaine se conjuguent comme le verbe *sentir*; ce sont :

Consentir	mentir	départir	ressortir (2)
ressentir	démentir	servir (1)	dormir
pressentir	partir	desservir	endormir
repentir (se)	repartir (1)	sortir	rendormir

(1) *Asservir* et *répartir* (partager) se conjuguent comme *finir* et appartiennent au deuxième groupe.

(2) *Sortir de nouveau*. Quand *ressortir* a le sens de *être du ressort de*, il se conjugue comme *finir* et appartient au deuxième groupe.

On les considère comme réguliers, bien que leur radical soit légèrement modifié au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif :

Sentir, je sens, je sentirai; dormir, je dors, je dormirai.

Les autres sont irréguliers.

Deuxième classe : infinitif en **oir**. Il y a à peine 40 verbes dans cette classe. Ils sont presque tous irréguliers. Six verbes seulement se conjuguent comme recevoir; ce sont : *percevoir, apercevoir, concevoir, décevoir, devoir et redevoir*. On les considère comme réguliers, bien que leur radical varie :

Recevoir, reçu, reçoive.

Troisième classe : infinitif en **re**. Environ 190 verbes sont groupés dans cette classe, dont une quarantaine sont réguliers et se conjuguent comme vendre. Ce sont les verbes en *endre, andre, ondre et ordre*. On range avec ces verbes *rompre, corrompre et interrompre* qui ne perdent pas, comme les précédents, le *t* de la terminaison à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif.

Les 150 autres sont irréguliers.

FORMATION DES VERBES.

282. — **Remarque.** — On ne forme de *verbes nouveaux* que sur les modèles des deux premiers groupes, *chanter* et *finir*, la terminaison **er** s'ajoutant ordinairement à un nom, et la terminaison **ir** à un adjectif :

Meuble, meubler; brun, brunir.

Téléphone, téléphoner.

Les verbes des deux premiers groupes forment la *conjugaison vivante*.

Les verbes du troisième groupe, forment la *conjugaison morte* parce qu'ils remontent à l'origine de la langue et qu'aucun verbe nouveau n'a été formé depuis sur leur modèle.

283. -- VERBE AUXILIAIRE **AVOIR.***MODE INFINITIF.*

PRÉSENT.	PASSÉ.
Avoir	Avoir eu

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Ayant	Eu, ayant eu

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
J'ai	J'ai eu
Tu as	Tu as eu
Il a	Il a eu
Nous avons	Nous avons eu
Vous avez	Vous avez eu
Ils ont	Ils ont eu
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
J'avais	J'avais eu
Tu avais	Tu avais eu
Il avait	Il avait eu
Nous avions	Nous avions eu
Vous aviez	Vous aviez eu
Ils avaient	Ils avaient eu
PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
J'eus	J'eus eu
Tu eus	Tu eus eu
Il eut	Il eut eu
Nous eûmes	Nous eûmes eu
Vous eûtes	Vous eûtes eu
Ils eurent	Ils eurent eu
FUTUR SIMPLE.	FUTUR ANTÉRIEUR.
J'aurai	J'aurai eu
Tu auras	Tu auras eu
Il aura	Il aura eu
Nous aurons	Nous aurons eu
Vous aurez	Vous aurez eu
Ils auront	Ils auront eu

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

J'aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient

PASSÉ.

J'aurais *eu*
Tu aurais *eu*
Il aurait *eu*
Nous aurions *eu*
Vous auriez *eu*
Ils auraient *eu*

PASSÉ (2^e forme).

J'eusse *eu*
Tu eusses *eu*
Il eût *eu*

Nous eussions *eu*
Vous eussiez *eu*
Ils eussent *eu*

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

...
Aie
...
Ayons
Ayez
...

FUTUR ANTÉRIEUR.

...
Aie *eu*
...
Ayons *eu*
Ayez *eu*
...

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

PASSÉ.

Que j'aie *eu*
Que tu aies *eu*
Qu'il ait *eu*
Que nous ayons *eu*
Que vous ayez *eu*
Qu'ils aient *eu*

IMPARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse *eu*
Que tu eusses *eu*
Qu'il eût *eu*
Que nous eussions *eu*
Que vous eussiez *eu*
Qu'ils eussent *eu*

284. — VERBE AUXILIAIRE **ETRE**.*MODE INFINITIF.*

PRÉSENT.	PASSÉ.
Etre	Avoir <i>été</i>

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Etant	Été, ayant <i>été</i>

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
Je suis	J'ai <i>été</i>
Tu es	Tu as <i>été</i>
Il est	Il a <i>été</i>
Nous sommes	Nous avons <i>été</i>
Vous êtes	Vous avez <i>été</i>
Ils sont	Ils ont <i>été</i>
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
J'étais	J'avais <i>été</i>
Tu étais	Tu avais <i>été</i>
Il était	Il avait <i>été</i>
Nous étions	Nous avions <i>été</i>
Vous étiez	Vous aviez <i>été</i>
Ils étaient	Ils avaient <i>été</i>
PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Je fus	J'eus <i>été</i>
Tu fus	Tu eus <i>été</i>
Il fut	Il eut <i>été</i>
Nous fûmes	Nous eûmes <i>été</i>
Vous fûtes	Vous eûtes <i>été</i>
Ils furent	Ils eurent <i>été</i>
FUTUR SIMPLE.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Je serai	J'aurai <i>été</i>
Tu seras	Tu auras <i>été</i>
Il sera	Il aura <i>été</i>
Nous serons	Nous aurons <i>été</i>
Vous serez	Vous aurez <i>été</i>
Ils seront	Ils auront <i>été</i>

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Je serais
 Tu serais
 Il serait
 Nous serions
 Vous seriez
 Ils seraient

PASSÉ.

J'aurais été
 Tu aurais été
 Il aurait été
 Nous aurions été
 Vous auriez été
 Ils auraient été

PASSÉ (2^e forme).

J'eusse été
 Tu eusses été
 Il eût été

Nous eussions été
 Vous eussiez été
 Ils eussent été

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

...
 Sois
 Soyons
 ...
 Soyez
 ...

FUTUR ANTÉRIEUR.

...
 Aie été
 ...
 Ayons été
 Ayez été
 ...

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois
 Que tu sois
 Qu'il soit
 Que nous soyons
 Que vous soyez
 Qu'ils soient

PASSÉ.

Que j'aie été
 Que tu aies été
 Qu'il ait été
 Que nous ayons été
 Que vous ayez été
 Qu'ils aient été

IMPARFAIT.

Que je fusse
 Que tu fusses
 Qu'il fût
 Que nous fussions
 Que vous fussiez
 Qu'ils fussent

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été
 Que tu eusses été
 Qu'il eût été
 Que nous eussions été
 Que vous eussiez été
 Qu'ils eussent été

285. — 1^{er} Groupe (Conjugaison vivante).VERBE MODELE **CHANTER.**

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Chanter	Avoir chanté

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Chantant	Chanté, ayant chanté

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
Je chante	J'ai chanté
Tu chantes	Tu as chanté
Il chante	Il a chanté
Nous chantons	Nous avons chanté
Vous chantez	Vous avez chanté
Ils chantent	Ils ont chanté
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Je chantais	J'avais chanté
Tu chantais	Tu avais chanté
Il chantait	Il avait chanté
Nous chantions	Nous avions chanté
Vous chantiez	Vous aviez chanté
Ils chantaient	Ils avaient chanté
PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Je chantai	J'eus chanté
Tu chantas	Tu eus chanté
Il chanta	Il eut chanté
Nous chantâmes	Nous eûmes chanté
Vous chantâtes	Vous eûtes chanté
Ils chantèrent	Ils eurent chanté
FUTUR SIMPLE.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Je chanterai	J'aurai chanté
Tu chanteras	Tu auras chanté
Il chantera	Il aura chanté
Nous chanterons	Nous aurons chanté
Vous chanterez	Vous aurez chanté
Ils chanteront	Ils auront chanté

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT ou FUTUR.

Je chanterais
 Tu chanterais
 Il chanterait
 Nous chanterions
 Vous chanteriez
 Ils chanteraient

PASSÉ.

J'aurais chanté
 Tu aurais chanté
 Il aurait chanté
 Nous aurions chanté
 Vous auriez chanté
 Ils auraient chanté

PASSÉ (2^e forme).

J'eusse chanté
 Tu eusses chanté
 Il eût chanté

Nous eussions chanté
 Vous eussiez chanté
 Ils eussent chanté

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

...
 Chante
 ...
 Chantons
 Chantés
 ...

FUTUR ANTÉRIEUR.

...
 Aie chanté
 ...
 Ayons chanté
 Ayez chanté
 ...

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que je chante
 Que tu chantes
 Qu'il chante
 Que nous chantions
 Que vous chantiez
 Qu'ils chantent

PASSÉ.

Que j'aie chanté
 Que tu aies chanté
 Qu'il ait chanté
 Que nous ayons chanté
 Que vous ayez chanté
 Qu'ils aient chanté

IMPARFAIT.

Que je chantasse
 Que tu chantasses
 Qu'il chantât
 Que nous chantassions
 Que vous chantassiez
 Qu'ils chantassent

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse chanté
 Que tu eusses chanté
 Qu'il eût chanté
 Que nous eussions chanté
 Que vous eussiez chanté
 Qu'ils eussent chanté

286. — 2^e Groupe (Conjugaison vivante).

VERBE MODELE FINIR.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Finir	Avoir fini

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Finissant	Finí, ayant fini

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
Je finis	J'ai fini
Tu finis	Tu as fini
Il finit	Il a fini
Nous finissons	Nous avons fini
Vous finissez	Vous avez fini
Ils finissent	Ils ont fini
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Je finissais	J'avais fini
Tu finissais	Tu avais fini
Il finissait	Il avait fini
Nous finissions	Nous avions fini
Vous finissiez	Vous aviez fini
Ils finissaient	Ils avaient fini
PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Je finis	J'eus fini
Tu finis	Tu eus fini
Il finit	Il eut fini
Nous finîmes	Nous eûmes fini
Vous finîtes	Vous eûtes fini
Ils finirent	Ils eurent fini
FUTUR SIMPLE.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Je finirai	J'aurai fini
Tu finiras	Tu auras fini
Il finira	Il aura fini
Nous finirons	Nous aurons fini
Vous finirez	Vous aurez fini
Ils finiront	Ils auront fini

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT ou FUTUR.

Je finirais
 Tu finirais
 Il finirait
 Nous finirions
 Vous finiriez
 Ils finiraient

PASSÉ.

J'aurais fini -
 Tu aurais fini
 Il aurait fini
 Nous aurions fini
 Vous auriez fini
 Ils auraient fini

PASSÉ (2^e forme).

J'eusse fini
 Tu eusses fini
 Il eût fini

Nous eussions fini
 Vous eussiez fini
 Ils eussent fini

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

...
 Finis
 ...
 Finissons
 Finissez
 ...

FUTUR ANTÉRIEUR.

...
 Aie fini
 ...
 Ayons fini
 Ayez fini
 ...

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que je finisse
 Que tu finisses
 Qu'il finisse
 Que nous finissions
 Que vous finissiez
 Qu'ils finissent

PASSÉ.

Que j'aie fini
 Que tu aies fini
 Qu'il ait fini
 Que nous ayons fini
 Que vous ayez fini
 Qu'ils aient fini

IMPARFAIT.

Que je finisse
 Que tu finisses
 Qu'il finît
 Que nous finissions
 Que vous finissiez
 Qu'ils finissent

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini
 Que tu eusses fini
 Qu'il eût fini
 Que nous eussions fini
 Que vous eussiez fini
 Qu'ils eussent fini

287. — 3^e Groupe, 1^{re} Classe (Conjugaison morte).VERBE MODELE **SENTIR.**

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Sentir	Avoir senti

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Sentant	Senti, ayant senti

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
Je sens	J'ai senti
Tu sens	Tu as senti
Il sent	Il a senti
Nous sentons	Nous avons senti
Vous sentez	Vous avez senti
Ils sentent	Ils ont senti

IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Je sentais	J'avais senti
Tu sentais	Tu avais senti
Il sentait	Il avait senti
Nous sentions	Nous avions senti
Vous sentiez	Vous aviez senti
Ils sentaient	Ils avaient senti

PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Je sentis	J'eus senti
Tu sentis	Tu eus senti
Il sentit	Il eut senti
Nous sentîmes	Nous eûmes senti
Vous sentîtes	Vous eûtes senti
Ils sentirent	Ils eurent senti

FUTUR SIMPLE.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Je sentirai	J'aurai senti
Tu sentiras	Tu auras senti
Il sentira	Il aura senti
Nous sentirons	Nous aurons senti
Vous sentirez	Vous aurez senti
Ils sentiront	Ils auront senti

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT ou FUTUR.

Je sentirais
 Tu sentirais
 Il sentirait
 Nous sentirions
 Vous sentiriez
 Ils sentiraient

PASSÉ.

J'aurais senti
 Tu aurais senti
 Il aurait senti
 Nous aurions senti
 Vous auriez senti
 Ils auraient senti

PASSÉ (2^e forme).

J'eusse senti
 Tu eusses senti
 Il eût senti

Nous eussions senti
 Vous eussiez senti
 Ils eussent senti

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

...
 Sens
 ...
 Sentons
 Sentez
 ...

FUTUR ANTÉRIEUR.

...
 Aie senti
 ...
 Ayons senti
 Ayez senti
 ...

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que je sente
 Que tu sentes
 Qu'il sente
 Que nous sentions
 Que vous sentiez
 Qu'ils sentent

PASSÉ.

Que j'aie senti
 Que tu aies senti
 Qu'il ait senti
 Que nous ayons senti
 Que vous ayez senti
 Qu'ils aient senti

IMPARFAIT.

Que je sentisse
 Que tu sentisses
 Qu'il sentît
 Que nous sentissions
 Que vous sentissiez
 Qu'ils sentissent

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse senti
 Que tu eusses senti
 Qu'il eût senti
 Que nous eussions senti
 Que vous eussiez senti
 Qu'ils eussent senti

288. — 3^e Groupe, 2^e Classe (Conjugaison morte).

VERBE MODELE RECEVOIR.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Recevoir	Avoir reçu

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Recevant	Reçu, ayant reçu

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
Je reçois	J'ai reçu
Tu reçois	Tu as reçu
Il reçoit	Il a reçu
Nous recevons	Nous avons reçu
Vous recevez	Vous avez reçu
Ils reçoivent	Ils ont reçu
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Je recevais	J'avais reçu
Tu recevais	Tu avais reçu
Il recevait	Il avait reçu
Nous recevions	Nous avions reçu
Vous receviez	Vous aviez reçu
Ils recevaient	Ils avaient reçu
PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Je reçus	J'eus reçu
Tu reçus	Tu eus reçu
Il reçut	Il eut reçu
Nous reçûmes	Nous eûmes reçu
Vous reçûtes	Vous eûtes reçu
Ils reçurent	Ils eurent reçu
FUTUR SIMPLE.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Je recevrai	J'aurai reçu
Tu recevras	Tu auras reçu
Il recevra	Il aura reçu
Nous recevrons	Nous aurons reçu
Vous recevrez	Vous aurez reçu
Ils recevront	Ils auront reçu

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT ou FUTUR.

Je recevrais
 Tu recevrais
 Il recevrait
 Nous recevriions
 Vous recevriez
 Ils recevraient

PASSÉ.

J'aurais reçu
 Tu aurais reçu
 Il aurait reçu
 Nous aurions reçu
 Vous auriez reçu
 Ils auraient reçu

PASSÉ (2^e forme).

J'eusse reçu
 Tu eusses reçu
 Il eût reçu

Nous eussions reçu
 Vous eussiez reçu
 Ils eussent reçu

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

...
 Reçois
 ...
 Recevons
 Recevez
 ...

FUTUR ANTÉRIEUR.

...
 Aie reçu
 ...
 Ayons reçu
 Ayez reçu
 ...

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que je reçoive
 Que tu reçoives
 Qu'il reçoive
 Que nous recevions
 Que vous receviez
 Qu'ils reçoivent

PASSÉ.

Que j'aie reçu
 Que tu aies reçu
 Qu'il ait reçu
 Que nous ayons reçu
 Que vous ayez reçu
 Qu'ils aient reçu

IMPARFAIT.

Que je reçusse
 Que tu reçusses
 Qu'il reçût
 Que nous reçussions
 Que vous reçussiez
 Qu'ils reçussent

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu
 Que tu eusses reçu
 Qu'il eût reçu
 Que nous eussions reçu
 Que vous eussiez reçu
 Qu'ils eussent reçu

289. — 3^e Groupe, 3^e Classe (Conjugaison morte).

VERBE MODELE VENDRE.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Vendre	Avoir vendu

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Vendant	Vendu, ayant vendu

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
Je vends	J'ai vendu
Tu vends	Tu as vendu
Il vend	Il a vendu
Nous vendons	Nous avons vendu
Vous vendez	Vous avez vendu
Ils vendent	Ils ont vendu
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Je vendais	J'avais vendu
Tu vendais	Tu avais vendu
Il vendait	Il avait vendu
Nous vendions	Nous avions vendu
Vous vendiez	Vous aviez vendu
Ils vendaient	Ils avaient vendu
PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Je vendis	J'eus vendu
Tu vendis	Tu eus vendu
Il vendit	Il eut vendu
Nous vendîmes	Nous eûmes vendu
Vous vendîtes	Vous eûtes vendu
Ils vendirent	Ils eurent vendu
FUTUR SIMPLE.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Je vendrai	J'aurai vendu
Tu vendras	Tu auras vendu
Il vendra	Il aura vendu
Nous vendrons	Nous aurons vendu
Vous vendrez	Vous aurez vendu
Ils vendront	Ils auront vendu

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Je vendrais
 Tu vendrais
 Il vendrait
 Nous vendrions
 Vous vendriez
 Ils vendraient

PASSÉ.

J'aurais vendu
 Tu aurais vendu
 Il aurait vendu
 Nous aurions vendu
 Vous auriez vendu
 Ils auraient vendu

PASSÉ (2^e forme).

J'eusse vendu
 Tu eusses vendu
 Il eût vendu

Nous eussions vendu
 Vous eussiez vendu
 Ils eussent vendu

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

...
 Vends
 ...
 Vendons
 Vendez
 ...

FUTUR ANTÉRIEUR.

...
 Aie vendu
 ...
 Ayons vendu
 Ayez vendu
 ...

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je vende
 Que tu vendes
 Qu'il vende ..
 Que nous vendions
 Que vous vendiez
 Qu'ils vendent

PASSÉ.

Que j'aie vendu
 Que tu aies vendu
 Qu'il ait vendu
 Que nous ayons vendu
 Que vous ayez vendu
 Qu'ils aient vendu

IMPARFAIT.

Que je vendisse
 Que tu vendisses
 Qu'il vendit
 Que nous vendissions
 Que vous vendissiez
 Qu'ils vendissent

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse vendu
 Que tu eusses vendu
 Qu'il eût vendu
 Que nous eussions vendu
 Que vous eussiez vendu
 Qu'ils eussent vendu

TABLEAU DES TERMINAISONS.
DES TEMPS SIMPLES DES VERBES REGULIERS.

290. — Pour conjuguer un verbe *régulier* dont on connaît le radical, il suffit d'ajouter à ce radical chacune des terminaisons de la conjugaison modèle.

1^{er}	2^e	3^e Groupe.		
Groupe.	Groupe.	<i>1^{re} Classe.</i>	<i>2^e Classe.</i>	<i>3^e Classe.</i>

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

e	is	s	ois	s
es	is	s	ois	s
e	it	t	oit	t
ons	issons	ons	ons	ons
ez	issez	ez	ez	ez
ent	issent	ent	ent	ent

IMPARFAIT.

ais	issais	ais	ais	ais
ais	issais	ais	ais	ais
ait	issait	ait	ait	ait
ions	issions	ions	ions	ions
iez	issiez	iez	iez	iez
aient	issaient	aient	aient	aient

PASSÉ SIMPLE.

ai	is	is	us	is
as	is	is	us	is
a	it	it	ut	it
âmes	îmes	îmes	ûmes	îmes
âtes	îtes	îtes	ûtes	îtes
èrent	irent	irent	urent	irent

FUTUR SIMPLE.

erai	irai	irai	rai	rai
eras	iras	iras	ras	ras
era	ira	ira	ra	ra
erons	irons	irons	rons	rons
erez	irez	irez	rez	rez
eront	iront	iront	ront	ront

1 ^{er} Groupe.	2 ^e Groupe.	3 ^e Groupe.		
		1 ^{re} Classe.	2 ^e Classe.	3 ^e Classe.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT ou FUTUR.

erais	irais	irais	rais	rais
erais	irais	irais	rais	rais
erait	irait	irait	rait	rait
erions	irions	irions	rions	rions
eriez	iriez	iriez	riez	riez
eraient	iraient	iraient	raient	raient

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

e	is	s	ois	s
ons	issons	ons	ons	ons
ez	issez	ez	ez	ez

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

e	isse	e	e	e
es	isses	es	es	es
e	isse	e	e	e
ions	issions	ions	ions	ions
iez	issiez	iez	iez	iez
ent	issent	ent	ent	ent

IMPARFAIT.

asse	isse	isse	usse	isse
asses	isses	isses	usses	isses
ât	ît	ît	ût	ît
assions	issions	issions	ussions	issions
assiez	issiez	issiez	ussiez	issiez
assent	issent	issent	ussent	issent

DIFFERENTES SORTES DE VERBES.

LE SENS ET LA FORME.

291. — Au point de vue du *sens*, les verbes se divisent en deux grandes classes : les verbes *transitifs* et les verbes *intransitifs*.

Au point de vue de la *forme*, on distingue : 1° les verbes à la forme *active*, 2° les verbes à la forme *passive*, 3° les verbes à la forme *pronominale*.

VERBES TRANSITIFS.

292. — Le verbe transitif exprime une action faite par le sujet et transmise à un complément direct ou indirect d'objet :
Paul aime son maître. Paul obéit à son maître.

Les actions d'*aimer* et d'*obéir* sont faites par Paul. Elles sont transmises du *sujet*, *Paul*, à l'*objet*, *maître*, la première *directement*, la deuxième *indirectement*. *Aimer* est ici un verbe *transitif direct* et *obéir* un verbe *transitif indirect*.

293. — On reconnaît qu'un verbe est *transitif* quand il a un complément *direct* ou *indirect d'objet*.

Ainsi, *aimer*, *obéir*, *vendre*, *parler*, sont des verbes transitifs lorsqu'on dit : *aimer quelqu'un*, *obéir à quelqu'un*, *vendre quelque chose*, *parler de quelque chose*.

Les verbes qui sont ordinairement transitifs sont dits *transitifs par nature*.

Remarque. — Les verbes *transitifs par nature* se conjuguent au moyen de l'*auxiliaire avoir* :

Il a donné. Il a obéi.

VERBES INTRANSITIFS.

294. — Le verbe intransitif exprime l'état ou bien une action qui ne sort pas du sujet, c'est-à-dire qui n'est pas transmise à un complément d'objet.

Le verbe *intransitif* se suffit à lui seul pour exprimer l'action : il est sans *objet* :

Joseph souffre. La mer mugit.

On reconnaît qu'un verbe est intransitif quand il n'a pas ou ne peut avoir de complément *direct* ou *indirect d'objet*.

295. — Un verbe *transitif par nature* ou *essentiellement transitif* est accidentellement intransitif lorsqu'il n'a pas de complément direct ou indirect d'objet :

J'étudie, je lis, j'écris.

Un verbe *intransitif par nature* ou *essentiellement intransitif* est accidentellement transitif lorsqu'il a un complément direct ou indirect d'objet :

Les trappeurs courent les bois.

296. Remarques. — I. Le verbe *transitif* n'est donc pas celui qui *peut avoir*, mais celui qui *a réellement* un complément d'objet :

Je prie Dieu (verbe transitif direct).

Je prie (verbe intransitif).

Il meurt pour la patrie (verbe transitif indirect).

Il meurt (verbe intransitif).

II. Les verbes *être, paraître, devenir, demeurer, rester, sembler*, ne sont pas *transitifs*, quoiqu'on puisse bien dire : *être quelqu'un, paraître quelque chose, etc.* Ce sont des *verbes intransitifs*. Le mot qui se présente sous forme de complément direct de ces verbes n'est pas un complément d'objet, mais l'*attribut* du sujet (N° 216) :

David était un simple berger et il devint un grand roi. (Berger, attribut de *David*; roi, attribut de *il*.)

III. Les verbes qui ont un ou plusieurs *compléments de circonstance* sont employés au sens intransitif lorsqu'ils n'ont pas en même temps un complément d'objet :

Il dort par paresse (complément de cause).

Il marche la tête haute (complément de manière).

Il prie chaque jour (complément de temps).

297. — La plupart des verbes intransitifs prennent, comme les verbes transitifs, l'auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés :

J'ai été. Il a vécu. J'ai joué. Il a neigé.

298. — Les verbes intransitifs suivants se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *être* :

<i>Aller</i>	<i>entrer</i>	<i>rester</i>	<i>parvenir</i>
<i>arriver</i>	<i>rentrer</i>	<i>sortir</i>	<i>provenir</i>
<i>choir</i>	<i>mourir</i>	<i>ressortir</i>	<i>revenir</i>
<i>déchoir</i>	<i>naître</i>	<i>tomber</i>	<i>survenir</i>
<i>échoir</i>	<i>partir</i>	<i>retomber</i>	<i>intervenir</i>
<i>décéder</i>	<i>repartir</i>	<i>venir</i>	
<i>éclore</i>	<i>retourner</i>	<i>devenir</i>	

Quelques verbes intransitifs prennent l'auxiliaire *avoir* quand ils marquent *l'action* et l'auxiliaire *être* quand ils marquent *l'état*. Ce sont :

<i>Accourir</i>	<i>cesser</i>	<i>disparaître</i>	<i>expirer</i>
<i>apparaître</i>	<i>demeurer</i>	<i>échapper</i>	<i>passer</i>
<i>convenir</i>	<i>descendre</i>	<i>échouer</i>	

299. — Il ne faut pas confondre les *temps composés* des verbes *intransitifs* conjugués avec *être*, et les *temps simples* des verbes *transitifs directs* employés à la forme passive :

<i>Je suis tombé bien bas.</i>	}	passé composé.
<i>Je suis passé ici hier.</i>		(forme active.)
<i>Je suis placé bien bas.</i>	}	présent de l'indicatif.
<i>Je suis dépassé par lui.</i>		(forme passive.)

300. — VERBE INTRANSITIF **VENIR.***MODE INFINITIF.*

PRÉSENT.	PASSÉ.
Venir	Etre venu

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Venant	Venu, étant venu

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
Je viens	Je suis venu
Tu viens	Tu es venu
Il vient	Il est venu
Nous venons	Nous sommes venus
Vous venez	Vous êtes venus
Ils viennent	Ils sont venus
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Je venais	J'étais venu
Tu venais	Tu étais venu
Il venait	Il était venu
Nous venions	Nous étions venus
Vous veniez	Vous étiez venus
Ils venaient	Ils étaient venus
PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Je vins	Je fus venu
Tu vins	Tu fus venu
Il vint	Il fut venu
Nous vîmes	Nous fûmes venus
Vous vîtes	Vous fûtes venus
Ils vinrent	Ils furent venus
FUTUR SIMPLE.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Je viendrai	Je serai venu
Tu viendras	Tu seras venu
Il viendra	Il sera venu
Nous viendrons	Nous serons venus
Vous viendrez	Vous serez venus
Ils viendront	Ils seront venus

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Je viendrais
 Tu viendrais
 Il viendrait
 Nous viendrions
 Vous viendriez
 Ils viendraient

PASSÉ.

Je serais venu
 Tu serais venu
 Il serait venu
 Nous serions venus
 Vous seriez venus
 Ils seraient venus

PASSÉ (2^e forme).

Je fusse venu
 Tu fusses venu
 Il fût venu

Nous fussions venus
 Vous fussiez venus
 Ils fussent venus

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

...
 Viens
 ...
 Venons
 Venez
 ...

FUTUR ANTÉRIEUR.

...
 Sois venu
 ...
 Soyons venus
 Soyez venus
 ...

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je vienne
 Que tu viennes
 Qu'il vienne
 Que nous venions
 Que vous veniez
 Qu'ils viennent

PASSÉ.

Que je sois venu
 Que tu sois venu
 Qu'il soit venu
 Que nous soyons venus
 Que vous soyez venus
 Qu'ils soient venus

IMPARFAIT.

Que je vinsse
 Que tu vinsses
 Qu'il vînt
 Que nous vinssions
 Que vous vinssiez
 Qu'ils vinssent

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse venu
 Que tu fusses venu
 Qu'il fût venu
 Que nous fussions venus
 Que vous fussiez venus
 Qu'ils fussent venus

VERBES IMPERSONNELS.

301. — Les verbes impersonnels sont des verbes intransitifs exprimant une action qu'on ne peut attribuer à aucune personne ni à aucune chose déterminée :

Il faut, il pleut, il convient que vous soyez aimable.

Remarque. — Dans les verbes impersonnels, le pronom indéterminé *il* est sujet apparent du verbe; le mot qui se présente sous forme de complément est sujet réel.

Ainsi, dans *il arrivera des malheurs*, *il* est sujet apparent de *arrivera*, et *des malheurs* sujet réel.

302. — Les verbes impersonnels ne s'emploient qu'aux modes infinitif et participe et à la troisième personne du singulier dans les autres modes.

303. — Certains verbes sont **impersonnels par nature** ou *essentiellement impersonnels*. A l'exception de *falloir*, ils expriment des phénomènes naturels : *bruiner, geler, grêler, neiger, pleuvoir, tonner, vent*.

Ces verbes ne peuvent avoir de sujet réel :

Il gèle, il grêle, il neige.

Cependant, quelques-uns de ces verbes perdent parfois la forme impersonnelle et prennent un sujet déterminé :

Les balles pleuvaient de tous côtés.

304. — Un grand nombre de verbes intransitifs peuvent prendre accidentellement la forme impersonnelle :

Il tombe de la pluie (la pluie tombe).

Il est agréable de se promener (se promener est agréable).

305. — VERBE IMPERSONNEL **NEIGER**.*MODE INFINITIF.*

PRÉSENT.		PASSÉ.
Neiger		Avoir neigé

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.		PASSÉ.
Neigeant		Ayant neigé

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.		PASSÉ COMPOSÉ.
Il neige		Il a neigé
IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.
Il neigeait		Il avait neigé
PASSÉ SIMPLE.		PASSÉ ANTÉRIEUR.
Il neigea		Il eut neigé
FUTUR SIMPLE.		FUTUR ANTÉRIEUR.
Il neigera		Il aura neigé

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT <i>ou</i> FUTUR.		PASSÉ.
Il neigerait		Il aurait neigé

PASSÉ (2^e forme).

Il eût neigé

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT <i>ou</i> FUTUR.		PASSÉ.
Qu'il neige		Qu'il ait neigé
IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.
Qu'il neigeât		Qu'il eût neigé

FORME ACTIVE ET FORME PASSIVE.

306. — Le verbe est à la forme active, si l'action exprimée est faite par le sujet :

Emile frappe Joseph. (L'action de *frapper* est faite par le sujet *Emile*.)

307. — Le verbe est à la forme passive, si l'action exprimée est *subie* ou *soufferte* par le sujet :

La terre est éclairée par le soleil.

On reconnaît qu'un verbe est au passif quand on peut le faire suivre des mots *par quelqu'un* ou *par quelque chose* :

Lucien est repris de ses fautes. (On peut dire : *Lucien est repris par quelqu'un*.)

308. — Pour conjuguer un verbe à la forme passive, on ajoute à *toutes les formes du verbe être* le participe passé du verbe à conjuguer :

Je suis blessé, etc.; j'étais blessé, etc.; je fus blessé, etc.; j'ai été blessé, etc.

309. — Pour faire passer un verbe de la forme active à la forme passive, on prend le complément direct d'objet du verbe transitif et on en fait le sujet du verbe à la forme passive, en employant le verbe *être* au même temps que le verbe transitif; le sujet du verbe transitif devient complément indirect du verbe passif :

Forme active : *Le chat mange (ind. prés.) la souris.*

Forme passive : *La souris est (ind. prés.) mangée par le chat.*

Réciproquement, pour faire passer un verbe du passif à l'actif, on prend le complément indirect du verbe à la forme passive pour en faire le sujet d'un verbe transitif.

Quand le complément indirect de la proposition passive n'est pas exprimé, on prend le pronom *on* comme sujet de la proposition active :

Je suis aimé : On m'aime.

310. — Tous les verbes transitifs ayant un complément direct d'objet peuvent prendre la forme passive excepté les verbes *avoir*, *concerner* et quelques autres peu usités.

Obéir et *pardonner* peuvent aussi se conjuguer passivement bien qu'ils ne puissent avoir de complément direct d'objet.

On dit : *le maître est obéi*, *le coupable est pardonné*, bien qu'on ne puisse pas dire *obéir le maître*, *pardonner le coupable*.

311. — Le complément du verbe passif n'est pas un complément d'objet : c'est une sorte de complément de circonstance qui indique l'*agent*, la *cause*. On pourrait, à cause de son rôle, l'appeler *complément actif*.

Il se marque par les prépositions *par* ou *de*. La préposition *par* s'emploie généralement après les verbes exprimant une action; la préposition *de* s'emploie plutôt après les verbes exprimant un sentiment.

Par peut toujours remplacer *de*, mais *de* ne peut pas toujours remplacer *par* :

Je suis estimé de (ou *par*) *mon maître*.

Je suis frappé par (et non *de*) *mon frère*.

Remarque. — Le verbe à la forme passive s'exprime en latin par un seul mot ayant des inflexions qui diffèrent de celles du même verbe à la forme active : *amo*, *j'aime*; *amor*, *je suis aimé*. En français, on ne peut exprimer le passif qu'en combinant les formes du verbe *être* avec le participe passé d'un autre verbe: notre langue n'a donc pas, à proprement parler, *de voix passive*. Le participe passé passif est un véritable attribut (N° 395, Rem.): c'est pourquoi il prend le genre et le nombre du sujet du verbe.

A la différence du latin et de l'anglais, le français n'aime pas la forme passive : il lui préfère généralement la forme active. Ainsi, la proposition *un cantique est chanté par moi* est à peine acceptable.

312. — VERBE PASSIF **ÊTRE AIMÉ.***MODE INFINITIF.*

PRÉSENT.	PASSÉ.
Être aimé	Avoir été aimé

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Êtant aimé	Été aimé, ayant été aimé

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
Je suis aimé	J'ai été aimé
Tu es aimé	Tu as été aimé
Il est aimé	Il a été aimé
Nous sommes aimés	Nous avons été aimés
Vous êtes aimés	Vous avez été aimés
Ils sont aimés	Ils ont été aimés

IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
J'étais aimé	J'avais été aimé
Tu étais aimé	Tu avais été aimé
Il était aimé	Il avait été aimé
Nous étions aimés	Nous avions été aimés
Vous étiez aimés	Vous aviez été aimés
Ils étaient aimés	Ils avaient été aimés

PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Je fus aimé	J'eus été aimé
Tu fus aimé	Tu eus été aimé
Il fut aimé	Il eut été aimé
Nous fûmes aimés	Nous eûmes été aimés
Vous fûtes aimés	Vous eûtes été aimés
Ils furent aimés	Ils eurent été aimés

FUTUR SIMPLE.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Je serai aimé	J'aurai été aimé
Tu seras aimé	Tu auras été aimé
Il sera aimé	Il aura été aimé
Nous serons aimés	Nous aurons été aimés
Vous serez aimés	Vous aurez été aimés
Ils seront aimés	Ils auront été aimés

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT ou FUTUR.

Je serais aimé
Tu serais aimé
Il serait aimé
Nous serions aimés
Vous seriez aimés
Ils seraient aimés

PASSÉ.

J'aurais été aimé
Tu aurais été aimé
Il aurait été aimé
Nous aurions été aimés
Vous auriez été aimés
Ils auraient été aimés

PASSÉ (2^e forme).

J'eusse été aimé
Tu eusses été aimé
Il eût été aimé

Nous eussions été aimés
Vous eussiez été aimés
Ils eussent été aimés

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

...
Sois aimé
...
Soyons aimés
Soyez aimés
...

FUTUR ANTÉRIEUR.

...
Aie été aimé
...
Ayons été aimés
Ayez été aimés
...

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que je sois aimé
Que tu sois aimé
Qu'il soit aimé
Que nous soyons aimés
Que vous soyez aimés
Qu'ils soient aimés

PASSÉ.

Que j'aie été aimé
Que tu aies été aimé
Qu'il ait été aimé
Que nous ayons été aimés
Que vous ayez été aimés
Qu'ils aient été aimés

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé
Que tu fusses aimé
Qu'il fût aimé
Que nous fussions aimés
Que vous fussiez aimés
Qu'ils fussent aimés

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé
Que tu eusses été aimé
Qu'il eût été aimé
Que n. eussions été aimés
Que v. eussiez été aimés
Qu'ils eussent été aimés

VERBES PRONOMINAUX.

313. — Le verbe est à la forme pronominale quand il a pour complément un pronom désignant le même être que le sujet.

Ainsi, les verbes sont pronominaux dans les expressions *je me flatte, tu te moques*, car les pronoms compléments *me, te*, désignent les mêmes êtres que les sujets *je, tu*.

314. — Au point de vue du sens, les verbes pronominaux peuvent être *réfléchis, réciproques* ou *simplement pronominaux*.

315. — Le verbe pronominal est **réfléchi** lorsqu'il exprime l'action du sujet sur lui-même :

Ils se sont levés, ils se sont découverts.

316. — Le verbe pronominal réfléchi est dit **réci-proque** lorsque son sujet représente deux ou plusieurs êtres qui agissent *l'un sur l'autre* ou *les uns sur les autres*; il exprime *réciprocité d'action*. Le verbe *réci-proque* ne peut par suite s'employer qu'aux trois personnes du pluriel :

Ils (Jean et Pierre) se sont salués poliment.

Le chien et le chat se battent.

On se salue mutuellement (On a le sens du pluriel).

Les verbes suivants sont ordinairement réciproques :

S'accorder	se chamailler	se haïr	s'entr'aider
s'accoster	se chercher	se lier	s'entre-choquer
s'agacer	se concerter	se nuire	s'entre-déchirer
s'allier	se contrarier	se réunir	s'entre-détruire
s'attaquer	se contredire	se séparer	s'entre-tuer
s'attendre	se disputer	se voir	etc.
se battre	s'écrire	etc.	
se brouiller	s'embrasser		

Remarques. — I. Le préfixe **entre** (*s'entr'aider*) et le pronom indéfini **l'un l'autre** rendent dans certains verbes l'idée de réciprocité *évidente* :

Ils s'entr'aident; ils s'aident **l'un l'autre** (ou *les uns les autres*).

II. Il faut quelquefois recourir à l'examen du sens pour distinguer le verbe *réciproque* du verbe simplement *réfléchi* :

Ces deux enfants se nuisent par leur dissipation.

Le verbe est simplement *réfléchi* si l'on veut dire que chaque enfant *se nuit à lui-même*; il est *réciproque*, si l'on veut dire que la dissipation de *l'un nuit à l'autre et réciproquement*.

317. — Parmi les verbes *pronominaux non réfléchis* ou **simplement pronominaux**, on distingue :

1° Les verbes *pronominaux par nature* ou *essentiellement pronominaux* qui s'emploient toujours à la forme pronominale.

Les principaux sont les suivants :

S'absenter	se démener	s'envoler	s'opiniâtrer
s'abstenir	se désister	s'évader	se parjurer
s'accouder	s'ébahir	s'évanouir	se ratatiner
s'accroupir	s'écrier	s'évertuer	se raviser
s'adonner	s'écrouler	s'extasier	se rebeller
s'agenouiller	s'emparer	se formaliser	se rebiffer
s'agripper	s'empresser	se gendарmer	se récrier
s'arroger	s'en aller	s'ingénieur	se réfugier
se blottir	s'enfuir	s'ingérer	se rengorger
se cabrer	s'enquérir	se méfier	se repentir
se dédire	s'enquêter	se méprendre	se soucier
se défier	s'ensuivre	se moquer	se souvenir, etc.

Il s'absente de l'école.

Le roi s'est emparé du territoire ennemi.

Je me souviendrai des bienfaits de Dieu.

2° Les verbes qui *changent de signification* en passant de la forme active à la forme pronominale.

Les principaux sont les suivants :

<i>S'apercevoir</i> , découvrir;	<i>se louer de</i> , se féliciter de;
<i>s'attaquer à</i> , diriger une attaque sur;	<i>se plaindre de</i> , témoigner du mécontentement à l'égard de;
<i>s'attendre à</i> , espérer;	<i>se prévaloir de</i> , tirer avantage de;
<i>se connaître à</i> , savoir bien juger;	<i>se saisir de</i> , s'emparer de;
<i>se douter de</i> , prévoir;	<i>se servir de</i> , employer;
<i>s'échapper</i> , devenir libre;	<i>se taire</i> , garder le silence.
<i>se jouer de</i> , se moquer de;	

Je m'aperçois de ma distraction. (Le sens d'*apercevoir* est différent dans : *J'aperçois* un navire.)

Je m'attendais à partir. (Le sens d'*attendre* est différent dans : *J'attendais* un départ.)

3° Les verbes qui prennent un *sens passif* en passant de la forme active à la forme pronominale.

Le blé se sème (est semé) *au printemps.*

Il se vend (est vendu) *cher cette année.*

La porte s'ouvre (est ouverte).

Remarque. — Dans les verbes *simplement pronominaux*, le *pronom complément*, bien que représentant le sujet, n'est pas un véritable complément; il n'en a que la *forme* et non le *sens*, il est employé uniquement pour renforcer le sujet. Il n'y a pas lieu de l'analyser, puisqu'il n'a pas de fonction définie et forme avec le verbe une sorte de locution verbale.

318. — La plupart des verbes transitifs par nature — transitifs directs et indirects — peuvent être employés à la forme pronominale :

Il se donne, il se plaît, il se meurt.

319. — Les verbes pronominaux se conjuguent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être* employé pour l'auxiliaire *avoir* :

Je me suis frappé pour j'ai frappé moi.

320. — VERBE PRONOMINAL SE FLATTER.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Se flatter	S'être flatté

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Se flattant	S'étant flatté

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
Je me flatte	Je me suis flatté
Tu te flattes	Tu t'es flatté
Il se flatte	Il s'est flatté
Nous nous flattons	Nous nous sommes flattés
Vous vous flattez	Vous vous êtes flattés
Ils se flattent	Ils se sont flattés

IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Je me flattais	Je m'étais flatté
Tu te flattais	Tu t'étais flatté
Il se flattait	Il s'était flatté
Nous nous flattions	Nous nous étions flattés
Vous vous flattiez	Vous vous étiez flattés
Ils se flattaient	Ils s'étaient flattés

PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Je me flattai	Je me fus flatté
Tu te flattas	Tu te fus flatté
Il se flatta	Il se fut flatté
Nous nous flattâmes	Nous nous fûmes flattés
Vous vous flattâtes	Vous vous fûtes flattés
Ils se flattèrent	Ils se furent flattés

FUTUR SIMPLE.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Je me flatterai	Je me serai flatté
Tu te flatteras	Tu te seras flatté
Il se flattera	Il se sera flatté
Nous nous flatterons	Nous nous serons flattés
Vous vous flatterez	Vous vous serez flattés
Ils se flatteront	Ils se seront flattés

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT ou FUTUR.

Je me flatterais
 Tu te flatterais
 Il se flatterait
 Nous nous flatterions
 Vous vous flatteriez
 Ils se flatteraient

PASSÉ.

Je me serais flatté
 Tu te serais flatté
 Il se serait flatté
 Nous nous serions flattés
 Vous vous seriez flattés
 Ils se seraient flattés

PASSÉ (2^e forme).

Je me fusse flatté
 Tu te fusses flatté
 Il se fût flatté

Nous nous fussions flattés
 Vous vous fussiez flattés
 Ils se fussent flattés

MODE IMPERATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

...
 Flatte-toi
 ...
 Flattons-nous
 Flattez-vous

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ce temps n'est pas usité.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que je me flatte
 Que tu te flattes
 Qu'il se flatte
 Que nous nous flattions
 Que vous vous flattiez
 Qu'ils se flattent

PASSÉ.

Que je me sois flatté
 Que tu te sois flatté
 Qu'il se soit flatté
 Que n. n. soyons flattés
 Que v. v. soyez flattés
 Qu'ils se soient flattés

IMPARFAIT.

Que je me flattasse
 Que tu te flattasses
 Qu'il se flattât
 Que n. n. flattassions
 Que v. v. flattassiez
 Qu'ils se flattassent

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse flatté
 Que tu te fusses flatté
 Qu'il se fût flatté
 Que n. n. fussions flattés
 Que v. v. fussiez flattés
 Qu'ils se fussent flattés

DIFFÉRENTES FORMES DE CONJUGAISONS.

321. — La conjugaison peut être *affirmative, négative* ou *interrogative* :

Vous chantez, ils finiront (forme affirmative).

Vous ne chantez pas, ils ne finiront point (forme négative).

Chantez-vous? Finiront-ils? (forme interrogative).

Remarque. — La conjugaison peut être en même temps *interrogative* et *négative* :

Ne chantez-vous pas? Ne finiront-ils point?

CONJUGAISON INTERROGATIVE.

322. — Dans la conjugaison *interrogative*, le pronom sujet suit le verbe et s'y joint toujours par un trait d'union. — Dans les temps composés, il se place entre l'*auxiliaire* et le *participe* :
Donnes-tu? As-tu donné?

Remarques. — I. Lorsque le sujet du verbe interrogatif est un nom, on place après le verbe les pronoms *il* ou *elle* qui forment pléonasmе :

Mon père chantait-il? Ma mère finit-elle?

II. Dans les verbes pronominaux conjugués interrogativement, le *pronom objet* reste placé avant le verbe :

Se repent-il? Me tromperais-je?

323. — Quand la première personne du singulier se termine par un *e muet*, cet *e* se change en *e fermé* devant le pronom *je* :
Aimé-je? Donné-je? Eussé-je?

324. — Lorsque la troisième personne du singulier finit par *a* ou par *e*, on sépare le verbe du pronom sujet par un *t euphonique* que l'on place entre deux traits d'union :

Pense-t-il? Donna-t-il?

325. — En général, la première personne du singulier ne s'emploie pas interrogativement au présent de l'indicatif. Au lieu de *comprends-je? deviens-je?*

on dit mieux, en prenant un autre tour : *Est-ce que je comprends? est-ce que je deviens?*

On dit cependant : *Parlé-je? aimé-je? suis-je? vais-je? dis-je? fais-je? dois-je? puis-je? vois-je? etc.* C'est l'usage qui doit servir de règle à cet égard.

326. — On ne conjugue sous la forme interrogative que les temps de l'indicatif et du conditionnel.

327. VERBE MODELE **DONNER.**

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
Donné-je?	Ai-je donné?
Donnes-tu?	As-tu donné?
Donne-t-il?	A-t-il donné?
Donnons-nous?	Avons-nous donné?
Donnez-vous?	Avez-vous donné?
Donnent-ils?	Ont-ils donné?
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Donnais-je? etc.	Avais-je donné? etc.
PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Donnai-je? etc.	Eus-je donné? etc.
FUTUR SIMPLE.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Donnerai-je? etc.	Aurai-je donné? etc.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Donnerais-je? etc.	Aurais-je donné? etc.

CONJUGAISON NEGATIVE.

328. — Pour conjuguer les verbes *négativement*, on met *ne* avant le verbe et *pas, point, jamais, etc.*,

après le verbe; ces derniers mots se placent entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés.

Je ne veux pas.

Il ne parle jamais.

Je n'ai pas voulu.

Il n'a point lu.

Au présent de l'infinitif, les deux parties de la négation ne se séparent pas et se placent avant le verbe :

Ne pas parler. Ne jamais contredire.

329. — Dans la conjugaison *négative-interrogative*, le *pronom sujet* se met avant la seconde partie de la négation :

Ne riez-vous pas? N'as-tu pas écouté?

FORMATION DES TEMPS.

330. — Les temps des verbes se divisent en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

Les temps **primitifs** sont ceux dont on forme les autres temps.

Les temps **dérivés** sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

331. — Il y a cinq temps primitifs : le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *présent de l'indicatif*, et le *passé simple*.

332. — Le **présent de l'infinitif** forme :

1° Le *futur simple*, en changeant *r*, *oir* ou *re* en **rai**, etc. :

Chanter, je chanterai; recevoir, je recevrai.

Finir, je finirai; vendre, je vendrai.

2° Le *présent du conditionnel*, en changeant *r*, *oir* ou *re* en **rais**, etc. :

Chanter, je chanterais; *recevoir*, je recevrais.

Finir, je finirais; *vendre*, je vendrais.

333. — Le **participe présent** forme :

1° Le *pluriel du présent de l'indicatif*, en changeant *ant* en **ons**, **ez**, **ent** :

Craignant : nous craignons, vous craignez, ils craignent.

2° L'*imparfait de l'indicatif*, en changeant *ant* en **ais**, etc. :

Recevant, je recevais; *vendant*, je vendais.

3° Le *présent du subjonctif*, en changeant *ant* en **e**, etc. :

Peignant, que je peigne; *cousant*, que je couse.

Remarque. — Les verbes du 3^e groupe qui se terminent en **evant**, changent *evant* en *oive*, à toutes les personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel du présent du subjonctif :

Recevant : que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, qu'ils reçoivent.

334. — Le **participe passé** forme tous les temps composés, à l'aide des auxiliaires *avoir* et *être* :

Chanté : j'ai, j'avais, j'eus, j'aurai ... chanté.

Parti : je suis, j'étais, je fus, je serai ... parti.

335. — Le **présent de l'indicatif** forme l'**impératif présent**, par la suppression des pronoms sujets *je*, *nous*, *vous* :

Prés. de l'ind. : **Je** chante, **nous** finissons, **vous** vendez.

Impératif : chante, finissons, vendez.

336. — Le **passé simple** forme l'*imparfait du subjonctif*, par l'addition de **se** à la deuxième personne du singulier :

Passé simple : *Tu chantas, tu finis, tu reçus.*

Imp. du subj. : *Que je chantasse, que je finisse, que je reçusse.*

337. — Lorsque les temps *primitifs* manquent, les temps *dérivés* manquent aussi ordinairement.

Ainsi les verbes défectifs *absoudre* et *braire* n'ayant pas de *passé simple* n'ont pas d'*imparfait du subjonctif*.

TABLEAU DES TEMPS PRIMITIFS ET DES TEMPS DÉRIVÉS.

Temps primitifs.

Temps dérivés.

INFINITIF PRÉSENT : Craindre.	{	<i>Fut. simp.</i> : Je craindrai, tu craindras, ...
		<i>Cond. prés.</i> : Je craindrais, tu craindrais.
PARTICIPE PRÉSENT : Craignant.	{	<i>Ind. prés.</i> (plur.) : N. craignons, v. ...
		<i>Imparf.</i> : Je craignais, tu craignais, ...
		<i>Subj. prés.</i> : Que je craigne, que tu ...
PARTICIPE PASSÉ : Craint.	{	<i>Temps composés</i> : J'ai craint, ... J'avais craint, ... J'eus craint, ...
IND. PRÉS. : Je crains, n. ..., v. ...	{	<i>Impér. prés.</i> : Crains, craignons, craignez.
PASSÉ SIMPLE : Tu craignis.	{	<i>Subj. imparf.</i> : Que je craignisse, que tu craignisses, ...

Remarque. — Les verbes suivants s'écartent, dans leur conjugaison, des règles de formation des temps dérivés.

1^{er} GROUPE : *aller, envoyer.*

3^e GROUPE, 1^{re} CLASSE : *acquérir* et les autres verbes composés

de *quérir*; *courir*, *cueillir*, *fuir* et leurs composés; *mourir*, *tenir*, *venir* et leurs composés.

3^e GROUPE, 2^e CLASSE : *avoir*; *déchoir*, *échoir*; *falloir*; *mouvoir* et ses composés; *pleuvoir*; *pouvoir*; *savoir*; *seoir*, *valoir* et leurs composés; *voir** et ses composés (excepté *prévoir* et *pourvoir*); *vouloir*.

3^e GROUPE, 3^e CLASSE : *boire*; *dire* et *redire*; *être*, *faire*, *prendre* et leurs composés.

CONJUGAISON DES VERBES IRREGULIERS.

338. — Il y a deux sortes de verbes irréguliers :

1^o Les verbes qui sont réguliers dans leur dérivation, c'est-à-dire qui forment leurs temps *dérivés* d'après les règles données précédemment pour la formation des temps, comme *offrir*, *écrire*. Pour les conjuguer, il suffit de connaître leurs temps primitifs.

2^o Les verbes qui forment irrégulièrement leurs temps dérivés comme *mourir*, *voir*. Pour les conjuguer, il faut connaître toutes leurs irrégularités.

Remarques. — La liste suivante contient tous les verbes *irréguliers* et *défectifs*, classés par ordre alphabétique dans chaque groupe.

Les particularités diverses de temps et de modes sont indiquées en caractères italiques.

Les verbes irréguliers à dérivation régulière sont suivis de la lettre R; les verbes défectifs, de la lettre D.

Cette liste contient les verbes réguliers qui se conjuguent comme *sentir*; certains auteurs les classant parmi les verbes irréguliers.

Les verbes non précédés d'un astérisque ont été étudiés au cours élémentaire; on étudiera en outre au cours moyen ceux qui sont précédés d'un astérisque, et au cours supérieur ceux qui sont précédés de deux astérisques.

339. LISTE GENERALE DES VERBES IRREGULIERS ET DEFECTIFS.

PREMIER GROUPE.

TERMINAISON EN ER.

1. Aller.

PART., allant, allé. — IND. PRÉS., je *vais*, tu *vas*, il *va*, n. allons, v. allez, ils *vont*. — PASSÉ SIMPLE, j'*allai*, . . . — FUTUR SIMPLE, j'*irai*, tu *iras*, il *ira*, n. *irons*, v. *irez*, ils *iront*. — COND. PRÉS., j'*irais*, tu *irais*, . . . — IMPÉR. PRÉS., *va*, allons, allez. — SUBJ. PRÉS., que j'*aille*, que tu *ailles*, qu'*il aille*, que n. allions, que v. alliez, qu'*ils aillent*.

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire *être* : je *suis allé*.

Dans la conjugaison de *s'en aller*, le mot *en* se place immédiatement avant l'auxiliaire : *il s'en est allé*. A l'impératif, on écrit *va-t'en* avec une apostrophe, *t'* étant mis pour *toi*; au pluriel, *allez-vous-en*. Avec le mot *y*, on met une *s* à *va* : *vas-y*.

2. Envoyer.

PART., envoyant, envoyé. — IND. PRÉS., j'*envoie*, . . . — PASSÉ SIMPLE, j'*envoyai*, . . . — FUTUR SIMPLE, j'*enverrai*, tu *enverras*, il *enverra*, n. *enverrons*, . . . — COND. PRÉS., j'*enverrais*, tu *enverrais*, . . . — (Le futur et le conditionnel sont les seuls temps irréguliers.)

Renvoyer, comme *envoyer*.

DEUXIEME GROUPE.

TERMINAISON EN IR; PART. PRES. EN ISSANT.

Tous les verbes de ce groupe sont réguliers.

TROISIÈME GROUPE, I^{re} CLASSE.

TERMINAISON EN IR; PART. PRÉS. EN ANT.

(jamais en *issant*).**Abstenir** (s'), comme *tenir*.**Accourir**, comme *courir*.**Accueillir**, comme *cueillir*.3. **Acquérir.**

PART., acquérant, *acquis*. — IND. PRÉS., j'*acquiers*, tu *acquiers*, il *acquiert*, n. *acquérons*, v. *acquérez*, ils *acquièrent*. — PASSÉ SIMPLE, j'*acquis*, tu *acquis*, . . . — FUTUR SIMPLE, j'*acquerrai*, tu *acquerras*, . . . — COND. PRÉS., j'*acquerrais*, tu *acquerrais*, . . . — IMPÉR. PRÉS., *acquiers*, *acquérons*, *acquérez*. — SUBJ. PRÉS., que j'*acquière*, que tu *acquières*, qu'il *acquière*, que n. *acquérions*, que v. *acquériez*, qu'ils *acquieient*.

Ainsi se conjuguent *s'enquérir*, *conquérir*, *reconquérir*, *requérir*.**Appartenir**, comme *tenir*.4*. **Assaillir.** (R)

PART., assaillant, *assailli*. — IND. PRÉS., j'*assaillie*, tu *assailles*, . . . — PASSÉ SIMPLE, j'*assaillis*, tu *assaillis*, . . . — FUTUR SIMPLE, j'*assaillirai*, . . . — COND. PRÉS., j'*assaillirais*, . . . — IMPÉR. PRÉS., *assaillie*, *assaillons*, *assailliez*. — SUBJ. PRÉS., que j'*assaillie*, . . .

Ainsi se conjugue *tressaillir*.5. **Bouillir.** (R)

PART., bouillant, *bouilli*. — IND. PRÉS., je *bous*, tu *bous*, il *bout*, n. *bouillons*, v. *bouillez*, ils *bouillent*. — PASSÉ SIMPLE, je *bouillis*, . . . — FUTUR SIMPLE, je *bouillirai*, . . . — COND. PRÉS., je *bouillirais*, . . . — IMPÉR. PRÉS., *bous*, *bouillons*, *bouillez*. — SUBJ. PRÉS., que je *bouille*, que tu *bouilles*, qu'il *bouille*, que n. *bouillions*, que v. *bouilliez*, qu'ils *bouillent*.

Ainsi se conjugue *rebouillir*.**Circonvenir**, comme *venir*.**Concourir**, comme *courir*.**Conquérir**, comme *acquérir*.**Contenir**, comme *tenir*.**Contrevenir**, comme *tenir*.**Convenir**, comme *tenir*.

6. Courir.

PART., courant, *couru*. — IND. PRÉS., je cours, tu cours, il court, n. courons, v. courez, ils courent. — PASSÉ SIMPLE, je courus, tu courus, . . . — FUTUR SIMPLE, je courrai, tu courras, . . . — COND. PRÉS., je courrais, tu courrais, . . . — IMPÉR. PRÉS., cours, courons, courez. — SUBJ. PRÉS., que je coure, que tu coures, . . .

Ainsi se conjuguent *accourir*, *concourir*, *discourir*, *encourir*, *parcourir*, *recourir*, *secourir*.

Couvrir, comme *ouvrir*.

7. Cueillir.

PART., cueillant, cueilli. — IND. PRÉS., je cueille, tu cueilles, il cueille, n. cueillons, v. cueillez, ils cueillent. — PASSÉ SIMPLE, je cueillis, tu cueillis, . . . — FUTUR SIMPLE, je cueillerai, tu cueilleras, . . . — COND. PRÉS., je cueillerais, tu cueillerais, . . . — IMPÉR. PRÉS., cueille, cueillons, cueillez. — SUBJ. PRÉS., que je cueille, que tu cueilles, . . .

Ainsi se conjuguent *accueillir*, *recueillir*.

Découvrir, comme *ouvrir*.

8*. Défaillir. (D)

Ne s'emploie qu'aux *temps composés*, aux personnes et aux temps simples suivants : PART., défailant, défailli. — IND. PRÉS., n. défailions, v. défaillez, ils défontent. — IMPARF., je défailtais, . . . n. défail lions, . . . — PASSÉ SIMPLE, je défail lis, . . . n. défail limes. . . — FUT. SIMPLE (peu usité), je *défaudrai* . . . — COND. PRÉS. (peu usité), je *défaudrais*, . . . — SUBJ. PRÉS., que je défaille, . . . — IMPARF., que je défail lisse, . . .

Démentir, comme *sentir*.

Desservir, comme *sentir*.

Détenir, comme *tenir*.

Devenir, comme *tenir*.

Devêtir, comme *vêtir*.

Disconvenir, comme *tenir*.

Discourir, comme *courir*.

Dormir, comme *sentir*.

Encourir, comme *courir*.

Endormir, comme *sentir*.
 Enfuir (s'), comme *fuir*.
 Enquérir (s'), comme *acquérir*.
 Entretenir, comme *tenir*.
 Entr'ouvrir, comme *ouvrir*.

9*. Faillir (faire une faute, manquer). (D)

PART., faillant, failli. — IND. PRÉS. (singulier inusité), n. fail-
 lons, v. faillez, ils faillent. — PASSÉ SIMPLE, je faillis, . . . —
 FUTUR SIMPLE, je *faudrai* (peu usité). — COND. PRÉS., je *faudrais*,
 . . . — IMPÉR. (inusité). — SUBJ. PRÉS., que je faille, que tu
 failles, . . . — Les *temps composés* sont les plus usités.

10**. Férir (frapper). (D)

Usité seulement à l'INFINITIF dans la locution *sans coup férir*, et au PART. PASSÉ *féru*.

11. Fuir.

PART., *fuyant*, fui. — IND. PRÉS., je fuis, tu fuis, il fuit,
 n. *fuyons*, v. *fuyez*, ils *fuient*. — PASSÉ SIMPLE, je fuis, tu
 fuis, . . . — FUTUR SIMPLE, je fuirai, . . . , n. fuirons, . . . —
 COND. PRÉS., je fuirais, . . . , n. fuirions, . . . — IMPÉR. PRÉS.,
 fuis, *fuyons*, *fuyez*. — SUBJ. PRÉS., que je fuie, . . . , que n.
fuyions, . . . — IMPARF., que je fusse (inusité).

Ainsi se conjugué *s'enfuir*.

12**. Gésir (être couché). (D)

N'est usité qu'aux formes suivantes :

Ci-gît. — PART., *gisant*. — IND. PRÉS., il *gît*, n. *gisons*, v. *gisez*,
 ils *gisent*. — IMPARF., je *gisais*, tu *gisais*, . . .

Intervenir, comme *tenir*.

13**. Issir (sortir). (D)

N'est usité qu'au *participe passé* et aux *temps composés*. Il
 se conjugue avec l'auxiliaire *être*. — PART., *issu*.

Mentir, comme *sentir*.

14. Mourir.

PART., mourant, *mort*. — IND. PRÉS., je *meurs*, tu *meurs*, il
meurt, n. mourons, v. mourez, ils *meurent*. — PASSÉ SIMPLE, je

mourus, ... — FUTUR SIMPLE, je *mourrai*, tu *mourras*, ... — COND. PRÉS., je *mourrais*, ... — IMPÉR. PRÉS., *meurs*, *mourons*, *mourez*. — SUBJ. PRÉS., que je *meure*, que tu *meures*, qu'il *meure*, que n. *mourions*, que v. *mouriez*, qu'ils *meurent*. — IMPARF., que je *mourusse*, ... — Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire *être*.

Offrir, comme *ouvrir*.

15*. Ouir (entendre). (D)

Ce verbe n'est plus employé qu'au PRÉS. de l'INFINITIF, au PART. PASSÉ *ouï* et aux TEMPS COMPOSÉS : j'ai *ouï*, ...

16. Ouvrir. (R)

PART., ouvrant, *ouvert*. — IND. PRÉS., j'*ouvre*, tu *ouvres*, il *ouvre*, n. *ouvrons*, v. *ouvrez*, ils *ouvrent*. — IMPARF., j'*ouvrais*, tu *ouvrais*, ... — PASSÉ SIMPLE, j'*ouvris*, tu *ouvris*, ... — FUTUR SIMPLE, j'*ouvrirai*, ... , n. *ouvrirons*, ... — COND. PRÉS., j'*ouvrirais*, ... , n. *ouvririons*, ... — IMPÉR. PRÉS., *ouvre*, *ouvrez*. — SUBJ. PRÉS., que j'*ouvre*, ... , que n. *ouvrions*, ... — IMPARF., que j'*ouvrisse*, ... , que n. *ouvrissions*, ...

Ainsi se conjuguent *couvrir*, *découvrir*, *entr'ouvrir*, *recouvrir*, *rouvrir*.

Parcourir, comme *courir*.

Partir, comme *sentir*.

Parvenir, comme *tenir*.

Prévenir, comme *tenir*.

Provenir, comme *tenir*.

17*. Quérir (chercher). (D)

N'est plus usité qu'à l'INFINITIF PRÉS. et dans ses composés *acquérir*, *conquérir*, *reconquérir*, *requérir*. (V. *acquérir*.)

Rebouillir, comme *bouillir*.

Reconquérir, comme *acquérir*.

Recourir, comme *courir*.

Recouvrir, comme *ouvrir*.

Recueillir, comme *cueillir*.

Rendormir, comme *dormir*.

Repartir, comme *partir*.
 Repentir (se), comme *sentir*.
 Requérir, comme *acquérir*.
 Resservir, comme *sentir*.
 Ressortir, comme *sentir*.
 Ressouvenir, comme *tenir*.
 Retenir, comme *tenir*.
 Revenir, comme *tenir*.
 Revêtir, comme *vêtir*.
 Rouvrir, comme *ouvrir*.
 Secourir, comme *courir*.
 Sentir, voir modèle page 80.
 Servir, comme *sentir*.
 Sortir, comme *sentir*.
 Souffrir, comme *ouvrir*.
 Soutenir, comme *tenir*.
 Souvenir (se), comme *tenir*.
 Subvenir, comme *tenir*.
 Survenir, comme *tenir*.

18. Tenir.

PART., tenant, *tenu*. — IND. PRÉS., je *tiens*, tu *tiens*, il *tient*, n. *tenons*, v. *tenez*, ils *tiennent*. — PASSÉ SIMPLE, je *tins*, tu *tins*, il *tint*, n. *tinmes*, v. *tintes*, ils *tinrent*. — FUTUR SIMPLE, je *tiendrai*, tu *tiendras*, ... — COND. PRÉS., je *tiendrais*, tu *tiendrais*, ... — IMPÉR. PRÉS., *tiens*, *tenons*, *tenez*. — SUBJ. PRÉS., que je *tienne*, que tu *tiennes*, qu'il *tienne*, que n. *tenions*, que v. *teniez*, qu'ils *tiennent*. — IMPARF., que je *tinsses*, que tu *tinsses*, qu'il *tint*, que n. *tinssions*, ...

Ainsi se conjuguent tous les verbes en *enir*. — *Venir*, *devenir*, *parvenir*, *provenir*, *revenir*, *survenir*, *intervenir*, prennent l'auxiliaire *être*.

Tressaillir, comme *assaillir*.

Venir comme *tenir*. (Voir N° 300, p. 91.)

19. Vêtir. (R)

PART., vêtant, *vêtu*. — IND. PRÉS., je *vêts*, tu *vêts*, il *vêt*, n. *vê-*

tons, v. vêtez, ils vêtent. — PASSÉ SIMPLE, je vêtis, tu vêtis, il vêtit, n. vêtimes, v. vêtites, ils vêtirent. — FUTUR SIMPLE, je vêtirai, tu vêtiras, . . . — COND. PRÉS., je vêtirais, tu vêtirais, . . . — IMPÉR. PRÉS., vêts, vêtons, vêtez. — SUBJ. PRÉS., que je vête, que tu vêtes, qu'il vête, que n. vêtions, . . . — IMPARF., que je vêtisse, . . .

Ainsi se conjuguent *revêtir*, *dévêtir*.

TROISIEME GROUPE, II° CLASSE.

TERMINAISON EN OIR.

20**. Apparoir (être évident, résulter). (D)

Terme juridique; n'est usité qu'au PRÉS. de l'INF. et à la troisième personne du singulier du PRÉS. de l'IND. : il *appert* (ce verbe est alors impersonnel).

21. Asseoir.

PART., *asseyant* ou *assoiant*, *assis*. — IND. PRÉS., j'*assieds*, tu *assieds*, il *assied*, n. *asseyons*, v. *asseyez*, ils *asseyent*; ou j'*assois*, tu *assois*, il *assoit*, n. *assoions*, v. *assoiez*, ils *assoient*. — IMPARF., j'*asseyais*, . . . ; ou j'*assoiais*, . . . — PASSÉ SIMPLE, j'*assis*, tu *assis*, . . . — FUTUR SIMPLE, j'*assiérai*, tu *assiéras*, il *assiéra*, n. *assiérons*, . . . ; ou j'*assoirai*, . . . , n. *assoirons*, . . . — COND. PRÉS., j'*assiérais*, . . . , n. *assiérions*, . . . ; ou j'*assoirais*, . . . — IMPÉR. PRÉS., *assieds*, *asseyons*, *asseyez*; ou *assois*, *assoions*, *assoiez*. — SUBJ. PRÉS., que j'*asseye*, . . . , que n. *asseyions*, . . . ; ou que j'*assoie*, que tu *assoies*, . . . — IMPARF., que j'*assisse*, . . . , que n. *assissons*, . . .

Ce verbe est ordinairement *réfléchi*.

Ainsi se conjugue *rasseoir*.

22**. Chaloir, (D)

Vieux mot qui ne s'emploie qu'impersonnellement et ne se dit guère que dans cette expression : *peu me chaut* (peu m'importe).

23**. Choir (tomber). (D)

Ce verbe n'est usité qu'à l'INF. PRÉS. et au PART. PASSÉ *chu*, *chue*.

24**. **Déchoir** (tomber dans un état moindre). (D)

PART. PASSÉ, déchu (le part. prés. est inusité). — IND. PRÉS., je déchois, tu déchois, il déchoit, n. *déchoyons*, v. *déchoyez*, ils déchoient. — (L'imparfait de l'indicatif est inusité.) — PASSÉ SIMPLE, je déchus, ... , n. *déchûmes*, — FUTUR SIMPLE, je *décherrai*, tu *décherras*, il *décherra*, n. *décherrons*, — COND. PRÉS., je *décherrais*, — (Pas d'impératif). — SUBJ. PRÉS., que je *déchoie*, ... , que n. *déchoyions*, — IMPARF., que je *déchusse*, ... , que n. *déchussions*,

25**. **Echoir** (arriver). (D)

PART., *échéant*, échu. — IND. PRÉS., il échoit ou il *échet*, ils *échoient*. — IMPARF., il *échoyait*. — PASSÉ SIMPLE, il *échut*, ils *échurent*. — FUTUR SIMPLE, il *écherra*. — COND. PRÉS., il *écherrait*. — SUBJ. PRÉS., qu'il *échoie*. — IMPARF., qu'il *échût*. — Il a les *temps composés* et se conjugue avec l'auxiliaire *être*. — N'est guère usité qu'à la troisième personne.

Emouvoir, comme *mouvoir*.

Entrevoir, comme *voir*.

Equivaloir, comme *valoir*.

26. **Falloir**, verbe impersonnel. (D)

PART., *fallant* (peu usité), *fallu*. — IND. PRÉS., il *faut*. — IMPARF., il *fallait*. — PASSÉ SIMPLE, il *fallut*. — FUTUR SIMPLE, il *faudra*. — COND. PRÉS., il *faudrait*. — SUBJ. PRÉS., qu'il *faille*. — IMPARF., qu'il *fallût*. — Ce verbe a les *temps composés*.

Messeoir, comme *seoir* (être convenable).

27. **Mouvoir**.

PART., *mouvant*, *mû*. — IND. PRÉS., je *meus*, tu *meus*, il *meut*, n. *mouvons*, v. *mouvez*, ils *meuvent*. — PASSÉ SIMPLE, je *mus*, ... , n. *mûmes*, — FUTUR SIMPLE, je *mouvrai*, ... , n. *mouvrons*, — COND. PRÉS., je *mouvrais*, ... , n. *mouvriens*, — IMPÉR., *meus*, *mouvons*, *mouvez*. — SUBJ. PRÉS., que je *meuve*, que tu *meuves*, qu'il *meuve*, que n. *mouvions*, que v. *mouviez* qu'ils *meuvent*. — IMPARF., que je *musse*, ... , que n. *mussions*,

Ainsi se conjugue *émouvoir*.

28*. **Pleuvoir**, verbe impersonnel. (D)

PART., pleuvant, *plu.* — IND. PRÉS., il *pleut.* — IMPARF., il pleuvait. — PASSÉ SIMPLE, il *plut.* — FUTUR SIMPLE, il pleuvra, — COND. PRÉS., il pleuvrait. — SUBJ. PRÉS., qu'il pleuve. — IMPARF., qu'il *plût.*

29*. **Pouvoir** (fournir ce qui est nécessaire). (R)

PART., *pourvoyant*, pourvu. — IND. PRÉS., je pourvois, tu pourvois, il pourvoit, n. *pourvoyons*, v. *pourvoyez*, ils *pourvoient.* — IMPARF., je *pourvoyais*, ... , n. *pourvoyions*, — PASSE SIMPLE, je pourvus, — FUTUR SIMPLE, je pourvoirai, — COND. PRÉS., je *pourvoirais*, ... , n. *pouvourions*, — IMPÉR. PRÉS., *pourvoyons*, *pourvoyez.* — SUBJ. PRÉS., que je *pourvoie*, ... , que n. *pourvoyions*, — IMPARF., que je *pourvusse*,

30. **Pouvoir.** (D)

PART., pouvant, *pu.* — IND. PRÉS., je *peux* ou je *puis*, tu *peux*, il *peut*, n. *pouvons*, v. *pouvez*, ils *peuvent.* — PASSÉ SIMPLE, je *pus*, ... , n. *pûmes*, — FUTUR SIMPLE, je *pourrai*, tu *pourras*, ... , n. *pourrons*, — COND. PRÉS., je *pourrais*, ... , n. *pourrions*, — (L'impératif est inusité.) — SUBJ. PRÉS., que je *puisse*, ... , que n. *puissions*, — IMPARF., que je *pusse*, — Il a les *temps composés.*

31*. **Prévaloir.**

PART., prévalant, *prévalu.* — IND. PRÉS., je *prévaut*, tu *prévaut*, il *prévaut*, n. *prévalons*, v. *prévalez*, ils *prévalent.* — PASSÉ SIMPLE, je *prévalus*, ... , n. *prévalûmes*, — FUTUR SIMPLE, je *prévaudrai*, tu *prévaudras*, ... , n. *prévaudrons*, — COND. PRÉS., je *prévaudrais*, — IMPÉR. PRÉS., *prévaut*, *prévalons*, *prévalez.* — SUBJ. PRÉS., que je *prévale*, que tu *prévalues*, qu'il *prévale*, que n. *prévalions*, — IMPARF., que je *prévalusse*,

32. **Prévoir.** (R)

PART., *prévoyant*, prévu. — IND. PRÉS., je prévois, ... , n. *prévoyons*, — PASSÉ SIMPLE, je *prévis*, ... , n. *prévîmes*, — FUTUR SIMPLE, je *prévoirai*, ... , n. *prévoirons*, — COND. PRÉS., je *prévoirais*, ... , n. *prévoirions*, — IMPÉR. PRÉS., *prévois*, *prévoyons*, *prévoyez.* — SUBJ. PRÉS., que je *prévoie*, que tu *prévoies*, ... , que n. *prévoyions*, que v. *prévoyiez*, qu'ils *prévoient.* — IMPARF., que je *prévisse*, ... , que n. *prévissons*,

33*. Promouvoir. (D)

PART. PASSÉ, *promu*. — Usité seulement à l'INF. PRÉS. et aux TEMPS COMPOSÉS : j'ai *promu*, ... , et à la FORME PASSIVE : ils sont *promus*.

Revoir, comme *voir*.

34. Savoir.

PART., *sachant*, *su*. — IND. PRÉS., je *sais*, tu *sais*, il *sait*, n. savons, v. savez, ils savent. — IMPARF., je *savais*, ... , n. savions, — PASSÉ SIMPLE, je *sus*, ... , n. *sûmes*, — FUTUR SIMPLE, je *saurai*, tu *sauras*, ... , n. *saurons*, — COND. PRÉS., je *saurais*, ... , n. *saurions*, — IMPÉR. PRÉS., *sache*, *sachons*, *sachez*. — SUBJ. PRÉS., que je *sache*, ... , que n. *sachions*, — IMPARF., que je *susse*, ... , que n. *sussions*,

35**. Seoir. (D)

Dans le sens d'*être assis*, *siéger*, n'est usité qu'au PART. PRÉS. *séant* et au PART. PASSÉ *sis*.

Quand il signifie *être convenable*, il ne s'emploie qu'au PART. PRÉS. et aux troisièmes personnes suivantes : il *siéd*, ils *siéent* ; il *seyait*, ils *seyaient* ; il *siéra*, ils *siéront* ; il *siérait*, ils *siéraient* ; qu'il *siée*, qu'ils *siéent*.

36**. Surseoir (remettre à plus tard). (D)

PART., *sursoyant*, *sursis*. — IND. PRÉS., je *sursois*, tu *sursois*, il *sursoit*, n. *sursoyons*, — IMPARF., je *sursoyais*, ... , n. *sursoyions*, — PASSÉ SIMPLE, je *sursis*, ... , n. *sursîmes*, — FUTUR SIMPLE, je *surseoirai*, tu *surseoiras*, ... , n. *surseoirons*, — COND. PRÉS., je *surseoierais*, ... , n. *surseoierions*, — IMPÉR. PRÉS., *sursois*, *sursoyons*, *sursoyez*. — SUBJ. PRÉS., que je *sursoie*, ... , que n. *sursoyions*, — IMPARF., que je *sursisse*,

37. Valoir.

PART., *valant*, *valu*. — IND. PRÉS., je *vaut*, tu *vaut*, il *vaut*, n. valons, v. valez, ils valent. — PASSÉ SIMPLE, je *valus*, ... , n. *valûmes*, — FUTUR SIMPLE, je *vaudrai*, ... , n. *vaudrons*, — COND. PRÉS., je *vaudrais*, ... , n. *vaudrions*, — IMPÉR. PRÉS., *vaut*, *valons*, *valez*. — SUBJ. PRÉS., que je *vaille*, que tu *vailles*, qu'il *vaille*, que n. *valions*, que v. *valiez*, qu'ils *vailent*. — IMPARF., que je *valusse*, ... , que n. *valussions*,

Ainsi se conjuguent *équivaloir* et *revaloir*. — *Prévaloir* diffère de ces verbes par le présent du subjonctif : que je *prévale*, que n. *prévations*, qu'ils *prévalent* (Voir N° 31).

38. Voir.

PART., *voyant*, vu. — IND. PRÉS., je vois, tu vois, il voit, n. *voyons*, v. *voyez*, ils *voient*. — PASSÉ SIMPLE, je *vis*, ... , n. *vîmes*, — FUTUR SIMPLE, je *verrai*, ... , n. *verrons*, — COND. PRÉS., je *verrais*, ... , n. *verrions*, — IMPÉR. PRÉS., vois, *voyons*, *voyez*. — SUBJ. PRÉS., que je *voie*, ... , que n. *voyions*, que v. *voyiez*, qu'ils *voient*. — IMPARF., que je *visse*, ... , que n. *vissons*, ...

Ainsi se conjuguent *entrevoir*, *revoir*.

39. Vouloir.

PART., *voulant*, voulu. — IND. PRÉS., je *veux*, tu *veux*, il *veut*, n. *voulons*, v. *voulez*, ils *veulent*. — PASSÉ SIMPLE, je *voulus*, ... , n. *voulûmes*, — FUTUR SIMPLE, je *voudrai*, ... , n. *voudrons*, — COND. PRÉS., je *voudrais*, ... , n. *voudrions*, — IMPÉR. PRÉS., *veux*, *voulons*, *voulez*; ou *veille*, *veillons*, *veillez*. — SUBJ. PRÉS., que je *veille*, ... , que n. *voulions*, que v. *vouliez*, qu'ils *veillent*. — IMPARF., que je *voulusse*, ... , que n. *vouluissions*,

TROISIEME GROUPE, III^e CLASSE.

TERMINAISON EN RE.

Abattre, comme *battre*.

40. Absoudre (remettre, pardonner). (D)

PART., *absolvant*, *absous* (fém. *absoute*). — IND. PRÉS., j'*absous*, tu *absous*, il *absout*, n. *absolvons*, v. *absolvez*, ils *absolvent*. — (Le passé simple est inusité.) — FUTUR SIMPLE, j'*absoudrai*, ... , n. *absoudrons*, — COND. PRÉS., j'*absoudrais*, ... , n. *absoudrions*, — IMPÉR. PRÉS., *absous*, *absolvons*, *absolvez*. — SUBJ. PRÉS., que j'*absolve*, ... , que n. *absolvions*, — (L'imparfait du subjonctif est inusité.)

Ainsi se conjugue *dissoudre*.

Accroître, comme *croître*.

Accroître, comme *croître*.

Admettre, comme *mettre*.

Apparaître, comme *paraître*.

Apprendre, comme *prendre*.

Astreindre, comme *craindre*.

Atteindre, comme *craindre*.

41. Battre. (R)

PART., battant, battu. — IND. PRÉS., je *bats*, ... , n. battons, — PASSÉ SIMPLE, je *battis*, ... , n. battîmes, — FUTUR SIMPLE, je *battrai*, ... , n. battrons, — COND. PRÉS., je *battrais*, ... , n. battrions, — IMPÉR. PRÉS., *bats*, battons, battez. — SUBJ. PRÉS., que je *batte*, ... , que n. battions, — IMPARF., que je *battisse*, ... que n. battissions,

Ainsi se conjuguent tous les composés de *battre*.

42. Boire.

PART., *buvant*, *bu*. — IND. PRÉS., je *bois*, tu *bois*, il *boit*, n. *buvons*, v. *buvez*, ils *boivent*. — PASSÉ SIMPLE, je *bus*, tu *bus*, il *but*, n. *bûmes*, — FUTUR SIMPLE, je *boirai*, — COND. PRÉS., je *boirais*, — IMPÉR. PRÉS., *bois*, *buvons*, *buvez*. — SUBJ. PRÉS., que je *boive*, que tu *boives*, qu'il *boive*, que n. *buvions*, que v. *buviez*, qu'ils *boivent*. — IMPARF., que je *busse*, ... , que n. *bussions*,

43**. Braire (crier, en parlant de l'âne). (D)

(Le participe est inusité). — IND. PRÉS., il *brait*, ils *braient*. — IMPARF., il *brayait*, ils *brayaient*. — FUTUR SIMPLE, il *braira*, ils *brairont*. — COND. PRÉS., il *brairait*, ils *brairaient*. — SUBJ. PRÉS., qu'il *braie*, qu'ils *braient*. — (Ce verbe n'a pas de temps composés; il ne s'emploie qu'à l'infinitif présent et aux troisièmes personnes des temps simples indiqués ci-dessus.)

44**. Bruire (D)

N'est usité qu'aux personnes et aux temps indiqués ci-après : PART., *bruyant* (usité comme adjectif seulement). — IND. PRÉS., il *bruit*, ils *bruissent*. — IMPARF., il *bruissait*, ils *bruissaient*.

Ceindre, comme *craindre*.

45. Clore (fermer, entourer, terminer). (D)

PART. PASSÉ, *clos*. — IND. PRÉS., je *clos*, tu *clos*, il *clôt* (pas de pluriel). — FUTUR SIMPLE, je *clorai*, ... , n. *clorons*, —

COND. PRÉS., je clorais, ... , n. clorions, — IMPÉR. PRÉS., clos. — SUBJ. PRÉS., que je close, ... , que n. closions, — Il a les TEMPS COMPOSÉS. — (Ce verbe n'est pas usité au participe présent, aux trois personnes du pluriel de l'indicatif présent, à l'imparfait de l'indicatif, au passé simple et à l'imparfait du subjonctif.)

Ainsi se conjuguent *enclore*, *déclore*.

Combattre, comme *battre*.

Commettre, comme *mettre*.

Comparaitre, comme *paraître*.

Complaire, comme *plaire*.

Comprendre, comme *prendre*.

Compromettre, comme *mettre*.

46*. Conclure (terminer). (R)

PART., concluant, conclu. — IND. PRÉS., je conclus, tu conclus, il conclut, n. concluons, v. concluez, ils concluent. — PASSÉ SIMPLE, je conclus, ... , n. conclûmes, — FUTUR SIMPLE, je conclurai, ... , n. conclurons, — COND. PRÉS., je conclurais, ... , n. conclurions, — IMPÉR. PRÉS., conclus, concluons, concluez. — SUBJ. PRÉS., que je conclue, ... , que n. concluions, — IMPARF., que je conclusse, ... , que n. conclusions,

Ainsi se conjugue *exclure*.

47. Conduire. (R)

PART., conduisant, conduit. — IND. PRÉS., je conduis, tu conduis, il conduit, n. conduisons, v. conduisez, ils conduisent. — PASSÉ SIMPLE, je conduisis, ... , n. conduisimes, — FUTUR SIMPLE, je conduirai, ... , n. conduirons, — COND. PRÉS., je conduirais, — IMPÉR. PRÉS., conduis, conduisons, conduisez. — SUBJ. PRÉS., que je conduise, — IMPARF., que je conduisisse,

Ainsi se conjuguent les verbes terminés en *uire*, excepté *bruire*, *nuire*, *luire*, *reluire*.

48. Confire. (D)

PART., confisant, confit. — IND. PRÉS., je confis, tu confis, il confit, n. confisons, v. confisez, ils confisent. — IMPARF., je confisais, — PASSÉ SIMPLE, je confis, ... , n. confimes,

— FUTUR SIMPLE, je confirai, . . . , n. confirons, — COND. PRÉS., je confirais, . . . , n. confirions, — IMPÉR. PRÉS., confis, confisons, confisez. — SUBJ. PRÉS., que je confise, . . . , que n. confisions, — (L'imparfait du subjonctif n'est pas usité.)

49. Connaitre. (R)

PART., *connaissant, connu*. — IND. PRÉS., je connais, tu connais, il connaît, n. connaissons, v. connaissez, ils connaissent. — PASSÉ SIMPLE, je connus, . . . , n. connûmes, — FUTUR SIMPLE, je connaîtrai, . . . , n. connaîtrons, — COND. PRÉS., je connaîtrais, — IMPÉR. PRÉS., connais, connaissons, connaissez. — SUBJ. PRÉS., que je connaisse, . . . , que n. connaissions, . . . — IMPARF., que je connusse,

Ainsi se conjuguent les verbes terminés par *aitre*, excepté *naître, renaitre, paître*.

Construire, comme *conduire*.

Contraindre, comme *craindre*.

Contredire, comme *dédire*.

Contrefaire, comme *faire*.

50. Coudre. (R)

PART., *cousant, cousu*. — IND. PRÉS., je couds, tu couds, il coud, n. cousons, v. cousez, ils cousent. — PASSÉ SIMPLE, je cousis, . . . , n. cousîmes, — FUTUR SIMPLE, je coudrai, . . . , n. coudrons, — COND. PRÉS., je coudrais — IMPÉR. PRÉS., couds, cousons, cousez. — SUBJ. PRÉS., que je couse, que tu couses, . . . , que n. cousions, — IMPARF., que je coussisse, que n. coussissions,

Ainsi se conjuguent *découdre, recoudre*.

51. Craindre. (R)

PART., *craignant, craint*. — IND. PRÉS., je crains, tu crains, il craint, n. craignons, v. craignez, ils craignent. — PASSÉ SIMPLE, je craignis, . . . , n. craignîmes, — FUTUR SIMPLE, je craindrai, . . . , n. craindrons, — COND. PRÉS., je craindrais, . . . , n. craindriens, — IMPÉR. PRÉS., crains, craignons, craignez. — SUBJ. PRÉS., que je craigne, . . . , que n. craignons, — IMPARF., que je craignisse, . . . , que n. craignissions,

Ainsi se conjuguent tous les verbes en *indre*.

52. Croire. (R)

PART., *croyant, cru*. — IND. PRÉS., je crois, tu crois, il croit, n. *croyons*, v. *croyez*, ils croient. — IMPARF., je *croyais*, n. *croyions*, . . . — PASSÉ SIMPLE, je *crus*, . . . , n. *crûmes*, . . . — FUTUR SIMPLE, je croirai, . . . , n. croirons, . . . — COND. PRÉS., je croirais, . . . , n. croirions, . . . — IMPÉR. PRÉS., crois, croyons, croyez. — SUBJ. PRÉS., que je *croie*, . . . , que n. *croions*, . . . — IMPARF., que je *crusse*, . . . , que n. *crussions*, . . .

53. Croître. (R)

PART., *croissant, crû* (fém. *crue*). — IND. PRÉS., je crois, tu crois, il croît, n. *croissons*, v. *croissez*, ils *croissent*. — IMPARF., je *croissais*, . . . , n. *croissions*, . . . — PASSÉ SIMPLE, je *crûs*, tu *crûs*, il *crût*, n. *crûmes*, . . . — FUTUR SIMPLE, je croîtrai, . . . , n. croîtrons, . . . — COND. PRÉS., je croitrais, . . . , n. croitrions, . . . — IMPÉR. PRÉS., crois, *croissons*, *croissez*. — SUBJ. PRÉS., que je *croisse*, . . . , que n. *croissions*, . . . — IMPARF., que je *crûsse*, . . . , que n. *crûssions*, . . .

Ainsi se conjuguent tous les composés de *croître*; mais l'*i* du radical ne prend l'accent circonflexe que lorsqu'il est suivi d'un *t*.

Cuire, comme *conduire*.

Débattre, comme *battre*.

Déclore, comme *clore*.

Découdre, comme *coudre*.

Décrire, comme *écrire*.

Décroître, comme *croître*.

Dédire (se), comme *médire*.

Déduire, comme *conduire*.

Défaire, comme *faire*.

Démètre, comme *mettre*.

Dépeindre, comme *craindre*.

Déplaire, comme *plaire*.

Déprendre, comme *prendre*.

Désapprendre, comme *prendre*.

Déteindre, comme *craindre*.

Détruire, comme *conduire*.

54. Dire.

PART., *disant, dit*. — IND. PRÉS., je dis, tu dis, il dit, n. *disons, v. dites, ils disent*. — IMPARF., je *disais, ...*, n. *disions, ...*. — PASSÉ SIMPLE, je *dis, ...*, n. *dimes, ...*. — FUTUR SIMPLE, je *dirai, ...*, n. *dirons, ...*. — COND. PRÉS., je *dirais, ...*, n. *dirions, ...*. — IMPÉR. PRÉS., *dis, disons, dites*. — SUBJ. PRÉS., que je *dise, ...*, que n. *disions, ...*. — IMPARF., que je *disse, que n. dissons, ...*.

Ainsi se conjugue *redire*.

Disparaître, comme *connaître*.

Dissoudre, comme *absoudre*.

Distraire, comme *traire*.

Ebattre (s'), comme *battre*.

55. Eclore. (D)

PART. PASSÉ, *éclos*. — IND. PRÉS., il *éclôt, ils éclosent*. — FUTUR SIMPLE, il *éclora, ils écloront*. — COND. PRÉS., il *éclorait, ils éclorait*. — SUBJ. PRÉS., qu'il *écloise, qu'ils éclosent*. — Il a aussi les troisièmes personnes des TEMPS COMPOSÉS et se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

56. Ecrire. (R)

PART., *écrivant, écrit*. — IND. PRÉS., j'*écris, ...*, n. *écrivons, ...*. — IMPARF., j'*écrivais, ...*, n. *écrivions, ...*. — PASSÉ SIMPLE, j'*écrivis, ...*, n. *écrivîmes, ...*. — FUTUR SIMPLE, j'*écrirai, ...*, n. *écrivons, ...*. — COND. PRÉS., j'*écrirais, ...*, n. *écrivions, ...*. — IMPÉR. PRÉS., *écris, écrivons, écrivez*. — SUBJ. PRÉS., que j'*écrive, ...*, que n. *écrivions, ...*. — IMPARF., que j'*écrivisse, ...*.

Ainsi se conjuguent tous les verbes terminés par *crire*.

Elire, comme *lire*.

Emettre, comme *mettre*.

Emoudre, comme *moudre*.

Empreindre, comme *craindre*.

Enclore, comme *clore*.

Enduire, comme *conduire*.

Enfreindre, comme *craindre*.

57*. **Ensivre** (s'). (D)

Se conjugue comme *sivre*, mais n'est usité qu'aux troisièmes personnes de chaque temps : il *s'ensuit*, elles *s'ensuivent*. — Il est souvent impersonnel.

Entremettre (s'), comme *mettre*.

Entreprendre, comme *prendre*.

Epreindre, comme *craindre*.

Eprendre (s'), comme *prendre*.

Eteindre, comme *craindre*.

Etreindre, comme *craindre*.

Exclure, comme *conclure*.

Extraire, comme *traire*.

58. **Faire**.

PART., *faisant, fait*. — IND. PRÉS., je fais, tu fais, il fait, n. faisons, v. faites, ils font. — IMPARF., je faisais, ... , n. faisions, — PASSÉ SIMPLE, je fis, ... , n. fimes, — FUTUR SIMPLE, je ferai, ... , n. ferons, — COND. PRÉS., je ferais, ... , n. ferions, — IMPÉR. PRÉS., fais, faisons, faites. — SUBJ. PRÉS., que je fasse, ... , que n. fassions, — IMPARF., que je fisse, ... , que n. fissions,

Ainsi se conjuguent les composés de *faire*.

Feindre, comme *craindre*.

59**. **Forfaire**. (D)

Usité seulement à l'INFINITIF et aux TEMPS COMPOSÉS.

60. **Frire** (griller, rôtir). (D)

PART. PASSÉ, *frit* (Le part. prés. est inusité). — IND. PRÉS., je fris, tu fris, il frit (pas de pluriel). — (L'imparfait et le passé simple sont inusités.) — FUTUR SIMPLE, je frirai, ... , n. frirons, — COND. PRÉS., je frirais, ... , n. fririons, — IMPÉR. PRÉS., fris (pas de pluriel). — (Le prés. et l'imparf. du subj. sont inusités.) — Il a les TEMPS COMPOSÉS.

Ainsi se conjugue *refrire*.

Geindre, comme *craindre*.

61*. **Inclure**. (R)

PART., incluant, *inclus*. — IND. PRÉS., j'inclus, ... , n. incluons, — IMPARF., j'incluais, ... , n. incluions, — PASSÉ

SIMPLE, j'*inclus*, ... , n. *inclûmes*, — FUTUR SIMPLE, j'*inclurai*, ... , n. *inclurons*, — COND. PRÉS., j'*inclurais*, ... , n. *inclurions*, — IMPÉR. PRÉS., *inclus*, *incluons*, *incluez*. — SUBJ. PRÉS., que j'*inclue*, ... , que n. *incluions*, — IMPARF., que j'*inclusse*, ... , que n. *inclusions*, — S'emploie principalement au participe passé : *ci-inclus*.

Inscrire, comme *écrire*.

Instruire, comme *conduire*.

Interdire, comme *médire*.

Joindre, comme *craindre*.

62. Lire. (R)

PART., *lisant*, *lu*. — IND. PRÉS., je *lis*, ... , n. *lisons*, — IMPARF., je *lisais*, ... , n. *lisions*, — PASSÉ SIMPLE, je *lus*, ... , n. *lûmes*, — FUTUR SIMPLE, je *lirai*, ... , n. *lirons*, — COND. PRÉS., je *lirais*, ... , n. *lirions*, — IMPÉR. PRÉS., *lis*, *lisons*, *lisez*. — SUBJ. PRÉS., que je *lise*, ... , que n. *lisions*, — IMPARF., que je *lusse*, ... , que n. *lussions*,

Ainsi se conjuguent *élire*, *réélire*, *relire*.

63. Luire. (D)

Se conjugue comme *conduire*, sauf au PART. PASSÉ qui n'a pas de *t* : *lui*. — (Le passé simple et l'imparfait du subjonctif sont inusités.)

64. Malfaire. (D)

Usité seulement à l'INFINITIF.

65. Maudire. (R)

PART., *maudissant*, *maudit*. — IND. PRÉS., je *maudis*, ... , n. *maudissons*, — PASSÉ SIMPLE, je *maudis*, ... , n. *maudîmes*, — FUTUR SIMPLE, je *maudirai*, ... , n. *maudirons*, — COND. PRÉS., je *maudirais*, ... , n. *maudirions*, — IMPÉR. PRÉS., *maudis*, *maudissons*, *maudissez*. — SUBJ. PRÉS., que je *maudisse*, ... , qu'il *maudisse*, que n. *maudissions*, — IMPARF., que je *maudisse*, ... , qu'il *maudit*, que nous *maudissions*,

Remarquer que *maudire* redouble partout l'*s* qui se place entre l'*i* du radical et la voyelle qui commence la terminaison; sans cette particule, il se conjuguerait comme *médire*.

Méconnaître, comme *connaître*.

66. **Médire.** (R)

PART., *médisant, médit.* — IND. PRÉS., je *médis*, tu *médis*, ... , n. *médisons*, ... — PASSÉ SIMPLE, je *médis*, ... , n. *médimes*, ... — FUTUR SIMPLE, je *médirai*, ... , n. *médirons*, ... — COND. PRÉS., je *médirais*, ... , n. *médirions*, ... — IMPÉR. PRÉS., *médis, médisons, médisez.* — SUBJ. PRÉS., que je *médise*, ... , que n. *médissions.* — IMPARF., que je *médisse*, ... , que n. *médissions*, ...

Ainsi se conjuguent *dédire* (se), *contredire*, *interdire*, *prédire*.

Méprendre (se), comme *prendre*.

67. **Mettre.** (R)

PART., *mettant, mis.* — IND. PRÉS., je *met*s, tu *met*s, il *met*, n. *mettons*, v. *mettez*, ils *mettent.* — IMPARF., je *mettais*, ... — PASSÉ SIMPLE, je *mis*, tu *mis*, il *mit*, n. *mimes*, ... — FUTUR SIMPLE, je *mettrai*, ... , n. *mettrons*, ... — COND. PRÉS., je *mettrais*, ... , n. *mettrions*, ... — IMPÉR. PRÉS., *met*s, *mettons*, *mettez.* — SUBJ. PRÉS., que je *mette*, ... , que n. *mettions*, ... — IMPARF., que je *missé*, ... , que n. *missions*, ...

Ainsi se conjuguent tous les composés de *mettre*.

68. **Moudre.** (R)

PART., *moulant, moulu.* — IND. PRÉS., je *moud*s, tu *moud*s, il *moud*, n. *moulons*, v. *moulez*, ils *moulent.* — IMPARF., je *moulais*, ... , n. *moulions*, ... — PASSÉ SIMPLE, je *moulus*, ... , n. *moulûmes.* ... — FUTUR SIMPLE, je *moudrai*, ... , n. *moudrons*, ... — COND. PRÉS., je *moudrais*, ... , n. *moudrions*, ... — IMPÉR. PRÉS., *moud*s, *moulons*, *moulez.* — SUBJ. PRÉS., que je *moule*, ... , que n. *moulions.* — IMPARF., que je *moulusse*, ... , que n. *moulussions*, ...

Ainsi se conjuguent tous les composés de *moudre*.

69. **Naître.** (R)

PART., *naissant, né.* — IND. PRÉS., je *nais*, ... , n. *naissions*, ... — IMPARF., je *naissais*, ... , n. *naissions*, ... — PASSÉ SIMPLE, je *naquis*, ... , n. *naquimes*, ... — FUTUR SIMPLE, je *naîtrai*, ... , n. *naîtrons*, ... — COND. PRÉS., je *naîtrais*, ... , n. *naîtrions*, ... — IMPÉR. PRÉS., *nais*, *naissions*, *naissez.* — SUBJ. PRÉS., que je *naisse*, ... , que n. *naissions*, ... —

IMPARF., que je *naquisse*, . . . , que n. *naquissions*, . . . —
Les TEMPS COMPOSÉS se conjuguent avec l'auxiliaire *être*.

Ainsi se conjugue *renaître* qui n'a que les temps simples.

70. Nuire. (R)

PART., *nuisant*, *nui*. — IND. PRÉS., je *nuis*, tu *nuis*, il *nuit*,
n. *nuisons*, v. *nusiez*, ils *nuisent*. — IMPARF., je *nuisais*, . . . ,
n. *nuisions*, . . . — PASSÉ SIMPLE, je *nuisis*, . . . , n. *nuisîmes*,
. . . — FUTUR SIMPLE, je *nuirai*, . . . , n. *nuirons*, . . . — COND.
PRÉS., je *nuirais* . . . , n. *nuirions*, . . . — IMPÉR. PRÉS., *nuis*,
nuisons, *nusiez*. — SUBJ. PRÉS., que je *nuisse*, . . . , que n. *nuis-
sions*, . . . — IMPARF., que je *nuisisse*, . . . , que n. *nuisissions*,
. . . — (Ce verbe se conjugue donc comme *conduire*, sauf au
participe passé qui ne prend pas de *t*.)

71**. Occire (tuer). (D)

Usité seulement à l'INFIN., au PART. PASSÉ *occis* et aux TEMPS
COMPOSÉS.

Oindre, comme *craindre*.

Omettre, comme *mettre*.

72. Paître. (D)

PART., PRÉS., *paissant*. — IND. PRÉS., je *pais*, tu *pais*, il *paît*,
n. *paissions*, v. *paissez*, ils *paissent*. — IMPARF., je *paissais*, . . .
— (Le passé simple est inusité.) — FUTUR SIMPLE, je *paîtrai*,
. . . , n. *paîtrons*, . . . — COND. PRÉS., je *paîtrais*, . . . , n.
paîtrions, . . . — IMPÉR. PRÉS., *pais*, *paissions*, *paissez*. —
SUBJ. PRÉS., que je *païsse*, . . . , que n. *paissions*, . . . —
(L'imparfait du subjonctif est inusité). — Le PART. PASSÉ *pu*
et les TEMPS COMPOSÉS sont usités seulement en termes de fau-
connerie : *le faucon a pu* (a mangé).

Paraître, comme *connaître*.

Peindre, comme *craindre*.

Permettre, comme *mettre*.

Plaindre, comme *craindre*.

73. Plaire. (R)

PART., *plaisant*, *plu*. — IND. PRÉS., je *plais*, tu *plais*, il *plaît*,
n. *plaisons*, v. *plaisez*, ils *plaisent*. — IMPARF., je *plaisais*, . . . ,

n. *plaisons*, ... — PASSÉ SIMPLE, je *plus*, ... , n. *plumes*, FUTUR SIMPLE, je *plairai*, ... , n. *plairons*, — COND. PRÉS., je *plairais*, ... , n. *plairions*, — IMPÉR. PRÉS., *plais*, *plaisons*, *plaisez*. — SUBJ. PRÉS., que je *plaise*, ... , que n. *plaisons*, — IMPARF., que je *plusse*, ... , que n. *plussions*,

Ainsi se conjuguent les composés de *plaire*.

74**. **Poindre** (commencer). (D)

Se conjugue comme *craindre*. — N'est guère usité qu'à l'INFINITIF et au FUTUR, et ne se dit proprement que du jour qui commence à paraître et des plantes qui commencent à pousser.

Poursuivre, comme *suivre*.

Prédire, comme *médire*.

75. **Prendre**.

PART., *prenant*, *pris*. — IND. PRÉS., je *prends*, tu *prends*, il *prend*, n. *prenons*, v. *prenez*, ils *prennent*. — IMPARF., je *prenais*, ... , n. *prenions*, — PASSÉ SIMPLE, je *pris*, ... , n. *primes*, — FUTUR SIMPLE, je *prendrai*, ... , n. *prendrons*, — COND. PRÉS., je *prendrais*, ... , n. *prendrions*, — IMPÉR. PRÉS., *prends*, *prenons*, *prenez*. — SUBJ. PRÉS., que je *prenne*, ... , que n. *prenions*, — IMPARF., que je *prisse*, ... , que n. *prissions*,

Ainsi se conjuguent les composés de *prendre*.

Promettre, comme *mettre*.

Rabattre, comme *battre*.

Ratteindre, comme *craindre*.

Rebattre, comme *battre*.

Reconnaître, comme *connaître*.

Recoudre, comme *coudre*.

Redire, comme *dire*.

Réélire, comme *lire*.

Refaire, comme *faire*.

Refrir, comme *frir*.

Rejoindre, comme *joindre*.

Relire, comme *lire*.

Reluire, comme *luire*.

Remettre, comme *mettre*.

Remoudre, comme *moudre*.

Rémoudre, comme *moudre*.

Renaitre, comme *naître*, mais il n'a pas les temps composés.

76*. Repaitre. (R)

Ce verbe se conjugue comme *paitre*, mais il n'est pas défec-tif. — PART. PASSÉ, *repu*. — PASSÉ SIMPLE, je *repus*, ... , n. *repûmes*, — SUBJ. IMPARF., que je *repusse*, — Il a les temps composés et s'emploie souvent sous la forme pronomi-nale.

Reparaitre, comme *connaître*.

Repeindre, comme *craindre*.

Reprendre, comme *prendre*.

77*. Résoudre (transformer, prendre une résolution, trouver une solution). (R)

PART., *résolvant*, *résolu* (en chimie, *résous*). — IND. PRÉS., je *résous*, tu *résous*, il *résout*, n. *résolvons*, v. *résolvez*, ils *résolvent*. — IMPARF., je *résolvais*, ... , n. *résolvions*, — PASSÉ SIMPLE, je *résolus*, ... , n. *résolûmes*, — FUTUR SIMPLE, je *résoudrai*, ... , n. *résoudrons*, — COND. PRÉS., je *résou-drais*, ... , n. *résoudrions*, — IMPÉR. PRÉS., *résous*, *résol-vons*, *résolvez*. — SUBJ. PRÉS., que je *résolve*, ... , que n. *résolvions*, — IMPARF., que je *résolusse*, ... , que n. *résolussions*,

Restreindre, comme *craindre*.

Revivre, comme *vivre*.

78. Rire. (R)

PART., riant, *ri*. — IND. PRÉS., je *ris*, tu *ris*, il *rit*, n. *riions*, v. *riez*, ils *rient*. — IMPARF., je *riais*, ... , n. *riions*, — PASSÉ SIMPLE, je *ris*, ... , n. *rimés*, — FUTUR SIMPLE, je

rirai, ... , n. rirons, — COND. PRÉS., je rirais, ... , n. ririons, — IMPÉR. PRÉS., ris, rions, riez. — SUBJ. PRÉS., que je rie, ... , que n. riions, — IMPARF., que je risse, ... , que n. rissions,

Ainsi se conjugue *sourire*.

Satisfaire, comme *faire*.

Soumettre, comme *mettre*.

79*. Soudre (sortir de terre). (D)

PART. PRÉS., sourdant. — IND. PRÉS., il sourd, ils sourdent. — IMPARF., il sourdait, ils sourdaient. — PASSÉ SIMPLE, il sourdit. — FUTUR SIMPLE, il sourdra. — COND. PRÉS., il sourdrait. — SUBJ. PRÉS., qu'il sourde. — (Se dit surtout des eaux, et n'est guère en usage qu'à l'INFINITIF et à l'IND. PRÉS.)

Sourire, comme *rire*.

Soustraire, comme *traire*.

80*. Suffire. (R)

Se conjugue comme *confire*, mais le PART. PASSÉ n'a pas de *t* : *suffi*.

81. Suivre. (R)

PART., suivant, *suivi*. — IND. PRÉS., je suis, tu suis, il suit, n. suivons, v. suivez, ils suivent. — IMPARF., je suivais, ... , n. suivions, — PASSÉ SIMPLE, je suivis, ... , n. suivîmes, — FUTUR SIMPLE, je suivrai, ... , n. suivrons, — COND. PRÉS., je suivrais, ... , n. suivrions, — IMPÉR. PRÉS., suis, suivons, suivez. — SUBJ. PRÉS., que je suive, ... que n. suivions, — IMPARF., que je suivisse, ... , que n. suivissions,

Ainsi se conjugue *poursuivre*.

Surfaire, comme *faire*.

Surprendre, comme *prendre*.

Survivre, comme *vivre*.

82. Taire. (R)

PART., taisant, *tu*. — IND. PRÉS., je tais, tu tais, il tait, n. taisons, v. taisez, ils taisent. — PASSÉ SIMPLE, je tus, ... ,

n. *tâmes*, ... etc. — Ce verbe se conjugue comme *plaire*, mais il n'a pas d'accent circonflexe à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent.

Teindre, comme *craindre*.

83**. Tistre. (D)

Usité seulement au PART. PASSÉ : *tissu*. Ce mot est souvent remplacé par le part. passé de *tisser* : il a *tissu* ou *tissé* cette étoffe. (*Tisser* est un verbe régulier du premier groupe.)

84. Traire (tirer le lait des vaches, des chèvres, etc). (D)

PART., *trayant*, *trait*. — IND. PRÉS., je *trais*, tu *trais*, il *traît*, n. *trayons*, v. *trayez*, ils *traient*. — IMPARF., je *trayais*, ... , n. *trayions*, — (Le passé simple est inusité.) — FUTUR SIMPLE, je *trairai*, ... , n. *trairons*, — COND. PRÉS., je *trairais*, ... , n. *trairions*, — IMPÉR. PRÉS., *trais*, *trayons*, *trayez*. — SUBJ. PRÉS., que je *traie*, ... , que n. *trayions*, — (L'imparfait du subjonctif est inusité.)

Transmettre, comme *mettre*.

85. Vaincre. (R)

PART., *vainquant*, *vaincu*. — IND. PRÉS., je *vains*, tu *vaincs*, il *vainc*, n. *vainquons*, v. *vainquez*, ils *vainquent*. — IMPARF., je *vainquais*, ... , n. *vainquions*, — PASSÉ SIMPLE, je *vainquis*, ... , n. *vainquimes*, — FUTUR SIMPLE, je *vaincrai*, ... , n. *vaincrons*, — COND. PRÉS., je *vaincrais*, ... , n. *vaincraions*, — IMPÉR. PRÉS., *vaines*, *vainquons*, *vainquez*. — SUBJ. PRÉS., que je *vainque*, ... , que n. *vainquions*, — IMPARF., que je *vainquisse*, ... , que n. *vainquissions*,

Ainsi se conjugue *convaincre*.

86. Vivre. (R)

PART., *vivant*, *vécu*. — IND. PRÉS., je *vis*, tu *vis*, il *vit*, n. *vivons*, v. *vivez*, ils *vivent*. — IMPARF., je *vivais*, — PASSÉ SIMPLE, je *vécus*, ... , n. *vécûmes*, — FUTUR SIMPLE, je *vivrai*, ... , n. *vivrons*, — COND. PRÉS., je *vivrais*, ... , n. *vivraions*, — IMPÉR. PRÉS., *vis*, *vivons*, *vivez*. — SUBJ. PRÉS., que je *vive*, ... , que n. *vivions*, — IMPARF., que je *vécusse*, ... , que n. *vécussions*,

Ainsi se conjuguent *revivre*, *survivre*.

REMARQUES
SUR L'ORTHOGRAPHE DU VERBE.

PREMIER GROUPE.

340. — Les verbes en *cer* prennent une *cédille* sous le *c* devant les lettres *a, o*, pour donner au *c* la prononciation de l'*s* :
Il plaça, nous perçons.

341. — Les verbes en *ger* prennent un *e* euphonique après le *g* devant les lettres *a, o*, afin de donner au *g* la prononciation du *j* :
Il rongea, nous forgeons.

342. — Les verbes qui ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe du radical changent cet *e* muet en *e ouvert* devant une syllabe muette :
Lever : Je lève, tu lèveras.

343. — Les verbes en *eler, eter*, prennent deux *l* ou deux *t* devant une syllabe muette :
Appeler : J'appelle, tu appelleras.
Jeter : Il jettera, que je jette.
On écrit cependant au futur simple : *J'épousseterai.*

344. — Les verbes *acheter, becqueter, bourreler, breveter, celer, crocheter, décoller, démanteler, écarteler, étiqueter, geler, harceler, marteler, modeler, peler*, et leurs composés, changent l'*e muet* en *e ouvert*, au lieu de doubler l'*l* ou le *t* devant une syllabe muette :
J'achète, tu gèles, il pèlera.

345. — Les verbes qui ont un *e fermé* à l'avant-dernière syllabe du radical changent cet *e fermé* en *e ouvert* seulement devant les trois terminaisons *e, es, ent* :
Sécher : Je sèche, ils sèchent.
Mais on écrira : *Je séchais, tu sécheras.*

346. — Les verbes en *oyer, uyer*, changent l'*y* en *i* devant un *e muet* :

Employer, j'emploie. Appuyer, tu appuieras.

On conserve l'*y* dans les verbes en *ayer, eyer* :

Payer : Je paye, je payerai.

Grasseyer : Je grasseye.

Remarque. — L'Académie admet cependant que les verbes en *ayer* prennent un *i* simple au futur et au conditionnel : *Je paierai, j'essaierais*, et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif : *Il paie, ils essaient*.

347. — La seconde personne du singulier du présent de l'impératif des verbes du premier groupe se termine par la lettre euphonique *s*, lorsque cette personne est immédiatement suivie du mot *y* ou du pronom *en* :

Vas-y, donne-s-en.

348. — Les verbes en *éer* ont deux *e* de suite quand la terminaison commence par un *e muet* :

Créer, crée, je créerai.

Le participe passé féminin a trois *e* de suite :

Homme créé, femme créée.

349. — Les verbes en *ier* ont deux *i* de suite aux deux premières personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, où la terminaison commence par un *i* :

Prier, nous priions, que vous priiez.

350. — Les verbes en *yer*, ayant leur radical terminé par *y*, ont cet *y* suivi d'un *i* simple aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif :

Nous appuyions, vous employiez, que nous payions, que vous grasseyiez.

351. — Les deux dernières règles sont applicables aux verbes

du troisième groupe qui ont le participe présent en *iant* ou *yant* :

Fuir, fuyant, nous fuyions;
Voir, voyant, vous voyiez;
Croire, croyant, que vous croyiez;
Rire, riant, que nous rions.

Remarque. — Les verbes *avoir* et *être* prennent simplement un *y* au subjonctif présent :

Que nous ayons; que vous soyez.

352. — Le verbe *arguer* (prouver, établir), dans lequel l'*u* se prononce, prend un tréma sur l'*e* muet précédé d'un *u* :

J'arguë, nous arguërons.

353. — Le futur simple et le conditionnel présent des verbes en *éer*, *ier*, *yer*, *ouer*, *uer*, doivent toujours conserver l'*e* de la terminaison, bien que cet *e* ne se prononce généralement pas :

Je crierai, tu appuieras, il payerait, nous jouerions, vous salueriez.

Mais on écrira sans *e* : *Je conclurai, vous excluez.*

DEUXIEME GROUPE.

354. — Le verbe **haïr** conserve le tréma dans toute sa conjugaison, excepté au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif :

Je hais, tu hais, il hait; hais.

355. — Le verbe **bénir** a deux participes passés :

1° *Béni, bénie* signifiant *qui est l'objet de bénédiction* :
Vous êtes bénie entre toutes les femmes.

2° *Béniit, bénite*, signifiant *consacré par une cérémonie de l'Eglise* :

Le pain béniit, l'eau bénite.

356. — Le verbe **fleurir** employé au figuré et signifiant

être en honneur, prospérer, fait au participe présent *florissant* et à l'imparfait *je florissais* :

La littérature sacrée florissait sous Louis XIV.

Employé au sens propre, *être en fleur*, il est toujours régulier.

TROISIEME GROUPE, 1^{re} Classe.

357. — Les verbes **tenir**, **venir** et leurs composés prennent deux **n** de suite devant un *e muet* :

Ils tiennent; que je vienne; que tu retiennes.

358. — Les verbes qui se conjuguent sur le verbe modèle **sentir** perdent la dernière consonne du radical devant les terminaisons du *singulier du présent de l'indicatif* et de *l'impératif* :

Je sors, nous sortons.

Tu sers, vous servez.

Il dort, ils dorment.

Pars, partez.

359. — Les verbes en **aillir**, **ueillir**, **frir** et **ouvrir**, qui prennent la terminaison *e* à la deuxième personne du singulier du *présent de l'impératif* se terminent par la lettre euphonique **s** devant le mot *y* et le pronom *en* :

Va au jardin, cueilles-y des fleurs et offres-en à ta mère.

Cette règle ne s'applique pas aux verbes *faillir*, *jaillir* et *rejaillir*, mais seulement aux verbes *tressaillir* et *assaillir*, *cueillir* et ses composés, *offrir*, *ouvrir*, *couvrir* et *souffrir*.

360. — *Courir* et ses composés, *mourir*, *acquérir*, *con-*

quérir, requérir et *s'enquérir* prennent deux *r* au futur simple et au conditionnel présent :

Je courrai, tu mourras, il conquerra, nous parcourrons, ils s'enquerraient.

361. — Les verbes irréguliers de la 1^{re} classe du troisième groupe ont trois formes différentes pour le passé simple :

1^o Passé simple en *is* ; c'est la forme la plus fréquente :
J'assaillis, je vêtis, je couvris.

Parmi ces verbes, les suivants ont le participe en *i* comme les verbes réguliers qui se conjuguent sur *sentir* : *assaillir, bouillir, cueillir, faillir, fuir* et leurs composés.

Les verbes *vêtir* et *férir* ont le participe en *u*.

Les verbes *acquérir, conquérir, requérir, s'enquérir, offrir, ouvrir, couvrir* et *souffrir* ont leur participe formé par la suppression de la dernière ou des deux dernières lettres du radical :

Acquérir, acquis ; offrir, offert.

2^o Passé simple en *us* ; *courir* et ses composés, *mourir* :
Je courus.

Le verbe *courir* et ses composés ont le participe en *u* : *parcouru*. Le verbe *mourir* fait *mort* au participe passé.

3^o Passé simple en *ins*, sur le radical du verbe : *tenir, venir* et leurs composés :

Je tins, je vins.

Le participe passé est en *u* : *tenu, venu*.

TROISIEME GROUPE, 2^e Classe.

362. — **A**, troisième personne du verbe *avoir*, s'écrit sans accent. On distingue **a**, verbe, de **à**, préposition, en mettant la phrase au pluriel. Si **a** devient *ont*, c'est le verbe *avoir* :

Cet arbre a des fruits.

On dirait au pluriel : *Ces arbres ont des fruits.*

363. — Les verbes terminés en *cevoir* prennent une cédille sous le *c* du radical devant les lettres *o, u* :

Je reçois, ils aperçurent.

364. — Les verbes *valoir*, *prévaloir*, *équivaloir*, *vouloir* et *pouvoir* prennent un *x* aux deux premières personnes du singulier du présent de l'indicatif et un *t* à la troisième :

*Je vau**x**, tu prévau**x**, il équiva**u**t, je veu**x**, il peu**t**.*

365. — Les verbes **devoir**, **redevoir** et le verbe irrégulier **mouvoir** prennent un accent circonflexe sur l'*u* du participe passé au masculin singulier seulement :

Dû, redû, mû.

Une somme due; des cœurs mus par la pitié.

366. — Les verbes réguliers en **oir** sont tous terminés par *evoir*. (N° 281.) Ils subissent des modifications dans leur radical qui affecte trois formes :

Perc, percev, perçoiv pour *percevoir*.

D, dev, doiv pour *devoir*.

1° Ils suppriment la particule *ev* du radical devant la diphthongue *oi* aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent et à la 2^e personne du singulier de l'impératif présent, ainsi que devant la lettre *u* au participe passé, au passé simple et à l'imparfait du subjonctif :

Devoir : *je dois, tu dois, il doit; dois; dû; je dus; que je dusse.*

2° Ils changent en *oi* l'*e* de la particule *ev* à la 3^e personne du pluriel de l'indicatif présent, ainsi qu'aux trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel du subjonctif présent :

Ils reçoivent, que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, qu'ils reçoivent.

3° Ils suppriment *oi* au futur simple et au conditionnel présent :

Devoir : *je devrai, je devrais.*

367. — Les verbes irréguliers en **oir** ont deux formes différentes pour le passé simple :

1° Passé simple en **us** : *déchoir, échoir, falloir, mouvoir, pleuv*oir (ne se conjugue qu'à la 3^e personne du singulier), *pouv*oir, *pourv*oir, *savoir, valoir, vouloir*, et leurs composés.

2° Passé simple en **is** : *seoir, asseoir, surseoir, voir, prévoir.*

TROISIEME GROUPE, 3^e Classe.

368. — Les verbes réguliers en dre perdent le *t* de la terminaison à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif :

Il vend, il fond, il tord, il répond.

369. — Les verbes terminés à l'infinitif par ttre ont un seul *t* aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif et à la deuxième personne du singulier de l'impératif :

Je bats, tu mets, il combat, débats-toi.

370. — Les verbes terminés à l'infinitif présent par indre ou par soudre perdent le *d* du radical au présent de l'indicatif. Les terminaisons du singulier sont alors *s, s, t* :

Je peins, tu crains, il résout.

371. — Les verbes être, faire et ses composés, dire et redire, font au présent de l'indicatif :

Vous êtes; vous faites, vous refaites, ils font; vous dites, vous redites.

Mais on dit : *Vous médisez, vous contredisez, etc.*

372. — Les verbes terminés à l'infinitif présent par aître et par oître, et le verbe plaire et ses composés, prennent un accent circonflexe sur l'*i* du radical partout où cet *i* est suivi d'un *t* :

Il paraît, nous naître, vous croître, il plaît.

373. — Le verbe prendre et ses composés prennent deux *n* de suite devant un *e muet* :

Ils prennent; que je prenne.

374. — Le verbe croître prend un accent circonflexe à toutes les personnes qui pourraient être confondues avec les personnes correspondantes du verbe croire :

Je crois; tu crâs; je crûs; que je crûsse.

Le fleuve a crû.

Remarque. — *Accru* ne prend pas d'accent circonflexe, *recrû* en prend un.

375. — Les verbes en *ire*, excepté *bruire*, *frire*, *refrire*, *maudire*, *rire* et *sourire*, ont le participe présent en **isant** ou **ivant**. On les distingue par là des verbes en *ir* qui n'ont jamais le participe présent en **isant** ou **ivant**, excepté *gésir* qui fait **gisant**.

Lire, **lisant**.

Finir, **finissant**.

Dire, **disant**.

Sortir, **sortant**.

Cuire, **cuisant**.

Tenir, **tenant**.

Ecrire, **écrivant**.

Offrir, **offrant**.

376. — Les verbes irréguliers de la troisième classe du troisième groupe ont deux formes différentes pour le *passé simple* :

1° *Passé simple* en **is** ; cette forme est la plus fréquente :

Rire, je **ris** ; *faire*, je **fis** ; *peindre*, je **peignis**.

Les verbes *rire*, *luire*, *nuire*, *suffire*, *suivre* et ses composés, ont le participe passé en **i** : *ri*, *lui*, *nui*, *suffi*, *suivi*.

Les verbes *coudre*, *vaincre*, et leurs composés, ont le participe passé en **u** : *cousu*, *vaincu*.

Les verbes *ceindre*, *contraindre*, *craindre*, *empreindre*, *enfreindre*, *éteindre*, *étreindre*, *feindre*, *geindre*, *joindre*, *oindre*, *peindre*, *plaindre*, *poindre*, *restreindre*, *teindre*, changent le **d** du radical en **t** au participe passé : *ceint*, *craint. Ils changent l'**n** en **gn** devant une voyelle : nous **joignons**, je **peignis**.*

Les verbes *conduire*, *confire*, *construire*, *cuire*, *déduire*, *détruire*, *dire*, *écrire*, *enduire*, *faire*, *instruire*, *maudire*, ont le participe passé en **it** : *conduit*, *cuit*, *fait*.

Le verbe *mettre* et ses composés ont le participe passé en **is** : *mis*.

Le verbe *naître* fait **né** au participe passé.

2° *Passé simple* en **us** : *boire*, *conclure*, *connaître*, *croire*, *croître*, *élire*, *exclure*, *lire*, *moudre*, *paraître*, *plaire*, *résoudre*, *taire*, *vivre*. Le participe passé de ces verbes est en **u** :

Boire, **bu**, je **bus** ; *élire*, **élu**, j'**élus**.

Certains verbes défectifs n'ont pu être classés dans les listes précédentes : *absoudre, dissoudre, braire, bruire, clore, distraire, éclore, extraire, frire, occire, paître, sourdre, soustraire, traire*, etc.

REMARQUES GÉNÉRALES.

377. — La première personne du singulier d'un verbe ne finit jamais par *t*.

La deuxième personne du singulier se termine toujours par *s* ou par *x*.

La troisième personne du pluriel se termine toujours par *nt*.

378. — Les deux premières personnes du pluriel du *passé simple* prennent l'accent circonflexe sur la voyelle qui précède la dernière syllabe :

Nous parlâmes, vous sortîtes.

379. — La troisième personne du singulier de l'*imparfait du subjonctif* prend toujours l'accent circonflexe sur la voyelle qui précède le *t final* :

Qu'il chantât, qu'il vendît.

380. — Le *passé simple* et l'*imparfait du subjonctif* se prononcent de la même manière à la 3^e personne du singulier, mais s'écrivent différemment. On les distingue en mettant le verbe au pluriel :

L'ennemi dévasta le pays.

Le roi ne voulait pas qu'on dévastât le pays.

Au pluriel, on dirait :

Les ennemis dévastèrent ... (passé simple).

Le roi ne voulait pas qu'ils dévastassent ... (imp. du subj.)

381.— On écrit **eût, fût** au *conditionnel passé* et au *plus-que-parfait du subjonctif*, et **eut, fut** au *passé*

antérieur. On reconnaît ce dernier temps en ce que, la phrase étant mise au pluriel, **eut** devient *eurent* et non pas *eussent*, **fut** devient *furent* et non pas *fussent* :

Aussitôt qu'il eut parlé, il sortit.

J'aurais voulu qu'il fût parti plus tôt.

382. — Le singulier du *présent de l'indicatif* des verbes des 2^e et 3^e groupes, ne prend jamais d'*e* muet dans sa terminaison, excepté dans les verbes en *aillir*, *ueillir*, *frir*, et *ouvrir* (N^o 359) :

Je dors, je puis, je conclus.

J'assaille, je cueille, j'offre, j'ouvre.

383. — La première personne du singulier de l'*imparfait de l'indicatif* se termine par **ais** dans *tous les verbes*; celle du *passé simple* des verbes du 1^{er} groupe se termine par **ai** :

IMPARFAIT : *Je chantais, je finissais, je sentais, je recevais, je vendais, j'allais, je fuyais, je voyais, je craignais.*

PASSE SIMPLE : *Je chantai, j'allai.*

384. — Le *présent du subjonctif* se termine toujours par **e, es, e, ions, iez, ent**.

Que j'aille, que tu fuies, qu'il voie, que nous craignons, que vous teniez, qu'ils vainquent.

385. — On fait précéder du trait d'union les pronoms *je, moi, nous; tu, toi, vous; il, ils, elle, elles; le, la, les, lui, leur; y, en, ce, on*, sujets ou compléments d'un verbe qui les précède immédiatement :

Sortirai-je? Est-ce lui?

S'il y avait deux pronoms, *tous deux compléments d'un même verbe*, on emploierait deux traits d'union :

Donnez-lui-en; laissez-la-moi.

LE PARTICIPE, SA NATURE.

386. — Le participe est un mode impersonnel du verbe. Il participe, il tient à la fois du *verbe* et de l'*adjectif* :

Ils travaillent en riant (verbe).

Des figures riantes (adjectif).

Le participe est *verbe* quand il marque l'existence ou l'action ; il peut alors avoir les mêmes compléments que le verbe :

Ces choses étant ce qu'elles doivent être, je les accepte.

Une mère caressant son fils.

Paul a chanté un cantique.

Le participe est *adjectif* quand il en fait la fonction, c'est-à-dire quand il marque l'état ou la manière d'être des personnes ou des choses :

Ces rochers sont fendus.

Ces élèves sont persévérants.

387. — On distingue deux sortes de participes : le *participe présent* et le *participe passé*. Ce sont les deux temps du mode *participe*.

PARTICIPE PRÉSENT.

388. — Le *participe présent* représente un fait *existant* ou *s'accomplissant en même temps* qu'un autre dont on parle ; il est toujours invariable :

Je le vois marchant. (Il marche *en même temps* que je le vois.)

Je l'ai vu marchant. (Il marchait *en même temps* que je le voyais.)

Je le verrai marchant. (Il marchera *en même temps* que je le verrai.)

A considérer les hommes projetant, bâtissant, changeant, renouvelant toutes choses, on les croirait immortels. (Ils projettent, bâtissent, changent, renouvellent pendant qu'on les con-

sidère : le temps est ici indéterminé, mais il y a simultanéité dans les actions.)

Ma mère étant malade, le médecin vint la voir. (Le fait de la maladie de ma mère existe en même temps que le fait de la venue du médecin.)

ADJECTIF VERBAL.

389. — Le participe présent devient adjectif verbal lorsqu'il marque l'état permanent, la manière d'être ou la qualité des personnes ou des choses; il s'accorde alors comme l'adjectif qualificatif :

Les hommes obligeants ont une âme compatissante.

PARTICIPE PASSE.

390. — Le participe passé exprime une action achevée, faite ou reçue par le mot auquel il se rapporte :

Nos premiers parents ont désobéi à Dieu et ont été chassés du paradis terrestre.

Nous sommes tombés. Des leçons récitées.

391. — Le participe passé s'emploie de trois manières :

1° Sans auxiliaire ;

2° Avec l'auxiliaire être ;

3° Avec l'auxiliaire avoir.

PARTICIPE PASSE EMPLOYÉ SANS AUXILIAIRE.

392. — Le participe passé employé sans auxiliaire prend le nom de *participe adjectif*. — Il s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte :

Un enfant gâté. Des hommes instruits. Des provinces conquises.

Le participe passé se termine toujours par un e muet au féminin et par une s au pluriel.

Remarque. — Si l'on se trouve embarrassé pour savoir par quelle lettre se termine un participe passé du masculin singulier, il faut l'employer en y joignant un nom féminin :

Reçu, clos, promis, mort. (On dit au féminin : *Une lettre reçue, une porte close, une chose promise, une feuille morte.*)

393. — On emploie sans auxiliaire :

1° Le participe passé des verbes pouvant prendre la forme *passive* :

Un enfant aimé, un père respecté, un devoir orné, un arbre abattu.

2° Le participe passé des verbes intransitifs conjugués avec *être* :

Une personne morte, un arbre tombé.

Le participe passé des verbes *intransitifs* conjugués avec *avoir* ne peut être employé sans auxiliaire :

On ne peut dire :

Un enfant dormi. Un roi succédé.

PARTICIPE PASSE

ACCOMPAGNE DE L'AUXILIAIRE ETRE.

394. — Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe :

La voiture est partie et les voyageurs sont restés.

395. — La règle est la même pour les participes passés des verbes transitifs employés au passif et pour les verbes intransitifs conjugués avec *être* :

Ces personnes sont détestées.

Ces personnes sont tombées.

Remarque. — Dans les verbes passifs, le *participe passé* a le sens d'un véritable *adjectif attribut* ; il n'en est pas de même dans les verbes intransitifs conjugués avec *être* : leur participe

passé n'exprime pas l'attribut, il forme un tout avec l'auxiliaire pour marquer le temps.

Nous sommes venus marque le passé; *nous sommes aimés* et *nous sommes heureux* marquent le présent.

PARTICIPE PASSE

ACCOMPAGNE DE L'AUXILIAIRE AVOIR.

396. — Le participe passé accompagné de l'auxiliaire avoir s'accorde avec son complément direct d'objet, si ce complément est placé avant le participe; il reste invariable si ce complément est après, ou s'il n'en a pas :

Quelles jolies fleurs nous avons cueillies! (Accord avec *fleurs*, compl. direct d'objet placé avant le participe.)

Paul a étudié sa leçon. (Complément direct d'objet placé après le participe : pas d'accord.)

Ces personnes nous ont parlé. (Pas de compl. direct d'objet : pas d'accord.)

Remarques. — I. Lorsque le complément direct est avant le participe, il est exprimé par un nom précédé de l'une des expressions *quel, que de, autant de, combien de*, ou par l'un des pronoms *me, te, se, nous, vous, le, la, les, que* :

Quels livres avez-vous lus?

Que d'enfants il a instruits!

Autant de coups ce chasseur a tirés, autant de perdrix il a abattues.

Combien de pauvres il a secourus!

Il nous a vus, je les ai vus.

Les villes que j'ai visitées.

II. Pour que le participe passé accompagné de l'auxiliaire avoir puisse s'accorder, il faut donc deux conditions : 1° que le verbe dont il est formé soit transitif direct; 2° que le complément direct d'objet soit placé avant le participe.

397. — Le participe passé d'un verbe *transitif indirect* ou d'un verbe *intransitif* conjugué avec *avoir* est toujours invariable, puisqu'il ne peut avoir de complément direct d'objet :

Ces personnes ont chanté.

Ils leur ont nui.

Quels terribles jours nous avons vécu !

Les sept heures que nous avons dormi ont été courtes.

Chanter est ici *intransitif* et n'a pas de complément direct d'objet. *Leur* est complément indirect d'objet. *Jours* et *que* sont compléments directs de circonstance, mais non compléments d'objet.

398. — **Remarque.** — Le participe passé d'un verbe *intransitif* devenu accidentellement *transitif direct* s'accorde conformément à la règle donnée au N° 396 :

Que de périls j'ai courus !

La langue que nos pères ont parlée.

399. — Le *participe passé* conjugué avec *avoir* a un sens essentiellement *actif* ; il exprime une action faite par le sujet. Il forme *un tout* avec l'auxiliaire et n'en doit jamais être séparé dans l'analyse :

Il a chanté un cantique. J'ai fini mon travail.

400. — Quand le participe passé accompagné de l'auxiliaire *avoir* est suivi d'un adjectif qualificatif, le participe et l'adjectif s'accordent avec le complément direct d'objet qui les précède :

On les a supposés coupables parce qu'on les a vus embarrassés.

On écrit cependant : *Vous l'avez échappé belle.*

401. — Dans les temps surcomposés, le dernier participe passé seul peut s'accorder :

J'ai vendu ma marchandise dès que je l'ai eu achetée.



CHAPITRE VI.

L'ADVERBE.

SA NATURE.

402. — L'adverbe est un mot invariable qui modifie d'une manière complète un verbe, un adjectif ou un autre adverbe :

Marchez prudemment.

Dieu est infiniment bon.

Le temps passe très rapidement.

L'adverbe équivaut à une préposition suivie d'un nom :

Ainsi, *fidèlement* signifie *avec fidélité*; *prudemment*, *avec prudence*; *très*, *à l'extrême*.

SES DIFFÉRENTES SORTES.

403. — Les principales sortes d'adverbes sont les adverbes :

1° de manière : *Ainsi, bien, mal, vite, exprès, sagement, péniblement*, etc.

2° de temps : *Alors, aujourd'hui, aussitôt, autrefois, bientôt, demain, depuis, déjà, désormais, encore, enfin, hier, jadis, jamais, longtemps, maintenant, naguère, souvent, tantôt, tard, tôt, toujours*, etc.

3° de lieu : *Ailleurs, alentour, devant, derrière, dessous, dessus, dedans, dehors, ici, là, où, partout, près, loin, proche*, etc.

4° d'ordre : *Auparavant, d'abord, ensuite, puis, premièrement*, etc.

5° de quantité : *Assez, beaucoup, guère, trop, peu, combien, tout, tellement, très, presque, environ*, etc.

6° de comparaison : *Autant, plus, moins, mieux, aussi*, etc.

7° d'affirmation : *Oui, si, assurément, certes, certainement*, etc.

8° de doute : *Peut-être, apparemment, probablement*, etc.

9° de négation : *Non, ne, pas, point, ne pas, ne point, non pas, nullement, etc.*

10° d'interrogation : *Où? quand? comment? combien? pourquoi? etc.*

11° d'exclamation : *Que, combien, etc.*

404. — Certains adjectifs peuvent être employés adverbialement; ils sont alors invariables :

Ces gens crient fort.

FORMATION DES ADVERBES DE MANIÈRE.

405. — La plupart des *adverbes de manière* sont formés des adjectifs mis au féminin singulier et auxquels on ajoute la terminaison **ment**.

Vif, vivement; heureux, heureusement; bon, bonnement; utile, utilement.

Remarques. — I. Cette règle offre quelques exceptions :

1° On omet l'**e** muet lorsque l'adjectif est terminé par une voyelle au masculin singulier :

Poli, poliment, modéré, modérément, dû, dûment.

Assidu, continu, cru, nu, forment les adverbes *assidûment, continûment, crûment, nûment* (ou *nument*) qui prennent l'accent circonflexe sur l'*u*.

2° Quelques adverbes prennent un **e** fermé avant la finale *ment*, bien que l'adjectif soit terminé par un **e** muet :

Aveuglément, commodément, conformément, énormément, immensément, opiniâtrément, uniformément, communément, confusément, expressément, obscurément, précisément, profondément, impunément.

3° Les adjectifs en **ant, ent,** forment des adverbes en *amment, emment* :

Savant, savamment; récent, récemment.

Lent, présent, véhément, suivent la règle générale.

4° *Gentil* fait *gentiment*; *traître* fait *traîtreusement*.

II. Tous les adjectifs n'ont pas un adverbe correspondant. L'usage fera connaître ceux qui n'en ont pas.

LOCUTION ADVERBIALE.

406. — On appelle locution adverbiale une réunion de mots faisant la fonction d'un adverbe :

A couvert, à contre-cœur, à demi, à peu près, à présent, au delà, au reste, au surplus, depuis peu, en dedans, pour ainsi dire, sans doute, tout à coup, vis-à-vis, etc.

407. — Les adverbes de *temps*, de *lieu*, de *quantité* deviennent *locutions adverbiales* lorsqu'on les fait précéder d'une préposition :

TEMPS : *dès demain, avant-hier, jusqu'alors, depuis quand, etc.*

LIEU : *au dedans, en dehors, par derrière, de près, de loin, d'où, etc.*

QUANTITÉ : *de trop, de moins, sans plus, de beaucoup, par-dessus tout, etc.*

408. — Les locutions adverbiales peuvent être formées :

1° D'un nom précédé d'une préposition : *de tout cœur, d'accord, à loisir, à partie, à la bonne heure, à mesure, en face, sur le champ, à moitié, par hasard, par mégarde, etc.*

2° De deux noms unis par une préposition : *en tête à tête, de temps en temps, coup sur coup, de jour en jour, brin à brin, etc.*

3° D'un adjectif ou d'un participe adjectif féminin précédé d'une préposition et quelquefois de l'article : *à gauche, à droite, à la dérobée, à l'anglaise, à la française, etc.*

4° D'un adverbe précédé d'une préposition (N° 407).

5° De quelques expressions latines : *à priori, ad hoc, in extenso, ipso facto, vice-versa, ad libitum, etc.*

DEGRES DE SIGNIFICATION.

409. — La plupart des adverbes de *manière* et certains adverbes de *temps*, de *lieu*, de *quantité*, ad-

mettent comme les adjectifs trois *degrés de signification* (24^e leçon).

POSITIF : *loin, tard, souvent.*

COMPARATIF : *aussi loin, plus tard, moins souvent.*

SUPERLATIF : *très loin, le plus tard, le moins souvent.*

Remarque. — I. Les comparatifs des adverbes peuvent exprimer *l'égalité* (aussi), la *supériorité* (plus), *l'infériorité* (moins).

II. Le superlatif se forme à l'aide des adverbes *le plus, le moins, très, fort, extrêmement, etc.*

410. — Le comparatif et le superlatif se forment *irrégulièrement* dans les adverbes *bien, mal, peu*, correspondant aux adjectifs *bon, mauvais, petit* :

POSITIF : *bien, mal, peu.*

COMPARATIF : *mieux, pis, moins.*

SUPERLATIF : *le mieux, le pis, le moins.*

411. — **Beaucoup, extrêmement, éminemment** sont des superlatifs par leur signification.



CHAPITRE VII.

LA PREPOSITION.

SA NATURE.

412. — La préposition est un mot invariable qui sert à unir deux mots en marquant le rapport qu'ils ont entre eux :
Travailler avec soin.

413. — Les prépositions les plus usitées sont :

<i>A</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hors</i>	<i>Près</i>
<i>Après</i>	<i>Derrière</i>	<i>Malgré</i>	<i>Sans</i>
<i>Avant</i>	<i>Dès</i>	<i>Moyennant</i>	<i>Selon</i>
<i>Avec</i>	<i>Devant</i>	<i>Outre</i>	<i>Sous</i>
<i>Chez</i>	<i>En</i>	<i>Par</i>	<i>Sur</i>
<i>Contre</i>	<i>Entre</i>	<i>Parmi</i>	<i>Vers</i>
<i>Dans</i>	<i>Envers</i>	<i>Pendant</i>	<i>Voici</i>
<i>De</i>	<i>Hormis</i>	<i>Pour</i>	<i>Voilà, etc.</i>

414. — Certains mots sont employés comme prépositions :

1° Les adjectifs *sauf, plein, haut* (N° 713) ;

2° Les participes passés *approuvé, attendu, certifié, excepté, ouï, passé, supposé, vu, non compris, y compris, etc.* (N° 929) ;

3° Les participes présents *durant, pendant, suivant, touchant, concernant* :

Durant le jour ; le travail concernant l'école.

RAPPORTS EXPRIMÉS PAR LES PREPOSITIONS.

415. — La même préposition peut exprimer différents rapports :

La maison de Pierre (possession, propriété).

Une maison de briques (matière).

Venir de France (lieu).

416. — Les principaux rapports exprimés par les prépositions sont :

1° La **manière**, le **moyen** : *de, par, avec, selon, sans, hors, outre, malgré, moyennant, etc.* :

Réussir par le travail; prier avec attention; partir malgré la pluie.

2° Le **temps** : *avant, après, dès, depuis, pendant, durant, etc.* :

Avant Jésus-Christ; depuis la guerre.

3° Le **lieu** : *à, dans, en, de, chez, devant, derrière, sur, sous, vers, entre, parmi, etc.* :

Etre à Montréal; se promener en Europe.

4° L'**origine**, la **nature**, la **cause**, la **propriété** : *de, par, pour, attendu, vu, etc.* :

Né de parents pauvres; vu votre courage; le livre de mon frère.

5° La **tendance**, le **but**, l'**éloignement** : *à, de, contre, envers, pour, jusque, etc.* :

Aller à la ville; venez jusqu'ici.

LOCUTION PREPOSITIVE.

417. — On appelle locution prépositive une réunion de mots faisant la fonction d'une préposition :

A travers, par-dessus, par delà, grâce à, jusqu'à, quant à, à cause de, vis-à-vis de, à l'égard de, en face de, à l'abri de, à l'insu de, en présence de, et beaucoup d'autres terminées par la préposition de.

418. — Les locutions prépositives peuvent être formées :

1° Au moyen de noms, ordinairement précédés et suivis d'une préposition : *à force de, à cause de, à raison de, à l'exception de, au lieu de, de façon à, de manière à, grâce à, faute de, afin de (à fin de), etc.*

2° Au moyen de prépositions ou d'adverbes qu'on fait précéder ou suivre d'une préposition : *jusqu'à, jusque dans, par-dessus, par delà, d'après, d'avec, près de, proche de, loin de, autour de, etc.*

CHAPITRE VIII.

LA CONJONCTION.

SA NATURE.

419. — La conjonction est un mot invariable qui sert à joindre deux mots ou deux membres de phrase :

Deux et trois font cinq.

Je sais que Dieu me voit.

420. — Les principales conjonctions sont :

<i>Car</i>	<i>Lorsque</i>	<i>Ou</i>	<i>Que</i>
<i>Comme</i>	<i>Mais</i>	<i>Pourquoi</i>	<i>Quoique</i>
<i>Donc</i>	<i>Ni</i>	<i>Puisque</i>	<i>Si</i>
<i>Et</i>	<i>Or</i>	<i>Quand</i>	<i>Sinon, etc.</i>

421. — Il y a deux sortes de conjonctions : les conjonctions de *coordination* et les conjonctions de *subordination*.

Conjonctions de *coordination* : *Et, ou, ni, mais, car, or, donc, etc.*

Conjonctions de *subordination* : *Si, sinon, comme, quand, que, lorsque, pourquoi, puisque, quoique, etc.*

422. — I. Tous les adverbes interrogatifs (N° 403, 10°) deviennent *conjonctions* lorsqu'ils servent à unir deux propositions. On les appelle quelquefois *adverbes conjonctifs* :

Savez-vous quand il viendra?

Jugez par là combien Dieu nous aime.

II. Les adverbes *ainsi, aussi*, s'emploient accidentellement comme conjonctions :

Ainsi (done) *vous partez?*

Aussi (c'est pourquoi) *je vous punirai.*

LOCUTION CONJONCTIVE.

423. — On appelle locution conjonctive une réunion de mots faisant la fonction d'une conjonction :

Par conséquent, ou bien, afin que, à moins que, bien que, tandis que, et beaucoup d'autres terminées par la conjonction que.

Remarque. — Les locutions conjonctives *au reste, du reste, au moins, du moins, au surplus, après tout, au contraire, par conséquent, de plus, à la vérité, etc.* peuvent aussi être considérées comme locutions adverbiales (N° 404).

CONJONCTIONS DE COORDINATION.

424. — Les conjonctions de coordination peuvent exprimer :

1° L'**union** ou la **séparation** : *et, où, ni, ou bien, soit... soit, tantôt... tantôt, etc.* ;

2° L'**opposition** : *or, mais, pourtant, cependant, néanmoins, du moins, d'ailleurs, au reste, du reste, etc.* ;

3° La **raison** : *car, en effet, c'est-à-dire* ;

4° La **conséquence** : *donc, ainsi, aussi, partant, par conséquent, par suite, c'est pourquoi.*

CONJONCTIONS DE SUBORDINATION.

425. — Les conjonctions de subordination peuvent exprimer :

1° L'**intention** : *que, afin que, pour que, de crainte que, etc.* ;

2° La **cause** : *comme, puisque, parce que, vu que, selon que, attendu que, etc.* ;

3° Le **temps** : *comme, quand, lorsque, avant que, après que, dès que, aussitôt que, tant que, aussi longtemps que, etc.* ;

4° La **condition** : *si, soit que, à moins que, pourvu que, en cas que, à condition que, si ce n'est que, etc.* ;

5° La **concession** : *bien que, quoique, encore que, quand même, etc.* ;

6° La **conséquence** : *de façon que, de sorte que, en sorte que, de manière que, etc.* ;

7° La **comparaison** : *que, comme, ainsi que, de même que, comme si, etc.*

CHAPITRE IX.

L'INTERJECTION.

SA NATURE.

426. — L'interjection est un mot invariable qui sert à exprimer d'une manière vive et rapide les mouvements subits de l'âme.

427. — Les interjections les plus usitées sont :

<i>Ah!</i>	<i>Fi!</i>	<i>Hem</i>	<i>O</i>
<i>Bah!</i>	<i>Ha!</i>	<i>Hé!</i>	<i>Ouf!</i>
<i>Chut!</i>	<i>Hein</i>	<i>Ho!</i>	<i>St</i>
<i>Eh!</i>	<i>Hélas!</i>	<i>Oh!</i>	etc.

428. — Il y a des mots qui deviennent accidentellement interjections :

Allons! paix! courage! ciel! etc.

LOCUTION INTERJECTIVE.

429. — On appelle locution interjective une réunion de mots faisant la fonction d'une interjection :

Allons donc! Eh bien! Fi donc! Eh quoi! etc.

REMARQUES.

430. — L'interjection *ô* n'est jamais suivie immédiatement du point exclamatif :

O mon Dieu! ô bonté divine!

Il en est de même des interjections *ça, là là, sus, hem, hein, st.*

431. — On écrit **ah!** pour exprimer la joie, la douleur; et **ha!** pour exprimer la surprise, l'étonnement :

Ah! *que vous me faites plaisir!* — **Ha!** *vous voilà!*

432. — On écrit **oh!** pour marquer la surprise, ou pour donner plus de force au sens de la phrase; et **ho!** pour marquer l'indignation, l'étonnement, et aussi pour appeler :

Oh! oh! *je n'y prenais pas garde.* — **Ho!** *que me dites-vous là?* — **Ho!** *venez un peu ici.*

433. — On écrit **eh!** pour exprimer l'admiration, la surprise; et **hé!** pour appeler, ou pour témoigner de la commisération :

Eh! *qui aurait pu croire cela?* — **Hé!** *l'ami!* — **Hé!** *pauvre homme, que je vous plains!*

434. — **Eh bien** s'emploie souvent comme *eh!* et quelquefois aussi pour donner plus de force à ce qu'on dit. Dans ce dernier cas, il n'est pas suivi du point exclamatif :

Eh bien, *que faites-vous donc?* — **Eh bien,** *soit!*



CHAPITRE X.

ETYMOLOGIE.

NOTIONS PRELIMINAIRES.

435. — L'**étymologie** est l'étude de l'origine des mots.

436. — Les mots sont formés les uns des autres.

Ainsi, *montagne, montage, monter, remonter, démonter, surmonter, Montréal*, sont formés de **mont**.

437. — On appelle **racine** d'un mot, la partie de ce mot qui représente l'*idée première*.

Dans *finir, camper*, **fin** et **camp** sont les *racines*.

438. — Les mots ayant une même racine forment ce qu'on appelle une **famille de mots** :

Rang, *ranger, déranger, arranger, arrangement, dérangement* sont des mots de la même famille.

439. — Tous les mots de la même famille expriment une *idée commune* qui leur vient de la racine; mais chacun d'eux a une *signification particulière* dépendant des syllabes qui précèdent ou suivent cette racine.

440. — Il ne faut pas confondre **radical** et **racine**. Le *radical* est ce qui reste d'un mot lorsqu'on en a retranché la terminaison; il peut changer pour les mots de la même famille, tandis que la *racine* est *inaltérable*.

Dans *monter*, **mont** est à la fois *racine* et *radical*; dans *surmonter*, **mont** est la *racine* et **surmont** le *radical*.

LES MOTS AU POINT DE VUE DE LA FORMATION.

441. — Au point de vue de la formation, on distingue trois espèces de mots : les mots *primitifs*, les mots *dérivés* et les mots *composés*.

442. — Les mots **primitifs** ne sont formés d'aucun autre et viennent directement de la racine :

Mont, rang, fin, camp, fleur.

443. — Les mots **dérivés** sont formés des mots primitifs à l'aide de particules ajoutées à la suite du radical et qu'on appelle *suffixes* :

Cloche forme les dérivés *clocher, clochette, clocheton*, au moyen des suffixes *er, ette, eton*.

Chandelle forme les dérivés *chandelier*, et *chandelier*, au moyen des suffixes *ier* et *eur*.

444. — Les mots *primitifs* et les mots *dérivés* sont appelés mots **simples** par opposition aux mots **composés**.

445. — Les mots **composés** sont formés :

1° Par la réunion de plusieurs mots simples :

Grand-père, avant-garde.

2° Au moyen de mots simples dont on fait précéder le radical de particules appelées *préfixes*.

Le mot simple *lier* forme les mots composés **déli**er, **re**lier.

Remarque. — Les *préfixes* et les *suffixes* prennent le nom général d'*affixes*.

446. — Un mot peut être à la fois *composé* et *dérivé* :
Af-faibl-ir est **composé** de *af* et de *faiblir*, il est **dérivé**
 de *faible*.

447. — Les mots nouveaux se forment donc par deux procédés : la *composition* et la *dérivation*.

COMPOSITION.

COMPOSITION PAR JUXTAPOSITION.

448. — Un mot composé peut être formé de mots simples français *juxtaposés* et restant distincts les uns des autres.

Les mots sont placés simplement les uns à côté des autres comme dans *chemin de fer*, ou unis par un trait d'union comme dans *chef-lieu*, ou étroitement fondus en un seul mot comme dans *portefeuille*, *madame*, *sauvegarde*.

Les composés juxtaposés peuvent être des *noms*, des *adjectifs*, des *pronoms*, des *verbes*, des *mots invariables*.

449. — Les noms composés issus d'une juxtaposition sont formés :

1° De deux noms joints par le trait d'union ou par une préposition :

Coton-laine, *point-virgule*, *oiseau-mouche*, *ver à soie*, *aide de camp*.

2° D'un nom et d'un adjectif ou d'un participe :

Petit-fils, *bas-fond*, *état-major*, *coffre-fort*, *bouts-rimés*, *monsieur*, *mademoiselle*.

3° D'un verbe et d'un adverbe ou d'un adjectif pris adverbialement :

Gagne-petit, *passé-partout*.

4° D'un nom et d'un adverbe :

Bienfait, *non-sens*, *non-valeur*.

5° D'un verbe et de son complément :

Tire-bouchon, *savoir-faire*, *perce-neige*, *saute-mouton*, *porte-plume*, *meurt-de-faim*.

6° D'un nom et d'une préposition :

Sans-cœur, avant-coureur.

7° De propositions ou de phrases qui deviennent des noms par ellipse :

Sauve-qui-peut, qu'en-dira-t-on.

450. — Les adjectifs issus d'une juxtaposition sont formés :

1° De deux adjectifs :

Sourd-muet, ivre-mort, aigre-doux.

2° D'un adjectif et d'un adverbe ou d'un adjectif pris adverbialement :

Bien-aimé, clairsemé, malheureux, nouveau-né, tout-puissant.

451. — Les pronoms issus d'une juxtaposition sont formés d'un article et d'un relatif, comme *lequel, auquel*; d'un pronom et d'un adverbe ou d'un adjectif : *celui-ci, celui-là, moi-même, eux-mêmes.*

452. — La composition des verbes se fait rarement par juxtaposition, comme dans *sauvegarder*, mais plutôt au moyen des préfixes.

453. — On forme aussi par juxtaposition des mots invariables :

1° Adverbes :

Aussitôt, d'ailleurs (combinaison de deux mots invariables); *à l'entour, d'abord, à droite, à présent* (combinaison d'une préposition et d'un nom ou d'un adjectif); *autrefois, longtemps, beaucoup* (combinaison d'un nom et d'un adjectif).

2° Prépositions :

Par-dessus, envers (prépositions combinées); *en face de, à force de* (nom précédé et suivi d'une préposition).

3° Conjonctions :

Aussi bien que, après que.

4° Interjections :

Eh bien! Grand Dieu! Tout doux! Juste ciel!

454. — Les composants s'unissent quelquefois tellement que le premier subit une altération dans son orthographe :

Plafond (fond plat), *toujours* (tous jours), *fainéant* (fait néant).

455. — Un certain nombre de mots de formation populaire et qui paraissent simples sous leur forme actuelle sont en réalité composés de deux mots latins :

Autruche (*avis struthio*, oiseau-autruche); *lundi* (*lunæ dies*, jour de la lune); *mardi* (*Martis dies*, jour de Mars); *aubépine* (*alba spina*, épine blanche); *mercredi* (*Mercurii dies*, jour de Mercure).

456. — Beaucoup de mots de formation savante se composent de mots latins ou de mots grecs juxtaposés.

La fusion des mots latins ou grecs s'effectue ordinairement par une modification légère apportée à leur forme.

Mots composés formés de mots *latins* :

Homicide (*homo, cædere*); *liquéfaction* (*liquor, facere*); *aqueduc* (*aqua, ducere*); *vermifuge* (*vermis, fugere*); *généflexion* (*genu, flectere*).

Mots composés formés de mots *grecs* :

Aérolithe (*aer, lithos*); *géographie* (*gê, graphein*); *téléphone* (*télé, phonè*); *bibliophile* (*biblion, philos*), *hydrophobe* (*hydôr, phobos*).

457. — On juxtapose ordinairement les mots latins avec les mots latins et les mots grecs avec les mots grecs; cependant certains mots composés sont formés différemment :

Composés *gréco-latins* : *calorimètre* (*calor, metron*); *centigramme* (*centi, gramma*);

Composés *gréco-français* : *cartographie* (*carte, graphein*); *électro-négatif* (*electro, négatif*).

458. — LISTE DES MOTS LATINS ET GRECS

LES PLUS FRÉQUEMMENT EMPLOYÉS EN COMPOSITION.

MOTS LATINS.

<i>Acutus</i>	aigu	<i>acutangle</i>
<i>Æquus</i>	égal	<i>équilatéral</i>
<i>Ager, agri</i>	champ	<i>agriculture</i>
<i>Ambulare</i>	marcher	<i>somnambule</i>
<i>Angula</i>	angle	<i>équiangle</i>

Animus	âme	<i>magnanime</i>
Apis	abeille	<i>apiculture</i>
Aqua	eau	<i>aquatique</i>
Arbor, arboris	arbre	<i>arboriculture</i>
Bellum, belli	guerre	<i>belligérant</i>
Cædere	tuer	<i>parricide</i>
Calor	chaleur	<i>calorifère</i>
Cantus	chant	<i>cantilène</i>
Caro, carnis	chair	<i>carnivore</i>
Color	couleur	<i>tricolore</i>
Colere, cultum	cultiver	<i>aviculture</i>
Crux, crucis	croix	<i>crucifère</i>
Curare	avoir soin	<i>procureur</i>
Curvus, curvi	courbe	<i>curviligne</i>
Decem	dix	<i>décevir</i>
Dens, dentis	dent	<i>dentifrice</i>
Deus, Dei	Dieu	<i>déicide</i>
Dicere, dictum	dire	<i>juridiction</i>
Dies	jour	<i>mercredi</i>
Digitus	doigt	<i>digitigrade</i>
Ducere	conduire	<i>aqueduc</i>
Dulcis	doux	<i>dulcifier</i>
Duo	deux	<i>duodécimal</i>
Faber	ouvrier	<i>fabrique</i>
Facere, factum	faire	<i>contrefacteur</i>
Fero	je porte	<i>aurifère</i>
Flectere, flexum	fléchir	<i>inflexible</i>
Flos, floris	fleur	<i>floriculture</i>
Folium	feuille	<i>in-folio</i>
Frater, fratris	frère	<i>fratricide</i>
Frigus, frigoris	froid	<i>frigorisque</i>
Fricare	frotter	<i>frictionner</i>
Fruges	fruits	<i>frugivore</i>
Fugere	fuir	<i>centrifuge</i>
Genu	genou	<i>généflexion</i>
Gerere	faire	<i>gérant</i>
Gradi	marcher	<i>plantigrade</i>
Granum	grain	<i>granivore</i>
Herba	herbe	<i>herbivore</i>
Homo, hominis	homme	<i>homicide</i>
Hortus, horti	jardin	<i>horticulture</i>
Infans, infantis	enfant	<i>infanticide</i>
Insectum	insecte	<i>insecticide</i>

Lac, lactis	lait	<i>lactifère</i>
Lacryma	larme	<i>lacryma-christi</i>
Latus, lateris	côté	<i>quadrilatère</i>
Lenis	doux	<i>lénifier</i>
Lex, legis	loi	<i>légiférer</i>
Liquere	couler, être limpide	<i>liquéfaction</i>
Longum	long	<i>longirostre</i>
Locus	lieu	<i>locomobile</i>
Loquí	parler	<i>ventriloque</i>
Lux, lucis	lumière	<i>Lucifer</i>
Magnus	grand	<i>Charlemagne</i>
Mamma	mamelle	<i>mammifère</i>
Manus	main	<i>manufacture</i>
Medius	milieu	<i>intermédiaire</i>
Mappa	nappe, étoffe	<i>mappemonde</i>
Mitis	doux	<i>chattemite</i>
Mixtus	mêlé	<i>mixtiligne</i>
Movere, motum	mouvoir	<i>locomotive</i>
Multus, multi	nombreux	<i>multicolore</i>
Nox, noctis	nuit	<i>noctambule</i>
Omnis	tout	<i>omniprésence</i>
Operare	travailler	<i>coopérer</i>
Ovum, ovi	œuf	<i>ovipare</i>
Palma	paume (de la main)	<i>palmipède</i>
Parere	produire	<i>vivipare</i>
Panis	pain	<i>panification</i>
Pater, patris	père	<i>patenôtre</i>
Pax, pacis	paix	<i>pacification</i>
Pes, pedis	ped	<i>pédicure</i>
Petra	pietre	<i>pétrification</i>
Pilus	poil	<i>pilifère</i>
Planus	plan	<i>planisphère</i>
Plebs, plebis	peuple	<i>plébéen</i>
Plenus	plein	<i>plénipotentiaire</i>
Potentia	pouvoir	<i>omnipotence</i>
Primus	premier	<i>primevère</i>
Publica	publique	<i>république</i>
Pusillus	chétif	<i>pusillanime</i>
Putris	pourri	<i>putréfier</i>
Rectus, recti	droit	<i>rectifier</i>
Res	chose	<i>irrèel</i>
Rex, regis	roi	<i>régicide</i>
Rostrum	bec	<i>dentirostre</i>

Sal	sel	<i>salpêtre</i>
Sericum	soie	<i>sériciculture</i>
Scribere, scriptum	écrire	<i>manuscrit</i>
Scientia	science	<i>omniscience</i>
Scitum	ordonnance	<i>plébiscite</i>
Similis, simile	semblable	<i>fac-similé</i>
Sine	sans	<i>sinécure</i>
Sol	soleil	<i>solstice</i>
Somnus	sommeil	<i>somnifère</i>
Sopor	id.	<i>soporifère</i>
Statio	arrêt	<i>stationnaire</i>
Sudor	sueur	<i>sudorifique</i>
Sui	soi	<i>suicide</i>
Tempus	temps, saison	<i>printemps</i>
Tenere	tenir	<i>manutention</i>
Terra	terre	<i>Méditerranée</i>
Torrere	rôtir	<i>torréfier</i>
Totum	tout	<i>factotum</i>
Tres	trois	<i>trifolié</i>
Umbella	parasol	<i>ombellifère</i>
Ver	printemps	<i>vernal</i>
Vermis	ver	<i>vermifuge</i>
Via	voie	<i>viaduc</i>
Vinum	vin	<i>vinicole</i>
Vitis	vigne	<i>viticulture</i>
Vir	homme	<i>triumvir</i>
Vox, vocis	voix	<i>vociférer</i>
Vivus	vivant	<i>vivifier</i>
Vorare	dévoré	<i>omnivore</i>

MOTS GRECS.

Aër	air	<i>aéroplane</i>
Agros	champ	<i>agronome</i>
Algos	douleur	<i>gastralgie</i>
Anémos	vent	<i>anémomètre</i>
Anthrôpos	homme	<i>anthropophage</i>
Archaios	ancien	<i>archéologie</i>
Archê	pouvoir	<i>archevêque</i>
Aristos	supérieur	<i>aristocratie</i>
Astron	astre	<i>astronomie</i>
Autos	soi-même	<i>autobiographie</i>

Baros	pesanteur	<i>baromètre</i>
Biblion	livre	<i>bibliophile</i>
Bios	vie	<i>biologie</i>
Cacos	mauvais	<i>cacophonie</i>
Céphalê	tête	<i>céphalalgie</i>
Chroma	couleur	<i>chromolithographie</i>
Chronos	temps	<i>chronologie</i>
Cosmos	monde	<i>cosmographie</i>
Crateia	force	<i>autocrate</i>
Cryptos	caché	<i>cryptographe</i>
Cyclos	cercle	<i>hémicycle</i>
Dêmos	peuple	<i>démocrate</i>
Doxa	opinion	<i>paradoxe</i>
Electron	ambre, électricité	<i>électromètre</i>
Gaster	estomac	<i>gastéropode</i>
Gê	terre	<i>géométrie</i>
Gônia	angle	<i>pentagone</i>
Graphêin	décrire	<i>géographie</i>
Héma, hématos	sang	<i>hématozoaire</i>
Hémi	à moitié	<i>hémisphère</i>
Hétéros	autre	<i>hétérodoxe</i>
Hippos	cheval	<i>hippopage</i>
Homos	semblable	<i>homonyme</i>
Hydôr	eau	<i>hydrogène</i>
Ichtyos	poisson	<i>ichtyologie</i>
Isos	égal	<i>isotherme</i>
Kolê	bile, fiel	<i>colère</i>
Lithos	Pierre	<i>aérolithe</i>
Logos	science	<i>cosmologie</i>
Mélas	noir	<i>mélancolie</i>
Mesos	milieu	<i>Mésopotamie</i>
Métron	mesure	<i>graphomètre</i>
Micros	petit	<i>micromètre</i>
Monos	seul	<i>monolithe</i>
Morphê	forme	<i>morphologie</i>
Nécros	mort	<i>nécrologie</i>
Néos	nouveau	<i>néologisme</i>
Nomos	loi	<i>astronome</i>
Onyma	nom	<i>paronyme</i>
Orthos	droit	<i>orthographe</i>
Palaios	ancien	<i>paléographie</i>
Pan, pantos	tout	<i>pantographe</i>
Pathos	affection	<i>pathologie</i>

Phageïn	manger	<i>ichtyophage</i>
Philos	ami	<i>anglophile</i>
Phobos	crainte	<i>francophobe</i>
Phônê	voix	<i>phonographe</i>
Phôs, photos	lumière	<i>photographe</i>
Polys	nombreux	<i>polysyllabe</i>
Potamos	fleuve	<i>hippopotame</i>
Prôtos	premier	<i>protozoaire</i>
Pseudos	faux	<i>pseudonyme</i>
Scopia	vision	<i>télescope</i>
Technê	art	<i>zootechnie</i>
Télé	loin	<i>télégraphe</i>
Théos	dieu	<i>théologie</i>
Thermos	chaleur	<i>thermomètre</i>
Thésis	action de poser	<i>hypothèse</i>
Zôon	animal	<i>zoologie</i>

COMPOSITION PAR LES PRÉFIXES.

459. — Les mots composés sont le plus souvent formés au moyen de **préfixes** qu'on place au commencement d'un mot simple :

Abattre, combattre, débattre, ébattre, rebattre sont des mots composés.

Les syllabes *a, com, dé, é, re*, placées devant le mot simple *battre*, sont des *préfixes*.

460. — Certains *préfixes* sont des adverbes ou des prépositions et peuvent être employés seuls, comme *à, de, pour, contre, après, mal, non, outre*, etc.

Ainsi *contre* est adverbe dans *contredire* et préposition dans *contresens*.

Les autres *préfixes* sont des particules qui ne peuvent être employées qu'unies à un radical.

La plupart sont formés de mots invariables latins

ou grecs, comme *contra*, *in*, *inter*, *ultra*, *per*, *anti*, *épi*, *méta*, etc.

Les préfixes peuvent former des noms, des adjectifs ou des verbes.

461. — En se combinant avec le radical, le préfixe subit souvent des modifications :

1° La voyelle finale peut s'élider, devant une voyelle ou une diphtongue :

R-*entrer* pour **re-entrer**; r-*avoir* pour **re-avoir**.

2° La consonne finale peut devenir semblable à la consonne initiale du radical :

Le préfixe *ad* devient **af** dans *affermir*, **al** dans *allonger*.

3° La consonne finale peut disparaître par raison d'euphonie :

O-*mettre* pour **ob-mettre**; é-*mettre* pour **ex-mettre**.

462. — 1° *Préfixes d'origine LATINE.*

A , <i>ac</i> , <i>ad</i> , <i>af</i> , <i>ag</i> , <i>al</i> , <i>an</i> , <i>ap</i> , <i>ar</i> , <i>as</i> , <i>at</i> , rapprochement.	Amener, aborder, allonger, accourir.
Anté , <i>anti</i> , avant, devant.	Antécédent, antichambre.
Après	Après-midi, après-dîner.
Béné , bien.	Bénédiction
Bis , <i>bi</i> , deux fois.	Bisaïeul, bipède.
Circum , <i>circon</i> , autour, alentour.	Circumnavigation, circonflexe, circonvenir.
Con , <i>co</i> , <i>col</i> , <i>com</i> , <i>cor</i> , avec.	Compatriote, collaborer, coaccusé.
Contre , <i>contra</i> , opposition, juxtaposition.	Contradiction, contresens, contresigner, contrôle.
Dé , <i>dés</i> , <i>des</i> , contraire, privation.	Délier, décolorer, désunir, dessécher, dessouder, dessaler, défaire.
Ex , <i>é</i> , <i>ef</i> , <i>es</i> , extraction, augmentation.	Exhumer, effaroucher, éclairer, essouffler.

En , <i>em</i> , dans, tendance, éloignement.	Enfermer, embarquer, enjoliver, enrichir, entraîner, emmener.
Entre , <i>inter</i> , <i>intro</i> , réciproci-té, à demi, par le milieu.	S'entr'aider, entrevoir, entrebâiller, entre-croiser, interposer, introduire.
Fors , <i>for</i> , <i>fau</i> , <i>hor</i> , hors de.	Forfaire, faubourg, hormis.
In , <i>il</i> , <i>ir</i> , <i>im</i> , sens négatif, de-dans.	Injuste, illégal, illustre, immi-grer.
Mal , <i>mau</i> , mauvais, sens néga-tif.	Maudire, maladroit.
Més , <i>mé</i> , sens péjoratif.	Mésallier, mécontent.
Mi , moitié.	Minuit, milieu, mi-carême.
Non , négatif.	Nonpareil, non-sens.
Ob , <i>o</i> , <i>oc</i> , <i>of</i> , <i>op</i> , en face.	Obtenir, opposer, omettre.
Outre , au delà.	Outremer, Outremont.
Par , <i>per</i> , jusqu'au bout, à-travers.	Parachever, parfaire, parcou-rir, perforer.
Post , après.	Postdater.
Pour , en avant.	Pourchasser, pourvoir.
Pro , <i>por</i> , en avant, pour.	Provenance, pronom.
Pré , avant.	Prédire.
Re , <i>res</i> , <i>ré</i> , <i>r</i> , de nouveau, en-arrière.	Prendre, ressouder, rebâtir, retourner, réagir, rentrer.
Rétro , en arrière.	Rétrograder, rétrocéder.
Sans .	Sans-gêne, sans-cœur.
Sous , <i>sou</i> .	Sous-marin, soulever.
Sub , <i>suc</i> , <i>suf</i> , <i>sug</i> , <i>sup</i> , sous.	Subalterne, succéder, suffixe, suggérer, supporter.
Sur , <i>sus</i> , <i>super</i> , au-dessus, ex-cès.	Surveiller, surnom, surcharge, surfon, superposer.
Très , <i>tra</i> , <i>tré</i> , <i>trans</i> , au delà, trop.	Trépasser, transporter.
Ultra , outre.	Ultra-violet, ultramontain.
Vice , <i>vi</i> , à la place de.	Vice-roi, vicomte.

2° Préfixes d'origine GRECQUE.

A , <i>an</i> , négatif.	Athée, anarchie.
Amphi , autour.	Amphithéâtre.
Ana , en sens contraire.	Anachronisme.
Anti , contre.	Antipape.

Apo , loin de, en dehors de.	Apogée, apologue, apostat.
Archi , <i>arch</i> , supériorité.	Archevêque.
Cata , de haut en bas, contre.	Catastrophe, cataplasme.
Di , deux.	Diphongue.
Dia , à travers.	Diamètre.
Dys , mal.	Dysenterie.
Epi , sur.	Épitaphe.
Eu , bien.	Euphonie.
Hyper , au-dessus.	Hyperboréen.
Hypo , au-dessous.	Hypogée, hypocrite.
Méta , changement.	Métamorphose.
Para , auprès de.	Paragraphe.
Péri , autour.	Périmètre.
Pro , en avant.	Prophète, prologue.
Pros , vers.	Prosélyte.
Syn , <i>syl</i> , <i>sym</i> , <i>sy</i> , avec.	Symphonie, syllabe.

DERIVATION.

DERIVATION PAR LES SUFFIXES.

463. — Les mots dérivés se forment par l'addition d'un suffixe à un mot simple :

Montagne, *montagnard*, *montagneux*, *montueux*, *monticule*, *monceau*, *monter*, *montage*, *monteur*, *montoir*, *monture*, sont des dérivés de **mont**.

Les terminaisons *agne*, *ard*, *eux*, *ueux*, *icule*, *ceau*, *er*, *age*, *eur*, *oir*, *ure*, sont des suffixes.

464. — Les dérivés peuvent produire eux-mêmes d'autres dérivés qui contiennent par conséquent plusieurs suffixes. Nous avons vu (N° 446) que les dérivés peuvent être en même temps composés et contenir un ou plusieurs préfixes.

Montagne, dérivé de *mont* forme *montagnard* et *montagneux*.

Promontoire et **remontage** contiennent chacun un préfixe et un suffixe et sont à la fois *composés* et *dérivés*.

Compatible, **débonnaire**, **malheureux**, **préposition**, **souterrain**, **incompatible**, **débonnaireté** présentent la même particularité.

465. — Dans les mots dérivés, la dernière syllabe du radical est quelquefois modifiée à cause du changement de place de l'accent tonique :

Chandelle, *chandelier*; *chape*, *chapeau*, *chapelier*; *faim*, *famine*.

Lorsque le radical se termine par une consonne qui ne se prononce pas, cette consonne peut disparaître dans les dérivés :

Tabac, *tabatière*; *plafond*, *plafonner*.

On intercale souvent, entre le radical et le suffixe, une *lettre de liaison*, afin d'éviter l'hiatus ou de faciliter la prononciation :

Noir, *noircir*; *dur*, *durcir*; *fourmi*, *fourmilère*; *bijou*, *bijoutier*; *joli*, *enjoliver*.

466. — La plupart des suffixes sont d'origine latine. Quelques-uns, comme **et** (*livret*), **ette** (*facette*), **let** (*osselet*), **lette** (*gouttelette*), **ot** (*ilot*), **eter** (*voleter*), **oter** (*vivoter*), **iner** (*trottiner*), **onner** (*chantonner*), sont d'origine française. Un très petit nombre viennent de l'allemand, de l'espagnol ou de l'italien.

467. — Un certain nombre de mots terminés par des suffixes n'ont pas de *primitif correspondant* en français; ce primitif n'existe qu'en latin :

Mental, *vulgaire*.

Ces mots pourraient être considérés comme *non dérivés*.

Dans *heureux*, le primitif *heur* est inusité.

468. — Au point de vue des mots qu'ils servent à former, on distingue :

- 1° Les suffixes des *noms*;
- 2° Les suffixes des *adjectifs*;
- 3° Les suffixes des *verbes*;
- 4° Les suffixes des *adverbes*.

SUFFIXES DES NOMS.

469. — Les suffixes des noms sont employés pour marquer :

- 1° L'*agent*, la *profession* ;
- 2° L'*action* ou son *résultat* ;
- 3° Le *lieu* ou l'*instrument* ;
- 4° La *manière d'être*, la *qualité* ;
- 5° L'*abondance*, le *grand nombre*, la *répétition*, la *fréquence* (suffixes *augmentatifs*) ;
- 6° La *diminution*, la *petitesse* (suffixes *diminutifs*).

1° Suffixes marquant l'*agent*, la *profession* :

Eur	Laboureur,	<i>de labourer.</i>
Teur	Compositeur,	<i>de composer.</i>
On	Forgeron,	<i>de forger.</i>
Aire	Secrétaire,	<i>de secret.</i>
Er	Fromager,	<i>de fromage.</i>
Ier	Pommier,	<i>de pomme.</i>
Ien	Musicien,	<i>de musique.</i>
Iste	Dentiste,	<i>de dent.</i>

2° Suffixes marquant l'*action* ou son *résultat* :

Ation	Confirmation,	<i>de confirmer.</i>
Aison	Démangeaison,	<i>de démanger.</i>
ISSION	Admission,	<i>de admettre.</i>
Ition	Abolition,	<i>de abolir.</i>
Ade	Ruade,	<i>de ruer.</i>
Age	Nettoyage,	<i>de nettoyer.</i>
Ment	Ornement,	<i>de orner.</i>
On	Guérison,	<i>de guérir.</i>
Ure	Peinture,	<i>de peindre.</i>
Ande	Réprimande,	<i>de réprimer.</i>

3° Suffixes marquant le *lieu* ou l'*instrument* :

Aie	Chênaie,	<i>de chêne.</i>
At	Orphelinat,	<i>de orphelin.</i>
Er	Clocher,	<i>de cloche.</i>
Ière	Cafetière,	<i>de café.</i>
Ier	Grenier,	<i>de grain.</i>
Erie	Laiterie,	<i>de lait.</i>
Oir	Arrosoir,	<i>de arroser.</i>
Oire	Baignoire,	<i>de baigner.</i>

4° Suffixes marquant la manière d'être :

Ance	Ignorance,	<i>de ignorer.</i>
Ence	Patience,	<i>de pàtir.</i>
Esse	Mollesse,	<i>de mou.</i>
Itude	Certitude,	<i>de certain.</i>
Té	Bonté,	<i>de bon.</i>
Erie	Bouderie,	<i>de bouder.</i>
Ie	Perfidie,	<i>de perfide.</i>
Ice	Avarice,	<i>de avare.</i>
Ise	Franchise,	<i>de franc.</i>
Isme	Libéralisme,	<i>de libéral.</i>
Ure	Verdure,	<i>de vert.</i>

5° Suffixes augmentatifs :

Ace	Populace,	<i>de peuple.</i>
Ade	Fusillade,	<i>de fusil.</i>
Age	Feuillage,	<i>de feuille.</i>
Agne	Montagne,	<i>de mont.</i>
Aie	Frêne,naie,	<i>de frêne.</i>
Aille	Marmaille,	<i>de marmot.</i>
Ard	Vieillard,	<i>de vieux.</i>
Asse	Paperasse,	<i>de papier.</i>
As	Plâtras,	<i>de plâtre.</i>
Aud	Pataud,	<i>de patte.</i>
Ee	Feuillée,	<i>de feuille.</i>
Erie	Boiserie,	<i>de bois.</i>
Is	Abatis,	<i>de abattre.</i>
Ure	Chevelure,	<i>de cheveu.</i>

6° Suffixes diminutifs :

Eau	Lionceau,	<i>de lion.</i>
Elle	Prunelle,	<i>de prune.</i>
Elet	Agnelet,	<i>de agneau.</i>
Elette	Femmelette,	<i>de femme.</i>
Et	Garçonnet,	<i>de garçon.</i>
Ette	Fillette,	<i>de fille.</i>
Eul	Filleul,	<i>de fils.</i>
Ille	Flottille,	<i>de flotte.</i>
Euil	Chevreuil,	<i>de chèvre.</i>

In	Fortin,	<i>de fort.</i>
On	Raton,	<i>de rat.</i>
Eron	Puceron,	<i>de puce.</i>
Illon	Carpillon,	<i>de carpe.</i>
Ole	Bestiole,	<i>de bête.</i>
Ot	Ilot,	<i>de île.</i>
Otte	Menotte,	<i>de main.</i>
Ule	Globule,	<i>de globe.</i>
Cule	Particule,	<i>de partie.</i>

470. — Les noms dérivés se forment :

1° D'autres noms : *grain, grenier* ;

2° D'adjectifs : *blanc, blancheur* ;

3° De verbes : *courir, coureur*.

471. — Lorsque les suffixes *augmentatifs* et *diminutifs* ajoutent au sens de la racine une idée défavorable, ils sont dits *péjoratifs* :

Valetaille, canaille, ferraille; paperasse, paillasse, vinasse; avocassier, écrivassier, paperassier.

SUFFIXES DES ADJECTIFS.

472. — Les suffixes des adjectifs sont employés pour marquer :

1° *L'état, la manière d'être, la qualité, l'aptitude* ;

2° *Le rapport, la relation* ;

3° *L'origine* ;

4° *La possession, l'abondance, l'excès en bien ou en mal* ;

5° *La diminution, la dépréciation.*

1°. Suffixes marquant *l'état, la manière d'être, l'aptitude* :

Able	Aimable,	<i>de aimer.</i>
Age	Volage,	<i>de voler.</i>
Ant	Obéissant,	<i>de obéir.</i>
Ent	Différent,	<i>de différer.</i>
Er	Mensonger,	<i>de mensonge.</i>
Escent	Arborescent,	<i>de arbre.</i>
Ible	Risible,	<i>de rire.</i>
Ide	Stupide,	<i>de stupeur.</i>
Ier	Chicanier,	<i>de chicane.</i>
If	Inventif,	<i>de inventer.</i>
Ile	Facile,	<i>de faire.</i>
Uble	Soluble,	<i>de soudre. (dissoudre).</i>

2° Suffixes marquant le rapport, la relation :

Aire	Salutaire,	<i>de salut.</i>
Al	Royal,	<i>de roi.</i>
El	Mortel,	<i>de mort.</i>
Esque	Chevaleresque,	<i>de chevalier.</i>
Ien	Chrétien,	<i>de Christ.</i>
Il	Viril	<i>du latin vir (homme).</i>
Ique	Angélique	<i>de ange.</i>

3° Suffixes marquant l'origine

(pour les dérivés des noms de pays) :

Ais	Français,	<i>de France.</i>
En	Galiléen	<i>de Galilée</i>
Ien	Canadien,	<i>de Canada.</i>
Een	Européen,	<i>de Europe.</i>
On	Breton,	<i>de Bretagne.</i>
Ain	Romain,	<i>de Rome.</i>
An	Persan,	<i>de Perse.</i>
Ois	Québécois,	<i>de Québec.</i>
In	Florentin,	<i>de Florence.</i>

4° Suffixes marquant la possession, l'abondance, l'excès :

E	Ailé,	<i>de aile.</i>
Eux	Herbeux,	<i>de herbe.</i>
U	Barbu,	<i>de barbe.</i>
Ace	Tenace,	<i>de tenir.</i>
Ard	Criard,	<i>de crier.</i>
Eme	Suprême,	<i>de supérieur.</i>
Issime	Grandissime,	<i>de grand.</i>

5° Suffixes marquant la diminution, la dépréciation :

Et	Pauvret,	<i>de pauvre.</i>
Elet	Aigrelet,	<i>de aigre.</i>
Ot	Pâlot,	<i>de pâle.</i>
In	Blondin,	<i>de blond.</i>
Atre	Blanchâtre,	<i>de blanc.</i>
Aud	Noiraud,	<i>de noir.</i>

473. — Quelques suffixes des deux dernières classes, *ard*, *âtre*, *aud*, ajoutent au radical une idée défavorable et sont *péjoratifs*.

474. — Les adjectifs dérivés sont formés de verbes, de noms et quelquefois d'adjectifs.

475. — SUFFIXES DES VERBES.

Er , marque l'action.	Barrer, <i>action de mettre une barre.</i>
Iser , faire, rendre.	Fertiliser, <i>rendre fertile.</i>
Fier , faire, rendre.	Purifier, <i>rendre pur.</i>
Ir , devenir.	Rougir, <i>devenir rouge.</i>
Ailler , diminutif et péjoratif.	Sonnailler, <i>sonner souvent et sans besoin.</i>
Asser , diminutif et péjoratif.	Rêvasser, <i>se livrer à des rêveries incohérentes.</i>
Iller , diminutif et péjoratif.	Sautiller, <i>sauter à petits sauts.</i>
Onner , diminutif et fréquentatif.	Chantonner, <i>chanter à demi-voix.</i>
Oter , diminutif et fréquentatif.	Vivoter, <i>vivre petitement.</i>
Oyer , fréquentatif.	Tournoyer, <i>tourner plusieurs fois sur soi-même.</i>
Eter , fréquentatif.	Voletter, <i>voler par petits coups.</i>

476. — Les verbes sont dérivés de noms, d'adjectifs ou d'autres verbes.

477. — SUFFIXES DES ADVERBES.

Ment	Poliment,	<i>d'une manière polie.</i>
	Grandement,	<i>d'une manière grande.</i>

478. — Les finales *cide* (homicide), *cole* (horticole), *culture* (agriculture), *fère* (crucifère), *fuge* (vermifuge), *loque* (ventriloque), *pare* (vivipare), *vore* (insectivore), ne sont pas de véritables suffixes; ce sont des mots latins ayant une forme française; on les a étudiés précédemment.

La même remarque s'applique aux finales *crate* (démocrate), *gène* (hydrogène), *gone* (pentagone), *lâtre* (idolâtre), *mètre* (géomètre), *pathe* (névropathe), *phage* (anthropophage), *phobe* (francophobe), *pole* (métropole) : elles viennent de mots grecs.

DERIVATION IMPROPRE.

479. — Certains mots peuvent changer de *fonction* sans changer de *forme*; c'est la **dérivation impropre** ou *dérivation sans suffixes* :

1° L'adjectif peut devenir nom :

Le vrai, l'agréable, les pauvres, le froid.

2° Le nom peut devenir adjectif :

Une chose drôle, les joues roses, une personne fainéante.

3° Le nom propre peut devenir nom commun :

Du cognac, du champagne, un tartufe, une mansarde (toit à la Mansard).

4° Le verbe (infinitif, participe présent ou passé) peut devenir nom :

Le dîner, le boire, le couchant, l'émigrant, le fait, la vue.

5° Le verbe peut former un nom par la suppression de sa terminaison (nom verbal) :

Accord, de accorder; accueil, de accueillir; oubli, de oublier; aide, de aider; rôti, de rôtir; rabat, de rabattre; maintien, de maintenir; dédain, de dédaigner; désir, de désirer.

SENS PROPRE ET SENS FIGURE.

480. — La plupart des mots ont deux sens : le sens *propre* et le sens *figuré*.

Un mot est au sens **propre** lorsqu'il garde la signification pour laquelle il a été créé :

Le fruit d'un arbre.

Un mot est au sens **figuré** lorsqu'il est détourné de sa signification primitive :

Le fruit du travail.

481. — Dans le sens *figuré*, on transporte la signification des mots de l'ordre physique ou matériel à l'ordre moral, ou réciproquement, par suite d'un rapport, d'une ressemblance ou d'une comparaison.

482. — Entre le sens propre et le sens figuré, il y a le sens *dérivé*.

Le sens **dérivé** d'un mot est le sens que prend ce mot lorsque, par *extension* ou *analogie*, on l'applique à une signification voisine du sens propre :

Le **cœur** est l'*organe de la circulation* (sens propre).

Cette *nourriture* m'a soulevé le **cœur** (sens dérivé par extension, *cœur* désignant ici l'*estomac*, voisin du cœur).

Le **cœur** d'un chou (sens dérivé par analogie, *cœur* désignant ici la *partie centrale*).

Ouvrez votre **cœur** (sens figuré, *cœur* signifiant *conscience*).

Il a gagné son **cœur** (sens figuré, *cœur* signifiant *affection*).

483. — Un mot peut avoir différentes *significations* : on les appelle les **accepions** de ce mot.

Le mot **bras**, par exemple, a les accepions suivantes (d'après Hatzfeld et Darmsteter) :

I. SENS PROPRE : Membre supérieur de l'homme : *Le bras gauche*.

SENS DÉRIVÉ *par extension* :

- a) La manche qui recouvre le bras : *En bras de chemise*.
- b) Partie de certains objets s'allongeant comme un bras :
Les bras d'une civière, d'un fauteuil.
- c) Subdivision d'un cours d'eau : *Un bras du St-Maurice*.
- d) Portion de la mer resserrée entre deux terres : *Un bras de mer*.

SENS DÉRIVÉ *par analogie* :

- a) Membres antérieurs des cétacés, des phoques.
- b) Pinces des crustacés.
- c) Tentacules de certains mollusques.

II. SENS FIGURÉ :

- a) Influence, crédit : *Il a le bras long*.
- b) Instrument : *Il est mon bras droit*.
- c) Travailleurs, ouvriers : *La campagne manque de bras*.
- d) Autres accepions : *Les bras m'en tombent* (j'en suis stupéfait); *jetez-vous dans les bras du bon Dieu* (recourez à lui avec confiance); *un bras vengeur l'a frappé; cet homme a un bras de fer*.

HOMONYMES.

484. — On appelle **homonymes** des mots qui se prononcent de la même manière et qui n'ont pas la même signification :

Air, aire, ère; haire, hère.

485. — Pour ne pas confondre les *homonymes*, il faut en connaître exactement le sens.

Les trois exemples suivants montrent comment ils peuvent être étudiés.

486. — **Fonds, fond.** — Le mot *fonds* signifiant un capital quelconque (*argent, terre, propriété foncière*), s'écrit avec *s* au singulier comme au pluriel :

Un fonds de terre. Manger le fonds avec le revenu.

Le sens du mot *fonds* est celui de *valeur productive*. Il s'emploie au figuré.

Un grand fonds de patience.

Dans les autres sens, *fond* s'écrit sans *s* :

Il veut connaître le fond des choses.

Le fond du puits.

Le fond et la forme d'une rédaction.

487. — **Martyre, martyr.** — Le premier désigne le *supplice*; le second le *supplicié* :

Souffrir le martyre. Saint Etienne fut le premier martyr.

488. — **Différend, différent.** — Le premier est substantif; il signifie *contestation*. Le second est adjectif; il signifie *dissemblable* :

Avoir un différend. Le sort éternel du juste sera bien différent de celui du pécheur.

Voici quelques autres *homonymes* :

489. — *Amande*, fruit de l'amandier; *amende*, peine pécuniaire; *amende*, verbe amender.

490. — *Air*, fluide atmosphérique; *air*, physionomie; *aire*, surface; *aire*, nid de l'aigle; *ère*, époque; *erre*, verbe errer.

491. — *Au*, *aux*, article; *aulx*, pluriel d'ail; *eau*, liquide; *ô*, *ho!* *oh!* interjection; *os*, nom pluriel, partie dure du corps.

492. — *Are*, mesure agraire; *Aar*, rivière de Suisse; *arrhes*, gage; *art*, talent.

493. — *Autan*, vent; *autant*, adverbe de quantité; *ôtant*, verbe ôter.

494. — *Cane*, femelle du canard; *canne*, bâton; *Cannes*, ville.

495. — *Chair*, muscles du corps de l'homme et des animaux; *chaire*, tribune; *Cher*, rivière; *cher*, coûteux; *chère*, qualité d'un repas.

496. — *Foi*, vertu théologique; *foie*, viscère; *fois*, nombre; *Foix*, ville et province de France; *Foy*, nom de famille.

497. — *Grâce*, secours; *grasse*, adjectif; *Grasse*, ville.

498. — *Mai*, mois; *mais*, conjonction; *mes*, adjectif possessif; *mets*, aliment; *met*, *mets*, verbe mettre.

499. — *Vice*, défaut; *vice*, préfixe (vice-roi); *vis*, servant à visser; *visse*, verbe visser; *visse*, verbe voir.

HOMOPHONES ET HOMOGRAPHES.

500. — Certains *homonymes* s'écrivent de la même manière; ce sont des **homographes** :

Bière, *boisson*, et **bière**, *cercueil*, sont des *homographes*.

Les autres *homonymes*, n'ayant que la ressemblance du son, sont seulement des **homophones** :

Ancre et **encre** sont des *homophones*.

Tous les *homographes* ne sont pas des *homonymes*, parce qu'ils n'ont pas toujours la même prononciation :

C'est un homme fier ; il ne faut pas se fier à lui.

Il y avait des lacs près des lacs.

Le vent d'est est très froid.

Je vis une vis en bois.

Nous portions nos portions.

PARONYMES.

501. — On appelle **paronymes** des mots qui se ressemblent par la forme et la prononciation, de manière qu'on soit exposé à les confondre, mais dont la signification, l'orthographe et même la prononciation diffèrent.

502. — Dans les *paronymes prochains*, la différence de prononciation est très peu sensible; elle consiste ordinairement dans la nature des voyelles qui sont longues ou brèves, ouvertes ou fermées :

Il bat; le bât d'un âne.

Une pomme fameuse; la paume de la main.

Une tache d'encre; la tâche quotidienne.

L'étoile du matin; un gros matin.

Un rat de cave; les cheveux ras.

Une cotte de mailles; la côte d'Adam.

Une haute muraille; la hotte du chiffonnier.

Le thé de Chine; une taie d'oreiller.

J'ai un geai.

Remarque. — Les *paronymes prochains* ne sont pas de véritables *homonymes*, car ils ne sont pas *homophones*.

503. — Dans les *paronymes éloignés*, la différence de prononciation est beaucoup plus grande. Les employer les uns pour les autres est une faute grossière.

ETUDE DE QUELQUES PARONYMES ELOIGNES.

504. — **Amener, emmener.** — *Amener*, c'est faire venir avec soi ou à soi; *emmener*, c'est faire s'en aller avec soi :

M'avez-vous amené votre petit frère?

Quand vous partirez, vous l'emmènerez.

505. — **Aéromètre, aréomètre.** — On mesure la densité de l'air et des gaz avec l'*aéromètre*; la densité des liquides et des solides avec l'*aréomètre*.

506. — **Affiler, effiler.** — *Affiler* signifie aiguïser; *effiler*, défaire un tissu en enlevant les fils, ou amincir comme un fil :

J'affile mon couteau.

Ses doigts sont effilés.

507. — **Anoblir, ennoblir.** — Un prince *anoblit* un sujet en lui donnant un titre de noblesse; le travail *ennoblit* l'homme, c'est-à-dire l'élève en dignité morale.

508. — **Colorier, colorer.** — Le premier ne se dit que d'un dessin, d'une gravure, etc., qu'on revêt de couleurs en teintes plates; le second est beaucoup plus général et peut être pris au figuré :

Coloriez cette carte, cette image.

*Le soleil colore les nuages. La rougeur colorait son front.
Un style coloré (imagé).*

509. — **Conjecture, conjoncture.** — *Conjecture* signifie supposition, jugement probable; *conjoncture* signifie circonstance, occurrence :

Il se perd en conjectures.

Dans cette conjoncture, recourez à Dieu.

510. — **Discuter, disputer.** — On *discute* lorsqu'on débat le pour et le contre; on *dispute* lorsqu'on se querelle :

Discuter est utile; disputer ne l'est jamais.

511. — **Egaliser, égaler.** — *Egaliser* ne se dit que des choses; *égaler* se dit des personnes et des choses :

Egaliser des parts (les rendre égales).

Egaliser un terrain (le niveler).

Bossuet n'a pu être égalé (être atteint).

512. — **Eminent, imminent.** — Le premier veut dire élevé; le second signifie qui est sur le point, qui ne peut manquer d'arriver :

Un homme éminent en piété. Un péril imminent.

513. — **Eruption, irruption.** — *Eruption* signifie sortie subite; *irruption* se dit de l'entrée soudaine des ennemis dans un pays :

L'éruption d'un volcan. Les irruptions des barbares.

514. — **Evoquer, invoquer.** — *Evoquer* signifie faire apparaître; *invoquer* veut dire appeler à son aide :

Le sorcier évoque les démons.

Le croyant invoque Dieu.

Le vieillard évoque ses souvenirs d'enfance (au figuré).

515. — **Infecter, infester.** — *Infecter* signifie imprégner de germes malfaisants ou d'émanations puantes; *infester* a le sens de ravager par la guerre ou par des brigandages :

L'air est infecté de miasmes.

Le péché infecte l'âme (au figuré).

Cette région est infestée de brigands.

Cave infestée de rats (par analogie).

516. — **Matinal, matineux.** — Ces deux mots signifient *qui se lève matin*; mais *matineux* ne s'emploie que pour indiquer une habitude et *matinal* est aussi usité pour signifier *qui est propre au matin*.

Une brise matinale.

517. — **Recouvrer, recouvrir.** — Ces deux mots n'ont pas la même origine. *Recouvrer* est la forme populaire de *recupérer* et signifie, comme lui, rentrer en possession de. *Recouvrir* est un composé de *couvrir* et signifie couvrir de nouveau ou couvrir entièrement :

Il a recouvré la santé. La neige a recouvert le sol.

518. — **Repartir, répartir.** — *Repartir* appartient au troisième groupe des verbes et signifie partir de nouveau et, par analogie, répondre immédiatement, répliquer. *Répartir* appartient au deuxième groupe et signifie partager. (*Partir*, dont *répartir* est formé, signifiait autrefois diviser en parts; on trouve ce sens dans *avoir maille à partir avec quelqu'un*, avoir à partager

une maille, petite monnaie, avec quelqu'un, avoir des difficultés avec lui) :

Repartez avec moi. Répartissez les bénéfices.

519. — **Vénéneux, venimeux.** — *Vénéneux* se dit des plantes; *venimeux*, des animaux :

La ciguë est vénéneuse. La vipère est venimeuse.

SYNONYMES.

520. — On appelle **synonymes** des mots qui ont à peu près la même signification :

Force, énergie.

Les synonymes ont un sens général commun, mais ils diffèrent par une nuance de la pensée.

521. **Remarque.** — Il ne faut pas confondre les *homonymes* avec les *synonymes*. Les premiers ont le même son et diffèrent par le sens; les seconds diffèrent par la forme et se rapprochent par le sens.

522. — On peut diviser les synonymes en deux groupes :

1° Les synonymes à racine identique, 2° les synonymes à racine différente.

SYNONYMES A RACINE IDENTIQUE.

523. — Les synonymes à *racine identique* peuvent se distinguer :

1° Par une formation différente :

Taxe, taux; ravin, ravine; cervelle, cerveau; dépens, dépenses; cours, course; ployer, plier; créance, croyance; porche, portique; avocat, avoué; pasteur, pâtre.

2° Par l'emploi des préfixes :

Lever, élever, enlever, soulever, relever; adjurer, conjurer; écheveler, décheveler.

3° Par l'emploi des suffixes :

Matinal, matineux; ennuyant, ennuyeux; destructeur, destructif; arrosage, arrosement; bercail, bergerie.

4° Par des particularités grammaticales :

a) Différence de nombre :

La tendresse, les tendresses; la charité, les charités; la faiblesse, les faiblesses. (Le singulier est abstrait; le pluriel, concret.)

b) Différence de genre :

Un couple, une couple; un voile, une voile; un hymne, une hymne.

c) Changement de place de l'adjectif, de l'adverbe ou de la préposition :

Un seul homme, un homme seul; un homme grand, un grand homme; l'année dernière, la dernière année; mal parler (médire), parler mal (parler incorrectement); bien faire, faire bien; surveiller, veiller sur.

d) Changement de forme dans les verbes ou leurs compléments :

AIDER *quelqu'un*, AIDER **à** *quelqu'un*; AVOIR AFFAIRE **à** *quelqu'un*, AVOIR AFFAIRE **avec** *quelqu'un*; COMMENCER **à** *vivre*, COMMENCER **de** *parler*; IMAGINER *qu'on réussira* (se représenter la chose, simplement), **S'**IMAGINER *qu'on réussira* (le croire); un homme **foudroyé** MEURT *tout d'un coup*, un **consomptif** languit et **se** MEURT.

SYNONYMES A RACINE DIFFERENTE.

524. — Les synonymes à *racine différente* ne se ressemblent nullement par la forme et présentent des différences de sens plus tranchées que les autres synonymes.

Honte, déshonneur, infamie, turpitude, ignominie, opprobre, sont synonymes, car ils expriment l'*avilissement*, la *flétrissure*, mais à des degrés différents.

Infamie, turpitude, ignominie et *opprobre* sont plus forts que *honte* et *déshonneur*.

La *honte* suit les mauvaises actions; le *déshonneur* suit les mauvaises actions qui dégradent le plus dans l'opinion du monde. Ce qui est *honteux* fait rougir, ce qui est *déshonorant* nous attire le mépris. C'est une *honte* de mal faire, c'est un *déshonneur* pour un soldat de fuir devant l'ennemi.

Infamie et *turpitude* sont actifs; *ignominie* et *opprobre* sont passifs. Les *infamies* et les *turpitudes* d'une personne sont les

actions infâmes et honteuses qu'elle commet; ses *ignominies* et ses *opprobres* sont les traitements outrageants qu'elle reçoit, et ces traitements ignominieux n'ont pas nécessairement pour cause des *infamies* et des *turpitudes*. On dit : les *infamies* et les *turpitudes* de Néron; les *ignominies* et les *opprobres* de J.-C.

On se couvre soi-même d'*infamie* lorsqu'on fait tout ce qu'il faut pour se perdre de réputation; les autres nous couvrent d'*ignominie* lorsqu'ils cherchent à prouver que nous sommes infâmes.

L'*infamie* regarde la manière d'agir publique ou relative aux autres, tandis que la *turpitude* se rapporte à la vie privée, aux mœurs. *Infamie* se dit de toute action vile, déshonorante, indigne d'un homme qui veut être respecté; *turpitude* s'emploie surtout pour désigner les actions *honteuses*, les pratiques *obscènes*. Ainsi, mépriser publiquement ses parents est une *infamie*, ce n'est pas une *turpitude*.

Ignominie s'emploie plutôt au singulier qu'au pluriel et signifie un profond état d'abaissement. *Opprobre* s'emploie de préférence au pluriel pour désigner les injures, les dérisions, les reproches sanglants : Jésus mourut dans l'*ignominie* et rassasié d'*opprobres*.
(D'après B. LAFAYE, *Dict. des syn.*)

DOUBLETS.

525. — On appelle **doublets** des mots français dérivant du même mot latin, mais présentant une forme et une signification différentes.

L'une des formes des doublets est d'origine populaire, l'autre d'origine savante. La forme savante est celle qui se rapproche le plus du latin :

Legalis (latin), *loyal* (mot populaire), *légal* (mot savant).

526. — Quelques doublets ont une origine uniquement populaire, mais l'une des formes nous est venue par un des dialectes français ou par une langue dérivée du latin :

Le latin *capsa* a donné **châsse** et **caisse**. *caisse* venant du provençal *caissa*. — *Nigrum* a donné **noir** et **nègre**, *nègre* nous venant de l'espagnol *negro*.

527. — Il y a environ 800 doublets en français. La liste suivante en contient un certain nombre des plus connus. Un très petit nombre peuvent être considérés comme synonymes : *porche* et *portique*, *avocat* et *avoué*, *pasteur* et *pâtre*, *créance* et *croissance*, *ployer* et *plier*, déjà cités au N° 523.

<i>Mots savants</i>	<i>Mots populaires</i>	<i>Mots savants</i>	<i>Mots populaires</i>
Acre	aigre	intègre	entier
apothicaire	boutiquier	inverse	envers
auguste	août	laïque	lai
ausculter	écouter	libérer	livrer
blasphème	blâme	mastiquer	mâcher
bulle	boule	minute	menue
canal	chenal	mobile	meuble
cause	chose	naviguer	nager
captif	chétif	organe	orgue
charité	cherté	papyrus	papier
charte	carte	palme	paume
chorus	chœur	pectoral	poitrail
coction	cuisson	penser	peser
collecte	cueillette	piété	pitié
comput	compte	pigment	piment
confidence	confiance	plan	plain (plain-chant)
crédence	{ créance, croissance,	polype	poulpe
crisper	crêper	ponction	poignon
crypte	grotte	potion	poison
cumuler	combler	préhension	prison
décime	dîme	quadragésime	carême
dénuder	dénué	ration	raison
direct	droit	relaxer	relâcher
district	détroit	recupérer	recouvrer
divin	devin	répliquer	replier
doter	douer	respect	répit
escapade	échappée	rosaire	rosier
friction	frisson	rythme	rime
grief	grave	scolaire	écolier
hôpital	hôtel	sécurité	sûreté
hyacinthe	jacinthe	singulier	sanglier
inclination	inclinaison	strict	étroit
ineruster	eneroûter	vigile	veille

CHAPITRE XI.

ORTHOGRAPHE D'USAGE.

NOTIONS GÉNÉRALES.

528. — L'**orthographe** est l'art d'écrire correctement les mots d'une langue.

On distingue deux sortes d'orthographe : l'orthographe *usuelle* et l'orthographe *grammaticale*.

529. — L'orthographe **usuelle** ou *d'usage* est celle qui consiste à savoir écrire chaque mot pris isolément, en se conformant à l'usage établi.

Ainsi on écrira *lampe* avec une *m* parce que l'usage le demande.

L'orthographe **grammaticale** ou *de règles* est celle qui dépend des règles de la grammaire.

Ainsi on écrira *les hommes* avec une *s* et *les chevaux* avec un *x* parce que la grammaire indique que le pluriel des noms doit être formé de cette façon.

530. — L'orthographe *d'usage*, concernant la forme des mots pris en eux-mêmes et indépendamment de leur emploi, est appelée pour cette raison orthographe *absolue*. Elle n'obéit à aucune règle générale et s'apprend par la lecture, l'épellation des mots et surtout l'usage du dictionnaire.

L'orthographe *grammaticale*, étant fondée sur les relations des mots entre eux, est appelée orthographe *relative*. Elle a pour guide la *grammaire*.

531. — Il y a lieu de distinguer encore l'orthographe *phonétique* et l'orthographe *étymologique*.

L'orthographe **phonétique** écrit les mots exactement comme ils se prononcent; chaque son est représenté par un signe et aucun signe inutile n'est conservé. L'espagnol a adopté l'orthographe phonétique. Le français s'en sert aussi quelquefois : *car cheval, courir*.

L'orthographe **étymologique** écrit les mots d'après la forme qu'ils avaient dans le vieux français, le latin, le grec, ou les autres langues d'où ils ont été tirés.

Ainsi *estomac* prend un *c* parce qu'il vient du latin *stomachus*. *Orthographe* prend *th* et *ph* parce qu'il vient des deux mots grecs *orthos* et *graphein*.

532. — L'orthographe d'usage est surtout basée sur l'*étymologie* et les lois de la *dérivation* et de la *composition* des mots.

L'orthographe d'un mot dérivé est ordinairement conforme à celle du mot primitif :

Brun, brunâtre, nourrir, nourrice, nourriture, nourricier; hasard, hasardeux.

L'orthographe d'un mot *composé* dépend de celle des *composants* :

COMPOSÉS : *Malhonnête, encaisser, thermomètre.*

COMPOSANTS : *mal en thermos (chaleur).
honnête, caisse, métron (mesure).*

REDOUBLEMENT DES CONSONNES.

533. — On double la dernière consonne des sons initials suivants :

Sons initials: *Exemples :*

Af *Affaire.*

Bouf *Bouffon.*

Ef *Effacer.*

Of, Dif *Offre, diffus.*

Exceptions :

Afin, Afrique, aphorisme, et les dérivés.

Sans exception.

Efaufiler, éphémère, et les dérivés.

Sans exception.

Sif, Suf	<i>Sifflet, suffi.</i>	Sans exception.
Souf	<i>Souffrance.</i>	Soufre et les dérivés.
Oc	<i>Occasion.</i>	Ocre, oculiste, et les dérivés.
Suc	<i>Succomber.</i>	Sucré et ses dérivés.
Il	<i>Illusion.</i>	Ile, îlot, ilote.
Com	<i>Commis.</i>	Coma (sommeil), comédie, comestible, comète, comice, comité, et les dérivés.
Im	<i>Immortel.</i>	Image, iman, imiter, et les dérivés.
Con	<i>Connaître.</i>	Cône et ses dérivés.
Bour	<i>Bourreau.</i>	Bouracan.
Ir	<i>Irriter.</i>	Irascible, iris, ironie, Iroquois, et les dérivés.
Sup	<i>Supplice.</i>	Suprême, les mots en <i>super</i> , et les dérivés.
Ar (verbes)	<i>Arroser.</i>	Araser, aromatiser.
Cor	<i>Corriger.</i>	Sans exception.
At	<i>Attribuer.</i>	Atermoyer, s'atrophier.
Ac	<i>Accorder</i>	Acquiescer, acquiescer, acquiescer, acquitter.
Ap	<i>Appartenir.</i>	Apaiser, apanager, apercevoir, apatiser, apitoyer, aplanir, aplatir, apurer, les verbes en <i>apost</i> et les composés.

534. — Les consonnes **b**, **d**, **g**, ne se doublent que dans les mots *abbé, rabbin, sabbat, gibbeux, gibbon*; — *addition, adduction, reddition*; — *agglomérer, agglutiner, aggraver, suggérer* et les dérivés.

535. — La consonne **l** se double dans *ballade, balle, ballet* (danse), *ballon, ballot, balloter* et les dérivés.

536. — La consonne **r** se double dans *carrare, carre, carré* et ses nombreux dérivés, *carrière, carriole, carrosse, carrousel*; — dans *charrée, charrette* (non dans *chariot*), *charrier, charroi, charron, charrue*; — dans

les mots commençant par *four*, comme *fourreau*; — dans *chasse à courre*, *courrier*, *courroie*, *courroux*.

537. — Dans les mots commençant par le son *op*, il y a deux **p** devant *o* et devant *r* :

Opposition, *oppresser*.

Il y a deux **t** dans *battre* et ses dérivés :

Battoir, *battant*.

Il faut en excepter *abatis*, *abatage*, *bataille* et ses dérivés :

Batailleur, *bataillon*.

REMARQUES DIVERSES SUR L'ORTHOGRAPHE D'USAGE.

538. — Les mots commençant par le son *anti* prennent un **a**, excepté *entier*, *enticher*, et les dérivés : *Antinational*, *antidote*.

Les mots commençant par le son *auto* prennent ce préfixe, excepté *ottoman*, *ottomane* :

Autographe, *autoritaire*.

539. — Les mots commençant par *pat* ne prennent qu'un **t**, excepté *patte* et ses dérivés. *Pataud* ne prend qu'un *t*.

Les mots commençant par *pan* ne prennent qu'une **n**, excepté *panne*, *panneau* et *panneton*.

540. — Les mots commençant par *mar* ne prennent qu'une **r**, excepté *marraine*, *marron* et *marri* (fâché).

Les mots commençant par le son *par* ne prennent qu'une **r**, excepté *parrain*, *parricide*.

541. — On met une **h** initiale devant *omo, ui, um* ;
omoplate fait exception :

Homonyme, homographe, huit, huissier, humble, humecter.

542. — On emploie **hy** dans les mots commençant par les sons *hydr, hydro, hyper, hypo, hypso*, excepté dans *Hippolyte, hippodrome, hippopotame* et quelques autres mots peu usités :

Hydre, hydrogène, hygromètre, hyperbole, hypocrisie, hypsométrie.

543. — Le préfixe *trans* prend toujours un **a** :

Transparent.

544. — On emploie une **m** au lieu d'une **n** devant *p, m, b*, excepté dans *bonbon, embonpoint, néanmoins, nonpareil, sainbois*, et les dérivés :

Événement improbable.

545. — La consonne **m** se double dans les adverbess dérivant des adjectifs en *ant* et *ent* :

Constamment, insolemment.

546. — La consonne placée après un *e* muet, après un *e* surmonté d'un accent et après une voyelle nasale ne se double jamais :

Peler, problème, chêne, angoisse, enfant, insulter, ondoyer.

547. — La consonne **s** se double dans le corps d'un mot lorsqu'elle est placée entre deux voyelles et qu'elle se prononce avec le son dur :

Possession, assister, lassitude.

Il faut en excepter un certain nombre de mots composés dont la deuxième partie commence par *s* :

Désuétude, parasol, préséance, vraisemblance (Voir N° 1038, prononciation).

548. — Aucun mot français ne contient la syllabe *ji* ou *ji* :
Giberne, gilet, gymnote, gymnastique, fragile.

LETTRES ET SYLLABES FINALES.

549. — La consonne finale *muette* d'un mot primitif peut être généralement connue par l'examen des mots dérivés :

PRIMITIFS : *Plomb, galop, sang, art, pas.*

DÉRIVÉS : *Plombier, galoper, sanguin, artiste, passage.*

Il y a de nombreuses exceptions à cette règle : *tabac, tabatière, tabagie; nid, nicher; abri, abriter; souris, souriceau.*

550. — La consonne finale *muette* des participes et des adjectifs peut être connue en les mettant au féminin (N° 392) :

Grand, grande; écrit, écrite.

Absous et dissous font au féminin *absoute* et *dissoute*.

551. — Les seuls mots terminés par **act** sont *compact, contact, exact, inexact, intact* et *tact*.

552. — Les mots terminés par le son *af* prennent la finale **phe**, excepté *agrafe, carafe, girafe, parafe*.

553. — De tous les verbes terminés par *ndre*, il n'y a que *contraindre, craindre, plaindre, épandre* et *répandre* qui prennent un **a**.

554. — Les seuls mots usités terminés par **çable** sont *effaçable* et son dérivé *ineffaçable*.

555. — Tous les mots terminés par le son *ciable* prennent un **c**, excepté *insatiable*.

556. — Les mots terminés par le son *ège* prennent **è**, excepté *neige, beige*.

557. — Les adjectifs terminés par le son *eu* prennent un **x** au singulier, excepté *bleu, feu, hébreu* :

Un enfant pieux est heureux.

558. — Les adjectifs terminés par le son *oir* prennent un **e**, excepté *noir* :

Fait notoire. Gouvernement provisoire.

559. — Les verbes terminés par le son *oir* ne prennent pas d'**e** final, excepté *boire, croire*, et leurs composés.

560. — Les noms terminés par le son *oir* prennent un **e** final :

1° Quand on ne peut pas changer *oir* en *ant* :

Ivoire, oratoire, purgatoire.

2° Quand ils sont du genre féminin :

Victoire, nageoire, gloire.

Les noms *dortoir, espoir, loir, manoir, ostensor, soir, aspersoir, bougeoir, drageoir* et quelques autres, ne prennent pas d'**e** final. Il en est de même des noms masculins en *oir* qui ont un correspondant terminé par *ant*, excepté *consistoire* :

Arrosoir (arrosant); *grattoir* (grattant).

561. — Les verbes terminés par le son *oné* prennent deux **n**, excepté *ramoner*, *s'époumoner*, *détoner* (faire explosion) :

Donner, *détonner* (sortir du ton).

562. — On double généralement la consonne du son final **elle** ou **ette** :

Citadelle, *nacelle*, *côtelette*, *couchette*.

Les mots : *clientèle*, *fidèle*, *modèle*, *parallèle*, *zèle*; *anachorète*, *arbalète*, *athlète*, *comète*, *diète*, *centripète*, *épithète*, *interprète*, *planète*, *prophète*, et quelques autres, font exception, ainsi que les verbes en *eler* et en *eter* signalés au N° 344.

563. — Les seuls mots terminés par **quable** sont *attaquable*, *inattaquable*, *critiquable*, *immanquable*, *remarquable*, *risquable*, tous dérivés de verbes en *quer*.

564. — Les mots terminés par le son **ation** prennent un *t* après l'*a*, excepté *passion* et *compassion* qui prennent deux *s* :

Habitation, *imitation*, *nation*.

565. — Les mots en **ension** ou **ention** prennent un *e* et non un *a*, excepté *expansion* :

Attention, *extension*, *prévention*, *dimension*.

566. — Les seuls mots terminés par le son **ction** prenant un *x* sont :

Annexion, *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion* et leurs dérivés; les autres mots prennent *ct* :

Faction, *friktion*, *fraction*, *action*, *protection*, *production*, *rédaction*, *réduction*, etc.

567. — Les noms terminés au singulier par le son **au** prennent généralement un *e* quand la finale n'est pas précédée d'une voyelle sonore :

Couteau, *chameau*, *peau*, *cerveau*, *bateau*.

Mais on écrit : *boyau, fabliau, fléau, gruau, préau, tuyau*, etc.

Les mots *Esquimau, étau, landau, pilau, sarrau*, ne prennent pas d'*e* muet avant *au*.

568. — Les noms **féminins** suivants sont terminés par un *e* muet :

1° Ceux dont le son final est en *ai, ou, eu* :

Plaie, craie, haie; joue, moue, roue; lieue, queue, banlieue.

Exceptions : *paix, toux.*

2° Ceux dont le son final est en *i* ou en *u* :

Folie, bougie, harmonie, agonie; cohue, étendue, nue, sangsue.

Exceptions : *fourmi, merci; brebis, souris; nuit, perdrix.*

3° Ceux dont le son final est en *é* :

Gerbée, ruchée, ondée, bouffée, gorgée, corbeillée, graminée, épée, pensée.

569. — Les noms féminins *amitié, inimitié, moitié, pitié*, et ceux qui sont terminés par le son final *té*, ne prennent pas d'*e* muet :

Bonté, amabilité, piété.

Ces noms, très nombreux, sont abstraits pour la plupart.

Cependant, les noms féminins en *té* dérivant d'un participe passé ou exprimant la quantité contenue dans le mot primitif dont ils dérivent, prennent un *e* muet :

Dictée, brouettée, charretée.

570. — **Anomalies.**

Consonnes doubles.

ff	f	mm	m
Buffle	Mufle	Bonhomme	Bonhomie
Siffler	Persifler	Homme	Homicide
Souffler	Boursoffler	Nommer	Nomination
		Pomme	Pomiculture
ll	l	nn	n
Imbécillité	Imbécile	Cantonnier	Cantonal

nn	n	rr	r
Colonne	Colonel	Barrique	Baril
Consonne	Consonance	Charrette	Chariot
Donner	Donation	Nourrir	Mourir
Entonner	Intonation		
Millionnaire	Millionième	tt	t
Patronner	Patronal	Hutte	Cahute
Sonner	Sonore	Noisette	Noisetier
Tanneur	Tanin		

ACCENTS.

571. — Quand un mot primitif a un accent, ses dérivés l'ont aussi ordinairement :

Ainsi, de ce qu'on écrit *brûler* avec l'accent, on écrit de même *brûlot*, *brûture*, *brûleur*.

572. — Les adjectifs **mûr** (état de maturité) et **sûr** (certain) s'écrivent avec l'accent circonflexe :

Du fruit mûr ; une chose sûre.

573. — On fait usage de l'accent grave sur **à** et **dès**, prépositions ; **là**, adverbe ou interjection ; **où**, adverbe ou pronom ; **ça**, adverbe ou interjection. On ne l'emploie pas sur **a**, verbe avoir ; **des**, article ; **la**, article ou pronom ; **ou**, conjonction ; **ça**, mis pour *cela*.

On met l'accent grave sur *deçà*, *delà*, *déjà*, *holà*, *voilà*, *celui-là*, *celle-là*, *là-haut*, *là-bas*.

574. — L'**e** qui précède un **x** ou une consonne doublée ne reçoit aucun accent :

Examiner, *vexation*, *querelle*.

575. — L'**e** fermé qui précède une consonne finale muette comme **r**, **s**, **d**, **f**, ne prend pas d'accent :

Chanter, *déjeuner* ; *nez*, *assez* ; *piéd*, *sied* ; *clef*.

Il ne s'agit pas ici de la consonne *s* qui termine les mots pluriels :

Les bontés, les clés (*clef* s'écrit quelquefois *clé*).

576. — L'*e* ouvert qui précède le *t* final muet ne prend pas d'accent :

Jet, complet, livret.

577. — L'*e* ouvert qui précède l'*s* finale muette prend l'accent, excepté dans les monosyllabes *mes, tes, ses, ces, les, des, es* (tu) :

L'abcès, l'accès, le grès; près, après, exprès.

578. — L'*e* ouvert suivi d'une consonne finale sonore ne prend pas d'accent :

Ver, tel, chef, bec, Caleb, net, Bethléem, Eden.

579. — Certains mots s'écrivent à volonté avec l'accent circonflexe ou un *e* muet :

Gaîté ou *gaieté*; *dévoûment* ou *dévouement*; *remercîment* ou *merciement*.

580. — Dans les dérivés, l'accent grave et l'accent circonflexe se changent fréquemment en accent aigu ou disparaissent complètement :

Chèvre, chevreau, chevrier; remède, remédier; lièvre, lévrier, levrette; mêler, mélanger; extrême, extrémité.

Le tableau suivant indique quelques-uns de ces changements.

Anomalies dans l'accentuation.

Cône	Conifère	Jeûner	Déjeuner
Côte	Coteau	Pâtir	Compatir
Crûment	Cru	Pôle	Polaire
Drôle	Drolatique	Problème	Problématique
Dûment	Eperdument	Rébellion	Rebelle
Fût	Futaille	Réfugier	Refuge
Grâce	Gracieux	Suprême	Suprématie
Irréligieux	Religieux	Ténacité	Tenace

APOSTROPHE.

581. — L'e final d'un mot se remplace par l'**apostrophe** :

1° Dans *je, me, te, se, de, ce, que, le, ne, jusque*, devant une voyelle ou une h muette :

J'adore; tu m'honores; c'est lui.

2° Dans *quelque*, seulement devant *un, une* :

Quelqu'un, quelqu'une.

3° Dans *lorsque, puisque, quoique*, devant *il, ils, elle, elles, on, un, une*, et généralement devant les mots invariables :

Lorsqu'il parle; quoiqu'on ait raison; puisqu'ainsi est.

4° Dans *entre*, lorsque ce mot précède une voyelle dans un mot composé :

Entr'acte, s'entr'aimer.

5° Dans *presque*, seulement devant le mot *île* :

Une presque-île.

6° Quelquefois dans *grande*, lorsque ce mot est placé devant un nom féminin commençant par une consonne :

Grand'mère, grand'messe (N° 728).

TREMA.

582. — Le **tréma** se place seulement sur les voyelles *e, i, u*.

583. — On place le **tréma** sur l'*e* :

1° Dans quelques noms propres :

Israël, Noël, Raphaël, Camoëns.

2° Dans les terminaisons en *gue*, quand l'*u* doit être prononcé :

Nom : *ciguë*; Adjectifs féminins : *aiguë, ambiguë, contiguë, exiguë, suraiguë* (N° 103); verbe arguer : *j'arguë, j'arguërai.*

584. — On place le **tréma** sur l'*i* :

a) Après un *a* :

1° Dans le verbe *hāir* : je *hāirai*, que je *hāisse* (excepté : je *hais*, tu *hais*, il *hait*, *hais*) ;

2° Dans quelques noms communs et noms propres : *āieul*, *baïonnette*, *bisaïeul*, *biscaïen*, *caïd*, *caïeu*, *caïman*, *carāibe*, *faïence*, *gaïac*, *maïs*, *naïade* ; *Altaï*, *Caïphe*, *Caïn*, *Danaïde*, *Haïti*, *Isaïe*, *Naïm*, *Jaïre*, *Thébaïde*, etc. ;

3° Dans les adjectifs *naïf*, *païen*, *biscaïen* ;

4° Dans les interjections *āie!* *hāie!* *taïaut!*

5° Dans les terminaisons *āic*, *āique*, *āisme* et celles qui en dérivent : *laïc*, *pharisaïque*, *prosaïque*, *judāisme*, *laïcisme*.

b) Après un *o* :

1° Dans quelques noms communs et noms propres : *oïdium*, *oïl* (langue d'), *coïncidence*, *coïntéressé* ; *Moïse*, *Zoïle* ;

2° Dans les terminaisons *oïsme*, *oïste*, *oïque*, *oïne*, *oïde*, *oïdal* : *égoïsme*, *égoïste*, *stoïque*, *héroïne*, *sphéroïde*, *sphéroïdal*.

c) Après un *u* :

1° Dans *ouïr*, *ouï*, *ouïe* ;

2° Dans *ambiguïté*, *exiguïté*, *contiguïté*.

Remarque. — Les mots *īambe*, *iambique*, commençant par *i*, prennent aussi un tréma.

585. — On place le **tréma** sur l'*u* dans quelques noms propres seulement : *Saül*, *Capharnaüm*, *Haüy*.

Remarque. — On tend aujourd'hui à supprimer le tréma : *Gaète*, *Gaétan*, *Groenland*, *poète*, *poésie*, *poêle*, etc., s'écrivent maintenant sans tréma.

TRAIT D'UNION.

586. — Le **trait d'union** se place :

1° Dans la plupart des mots composés formés de parties distinctes :

Chou-fleur, *arc-en-ciel* ; *aigre-doux* ; *s'entre-choquer* ; *après-demain*, *vis-à-vis*.

2° Entre les parties d'un nom propre composé et les prénoms de la même personne :

Nouvelle-France; rue Saint-Martin; le Vénérable Jean-Marie de la Mennais.

Mais on écrirait sans trait d'union : Saint Martin fut évêque de Tours.

3° Avant et après la lettre euphonique *t* :

Viendra-t-il? va-t-elle venir?

4° Avant ou après les particules *ci* et *là*, lorsqu'elles sont intimement liées au mot qui les précède ou qui les suit :

Celui-ci; celle-là; cet homme-là; ci-joint; là-bas.

5° Dans *peut-être*, adverbe de doute :

Peut-être nous reverrons-nous.

6° Dans les mots commençant par *garde*, *passé*, *porte* et *tire*, à l'exception de : *garde champêtre*, *garde forestier*, *garde nationale*; — *passéport*; — *porteballe*, *portechape*, *portecrayon*, *portefaix*, *portefeuille*, *portemanteau*; — *tirelire*.

7° Entre les verbes interrogatifs et le pronom sujet, le verbe à l'impératif et son pronom complément :

Vais-je? chantent-ils? parle-moi; promène-toi.

8° Avant *même* placé après un pronom personnel, après *demi*, *semi*, *mi* précédant le nom :

Moi-même; à mi-chemin; demi-mille; semi-double.

9° Entre les parties voisines d'un adjectif numéral lorsque, considérées isolément, elles sont plus petites que cent :

Dix-neuf, vingt-cinq mille deux cents, neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille quarante-quatre.

Mais on écrit *trente et un*, etc., sans trait d'union.

587. — On omet le trait d'union :

1° Dans les locutions adverbiales commençant par *tout* ou *non* et dans celles qui sont formées avec *dedans*, *dehors*, *deçà*, *delà* :

Tout à fait, tout à coup; non loin, non seulement; en dedans, au dehors, en deçà, au delà.

Les locutions : *au-dessus*, *au-dessous*, *au-devant* prennent seules un trait d'union parmi celles qui commencent par *au*.

2° Dans les noms propres suivis d'un article et d'un adjectif :

Bède le Vénérable, Louis le Gros.

3° Dans les adjectifs composés commençant par *non* :
Non avenu, non solvable, non enregistré, non su, etc.

Mais on écrit avec un trait d'union les noms :

Non-activité, non-disponibilité, non-être, non-paiement, non-réussite.

MAJUSCULES.

588. — On commence par une **majuscule** ou grande lettre :

1° Le premier mot d'une phrase, d'un alinéa (que celui-ci commence ou non une phrase), d'un vers, d'une citation :

*Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots. Racine.*

Notre-Seigneur a dit : Demandez et vous recevrez.

2° Le nom de Dieu et tous les mots dont on se sert pour désigner la Divinité :

L'Eternel, le Seigneur, le Très-Haut, la Providence.

3° Les noms de personnes et les noms de peuples, de familles, de dynasties :

Louis, les *Français*, les *Anglais*, les *Capétiens*.

Si les noms de peuples étaient employés adjectivement ou pour désigner la langue du pays, ils ne prendraient pas la majuscule :

Le peuple romain. J'apprends l'anglais et l'espagnol.

4° Les noms des divinités païennes :

Jupiter, Mars, Vénus.

5° Les noms géographiques :

Le Canada, Québec, le Saint-Laurent, les Montagnes Rocheuses, le fleuve Jaune, la mer Rouge, le cap Blanc.

589. — On commence encore par une majuscule :

1° Le titre d'un *ouvrage*, d'une *fable*, d'un *objet d'art*, d'une *composition musicale*, les noms de *fêtes* :

Achetez trois *Imitation de J.-C.*; la fable *Le Corbeau et le Renard*; le *Jugement dernier* de Michel-Ange; le *Requiem* de Mozart; l'*Annonciation*, *Noël*, *Pâques*.

Noter qu'ordinairement on ne défigure pas l'orthographe des titres d'ouvrages.

2° Les noms des points cardinaux employés pour désigner un pays, les noms de constellations, d'étoiles et de planètes, les noms de vaisseaux et en général les noms des êtres moraux ou abstraits personnifiés :

L'Ouest est très fertile; la plus belle constellation du ciel est *Orion*; *Sirius* est une étoile très brillante; le vaisseau le *Formidable*; la *Mort* se fit entendre; la *Mollesse*, le *Temps*, la *Fortune*.

3° Les noms communs employés pour des noms propres :

La *sainte Vierge*; le *Sage* (Salomon); le *Docteur angélique* (Saint Thomas).

4° Les noms des sociétés religieuses ou politiques, des corps savants :

L'Église, l'État; les Jésuites, les Dominicains; l'Académie, l'Institut de France; l'Université Laval, la Société du Parler français.

5° Les titres honorifiques :

Sa Sainteté, Votre Majesté, Son Excellence, Sa Grandeur, Son Honneur.

590. — On ne met ordinairement de majuscules aux mots *Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle*, etc., que lorsqu'on s'adresse directement à la personne.

Il en est de même pour les noms de dignités. En écrivant au personnage lui-même, on mettra la majuscule : *Monsieur le Maire, Monsieur le Curé*, etc. Mais on écrira : *Le ministre a vu le député. Le maire et le juge firent visite au préfet du comté.*

591. — Les grands personnages : *papes, chefs d'État, évêques*, écrivent : *Nous, Notre, Nos*, dans les documents publics; en leur écrivant, on met aussi la majuscule à *Vous, Votre, Vos, Lui, Elle*.

592. — On ne met pas de majuscule :

1° Aux noms des religions et de leurs membres :

Le catholicisme, le protestantisme; les chrétiens, les païens.

2° Aux noms des écoles de philosophes :

Les stoïciens, les pythagoriciens, les darwinistes.

3° Aux noms des mois, des jours, des points cardinaux, des vents :

Le mois de juin; lundi; le nord, l'ouest; le zéphyr, l'aquilon.

Remarque. — En français, la majuscule est beaucoup moins usitée qu'en anglais.



CHAPITRE XII.

PRINCIPES D'ANALYSE.

NOTIONS PRELIMINAIRES.

593. — Une idée est la représentation en notre esprit d'un être ou d'une manière d'être. On l'exprime par un mot parlé ou écrit.

Si je pense 1° au Créateur du monde, 2° à la qualité de celui qui aime à faire le bien, 3° à l'action de cesser de vivre, il se forme en mon esprit trois images ou représentations auxquelles répondent les mots : *Dieu, bon, mourir.*

Chacun de ces mots exprime une idée.

594. — Il y a des idées qui se conviennent, il y en a d'autres qui ne se conviennent pas.

Etudier, comparer et combiner des idées, affirmer leur convenance ou leur disconvenance, c'est exprimer une pensée, porter un jugement.

595. — Un jugement est le résultat de la comparaison ou de la combinaison de plusieurs idées.

Ainsi, en comparant l'idée de *Dieu* avec les deux idées représentées par les mots *bon* et *mourir*, je puis exprimer les deux jugements suivants :

Dieu est bon. — Dieu ne meurt pas.

596. — Une pensée complète ou un jugement sous sa forme la plus simple s'appelle proposition.

La pensée peut rester dans l'esprit. Elle ne porte le nom de proposition que lorsqu'elle est exprimée.

Une proposition est donc un jugement exprimé soit par la parole soit par l'écriture.

597. — Une ou plusieurs propositions peuvent former une phrase.

Une phrase est une suite de mots formant un sens complet.

Dieu est bon est une phrase qui ne contient qu'une proposition; *Dieu est bon et il ne meurt pas* est une phrase qui en contient deux.

598. — L'analyse est la décomposition d'une phrase en ses éléments simples, *mots* et *propositions*, et l'étude de chacun de ces éléments.

On distingue l'*analyse grammaticale* et l'*analyse logique*.

ANALYSE GRAMMATICALE.

599. — L'analyse grammaticale consiste dans l'étude de chacun des mots d'une phrase. Elle en indique la *nature*, l'*espèce particulière*, la *forme* et la *fonction*.

600. — Dire la nature d'un mot, c'est dire à quelle partie du discours il appartient; par exemple, s'il est *nom*, *pronom*, *verbe*, etc.

601. — Dire l'espèce particulière d'un mot, c'est faire connaître son espèce particulière parmi les noms, les adjectifs, les pronoms, les verbes, etc.; par exemple, s'il est *nom commun* ou *nom propre*, *verbe transitif* ou *intransitif*, etc.

602. — Dire la forme d'un mot, c'est en indiquer le *genre*, le *nombre*, la *personne*, le *temps*, le *mode*, etc.

603. — Dire la fonction d'un mot, c'est désigner son emploi dans la proposition. Ainsi, pour le nom, c'est dire s'il est *sujet*, *attribut*, *complément*, etc.; pour l'adjectif, à quel mot il se rapporte, etc.

Remarques.

604. — Un mot ne peut avoir de fonction que dans la proposition où il se trouve.

605. — Tout mot peut être employé comme nom et en avoir la fonction (N° 49) :

Cet élève a toujours des très bien pour sa conduite.

Les pourquoi et les comment sont quelquefois bien embarrassants.

606. — La locution *celui qui*, placée au commencement d'une phrase, renferme deux sujets : *celui, qui*. *Qui* est toujours sujet du premier verbe, et *celui* sujet du second :

Celui qui n'aime que soi n'est aimé de personne. (*Celui* est sujet de *est aimé*; *qui* est sujet de *aime*.)

607. — Le sujet se place ordinairement avant le verbe. Néanmoins, dans certaines *inversions*, ainsi que dans les *phrases interrogatives*, dans les *propositions intercalées* (N° 625) et *exclamatives*, il se place après le verbe :

L'enfant auquel parla mon père (inversion).

Quand travaillera votre père?

Jean, dit-il, est innocent.

Vive Dieu!

Remarque. — Lorsque la proposition interrogative a pour sujet un *nom* et qu'elle ne commence pas par un *adjectif*, un *pronom* ou un *adverbe* interrogatif, le *nom sujet* se met avant le verbe :

Mon père travaille-t-il? (322, I.)

On peut dire indifféremment : *Où va mon père?* — *Où mon père va-t-il?*

608. — L'*attribut* se place ordinairement après le verbe. Par inversion cependant, il peut occuper la première place :

Le mensonge est odieux.

Odieux est le mensonge.

Pour le distinguer du sujet, il faut quelquefois recourir à l'examen du sens de la proposition : l'*attribut* exprime toujours la *manière d'être* :

Le premier homme fut Adam. (*Adam* est le sujet; *homme*, l'*attribut*.)

609. — Lorsque le verbe *être* est suivi d'un *nom* ou d'un *infinitif* précédé d'une préposition, l'*attribut* est sous-entendu :

Elle est (occupée) à travailler.

Il est (originaire) de Montréal.

Remarque. — Quand on ne peut trouver un mot convenable

pour exprimer l'attribut sous-entendu, le complément qui suit le verbe peut être appelé *locution attributive* ou *adjective* (215, 7°).

Nous sommes à jeun.

Cette conclusion est de rigueur.

Cet homme est sans honneur.

Les expressions à jeun, de rigueur, sans honneur, remplissent la fonction d'adjectif.

610. — L'infinitif qui suit un verbe est ou *complément d'objet* de ce verbe ou *attribut* du complément d'objet :

J'ai vu chasser des oiseaux.

J'ai vu Henri chasser des oiseaux.

Dans la première phrase, *chasser* est complément direct d'objet de *ai vu*. Dans la seconde, *chasser* est attribut de *Henri*, lequel est complément d'objet de *ai vu*; il équivaut ici au participe présent.

611. — Les compléments indirects d'objet et les compléments de circonstance sont quelquefois précédés de la même préposition :

Compl. indirect d'objet.

Obéir à son frère.

Parler de soi.

S'adresser au chef.

Espérer en Dieu.

Périr avec son ami.

Travailler pour ses enfants.

Compl. indir. de circ.

Partir à midi. (Quand?)

Venir de Québec. (D'où?)

Aller au Manitoba. (Où?)

Mourir en prison. (Où?)

Périr avec gloire. (Comment?)

Travailler pour vivre. (Pour-quoi?)

C'est la question posée qui indique l'espèce de complément.

612. — La difficulté à trouver la fonction d'un mot peut provenir :

1° D'une inversion :

Maître corbeau, sur un arbre perché ...

Perché se rapporte à *corbeau*.

2° D'une ellipse :

Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.

Sous-entendu, *s'empressèrent d'applaudir*.

3° D'un pléonasme :

Moi, héron, que je fasse une si pauvre chère!

4° D'une syllepse :

Une foule de pauvres reçoivent des secours.

Le verbe *recevoir* s'accorde avec le mot *pauvres* indiqué par le sens, et non avec son sujet grammatical *foule*.

5° D'un gallicisme, c'est-à-dire d'une construction propre à la langue française.

Gallicismes.

Il me faut de l'argent.
 Il est un Dieu.
 Il fait beau temps.
 Il est midi.
 Il y a de l'orgueil à se vanter.
 C'était merveille de l'ouïr.

Qu'est-ce que j'entends?

Est-ce que vous me parlez?

C'est à vous que je parle.

Il a beau s'appliquer.
 Il en impose.

Si j'étais que de vous.

Il n'y voit pas.
 Il y va de votre salut.

Equivalents.

(Il) l'argent *est nécessaire*.
 Un Dieu *existe*.
 (Il) un beau temps *existe*.
 (Il) midi *est arrivé*.
 (Il) se vanter *est orgueil*.
 (Ce) *de* l'ouïr *était merveille*.
 (*Ce et de* sont explétifs.)
 Qu'entends-je? (*Est-ce que* est explétif.)
 Me parlez-vous? (*Est-ce que* est explétif.)
 Je vous parle. (*C'est que* est explétif.)
 Il s'applique *vainement*.
 Il *trompe*. (*En imposer*, locution verbale.)
 Si j'étais vous. (*Que de* est explétif.)
 Il ne voit pas. (*Y* est explétif.)
 Votre salut *en dépend*.

N. B. — I. Pour analyser un *gallicisme*, il faut le ramener, autant que possible, à une forme régulière. Les expressions *c'est... qui, c'est... que*, sont des gallicismes fréquents qui s'emploient pour attirer l'attention sur un mot ou une expression.

II. Il se rencontre dans l'analyse une foule de cas difficiles dont la solution ne peut être donnée que par l'étude de la syntaxe.

TABLEAU RECAPITULATIF D'ANALYSE GRAMMATICALE.

Nature	Espèce particulière.	Forme.	Fonction.
Nom	commun propre	genre {masc. fém. nombre {sing. plur.	attribut compl. {direct ou indir. d'objet ou de circ. mis en apposition — en apostrophe
Article	défini {élide contracté indéfini partitif	id.	se rapporte au nom.
Adjectif	qualificatif démonstratif possessif numéral {cardinal ordinal indéfini interrogatif	id.	tous les adject. se rapportent au nom ou au pron. l'adj qual. est attribut ou épithète.
Pronom	personnel démonstratif possessif relatif interrogatif indéfini	pers. {1re 2e 3e genre {masc. fém. neutre nombre {sing. plur.	(comme le nom.)
Verbe	sens : transitif intransitif* forme : sens : active {v. simple- passive {ment pron. pronom. {v. réfléchi {v. récipro.	groupe {1er 2e 3e(3cl.) mode (V. p. 63.) temps (V. p. 63.) personne {1re 2e 3e nombre {sing. plur.	l'infinitif a les fonct. du nom. le part. prés. peut être compl. de circonstance. le part. passé employé seul est épith. ou attr.
Adverbe ou loc. adv.	de temps, de lieu, etc.		modifie {adjectif verbe adverbe
Préposition ou loc. prép.			indique le rap. de deux mots.
Conjonction ou loc. conj.			joint deux mots ou deux membres de phrase.
Interjection ou loc. interj.			

* Le verbe impersonnel doit être rattaché au verbe intransitif.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPALES FONCTIONS DES MOTS.

	NOM.	ADJ. et PART. empl. comme NOMS	ADJECTIF et PARTICIPE.	PRONOM.	VERBE à l'INFINITIF.
Sujet	<i>Noé</i> planta la vigne.	<i>Les blessés</i> furent recueillis.		<i>Nous</i> mourrons tous.	<i>Mentir</i> est odieux.
Compl. du nom ou du pronom	La bonté d'une <i>mère</i> .	Les cris des mourants	Les adjectifs em- ployés comme <i>épi- thètes</i> remplissent le rôle de compl. de noms ou de pron.	Chacun de <i>nous</i> .	L'espérance de <i>réussir</i> .
Complément de l'adjectif	Ardent au travail.	Généreux pour les vaincus.		Aimable envers tous.	Difficile à <i>comprendre</i> .
Compl. { d'objet direct { de circ.	Chérissons nos <i>parents</i> . Les ours dorment l' <i>hiver</i> .	N'oublions pas les <i>morts</i> .		L'égoïste n'aime <i>personne</i> .	Je sais <i>dessiner</i> . Je viens vous <i>voir</i> .
Compl. { d'objet indirect { de circ.	Obéissez à <i>Dieu</i> . Les ours dorment en <i>hiver</i> .	Donnons aux <i>pauvres</i> . Ils sont tombés en <i>courant</i> .		Parlez- <i>moi</i> . Nous <i>y</i> allons.	Pensez à <i>prier</i> . Je viens pour vous <i>voir</i> .
Attribut	Dieu est notre <i>Père</i> .	David fut l' <i>élu</i> de Dieu.	Dieu est <i>juste</i> .	Ce livre est le <i>mien</i> .	Rougir, c'est <i>avouer</i> .
Apposition	Je suis Joseph, votre <i>frère</i> .	David, l' <i>élu</i> de Dieu.		Voilà notre homme, <i>celui</i> que nous cherchions.	Agir ainsi, nous <i>tromper</i> , l' <i>oseriez-vous</i> ?
Apostrophe	Va-t'en, chétif <i>insecte</i> .	<i>Trompeurs</i> , attendez-vous à la pareille.		<i>Toi</i> , qu'on ne nomme qu'à genoux.	

ABREVIATIONS ORDINAIRES DANS L'ANALYSE.

adj., adjectif
adv., adverbe
ant., antérieur
app., apparent
art., article
attr., attribut
compl., complément
card., cardinal
circ., circonstance
circ., circonstanciel
comm., commun
cond., conditionnel
conj., conjonction
contr., contracté
dém., démonstratif
dét., déterminatif
dir., direct
empl., employé
fém., féminin
fut., futur
imp., imparfait
imp., impératif
imp., impersonnel
indéf., indéfini
indép., indépendant
indir., indirect
indic., indicatif
inf., infinitif
intr., intransitif
interj., interjection
interr., interrogatif
loc., locution
loc. verb., locution verbale

loc. adv., locution adverbiale
loc. conj., locution conjonctive
loc. prép., locution prépositive
loc. int., locution interjective
masc., masculin
mod., modifie
mult., multiple
num., numéral
ord., ordinal
obj., objet
pl., pluriel
part., participe
part., partitif, partiel
pass., passif, passé
pers., personne
pers., personnel
pléon., pléonasme
poss., possessif
pron., pronom
prép., préposition
prop., proposition
princ., principal
pl.-que-parf., plus-que-parfait
qual., qualificatif
qual., qualifie
rel., relatif
réfl., réfléchi
rapp., rapporter
sing., singulier
s.-ent., sous-entendu
subj., subjonctif
suj., sujet
trans., transitif

MODELES D'ANALYSE GRAMMATICALE.

I. *L'application de Paul au travail est digne de récompense.*

L' : Art. déf., forme éliée, fém. sing., se rapp. à *ap-
plication*.

application : Nom comm., fém. sing., sujet de *est*.

de : Préposition, indique le rapp. de *Paul* avec *application*.

Paul : Nom propre, masc. sing., compl. de *application*.

au : Art. défini, forme contractée, mis pour *à le*. (1)

à : Prép. indique le rapp. de *travail* avec *application*.

le : Art. défini, masc. sing., se rapporte à *travail*.

travail .. : Nom comm., masc. sing., compl. de *application*.

est : Verbe intr., au prés. de l'ind., 3^e pers. du sing., 3^e groupe, 3^e classe.

digne ... : Adj., qual., fém. sing., attribut de *application*.

de : Préposition, indique le rapp. de *récompense* avec *digne*.

récompense : Nom comm., fém. sing., compl. de *digne*.

2. *En classe, travaillez avec courage et obéissez docilement à vos maîtres.*

En : Préposition, indique le rapport de *classe* avec *travaillez* et *obéissez*.

classe ... : Nom comm., fém. sing., compl. indir. de circ. de *travaillez* et *obéissez*.

travaillez : Verbe à la forme active, de sens intrans., à l'impératif prés., 2^e pers. du plur., 1^{er} groupe.

avec : Préposition, indique le rapport de *courage* avec *travaillez*.

courage . : Nom comm., masc. sing., compl. indir. de circ. de *travaillez*.

et : Conjonction, unit *obéissez* à *travaillez*.

obéissez . : Verbe à la forme active, de sens trans., au prés. de l'impératif, 2^e pers. du plur., 2^e groupe.

docilement : Adverbe de manière, modifie *obéissez*.

à : Préposition, indique le rapp. de *maîtres* avec *obéissez*.

vos : Adj. poss., masc. plur., se rapp. à *maîtres*.

maîtres . : Nom comm., masc. plur. compl. indir. d'obj. de *obéissez*.

(1) Dans ce modèle, on analyse séparément les deux mots *à* et *le* qui entrent dans la composition de *au* : ce n'est pas nécessaire; il suffirait d'indiquer le genre, le nombre et la fonction de *au*.

3. *Par quel ordre, ô soleil, viens-tu, du sein de l'onde,
Nous rendre les rayons de ta clarté féconde?*

- Par* : Préposition, indique le rapport de *ordre* avec *viens*.
quel : Adj. interr., masc. sing., se rapp. à *ordre*.
ordre ... : Nom comm., masc. sing., compl. indir. de cir. de *viens*.
ô : Interjection.
soleil ... : Nom comm., masc. sing., mis en apostrophe.
viens : Verbe à la forme active, de sens intrans., au prés. de l'ind., 2^e pers. du sing., 3^e groupe, 1^{re} classe.
tu : Pron. pers., 2^e pers. du masc. sing., sujet de *viens*.
du : Art. défini contracté, mis pour *de le*, masc. sing., se rapporte à *sein*.
sein : Nom comm., masc. sing., compl. indir. de cir. de *viens*.
de : Préposition, indique le rapport de *onde* avec *sein*.
l' : Art. déf., forme élidée, fém. sing., se rapp. à *onde*.
onde : Nom comm., fém. sing., compl. de *sein*.
nous : Pron. pers., 1^{re} pers. du masc. plur., compl. indir. d'objet de *rendre* (1).
rendre .. : Verbe à la forme active, de sens trans., au prés. de l'infinitif, 3^e groupe, 3^e classe, compl. indir. de cir. de *viens*.
les : Art. défini, masc. plur., se rapporte à *rayons*.
rayons .. : Nom comm., masc. plur., compl. dir. d'objet de *rendre*.
de : Préposition, indique le rapp. de *clarté* avec *rayons*.
ta : Adj. possessif, fém. sing., se rapporte à *clarté*.
clarté ... : Nom comm., fém. sing., compl. de *rayons*.
féconde . : Adj. qual., fém. sing., épithète de *clarté*.

4. *Grâce pour eux, c'est moi le coupable.*

Il y a ellipse. Grammaticalement la phrase devrait être : *Je demande grâce pour eux; c'est moi qui suis le coupable.*

A cause du gallicisme *c'est... qui*, la seconde partie de la phrase est : *Moi (mis pour je) suis le coupable.*

Grâce ... : Nom comm., fém. sing., compl. dir. d'objet de *demande* (sous-entendu).

(1) Ou mieux : *complément d'attribution.*

- pour* : Prép., indique le rapport de *demande* avec *eux*.
eux : Pron. pers., 3^e pers. du masc. plur., compl. indir. d'objet de *demande* (1).
c'est...qui : Gallieisme.
moi : Pron. pers. mis pour *je*, 1^{re} pers. du masc. sing., sujet de *suis*.
suis : Verbe intrans., au prés. de l'ind., 1^{re} pers. du sing., 3^e groupe, 3^e classe.
le : Art. défini, masc. sing., se rapp. à *coupable*.
coupable : Adj. qual. employé comme nom, masc. sing., attribut de *moi*.

Remarque. — Il n'est pas nécessaire d'analyser les mots supprimés par *ellipse*; il suffit de les indiquer, afin de pouvoir rendre compte de la fonction qu'on attribue aux autres mots.

ANALYSE LOGIQUE.

LA PROPOSITION. — SES ELEMENTS.

613. — L'analyse logique consiste à rechercher les propositions d'une phrase pour en dire la nature, les rapports, les éléments.

Les éléments essentiels d'une proposition sont le *sujet* et le *verbe* :

Les enfants (sujet) chantent (verbe).

Ses éléments secondaires sont l'*attribut* et les *compléments*.

614. — Le verbe *être* ne peut s'employer seul que lorsqu'il signifie *exister* :

Dieu est.

Autrement, il demande à être suivi d'un *attribut* :

Le cheval est utile (utile, attribut de cheval).

Certains autres verbes ont aussi la propriété d'unir leur sujet à un attribut (N^o 216) :

Il devient vertueux.

(1) Ou mieux : *complément d'attribution*.

615. — Le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut* peuvent avoir des compléments :

La surabondance des paroles est le premier indice de la folie. (Le sujet surabondance est complété par des paroles et l'attribut indice l'est par premier et de la folie.)

Les grands hommes qui restent modestes deviennent encore plus admirables quand l'adversité les éprouve. (Le sujet et l'attribut sont complétés par deux propositions.)

Les petits enfants du village chantent tous les jours un beau cantique à la fin de la classe. (Le verbe chantent a trois compléments : tous les jours, un beau cantique, à la fin de la classe.)

616. — Il y a lieu de distinguer le *sujet* ou l'*attribut logique* du *sujet* ou *attribut grammatical*.

On appelle *sujet* ou *attribut logique* l'expression formée par le *sujet* ou l'*attribut* avec tous les mots qui en dépendent.

Dans les exemples précédents, *la surabondance des paroles* est le *sujet logique* de *est*; *les grands hommes qui restent modestes*, le *sujet logique* de *deviennent*; *le premier indice de la folie* et *encore plus admirables quand l'adversité les éprouve* sont les *attributs logiques* des *sujets* des *propositions* où ils se trouvent.

On appelle *sujet* ou *attribut grammatical* le mot précis qui remplit la fonction de *sujet* ou d'*attribut*.

Dans les exemples ci-dessus, les *sujets grammaticaux* sont *surabondance* et *hommes*; les *attributs grammaticaux*, *indice* et *admirables*.

617. — Une *proposition* est *elliptique* lorsque l'une de ses parties est sous-entendue :

L'un a toujours raison, l'autre, toujours tort.

Le *verbe a* de la *seconde proposition* n'est pas exprimé; cette *proposition* est donc *elliptique*.

618. — Le *sujet* et l'*attribut* sont *simples* ou *multiples*.

Le *sujet* est *simple* quand il est exprimé par un seul mot, complété ou non, ou par un seul membre de phrase :

Les perfections de Dieu sont infinies.

Qu'il soit malade me paraît étonnant.

Le sujet est *multiple* quand il renferme plusieurs sujets partiels :

Le savoir et la vertu sont respectés.

L'attribut est *simple* lorsqu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet :

Dieu est juste.

L'attribut est *multiple* lorsqu'il exprime plusieurs manières d'être du sujet :

Dieu est juste et bon.

Remarque. — Dans certains cas, le sujet et l'attribut, quoique *multiples* en apparence, sont logiquement *simples*, car ils ne peuvent être séparés sans nuire au sens de la proposition :

Croire à l'Évangile et vivre en païen est une extravagance.
Un bon maître est à la fois doux et ferme.

NATURE DES PROPOSITIONS.

619. — Une phrase renferme autant de propositions que de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus.

Ainsi, la phrase : *Le bavard dit tout ce qu'il pense et l'homme sensé pense tout ce qu'il dit*, renferme quatre propositions, car il s'y trouve quatre verbes à un mode personnel.

Quand plusieurs verbes ont le même sujet et sont au même temps, on peut considérer ces verbes comme faisant partie de la même proposition :

L'écolier lit, écrit, dessine.

620. — Une proposition est *indépendante*, *principale* ou *subordonnée*.

621. — La proposition *indépendante* est celle qui a par elle-même un sens complet; elle ne dépend d'aucune autre et aucune autre n'en dépend :

L'homme est mortel.

Le temps passe; l'éternité s'avance.

Ces trois propositions sont *indépendantes*, chacune a un sens complet.

622. — La proposition principale est celle qui ne dépend pas d'une autre proposition, mais qui a une ou plusieurs propositions sous sa dépendance :

Ptolémée enseignait que le soleil tournait autour de la terre.

La proposition *Ptolémée enseignait* est dite principale, parce qu'elle a sous sa dépendance la proposition suivante *que le soleil tournait autour de la terre*. Bien qu'elle ne dépende d'aucune autre, elle ne suffit pas pour exprimer complètement la pensée.

623. — La proposition subordonnée est celle qui dépend d'une autre proposition ou d'un mot appartenant à une autre proposition :

Croyez que je vous aime.

La gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel.

La proposition *que je vous aime* dépend de la proposition principale *croyez*.

La proposition *qui vient de la vertu* dépend du sujet *gloire* de la proposition principale *la gloire a un éclat immortel*.

Ces deux propositions sont subordonnées.

624. — Il y a plusieurs sortes de propositions subordonnées :

1° La proposition subordonnée complément de nom :

Les œuvres que Dieu a faites publient sa puissance. (Les œuvres de Dieu publient sa puissance.)

2° La proposition subordonnée complément d'adjectif :

Ces soldats sont intrépides lorsqu'ils combattent. (Ces soldats sont intrépides au combat.)

3° La proposition subordonnée complément de pronom :

Celui que Dieu appelle doit obéir à sa voix. (L'homme appelé de Dieu doit obéir à sa voix.)

4° La proposition subordonnée complément d'objet du verbe transitif ou proposition subordonnée objet :

Je souhaite que vous persévériez. (Je vous souhaite la persévérance.)

Je doute que vous arriviez. (Je doute de votre arrivée.)

5° La proposition subordonnée complément de circonstance :

Faites pénitence pendant que vous vivez. (Faites pénitence pendant votre vie.)

6° La proposition subordonnée *sujet* d'une autre proposition :
Il est désirable que vous veniez. (Que vous veniez est désirable.)

7° La proposition subordonnée *attribut* :
La volonté de Dieu est que nous nous sanctifions.

Remarque. — La proposition *sujet* et la proposition *attribut* font nécessairement partie d'une autre proposition, soit indépendante, soit principale, soit subordonnée.

625. — On appelle proposition intercalée ou incise une proposition, ordinairement de peu d'étendue, qu'on intercale dans une autre proposition. On la place quelquefois entre parenthèses.
Belle tête, dit-il, mais de cervelle point.
C'était, je pense, un jour de fête.

626. — La proposition **infinitive** est une proposition dont le verbe est à l'infinitif.

On la rencontre :

1° Avec l'infinitif employé d'une manière absolue, c'est-à-dire sans relation avec le sujet ou le complément d'une autre proposition :

Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir (infinitif de narration).

Un enfant généreux, se venger! (Infinitif de supposition).

Que faire? Que dire? (Infinitif d'interrogation).

2° Avec l'infinitif employé dans une proposition subordonnée où le sujet et le verbe au mode personnel sont sous-entendus :

Il ne sait comment agir (comment il doit agir).

Je n'ai trouvé personne à qui parler (à qui je pusse parler).

Le verbe sous-entendu a le sens de *pouvoir, devoir, falloir, etc.*

627. — Il ne faut pas confondre la proposition infinitive avec l'*infinitif* employé comme sujet, attribut ou complément dans une proposition principale ou subordonnée.

Ainsi dans :

Calomnier est odieux,

Il veut calomnier,

Il est incapable de calomnier,

il n'y a pas de proposition infinitive. — *Calomnier* est employé successivement comme *sujet* d'un verbe, *complément d'objet* d'un verbe, *complément d'adjectif*.

Il n'y a pas non plus de proposition infinitive dans :

Il ne sait pas bien agir,

Il n'a pas trouvé à parler de lui-même,

les deux infinitifs ayant une fonction bien déterminée.

Il est inutile de faire une proposition de l'infinitif placé après les verbes *faire, laisser, voir, sentir, entendre, croire, etc.* :

Dieu fait mûrir les fruits.

Je les vois venir.

J'ai senti la terre trembler.

On peut considérer l'infinitif comme *l'attribut* du complément d'objet du verbe qui le précède (N° 610), au lieu de le transformer en un verbe à un mode personnel dont le sujet ait pour antécédent ce complément d'objet :

Je les vois qui viennent.

Remarque. — Il n'y a donc de *proposition infinitive* que lorsque le verbe à l'*infinitif* a son sujet particulier exprimé ou sous-entendu et n'ayant pas de relation avec une autre proposition.

628. — La **proposition participe** est une proposition dont le verbe est au participe présent ou passé :

Le lion étant mort, les animaux élurent un autre roi.

Montcalm mort, Lévis prit le commandement de l'armée.

Il a été impossible, le ministre étant malade, de réunir le conseil.

629. — Il ne faut pas confondre la proposition participe avec un participe se rapportant au sujet, au complément ou à l'attribut de la proposition où il se trouve.

Ainsi, il n'y a pas de proposition participe dans :

Cet enfant, gâté par de mauvais camarades, deviendra la honte de ses parents.

L'empereur, ayant déclaré la guerre, prit le commandement de ses troupes.

Marie a vu Jésus mourant sur la Croix.

Elle a contemplé Jésus mort sur la croix.

Il y en a une dans :

L'empereur ayant déclaré la guerre, ses soldats envahirent le territoire ennemi.

Remarque. — La *proposition participe* n'existe donc que lorsque le participe a un sujet particulier. S'il n'en a pas, il doit être rattaché à l'une des parties de la proposition.

630. — La *proposition participe* et la *proposition infinitive* sont de véritables *subordonnées* qui dépendent du verbe d'une autre proposition ou de ses compléments :

Eux venus, le lion sur ses ongles compta (*eux venus*, proposition participe, compl. de *circ.* de *compta*).

Il ne sait que dire (*que dire*, proposition infinitive, compl. d'objet de *sait*).

J'ai quelqu'un à qui obéir (*à qui obéir*, proposition infinitive, compl. du pronom *quelqu'un*).

Les propositions avec infinitif de *narration*, de *supposition*, d'*interrogation*, sont principales (N° 626).

631. — La proposition *subordonnée complément d'objet* est amenée ordinairement par la conjonction **que** :

Je sais que vous viendrez.

Je désespère que cette affaire réussisse.

Souvenez-vous que Dieu est juste.

Lorsqu'elle exprime le doute ou l'interrogation, elle est amenée par la conjonction *si* ou par les adjectifs, les pronoms, les adverbess *interrogatifs*. Ces derniers (les adverbess interrogatifs) sont alors considérés comme de véritables conjonctions (423, II) :

Je ne sais si vous viendrez.

Je ne sais où je dois aller.

Enseignez-moi comment je dois agir.

Montrez-moi quel pays vous habitez.

Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.

Il est inutile de chercher à transformer la proposition *subordonnée objet* à sens *dubitatif* ou *interrogatif* en proposition *subordonnée complément de nom* ou de pronom.

Les quatre derniers exemples pourraient en effet devenir :

Je ne sais le lieu | où je dois aller.

Enseignez-moi la manière | dont je dois agir.

Montrez-moi le pays | que vous habitez.

Dis-moi celui | que tu hantes, je te dirai celui | que tu es.

Remarques. — I. Dans la *subordonnée objet* à sens interrogatif, il n'y a pas d'inversion c'est ce qui la distingue de la *principale* ou de l'*indépendante interrogative* :

Quel pays habitez-vous?

Où dois-je aller?

Comment dois-je agir?

Ces trois propositions sont indépendantes.

II. La *proposition subordonnée objet* rend souvent la phrase lourde.

Elle peut être transformée :

1° En un simple *complément d'objet direct* ou *indirect* :

Songez que la tentation est nécessaire .

Songez à la nécessité de la tentation.

2° En une proposition *indépendante* :

On dit que le roi est malade.

Le roi, dit-on, est malade.

3° En un *pronom personnel* accompagné d'un *attribut* :

Je sens que je suis fatigué.

Je me sens fatigué.

632. — La proposition *subordonnée complément de circonstance* est généralement amenée par une *conjonction de subordination* qui en annonce le sens.

Cette proposition peut marquer (Voir N° 425) :

1° L'*intention*, le *but* :

Donnez afin que l'on vous donne. (Donnez afin d'obtenir.)

2° La *cause* :

Puisque vous êtes malade, soignez-vous. (A cause de votre état de santé, soignez-vous.)

3° Le *temps* :

L'oiseau bâtit son nid quand arrive le printemps. (L'oiseau bâtit son nid au printemps.)

4° La condition :

Si vous ne travaillez pas assidûment, vous échouerez. (*A moins d'un travail assidu, vous échouerez.*)

5° La concession :

Quoique vous soyez fort, ne faites pas d'imprudences. (*Malgré votre force, ne faites pas d'imprudences.*)

6° La conséquence :

Cet homme est si lent que je désespère de le voir arriver.
Ce vin est trop aigre pour que nous le buvions.

L'aigle est assez fort pour qu'avec ses serres il puisse enlever un agneau.

7° La comparaison :

Les lèvres des enfants s'ouvrent, comme les roses, au souffle du matin. (Musset.)

Il aime plus son enfant qu'il ne s'aime lui-même.

Remarque. — Les exemples précédents indiquent suffisamment comment la proposition *subordonnée circonstancielle* peut être transformée en un simple *complément de circonstance*.

633. — La proposition *subordonnée complément de nom* ou *de pronom* est amenée par un pronom relatif. C'est pourquoi on l'appelle quelquefois *subordonnée relative*. L'antécédent du pronom relatif est aussi appelé *antécédent de la subordonnée*; il est quelquefois sous-entendu :

Qui a bu boira.

La proposition *subordonnée relative* modifie le sens de son antécédent comme le ferait un adjectif *épithète* :

L'homme qui donne aux pauvres sera béni de Dieu.

L'homme charitable sera béni de Dieu.

Remarque. — Quelquefois, la *subordonnée relative* équivaut à une *subordonnée circonstancielle*. Elle peut alors marquer :

1° L'*intention*, le *but* :

Donnez-moi un compagnon que je puisse consulter (afin que je puisse le consulter).

2° La *cause* :

Heureux enfant qui a une mère si bonne! (parce qu'il a une mère si bonne!)

3° La condition :

Tout écolier qui se dissipe sera puni (s'il se dissipe).

4° La concession :

Cet enfant, qui est le premier de son cours, est toujours très docile (quoiqu'il soit le premier de son cours).

5° La conséquence :

Ce n'est pas un enfant qui craigne la verge (de telle nature qu'il craigne la verge).

634. — On appelle propositions *coordonnées* des propositions de même nature — indépendantes, principales ou subordonnées — placées les unes à la suite des autres, et unies entre elles soit *par le sens seulement*, soit par des conjonctions de coordination :

Aide-toi, le ciel t'aidera. (Propositions *indépendantes coordonnées* unies par le sens seulement; elles sont simplement juxtaposées.)

L'homme s'agit et Dieu le mène. (Propositions *indépendantes coordonnées* unies par la conjonction *et*.)

a) *Ne voyez-vous pas* b) *que cet enfant est malade*, c) *qu'il respire difficilement*, d) *et que des soins médicaux sont urgents*; e) *ne comprenez-vous pas* f) *que les chances de le sauver diminuent* g) *à mesure qu'on délibère* h) *et qu'on retarde l'arrivée du docteur?*

Les principales *a* et *e*, les subordonnées compléments d'objet *b*, *c*, *d*, les subordonnées compléments de circonstance *g* et *h* sont *coordonnées*.

MANIÈRE DE FAIRE L'ANALYSE LOGIQUE.

635. — Pour analyser logiquement une phrase, on indique le nombre de propositions qu'elle renferme et l'on étudie chacune d'elles séparément.

Pour chaque proposition, on dit si elle est *indépendante*, *principale* ou *subordonnée*.

Pour une proposition *subordonnée*, on indique quel rôle elle remplit dans la phrase, c'est-à-dire si elle est *sujet*, *attribut*,

complément de nom, d'adjectif, de pronom, de verbe, etc. (N° 624).

Lorsqu'une proposition offre quelque particularité, on la signale : proposition *elliptique, intercalée, etc.*

On indique les propositions *coordonnées*.

Les propositions *infinitives* et *participes* peuvent être signalées seulement ou analysées à part.

On nomme ensuite le *sujet* et le *verbe* et, s'il y a lieu, l'*attribut*; puis on indique leurs compléments et leurs autres modificatifs.

Il est bon de faire remarquer les particularités que peuvent présenter le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut* : *sujet apparent* ou *réel*, *sujet* ou *attribut multiple*, *locution verbale*, etc.

On peut se contenter, surtout lorsque l'analyse grammaticale se fait en même temps que l'analyse logique, d'indiquer, sans décomposition, le *sujet*, l'*attribut* ou le *complément logique*, c'est-à-dire l'*expression entière* qui constitue chacune des parties des propositions qu'on analyse.

Cependant lorsque le *sujet* ou l'*attribut logique* renferme une proposition subordonnée, cette proposition doit toujours être indiquée à part.

MODELES D'ANALYSE LOGIQUE.

I. *Les cieux annoncent la gloire de Dieu.*

Cette phrase renferme *une proposition*.

Cette proposition est *indépendante*.

Les cieux, sujet.

Annoncent, verbe, ayant pour compl. dir. d'objet *la gloire de Dieu*.

II. *Venez ici.*

Cette phrase renferme *une proposition*.

Cette proposition est *indépendante*.

Vous, sujet (sous-entendu).

Venez, verbe, ayant pour complément de circonstance ici.

(La proposition qui contient un verbe à l'impératif est toujours *elliptique* : il est inutile de l'indiquer.)

III. *L'enfant est semblable à une cire molle qui reçoit toutes les empreintes.*

Cette phrase renferme deux propositions.

1^{re} proposition : *L'enfant est semblable à une cire molle.*

Cette proposition est *principale*.

L'enfant, sujet.

Est, verbe.

Semblable, attribut, ayant pour complément à une cire molle qui reçoit toutes les empreintes.

2^e proposition : *Qui reçoit toutes les empreintes.*

Cette proposition est *subordonnée*, compl. du nom *cire*.

Qui, sujet.

Reçoit, verbe, ayant pour compl. dir. d'objet *toutes les empreintes*.

IV. *Dieu veut que nous lui demandions son secours par une prière fervente lorsque nous sommes tentés par le démon.*

Cette phrase renferme trois propositions.

1^{re} proposition : *Dieu veut.*

Cette proposition est *principale*.

Dieu, sujet.

Veut, verbe, ayant pour compl. dir. d'objet *que nous lui demandions son secours par une prière fervente*, et pour compl. de circonstance *lorsque nous sommes tentés par le démon*.

2^e proposition : *Que nous lui demandions son secours par une prière fervente.*

Cette proposition est *subordonnée*, compl. dir. d'objet de *veut*.

Nous, sujet.

Demandions, verbe, ayant pour compl. dir. d'objet *son secours*, pour compl. indir. d'objet *lui* (1), et pour compl. de circonstance *par une prière fervente et lorsque nous sommes tentés par le démon*.

(1) Ou mieux : *complément d'attribution*.

3^e proposition : *Lorsque nous sommes tentés par le démon.*
 Cette proposition est *subordonnée*, compl. de circonstance de *demandions*.

Nous, sujet.

Sommes, verbe.

Tentés, attribut, ayant pour compl. indir. de circonstance *par le démon*. (1)

V. *Quand le père rentre fatigué le soir, et que la mère s'assied enfin, les mains allongées sur sa robe, songez que dans leur travail à tous deux, c'est la pensée des enfants qui les a soutenus.*

L'expression *c'est... qui* est un gallicisme et ne s'analyse pas.
 Cette phrase renferme quatre propositions.

1^{re} prop. : *Quand le père rentre fatigué, le soir.*

Cette proposition est *subordonnée*, compl. de circ. de *songez*.

Père, sujet.

Rentre, verbe, ayant pour compl. de circ. *le soir*.

Fatigué, attribut de *père*.

2^e prop. : *Et que la mère s'assied enfin, les mains allongées sur sa robe.*

Cette proposition est *subordonnée*, compl. de circ. de *songez*.

Mère, sujet.

Assied, verbe, ayant pour compl. dir. d'objet *s'* et pour compl. de circ. *enfin* et *les mains allongées sur sa robe*.

La première et la deuxième proposition sont *coordonnées*.

3^e prop. : *Songez.*

Cette proposition est *principale*.

Vous (sous-entendu), sujet.

Songez, verbe, ayant pour compl. d'objet la quatrième proposition et pour compl. de circonstance les deux premières.

4^e prop. : *Que dans leur travail à tous deux, la pensée des enfants les a soutenus.*

Cette proposition est *subordonnée*, compl. d'objet de *songez*.

Pensée, sujet, ayant pour complément *des enfants*.

A soutenus, verbe, ayant pour compl. dir. d'objet *les* et pour compl. de circ. *dans leur travail à tous deux*.

(1) Ou mieux : *complément actif* (N° 311).

INDICATION ABREGEE D'ANALYSE LOGIQUE.

636. — CONVENTIONS. — 1° Mettre le sujet et le verbe de la proposition principale sur une même colonne verticale. Ménager l'intervalle suivant le nombre des compléments à ajouter.

2° Relier par une accolade le sujet à ses compléments.

3° Relier de même le verbe à son attribut ou à ses compléments; indiquer la nature de ces mots par **a** (attribut), **o** (objet) et **c** (circonstance).

4° Souligner les compléments formant une proposition.

5° Mettre entre parenthèses les mots importants sous-entendus.

6° Réunir par une accolade les compléments se rapportant au même mot.

I.

Le soleil, qui, dans les zones tempérées, se précipite à l'occident et ne laisse après lui qu'un crépuscule fugitif, rase ici lentement une terre dont il semble se détacher à regret.

Le soleil	}	<i>qui, dans les zones tempérées, se précipite à l'occident</i>
		<i>et (qui) ne laisse après lui qu'un crépuscule fugitif,</i>
rase	}	o. — <i>une terre dont il semble se détacher à regret</i>
		c. — { <i>ici</i> <i>lentement</i>

I.

Le soir, tandis que la lune brille dans le ciel et que je médite près de ce triste lieu, j'entends le grillon poursuivre gaiement son chant infatigable, caché dans l'herbe qui couvre la tombe silencieuse de mon ami.

J'

entends	}	o. — <i>le grillon caché dans l'herbe qui couvre la tombe silencieuse de mon ami, poursuivre gaiement son chant infatigable.</i>
		c. — { <i>le soir</i> <i>tandis que la lune brille dans le ciel</i> <i>et que je médite près de ce triste lieu,</i>

III.

Le pécheur, ne trouvant plus dans les souvenirs du passé que des regrets qui l'accablent, dans ce qui se passe à ses yeux que des regrets qui l'affligent, dans la pensée de l'avenir que des horreurs qui l'épouvantent, ne sait plus à qui avoir recours : ni aux créatures qui lui échappent, ni au monde qui s'évanouit, ni aux hommes qui ne sauraient le délivrer de la mort, ni au Dieu juste qu'il regarde comme un ennemi déclaré et dont il ne doit plus attendre d'indulgence.

Le pécheur	} ne trouvant plus	}	dans les souvenirs du passé que	
			des regrets qui l'accablent,	
sait	} avoir recours	}	dans ce qui se passe à ses yeux	
			que des regrets qui l'affligent,	
	} o. — à qui	}	dans la pensée de l'avenir que	
			des horreurs qui l'épouvantent,	
	} c. — ne...plus.	}	ni aux créatures qui lui échappent,	
			ni au monde qui s'évanouit,	
	}	}	ni aux hommes qui ne sauraient le	
			délivrer de la mort,	
	}	}	} ni au	} qu'il regarde comme
				et dont il ne doit
				plus attendre d'in-
				dulgence.



DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE XIII.

SYNTAXE DU NOM.

LE PLURIEL DANS LES NOMS PROPRES.

637. — Les noms propres de personnes ne prennent pas la marque du pluriel lorsqu'ils désignent les individus mêmes qui portent ces noms :

*Les Alexandre, les César furent de grands conquérants.
Les deux Racine étaient poètes.*

Remarque. — Lorsque le nom propre désigne l'individu lui-même, on peut ordinairement supprimer l'article.

Ainsi, dans le premier des deux exemples précédents, on peut dire :

Alexandre, César furent . . .

638. — Les noms propres de personnes prennent la marque du pluriel lorsqu'ils désignent des individus semblables à ceux qui ont porté ces noms :

Tous les poètes ne sont pas des Racines.

639. — Les noms propres de pays, de peuples, de races royales et de quelques familles illustres prennent la marque du pluriel :

Les deux Amériques; les Canadiens; les Bourbons; les Stuarts; les Guises.

639bis. — Les noms propres désignant le titre d'un ouvrage ne prennent pas la marque du pluriel :

*J'ai dans ma bibliothèque deux **Athalie** de Racine et trois **Histoire naturelle** de Buffon.*

Remarque. — Si les noms d'auteurs, d'artistes, etc., désignent non les individus eux-mêmes, mais leurs ouvrages, ils prennent la marque du pluriel :

*Ce musée possède deux **Raphaëls** (deux tableaux de Raphaël).*

*Je me suis procuré plusieurs **Virgiles** (plusieurs exemplaires des œuvres de Virgile).*

LE PLURIEL DANS LES NOMS COMPOSÉS.

640. — On appelle nom composé un nom formé de plusieurs mots généralement joints par un trait d'union :

Chou-fleur, arc-en-ciel, timbre-poste.

641. — Dans les noms composés, le *nom* et l'*adjectif* prennent seuls la marque du pluriel :

Un chou-fleur, des choux-fleurs.

Une basse-cour, des basses-cours.

Un tire-bouchon, des tire-bouchons.

Un passe-partout, des passe-partout.

642. — Lorsque le nom composé est formé de deux parties séparées par une préposition, la première seule prend la marque du pluriel :

Un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel.

643. — Le sens des noms composés indique quelquefois le nombre à employer dans les mots qui les forment :

C'est ainsi qu'on écrit : *des coq-à-l'âne, des pied-à-terre, un chauffe-pieds, un porte-allumettes, etc.*, parce que la décomposition amène :

Des discours où l'on va du coq à l'âne, des endroits où l'on ne pose pour ainsi dire qu'un pied à terre, un instrument pour se chauffer les pieds, une boîte pour des allumettes.

Mais la tendance actuelle de la langue est de ne pas employer le signe du pluriel lorsqu'on parle d'un seul objet :

Un cure-dent, des cure-dents.

Un essuie-main, des essuie-mains.

644. — Liste des noms composés les plus usités dont l'orthographe présente quelques difficultés.

Singulier :

Un appui-main
 Un après-dîner
 Un attrape-mouche
 Une avant-garde
 Un ayant cause
 Un ayant droit
 Un bain-marie
 Un brèche-dent
 Un casse-noisette
 Un char à banes
 Un chausse-pied
 Un contre-ordre
 Un cou-de-pied
 Un coupe-jarret
 Un couvre-pied
 Un croc-en-jambe
 Un cure-dent
 Une dame-jeanne
 Un en-tête
 Un entre-colonne
 Un essuie-main
 Un garde-côte
 Un garde-fou
 Un garde-française
 Une garde-malade
 Une garde-robe
 Un guet-apens
 Un guide-âne
 Une mille-feuille
 Un passe-droit
 Un patte-pelu

Pluriel :

Des appuis-main
 Des après-dîners
 Des attrape-mouches
 Des avant-gardes
 Des ayants cause
 Des ayants droit
 Des bains-marie
 Des brèche-dents
 Des casse-noisettes
 Des chars à banes
 Des chausse-pieds
 Des contre-ordres
 Des cous-de-pied
 Des coupe-jarrets
 Des couvre-pieds
 Des crocs-en-jambe
 Des cure-dents
 Des dames-jeannes
 Des en-têtes
 Des entre-colonnes
 Des essuie-mains
 Des garde-côtes
 Des garde-fous
 Des gardes-françaises
 Des gardes-malades
 Des garde-robes
 Des guets-apens
 Des guide-ânes
 Des mille-feuilles
 Des passe-droits
 Des patte-pelus

Une patte-pelue	Des patte-pelues
Un pied-d'alouette	Des pieds-d'alouette
Une reine-marguerite	Des reines-marguerites
Une sans-dent	Des sans-dents
Un sauf-conduit	Des sauf-conduits
Un serre-file	Des serre-files
Un sous-pied	Des sous-pieds
Un terre-plein	Des terre-pleins
Un timbre-poste	Des timbres-poste
Un tire-ligne	Des tire-lignes
Un tue-chien.	Des tue-chiens.

645. — On écrit au singulier comme au pluriel :

Un ou des brise-glace	Un ou des perce-oreille
brise-lames	perce-pierre
casse-tête	plain-pied
chasse-mouches	porte-mouchettes
coupe-gorge	presse-papiers
emporte-pièce	sot-l'y-laisse
gobe-mouches	souffre-douleur
perce-neige	terre-neuve.

GENRE DE QUELQUES NOMS.

AIGLE.

646. — **Aigle** est *féminin* quand il désigne spécialement l'oiseau femelle; dans le sens d'enseigne militaire, d'étendard, d'armoiries, de devises, il est aussi *féminin*.

Cette aigle a pondu deux œufs. Les aigles romaines.
Une aigle éployée d'argent.

Il est *masculin* dans les autres cas :

J'ai vu un aigle.

COUPLE.

647. — **Couple** est *féminin* pour indiquer simple-

ment le nombre deux, sans aucune idée d'assortiment :

Une couple de serviettes.

Partout ailleurs, il est *masculin* :

Un couple de pigeons suffit pour peupler une volière.

DELICE ET ORGUE.

648. — **Délice** et **orgue** sont *masculins* au singulier et *féminins* au pluriel :

Ce bel orgue est mon délice. Ces belles orgues sont toutes mes délices. — Le vice est entouré de trompeuses délices.

Remarque. — *Délice* et *orgue* employés au singulier et au pluriel dans la même proposition sont *masculins* :

Cet orgue est un des plus beaux qu'on puisse voir.

CHOSE.

649. — **Chose** est du masculin dans la locution *quelque chose* employée comme pronom indéfini (N° 184), dans les locutions *autre chose* et *grand'chose* employées dans un sens vague, sans déterminatif :

Autre chose a été dit, autre chose a été fait.

Y a-t-il quelque chose de nouveau?

Il n'y a pas grand'chose de bon.

Chose est *féminin* dans les autres cas :

Je lui ai annoncé une autre chose, une grande chose.

On dit familièrement :

Un monsieur *Chose* (je ne sais qui); un petit *chose* (je ne sais quoi); il est tout *chose* (je ne sais comment); c'est *un pas grand'chose, une pas grand'chose* (quelqu'un, quelqu'une qui ne vaut pas grand'chose).

AUTOMNE.

650. — **Automne** est des deux genres; le masculin semble plus usité :

Un bel automne.

ENFANT.

651. — **Enfant** est du masculin quand il désigne un petit garçon et du féminin quand il désigne une petite fille :

Un bon enfant; une bonne enfant.

(Comparer avec la règle du N^o 68.)

ŒUVRE.

652. — **Œuvre** est toujours du féminin au pluriel. Au singulier, il est masculin pour désigner l'ensemble des œuvres d'un musicien, d'un graveur ou, en architecture, les fondations et les murs d'une bâtisse :

Tout l'œuvre de Mozart.

Le gros œuvre de la maison est achevé.

GENT, GENS.

653. — **Gent** est toujours féminin au singulier; il signifie *race, nation* :

La gent marécageuse (les grenouilles); *la gent trotte-menu* (les souris).

Gens, pluriel de *gent*, est généralement masculin; il a le sens de *personnes, individus quelconques, hommes ou femmes* :

Tous les gens de bien. Tous les honnêtes gens. Tous les gens instruits.

654. — Cependant, le mot **gens** veut au féminin l'adjectif qui le précède *immédiatement, lorsque cet adjectif n'a pas la même terminaison pour les deux genres*. S'il y a d'autres adjectifs placés avant *gens*,

ces adjectifs se mettent aussi au féminin, mais ceux qui suivent *gens* restent au masculin :

Les vieilles gens, les bonnes gens, les petites gens.

Toutes les vieilles gens. Quelles méchantes gens!

Certaines gens ennuyeux.

Ces bonnes petites gens sont craintifs et embarrassés.

Remarques. — I. Lorsqu'un adjectif précède *gens* par inversion, il reste au masculin :

Instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux.

II. Lorsque *gens* est précédé de plusieurs adjectifs dont le dernier a la même terminaison pour les deux genres, tous s'écrivent au masculin :

De bons et braves gens.

III. *Tout*, placé immédiatement avant *gens*, s'écrit au masculin pluriel lorsqu'il est pris dans un sens absolu, c'est-à-dire ne se rapporte pas directement au mot *gens* :

Ils sont tous gens bien connus, tous gens raisonnables.

Mais on dirait :

Il s'accommode de toutes gens raisonnables. (*Toutes* détermine *gens* et le précède immédiatement.)

Il s'accommode de tous les gens raisonnables. (*Tous* ne précède pas immédiatement *gens*.)

IV. Lorsque *gens* est suivi d'un complément indiquant une profession, un état quelconque, les adjectifs qui précèdent *gens* se mettent toujours au masculin pluriel :

Certains gens d'affaires.

Ce sont de vrais gens de bien, d'excellents gens de guerre.

V. L'expression *jeunes gens* forme une sorte de nom composé et les adjectifs qui s'y rapportent se mettent au masculin pluriel :

De bons jeunes gens.

HYMNE.

655. — **Hymne** désignant un chant d'église est féminin :

Le Veni Creator est une belle hymne.

Dans les autres cas, il est *masculin* :

Un hymne guerrier. Chantons **un** hymne au Seigneur.

PENDULE.

656. — **Pendule** désignant une horloge est *féminin* :

Une pendule à ressort.

Il est *masculin* dans les autres cas :

Ce pendule bat les secondes.

VOILE.

657. — **Voile** est *féminin* dans le sens de *voile de navire* ou lorsqu'il désigne le *navire* lui-même :

Ce navire voguait à **pleines voiles**.

Cent voiles sont **entrées** au port.

Dans les autres cas, il est *masculin* :

L'impie a **un** voile sur les yeux.

PAQUES.

658. — **Pâques**, fête chrétienne, est *masculin*. **Pâque**, fête judaïque, s'écrit sans *s* et est *féminin* :

Je vous payerai à **Pâques** prochain.

Les Juifs célèbrent encore **la Pâque**.

On dit cependant :

Faire de **bonnes Pâques**; *Pâques* fleuries; *Pâques* closes.

PERIODE.

659. — **Période** est *masculin* pour désigner le plus haut point qu'une personne ou une chose puisse atteindre. Il est *féminin* dans les autres sens :

Bossuet a porté l'éloquence chrétienne à son plus haut période.

La période d'histoire que nous étudions.

Les périodes de cet écrivain sont trop longues.

MERCII.

659bis. — **Merci** est masculin quand il veut dire *remerciement*; il est féminin quand il signifie *miséricorde*. Ce mot n'a pas de pluriel :

Grand merci; *je vous dois un merci.*

Implorer merci (nom féminin); *être à la merci de quelqu'un* (à sa discrétion).

NOMS CHANGEANT TOTALEMENT DE SENS
EN CHANGEANT DE GENRE.

660. — Les noms suivants changent *totement* de sens en changeant de genre. Ce sont simplement des homonymes :

NOMS MASCULINS.

Du *bourgogne*, vin.

Du *champagne*, vin.

Un *cartouche*, ornement de peinture ou de sculpture.

Un *coche*, voiture.

Un *crêpe*, tissu léger, ondulé et transparent employé pour marquer le deuil.

Un *foudre*, tonneau; grand capitaine, grand orateur (un *foudre* de guerre, d'éloquence.)

Le *greffe*, lieu où l'on conserve les registres d'un tribunal, d'une municipalité, etc.

Un *livre*, volume imprimé.

Un *moule*, modèle en creux d'un objet qu'on veut reproduire.

NOMS FÉMININS.

La *Bourgogne*, province.

La *Champagne*, province.

Une *cartouche*, charge d'une arme à feu.

Une *coche*, entaille.

Une *crêpe*, pâte frite et mince.

La *foudre*, le feu du ciel, le tonnerre.

Une *greffe*, branche qu'on ente sur un arbre.

Une *livre*, mesure de poids.

Une *moule*, sorte de coquillage.

Un *mousse*, jeune matelot.

Un *office*, charge, emploi, cérémonie.

Un *page*, jeune gentilhomme au service d'un prince.

Le *platine*, métal précieux très lourd.

Un *poêle*, appareil de chauffage; drap funèbre.

Un *poste*, fonction; lieu où l'on est placé.

Un *somme*, sommeil.

Un *tour*, mouvement circulaire; machine; trait de finesse.

Le *vague*, chose indéfinie (adjectif pris comme nom).

Un *vase*, ustensile pour contenir les liquides.

La *mousse*, plante; écume de certains liquides.

Une *office*, chambre à côté de la cuisine, où l'on garde les provisions et tout ce qui sert pour la table.

La *page* d'un livre.

Une *platine*, plaque de métal où sont fixées les pièces d'une arme à feu, d'une montre, etc.

Une *poêle*, ustensile de cuisine pour frire.

La *poste*, service public pour le transport des lettres.

Une *somme*, total; quantité d'argent; fardeau (bête de somme).

Une *tour*, monument élevé.

La *vague* de la mer.

La *vase*, boue.

NOMS PRENANT UNE ACCEPTION DIFFÉRENTE EN CHANGEANT DE GENRE.

661. — Les noms suivants ont un même sens général, mais prennent une acception différente en changeant de genre :

NOMS MASCULINS.

Un *aide*, celui qui aide.

Le *critique*, celui qui juge.

Un *enseigne*, officier qui porte le drapeau.

Un *guide*, celui qui conduit.

Le *manche* d'un outil.

NOMS FÉMININS.

Une *aide*, assistance, secours; celle qui aide.

La *critique*, art de juger.

Une *enseigne*, marque, drapeau, insigne.

Une *guide*, lanière de cuir pour conduire un cheval.

La *manche* d'un habit.

Un *mémoire*, écrit, compte.

Le *mode*, forme, méthode, terme de grammaire.

Un *manœuvre*, ouvrier qui fait les gros travaux.

Un *parallèle*, comparaison de deux personnes, de deux choses.

Un *paillasse*, bouffon.

Le *physique*, constitution de l'homme, son extérieur.

Le *pourpre*, couleur rouge foncé; maladie de peau.

Un *relâche*, repos, suspension de travail.

Le *solde*, complément d'un payement; marchandises d'inventaire qu'on vend en bloc et au rabais.

Le *superbe*, l'orgueilleux (adjectif pris comme nom).

Le *statuaire*, celui qui fait des statues.

Le *trompette*, celui qui joue de la trompette.

Un *vapeur*, un bateau qui est mù par la vapeur d'eau.

La *mémoire*, faculté de se souvenir.

La *mode*, usage, manière (de s'habiller, etc.).

La *manœuvre*, action de manœuvrer.

Une *parallèle*, ligne qui se maintient à égale distance d'une autre ligne.

Une *paillasse*, sac plat rempli de paille.

La *physique*, science qui étudie les propriétés des corps.

La *pourpre*, couleur rouge que les anciens tiraient d'un coquillage; étoffe teinte en pourpre; dignité de cardinal; dignité souveraine.

Une *relâche*, terme de marine: lieu où les navires s'arrêtent; action de s'arrêter dans ce lieu.

La *solde*, paye des soldats.

La *superbe*, l'orgueil.

La *statuaire*, art de faire des statues.

La *trompette*, instrument de musique.

La *vapeur*, gaz provenant d'un liquide.

NOMBRE DE QUELQUES NOMS.

662. — Il y a des noms qui ne s'emploient pas ordinairement au pluriel; ce sont :

1° La plupart des noms de vertus ou de vices :

La modestie, l'avarice.

2° Les noms d'arts et de sciences :

La musique, la géographie.

3° Les noms des différents âges :

La jeunesse regarde l'avenir; la vieillesse se retourne vers le passé.

4° Les noms de métaux et d'aromates :

L'or, l'argent, l'encens.

5° Les adjectifs employés comme noms et exprimant une idée abstraite :

Le beau, le bien, le vrai.

663. — D'autres noms, en petit nombre, n'ont pas de singulier : *abois, agrès, aïeux, alentours, ancêtres, annales, archives, armoiries, décombres, dépens, entrailles, fiançailles, frais, funérailles, matériaux, mœurs, obsèques, ténèbres, vêpres.*

664. — Les mots invariables de leur nature employés comme noms ne prennent pas la marque du pluriel :

Les pourquoi et les comment m'embarrassent.

Il en est de même des noms de *lettres, de chiffres, de notes de musique*, ainsi que des mots considérés matériellement comme *mots* :

Les i, les f. Trois cinq. Les je et les on sont trop nombreux dans cette phrase.

665. — Certains infinitifs passés à l'état de *noms*, de même que les prépositions *devant, derrière*, prennent la marque du pluriel :

Deux diners. Les rires, Il a pris les devants.

NOMBRE DES NOMS

EMPRUNTES AUX LANGUES ETRANGERES.

666. — Les noms empruntés aux langues étrangères s'écrivent sans le signe du pluriel. Toutefois, les mots

suivants sont francisés et prennent la marque du pluriel :

Accessit	Factotum	Macaroni	Quolibet
Alguazil	Factum	Numéro	Récépissé
Alto	Folio	Opéra	Reliquat
Bifteck	Imbroglia	Oratorio	Solo
Bravo	Impromptu	Panorama	Spécimen
Domino	Lady	Pensum	Tilbury
Duo	Lazzi	Placet	Trio

667. — Les noms étrangers qui désignent des *prières* ne prennent pas la marque du pluriel, excepté *bénédictité* :

Des Pater, des Avé. Des bénédicités.

Remarque. — Certains noms latins de prières prennent l'accent aigu : *Avé, Angélu, bénédicité, miséréré, Salvé.*

Les mots *bénédictité, miséréré, confiteor* rejettent la majuscule.

Le mot hébreu *alléluia* prend la marque du pluriel.

668. — Les noms *composés* qui viennent d'une langue étrangère ne prennent pas la marque du pluriel :

Des in-folio, des in-octavo, des ex-voto.

On écrit cependant : *des sénatus-consultes.*

NOMBRE DU NOM

APRES L'UN ET L'AUTRE, ET LE SECOND.

669. — Le nom qui suit *l'un et l'autre, le premier et le second, etc.*, est toujours au singulier :

L'un et l'autre cheval. Le premier et le second étage.

APRES UN COLLECTIF.

670. — Le complément d'un collectif se met au pluriel :

Une foule de **soldats.**

Un troupeau de **moutons.**

Une collection de **plantes.**

Une chaîne de **montagnes.**

On excepte toutefois les noms qui s'emploient ordinairement au singulier, comme *monde* et *peuple* :

Une masse de **monde.**

Une foule de **peuple.**

Cependant, on écrirait : *Une foule de* **peuples**, si l'on voulait dire *un grand nombre de* **nations différentes.**

APRES LEUR.

671. — Le nom qui suit *leur* se met au singulier ou au pluriel suivant le sens :

On écrira :

Ces enfants ont perdu **leur père**, si les enfants sont frères.

Ces enfants ont perdu **leurs pères**, si les enfants n'ont pas le même père.

Ils ont présenté **leur offrande**, s'il n'y en a qu'une faite en commun.

Ces deux charrettes ont perdu **leurs essieux**, car deux charrettes supposent deux essieux.

Remarque. — Dans un bon nombre de cas, on est libre de mettre le *singulier* ou le *pluriel* : tout dépend de l'idée de l'écrivain :

Ils ont ôté **leur chapeau** ou **leurs chapeaux.**

On pourrait de même dans le deuxième et le quatrième exemple du numéro précédent écrire *leur père* et *leur essieu*, si l'on pense à *un père* pour chaque enfant, à *un essieu* pour chaque charrette.

APRES TOUT.

672. — Le nom qui suit *tout* employé dans un sens indéfini peut se mettre au singulier ou au pluriel :

Des fruits de toutes sortes ou *de toute sorte*.

Des chapeaux de toutes formes ou *de toute forme*.

La sottise est de tout pays ou *de tous pays*.

FONCTION DU NOM.

673. — Le nom figure dans la phrase comme *sujet*, comme *complément* ou comme *attribut*, ou bien il est employé en *apostrophe* ou en *apposition*.

674. — Le nom **sujet** précède *généralement* le verbe (N° 607) :

Les belles actions excitent l'admiration.

Le nom **complément** suit *ordinairement* le mot qu'il complète :

La religion console l'homme.

Le nom en **attribut** suit le plus souvent les verbes *être, paraître, devenir, demeurer, etc.* (N° 608) :

L'étude est un remède contre l'ennui.

Travaillez, vous deviendrez des hommes instruits.

675. — Le nom est en **apostrophe** lorsqu'il désigne l'objet auquel on adresse la parole. Il n'a point de place fixe dans le discours :

Ecoutez, mon Dieu, la voix de nos prières.

Ecoutez la voix de nos prières, ô mon Dieu.

Mon Dieu, écoutez la voix de nos prières.

676. — Le nom est en **apposition** lorsqu'il est placé

à la suite d'un autre nom pour désigner le même objet considéré sous un autre point de vue :

Je suis Joseph, votre frère.

Cicéron, l'orateur romain.

677. — L'apposition est quelquefois précédée d'une préposition :

La ville de Montréal. (*Montréal* n'est pas complément de ville, car il désigne le même être que ville.)

Dans : *Les rues de Montréal,* *Montréal* est complément de *rues*.

Dans les expressions familières : *Un coquin d'enfant, un diable d'homme, un saint homme de chat* (La Fontaine), *coquin, diable, saint homme*, sont de véritables adjectifs qualificatifs se rapportant au nom qui suit. *De* est explétif.

678. — Il ne faut pas confondre l'apposition et l'attribut :

On élut Henri député de Québec. (*député* est attribut de *Henri*.)

Ils parlent à Henri, député de Québec. (*député* est en apposition de *Henri*.)

COMPLEMENT DU NOM.

679. — Le même nom peut avoir plusieurs compléments :

Le Canada est l'une des POSSESSIONS des Anglais en Amérique.

680. Plusieurs noms peuvent avoir le même complément :

Le dévouement, l'affection, la tendresse d'une mère.

Si ces noms ne demandent pas la même préposition, il faut répéter le complément avec la préposition qui convient à chaque nom ou prendre un autre tour :

L'entrée et la sortie du Canada est une expression incorrecte; il faut dire :

L'entrée au Canada et la sortie du Canada (ou *la sortie de ce pays*).

Au lieu de : *Ayez un grand amour et une grande confiance en Dieu*, dites : *Ayez un grand amour pour Dieu et une grande confiance en lui*.

681. — Le complément du nom peut exprimer différents rapports : la possession, le contenu, la nature, le lieu, le prix, le temps, la manière, la qualité, etc.

Le chapeau de Jean (possession).

Un gallon d'huile (contenu).

Une pipe de (ou en) sucre (nature).

Un voyage en Amérique (lieu).

Du beurre à trente sous (prix).

Une lecture d'une heure (temps).

Un devoir sans application (manière).

Un enfant d'un bon naturel (qualité).

Remarques. I. Le complément de certains noms verbaux, lorsqu'il est précédé de la préposition *de*, peut avoir soit un sens actif, soit un sens passif.

La crainte des ENNEMIS peut signifier que *les ennemis craignent* ou bien qu'*ils sont craints*.

C'est le sens général de la phrase qu'il faut consulter.

Les expressions suivantes se comprennent aisément :

Le passage de la MER ROUGE (sens passif).

Le passage de l'ANGE EXTERMINATEUR (sens actif).

II. Un nom verbal peut, comme le verbe, avoir pour complément une proposition subordonnée commençant par la conjonction *que*.

La pensée QUE VOUS RÉUSSIREZ doit vous exciter au travail.

L'espoir QUE DIEU NOUS RÉCOMPENSERA soutient notre courage.



CHAPITRE XIV.

SYNTAXE DE L'ARTICLE.

L'ARTICLE DÉFINI.

SON EMPLOI.

682. — L'article défini s'emploie :

1° Devant un nom déterminé :

La vertu est aimable.

2° Devant chacun des noms d'une énumération :

Les anges, les hommes, les animaux et les plantes
sont l'ouvrage du Créateur.

3° Devant chacun des adjectifs unis par *et*, *ou*,
lorsque ces adjectifs se rapportent à des êtres différents
quoique désignés par un seul nom :

La grande et la petite maison.

J'ai parcouru l'ancien et le nouveau continent.

L'un des noms est sous-entendu.

Remarque. — L'usage semble autoriser les expressions sui-
vantes : *L'histoire ancienne et moderne* ; *les langues anglaise et*
française ; *les orateurs grecs et romains*.

SUPPRESSION DE L'ARTICLE DÉFINI.

683. — On supprime l'article défini :

1° Devant un nom indéterminé :

Partir de **nuit**.

2° Devant un nom en apostrophe :

Enfants, *soyez sages.*

3° Devant le second de deux noms ayant même signification et unis par **ou** :

*Le cap **ou** promontoire est une pointe de terre qui s'avance dans la mer.*

4° Devant le second de deux adjectifs qualifiant le même nom et unis par **et** :

*Le **savant et pieux** écrivain.*

Mais on dirait, si les adjectifs ne sont pas unis par une conjonction : *Bossuet, le grand, **le** sublime écrivain.*

5° Dans les énumérations, pour donner plus de rapidité à la phrase :

Femmes, moines, vieillards, tout était descendu.

6° Dans certaines phrases proverbiales et dans quelques expressions consacrées par l'usage :

Pauvreté n'est pas vice. Méfiance est mère de sûreté. Les père et mère; les us et coutumes; les arts et métiers. Sur terre, sur mer; par terre, par bateau, par monts et par vaux. Avoir faim, avoir soif, avoir envie, avoir coutume; faire pitié, faire droit, faire justice, faire peur, prendre goût, prendre garde, prendre feu, prendre patience; perdre courage, perdre contenance, perdre pied; porter bonheur; jeter feu et flamme; mettre fin à, etc.

REMARQUES DIVERSES.

684. — On met l'article défini devant le nom en apostrophe accompagné d'un adjectif au superlatif relatif :

*O **le** meilleur et **le** plus tendre des pères, écoutez ma supplication!*

Dans le style familier, l'article précède quelquefois le nom en apostrophe :

*Hé! **l'**ami, écoutez.*

*Passez votre chemin, **la** fille, et m'en croyez. (La Fontaine.)*

685. — Par suite d'une ellipse, on emploie quelquefois un article féminin devant un nom masculin :

Travailler à la diable; un tableau à la Rubens (à la façon du diable, à la manière de Rubens). *La Saint-Michel, la Noël* (la fête de saint Michel, de Noël).

On dit de même : *du champagne, du bourgogne* (N° 660).

686. — L'article est quelquefois mis au pluriel pour marquer un rapport d'approximation : *Vers les une heure*.

687. — Les noms propres de personnes ne prennent pas l'article, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un adjectif ou d'un complément, ou bien qu'ils ne soient employés au figuré ou dans un sens emphatique :

Champlain, Fénelon, Molière, Frontenac.

Dans *La Fontaine, Du Guesclin, Le Tasse*, l'article fait partie du nom.

Mais on écrira :

Le grand Condé (à cause de l'adjectif).

Le Racine d'Athalie (à cause du complément).

Le Démosthène de la France (l'orateur égalant Démosthène).

L'Athalie de Racine (ouvrage).

Le Moïse de Michel-Ange (œuvre d'art).

Les Bossuet et les Bourdaloue ont illustré la chaire française (sens emphatique).

688. — Les noms propres de choses sont généralement précédés de l'article, excepté ceux qui désignent des villes.

On écrit avec l'article : *Le Canada, les Etats-Unis, le Saint-Laurent, l'Océan, le Vésuve, le Louvre*.

On écrit sans article : *Montréal, Québec, Ottawa, New-York, Winnipeg, Rome*.

Dans *Le Hâvre, Les Trois-Rivières, La Grand'Mère*, l'article fait partie du nom, qui est dérivé d'un nom commun.

Remarque. — Les noms des villes accompagnés d'un adjectif ou d'un complément prennent l'article :

Le vieux Québec. Le Montréal de 1760.

689. — Le sens de la phrase est différent suivant qu'on emploie ou qu'on n'emploie pas l'article défini :

Je lui ai donné raison.

Je lui ai donné LA raison de ma conduite.

Toute école doit être en bon état.

Toute L'école est en bon état.

L'ARTICLE PARTITIF.

690. — Le nom commun est dit *partitif* quand il désigne une partie indéterminée des choses dont on parle. L'article qui le précède prend alors le nom d'article *partitif*.

691. — Un nom *partitif* doit être accompagné du mot *de* et non de l'article *partitif*, quand il est précédé d'un adjectif :

De bonnes actions sont préférables à de beaux discours.

692. — Cependant, on emploie *du, de la, des*, devant le nom précédé de l'adjectif :

1° Quand ce nom et cet adjectif sont tellement liés par le sens qu'ils forment une sorte de nom composé :

Des bons mots; des jeunes gens; du bon sens; des petits pois.

2° Quand le nom est suivi d'un complément :

Donnez-nous de l'excellent vin que vous fabriquez.

693. — Dans les phrases négatives le nom complément direct d'objet pris dans un sens *partitif* n'est pas précédé de l'article défini quand la négation est absolue et porte sur ce complément.

Je ne bois pas de bière.

Je n'ai pas d'argent.

Mais si la forme seulement est négative, c'est-à-dire si la négation ne porte pas sur le *partitif*, on emploie *du, de la, des* :

Je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement. (J'ai de l'argent, non pas pour le dépenser follement.)

Dans les phrases interrogatives-négatives, on supprime l'article défini si l'on veut exprimer un doute :

N'avez-vous pas de vin? est dubitatif.

N'avez-vous pas du vin? exprime que je pense que vous en avez.

694. — L'article est variable dans les expressions *le plus, le moins, le mieux, etc.*, lorsqu'on exprime une comparaison entre plusieurs objets :

La charité est la plus belle des vertus.

Ici on compare la charité aux autres vertus.

L'ARTICLE

DEVANT LES SUPERLATIFS RELATIFS.

695. — L'article est invariable dans les expressions *le plus, le moins, le mieux, etc.*, lorsqu'elles servent uniquement à marquer le plus haut ou le plus bas degré de la qualité dont il s'agit :

Ces personnes sont joyeuses, lors même qu'elles sont le plus contrariées.

Ici on ne compare pas les personnes, on indique seulement le plus haut degré de contrariété.

696. — Lorsque l'article est invariable, il forme avec *plus, moins, mieux*, une locution adverbiale qui modifie l'adjectif. Lorsqu'il est variable, il se rapporte toujours à un nom exprimé ou sous-entendu :

C'est lorsqu'ils sont purs que les enfants sont le plus charmants (charmants au plus haut degré : le plus, locution adverbiale, modifie charmants).

Ces enfants sont les plus charmants que j'aie vus (les, article, se rapporte à enfants sous-entendu).

697. — Dans une même phrase, l'article peut, suivant le sens, s'accorder ou ne pas s'accorder :

De ces deux sœurs, la cadette est celle qui est la plus ou le plus aimée. (Acad.)

Elle est *la plus aimée* des deux (comparaison), ou *aimée au plus haut degré*, autant qu'il est possible de l'être.

698. — L'article est toujours invariable lorsque *le plus, le moins, le mieux*, modifient un verbe ou un adverbe non suivi d'un adjectif :

La géométrie est la science que j'aime le mieux, celle que j'étudie le plus assidûment.

Lorsque l'adverbe est suivi d'un adjectif, l'article varie si on veut établir une comparaison :

On écrira, dans ce cas : *Les personnes les plus ardemment aimées.*

PLACE DE L'ARTICLE.

699. — L'article se place *immédiatement avant* le nom, ou *avant* l'adjectif qui précède le nom :

Les hommes. La grande table.

Cependant l'adjectif **tout** précède l'article :

Tous les enfants. Tout le Canada.

700. — L'article se met devant l'adjectif qui suit un nom propre et qui est employé pour marquer un surnom :

Louis le Grand, Charles le Téméraire.

On emploie de même l'article après les titres de politesse : *Monseigneur l'Archevêque, Monsieur le Curé, Son Altesse le Duc.*

CHAPITRE XV
SYNTAXE DE L'ADJECTIF.

ACCORD DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

Règles générales (Voir les Nos 99 à 115).

Règles particulières.

ADJECTIF PRECEDE OU SUIVI DE PLUSIEURS NOMS.

701. — L'adjectif précédé ou suivi de plusieurs noms s'accorde avec le plus rapproché dans les quatre cas suivants :

1° Quand les noms sont *synonymes*, c'est-à-dire ont à peu près la même signification :

Saint Louis avait une douceur, une aménité charmante.

L'orgueil et la vanité diffèrent, quel que soit leur rapport, leur analogie.

2° Quand les noms sont placés par gradation :

D'Iberville avait un courage, une intrépidité extraordinaire.

3° Quand l'adjectif ne convient qu'au dernier nom :

Il est rare de voir à la fois sur le même arbre des fleurs et du fruit mûr.

4° Quand les noms, séparés par **ou**, **ni**, ne peuvent l'être par *et* :

*Votre père ou le mien sera **nommé** maire de ce village.*

*Ni votre père ni le mien ne sera **nommé** maire, etc.*

Puisqu'il n'y a qu'un maire à nommer, il est évident qu'on ne peut dire: *Votre père et le mien.*

ADJECTIF PLACE APRES DEUX NOMS
SEPARÉS PAR COMME, ETC.

702. — L'adjectif placé après deux noms séparés par l'une des expressions **comme**, **de même que**, **ainsi que**, etc., s'accorde avec le premier nom, s'il y a comparaison dans l'idée; il se met au pluriel si ces expressions ont le sens de *et*. Dans le premier cas, le deuxième terme de la comparaison se place entre deux virgules :

*L'autruche a la tête, ainsi que le cou, **garnie** de duvet.*

*Les vieux soldats ont souvent le front comme la poitrine **couverts** de glorieuses blessures.*

ADJECTIFS PLACES APRES DEUX NOMS
SEPARÉS PAR A, DE.

703. — L'adjectif placé après deux noms séparés par une des prépositions **à**, **de**, s'accorde avec celui des deux auquel il convient le plus :

*Un arbre à fruits très **élevé**.*

*Un arbre à fruits **rouges**.*

*Des rubans de soie très **longs**.*

*Des rubans de soie **bleue**.*

704. — Lorsque deux adjectifs se suivent après deux noms séparés par *à*, *de*, le premier adjectif s'accorde ordinairement avec le deuxième nom, et le deuxième adjectif avec le premier nom :

Des BAS *de* laine noire DÉCHIRÉS.

Des BOUTONS *de* métal jaune USÉS *par* le frottement.

Un ARBRE *à* fruits rouges ABATTU *par* le vent.

ADJECTIFS AU SINGULIER SE RAPPORTANT A UN SEUL NOM PLURIEL.

705. — Plusieurs adjectifs au singulier peuvent quelquefois se rapporter à un seul nom pluriel, bien que chacun de ces adjectifs représente une idée particulière :

Les LANGUES espagnole et italienne.

Les CHAPITRES premier et second.

Les écrivains des seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième SIÈCLES.

L'usage seul indique dans quels cas cette construction peut être employée. Il est toujours correct de répéter l'article (N° 682).

ADJECTIF QUI SUIT AVOIR L'AIR.

706. — L'adjectif qui suit l'expression *avoir l'air* peut être épithète ou attribut.

1° Lorsqu'il est **épithète**, il est toujours du masculin singulier, car il se rapporte à *air*, qui signifie *mine*, *physionomie*, *visage* :

Elle a l'air fier.

2° Lorsqu'il est **attribut**, il s'accorde avec le sujet de l'expression *avoir l'air*, qui forme alors une locution verbale signifiant *paraître*, *sembler*. Dans ce cas, *avoir l'air* peut être suivi du verbe *être* :

Elle a l'air fatiguée. (Elle paraît *fatiguée*; elle a l'air d'être *fatiguée*.)

Remarque. — Ordinairement, on est libre de rapporter l'adjectif au mot *air* ou au sujet du verbe. Tout dépend de la pensée de l'auteur :

On peut écrire : *Elle a l'air fier* ou *fière*, mais non : *Elle a l'air boiteux*.

ADJECTIF APRES UN COLLECTIF.

707. — Après un nom collectif suivi d'un complément, l'adjectif s'accorde avec le collectif ou avec le complément, suivant le sens :

Une foule d'enfants très nombreuse.

Une foule d'enfants très légers.

Cependant, après la plupart, le plus grand nombre, force, quantité, assez, trop, peu, beaucoup, combien, tant, etc., l'adjectif s'accorde avec le complément de l'expression collective ou de l'adverbe :

Trop d'écoliers ne sont pas attentifs.

Remarque. — La plupart des règles d'accord de l'adjectif avec le nom sont identiques à celles qui concernent l'accord du verbe avec son sujet (N^{os} 858 à 866). Il convient de laisser une grande latitude pour l'application des règles où l'accord dépend du sens. L'important est d'être logique et de pouvoir donner une explication raisonnable de l'orthographe qu'on admet.

ADJECTIFS EMPLOYÉS ADVERBIALEMENT.

708. — Un adjectif devient adverbe et invariable quand il est employé à modifier un verbe, un adjectif ou un autre adverbe :

Cette terre me rapporte cent piastres net, c'est-à-dire rapporte net ou nettement cent piastres.

Ces enfants chantent juste.

Ces personnes parlent bas.

Ils marchent droit.

Elles parlent ferme.

Une personne haut placée.

Dites-le tout haut.

Il voit clair.

709. — Après le verbe être et les autres verbes unissant

le sujet à l'attribut, l'adjectif ne peut être employé adverbialement et doit s'accorder avec le sujet :

Les vivres sont chers (attribut).

Les vivres deviennent chers (attribut).

Mais on écrira : *Les vivres coûtent cher* (adverbe).

710. — L'adjectif **frais** employé adverbialement est variable, par raison d'euphonie, devant un adjectif féminin :

Des œufs frais pondus.

Une rose fraîche éclose.

Des fleurs fraîches cueillies.

Il est rasé de frais (loc. adv.).

711. — L'adjectif **possible** précédé de *le plus, le moins, le mieux, etc.*, forme avec ces expressions une locution adverbiale et est toujours invariable :

Le moins de fautes possible.

Dans les autres cas, *possible* est adjectif et variable :

Il lui est arrivé tous les malheurs possibles.

ADJECTIFS

EMPLOYÉS COMME PREPOSITIONS.

712. — **Proche** suivi de la préposition **de** peut être considéré comme *adjectif variable* ou comme formant avec la préposition de une *locution prépositive invariable* :

Les maisons proches de la rivière sont sujettes aux inondations. (*Proches*, adjectif épithète, se rapporte à *maisons*.)

Les maisons proche de la rivière sont sujettes aux inondations. (*Proche de*, locution prépositive, unit *rivière* à *maisons*.)

Ils sont proches (ou proche) de l'église.

Cependant, après tout autre verbe que le verbe *être*, **proche de** est toujours locution prépositive invariable :

Ils habitent proche de l'église.

Proche de invariable peut toujours être remplacé par *près de*; *proche de* variable ne peut être remplacé que par *voisin de*....

On dit aussi : **Proche** *l'église*; dans ce cas, *proche* est préposition et nécessairement invariable.

Dans : *Ils demeurent tout proche*, *proche* est adverbe et modifie *demeurent*.

713. — Les adjectifs **haut**, **plein**, **sauf**, sont prépositions et invariables dans certaines expressions consacrées par l'usage : **Haut** *la main*; **plein** *les mains*; **sauf** *erreur*; **sauf** *à faire une rectification*.

Mais on dira : *La main haute*; *les mains pleines*; *la vie sauve*.

Plein est quelquefois adverbe :

Le soleil donne en plein (locution adverbiale).

Il y en a tout plein (loc. adv. familière, signifiant *beaucoup*).

ADJECTIFS DONT L'EMPLOI OFFRE DES PARTICULARITES.

DEMI.

714. — L'adjectif **demi** placé avant le nom s'y joint par le trait d'union et est invariable :

Une demi-heure. Des demi-raisons.

Placé après le nom, **demi** s'accorde en genre seulement :

Deux heures et demie.

Remarque. — L'expression à **demi** rejette le trait d'union :

Etre à demi mort.

La locution à *demi-mot* prend le trait d'union.

715. — **Demi** devient un nom :

1° En termes d'arithmétique; dans ce cas il est masculin :

Un demi. Quatre demis font deux unités.

2° Dans le sens de demi-heure; il est alors féminin :

La demie est sonnée.

716. — **Demi**, adjectif, ne doit pas être confondu avec **demi**, adverbe.

Demi placé devant un nom est adjectif et forme avec ce nom un *nom composé*. Il joue le rôle de préfixe :

Demi-cercle, demi-dieu, demi-jeu, demi-monde, demi-place, demi-frère, demi-sœur.

Demi placé devant un adjectif ou un participe est adverbe; il signifie à moitié ou presque :

Une bouteille demi-pleine.

Un gigot demi-cuit.

Demi-morte et demi-boiteuse. (La Fontaine)

717. — *A demi* est une locution adverbiale qui modifie l'adjectif qu'il précède :

Des contrées à demi dévastées.

A demi-mot est une locution adverbiale formée de la préposition à et du nom composé *demi-mot* (N° 719).

L'usage permet abusivement de dire *midi et demi, minuit et demi, pour une demi-heure après midi, après minuit.*

MI ET SEMI.

718. — **Mi** et **semi** ont à peu près le même sens que *demi*. Ils sont toujours placés avant le nom ou l'adjectif, s'y joignent par le trait d'union et restent invariables :

La mi-carême; des fêtes semi-doubles.

Mi-carême est un *nom composé*; *semi-doubles*, un *adjectif composé*.

719. — **Mi** et **semi** offrent cette différence avec *demi* qu'ils s'emploient *exclusivement* comme préfixes. Ils ont le sens d'adjectifs ou d'adverbes, suivant qu'ils sont placés devant le nom, ou bien devant l'adjectif ou le participe :

Une semi-preuve; la mi-mars (sens d'adj.).

Une revue semi-mensuelle; du pain mi-bis (sens d'adv.).

720. — Les noms composés *mi-chemin, mi-côte, mi-corps,*

mi-jambes, mi-hauteur, mi-terme, etc., sont toujours précédés de la préposition *à* avec laquelle ils forment une locution adverbiale :

Etre à mi-chemin, à mi-côte, à mi-hauteur.

721. — Les noms composés formés de *mi* joint à un nom de mois ou de saison, sont du féminin :

La mi-juin, la mi-été.

722. — Les particules *mi* et *semi*, ainsi que le mot *demi* lorsqu'il est employé comme préfixe, ne s'analysent jamais seuls.

On dira :

Mi-mars, semi-preuve, demi-frère, noms composés;

Semi-mensuelle, demi-pleine, adjectifs composés.

NU.

723. — L'adjectif *nu* placé avant le nom s'y joint par le trait d'union et est invariable, excepté dans la *nue propriété*, les *nus propriétaires* :

Aller nu-tête et nu-pieds.

Placé après le nom, *nu* s'accorde en genre et en nombre :

Tête nue; pieds nus.

724. — **Nu** n'est invariable que devant les noms *bras, cou, tête, pieds, jambes*, avec lesquels ils forment une sorte de locution adverbiale.

Dans : *Aller nu-jambes*, NU-JAMBES est une locution adverbiale qui modifie *aller*; dans : *Aller les jambes nues*, JAMBES est un complément de circonstance de *aller* et NUES est épithète de *jambes*.

FEU.

725. — L'adjectif *feu*, qui signifie *défunt*, ne s'accorde que lorsqu'il est immédiatement suivi du nom auquel il se rapporte :

Feu la reine; les feus rois; ma feue tante.

FRANC.

726. — Le mot **franc**, dans l'expression *franc de port*, peut être indifféremment considéré comme adjectif ou comme faisant partie d'une locution adverbiale.

Dans le premier cas, il est variable; dans le second, invariable :

FRANC, adjectif :

*J'envoie cette lettre **franche** de port;*

*Vous recevrez **franche** de port une caisse de livres.*

FRANC DE PORT, locution adverbiale :

*J'envoie cette lettre **franc** de port;*

*Vous recevrez **franc** de port une caisse de livres.*

On remplace souvent *franc de port* par l'adverbe **franco**, sans frais.

FORT.

727. — Le mot **fort** est invariable dans les locutions verbales *se faire fort* (s'engager) et *se porter fort* (répondre); il a la valeur d'un adverbe.

*Nous nous en faisons **fort**.* (Nous nous y engageons.)

*Elle se fait **fort** de réussir.* (Elle s'engage à réussir.)

*Ils se portent **fort** pour nous.* (Ils répondent de nous.)

GRAND.

728. — L'adjectif **grand** est invariable et s'écrit avec une apostrophe dans les noms composés féminins formés avec les noms suivants : *chambre, chose, classe, croix, faim, garde, hâte, maman, mère, messe, part, peine, peur, pitié, route, rue, salle, tante* (Acad.) :

*Ma **grand**'mère; des **grand**'messes.*

Il est variable et est suivi du trait d'union dans les autres noms composés féminins :

*La **grande**-duchesse; les **grandes**-duchesses; la **Grande**-Bretagne; la **Grande**-Grèce.*

729. — Dans les noms composés masculins, l'adjectif **grand** est variable et est suivi du trait d'union :

Mon grand-père, mes grands-oncles, les grands-duchés.

La grand'croix est l'insigne le plus élevé d'un ordre (la Légion d'honneur); le grand-croix (pluriel grands-croix) est le dignitaire décoré de la grand'croix.

ADJECTIFS COMPOSES.

730. — Un **adjectif composé** formé de deux adjectifs varie dans ses deux parties :

Des paroles aigres-douces. Les enfants premiers-nés. Des personnes sourdes-muettes.

731. — Lorsque l'un des adjectifs entrant dans l'adjectif composé est pris adverbialement, il est invariable :

Une fille nouveau-née, c'est-à-dire nouvellement née. — Perrette, légère et court-vêtue.

732. — L'usage veut que **mort** soit invariable dans l'adjectif composé **mort-né** :

Une fille mort-née.

733. — Le mot **nouveau** varie devant un participe autre que **né** employé comme nom et n'est pas suivi du trait d'union :

Une nouvelle venue; des nouveaux mariés; le nouvel arrivé.

Mais on écrira : *des nouveau-nés*, sans accord et avec le trait d'union.

734. — Lorsque l'adjectif composé est formé d'un mot invariable et d'un adjectif, celui-ci seul doit s'accorder :

L'avant-dernière année; mes parents bien-aimés.

ADJECTIFS DESIGNANT DES COULEURS.

735. — Lorsque l'adjectif composé désigne une couleur, il est invariable dans ses deux parties :

Des rubans vert tendre, c'est-à-dire *d'un vert tendre*.

Une couleur châtain clair, c'est-à-dire *d'un châtain clair*.

Des étoffes bleu de ciel, c'est-à-dire *d'un bleu de ciel*.

Remarques. — I. — On pourrait écrire :

Des cheveux **châtains clairs**, si on voulait dire que les cheveux sont *châtains* de couleur et *clairsemés* sur la tête.

II. — Les adjectifs composés désignant des couleurs ne prennent pas ordinairement le trait d'union.

736. — Un nom pris adjectivement et désignant une couleur est invariable :

Des habits marron (de la couleur du marron).

Des étoffes noisette (de la couleur de la noisette).

Des rubans cerise (de la couleur de la cerise).

Des robes paille (de la couleur de la paille).

On emploie pour désigner les couleurs les noms *olive*, *orange*, *aurora*, *serin*, *jonquille*, *amarante*, *garance*, etc.

Mais on écrit avec une **s** : *Des rubans roses*, car le mot *rose* est devenu dans ce sens un véritable adjectif.

Il en est de même de *pourpre* et *écarlate* :

Des étoffes écarlates, pourpres.

Remarque. — Les *adjectifs simples* désignant les couleurs sont variables :

Des souliers noirs ; *les yeux bleus*.

EMPLOI DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

REGLE GENERALE.

737. — Tout *adjectif qualificatif* doit se rapporter clairement à un nom ou à un pronom exprimé ou sous-entendu :

On peut dire :

Glorieux de ma qualité de chrétien, ma seule ambition est d'en remplir les devoirs.

L'*adjectif glorieux* se rapporte clairement au pronom *moi* sous-entendu.

On ferait une faute en disant :

Paul a douze ans : **laborieux et intelligent**, son professeur en fera un brillant sujet.

On ne saurait si c'est au *professeur* ou à *Paul* que se rapportent les adjectifs *laborieux et intelligent*. Pour faire disparaître l'équivoque, on dirait :

Paul a douze ans : comme il est *laborieux et intelligent*, etc.

ou bien :

Paul a douze ans : cet élève étant *laborieux et intelligent*, etc.

PLACE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

738. — L'*adjectif qualificatif* employé comme épithète se place avant ou après le nom, suivant l'usage, le sens ou l'euphonie :

AVANT le nom :

Un **bon** enfant ; un **petit** village, une **grande** ville ; une **haute** montagne.

APRÈS le nom :

Des yeux noirs, la langue latine, un retard considérable; une tour ronde.

AVANT OU APRÈS le nom :

Une longue nuit ou une nuit longue; un brillant élève ou un élève brillant.

Les participes adjectifs sont toujours placés après le nom :

Un enfant appliqué; une somme due; une personne instruite.

739. — Cependant, certains adjectifs ont une signification différente suivant qu'ils sont placés avant ou après le nom (Voir N° 523c) :

Grand *homme*, un homme de génie;

Homme grand, de haute taille.

Brave *homme*, simple et naïf;

Homme brave, courageux.

Méchant *livre*, mal écrit;

Livre méchant, malicieux, blessant, nuisible.

Pauvre *homme*, sans qualités;

Homme pauvre, sans fortune.

Propres *termes*, termes mêmes dont on s'est servi;

Terme propre, celui qui convient.

740. — L'adjectif qualificatif employé comme attribut est séparé du nom par un verbe exprimé ou sous-entendu :

Le travail est passager et la récompense éternelle.

ADJECTIFS N'AYANT NI COMPARATIF NI SUPERLATIF.

741. — Il y a des adjectifs qualificatifs qui ne peuvent être employés au *comparatif* et au *superlatif*, parce que les qualités qu'ils expriment sont absolues, c'est-à-dire ne sont pas susceptibles d'augmentation ou de diminution. Les adjectifs suivants sont dans ce cas :

1° *Carré, circulaire, conique, cylindrique, triangulaire, rectiligne, double, triple, premier, dernier.*

2° *Unique, infini, impossible, suprême, éternel, parfait, extrême.*

C'est par un détournement du sens de l'adjectif qu'on peut dire : *Le plus parfait ouvrier, les maux les plus extrêmes.*

REGLES PARTICULIERES.

742. — Certains adjectifs s'emploient seuls par suite de l'ellipse d'un nom :

Il fait beau, mauvais, sec, chaud, doux, froid. (*Temps* est sous-entendu.)

J'en connais de belles (choses, histoires).

Il m'en a conté une bonne (histoire).

Il a recommencé de plus belle (d'une plus belle manière).

Vous la manquez belle (Vous manquez une belle occasion).

Vous l'avez échappé belle (Vous avez échappé heureusement à un péril imminent).

Toutes ces expressions forment des *gallicismes*.

743. — Le nom commun est quelquefois employé comme adjectif qualificatif. Il n'est pas accompagné de l'article :

Nul n'est prophète en son pays.

Ce patron est père plus qu'il n'est maître.

744. — L'adjectif qualificatif devient nom commun quand il désigne un être. Il est alors précédé de l'article et s'emploie ordinairement au masculin (N° 479, 1°) :

Le sage réfléchit. Préférez l'utile à l'agréable. Les riches, les pauvres, les méchants, les bons, les justes.

On dit cependant : *une ambitieuse, une pénitente.*

COMPLEMENT DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

745. — On ne peut donner un même complément à plusieurs adjectifs si ce complément ne convient séparément à chaque adjectif.

On dit très bien :

Un maître utile et cher à ses élèves.

Utile et *cher* veulent l'un et l'autre un complément précédé de **à**.

Mais on ne doit pas dire :

Un bon maître est utile et respecté de ses élèves.

Utile veut **à** dans son complément, et *respecté* veut **de**.

Il faut prendre un autre tour et dire, par exemple :

Un bon maître est utile à ses élèves et en est respecté.

746. **Remarques.** — I. Certains adjectifs ayant par eux-mêmes un sens complet, précis, n'ont jamais de complément :

Maladie contagieuse, géométrie plane, homme vertueux.

II. Quelquefois l'infinitif paraît être complément de l'adjectif alors qu'il est sujet du verbe qui précède :

Dans *Il (cela) est honteux de mentir*, *de* est explétif et *mentir* est sujet réel de *est*.

Il n'en serait pas de même dans :

Il (Paul) est honteux de mentir.

747. — L'usage apprend à connaître la préposition qui régit les adjectifs. Les prépositions **à** et **de** sont les plus employées. On dit :

Favorable à	libre de	riche en
conforme à	difficile pour (ou à)	pauvre en
utile à	sévère pour	abondant en
sensible à	ingrat envers	inquiet sur
fier de	charitable envers	célèbre par
glorieux de	fidèle dans (ou à)	incompatible avec
content de	fertile en	dangereux pour

EMPLOI DE L'ADJECTIF DETERMINATIF
EN GÉNÉRAL.

748. — Les adjectifs qui précisent le sens du nom s'emploient et se suppriment en général dans les mêmes cas que l'article défini. (Voir Nos 682 et 683.)

EMPLOI DES ADJECTIFS POSSESSIFS.

749. — L'*adjectif possessif* se remplace par l'article lorsque le sens de la phrase indique clairement quel est l'objet possesseur :

On dit : *J'ai mal à la tête*, et non : *J'ai mal à ma tête*.

Mais on devra dire :

J'ai perdu ma fortune, car j'aurais pu perdre la fortune *d'un autre*.

750. — Pour désigner quelque chose d'*habituel*, on peut se servir de l'adjectif possessif, quoique l'objet possesseur soit clairement indiqué par le sens de la phrase :

Ma migraine ne me quitte point.

751.— On emploie aussi l'adjectif possessif pour donner plus d'énergie à l'expression et insister sur le rapport de possession :

Je l'ai vu de mes yeux.

Je l'ai entendu de mes propres oreilles.

752. — Quand le possesseur est indiqué par le pronom réfléchi, l'emploi de l'article est obligatoire :

Il se coupe les cheveux.

Il se soigne le pied.

Il faut éviter de dire :

Il coupe ses cheveux, il soigne son pied, si l'adjectif possessif se rapporte au sujet.

753. — Lorsque le possesseur n'est pas un nom de personne ou de chose personnifiée, et que l'objet possédé est sujet ou complément direct d'objet dans une autre proposition que celle où se trouve le possesseur, on doit remplacer *son, sa, ses, leur, leurs* en et l'article défini :

Cette affaire est délicate; le succès en est douteux.

Cette fleur est magnifique; le parfum en est suave.

J'ai vu Rome; j'en ai admiré les monuments.

On emploie l'adjectif possessif dans les autres cas :

Au départ de cette femme, sa fille tomba malade. (Le possesseur est une personne.)

J'aime et j'estime cet enfant, bien que je connaisse ses défauts. (Le possesseur est un nom de personne; on ne pourrait dire : *bien que j'en connaisse les défauts.*)

La conscience parlera : heureux serez-vous si vous écoutez sa voix. (Le possesseur est un nom de chose personnifiée.)

A chaque jour suffit sa peine. (Le possesseur et l'objet possédé sont dans la même proposition.)

J'ai vu Rome : j'ai admiré la splendeur de ses monuments. (Et non *j'en ai admiré la splendeur des monuments* : le nom de l'objet possédé est précédé d'une préposition, il n'est pas complément direct d'objet.)

Remarque. — L'emploi de *en* ou de *son* est assez souvent affaire de goût. Il est des cas où les deux constructions sont correctes :

Pascal a dit : *Nous anticipons l'avenir comme pour hâter son cours.* Il aurait pu dire : *comme pour en hâter le cours.*

Voir les règles qui concernent le nombre de *leur* faisant partie d'un complément (N° 671) et l'emploi de *son, sa, ses, leur*, après chacun (N° 849).

ADJECTIFS NUMERAUX.

LEUR ACCORD.

754. — Vingt et cent prennent la marque du pluriel quand

ils sont précédés d'un adjectif numéral qui les multiplie et qu'ils ne sont pas suivis d'un autre nombre :

Quatre-vingts piastres; deux cents hommes.

Mais *cent* est invariable dans l'expression *deux mille cent soldats*, car *cent* n'est pas multiplié : on ne veut pas dire *deux mille fois cent*.

Vingt et cent ne prennent pas d's quand ils sont mis pour *vingtième, centième*, car alors on ne parle que d'une chose :

Page quatre-vingt; numéro trois cent.

755. — Mille adjectif ne prend jamais d's. — Il s'écrit *mil* dans la date des années de l'ère chrétienne quand il est suivi d'un autre nombre :

L'Amérique fut découverte en l'an mil quatre cent quatre-vingt-douze.

Rome fut fondée l'an du monde trois mille deux cent cinquante.

Toutes les fois qu'il ne s'agit pas de la date des années, on écrit *mille* :

Mille huit cents hommes; deux mille soldats.

Mille désignant une distance est un nom et prend s au pluriel :

Trois milles font une lieue.

756. — Les mots *million, billion, milliard*, de même que *cent* signifiant *centaine*, sont des noms et prennent s au pluriel :

Deux cents millions; quatre-vingt milliards.

Deux cents d'huîtres.

LEUR EMPLOI.

757. — L'adjectif numéral *cardinal* s'emploie pour l'adjectif numéral *ordinal*.

1° Pour désigner la date ou l'heure :

Le *six juillet mil neuf cent* (Le *sixième* jour de juillet de l'année *mil neuf centième*. — On supprime *de* avant le nom du mois; on ne dit pas *le six de juillet*.)

Il est *deux heures* (la *deuxième* heure).

2° Pour désigner le tome, le chapitre, la page, ou toute autre division d'un ouvrage :

Imitation de Jésus-Christ livre **trois**, chapitre **deux**, verset **dix**.

Dans ce cas, l'adjectif numéral cardinal se place après le nom; mais on peut dire aussi : *livre* **troisième**, *chapitre* **deuxième**, verset **dixième**, en employant l'adjectif numéral ordinal.

3° Pour désigner le numéro d'une rue, le rang d'un souverain dans une dynastie :

J'habite rue Saint-Jacques, numéro **sept**.

Louis **quatorze**, qu'on écrit *Louis XIV*.

Remarque. — I. On dit : *Henri* **premier** (Henri I^{er}), et le **premier** *juillet*; et non : *Henri I* et le *1* *juillet*.

II. Lorsque deux adjectifs numéraux ordinaux se suivent, le premier peut être employé sous la forme d'adjectif numéral cardinal :

Il est le **cing** ou **sixième**, au lieu de : *Il est le* **cinquième** ou **le sixième**.

Les deux constructions sont correctes.

III. Le mot *jour* est sous-entendu dans les expressions *lundi en huit*, *aujourd'hui en quinze*, et autres semblables.

ADJECTIFS INDEFINIS.

AUCUN.

758. — **Aucun** précède le nom et est accompagné ordinairement de la négation, quand il signifie *pas un* :

Je n'ai fait **aucun** *mal*.

Mais on dira, après la préposition sans :

Il a réussi sans **aucun** *trouble* ou *sans* **trouble** *aucun*. *Il est sans* **ressource** *aucune*.

759. — Lorsqu'il signifie *quelque* ou *un*, il ne prend pas la négation; on l'emploie dans ce sens dans les propositions dubitatives ou interrogatives :

A-t-on vu en **aucun** *pays* *et en* **aucun** *temps* *une si effroyable* *misère*?

NUL, PAS UN.

760. — **Nul** et **pas un**, adjectifs indéfinis, sont toujours accompagnés de la négation *ne* :

Nul pécheur **n'échappe** à la justice de Dieu.

Pas une expérience **ne** lui a réussi.

AUTRE.

761. — **Autre** marque la *différence*, la *distinction* entre les êtres; il peut s'employer en opposition avec *un* :

Il est venu avec deux autres enfants.

Il rit d'un œil et pleure de l'autre (œil).

Pour marquer l'opposition, il peut se répéter :

Autres pays, **autres** mœurs.

762. — **Autre** exprime quelquefois la ressemblance et peut, dans ce cas, se remplacer par *second* :

Cet orateur est un autre Bossuet.

Cet enfant sera un autre vous-même.

763. — Suivi de la conjonction *que*, **autre** exprime la relation entre deux idées :

Il ne reconnaît pas d'autre Dieu que lui-même.

764. — Dans les expressions suivantes, qui sont des gallicismes, **autre** se rapporte à un nom sous-entendu; ce nom est quelquefois remplacé par le pronom *en* :

Il n'en fait pas d'autres (Il fait souvent de semblables sottises.)

J'en connais bien d'autres (Je connais bien d'autres choses).

En voici bien d'une autre (Voici quelque chose de plus étonnant encore).

A d'autres (Allez dire cela à d'autres gens).

Dans *vous autres*, *nous autres*, *eux autres*, l'adjectif **autres** restreint la signification du pronom : ces expressions signifient *nous*, *vous*, *eux*, considérés isolément, comme formant un groupe distinct du grand nombre, de la foule.

L'UN ET L'AUTRE, NI L'UN NI L'AUTRE.

765. — **L'un et l'autre** et **ni l'un ni l'autre** se placent devant un seul nom pour désigner deux êtres de même espèce :

L'un et l'autre *livre*. **Ni l'une ni l'autre** *personne*.

La préposition qui tombe sur ces expressions doit être répétée :

Dans l'une et dans l'autre *maison*.

Ni dans l'une ni dans l'autre *maison*.

Cependant, devant un nom collectif, la préposition *peut*, pour *l'un et l'autre* seulement, ne pas être répétée :

Dans l'une et l'autre *armée*.

Mais on devrait dire : **Ni dans l'une ni dans l'autre** *armée*.

MAINT.

766. — **Maint**, s'emploie indifféremment au singulier ou au pluriel. Il peut être répété devant le nom.

Il a eu mainte difficulté (ou *maintes difficultés*).

Je l'ai averti maintes et maintes fois.

MEME.

767. — **Même** est adjectif et variable lorsqu'il se rapporte à un nom ou à un pronom :

Les mêmes hommes; les enfants mêmes; nous-mêmes.

768. — **Même** est adverbe et invariable lorsqu'il se rapporte à un adjectif, à un verbe ou à un adverbe :

Obéissez aux lois même sévères.

On aimait cet homme; on l'admirait même.

L'ingrat oublie son bienfaiteur; souvent même, il le hait.

769. — **Même** placé devant un article ou un autre déterminatif suivi d'un nom est toujours invariable :

Même les rois sont sujets à la mort.

L'homme vicieux n'est pas estimé; même ses amis le méprisent.

770. — **Même** placé après un pronom personnel est

adjectif et variable et forme avec ce pronom un mot composé :

Moi-même, nous-mêmes, eux-mêmes.

Placé avant le pronom, il est adverbe et invariable :

Même *vous, mes enfants, m'avez trahi.*

771. — **Même** placé après *un* ou *plusieurs noms* peut être indifféremment adjectif ou adverbe :

Les enfants mêmes seront écoutés. On peut dire :
les enfants *eux-mêmes* seront écoutés.

Les enfants même seront écoutés. On peut dire :
Même les enfants seront écoutés.

Les hommes, les femmes, les enfants mêmes furent tués (les enfants *eux-mêmes*).

Les hommes, les femmes, les enfants même furent tués (*même* les enfants).

Remarque. — On est donc libre de ne pas accorder *même* placé après un nom, quand le sens permet de le transporter avant le nom.

On suit la même règle quand *même* suit un pronom autre que le pronom personnel :

Ceux mêmes (ou *même*) *que vous avez protégés.*

Les autres mêmes (ou *même*) *furent détruits.*

Il me donna les siens mêmes (ou *même*).

772. — **Même** se met au singulier avec *nous, vous*, représentant une seule personne.

Mon cher ami, venez vous-même.

773. — **Même** est toujours adjectif lorsqu'il exprime que la qualité désignée par le nom qui le précède, est portée à son plus haut point :

Dieu seul est la sainteté même.

Même a un sens tout différent dans la proposition :

La même sainteté vous est demandée.

774. — **Même** est employé comme nom dans certains cas :
Cela revient au même.

775. — **Même** peut entrer dans la formation de locutions adverbiales, prépositives et conjonctives :

Faites de même (de la même manière : *de même*, loc. adv.)

De même que (comme : *de même que*, loc. conj.) *le poison se répand dans les veines, de même* (ainsi : *de même*, loc. adv.) *la passion s'insinue dans l'âme.*

Je suis à même de travailler (en mesure de : *à même de*, loc. prép.)

Il boit à même la bouteille (à la bouteille même : *à même*, loc. prép.)

QUEL, QUELQUE.

776. — **Quel que** s'écrit en deux mots lorsqu'il est immédiatement suivi d'un verbe au subjonctif ; *quel* est alors adjectif indéfini et s'accorde avec le sujet du verbe, et *que*, conjonction, est invariable :

Quels que soient ses penchants, le sage les surmonte.

Quelles que puissent être vos peines, ayez confiance en Dieu. (*)

Hors ce cas, *quelque* s'écrit en un mot et est adjectif ou adverbe.

777. — **Quelque** est adjectif et variable lorsqu'il est suivi d'un nom :

Quelques efforts qu'il fasse, il ne réussira pas.

778. — **Quelque** est adverbe et invariable lorsqu'il est suivi d'un adjectif employé seul ou d'un adverbe. Il peut alors être remplacé par *si* :

Quelque sages qu'ils soient, ils peuvent se tromper.

Quelque durement éprouvés que vous soyez, espérez toujours.

(*) Lorsque le sujet est un pronom, il est placé entre l'expression *quel que* et le verbe :

Quels qu'ils puissent être, je les punirai.

Quelque est encore adverbe lorsqu'il signifie *environ* et qu'il modifie un adjectif numéral :

Il y a bien quelque cinquante ans que ce fait est arrivé.

779. — Si **quelque** est placé devant un adjectif suivi d'un nom, c'est au nom qu'il se rapporte; il est par conséquent adjectif et prend **s** au pluriel :

Quelques *vastes connaissances que l'on possède, on doit être modeste.*

Cependant, si le nom était lui-même pris adjectivement, **quelque** serait adverbe et invariable :

Quelque *bons médecins qu'ils soient, ils ne peuvent guérir tous les maux.*

Ici, le mot *médecins* indique une manière d'être; c'est en réalité un adjectif. Ce cas se présente souvent avec les verbes *être, devoir, paraître, etc.*

TEL.

780. — **Tel** est employé :

1° Pour désigner un être d'une manière vague, indéterminée :

Tel *médecin vous conseillera le repos, et tel autre, les voyages.*

2° Pour marquer la similitude; il signifie alors *semblable* :

Telle *vie, telle mort.*

Je ne connais rien de tel.

3° Pour marquer le degré; il signifie alors *si grand* :

Nous ne pouvons que regretter un homme d'une telle valeur.

Tel *est son courage que la mort ne l'effraye point.* (La conjonction *que* amène ici une conséquence.)

781. — **Tel** suivi de *que* peut marquer une comparaison :

C'est un enfant tel que vous le souhaitez.

Les animaux domestiques tels que le cheval, le bœuf, l'âne.

TEL QUEL.

782. — **Tel quel** est une expression indéfinie qui a deux sens différents :

1° Elle peut signifier *sans changement, de la même valeur* :
Prenez la maison telle quelle.

2° Elle peut signifier *médiocre, de peu de valeur* :
Ce sont des gens tels quels.

TOUT.

783. — **Tout** est adjectif et variable lorsqu'il accompagne un nom ou un pronom :

Tous les hommes; sortir à toute heure; nous tous.

Cependant, **tout** est invariable dans les expressions *tout yeux, tout oreilles* et autres semblables.

784. — **Tout** est adverbe et invariable lorsqu'il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe. Il peut alors être remplacé par l'un des adverbes *tout à fait, entièrement, quelque* :

Tout sages, tout instruits qu'ils sont. Parler tout bonnement.

L'oreille exige que **tout** adverbe, varie devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h aspirée* :

Des plaisanteries toutes pures. Une personne toute honteuse.

785. — **Tout** est adjectif féminin et prend un *e* dans l'expression *toute autre* quand elle signifie *toutes les autres, n'importe quelle autre* :

Toute autre place me conviendrait. C'est-à-dire, toutes les autres places, n'importe quelle autre place.

Tout est adverbe et invariable quand l'expression *tout autre* veut dire *entièrement autre* :

Je voudrais une tout autre place. On ne peut pas dire ici : Je voudrais toutes les autres places, n'importe quelle autre place, mais une place toute différent, entièrement autre.

786. — Lorsque **tout** est employé devant un nom faisant fonction d'attribut comme dans *tout yeux, tout oreilles*, il

est adverbe; il signifie *entièrement* et modifie l'attribut, qui est employé adjectivement :

Cet enfant est tout ardeur.

Dieu est tout vue, tout ouïe, tout intelligence. (Bossuet.)

Par votre exemple, vous le rendez tout zèle. (Zèle est l'attribut de **le**, complément d'objet de *rendez*; et **tout** modifie zèle, pris adjectivement.)

787. — **Tout** placé devant un nom singulier employé sans article signifie *chaque* :

Tout *homme est mortel.*

Il a quelquefois le sens de *seul, uniquement* :

Il lui reste, pour tout bien, une petite maison.

788. — Devant un nom propre de ville, **tout** suit les règles générales d'accord :

Toute *Rome est couverte de monuments.*

Tout *Montréal était accouru.*

Cependant, l'usage permet de laisser **tout** au masculin lorsque l'on peut sous-entendre le mot *peuple* :

Tout *Rome acclama César.*

On dit de même : *J'ai lu tout Madame de Sévigné* (*tout ce qu'a écrit Madame de Sévigné*).

789. — C'est le sens de la phrase qui doit indiquer si **tout** est *adjectif* ou *adverbe*. Il arrive souvent qu'on est libre d'accorder ou de ne pas accorder **tout**, suivant l'idée qu'on a en vue :

Mes enfants sont tout aussi intelligents que les vôtres.

Mes enfants sont tous aussi intelligents que les vôtres.

Vos invités sont tout prêts.

Vos invités sont tous prêts.

Cette femme est tout en larmes.

L'église est toute en feu.

En général, **tout** est adjectif quand on peut le placer avant le nom :

(*Tous mes enfants, tous vos invités, toute l'église.*)

CHAPITRE XVI.

SYNTAXE DU PRONOM.

EMPLOI DU PRONOM EN GENERAL.

790. — Les pronoms ne doivent pas remplacer les noms pris dans un sens *indéterminé*, c'est-à-dire qui ne sont précédés ni d'un article ni d'un autre déterminatif.

On ne dira donc pas :

Je sais demander conseil et le suivre.

En déterminant le nom *conseil* on peut dire :

Je sais demander un conseil et le suivre.

791. — Lorsqu'un pronom est répété dans une phrase, il doit se rapporter au même nom :

On est écouté quand on pratique soi-même ce que l'on enseigne.

Ce serait une faute de dire :

On lira avec intérêt cet ouvrage où l'on a loué la vertu.

Le premier *on* représente le lecteur, et le second, l'auteur. Il faut s'exprimer ainsi :

On lira avec intérêt cet ouvrage où l'auteur a loué la vertu.

792. — Le pronom doit se rapporter clairement au nom qu'il représente, sans donner lieu à aucune équivoque :

Le jeune Tobie, dans les aumônes qu'il faisait, imitait son père.

Il y aurait équivoque dans la phrase suivante :

Le jeune Tobie imitait son père dans les aumônes qu'il faisait.

Le pronom *il* se rapporte tout aussi bien à *jeune Tobie* qu'au mot *père*.

793. — Le pronom, remplaçant le nom, peut en remplir toutes les fonctions :

Je suis heureux. (Sujet.)

J'ai reçu le vôtre. (Complément.)

Vous êtes celui que je cherche. (Attribut.)

O toi qui aimes Dieu, n'endurcis pas ton cœur. (Employé en apostrophe.)

Une personne, celle que tu as vue hier, est venue à mon secours. (Employé en apposition.)

PRONOMS PERSONNELS SUJETS.

794. — Le pronom personnel *sujet* se place généralement avant le verbe ; on le place après le verbe dans les phrases interrogatives et exclamatives, ainsi que dans les propositions intercalées. (Nos 322 et 625.)

Remarque. — On peut placer indifféremment le pronom sujet avant ou après le verbe, lorsque celui-ci est précédé des adverbes *aussi, encore, toujours, du moins, au moins, en vain, peut-être*, etc.

Du moins est-il arrivé.

Du moins il est arrivé.

795. — Les pronoms *nous, vous, elle, elles, moi, toi, lui, eux*, s'emploient comme sujets dans les propositions elliptiques où le verbe est sous-entendu. On ne pourrait employer *je, tu, il, ils* :

Qui a fait cela? Moi. — Toi. — Lui. — Eux.

796. — Le pronom *sujet* ne se répète pas ordinairement

lorsque plusieurs propositions sont simplement juxtaposées, ou bien lorsqu'elles sont coordonnées par *et*, *ni*, *ou* :

(Le chat) *Il regarde sa proie, se jette sur elle, la dévore en un instant.*

(Le roseau) *Il plie et ne rompt pas.*

La répétition ne serait cependant pas fautive; elle donne quelquefois même de la force à l'expression.

La répétition du pronom sujet est *obligatoire* lorsqu'on passe d'une négation à une affirmation et lorsque les coordonnées sont unies par des conjonctions autres que *et*, *ni*, *ou* :

Il ne guérit pas et il se désespère.

Je travaille, donc je dois être récompensé.

PRONOMS PERSONNELS COMPLEMENTS.

LEUR PLACE.

797. — Le pronom personnel *complément* se place avant le verbe quand il est employé sans préposition :

Je le vois. Il me parle. Il parle de lui. Je vais à toi.

Cependant, à l'impératif, le pronom personnel *complément* se place après le verbe quand celui-ci n'est pas accompagné de la négation :

Gronde-la. Ne la gronde pas.

798. — Quand un *impératif* doit être accompagné de deux pronoms compléments, le pronom complément direct se place le plus près du verbe :

Voilà un fruit, donnez-le-moi.

Si la prospérité nous est nuisible, ne nous la donnez pas, Seigneur.

Il faut en excepter les pronoms compléments indi-

rects *en, y, lui, leur*, qui sont toujours placés les plus près du verbe *qu'ils précèdent* :

Cet enfant demande sa grâce : ne la lui refusez pas.

Mais on dirait :

Quelqu'un vous demande-t-il un service, rendez-le-lui.

799. — Les pronoms *moi, toi, le, la, les*, accompagnés du pronom *y*, se placent après ce pronom :

Je désire aller à la promenade, menez-y-moi.

REPETITION DES PRONOMS PERSONNELS COMPLEMENTS.

800. — Le pronom personnel complément doit être répété devant chaque verbe :

Je vous verrai, vous entendrai et vous jugerai.

Je l'ai rencontré hier et l'ai salué poliment.

On pourrait dire, en supprimant l'auxiliaire du deuxième verbe : *Je l'ai rencontré et salué poliment.*

EMPLOI DE LE.

801. — Le pronom **le** est variable quand il remplace un nom ou un adjectif employé comme nom :

Etes-vous l'orpheline dont on m'a parlé? — Je la suis.

Messieurs, êtes-vous les propriétaires de cette maison? — Nous les sommes.

802. — Le pronom **le** est invariable lorsqu'il remplace un adjectif, un nom pris adjectivement ou un membre de phrase :

Madame, êtes-vous heureuse? — Je le suis.

Messieurs, êtes-vous propriétaires?—Nous le sommes. S'ils ont réussi, ils le doivent à votre protection.

Dans tous ces cas, **le** est traduisible par *cela* et il est du genre neutre.

PRONOMS EMPLOYÉS PAR PLEONASME.

803. — Les pronoms *moi, toi, lui, eux*, s'emploient quelquefois par pléonasme, pour répéter un sujet ou un complément avec lequel ils sont en apposition :

Moi, des bienfaits de Dieu **je** perdrais la mémoire!

Que leur fait à **eux** votre courroux?

Toi, tu soutiens telle opinion, et **lui**, (il soutient) telle autre.

Ces pronoms s'emploient à la place de *je, tu, il, ils*, pour marquer l'opposition, ou comme sujets partiels avec un nom ou un autre pronom :

Vous pensez ainsi, mais **lui** pense autrement. (Au lieu de *il pense.*)

Le roi, l'âne ou **moi**, nous mourrons.

PRONOMS EXPLETIFS.

804. — Certains pronoms personnels compléments, de la première et de la deuxième personne, peuvent être expletifs :

Qu'on **me** le pend. (Molière.)

On **vous** le suspendit. (La Fontaine.)

PRONOMS COMPLÉMENTS DES INFINITIFS.

805. — Le pronom personnel complément d'un infinitif dépendant d'un autre verbe se met d'ordinaire immédiatement avant l'infinitif :

Vous pouvez les apporter.

Il cherche à nous voir.

Autrefois, on disait :
*Vous **les** pouvez apporter.*
*Vous **nous** devez recevoir.*

Cette forme est correcte, mais *ne peut s'employer* si l'infinitif est précédé d'une préposition : *Il **nous** cherche à voir.*

806. — Quand l'infinitif est complément des verbes *entendre, envoyer, faire, laisser, sentir, voir*, le pronom complément *doit* être mis *avant* les deux verbes :

*Je **les** entends venir.*
*Je **vous** laisse deviner le reste.*
*Je **t'**ai fait chercher.*

A l'impératif, on dirait :

*Entends-**les** venir.*
*Laissez-**le** deviner le reste.*

PRONOMS COMPLEMENTS APRES DEUX IMPERATIFS.

807. — Lorsque deux impératifs affirmatifs se suivent dans une phrase, les pronoms personnels compléments du second verbe peuvent se placer avant lui :

*Voyez mon frère et **le** grondez (ou grondez-le).*
*Parlez à cet enfant et **me** l'amenez (ou amenez-le-moi).*

Cette tournure est vieillie. Boileau a dit :

*Polissez-le sans cesse et **le** repolissez.*

EMPLOI DE DE EN ET Y.

808. — En parlant d'animaux ou de choses, les pronoms *lui, eux, elle, elles*, précédés des prépositions *à, dans, de, en*, et le pronom *leur*, doivent être remplacés par l'un des pronoms *en, y*, quand la tournure de la phrase le permet :

*J'ai un cheval et je m'**en** sers, et non : je me sers de lui.*

*La musique est attrayante; on s'**y** applique facilement, et non : on s'applique à elle.*

809. — **En** et **y** s'emploient très rarement pour les personnes; on doit leur préférer *de lui, à lui, etc.* :

Cet enfant est étrange; je doute de lui (et non *j'en doute*).

Chargez-vous de ces orphelins, donnez-leur tous vos soins (et non *donnez-y vos soins*).

On peut dire cependant :

C'est un véritable ami; je n'oublierai pas les services que j'en ai reçus. (Acad.)

C'est un homme équivoque : ne vous y fiez pas.

810. — On emploie **en** pour désigner les personnes dans les propositions dont le sens est partitif, surtout avec les adjectifs numériques et les adverbes de quantité non suivis d'un nom :

A-t-il des amis? Il en a de puissants.

Au lieu de deux hommes, j'en ai rencontré trois.

811. — **Y** s'emploie pour désigner les personnes avec les verbes qui, comme *songer à, penser à, se fier à*, veulent toujours que leur pronom complément indirect d'objet soit précédé de la préposition *à* :

Pensez-vous à Henri? J'y pense. (On dit *je penserai à lui*, et non *je lui penserai*.)

Mais on devrait dire :

Répondrez-vous à Henri? Je lui répondrai (et non *j'y répondrai*.)

812. — **En** peut être :

Complément de nom :

Ce livre est sur mon bureau : lisez-en un passage.

Complément d'adjectif :

Vous êtes guéri : j'en suis heureux.

Complément de verbe :

J'en use.

J'en ai (sens partitif).

Sujet d'une proposition :

Nous n'avons plus de sucre : il en viendra ce soir. (Il est sujet apparent; *en*, sujet réel.)

813. — Le pronom **en** entre dans un certain nombre de gallicismes :

Croyez-en votre père.

Venez-en aux mains.

Vous m'en voulez.

Il n'en peut plus.

Pourquoi vous en faire accroire?

Tenez-vous-en à ce que je vous ai dit.

EMPLOI DU PRONOM SOI.

814. — Quand on parle de personnes, on n'emploie généralement le pronom **soi** qu'après un terme vague, indéterminé, comme *chacun, nul, on, quiconque, aucun*, etc., un *verbe impersonnel*, un *infinitif*, ou pour éviter une équivoque :

Chacun travaille pour soi.

Ne parler que de soi.

Il se mouche sous son chapeau et crache presque sur soi.

815. — Quand on parle de choses, on peut toujours employer le pronom **soi**, excepté avec rapport à un pluriel. Au pluriel, on emploie les pronoms *eux, elles*, ou bien *eux-mêmes, elles-mêmes* :

Un bienfait porte sa récompense avec soi.

Au pluriel, on dirait :

Des bienfaits portent leur récompense avec eux.

816. — **Soi** peut être

Complément de nom :

L'amour de soi.

Complément d'adjectif :

Etre content de soi.

Complément direct ou indirect d'objet du verbe :

N'estimer que soi; penser à soi.

Attribut :

Il reste soi, malgré toutes les influences extérieures.

Sujet d'une proposition elliptique :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

EMPLOI DES PRONOMS POSSESSIFS.

817. — Les pronoms *possessifs* doivent toujours être précédés du nom dont ils tiennent la place :

Seigneur, quelle puissance est comparable à la vôtre?

On ferait donc une faute en *commençant* une lettre par ces mots :

Nous avons appris par la vôtre, etc.

Il faut dire :

Nous avons appris par votre lettre, etc.

818. — Cependant les pronoms *possessifs* s'emploient d'une manière *absolue* :

1° Au *masculin singulier*, pour signifier ce qui appartient à chacun :

Que chacun y mette du sien.

2° Au *masculin pluriel*, pour désigner les *parents*, les *amis* :

On n'est jamais trahi que par les siens.

3° Au *féminin pluriel*, pour indiquer une manière d'agir habituelle, mais *répréhensible* :

Il fait des siennes. Tu fais des tiennes.

EMPLOI DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

819. — Le pronom **ce**, placé au commencement d'une phrase et suivi d'un pronom relatif, se répète en tête du second membre de phrase, quand celui-ci commence par le verbe *être* :

Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement.

820. — Quoique le pronom **ce** ne soit pas dans le premier membre d'une phrase, on le met dans le second, s'il doit y accompagner le verbe *être* suivi d'un *infinitif* employé sans préposition et sans négation :

Épargner les plaisirs, c'est les multiplier.

Mais on doit dire :

Chanter n'est pas crier, à cause de la négation.

821 — Après les locutions *c'est ... que, c'est ... qui*, il ne faut jamais employer deux compléments indirects de suite.

On ne doit pas dire :

C'est à vous à qui je parle.

C'est de Pierre dont il s'agit.

C'est à mon père auquel je le dirai.

Il faut dire :

*C'est à vous **que** je parle.*

*C'est de Pierre **qu'**il s'agit.*

*C'est à mon père **que** je le dirai.*

C'est vous à qui je ... ; c'est Pierre dont ..., sont aussi des formes acceptables.

Il est fautif de dire, avec *où* : *C'est ici où je demeure.*

Il faut dire : *C'est ici **que** je demeure.*

822. — Le pronom **ce** se dit généralement des choses et est du genre neutre. Cependant on l'emploie quelquefois pour désigner des personnes :

Ce ne sont pas des enfants. (*Ce* est mis pour *ils*.)

823. — *Ceci, cela* ne se disent que des êtres inanimés et doivent être considérés comme pronoms neutres. Dans le langage familier, *cela* peut cependant désigner les personnes :
Cela a sept ans, et cela désobéit. (*Cet enfant a sept ans et il désobéit.*)

824. — *Celui, celle, ceux, celles*, se disent des êtres animés et des êtres inanimés, mais ils n'ont pas un sens complet par eux-mêmes et ils demandent à être suivis d'une *proposition subordonnée* ou d'un autre complément :

Priez pour ceux qui vous persécutent.

Ses faiblesses sont celles de l'humanité.

Remarque. — Ces pronoms ne peuvent être complétés par un adjectif ou un participe.

Il est incorrect de dire :

J'ai reçu mon habit et celui destiné à mon frère.

Il faut dire : *celui qui est destiné etc. . .*

825. — *Celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, ceux-ci, ceux-là*, ont un sens complet et ne demandent pas de complément :

Prenez celui-ci, je prendrai celle-là.

Toutefois, *celui-là* remplace quelquefois *celui* comme antécédent du pronom relatif, pour donner plus de force à la phrase :

Celui-là est malheureux qui offense Dieu.

Remarque. — La particule *ci* est ajoutée à *celui, celle, ceux, celles*, pour désigner des personnes ou des choses rapprochées ou dont on a parlé en dernier lieu ; la particule *là* est employée par opposition pour désigner des personnes ou des choses éloignées ou dont on a parlé d'abord :

Alexandre et César furent deux grands conquérants : celui-ci était Romain et celui-là était Grec.

De même, *ceci* désigne souvent ce qui suit et *cela* ce qui précède :

Dites ceci de ma part à votre ami : qu'il se tienne tranquille. ou Que votre ami se tienne tranquille : dites-lui cela de ma part. (Acad.)

EMPLOI DES PRONOMS RELATIFS.

REGLES GENERALES.

826. — En général, on doit placer les pronoms *relatifs* le plus près possible de leurs antécédents, afin d'éviter toute équivoque ou tout sens ridicule.

On dira donc :

*J'ai acheté, il y a un mois, un cheval **qui** est très beau.*

Il ne faut pas dire :

*J'ai acheté un cheval, il y a un mois, **qui** est très beau.*

827. — Les pronoms **qui**, **que**, **dont**, quoique placés le plus près possible de leurs antécédents, donnent quelquefois lieu à une équivoque. On la fait disparaître par l'emploi des pronoms *lequel*, *laquelle*, *duquel*, etc.; ou bien on prend un autre tour.

Il y aurait équivoque si l'on disait :

*Il y a une édition de ce livre **qui** se vend fort bon marché.*

Il faut dire :

*Il y a une édition de ce livre, **laquelle** se vend fort bon marché.*

Une des éditions de ce livre se vend fort bon marché.

EMPLOI DE *QUI*.

828. — **Qui** peut être employé comme *sujet* ou comme *complément*.

Comme *sujet*, il se dit des personnes et des choses :

*L'homme **qui** me parle.*

*La maison **qui** m'appartient.*

Comme *complément*, il est précédé d'une préposition et ne se dit que des personnes et des choses personnifiées :

Celui de qui la tête au ciel était voisine. (La Fontaine.)

Rochers à qui je me plains. (Acad.)

829. — Pour représenter les noms d'animaux ou de choses, on remplace à *qui*, *de qui*, par *auquel*, à *laquelle*, *dont*, *duquel*, *de laquelle* :

Le livre dont je parle.

830. — **Qui** peut être employé d'une manière absolue, c'est-à-dire sans antécédent, pour signifier *l'homme qui*, *celui qui*, *l'homme que*, *celui que*.

Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es. (L'homme que; le premier *qui* est complément direct d'objet de *hantes*, le second est attribut de *tu*.)

Qui dort dîne. (Celui qui; *qui* est sujet de *dort*.)

EMPLOI DE *QUE*.

831. — **Que** se dit des êtres animés et inanimés. Il est ordinairement complément direct d'objet et n'est *jamais* précédé d'une préposition :

Les personnes que vous voyez. Les leçons que vous récitez.

832. — **Que** peut aussi être attribut, complément de circonstance, et même sujet réel d'un verbe impersonnel :

Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus (*que*, attribut).

Du temps que les bêtes parlaient (*que*, compl. de circ.).

La tempête qu'il a fait a causé des dégâts (*qu'*, sujet réel de *a fait*).

Dans la phrase : *C'est à vous que je parle*, **que** est complément indirect d'objet pour la forme seulement : *c'est que* est un gallicisme qui ne s'analyse pas.

833. — **Que** s'emploie d'une manière absolue dans certains gallicismes :

Coûte que coûte. Advienne que pourra.

EMPLOI DE *QUOI*.

834. — **Quoi** ne se dit que des êtres inanimés et est ordinairement *neutre*. Son antécédent est un mot à sens indéterminé comme *ce* ou *rien*. Il s'emploie aussi absolument :

Je sais ce à quoi vous faites allusion.

Il n'y a rien sur quoi vous puissiez vous appuyer.

Voilà de quoi je voulais vous parler.

EMPLOI DE *DONT*.

835. — **Dont** se dit des personnes et des choses. Il équivaut à *qui*, *lequel* ou *quoi* précédé de la préposition *de*. Il est *toujours* le premier mot de la proposition où il se trouve.

Il est un Dieu dont (de qui) le bras soutient l'innocence.

Voilà ce dont (de quoi) il s'agit.

EMPLOI DE *OU*.

836. — **Où** ne se dit que des êtres inanimés. Son antécédent est généralement exprimé. Il s'emploie à la place de *lequel* précédé d'une préposition :

La maison où je suis né (dans laquelle).

Les villes par où l'armée a passé (par lesquelles).

837. — **Dont** et **d'où** accompagnent certains verbes pour marquer l'*origine*, la *sortie*, mais le premier s'emploie au sens figuré et ne se dit que des êtres animés :

Les aïeux dont elle est descendue. (Racine.)

Le pays d'où je viens.

On dira : *Le sang dont il sort, car sang signifie ici famille.*

EMPLOI DES PRONOMS INTERROGATIFS.

EMPLOI DE *QUI*.

838. — **Qui** interrogatif ne se dit que des personnes. Il

est sujet, attribut ou complément, et il peut être employé seul en formant une proposition elliptique. Il est quelquefois suivi d'un complément :

Qui est là? (Sujet.)

Qui voulez-vous voir? (Compl. dir. d'objet.)

Qui es-tu? (Attribut.)

On est entré secrètement ; devinez qui. (Prop. elliptique.)

Qui de vous a parlé? (*De vous*, compl. de *qui*.)

EMPLOI DE QUE.

839. — **Que** interrogatif est neutre, bien qu'il signifie *quelle chose*. Il est ordinairement *attribut* ou *complément* et quelquefois *sujet*. Il s'emploie aussi avec un infinitif pour former une proposition elliptique :

Que sont les choses présentes comparées aux choses éternelles? (Attribut.)

Que voulez-vous? (Compl. dir. d'objet.)

Que vous sert-il de mentir? (Compl. ind. d'objet.)

Que reste-t-il? (Sujet réel de *reste*.)

Que faire? (*Que devons-nous faire?*)

EMPLOI DE QUOI.

840. — **Quoi** interrogatif se dit des choses seulement. Il peut être sujet ou complément d'objet direct ou indirect :

Quoi de plus beau? (Sujet.)

Quoi faire? (Compl. dir. d'objet.)

A quoi pensez-vous? (Compl. indir. d'objet.)

QUI EST-CE QUI, etc.

841. — *Qui, que, quoi, lequel*, peuvent être renforcés par *est-ce qui* ou *est-ce que*, expressions qui forment un gallicisme et ne s'analysent pas :

Qui est-ce qui est venu?

Qu'est-ce que je dois recevoir?

De quoi est-ce que vous vous occupez?

INTERROGATION INDIRECTE.

842. — Dans l'interrogation *indirecte*, les pronoms interrogatifs sont placés entre la proposition principale et la proposition subordonnée (Voir N° 631) :

Dites-moi à quoi il s'est décidé.

Sait-on à quoi il s'est décidé?

EMPLOI DES PRONOMS INDEFINIS.

PERSONNE.

843. — Uni à une négation, le pronom **personne** signifie *nul, aucun*; sans négation il signifie *quelqu'un* ou *qui que ce soit* :

Personne ne croit un menteur.

Personne a-t-il jamais eu plus de génie que Bossuet?

*Je suis plus malade que **personne**.*

ON.

844. — Le pronom **on** doit être répété devant chacun des verbes d'une énumération :

On recherche cet enfant, **on** l'applaudit, **on** l'admire et **on** le gâte.

QUELQU'UN.

845. — Lorsque **quelqu'un** est employé *absolument*, il ne se dit que des personnes; il est toujours du masculin et peut désigner une femme aussi bien qu'un homme :

*Je vois **quelqu'un**.*

Le pronom pluriel **quelques-uns** peut être employé *absolument* seulement comme sujet :

Quelques-uns m'ont vu.

On ne pourrait dire : *Je vois **quelques-uns**.*

846. — Lorsque **quelqu'un** est employé d'une manière *relative*, c'est-à-dire en rapport avec un nom ou un autre pronom, il varie en genre et en nombre et se dit des êtres animés et inanimés :

Quelqu'une de vous a parlé.

J'en ai vu quelques-unes de malades (de est explétif).

CHACUN.

847. — Lorsque **chacun** est employé *absolument*, il signifie *tout le monde* et ne se dit que des personnes. Il est du masculin singulier et peut désigner une femme aussi bien qu'un homme :

Chacun a ses défauts.

848. — Lorsque **chacun** est employé d'une manière *relative*, il peut être au féminin, mais jamais au pluriel :

Chacune de vous récitera sa leçon.

849. — Lorsque **chacun** est placé après un verbe et en apposition du sujet au pluriel, on peut le faire suivre indifféremment de *son, sa, ses*, ou de *leur, leurs* :

Ils ont pris chacun son livre ou *chacun leur livre*.

QUICONQUE.

850. — **Quiconque** équivaut à *celui qui*; il se rapporte à deux verbes et peut être sujet des deux propositions qu'il unit, ou jouer à la fois le rôle de complément et de sujet :

Quiconque s'occupe n'éprouve pas l'ennui. (*Quiconque* est sujet de *s'occupe* et de *éprouve*.)

Je répondrai à quiconque vous attaquera. (*Quiconque* est compl. de *répondrai* et sujet de *attaquera*.)

RIEN.

851. — Ordinairement, le pronom **rien** a un sens négatif et s'emploie avec la négation :

Rien ne sert de courir. (*Nulle chose*, sens négatif avec la négation.)

Mais on dira :

Que vous a coûté cela? **Rien.** (Sens négatif, sans la négation.)

Y a-t-il rien de plus beau? (*Quelque chose*, sens affirmatif.)

AUTRUI.

852. — **Autrui** est du masculin singulier. Il n'est jamais accompagné d'un déterminatif et ne peut être que complément :
Manger l'herbe d'autrui, quel crime abominable! (La Font.)

AUCUN.

853. — **Aucun** est le plus souvent accompagné de la négation ; il signifie alors *pas un* :

Je n'en ai aucun.

Il s'emploie sans négation quand il signifie *quelqu'un* :

De tous mes amis, aucun m'a-t-il secouru?

L'UN, L'AUTRE, L'UN ET L'AUTRE.

854. — **L'un** s'emploie en opposition avec *l'autre* :
Voici l'un, voilà l'autre.

855. — **L'un et l'autre** exprime l'idée de pluralité et forme une expression dont les parties ne doivent pas être séparées dans l'analyse. *L'un et l'autre* est souvent résumé par un pronom qui précède le verbe :

Je les aime l'un et l'autre.

Nous leur écrivons aux uns et aux autres (à *les uns et les autres*).

856. — *L'un l'autre, l'un à l'autre, l'un de l'autre*, s'emploient avec les verbes *récioproques* :

Elles s'aiment l'une l'autre.

Ils se plaisent les uns aux autres.

Ils s'éloignent les uns des autres.



CHAPITRE XVII.

SYNTAXE DU VERBE.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

Règles générales (Voir les Nos 210 et 211).

Règles particulières.

SUJETS DE PERSONNES DIFFÉRENTES.

857. — Quand les sujets sont de personnes différentes, le verbe se met au pluriel et prend la personne qui a la priorité.

La première personne a la priorité sur les deux autres, et la deuxième l'a sur la troisième :

Vous et moi paraîtrons devant Dieu.

SUJETS UNIS PAR *OU*, *NI*.

858. — Le verbe précédé ou suivi de plusieurs sujets unis par l'une des conjonctions **ou**, **ni**, se met au pluriel :

1° Quand les sujets ne sont pas de la même personne :

Son père ou moi serons appelés à cette charge.

Ni toi ni lui ne pouvez prolonger votre existence.

2° Quand les conjonctions **ou**, **ni**, peuvent être remplacées par *et*, sans qu'il en résulte aucune absurdité ou contradiction :

La peur ou la misère ont fait commettre bien des fautes.

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

On peut dire :

La peur et la misère, etc. L'or et la grandeur, etc.

Remarque. — Si l'on ne peut remplacer les conjonctions **ou**, **ni**, par *et*, sans qu'il en résulte un sens forcé, une absurdité, le verbe s'accorde avec le sujet le plus rapproché; on dira donc :

La peur ou la misère a fait commettre cette faute.

Il s'agit d'une faute en particulier qui a été occasionnée par la peur ou par la misère.

SUJETS *L'UN ET L'AUTRE*, *NI L'UN NI L'AUTRE*.

859. — Le verbe qui a pour sujet l'une des expressions **l'un et l'autre**, **ni l'un ni l'autre**, se met indifféremment au singulier ou au pluriel :

L'un et l'autre y a manqué. L'un et l'autre sont venus.

Ni l'un ni l'autre n'y a manqué. Ni l'un ni l'autre ne sont venus.

INFINITIFS SUJETS.

860. — Le verbe qui a plusieurs infinitifs pour sujet se met indifféremment au singulier ou au pluriel :

Bien écouter et bien répondre est l'art de la bonne conversation.

Bien dire et bien penser ne sont rien sans bien faire.

861. — Cependant, le verbe **être** suivi d'un attribut pluriel s'écrit au pluriel :

Lire trop et lire trop peu sont deux défauts.

VERBE PRECEDE OU SUIVI DE PLUSIEURS SUJETS.

862. — Le verbe précédé ou suivi de plusieurs sujets s'accorde avec le plus rapproché :

1° Quand les sujets sont synonymes :

*L'amour du travail, le goût de l'étude **est** un bien.
D'où **peut** alors venir cet ennui, ce dégoût?*

2° Quand les sujets sont placés par gradation :

*Un seul mot, un soupir, un regard nous **trahit**.*

3° Quand le dernier sujet est précédé de la conjonction *mais* :

*Non seulement toutes ses richesses et tous ses honneurs, mais toute sa vertu **s'évanouit**.*

863. — Lorsqu'un sujet résume tous les autres, le verbe s'accorde avec ce sujet récapitulatif :

*Biens, dignités, honneurs, **tout s'évanouit** à la mort.
L'armée entière, fantassins, cavaliers, artilleurs, **s'ébranla** comme un seul homme.*

SUJETS SEPARES

PAR COMME, DE MEME QUE, AVEC, ETC.,

864. — Le verbe précédé de deux sujets séparés par l'une des expressions **comme, de même que, ainsi que**, etc., s'accorde avec le premier sujet, s'il y a comparaison dans l'idée; il s'accorde avec les deux sujets et se met nécessairement au pluriel si ces expressions ont le sens de *et*. Dans le premier cas, le deuxième terme de la comparaison se place entre deux virgules et est le sujet d'une proposition sous-entendue :

*L'homme, ainsi que la vigne, **a** besoin de support.*

*La santé comme la fortune **retirent** leurs faveurs à ceux qui en abusent.*

865. — Le verbe précédé de deux sujets séparés par la préposition **avec** s'accorde avec le premier sujet ou avec les deux, suivant le sens que l'on veut donner à la phrase :

Le père, avec ses enfants, laboura le champ.

Le Singe avec le Léopard

Gagnaient de l'argent à la foire. (La Fontaine.)

866. — Le verbe précédé de deux sujets séparés par *moins que, plus que, non moins que, non plus que, plutôt que, et non, mais non, etc.*, s'accorde ordinairement avec le premier sujet :

C'est la raison, et non pas la force physique, qui fait l'homme.

Le travail, non moins que l'hygiène, conserve la santé.

VERBE *ETRE* ACCOMPAGNE DE *CE*.

867. — Le verbe **être** accompagné de **ce** ne se met au pluriel que lorsqu'il est suivi d'un attribut de la 3^e personne du pluriel exprimé par *un seul nom* ou *un seul pronom* :

Ce sont vos conseils que je demande, ce sont eux qui me font du bien.

C'est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde.
(L'attribut est représenté par deux noms du singulier.)

C'est des Arabes que nous viennent nos chiffres. (Le nom *Arabes* n'est pas attribut.)

Cependant le verbe **être** accompagné de **ce** s'écrit au pluriel avant une énumération annoncée par *ce* qui précède :

Il y a trois vertus théologiques : ce sont la foi, l'espérance et la charité.

SUJET *QUI*.

868. — Le verbe qui a pour sujet le pronom relatif

qui prend toujours la personne et le nombre de l'antécédent :

C'est moi qui irai (et non ira) le voir.

*C'est moi **qui** vous le dis, **qui** suis votre grand'mère.*
(Molière.)

Il est souvent nécessaire d'étudier le sens de la phrase pour trouver l'antécédent de *qui* et déterminer l'accord du verbe.

869. — Lorsqu'il y a un *nom* ou *pronom attribut* entre un pronom personnel *sujet* et le pronom *qui*, cet attribut est généralement l'antécédent de *qui* :

*Je suis l'**homme** qui t'a condamné.*

*Vous êtes ce **monsieur** qui vint ici hier.*

*Je suis **celui** qui recevra le prix.*

Mais le *pronom personnel sujet* est l'antécédent de *qui* lorsque l'on veut attirer l'attention sur ce pronom personnel :

*Vous êtes Monsieur Paul qui **vintes** ici hier.*

Lorsque l'*attribut* est un *adjectif*, il ne peut jamais être antécédent, à moins d'être employé comme nom :

*Nous sommes deux qui **étions** déjà venus* (et non : *qui étaient venus*).

Mais on pourra dire :

*Nous sommes les **deux** qui étaient déjà venus* (*deux* est précédé de l'article).

*Vous êtes les **seuls** qui soient malades* (*seuls* est précédé de l'article).

VERBE PRECEDE DE UN DE, UN DES.

870. — Après un *de*, un *des*, l'un *de*, l'un *des*, le verbe se met au singulier ou au pluriel, suivant que l'action est faite par un seul être ou par plusieurs. Pour accorder, il faut examiner le sens :

C'est un de ces enfants qui m'a trahi.

*Paul est un des **enfants** qui m'ont trahi.*

Dans le premier exemple, l'antécédent de *qui* est le nom singulier sous-entendu après *un* (un *enfant* parmi ces enfants); dans le second exemple, le nom pluriel *enfants* est l'antécédent de *qui*.

On peut remarquer que dans le premier exemple, *enfants* a un autre complément (*ces*) que la proposition subordonnée.

Dans beaucoup de cas, on peut mettre le singulier ou le pluriel, suivant l'idée qu'on veut exprimer :

Henri est un des élèves qui réussit (ou réussissent) le mieux.

Un de ceux qui veut toujours le verbe au pluriel :

Vous êtes un de ceux qui réussissent bien.

COLLECTIFS SUJETS.

871. — Le verbe qui a pour sujet un collectif **général** s'accorde avec ce collectif :

La foule des humains est sujette à l'erreur.

872. — Le verbe qui a pour sujet un collectif **partitif** s'accorde tantôt avec ce collectif, tantôt avec le complément du collectif, mais toujours avec celui des deux qui est le plus en rapport avec la signification du verbe :

Une nuée de traits obscurcit l'air.

Une foule d'enfants couraient ensemble.

Remarques. — I. Cette règle n'a rien d'absolu : l'accord se fait avec celui des deux noms, *collectif* ou *complément du collectif*, que l'écrivain adopte pour sujet et qui, d'après lui, renferme l'idée principale.

Ainsi, on dira indifféremment :

Une foule de gens s'est opposée à mon passage;

Une foule de gens se sont opposés à mon passage.

Un peu de connaissances suffit;

Un peu de connaissances suffisent.

II. L'accord du verbe avec le *complément* du collectif partitif a lieu par *syllèpse*. Le collectif est le sujet *grammatical*; le complément, le sujet *sylléptique*.

873. — Après **la plupart**, les expressions collectives **force**, **quantité**, **nombre**, employées sans article ou autre déterminatif, et les adverbes **assez**, **trop**, **peu**,

beaucoup, combien, tant, etc., le verbe s'accorde avec le *complément*, exprimé ou sous-entendu :

La plupart de nos peines sont le fruit de nos passions.

Quantité d'oiseaux rendent à l'agriculture des services réels.

Assez de gens admirent la vertu; peu savent la pratiquer.

874. — Le verbe précédé de **le peu** s'accorde tantôt avec *le peu*, tantôt avec son complément.

Il s'accorde avec *le peu* quand cette expression ne peut être retranchée sans nuire au sens de la phrase; elle signifie alors le *manque, l'insuffisance* :

Le peu de connaissances qu'il a lui fait tort.

Il s'accorde avec le complément de *le peu*, quand cette expression peut être supprimée; elle signifie alors la *petite quantité*

Le peu de connaissances qu'il a lui sont bien utiles.
(Voir N^{os} 948 à 952.)

SUJET PRECEDE DE PLUS D'UN.

875. — Le verbe qui a pour sujet un nom précédé de **plus d'un** s'écrit au singulier, à moins qu'il n'y ait réciprocité :

Plus d'un enfant regrettera les heures qu'il passe dans l'oisiveté.

Mais, à cause de la réciprocité, on écrirait :

Plus d'un fripon se dupent l'un l'autre.

Plus d'un répété demande le verbe au pluriel :

Plus d'un trompeur, plus d'un filou ont été dupes de leurs ruses.

VERBE PRECEDE DE MOINS DE DEUX.

876. — **Moins de deux** veut le verbe au pluriel *malgré le sens* : c'est le complément de l'adverbe *moins* qui entraîne l'accord :

Moins de deux jours se sont écoulés.

COMPLEMENTES DES VERBES.

LEUR EMPLOI.

877. — On doit toujours donner à un verbe le complément qui lui convient.

Ainsi on dira :

Ils se répondent les uns **aux** autres.

Ces personnes m'ont fait tort, mais je **leur** pardonne.

Je vous ai écrit, je me **le** rappelle.

Et non :

Ils se répondent les uns **les** autres.... *Je* **les** pardonne.... *Je m'***en** rappelle.

On répond à *quelqu'un*; on pardonne à *quelqu'un*; on se rappelle *une chose*.

878. — Plusieurs verbes ne peuvent avoir un complément commun si ce complément ne convient pas séparément à chacun d'eux :

On ne peut dire :

Les soldats assiégèrent et se rendirent maîtres **de la** place.

L'usage veut que l'on dise ; *Assiéger* **une** place, *se rendre maître* **d'une** place.

Il faut :

Les soldats assiégèrent la place et s'en rendirent maîtres.

879. — Les verbes suivants s'unissent à leur complément d'objet avec ou sans préposition :

Aider	assurer	regarder	retrancher
croire	insulter	manquer	commander
servir	changer	atteindre	toucher, etc.
penser	suppléer	applaudir	

Mais leur signification est différente, suivant qu'ils sont transitifs directs ou indirects :

Aider *quelqu'un*, lui donner une aide durable;

Aider à *quelqu'un*, lui donner une aide momentanée.

Commander *une chose*, ordonner qu'elle soit faite;

Commander à *quelqu'un*, exercer l'autorité sur lui.

Insulter *quelqu'un*, l'outrager;

Insulter à *sa douleur*, ne pas avoir d'égards pour sa douleur.

Manquer *son devoir*, ne pas le réussir;

Manquer à *son devoir*, ne pas accomplir ses obligations.

Applaudir *quelqu'un*, battre des mains en son honneur;

Applaudir à *quelque chose*, l'approuver.

Croire *une chose*, croire qu'elle est vraie;

Croire à *une chose*, avoir confiance dans l'efficacité de cette chose.

880. — Quand un verbe a un complément formé de plusieurs parties unies par une des conjonctions **et**, **ni**, **ou**, ces parties doivent être de même nature, c'est-à-dire des noms, des infinitifs ou des membres de phrase :

J'aime le jeu et la promenade.

J'aime à jouer et à me promener.

Je souhaite qu'il soit courageux et qu'il persévère.

Et non :

J'aime le jeu et à me promener.

Je lui souhaite du courage et qu'il persévère.

PLACE DES COMPLÉMENTS DES VERBES.

881. — Lorsqu'un verbe a deux compléments, le plus court se place le premier :

La charité doit couvrir à nos yeux les défauts du prochain.

Quand les compléments sont de même longueur, le complément direct s'énonce le premier :

Les hypocrites s'étudient à parer les vices les plus honteux des dehors de la vertu.

Remarque. — Cependant, il faut placer les compléments de manière à éviter toute équivoque.

On dira :

Vous ramènerez par la patience et la douceur ces esprits égarés.

Et non :

Vous ramènerez ces esprits égarés par la patience et la douceur.

882. — La place des compléments du verbe est très variable en français. Elle dépend de l'usage, mais aussi du goût de l'écrivain et de l'effet qu'il veut produire. Ainsi, on peut mettre un complément en tête de la proposition pour attirer sur lui l'attention :

Par la patience et la douceur seulement, vous ramènerez ces esprits égarés.

Pour demain, je donnerai un long devoir.

Remarque. — Si le complément direct d'objet est mis en tête de la proposition, il faut le répéter par pléonasme, sous forme de pronom personnel placé près du verbe :

Ces esprits égarés, messieurs, vous les ramènerez par la douceur.

EMPLOI DU MODE INFINITIF.

883. — L'*infinitif* peut être employé comme *sujet*, comme *attribut* ou comme *complément* :

Mentir (sujet) *est parler* (attribut) *contre sa pensée.*

J'ai l'espoir de réussir (complément du nom) *mon examen.*

Pourquoi êtes-vous si lent à vous lever (complément d'adjectif) *le matin?*

Je veux travailler (complément direct d'objet) *de mon mieux.*

Il parle de venir (complément indirect d'objet) *en ville.*

Venez voir (complément de circonstance) *votre frère.*

Remarque. — L'*infinitif*, quelle que soit sa fonction, peut avoir tous les compléments du verbe.

884. — Tout verbe à l'*infinitif*, complément d'un autre verbe, doit se rapporter d'une manière claire et distincte à un mot exprimé ou sous-entendu :

Je vous ai confié mon argent pour que vous puissiez en tirer intérêt (vous en tirerez intérêt).

Il y aurait équivoque si l'on disait :

Je vous ai confié mon argent pour en tirer intérêt.

(On ne sait qui doit en tirer intérêt.)

885. — Ordinairement l'*infinitif* complément d'un verbe doit se rapporter au sujet de ce verbe.

Je vous verrai avant de partir. — Cette phrase est correcte si l'on veut dire : *Je vous verrai avant que je parte*; elle ne l'est pas si l'on veut dire : *Je vous verrai avant que vous partiez.*

Mais, *s'il n'y a pas d'équivoque*, on peut rapporter l'infinif à l'un des compléments du verbe ou à tout autre mot de la proposition :

Je lui enseignerai à chanter (il chantera).

Le prédicateur m'a touché jusqu'à répandre des larmes (j'ai répandu des larmes).

Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie

Pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie. (Racine.)

(*Je ne souhaitais pas; — je est rappelé par ma.*)

886. — On doit éviter de placer plus de deux infinitifs de suite, surtout lorsqu'ils ont la même consonance.

On ne dira pas :

N'allez pas croire pouvoir savoir ce qu'il a dit.

On s'exprimera ainsi :

Ne croyez pas que vous puissiez savoir ce qu'il a dit.

887. — L'infinif, complément d'objet, se construit soit *directement*, soit *indirectement*, suivant l'usage.

On dit :

Je sais chanter (Je sais le chant).

J'aime à lire (J'aime la lecture).

Je cherche à répondre (Je cherche la réponse).

J'ordonne de partir (J'ordonne le départ).

Je crains de mourir (Je crains la mort).

888. — Les verbes suivants ne prennent jamais de préposition devant l'infinif complément :

Aller	entendre	pouvoir	voir
compter	faire	prétendre	vouloir
croire	falloir	savoir	aimer mieux
daigner	imaginer (s')	sembler	valoir mieux
devoir	laisser	sentir	etc.

889. — Quelques verbes prennent toujours *à* devant l'infinif complément :

Aimer	avoir	hésiter
aider	donner	servir, etc.

D'autres prennent toujours *de* :

Achever	cesser	feindre	négliger
blâmer	éviter	jurer	etc.

D'autres enfin prennent indifféremment *à* ou *de* :

Commencer	essayer	forcer	venir
continuer	efforcer (s')	occuper (s')	etc.
contraindre	engager (s')	offrir (s')	
demande	ennuyer (s')	souffrir	

Je continuerai à travailler pour Dieu.

Je continuerai de travailler pour Dieu.

Certains de ces verbes ont un sens différent suivant qu'ils prennent *à* ou *de* :

Je demande à parler.

Je vous demande de parler.

Si vous venez à passer.

Si vous venez de passer.

890. — L'infinitif complément de circonstance est ordinairement précédé de la préposition :

Je souffre patiemment pour imiter N.-S.

Après les verbes marquant le mouvement : *aller, envoyer, venir, revenir, courir, retourner*, etc., on n'emploie pas ordinairement de préposition :

Allez le chercher.

Envoyez-nous voir.

Je viens écrire.

Je cours jouer.

Il y a une différence de sens entre : *Je cours m'amuser* et *je cours pour m'amuser*.

891. — Nous avons vu que le verbe *faire* suivi d'un infinitif forme avec ce dernier un *verbe composé* (N° 205). C'est pourquoi l'infinitif des verbes *pronominaux essentiels* construits avec *faire* perd la forme pronominale :

Je le ferai repentir de sa faute (et non *se repentir*).

Je vous en fais souvenir (et non *je vous fais vous en souvenir*).

Faites envoler l'oiseau (et non *faites s'envoler*).

Il a fait taire l'insolent (et non *se taire*).

892. — L'infinitif employé comme complément d'un verbe donne de la rapidité, de la concision et de l'élégance à la phrase :
Je crois voir les cochers accourir pour m'entendre. (Boileau.)

Cette phrase est bien préférable à : *Je crois que je vois les cochers qui accourent pour qu'ils m'entendent.*

893. — L'infinitif complément de verbe équivaut à une proposition subordonnée, mais il ne forme pas de proposition distincte. Il n'y a que l'infinitif employé seul et ayant un sujet particulier qui forme une proposition infinitive (N° 626).

894. — L'infinitif sujet est précédé de la préposition explétive *de* lorsqu'il est placé après le verbe :

Le plus sûr est de ne rien dire.

Il est bon de parler et meilleur de se taire.

895. — L'infinitif peut être employé comme nom :

Le rire, le devoir, le savoir, le souvenir, le boire, le manger, le lever, le coucher, etc.

EMPLOI DU MODE INDICATIF.

896. — Le **présent** de l'indicatif *doit* être employé :

1° Pour exprimer d'une manière positive tout fait *présent*, c'est-à-dire qui a lieu au moment où l'on parle.

J'écris une lettre.

2° Pour exprimer une action habituelle, un fait permanent, une vérité générale :

Paul joue tous les jours. Le soleil éclaire la terre.

Dieu existe.

897. — Le **présent** de l'indicatif *peut* être employé :

1° Au lieu d'un passé, pour rendre l'expression plus animée :

Lévis triomphe à Sainte-Foye, les Anglais reculent, l'espérance renaît dans tous les cœurs.

2° Pour un futur prochain :

Je suis de retour dans un instant.

898. — L'**imparfait** peut s'employer pour le conditionnel passé pour donner de la variété à l'expression :

*Si j'avais dit un mot, on vous **donnait** la mort (pour on vous **aurait donné** la mort).*

899. — Le **passé composé** peut s'employer pour un futur antérieur *prochain* :

J'ai fini dans un instant (pour j'aurai fini).

900. — Le **futur simple** peut s'employer à la deuxième personne pour l'impératif; il adoucit l'ordre donné :

Vous viendrez à deux heures. (Venez à deux heures.)

Tu ne voleras point. (Ne vole point.)

901. — Le **futur antérieur** peut remplacer le passé composé afin d'adoucir une affirmation :

Il n'aura pu venir. (Il n'a pu venir probablement.)

*Ma réponse est inexacte : je me **serai trompé** dans mes calculs. (Je me suis sans doute trompé.)*

902. — On emploie le **présent** pour le *futur simple* et le **passé composé** pour le *futur antérieur* après la conjonction *si* exprimant la condition :

*Vous réussirez si vous **travaillez** (à la condition que vous travaillerez).*

*Tu sortiras si tu **as fini ton devoir** (à la condition que tu auras fini ton devoir à temps).*

Mais on doit employer le **futur** lorsqu'on exprime le doute :

*Je ne sais si je m'en **irai**.*

*Savez-vous si vous **partirez**?*

*Qui sait s'il n'**aura pas terminé son travail** à temps?*

EMPLOI DU MODE CONDITIONNEL.

903. — Le **conditionnel** suppose toujours une condition exprimée ou sous-entendue :

***Si vous le vouliez**, vous réussiriez.*

*Je serais content de lui parler (**s'il venait**).*

904. — Le verbe accompagné de *si* exprimant la condition, ne s'emploie pas au conditionnel :

On ne dira pas :

Si je voudrais, si j'aurai su, mais si je voulais, si j'avais su.

Il se met à l'imparfait de l'indicatif, lorsque le verbe de la proposition principale est au présent du conditionnel :

Je chanterais si je pouvais.

Il se met au plus-que-parfait de l'indicatif, lorsque le verbe de la proposition principale est au passé du conditionnel :

J'aurais chanté si j'avais pu.

905. — Lorsque le verbe accompagné de *si* exprime le doute, on peut employer le conditionnel, mais avec l'idée de futur seulement :

Je ne savais si je pourrais partir.

Je me suis demandé si je ne serais pas malade.

Avez-vous examiné si la chose serait possible?

906. — Le conditionnel s'emploie pour l'indicatif afin d'adoucir une affirmation :

a) Pour le présent :

Je désirerais que vous m'écoutez.

Je voudrais vous parler.

Je ne saurais y aller (je ne veux ou ne puis y aller).

b) Pour le passé :

On dit qu'il aurait renoncé à ce projet.

Il serait venu, croit-on.

c) Pour le futur :

Il a dit qu'il viendrait.

Il a prédit que l'hiver serait rigoureux.

907. — Dans les propositions exprimant une supposition, on

peut se servir de l'imparfait du subjonctif, au lieu de *si* suivi de l'imparfait de l'indicatif :

Fussiez-vous aussi coupable que Judas, le bon Dieu pourrait vous pardonner (au lieu de : *Si vous étiez ...*).

EMPLOI DU MODE IMPERATIF.

908. — L'**impératif** s'emploie quelquefois, non pour donner un ordre ou exprimer un désir, mais pour faire une supposition :

Faites du bien aux ingrats, ils vous feront du mal. (Si vous faites...)

909. — L'**impératif** n'ayant pas de première personne du singulier, on se parle à soi-même en employant soit la deuxième personne du singulier, soit la première du pluriel (pluriel de politesse) ; cette dernière forme est très rare :

Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre. (Cornille.)

Tout ému que je suis, restons maître de moi. (C. Delavigne.)

Le présent du subjonctif remplace la troisième personne du singulier de l'**impératif** :

Qu'il vienne. (Je commande qu'il vienne.)

910. — Nous avons vu que l'**indicatif futur** peut remplacer l'**impératif** (N° 900).

L'**infinitif** s'emploie aussi pour l'**impératif** dans la rédaction des notes, avis, etc. :

Ne pas fumer. Garder le silence. Avoir soin de fermer la porte.

EMPLOI DU MODE SUBJONCTIF.

REGLE GENERALE.

911. — Un verbe au subjonctif dépend toujours d'un autre verbe exprimé ou sous-entendu ; le subjonctif ne peut donc se trouver que dans une *proposition subordonnée*.

Le verbe de la proposition principale est toujours au mode *indicatif*, au mode *conditionnel* ou au mode *impératif* ; celui de la proposition subordonnée est souvent au *subjonctif*, mais il peut aussi être à l'*indicatif* ou au *conditionnel*.

LE SUBJONCTIF DANS LA SUBORDONNÉE.

912. — Le verbe de la proposition subordonnée se met au subjonctif lorsqu'il est placé :

1° Après un verbe sous la forme *négative* :

Je ne crois pas qu'il vienne.

2° Après un verbe sous la forme *interrogative*, à moins qu'il n'y ait aucun doute dans la pensée :

Croyez-vous qu'il vienne?

Oubliez-vous que vous êtes mon protégé?

3° Après un verbe qui exprime le *doute*, le *désir*, la *crainte*, la *surprise*, l'*incertitude*, la *volonté*; après un adjectif qui exprime la *joie*, l'*affliction*, la *honte*, la *satisfaction*, etc. :

Je désire qu'il vienne.

Je crains que vous ne réussissiez pas.

Dieu veut qu'on obéisse à sa loi.

Je suis heureux que vous l'ayez entendu.

Je suis confus que vous soyez venu vous-même.

4° En général, après les verbes *impersonnels* :

Il faut qu'il vienne.

Il est impossible que vous y alliez.

Il importe que nous lui parlions.

5° Après la conjonction *quoique* et les locutions conjonctives *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *bien que*, *en cas que*, *de peur que*, *de crainte que*, *loin que*, *non que*, *pour que*, *pour peu que*, *supposé que* :

Il fit son devoir quoiqu'il fût malade.

Je m'en irai avant qu'il vienne.

6° Après la conjonction *que* employée pour *si* ou pour une des locutions conjonctives indiquées ci-dessus :

Si tu écoutais mes explications et que tu cherchasses à les comprendre (si tu cherchais), tu saurais ta leçon.

Venez, que je vous apprenne ce chant (afin que).

Bien que tu sois faible et que tu aies péché, ne désespère pas de ton salut.

7° Après les locutions *quel que, quelque... que, si... que, quoi que, qui que* :

*Quelle que soit votre bonne volonté, vous ne réussirez pas.
Quelque désir que vous ayez de sortir, je ne puis vous le permettre.*

Si habile que vous soyez, vous pouvez vous tromper.

Quoi que vous disiez, on ne peut vous croire.

Qui que vous soyez, ayez confiance en Dieu.

L'INDICATIF OU LE CONDITIONNEL DANS LA SUBORDONNÉE.

913. — Le verbe de la proposition subordonnée se met toujours à l'**indicatif** ou au **conditionnel** :

1° Après une conjonction simple ou un mot interrogatif :

*Je pense **qu'**il dort.*

*Je ne sais **si** vous me **comprenez**.*

*Venez **quand** vous voudrez.*

*Dites-moi **où** il est.*

2° Après les expressions *tout ... que* et *de ce que*, et les locutions conjonctives *ainsi que, à mesure que, aussi bien que, aussitôt que, attendu que, autant que, de même que, depuis que, dès que, durant que, outre que, parce que, pendant que, tandis que, vu que*, etc. :

*Tout honnête **qu'**il **est**, il sera condamné.*

*Il est ici **déjà** que vous **êtes** parti.*

*Il viendrait aussitôt que vous vous en **iriez**.*

*Je suis heureux de ce que vous **l'avez** entendu. (1)*

3° Après les verbes impersonnels qui expriment la certitude ou la probabilité : *il est certain, il est clair, il est probable, il paraît, il arrive, il s'ensuit, il y a* :

(1) On devrait employer le subjonctif dans : *Je suis heureux que vous l'avez entendu.*

Il est certain qu'il fera beau.

Il paraissait évident que nous échouerions.

Avec la négation, on dirait :

Il n'est pas certain qu'il fasse beau.

4° Après les verbes qui expriment la *certitude*, l'*affirmation*, comme *affirmer*, *avouer*, *prouver*, *voir*, *être sûr*, *être persuadé*, etc., employés affirmativement :

J'affirme que j'ignorais la chose.

Je suis certain que vous vous trompez.

La négation et l'interrogation changent le sens de ces verbes, et demandent ordinairement le subjonctif :

Etes-vous sûr que vous ayez raison?

Je ne vois pas que vous ayez raison.

Avec la forme négative-interrogative, qui a une signification positive, il faudrait employer l'indicatif :

Ne voyez-vous pas que j'ai raison?

5° Après le verbe *ignorer* employé négativement ou interrogativement; après les verbes *considérer* et *réfléchir*, sous quelque forme qu'ils soient employés :

Je n'ignore pas qu'il veut me nuire.

Il ne réfléchit pas que la chose est ou serait impossible.

Je considère (ou je ne considère pas) que la chose est impossible.

Mais on dirait : *J'ignorais qu'il fût arrivé.*

L'INDICATIF OU LE SUBJONCTIF SUIVANT LE SENS DE LA SUBORDONNÉE.

914. — La proposition *subordonnée* peut exprimer une chose *douteuse*, *fausse*, *invraisemblable*; ou une chose *positive*, *certaine*, *vraisemblable*. — Dans le premier cas, il faut employer le mode subjonctif; dans le second, le mode indicatif :

1° Après le verbe *se plaindre* et les locutions conjonctives

à condition que, de façon que, de sorte que, en sorte que, si ce n'est que, sinon que :

Vous ne pouvez vous plaindre que je ne vous écrive pas.

Je vous permets de partir, à condition que vous reveniez.

Ou bien :

Vous pourriez vous plaindre que je ne vous écris pas, si je n'en étais empêché.

Je vous permets de partir, à condition que vous reviendrez.

2° Après les expressions *on croirait, on dirait, il semble, il n'y a, le premier, le dernier, le seul, l'unique, le meilleur, le plus, le mieux, le moins, etc.* :

On dirait que son cœur veuille se fendre.

Ou bien :

On dirait que son cœur veut se fendre.

3° Après un pronom relatif :

J'irai dans une retraite où je sois tranquille.

Ou :

J'irai dans une retraite où je serai tranquille.

LE SUBJONCTIF DANS UNE PROPOSITION NON PRECEDÉE D'UNE PRINCIPALE EXPRIMÉE.

915. — Le **subjonctif** s'emploie dans certaines propositions exprimant un *souhait*, une *prière*, une *exclamation*, sans que la proposition principale soit exprimée :

Dieu soit béni! Vive Jésus!

Dieu veuille que vous réussissiez!

EMPLOI SPECIAL DU SUBJONCTIF DANS LE VERBE SAVOIR.

916. — Le verbe *savoir* conjugué négativement s'emploie au *subjonctif* à la première personne du singulier, pour l'*indicatif présent* :

Je ne sache pas que ce soit défendu.

Il n'est pas revenu, que je sache.

EMPLOI DES TEMPS DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.

TEMPS DU SUBJONCTIF.

917. — Chacun des temps du subjonctif est la traduction de deux temps qui sont ses correspondants dans le mode indicatif ou le mode conditionnel, comme l'indique le tableau suivant :

TEMPS DE L'INDICATIF OU DU CONDITIONNEL.		TEMPS DU SUBJONCTIF.
Présent de l'indicatif	}	Présent.
Futur simple		
Imparfait de l'indicatif	}	Imparfait.
Présent du conditionnel		
Passé composé	}	Passé.
Futur antérieur		
Plus-que-parfait de l'indicatif	}	Plus-que-parfait.
Passé du conditionnel		

918. — Pour faire un choix prompt et sûr du temps convenable du mode subjonctif, l'unique règle suivante suffit :

Traduire le verbe de la proposition subordonnée par l'un des temps du mode indicatif ou du mode conditionnel; le temps correspondant du mode subjonctif est celui qu'on doit employer :

Mon père veut que Paul vienne demain.

Mon père voudrait que Paul fit mieux son devoir.

La vertu est le seul bien qu'il ait désiré.

Je ne prétends pas que j'eusse mieux fait que vous.

Si l'on n'employait pas le subjonctif, on dirait :

Paul viendra demain, mon père le veut.

Paul ferait mieux son devoir, s'il faisait la volonté de mon père.

Il n'a pas désiré d'autre bien que la vertu.

Je n'aurais pas mieux fait que vous.

TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

919. — Lorsque le verbe de la proposition principale est au *présent* ou au *futur*, le verbe de la proposition subordonnée se met au temps demandé par le sens :

Je crois	}	qu'il <i>parle</i> maintenant
		qu'il <i>parlera</i> demain
		qu'il <i>a parlé</i> hier
		qu'il <i>avait parlé</i> autrefois
		qu'il <i>aura parlé</i> à cette époque
		qu'il <i>parlerait</i> si on le lui demandait
		qu'il <i>aurait parlé</i> si on le lui avait demandé.
Je croirai difficilement	}	qu'il <i>vient</i>
		qu'il <i>viendra</i>
		qu'il <i>est venu</i>
		qu'il <i>était venu</i>
		qu'il <i>sera venu</i>
		qu'il <i>viendrait</i>
		qu'il <i>serait venu.</i>

920. — Lorsque le verbe de la proposition principale est au *passé*, le verbe de la proposition subordonnée se met :

1° A l'*imparfait* pour marquer un fait *simultané* à celui qu'exprime le premier verbe, c'est-à-dire pour indiquer un *présent* relativement au premier verbe :

Je savais	}	que vous <i>étiez</i> malade.
Je sus		
J'ai su		
J'avais su		

(L'*existence* de la maladie et la connaissance que j'en ai eue sont deux faits *simultanés*.)

2° Au *plus-que-parfait* pour indiquer un *passé* relativement au premier verbe :

Je savais	}	que vous <i>aviez été</i> malade.
Je sus		
J'ai su		
J'avais su		

(La maladie était un fait *passé* lorsque je l'ai connue.)

3° Au *conditionnel présent* pour marquer un *futur* relativement au premier verbe :

Je savais	}	que vous <i>seriez</i> malade.
Je sus		
J'ai su		
J'avais su		

(La maladie est un fait *futur* par rapport à la connaissance que j'en ai eue. — Le conditionnel est ici une sorte d'*imparfait* du futur.)

4° Au *conditionnel passé* pour indiquer un *futur antérieur* relativement au premier verbe :

Je savais	}	que vous <i>auriez été</i> malade avant de partir.
Je sus		
J'ai su		
J'avais su		

(Le conditionnel passé est ici une sorte de *plus-que-parfait* du futur.)

921. — Lorsque le verbe de la proposition subordonnée exprime un *fait qui dure encore*, un *fait permanent*, une *vérité générale*, on peut employer le *présent* pour l'*imparfait* :

J'ai appris que vous êtes malade. (La maladie dure encore.)

Je savais qu'il vaut mieux souffrir le mal que de le faire. (Vérité générale.)

L'emploi de l'*imparfait* est légitime à cause de la concordance des temps et on peut toujours y avoir recours.

922. — On emploie le *futur* au lieu du *conditionnel* pour affirmer d'une manière absolue un fait futur :

J'ai annoncé que vous échouerez.

Quand on dit :

J'ai annoncé que vous échoueriez,

le fait peut être passé au moment où l'on parle.

PARTICIPE PRÉSENT.

N. B. — Le *participe présent* étant toujours invariable, et l'*adjectif verbal* suivant les règles d'accord de l'adjectif, il importe de savoir les distinguer l'un de l'autre. (Voir N^{os} 388 et 389.)

923. — Le mot en *ant* est **participe présent** :

1^o Lorsqu'il est suivi d'un complément direct ou indirect d'objet :

Les hommes aimant leur patrie se sacrifient pour elle.

Les élèves obéissant à leur maître réussiront.

2^o Lorsqu'il est précédé du mot *en*, exprimé ou sous-entendu :

Les hommes s'enrichissent en travaillant.

Sa fureur allait toujours croissant (en croissant).

3^o Lorsqu'il est accompagné d'une négation :

Les âmes ne priant pas s'affaiblissent et meurent.

4^o Lorsqu'il est suivi d'un adverbe qui le modifie : (*)

Les enfants parlant trop sont détestés.

5^o Lorsqu'il est suivi d'un complément de circonstance et qu'il exprime l'action :

Des émigrants partant pour l'Amérique.

Voyez-vous ces débris flottant vers la côte ?

924. — Lorsque le *participe présent* est précédé de *en*, il forme ce qu'on appelle le **gérondif** et exprime une cir-

(*) L'adjectif verbal est toujours précédé de l'adverbe :

Des gens bien pensants.

La terre encore fumante du sang des guerriers.

constance de *temps*, de *lieu*, de *manière*. Il équivaut à une proposition subordonnée circonstancielle; mais on ne le considère pas comme formant une proposition participe :

Il s'avance en criant (pendant qu'il crie).

La préposition *en* est quelquefois sous-entendue devant le gérondif (N° 923, 2°) :

La maladie va augmentant.

Chemin faisant, je me suis arrêté.

925. — Le gérondif doit se rapporter ordinairement au sujet de la proposition; mais il peut se rapporter à un autre mot, pourvu qu'il n'y ait pas d'obscurité :

L'enfant acquiert de l'expérience en vieillissant (c'est l'enfant qui vieillit).

La fortune lui vient en dormant (c'est lui qui dort).

L'appétit vient en mangeant (quand on mange).

Remarque. — Dans la proposition : *Ils se sont comportés en conquérants*, il n'y a pas de gérondif : *conquérant* est employé comme nom.

ADJECTIF VERBAL.

926. — Le mot en *ant* est **adjectif verbal** :

1° Lorsqu'il est accompagné du verbe *être* :

Ces travaux sont fatigants.

2° Lorsqu'il n'a aucune sorte de complément :

Une femme obligeante; des hommes prévoyants; les eaux courantes.

3° Lorsqu'il est joint à d'autres adjectifs pour qualifier un même mot :

Les esprits bas et rampants ne s'élèvent jamais au sublime.

4° Quand il est suivi d'un complément de circons-

tance et exprime une qualité ou une *action continue* devenant une manière d'être :

Il l'aperçut **tremblante** de fièvre.

J'ai sur les bras une affaire **dépendante** de telle autre.

Pleurante après son char, vous voulez qu'on me voie.
(Racine.)

927. — On peut dire en résumé que la propriété distinctive du **participe présent** est d'exprimer le *mouvement*, une *action passagère* ou un *état* d'une durée courte limitée à un temps nettement indiqué; celle de l'**adjectif verbal**, d'exprimer la *permanence*, l'*état habituel* ou une *qualité* résultant d'une action prolongée.

Participe présent.

Nous regardions des débris **flottant** vers la côte.

On voyait la rosée **dégouttant** des feuilles.

La sueur **ruisselant** de sa figure disait assez sa fatigue.

Une fille **obéissant** bien.

Une personne **agissant** toujours.

Ces sauvages sont des êtres **vivant** comme nous.

Adjectif verbal.

Calypso aperçut des cordages **flottants** sur la côte de son île.

On voyait les feuilles **dégouttantes** de rosée,

Sa figure **ruisselante** de sueur exprimait la fatigue.

Une fille bien **obéissante**.

Une personne toujours **agissante**.

Les animaux sont des êtres **vivants** comme nous (sont, comme nous, des êtres vivants).

Remarques. — I. — Quelquefois le sens permet d'accorder ou de ne pas accorder le mot en *ant* :

J'ai rencontré des sauvages errants ou *errant* dans les bois :

On peut vouloir dire :

J'ai rencontré dans les bois des sauvages errants ou *j'ai rencontré des sauvages qui erraient* dans les bois.

II. Certains adjectifs verbaux, dans quelques expressions consacrées par l'usage, ont un sens passif :

Couleur voyante (qui est vue aisément); *rue passante* (où l'on passe beaucoup); *deniers comptants* (qui sont comptés); *place payante* (qui doit être payée); *poste restante* (où les lettres restent).

REMARQUES ORTHOGRAPHIQUES.

928. — Quelques noms et adjectifs ne s'écrivent pas comme les participes présents dont ils dérivent. Tels sont les suivants :

Participes	Adj. ou noms	Participes	Adj. ou noms
adhérant	adhérent**	fatigant	fatigant
affluent	affluent*	influant	influent
confluant	confluent*	intrigant	intrigant**
convainquant	convaincant	négligeant	négligent
convergeant	convergent	précédant	précédent**
différant	} différent, <i>adj.</i> différend*, <i>nom</i>	préséant	préséant*
		provoquant	provocant
divergeant	divergent	résidant	résident*
équivalant	équivalent	révéant	révéant
excédant	excédent*	suffoquant	suffocant
excellent	excellent	vaquant	vacant
expédiant	expédient**	violant	violent
extravaquant	extravaquant		

[L'astérisque désigne un *nom*; le double astérisque, un mot qui peut être *adjectif* ou *nom*.]

On peut remarquer que :

1° Les adjectifs *adhérent, convergent, différent, divergent, équivalent, excellent, expédient, influent, négligent, précédent, violent*, et les noms *affluent, confluent, excédent, président, résident*, changent *ant* du participe en *ent* ;

2° Le nom *différend* et l'adjectif *révérend* changent *ant* en *end* ;

3° Les adjectifs *extravagant, fatigant, intrigant*, s'écrivent sans *u* après le *g* ;

4° Les adjectifs *convaincant, suffocant, vacant*, et le nom *fabricant*, changent *qu* en *c*.

Certains de ces mots sont à la fois *adjectifs* et *noms* : *adhérent, expédient, intrigant, précédent*.

L'orthographe de leurs dérivés offrent les mêmes particularités : *adhérence, différence, révérence, présidence, violence, extravagance, vacance*.

SOI-DISANT.

928 bis. — **Soi-disant** est un adjectif verbal composé toujours invariable. Il signifie *prétendu, qui se dit tel ou tel* et ne s'emploie que pour les personnes :

Les soi-disant sages.

Pour les choses, on emploie **prétendu** ou **supposé** :
Un prétendu testament; un testament supposé.

PARTICIPE PASSE.

APPROUVE, ATTENDU, ETC.

929. — Les participes passés *approuvé, attendu, certifié, excepté, ouï, passé, supposé, vu*, et les expressions *non compris, y compris, etc.*, deviennent prépo-

sitions et invariables lorsqu'ils sont placés avant le nom :

Attendu son infirmité, il fut dispensé du travail.

Je vous lègue tous mes biens, **y compris** ma bibliothèque.

Mais on écrirait : **Attendue** comme elle l'est, votre mère sera la bienvenue. (Il y a inversion. Le participe *attendue* serait placé après le nom *mère* si l'on avait suivi l'ordre direct.)

CI-JOINT, CI-INCLUS.

930. — **Ci-joint** et **ci-inclus** sont adverbes et invariables lorsqu'ils sont les premiers mots de la phrase, ou qu'ils sont placés près d'un verbe qu'ils modifient. Dans les autres cas, ils sont participes adjectifs et s'accordent avec le nom auquel ils se rapportent :

Ci-joint la lettre de recommandation. (*Ci-joint* modifie un verbe sous-entendu.)

Je vous adresse **ci-inclus** expédition du jugement. (*Ci-inclus* modifie *adresse*.)

Vous trouverez **ci-joint** ma lettre de change. (*Ci-joint* modifie *trouvez*.)

Veillez me retourner, après lecture, les pièces **ci-incluses**. (*Ci-incluses* se rapporte à *pièces*.)

Veillez étudier les documents **ci-joints**. (*Ci-joints* se rapporte à *documents*.)

Remarque. — Pour que *ci-joint* et *ci-inclus* soient considérés comme adverbes, il faut qu'ils précèdent le nom.

COÛTE.

931. — D'après l'Académie, le participe **coûté** est toujours invariable :

Les peines que ce travail m'a **coûté**.

VALU.

932. — Le participe **valu** est invariable lorsqu'il signifie *être d'un certain prix*; il varie dès qu'il signifie *causer, procurer* :

Les deux piastres que ce livre a valu.

*Quelle forte somme nous a **value** ce travail!*

*Les honneurs que son dévouement lui a **valu**s.*

PESE.

933. — Le participe **pesé** est invariable dans le sens de *avoir un certain poids*; il varie lorsqu'il signifie *faire l'action de peser, constater le poids, examiner* :

*Les cent livres que ce ballot a **pesé**.*

*Les marchandises que nous avons **pesées**.*

PARTICIPE PASSE D'UN VERBE PRONOMINAL.

934. — Pour l'accord du participe passé des verbes pronominaux, il y a lieu de distinguer les *verbes pronominaux réfléchis* (verbes *réfléchis proprement dits* et verbes *réciproques*), et les verbes pronominaux **non réfléchis** ou **simplement pronominaux**.

935. — Les verbes *pronominaux réfléchis* suivent, pour l'accord de leur participe passé, les règles données pour les verbes *transitifs* ou *intransitifs*. — Dans ces verbes, l'auxiliaire *être* est mis pour l'auxiliaire *avoir*.

936. — Lorsque le verbe *pronominal réfléchi* est formé d'un verbe *transitif direct*, le participe passé s'accorde avec le complément direct d'objet quand celui-ci est placé avant le participe :

*Elle s'est **frappée**.* (Elle a *frappé* qui? **s'**, mis pour *elle*, objet direct placé avant le participe.)

Ils se sont battus. (Ils ont *battu* qui? *se*, mis pour *eux*, objet direct placé avant le participe.)

Les ennemis qu'ils se sont faits. (Ils ont *fait* quoi? *qu'*, mis pour *ennemis*, objet direct placé avant le participe.)

Ils se sont dit des injures. (Ils ont *dit* quoi? des *injures*, objet direct placé après le participe.)

On écrira, suivant que le *pronom* complément est *objet direct* ou *indirect* :

Elles se sont adressé *Elles se sont adressées*
une lettre. *à Rome.*

Marie s'est piqué le *Marie s'est piquée au*
doigt. *doigt.*

Ils se sont blessé le *Ils se sont blessés au*
pied. *pied.*

Elle s'est imaginé *Elle s'est imaginée*
qu'elle était reine. *reine et puissante.*

937. — Lorsque le verbe *pronominal réfléchi* est formé d'un verbe *transitif indirect* ou d'un verbe *intransitif*, le participe passé reste invariable :

Nous nous sommes nui (nous avons nui à nous).

Cette règle s'applique aux verbes suivants :

Se convenir, se nuire, s'entre-nuire, se placer, se déplacer, se complaire, se parler, se ressembler, se rire, se sourire, se succéder, se suffire.

938. — Le participe passé des verbes *non réfléchis* ou *simplement pronominaux* s'accorde avec le sujet de la proposition, conformément à la règle du participe employé avec l'*auxiliaire être* :

Nous nous sommes absents.

Il n'y a pas lieu, pour ces verbes, de substituer par la pensée l'*auxiliaire avoir* à l'*auxiliaire être*.

Cette règle s'applique aux trois sortes de verbes *simplement pronominaux* :

1° Verbes *essentiellement pronominaux* (N° 317, 1°) :

Nous nous sommes enfeus.

Sa mère s'était évanouie.

Vous vous en êtes allés.

Elles se sont moquées des réprimandes.

Le verbe *s'arroger*, qui est *transitif direct*, fait exception à la règle générale et suit la règle du participe employé avec *avoir* :

Elles se sont arrogé des droits.

Les droits qu'elles se sont arrogés.

2° Verbes qui n'ont pas la même signification à la forme pronominale qu'à la forme active et qui, pour cette raison, sont considérés comme essentiellement pronominaux (N° 317, 2°) :

Elles se sont échappées de prison.

Ils se sont tus.

Nous nous sommes doutés du coup.

3° Verbes *pronominaux passifs* (N° 317, 3°) :

La porte s'est ouverte, puis elle s'est fermée.

Ces choses se sont déjà vues.

PARTICIPE PASSE D'UN VERBE IMPERSONNEL.

939. — Le participe passé d'un verbe **impersonnel** est toujours invariable :

Les pluies qu'il a fait ont occasionné de grands dommages.

Les sécheresses qu'il y a eu ont nui aux récoltes.

Dans ces phrases *que est*, non le complément d'objet, mais le *sujet réel* du verbe impersonnel.

PARTICIPE PASSE SUIVI D'UN INFINITIF.

940. — Le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde si le complément direct d'objet placé avant se

rapporte au participe; il reste invariable si ce complément se rapporte à l'infinitif :

*La personne que j'ai **entendu** chanter...* — Accord; on peut dire : *J'ai entendu la **personne** chanter.*

*La romance que j'ai **entendu** chanter...* — Le participe est invariable, car il faut dire : *J'ai entendu **chanter** la romance.*

*La dame que j'ai **vue** peindre...* — Le sens de cette phrase est : *J'ai vu la **dame** peindre.* (La dame peignait.)

*La dame que j'ai **vu** peindre...* — On veut dire ici : *J'ai vu **peindre** la dame.* (La dame servait de modèle.)

*Je les ai **vus** partir.* — On veut dire : *J'ai vu **eux** partir.*

*Ces poissons, je les ai **vu** prendre.* — On veut dire : *J'ai vu **prendre** eux.*

*Quelle peine vous avez **eue** à comprendre cette règle!*
— *Vous avez eu de la **peine** à comprendre cette règle.*

*Quelles règles avez-vous **eu** à apprendre?* — *Vous avez eu à **apprendre** des règles.*

Remarque. — Lorsque le verbe à l'infinitif est *transitif indirect* ou *intransitif*, le participe s'accorde toujours :

*Je les ai **vus** venir.*

*Je les ai **entendus** vous parler.*

PARTICIPE FAIT SUIVI D'UN INFINITIF.

941. — Le participe **fait** suivi d'un infinitif est toujours invariable :

*Les cantiques qu'on a **fait** chanter.*

Les enfants qu'on a fait chanter.

On les a fait sortir.

Le participe **fait** joue ici le rôle d'un véritable *auxiliaire* de l'infinitif. (N° 264.)

PARTICIPE SUIVI D'UNE PROPOSITION
OU D'UN VERBE SOUS-ENTENDUS.

942. — Le participe suivi d'une *proposition* ou d'un *verbe sous-entendus* est toujours invariable :

Je lui ai rendu tous les services que j'ai pu (sous-entendu *lui rendre*).

Il a fait tous les sacrifices qu'on a désiré (sous-entendu *qu'il fît*).

Ce cas se présente après les participes *dû, pu, su, voulu, désiré, promis*, et autres analogues.

On écrira, en faisant accorder le participe à cause du sens :

J'ai payé les sommes que j'ai dues.

943. — Le participe passé précédé de **le** équivalant à *cela* est toujours invariable :

La chose était plus sérieuse que nous ne l'avions pensé.
(Que nous n'avions pensé *qu'elle était*.)

Le représente ici toute une proposition.

PARTICIPE AYANT POUR COMPLEMENT *QUE*.

944. — Le participe passé ayant pour complément le pronom relatif **que** renfermant une préposition sous-entendue reste invariable, car alors il n'a pas de complément direct d'objet (N° 397) :

Les deux mois que j'ai souffert. (C'est-à-dire, *pendant lesquels j'ai souffert.*) — *Que*, compl. de circe.

Remarque. — Cette règle s'applique aux verbes *vivre, dor-*

mir, régner, dont le participe est toujours invariable, car ils sont *intransitifs de leur nature*, ainsi qu'à quelques autres verbes ayant *que* pour complément de circonstance :

Les vingt ans qu'il a régné.

Les huit jours qu'a duré la fête.

Les deux heures qu'il a pleuré.

945. — Quand le pronom relatif *que* n'est pas complément direct d'objet du participe passé, mais qu'il se rapporte à la proposition *subordonnée* qui suit, le participe passé reste invariable :

Les leçons que j'avais supposé que vous étudieriez. (Le relatif *que*, ayant pour antécédent *leçon*, est complément direct d'objet de la proposition *subordonnée que vous étudieriez.*)

Les sommes que j'avais cru vous être dues. (*Que* est le sujet de la proposition infinitive *être dues.*)

Mais on écrira :

Ces enfants que j'avais convaincus que le mensonge est haïssable.

(Cette tournure est peu harmonieuse et est moins employée aujourd'hui qu'autrefois.)

PARTICIPE AYANT EN POUR COMPLÉMENT.

946. — Le participe passé qui a pour complément unique le pronom *en* est invariable :

Ces raisins étant mûrs, nous en avons mangé.

En signifie *de cela* et est du genre *neutre*.

947. — Lorsque le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité, l'accord a lieu, par *syllèpse*, avec le nom pluriel dont *en* rappelle l'idée et qui est alors le complément direct d'objet du participe :

Plus il a eu de malades, plus il en a guéris.

Autant d'ennemis il a attaqués, autant il en a vaincus.

Combien en a-t-on vus

Qui du soir au matin sont pauvres devenus! (La Fontaine.)

Mais l'accord du participe ne se fait pas si l'adverbe suit le pronom *en* au lieu de le précéder :

J'en ai tant lu! (de ces livres.)

PARTICIPE PASSE PRECEDE D'UN COLLECTIF.

948. — Le participe précédé de **le peu** s'accorde tantôt avec *le peu*, tantôt avec le nom qui suit *le peu*.

Le participe s'accorde avec *le peu*, qui est du masculin singulier, lorsque le sens ne permet pas de supprimer *le peu* :

Le peu d'efforts qu'il a fait a été cause qu'il n'a pas réussi.

On ne peut pas dire : *Les efforts qu'il a faits ont été cause, etc.*

Le participe s'accorde avec le nom qui suit *le peu*, lorsque le sens permet de supprimer *le peu* :

Le peu d'efforts qu'il a faits lui ont suffi pour vaincre cette difficulté.

On peut dire : *Les efforts qu'il a faits lui ont suffi, etc.*

949. — Le participe passé ayant pour complément direct d'objet le pronom relatif *que* représentant une locution collective s'accorde avec le mot collectif ou avec son complément suivant le sens que l'on donne à la phrase.

On procède comme pour l'accord du verbe (N^{os} 871 à 874).

Avez-vous vu la nuée de moucheron que l'oiseau a traversée?

Dispersez la nuée d'oiseaux que le chasseur a attirés.

950. — Le verbe de la proposition principale et le participe passé de la subordonnée n'obéissent pas toujours à la même règle d'accord :

Le NOMBRE d'enfants que j'ai interrogés EST très grand.

Interrogés s'accorde avec enfants et est avec nombre.

951. — Après *la plupart*, les expressions *force*, *quantité*, *nombre*, employées sans déterminatif et les adverbes de

quantité assez, *trop, peu, combien, tant, etc.*, le participe s'accorde avec le *complément* exprimé ou sous-entendu :

La plupart des personnes que j'ai rencontrées m'ont salué.

Quantité de villages, que j'ai visités dernièrement, étaient dévastés.

Trop d'erreurs que j'avais relevées n'ont pas été corrigées.

Combien de nations n'a-t-il pas conquises?

Remarque. — L'accord n'a pas lieu si le complément de l'adverbe suit le participe :

Combien n'a-t-il pas conquis de nations?

EMPLOI DU PARTICIPE.

REGLES GENERALES.

952. — Le participe présent et le participe passé employés sans auxiliaire peuvent se rapporter :

1° Au sujet de la proposition où ils se trouvent :

Cet homme, poussé par le besoin et ne trouvant pas à le satisfaire, devint ennemi de la société.

2° Au complément ou à l'attribut :

Ne repoussez pas l'enfant tombé dans le vice et cherchant à se relever.

Paul est un enfant estimé de son maître et montrant de la bonne volonté.

3° A un mot indépendant de la proposition. Le participe employé de cette façon est dit *participe absolu* et forme une *proposition participe* (N° 628) :

L'air devenu serein, il part tout morfondu. (La Fontaine.)

Le jour baissant, nous nous arrê tâmes.

953. — Le participe, comme l'adjectif, doit toujours se

rapporter clairement à un nom ou à un pronom exprimé ou sous-entendu (N° 737).

Ainsi, il est incorrect de dire :

*En vous **invitant** à venir, c'est me faire plaisir à moi-même.*

Il faudrait dire :

*En vous **invitant** à venir, je me fais plaisir à moi-même.*

Mais les phrases suivantes sont correctes :

*Et **monté** sur le faite, il aspire à descendre.* (*Monté se rapporte au sujet il.*)

*Et **pleurés** du vieillard, il grava sur leur marbre ce que je viens de raconter.* (*Pleurés se rapporte à eux — le marbre d'eux — que rappelle leur.*)

Etant devenu vieux, on le mit au moulin. (*Etant devenu se rapporte à le mis pour lui.*)

954. — Quand le participe se rapporte au sujet de la proposition et qu'il est placé à la suite de celui-ci, il ne faut pas employer avant le verbe un pronom personnel répétant le sujet par pléonasme :

On ne doit pas dire :

Henri AYANT ÉTÉ INTERROGÉ, il répondit aussitôt;

Mais :

Henri, AYANT ÉTÉ INTERROGÉ, répondit aussitôt;

le participe se plaçant entre deux virgules.

PARTICIPE PASSE DEVENANT ADJECTIF ORDINAIRE.

955. — Le participe adjectif a un sens essentiellement passif (N° 393). Il perd quelquefois ce sens et devient alors *adjectif ordinaire* :

*Un enfant **dissimulé** (qui se dissimule), **entendu** (qui entend, qui comprend les choses), **avisé** (prudent), **averti** (instruit, expérimenté).*

Le sens serait différent dans :

*Un objet **dissimulé** dans un tiroir; une parole **entendue** à la dérobée; un enfant **averti** par son maître.*

PARTICIPE EMPLOYÉ COMME NOM.

956. — Le *participe passé* et le *participe présent* peuvent être employés comme noms :

Un mort, un noyé, le revenu, les alliés, la revue, la mariée.

Un croyant, un arrivant, un passant, un débitant, les allants et venants (nom composé toujours pluriel).

FONCTIONS DU PARTICIPE DANS LA PROPOSITION.

957. — Le *participe employé comme nom* peut avoir les mêmes fonctions que le nom : *sujet, attribut, complément*, etc. :

Ce passant (sujet) *est un ignorant* (attribut).

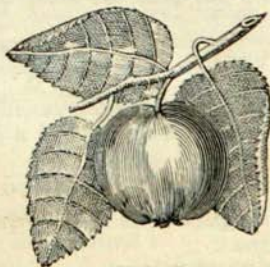
Ne scrutez pas le passé (compl.) *des morts* (compl.).

Le *participe employé comme adjectif* peut être *épithète* ou *attribut* :

Les personnes polies et obligeantes sont estimées.

Le *participe présent précédé de en* (gérondif) est *complément de circonstance* :

En forgeant, on devient forgeron.



CHAPITRE XVIII.

SYNTAXE DE L'ADVERBE.

REMARQUES PARTICULIERES.

958. — Là, où, y sont adverbes quand ils marquent le lieu, et là, où s'écrivent alors avec l'accent grave :

Où allez-vous? — Je vais là, car j'y ai besoin.

Cependant si où a un antécédent, il est pronom relatif, bien qu'il marque le lieu. (N° 177.)

959. — Que signifiant combien ou pourquoi est adverbe :

Que de familles souffrent!

Que n'avez-vous soin de vos affaires?

960. — Si est adverbe lorsqu'il est opposé à non, ou qu'il modifie un adjectif ou un adverbe :

Vous dites que non et je dis que si. — Etre si courageux; parler si sagement.

961. — On écrit plutôt, en un mot, pour marquer la préférence :

Faites plutôt l'utile que l'agréable.

On écrit plus tôt, en deux mots, lorsqu'il est l'opposé de plus tard ou qu'il signifie à peine :

Il vaut mieux arriver plus tôt.

La trompette n'aura pas plus tôt sonné que les morts ressusciteront.

ADVERBES DE MANIERE.

962. — Bien signifie très lorsqu'il modifie un adjectif ou un adverbe; employé devant un nom, il a le sens de beaucoup :

Il est bien bon; il a eu bien du plaisir.

963. — Mieux, comparatif de bien, ne peut modifier que le verbe et le participe :

Il étudie mieux; il est mieux vu.

964. — **Bien** s'emploie dans certaines locutions pour renforcer le sens du verbe; **mieux** entre aussi dans quelques gallicismes : *C'est bien ce que vous avez dit. Est-ce bien lui? C'était bien la peine!*

Faites pour le mieux. Ils parlent à qui mieux mieux.

965. — **Aussi bien** signifie d'une manière aussi bonne ou d'ailleurs. Dans ce dernier sens, on peut considérer aussi bien comme une locution conjonctive :

Il travaille aussi bien (aussi, adverbe, modifie bien; bien, adv., modifie travaille).

Qu'il parte : aussi bien (loc. conj.) il n'est plus des nôtres.

966. — **Mal** est l'opposé de *bien*; il modifie le verbe ou le participe, mais jamais l'adjectif ni l'adverbe :

Il lit mal; il est mal habillé.

On ne peut dire : **mal sage**.

967. — **Pas mal** s'emploie familièrement pour *bien* ou *un assez grand nombre* :

Ce n'est pas mal (c'est bien).

Il n'y a pas mal d'enfants à l'école (un assez grand nombre).

968. — Il ne faut pas confondre **pire**, comparatif de l'adjectif *mauvais*, avec **pis**, comparatif de l'adverbe *mal*. **Pis** s'emploie avec les verbes *être*, *aller*, *faire*, et dans certaines locutions. Avec les autres verbes, on emploie *plus mal* :

Il est pis que jamais. Ne faites pas pis. Tant pis. Qui pis est. — Il se porte plus mal.

Tant pis est l'opposé de **tant mieux**.

ADVERBES DE TEMPS.

969. — **De suite** veut dire *sans interruption*; **tout de suite** signifie *sans retard* :

J'ai travaillé trois heures de suite.

Je veux partir tout de suite.

970. — **Tout à coup** signifie *soudainement*, *en un instant* et **tout d'un coup** signifie *en une seule fois*, *d'un seul coup* :

Il est arrivé tout à coup.

Il fit sa fortune tout d'un coup.

971. — Il ne faut pas confondre les adverbes **autrefois** (jadis), **quelquefois** (de temps en temps), **longtemps** (longuement), avec les expressions *une autre fois*, *d'autres fois*, **quelques fois**, *un long temps*, dans lesquelles les mots *fois* et *temps* sont des noms.

ADVERBES DE LIEU.

972. — **Ici** indique la proximité; **là**, l'éloignement :
Venez ici, j'irai là.

Ici et **là** s'emploient quelquefois pour désigner le temps :
D'ici là; d'ici à demain.

Ci (abréviation de *ici*) et **là** entrent dans la composition de certains mots :

Ci-après, ci-devant, là-bas, là-dessous, par-ci par-là, ci-inclus, ci-joint, celui-ci, celui-là, etc. (N° 825).

Ici-bas (la terre) est opposé à **là-haut** (le ciel).

973. — **Partout** signifiait *en tous lieux* et **surtout** signifiait *principalement* s'écrivent en un mot et sont adverbes. Il ne faut pas les confondre avec **par tout** et **sur tout**, qu'on écrit en deux mots et qui sont formés d'une préposition et du mot *tout*, adjectif ou pronom indéfini :

Par tout *ce que vous me dites, je vois que vous avez été partout.*

Il est fort sur tout, mais il l'est surtout en littérature.

ADVERBES DE COMPARAISON ET DE QUANTITE.

974. — L'adverbe **davantage** ne doit pas précéder un adjectif ni s'employer pour *le plus*.

On ne dira donc pas :

*Paul est **davantage** instruit que Louis.*

*Le dessin est l'art que j'aime **davantage**.*

Mais : *Paul est **plus** instruit que Louis.*

*Le dessin est l'art que j'aime **le plus**.*

Davantage serait bien employé dans la phrase suivante :

*Louis est instruit; Paul l'est **davantage**.*

975. — **Aussi**, signifiant *pareillement, également*, s'emploie dans les propositions affirmatives, et **non plus** dans les propositions négatives :

*Je sortirai et vous **aussi**.*

*Je ne sortirai pas, ni vous **non plus**.*

976. — **Aussi** et **autant**, **si** et **tant**, s'emploient dans les comparaisons pour marquer un rapport d'égalité; mais *si* et *tant* sont employés uniquement dans les phrases négatives, tandis que *aussi* et *autant* s'emploient indifféremment dans les phrases négatives et les phrases affirmatives :

*Il est **aussi** aimable que vous; il n'est pas **si** (ou **aussi**) aimable que vous.*

*Je l'aime **autant** que vous; je ne l'aime pas **tant** (ou **autant**) que vous.*

977. — **Aussi** et **si** ne modifient que les adjectifs et les adverbes; **autant** et **tant** ne modifient que les verbes. Ces deux derniers seuls peuvent être employés *absolument* et suivis d'un nom complément (N° 980) :

Autant de têtes, autant d'idées. Il a eu tant de malheurs!

*Cependant, **autant** peut quelquefois s'employer pour *aussi* avec les adjectifs, mais il doit dans ce cas être placé après :*

*Il est *modeste* **autant** que *savant*. (Il est *aussi* *modeste* que *savant*.)*

978. — **Plus que** et **moins que** marquent la comparaison; **plus de** et **moins de** indiquent la quantité :

Cet enfant lit plus que ou moins que son frère.

Il a lu plus de dix livres ou moins de dix livres.

Ce serait une grosse faute de dire *plus que* ou *moins que* deux livres.

979. — **Comme**, adverbe, signifie *comment* ou *combien*; il peut être exclamatif :

Vous voyez comme (comment) *il parle, comme* (combien) *il est heureux.*

Comme il travaille!

Lorsqu'il sert à unir deux mots ou deux propositions, il est *conjonction* :

Vous comme moi. Les hommes passent comme les fleurs.

980. — Les adverbes de quantité peuvent être employés *absolument*, c'est-à-dire sans relation avec un *verbe*, un *adjectif* ou un autre *adverbe*, et être unis à un nom complément par la préposition *de*. Ils ont alors le sens des noms collectifs et ajoutent à leur complément une idée de quantité. On pourrait dans ce cas, nous l'avons vu, les assimiler aux adjectifs indéfinis (N° 147).

Beaucoup d'hommes étaient là. (*Une grande quantité* — nom collectif — d'hommes; *maints* — adjectif indéfini — hommes.)

Combien d'enfants; plus de personnes; peu de bonté; bien des fois.

Le complément de ces adverbes est quelquefois sous-entendu :

Beaucoup étaient absents. (*Beaucoup d'élèves.*)

981. — Lorsque **beaucoup** et **bien** sont employés *absolument* pour marquer la quantité, le complément de *beaucoup* n'est pas précédé de l'article, tandis que celui de *bien* l'est ordinairement :

Beaucoup d'élèves n'étudient pas.

Bien des élèves n'étudient pas.

Il m'a fait beaucoup de peine.

Il m'a fait bien de la peine.

On dira cependant : *J'en ai vu bien d'autres.*

982. — **Beaucoup** modifie *seulement* les verbes et les adjectifs au comparatif. Il ne peut modifier les adverbes et les adjectifs au positif; on le remplace par *bien* ou *très* :

Je l'aime beaucoup; il est beaucoup plus intelligent.

Mais on ne pourrait dire :

Il est beaucoup intelligent; il marche beaucoup doucement.

Il faudrait employer *très* ou *bien* : *très intelligent, très doucement, ou bien intelligent, bien doucement.*

983. — La préposition *de* peut accompagner **beaucoup** s'il précède un comparatif :

Vous êtes beaucoup (ou de beaucoup) plus savant que lui.

Elle doit toujours l'accompagner si **beaucoup** suit le comparatif, ou s'il modifie un superlatif ou un verbe qui exprime la comparaison :

Vous êtes plus savant de beaucoup.

Vous le battez de beaucoup.

ADVERBES D'AFFIRMATION ET DE NÉGATION.

984. — **Oui** et **non** s'emploient en réponse à une interrogation et équivalent à une proposition entière :

Parlez-vous? Oui (je parle).

Comprenez-vous? Non (je ne comprends pas).

Pour marquer plus fortement l'affirmation ou la négation, ils se placent en tête de la proposition ou se répètent :

Oui, je veux y aller.

Non, non, c'est inutile.

985. — **Si** doit remplacer *oui* quand l'interrogation est négative :

Vous ne viendrez pas? Si.

986. — **Ne** s'emploie rarement seul; il est ordinairement accompagné de **pas** ou de **point** :

Je ne parle pas. Je ne vois point.

987. — On supprime **pas** et **point**, mais on conserve **ne** dans les phrases renfermant une expression dont le

sens est négatif : *personne, guère, nul, jamais, rien, aucunement, etc.* :

Je ne vois personne, et non *Je ne vois pas personne*.

Il ne m'a guère vu, et non *Il ne m'a pas guère vu*.

On ne l'invite jamais, et non *On ne l'invite point jamais*.

Il serait tout aussi fautif de supprimer *ne* et de dire :

J'ai rien fait pour *Je n'ai rien fait*.

Nul le saura pour *Nul ne le saura*.

988. — La négation *ne* peut être employée sans *pas* et *point* dans les cas suivants :

1° Dans les propositions interrogatives ou exclamatives commençant par *qui* ou par *que* (signifiant *pourquoi*) :

Qui n'admire (ou *n'admire pas*) *cette merveille?*

Que n'est-il venu? (ou *que n'est-il pas venu?*)

2° Après les pronoms relatifs suivis du subjonctif et après la conjonction *si* :

Est-il quelqu'un que vous ne jalousiez? (ou *que vous ne jalousiez pas?*)

Si vous ne le dites. (ou *si vous ne le dites pas.*)

3° Devant *autre* :

Il ne souhaite (ou *ne souhaite pas*) *d'autre récompense*.

4° Après les locutions *depuis que*, *il y a*, suivies d'un mot marquant le temps :

Il y a longtemps que je ne lui ai parlé (ou *que je ne lui ai pas parlé*).

989. — La négation *ne* peut être employée ou non dans les propositions subordonnées qui suivent :

1° Les verbes ayant le sens de *craindre* (*désespérer, avoir peur, etc.*), quand la proposition principale est affirmative ou affirmative-interrogative :

Je crains qu'il y aille ou *qu'il n'y aille*.

Avez-vous peur qu'il vienne ou *ne vienne?*

Mais on devrait dire, à cause du sens négatif : *Je n'ai pas peur qu'il vienne* (et non *qu'il ne vienne*), si l'on croit qu'il ne viendra pas; et : *Je n'ai pas peur qu'il ne vienne pas* (et non *qu'il ne vienne*), si l'on croit qu'il viendra.

2° Les verbes ayant le sens de *douter*, *contester*, *nier*, quand la proposition principale est négative ou négative-interrogative : *Je ne peux nier que cette mort ne m'ait édifié* ou *m'ait édifié*.

Doutez-vous que je ne sois heureux ou *que je sois heureux de vous rendre service?*

3° Les verbes ayant le sens de *empêcher*, *éviter*, *prendre garde*, *se garder*, quelle que soit la forme de la proposition principale : *Prenez garde qu'il ne se blesse* ou *qu'il se blesse*.

J'empêche que le mal ne soit irréparable ou *que le mal soit irréparable*.

Je n'empêcherai pas que le mal ne soit irréparable ou *que le mal soit irréparable*.

4° Les locutions *il s'en faut peu*, *il tient à peu*, *il ne tient pas*, etc. :

Il ne s'en est presque pas fallu que je ne tombe ou *que je tombe*.

Il tint à très peu de chose que vous ne lui fissiez affront ou *que vous lui fissiez affront*.

990. — Après le verbe *défendre* et la conjonction *sans que*, on ne met jamais la négation **ne** :

Je défends que vous veniez sans que je vous appelle.

Je ne défends pas que vous veniez sans que je vous appelle.

991. — On peut aussi employer ou non la négation :

1° Après les comparatifs ou les mots indiquant une comparaison : *autre*, *autrement que*, etc. :

L'année a été meilleure qu'on l'espérait ou *qu'on ne l'espérait*.

Les résultats sont autres qu'on le croyait ou *qu'on ne le croyait*.

2° Après les locutions *à moins que*, *avant que* :

À moins qu'on pardonne ou *qu'on ne pardonne*.

Remarque. — La langue hésite pour l'emploi de **ne** dans les cas précédents. Le mieux serait de ne pas l'employer.

992. — Les expressions *personne, guère, jamais, rien*, conservent leur sens négatif, même quand **ne** n'est pas exprimé :

Qui est venu? Personne (Personne n'est venu).

Qu'avez-vous? Rien (Je n'ai rien).

L'avez-vous fait? Jamais (Je ne l'ai jamais fait).

REMARQUES GENERALES.

ROLE DE L'ADVERBE.

993. — L'*adverbe* joue vis-à-vis du *verbe* le même rôle que l'*adjectif* vis-à-vis du *nom* :

Il se CONDUIT sagement. Sa CONDUITE est sage.

PLACE DE L'ADVERBE

994. — L'*adverbe* qui modifie un *verbe* se place ordinairement après le *verbe* dans les temps simples, et entre l'*auxiliaire* et le *participe* dans les temps composés. Cependant, on peut le placer au commencement de la proposition lorsqu'on veut attirer l'attention sur lui :

Il dit toujours la vérité. Il a toujours dit la vérité.

Toujours il dit (ou il a dit) la vérité.

Remarque. — *Aujourd'hui, demain, hier, avant-hier*, ne se placent jamais entre l'*auxiliaire* et le *participe* :

Il est venu hier.

995. — L'*adverbe* qui modifie un *adjectif* ou un *adverbe* le précède toujours :

Cet enfant est extrêmement timide.

Parlez très correctement.

EMPLOI DE L'ADVERBE.

996. — L'*adverbe* peut former à lui seul une proposition elliptique (N° 984) :

Etes-vous heureux? — Certainement, — Sans doute, — Assurément, — Peut-être.

997. — L'adverbe présente ordinairement un sens complet par lui-même et n'a pas de complément. C'est ce qui le distingue de la préposition, qui a toujours un complément.

Les mots **avant**, **après**, **devant**, **derrière**, **outre**, sont *prépositions* s'ils ont un complément, et *adverbes* s'ils n'en ont pas :

ADVERBES. — *Il est allé bien avant. Venez après. Marchez devant, derrière. Passez outre.*

PRÉPOSITIONS. — **Avant moi. Après vous. Devant Dieu. Derrière la maison. Outre cela.**

Remarque. — Cependant, quelques adverbes de manière demandent *toujours* un complément : *conformément à, indépendamment de, préférablement à*. Ils forment avec la préposition qui les suit de véritables locutions prépositives qui doivent être analysées comme telles.

D'autres adverbes de manière, *antérieurement (à), postérieurement (à), relativement (à), supérieurement (à), inférieurement (à), différemment (de)*, et les adverbes de lieu, *près (de), loin (de), proche (de)*, peuvent prendre un complément et font alors partie de locutions prépositives :

Relativement à cette affaire.

Près de lui. Loin de Dieu. Proche de l'école.

998. — Certains adverbes sont quelquefois employés comme noms; ils peuvent alors être *sujets, attributs, compléments de nom, compléments d'objet de verbe*. On les fait ordinairement précéder de l'article :

Le dehors, le dedans, le trop, le mieux, le moins, le moins bien.

Hier (sujet) *a été beau; j'attends demain* (compl. dir. d'objet).

Les enfants d'aujourd'hui (compl. de nom) *seront les hommes de demain* (compl. de nom).

Le peu (sujet) *n'est pas le trop peu* (attribut).

L'adverbe est attribut et pris adjectivement dans les expressions suivantes :

C'est assez. C'est trop. C'est bien. C'est très mal.

CHAPITRE XIX.

SYNTAXE DE LA PREPOSITION.

REMARQUES PARTICULIERES.

A, DES.

999. — On met l'accent grave sur à et dès prépositions, pour les distinguer de a 3^e personne du verbe avoir, et de des, article composé :

Aller à la ville dès le matin.

EN, PREPOSITION OU PRONOM.

1000. — En est préposition lorsqu'il fait partie d'un complément indirect d'objet ou d'un complément de circonstance :
S'égarer en route.

Voici de belles fleurs ; j'en ai vu de plus belles encore.

Dans le second exemple, en, formant à lui seul un complément, n'est pas préposition, mais pronom.

PRES DE, PRET A.

1001. — On écrit près de pour signifier sur le point de :
Nos jours sont près de finir. (C'est-à-dire sur le point de finir.)

On écrit prêt à pour signifier préparé à, disposé à. Dans ce cas, prêt est adjectif et variable :

Sommes-nous prêts à partir ? (C'est-à-dire disposés à partir.)

VOICI, VOILA.

1002. — Voici et voilà ne sont pas de véritables prépositions, mais des propositions implicites :

Voici un moulin. (Vois ici un moulin.)

1003. — On emploie **voici** pour désigner les objets les plus rapprochés ou les choses dont on va parler. On emploie **voilà** pour désigner les objets les plus éloignés ou les choses dont on vient de parler :

Voici mon jardin; **voilà** votre vigne.

Voici trois moyens de réussir : docilité, application, persévérance.

Gaîté, doux exercice et modeste repas :

Voilà trois médecins qui ne se trompent pas.

A TRAVERS, AU TRAVERS.

1004. — L'expression **à travers** n'est jamais suivie d'aucune préposition, mais **au travers** est suivi de la préposition *de* :

La vérité se fait jour au travers du mensonge et à travers tous les temps.

EMPLOI DE A.

1005. — La préposition **à** ne peut se placer entre deux nombres *consécutifs* que dans le cas où les objets désignés peuvent être divisés en parties.

On dit bien *cinq à six piastres*, parce que la piastre peut se diviser en moitié, tiers, quarts... ou en sous.

Mais au lieu de *cinq à six hommes*, on doit dire *cinq ou six hommes*.

1006. — La préposition **à** s'emploie pour marquer :

1° La direction, la tendance, le but :

Il va à la campagne. Il est porté à l'orgueil. Il aspire à monter.

2° Le lieu (même avec idée de repos) et le temps :

Il reste à la campagne. Il dînera à midi.

3° La possession :

Ceci est à moi.

4° La manière, l'instrument :

Pêcher à la ligne.

EMPLOI DE DE.

1007. — La préposition **de** s'emploie pour marquer :

1° Le point de départ, l'origine :

Venir de Québec; les pays du Nord.

2° La cause, le moyen :

Grelotter de froid; entrer de force.

3° La possession :

Les fables de La Fontaine.

4° Le sens partitif :

Boire de la bière; avoir de la vertu.

1008. — **De** s'emploie d'une manière explétive avant un adjectif, un participe ou un adverbe, lorsque ces mots sont placés après les expressions indéfinies *rien, personne, quelqu'un, quelque chose, pas un, quoi que ce soit, ceci, cela, qui, quoi*, ou après les adjectifs numériques et les noms de nombre :

Quelqu'un de grand; personne de tué; il y a ceci de remarquable; quoi de neuf; deux cents de tués; trois de mauvais; il y en a le tiers de malades.

1009. — **De** s'emploie encore d'une manière explétive :

1° Devant certains noms mis en apposition, devant un infinitif sujet réel d'un verbe impersonnel, devant l'infinitif de narration :

Un fripon d'enfant; un traître de valet; la ville de Montréal; il est beau de se sacrifier; et flatteurs d'applaudir.

2° Dans les comparaisons, après le pronom *qui* employé interrogativement :

Qui, de Pierre ou de Jean, doit venir ici?

3° Avant l'infinitif qui suit les expressions à moins *que*, *plutôt que*, *valoir mieux ... que*, *aimer mieux ... que*, *valoir autant ... que*, etc. :

Plutôt mourir que de trahir.

Autant vaut savoir bien que de savoir beaucoup.

4° Dans certains gallicismes :

Si j'étais que de lui; si j'étais de lui; on dirait d'un enfant; peste de cet homme!

EMPLOI DE *AVANT*.

1010. — **Avant** se rapporte au temps et **devant** au lieu :
Avant la nuit; devant la maison.

Avant de et **avant que de** s'emploient devant un infinitif :

Avant de mourir; avant que d'écrire.

EN ET DANS.

1011. — **En** se met ordinairement devant les noms indéterminés et **dans** devant les noms déterminés :

En ville, en mer, en guerre, en automobile.

Dans LA ville, dans LA mer, dans CETTE guerre, dans MON automobile.

On dit cependant :

En LA présence de, en CE temps, en L'année 1916.

1012. — Lorsqu'on parle du temps, **en** signifie *dans l'espace de*, et **dans**, *après ou au bout de* :

Il fera le travail en un mois. (Il lui faudra un mois pour faire le travail.)

Il fera le travail dans un mois. (Il fera le travail lorsqu'un mois se sera écoulé.)

1013. — Lorsqu'on parle d'un pays, **en** s'emploie généralement devant les noms féminins singuliers et **au** ou **aux** devant les autres noms :

En France, **en** Angleterre, **en** Amérique, **au** Canada, **au** Japon, **aux** Etats-Unis.

Mais on dit : **Dans** l'Alberta, **dans** l'Ontario, **dans** la Virginie (ou **dans** la province d'Alberta, d'Ontario; **dans** l'Etat de Virginie); à Terre-Neuve, à Tahiti, à Haïti, à Porto-Rico, etc.

Quelques-uns veulent qu'on dise : **Dans** le Québec pour : **dans** la province de Québec.

C'est surtout l'usage qu'il faut consulter.

HORS ET HORMIS.

1014. — **Hors** s'emploie seul ou avec *de* :

Hors la loi. **Hors** DE la maison.

Hors signifiant *excepté* et **hormis** s'emploient sans la préposition *de* :

Hors ou **hormis** son fils, il a tout perdu.

PARMI ET ENTRE.

1015. — **Parmi** ne s'emploie qu'avec un nom pluriel ou un collectif singulier :

Parmi les hommes. **Parmi** la foule.

Entre est quelquefois employé pour *parmi* :

Il fut trouvé **entre** les morts. (Acad.)

PAR.

1016. — **Par** s'emploie pour marquer :

1° La manière, la cause, l'agent (compl. du verbe passif) :

Il a réussi **par** son application.

Il agit **par** honneur.

Il est récompensé **par** son maître.

2° La distribution :

Divisez cette page par alinéas.

Donnez deux sous par élève.

3° L'adjuration, la prière :

Je vous en supplie par ce que vous avez de plus cher au monde.

Jurez par les saints Evangiles.

POUR.

1017. — **Pour** s'emploie pour marquer :

1° L'échange :

Œil pour œil, dent pour dent.

2° La cause, la destination :

Il était aimé pour sa bonté.

Ce livre n'est pas bon pour moi.

3° L'intention :

Travaillez pour Dieu.

1018. — **Pour** est quelquefois employé à la place de *quant à*, et **par** à la place de *dans* et *durant* :

Pour moi, je ne le crains pas. (Quant à moi.)

Il court par (dans) la ville. Il sortit par (durant) un temps pluvieux.

VIS-A-VIS.

1019. — **Vis-à-vis** est suivi de la préposition *de*, excepté dans le langage familier. Il ne s'emploie qu'au propre :

Il est placé vis-à-vis de nous.

Vis-à-vis la maison (familier).

On ne pourrait dire au figuré :

Comment se comporte-t-il vis-à-vis de vous?

Il faudrait : *envers vous, à votre égard.*

Vis-à-vis peut être employé comme adverbe et comme nom :

Il se trouve vis-à-vis (adverbe).

Il est mon vis-à-vis (nom).

REMARQUES GÉNÉRALES.

PLACE DES PRÉPOSITIONS.

1020. — Les prépositions précèdent leur complément, excepté *durant*, *voici* et *voilà* qui peuvent le suivre :

Sa vie durant ou *durant sa vie*; *me voici*, *le voilà*; *voici Pierre*, *voilà Paul*.

COMPLÉMENT COMMUN A DEUX PRÉPOSITIONS.

1021. — Deux prépositions peuvent avoir le même complément, pourvu qu'elles expriment le même rapport :

Pendant et **après** *les classes*, *conduisez-vous bien*.

Tout près et **autour de** *l'école*.

On ne pourrait dire : **Dans** et **autour de** *l'école*.

PRÉPOSITIONS EMPLOYÉES ADVERBIALEMENT,

1022. — On doit considérer comme *adverbes* les prépositions employées sans complément. Ce cas se présente souvent pour *avant*, *après*, *devant*, *derrière*, *outré* (N° 997), et rarement pour certaines autres prépositions comme *pour*, *contre*, *avec*, *selon*, *suivant* :

Voter pour, *voter contre*; *il a volé cinq piastres* et *s'est enfui avec*; *c'est selon*, *c'est suivant*.

Remarque. — Les expressions précédentes sont consacrées par l'usage; mais ce serait une grosse faute de dire : *J'ai payé pour*.

REPETITION DES PROPOSITIONS.

1023. — Les prépositions **à, de, en**, se répètent devant chacun des compléments, — nom, pronom ou infinitif :

Il cherche à rire et à parler.

Soyez pleins de ferveur et de courage.

J'irai en France, en Angleterre et en Espagne.

1024. — Les autres prépositions peuvent se répéter devant chaque complément ou s'exprimer devant le premier seulement, suivant le sens de la phrase ou le goût de l'écrivain. Cependant, la répétition est *obligatoire* lorsque les compléments expriment des idées en opposition; elle est *défendue* devant les noms formant une seule et même expression :

Répétition des prépositions :

Il travaille pour son père et pour sa mère (rép. facultative).

Dans le calme et dans la tempête (rép. obligatoire).

Pas de répétition :

Edifiez vos frères par votre ferveur et votre courage (la répétition serait permise).

La fable du LOUP ET L'AGNEAU, du CHÊNE ET LE ROSEAU (répétition défendue).

Confiez-vous en Dieu, votre Sauveur (répétition défendue).



CHAPITRE XX.

SYNTAXE DE LA CONJONCTION.

REMARQUES PARTICULIÈRES.

QUE, CONJONCTION.

1025. — Que est conjonction lorsqu'il sert à joindre deux membres de phrase et qu'on ne peut pas le traduire par un pronom relatif :

Il vaut mieux prévenir le mal que d'être réduit à le punir.

OU, CONJONCTION.

1026. — Ou est conjonction quand il est mis pour *ou bien*; alors il ne prend pas d'accent :

Souffrir ou mourir, disait sainte Thérèse.

SI, CONJONCTION.

1027. — Si est conjonction quand il marque la condition ou le doute :

Qui oserait faire le mal s'il pensait que Dieu le voit? (S'il est mis pour si il.)

Je ne sais si avant demain la mort ne m'aura pas frappé.

PAR CE QUE, PARCE QUE.

1028. — Par ce que s'écrit en trois mots lorsqu'il veut dire *par la chose que* ou *d'après ce que* :

On juge de quelqu'un par ce qu'il dit (par les choses qu'il dit).

Parce que s'écrit en deux mots lorsqu'il veut dire *par la raison que* :

Dieu est patient, parce qu'il est éternel.

POUR QUOI, POURQUOI.

1029. — Pour quoi s'écrit en deux mots lorsqu'il signifie pour quelle chose :

Pour quoi éprouvez-vous le plus de goût?

Pourquoi s'écrit en un mot lorsqu'il signifie pour quelle raison :

Pourquoi l'homme juste craindrait-il la mort?

QUOI QUE, QUOIQUE.

1030. — Quoi que s'écrit en deux mots lorsqu'il peut se traduire par quelle que soit la chose que ou quelque chose que :

Quoi que vous disiez, on ne vous croira pas.

Quoique s'écrit en un mot lorsqu'il peut se traduire par bien que :

Quoique peu riche, il est généreux.

QUAND, QUANT.

1031. — Quand, ayant le sens de lorsque ou à quelle époque, s'écrit avec un d. Dans ce dernier sens, il est adverbe :

Partez quand vous voudrez. — Quand reviendrez-vous?

Quant s'écrit avec un t dans les locutions prépositives quant à, quant au, quant aux :

Quant à moi. — Quant au monde, je me ris de ses faveurs.

EMPLOI DE QUE.

1032. — La conjonction que est employée :

1° Pour joindre une proposition subordonnée à une proposition principale (N° 631) :

Je vois que vous m'écoutez.

Qu'il parle (principale sous-entendue).

2° Pour unir les deux termes d'une comparaison :

J'en suis aussi heureux qu'étonné.

3° Après les adjectifs *autre, quel, même, tel* :

*C'est un autre homme **que** vous.*

*Il est tel **que** je l'ai connu.*

4° Après les adverbes *aussi, autant, mieux, plus, moins, ailleurs, plutôt, etc.* :

*Il parle mieux **qu'**elle.*

5° A la place de *lorsque* et de certaines locutions conjonctives telles que : *afin que, sans que, à moins que, depuis que, soit que, si bien que, etc.* :

*Venez, **que** (afin que) je vous parle.*

*Je n'étais pas sorti **qu'** (lorsque) il revint.*

*Je ne puis parler **qu'** (sans que) il ne se fâche.*

6° Pour éviter la répétition des conjonctions *comme, quand, si* et des locutions conjonctives terminées par *que* :

*Comme il était tard et **qu'** (comme) on craignait les voleurs, on ferma la barrière.*

*Afin qu'il vienne et **qu'** (afin que) il me parle, je vais lui écrire.*

7° Dans certains gallicismes :

*Si j'étais **que** de vous. Quel homme **que** Napoléon!*

1033. — **Que** forme avec la négation *ne* une locution adverbiale qui a le sens de *seulement* :

*Il **ne** sait **que** critiquer.*

*Il **ne** fait **que** pleurer. (Il pleure sans cesse, il fait seulement l'action de pleurer.)*

Ne que suivi de la préposition *de* signifie *tout à l'heure, à l'instant* :

*Il **ne** fait **que** d'aller vous voir. (Il vient à l'instant d'aller vous voir.)*

*Il **ne** fait **qu'**aller vous voir a un sens tout différent.*

REMARQUES GÉNÉRALES.

CONJONCTIONS DE COORDINATION.

1034. — Les **conjonctions de coordination** servent à unir soit des mots, soit des propositions de même

nature qui restent néanmoins indépendantes les unes des autres et qui sont appelées *coordonnées* (N° 634) :

Pierre et Paul. Il prie ou il travaille.

CONJONCTIONS DE SUBORDINATION.

1035. — Les **conjonctions de subordination** servent à réunir deux propositions dont l'une est *subordonnée* à l'autre. Elles se placent en tête de la subordonnée, que celle-ci soit avant ou après la principale :

Venez me voir lorsque je rentrerai.

Lorsque je rentrerai, venez me voir.

L'inversion peut se faire avec les conjonctions *si, comme, quand, lorsque, puisque*, et la plupart des locutions conjonctives.

LOCUTIONS CONJONCTIVES.

1036. — Certaines *locutions conjonctives* deviennent *locutions prépositives* quand on remplace par les prépositions à ou de la conjonction **que** qui les termine : *afin que, à condition que, à moins que, de crainte que, de manière que, de peur que*, etc., sont dans ce cas :

Priez afin d'être béni de Dieu.

Priez afin que Dieu vous bénisse.

REPETITION DE CONJONCTIONS.

1037. — Les conjonctions *et, ni, ou*, peuvent être répétées avant chacun des sujets, des attributs et des compléments partiels :

Et le riche et le pauvre, et le faible et le fort

Vont tous également de la vie à la mort. (Voltaire.)

Et peut être supprimé quand il y a gradation dans les idées :

Femmes, moines, vieillards, tout était descendu. (La Font.)

CHAPITRE XXI.

CORRECTION DU LANGAGE.

1038. — La **prononciation** est la manière d'énoncer, en les articulant, les syllabes et les mots.

On ne peut donner de règles fixes pour la prononciation des mots français. Le seul moyen de se former à une bonne prononciation est d'écouter ceux qui parlent bien et de chercher à les imiter.

Dans certains mots, le même signe représente des sons différents, ou bien des signes différents un son unique, ou bien encore certaines lettres sont complètement nulles pour la prononciation.

On trouvera ci-dessous les principales particularités ou difficultés que présente la prononciation des mots français.

A.

A ne se prononce pas dans *août, saoul, toast, curaçao*.

AI se prononce *é* dans *gai, gaieté; je sais, tu sais, il sait; les passés simples et futurs des verbes : je priai, je lirai, etc.*

Il se prononce *è* dans les autres cas :

Je parlais, il rirait; que j'aie; faite, maître; laid, fait; air, clair, maison, faisán; vrai, étai, essai, quai, mai, balai, délai, etc.

Cependant, on lui donne ordinairement le son de *e* (eu ouvert) dans *faiseur, faisant, nous faisons, ... il faisait, bienfaisance*.

AY se prononce *è-i* dans les verbes en *ayer* et dans *abbaye, pays, métayer, layette*.

Il se prononce *a-i* dans *Bayard, Bayeux, Bayonne, Cayenne, Mayence, Mayenne, etc.*

AA se prononce *a-a* dans *Isaac, Baal, Naaman, Aaron*.

A est *long* et *grave* :

1° Quand il est surmonté de l'accent circonflexe :

L'âme, pâle, âne, matin.

Les terminaisons en *ât, âmes, âtes*, des verbes du premier groupe, font exception :

Nous chantâmes, vous parlâtes, qu'il donnât.

2° Quand il est suivi de *tion*, *sion* ou *ssion* :

Nation, *évasion*, *passion*.

3° Dans les terminaisons *as* (s muette ou non), *az*, *ase*, *aze*, *aïlle* :

Kas, *bas*, *pas*, *hélas*, *Léonidas*; *gaz*; *phrase*, *case*, *vase*; *gaze*.
topaze; *bataille*, *mitraille*, etc.

Dans les dérivés des mots contenant ces terminaisons, l'*a* est aussi *grave* :

Raser, *basson*, *passer*, *sasser*, *gazéifier*, *phraseur*, *casier*, *vaseur*,
gazer, *batailleur*, *mitrailleuse*, etc.

4° Devant certaines consonnes redoublées :

Carré, *parrain*, *marraine*, *flamme*, *barre*, *casser*, *tasse*, *classe*.

Dans les dérivés de ces mots, *a* est généralement *grave* :

Barrer, *contrecarrer*, *enflammer*. (Mais il est bref dans *flamme*.)

5° Dans les mots suivants et leurs dérivés :

Fable, *diable*, *accabler*, *racler*, *macre*, *cadre*, *damner*, *gagner*,
gare.

A est *ouvert* et *bref* dans les autres cas.

Il faut *éviter* de lui donner le son *long* :

1° Devant une *r* :

Mardi, *tard*, *canard*, *foulard*, *Léonard*, *Bernard*.

2° A la fin des mots : *Canada*, *état*.

A est généralement considéré comme bref dans *Jacques*,
miracle, *sable*, *érable*, *Anne*, *manne*, *espace*, *lacer*, *entrelacer*,
escadre; cependant quelques auteurs le donnent comme long.

A est bref dans *Jacob*, *Pascal*, *casserole*, *nager*, *pasteur*.

B.

B se prononce dans *club*, *radoub*, *Caleb*, *Job*, *Jacob*, *Nadab*, et en général à la fin des noms propres :

B ne se prononce pas dans *plomb*, *aplomb*, *Colomb*, *Doubs*.

BB se prononce comme un *b* simple :

Abbé, *abbaye*, *rabbin*, *sabbat*, etc.

B suivi de *s*, *t*, se prononce comme *p* :

Abcés, *absence*, *abstenir*, etc.

C.

C se prononce généralement à la fin et à l'intérieur des mots devant une consonne :

Lac, bloc, sac, roc, suc, Marc, abject, direct, action, district, strict.

C final ne se prononce pas :

1° Quand il est précédé d'une voyelle nasale :

Instinct, blanc, franc, jonc, je vaines, il vaine, etc.

Cependant, il se prononce dans *distinct, succinct*.

2° Dans *estomac, tabac, almanach, porc, caoutchouc, clerc, croc, escroc*.

C se prononce comme *g* dans *drachme, eczéma, zinc, second* et ses dérivés.

CC se prononce comme un *c* simple devant *a, o, u* :

Accourir.

CC devant *e, i*, se prononce comme *x* : *Accès.*

CH a le son de *k* dans un certain nombre de mots empruntés aux langues étrangères :

1° Dans les mots où il est suivi d'une consonne, spécialement *n, l, r* :

Arachnide, arachnoïde, chlore, chlamyde, chronique, Christ, technique, etc.

2° Quand il est à la fin des mots :

Roch, Lamech, Zurich, Munich, etc.

Exceptions : *Auch, punch.*

3° Quand il est suivi de *or* et de *ir* :

Choral, choriste, chorus, anachorète, chiromancie, etc.

Exceptions : *chirurgie* et ses dérivés.

4° Dans les mots suivants, la plupart d'origine grecque :

Archange, archéologie, archiépiscopal, chaos, chœur, choléra, chronique, écho, Eucharistie, lichen, orchestre, orchis, psychologie, trichine, varech; Achäë, Chalcédoine, Charybde, Chersonèse, Chaldée, Melchisédech, Nabuchodonosor, etc.

5° Dans les mots italiens :

Michel-Ange, Bianchi, Machiavel.

Exceptions : *Machiavélisme, machiavélique.*

D.

D ne se prononce généralement pas à la fin des mots :

Grand, nid, laid, blond, gond, froid, nord, chaud, canard; Richard, Bernard, etc.

D final se prononce seulement dans le mot *sud* et un certain nombre de noms étrangers :

Bagdad, Conrad, David, Alfred, Léopold, Wilfrid, Sund, Talmud.

DD se prononce en faisant sentir le redoublement de la consonne :

Ad-dition, red-dition, Ad-da.

E.

E suivi d'une consonne double se prononce généralement comme l'*e* ouvert :

Terre, Emmanuel, cette, essentiel, effet, ecclésiastique, ressusciter, etc.

E se prononce cependant *e* (*eu* ouvert) dans les mots suivants et leurs dérivés :

Dessous, dessus, ressource, ressentir, ressort, ressortir, resserver, resservir, ressentiment, ressemblance, ressembler, ressaisir, ressasser, ressauter, ressemeler, ressouvenir, ressuivre, etc.

E ne se prononce pas dans *jeun* (à), *chargeure, gageure, mangeure, vergèure*; *j'ai eu, tu eusses, ils eurent; Caen, Jean*, ainsi que dans les mots où il est placé entre le *g* et *a, o, u*, comme *géôle*.

E se prononce comme *a* dans les adverbes en *emment*, ainsi que dans les mots suivants et leurs dérivés :

Femme, hennir, indemniser, indemnité, nenni, solennel, couenne, couette. (La prononciation *ewè-te* est vieillie.)

EM et **EN** se prononcent *in* dans *sempiternel, Memphis, Agen, agenda, appendice, Bengale, Benjamin, benjoin, corpendium, examen, mentor, pensum, rhododendron.*

EN se prononce *ène* dans *abdomen, amen, Eden, gluten, hymen, lichen, Niémen, pollen, spécimen.*

Enivrer et *enorgueillir* se prononcent *en-nivrer, en-norgueillir.*

E se prononce è dans *Emma, Emmanuel, Emmaüs, indemne*.

UE remplace *eu* dans les mots suivants et leurs dérivés :
Accueil, cercueil, écueil, orgueil, recueil.

EU est *fermé* et *grave* :

1° Avec un accent circonflexe :

Jeûne, jeûner, jeûneur.

2° A la fin des mots :

Feu, lieu, jeu, adieu.

3° Devant une ou deux consonnes finales inarticulées, ou un *e* muet final :

Je peux, il veut, ceux, lieux, glorieux, des bœufs, des œufs; lieue, queue, banlieue.

4° Au commencement des mots, quand il forme à lui seul une syllabe :

Europe, Eugène, Eucharistie, euphémisme, euphonie, euphorbe, heureux.

5° Dans le corps des mots, quand il termine une syllabe et qu'il est suivi de *c, d, t*, ou de *s* ou *x* prononcés comme *z* :
Pentateuque, Pont-Euxin; jeudi; feutre, pleutre, émeute, meute; délicieuse, pieuse, sérieusement, deuxième.

EU est *ouvert* et *bref* dans les autres cas, et particulièrement :

1° Devant une *r* :

Heure, pleurer, cœur, fleur, sœur, il meurt.

2° Devant une consonne finale articulée :

Neuf, veuf, œuf, bœuf.

3° Devant une syllabe sourde finale ne commençant pas par *c, t, d, s* :

Peuple, aveugle, beurre, fleuve, meule.

Certains auteurs veulent que **eu** se prononce *ouvert* au commencement des mots :

Eugène, Eucharistie. (Ce serait une faute grossière de prononcer *U-gène, U-charistic*.)

F.

F finale se prononce généralement :

Chef, soif, veuf, suif, serf, cerf, canif, un œuf, un bœuf, un nerf. (La prononciation *cer* du mot *cerf* est vieillie.)

F finale ne se prononce pas dans *clef, chef-d'œuvre, un nerf-de-bœuf, des bœufs, des œufs, des nerfs.*

F finale ne se prononce pas non plus dans le mot *neuf* (désignant un nombre) lorsqu'il est suivi d'un nom ou d'un adjectif commençant par une consonne :

Neuf livres; dix-neuf personnes; mais on prononce *f* dans *dix-neuf (v) ans;* on le prononce aussi avant un nom de mois : *neuf (f) avril, neuf (f) mai.*

FF se prononce comme une *f* simple :

Affaire, affection, offrande, souffrance.

G.

G ne se prononce généralement pas à la fin des mots :

Coing, étang, hareng, long; poing, rang, sang.

Exceptions : *joug, zigzag, grog, Magog, Memphrémagog.*

G se prononce généralement à l'intérieur des mots devant une consonne :

Dogme, énigme, fragment, pygmée, phlegme, stigmaté, sanglant.

Exceptions : *doigt, vingt, sangsue, et leurs dérivés; Magdeleine.*

GG, devant *e* ou *i* se prononce *g-j* :

Aggée, suggérer.

GG, devant les autres voyelles et devant les consonnes, se prononce comme un *g* simple :

Aggraver, agglomérer.

GN se prononce en détachant le *g* de l'*n* dans un certain nombre de mots venant de langues étrangères :

Agnus Dei, cognition, diagnostic, gneiss, gnostique, gnomon, igné, inexpugnable, lignite, magnat, magnolier, magnificat, stagnant, et leurs dérivés.

H.

H est toujours nulle après les consonnes *r, t, n*, et à la fin des mots :

Rhume, rhéteur, Rhin, thé; ah! oh! Loth, Judith, Seth.

H est *aspirée* dans les mots suivants et leurs dérivés :

Hâbler, hache, hagard, haie, haillon, haine, haïr, haire, haler, hâler, haleter, halle, halletarde, hallier, halo, halte, hamac, hambeau, hampe, hanche, hangar, hanneton, hanter, happer, haqueneé, haquet, harangue, haras, harasser, harceler, hardes, hardi, harem, hareng, hargneux, haricot, haridelle, harnacher, harnais, harpe, harpie, harpon, hasard, hase, hâter, hauban, hautbois, hausser, haut, hâve, hâvre, heaume, hennir, héraut, hère, hérissier, hérisson, hernie, héros, herse, hêtre, heurter, hibou, hideux, hisser, hocher, hochet, homard, hongre, honnir, honte, hoquet, horde, horizon, hors, hotte, houblon, houille, houlette, houe, houri, houspiller, housse, houx, hoyau, huche, huer, huguenot, humer, hune, hupper, hure, hurler, hussard, hutte.

Huit et ses dérivés ne permettent ni élision ni liaison. La liaison se fait cependant dans *dix-huit* et *vingt-huit*.

H est aussi *aspirée* dans la plupart des noms propres de villes, de pays et de peuples étrangers :

La Haye, La Havane, le Hanovre, la Hongrie, les Huns, etc.

L'h est *muette* dans les mots suivants, bien qu'ils soient dérivés de mots donnés dans la liste ci-dessus :

Héroïne, héroïque, héroïsme, dérivés de héros; exhausser, exhaussement, dérivés de hausser.

I.

I ne se prononce pas dans *oignon, moignon, poignard, poignée, poignet, encoignure, empoigner, Enghien*.

L.

L se prononce généralement à la fin des mots :
vil, etc.

Bol, col, fanal, seul, recul, Brésil, cil, civil, fil, exil, profil,

L ne se prononce pas dans *baril, coutil, chenil, fenil fusil, gentil, gril, nombril, outil, persil, sourcil, saouïl, cul-de-sac.*

L ne se prononce pas dans *Arnould, fils (enfant), poulx, gentilshommes, Sault-Ste-Marie, Long-le-Saulnier*, ni dans les mots terminés par *auld, ault; ould*.

L simple est *mouillée* :

1° Dans les mots terminés par *aïl, eil, œil, euil, ueil, ouil* : *Travail, pareil, aïl, seuil, orgueil, fenouil*.

2° Dans les mots suivants en *il* : *Babil, grésil, mil, péril*.

3° Dans *Milhau, gentilhomme* (au singulier).

LL, après la voyelle *i*, prend généralement le son de *l mouillée* :

Bille, famille, aiguille, balillard, millet, sillon, billot, tillac.

Cependant, **ll** précédée de *i* ne prend pas le son de *l mouillée* :

1° Dans *Achille, Cyrille, codicille, fibrille, Gilles, idylle, Lille, mille, myrtille, pupille, sybille, tranquille, ville*. (**L** redoublée se prononce ici comme *l* simple.)

2° Dans les mots commençant par *ill* : *Illégal, illicite, illuminé, illustre, etc.* (On fait sentir le redoublement.)

3° Dans *millier, million, milliard*, et les autres dérivés de *mille*; *capillaire, maxillaire, armillaire; instiller, osciller, scintiller, vaciller*, et leurs dérivés. (On fait également sentir le redoublement, excepté dans les dérivés de *mille*.)

LL non précédée de *i* ne prend jamais le son de *l mouillée*. On le prononce généralement comme une *l* simple après les voyelles *a, e, o, u* :

Colle, balle, belle, tulle, alliance, cellule, écuelle.

Les exceptions sont nombreuses.

On fait sentir les deux **l** :

1° Dans les mots terminés par *llaire, llation, ller, llant* : *Médullaire, appellation, flageller, constellant*.

2° Dans les mots commençant par *colla, colli, collo, collu*, et leurs dérivés : *Collatéral, collision, colloque, collusion*.

Exceptions : *Colline* et *collation* (repas).

3° Dans les mots suivants :

Allégorie, alléger, alléguer, allègre, allocation, alliacé, alligator, allocation, allusion, alluvion, belligérant, belliqueux, belladone, calligraphie, ellébore, ellipse, fallacieux, follicule, gallican, gallinacé, hallucination, hellène, intellect, intelligence, libellule, mailéable, nullité, pallier, pallium, parallaxe, pellicule, pollen, polluer, pusillanime, rébellion, solliciter, stellaire, syllabus, syllepse, vellété.

4° Dans plusieurs noms propres :

Allah, Alléluia, Apollon, Magellan, Pollux, Sylla, Velléda, etc.

M.

M finale se prononce :

1° Dans les noms propres étrangers :

Sem, Cham, Ephrem, Ephraïm, Bethléem, Jérusalem, Abraham, Amsterdam.

Adam, Joachim, Condom, Riom, se prononcent avec le son nasal.

2° Dans les mots latins en *um* (ome), *em* et *im* :

Album, géranium, factum, pensum, quantum, quorum, ultimum, maximum, minimum; idem, ibidem, requiem; intérim, etc.

3° Dans les trois mots suivants :

Tam-tam, rhum, opium.

M se prononce dans les mots où elle est suivie d'une *n* :

Amnistie, calomnie, gymnastique, somnolence, indemnité, automnal, etc.

Dans le mot *automne*, et les verbes *damner, condamner* et leurs dérivés, l'**m** ne se prononce pas.

MM se prononce ordinairement comme une *m* simple :

Comme, commode, commissaire, commerce, femme, gamme, flamme, prudemment, savamment, etc.

MM se prononce en faisant sentir le redoublement de la consonne :

1° Dans les mots commençant par *im* :

Immortel, immense, immobile, s'immiscer, etc.

2° Dans les mots suivants :

Commémoration, commensal, commentaire, comminatoire, commisération, commuer, grammaire, mammifère, sommité, gemmule, gemmation, et quelques autres que l'usage apprendra.

3° Dans les noms propres :

Ammon, Emma, Emmanuel, Emmaüs, Jemmapes, Symmaque.

Dans les mots commençant par *emm* (les noms propres précédents exceptés), **em** est nasal :

Emmener, emmancher, emmailloter.

N.

N ne se prononce pas dans *monsieur* (mo-sieu).

Quelques auteurs prononcent *me-sieu*.

NN se prononce le plus souvent comme une *n* simple :

Année, hennir, bonne, canne, honnête, innocent.

NN se prononce en faisant sentir le redoublement de la consonne :

1° Dans les noms propres :

Anna, Annibal, Cinna, Apennins, Linnée.

2° Dans les mots commençant par *inn* :

Inné, innombrable, innover.

Innocence et ses dérivés font exception.

3° Dans les mots suivants :

Annales et les dérivés d'*année*, *anneze, annihiler, annoter, annuler, conneze, cannibale, connivence.*

Dans *ennui* et ses dérivés, **en** est nasal.

O.

O ne se prononce pas dans *faon, paon, taon, Laon.*

Les mots *onze, ouate, oui*, ne permettent ni la liaison ni l'éllision :

Les *onze*, la *ouate*, le *oui* et le non.

OI se prononce *è* dans *roide, roidir, roideur.*

Œ se prononce *eu* lorsqu'il est suivi d'un *i* :

Œil, œillet, œillade.

Il se prononce *é* lorsqu'il est suivi de toute autre lettre que *u* ou *i* :

Œdipe, œdème, œcuménique, œsophage.

Lorsque *œ* est suivi de *u*, il s'unit avec cette lettre pour faire entendre le son *eu* :

Sœur, bœuf, cœur, œuvre.

Lorsque *o* est suivi de *e*, sans y être collé, les deux voyelles font entendre deux sons distincts et ne forment pas de diphtongue :

Po-ème, po-ésie, po-ète, No-ël, Bo-étie, co-ercible, go-élette, No-é, Silo-é. (Eviter soigneusement de prononcer *pwète, Nwël.*)

Par exception, *oe* se prononce comme *oi* dans *mœlle, poêle* et leurs dérivés.

OA fait entendre deux sons distincts, chaque voyelle gardant sa prononciation :

Bo-a, co-asser, Go-a, Mo-ab, o-asis (non *ois*).

O est *long* et *grave* :

1° Lorsqu'il est surmonté d'un accent circonflexe :

Côte, alcôve, hôpital, pôle, le nôtre, tôt, impôt, prévôt.

2° A la fin des mots et devant une consonne finale muette :

Echo, duo, numéro, croc, sirop, galop, sot, pot, gros, dos, repos, os (pluriel).

3° Dans les mots terminés par *ose, oser, osier, osion* :

Chose, glose, prose, rose, poser, arroser, rosier, explosion, érosion.

4° Dans les verbes suivants en *osser* et *ossir*, dérivés d'un nom ou d'un adjectif en *os* :

Adosser, désosser, endosser, grossir, dégrossir.

5° Dans *grosse, fosse, grossier, grosseur, arome, atome, axiome, idiome, zone, amazone.*

6° Lorsqu'il est représenté par *au* ou *eau* :

Baume, saumon, laurier, sauveur, sauvage, épaule, marteau, peau.

AU doit se prononcer *o bref* et *ouvert* dans *Paul, saur* (hareng), *restaurer, restaurant, restaurateur, j'aurai je saurai.*

Quelques auteurs *permettent* de donner à **ô** ou à **au** le son de *o bref et ouvert* dans les mots suivants, bien que l'usage de prononcer *o fermé et grave* soit plus général :

1° *Hôtel, rôti, hôpital, Pentecôte, aumône;*

2° *Auréole, aurore, Laure, laurier, Maurice, autel, mauvais, auxiliaire.*

O est *bref et ouvert* dans les autres cas, et particulièrement :

1° Lorsqu'il est placé devant une consonne articulée terminant la syllabe :

Or, mort, coq, bol, roc, ostensible, Calvados, albinos, albatros, tétanos, os (singulier).

2° Lorsqu'il termine lui-même la syllabe dans le courant d'un mot, même dans les dérivés des mots terminés par un *o grave* :

Obole, éloge, capote, opérer, autorité, encore, numéroté, croquer, escroquer, galoper, sottise, potage, ossature, boa, coalition, coopérer, dévotion.

3° Dans les terminaisons *ome, one, osse*, à part les exceptions indiquées ci-dessus :

Econome, téléphone, Chrysostome, bosse, brosse, crosse, rosse, colosse.

OO se prononce :

1° Comme un *o* simple dans *alcool* et dans certains noms flamands :

Vanloo, Waterloo, Berg-op-Zoom.

Quelques auteurs prononcent *alco-ol*.

2° Comme *ou* dans les mots anglais :

Cook, Cooper, sloop, schooner, Liverpool.

3° En faisant entendre séparément les deux *o* dans tous les autres mots :

Alco-olique, zo-ologie, co-ordonner, Laoco-on, épizo-otie.

P.

P ne se prononce généralement pas à la fin des mots :

Coup, camp, beaucoup, galop, trop.

P final se prononce dans *cap, croup, cep, Gap, hanap, salep, julep, Alep*.

P se prononce toujours au commencement des mots, même lorsqu'il est suivi de *n, s, t* :

Pneu, pneumonie, pseudonyme, ptyaline.

P suivi d'une consonne, dans le corps des mots, s'*élide* ou s'*articule*, suivant l'usage.

Ainsi, on ne le prononce pas dans *sept* et *exempter*; on le prononce dans les dérivés *septante, exemption*.

P ne se prononce pas dans :

Baptême et ses dérivés, *cheptel, compte* et ses dérivés, *corps, dompter* et ses dérivés, *exempt, exempter, printemps, prompt* et ses dérivés, *sculpter* et ses dérivés, *sept, septième, septier, temps*.

P se prononce dans les mots suivants :

Abrupt, adapter et ses dérivés, *apte* et ses dérivés, *aptère, capsule, capter* et ses dérivés, *captieux, captif* et ses dérivés, *clepsydre, contempteur, corruption, dipsode, diptère, diptique, exception, éclipse, exemption, heptaèdre* et tous les mots formés de *hepta*, *impromptu, inscription, irruption, laps, péremptoire, présomptif, présomption, rapsodie, récepteur, réception, rédempteur, rédemption, rédemptoriste, relaps, scepticisme, sceptique, sceptre, septante, septembre, septennaire, septennal, septentrion, septuagénaire, septuagésime, septuple, symptôme, somptueux, subreptice, subreption, transept*.

PP se prononce ordinairement comme un *p* simple :

Opposition, approuver, opposer, appétit, huppe, frapper, apparaître, etc.

Dans *appétence, appendice, hippique, philippique*, et autres mots où *ipp* est suivi d'une voyelle sonore, on fait sentir le redoublement du *p*.

PH a le son de l'*f* :

Philosophe.

Q.

Q se prononce toujours, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots :

Coq, cinq.

Q est cependant nul dans l'expression *coq d'Inde* et dans *cinq* suivi d'un mot commençant par une consonne : *cinq jours*, *cinq mille piastres*.

On dit cependant : *le cinq* (k) *mai* (*cinq* est adjectif numéral ordinal).

Lorsqu'il n'est pas à la fin des mots, **q** est toujours suivi de *u* qui est muet ou diversement sonore (Voir U).

Q ne se redouble jamais.

R.

R se prononce à la fin des mots :

1° Dans les monosyllabes en *er* :

Fer, fier, mer, cher, hîer, ver.

2° Dans quelques polysyllabes en *er* :

Amer, aster, belvédér, cancer, cuiller, eider, enfer, éther, frater, gaster, hîver, mâchefer, magister, révoluer, sphincter, stathouder, thaler.

3° Dans les noms propres en *er* :

Abner, Antipater, Esther, Euler, Eucher, Jupiter, Lucifer, Niger, Cher (rivière), *Suger*, etc.

Exceptions : *Alger, Roger, Tanger.*

4° Dans les mots terminés par *ar, ir, or, ur, our, eur, air, aur* :

Par, car, cor, partir, finir, martyr, sur, pour, fleur, clair, flair, Maur, etc. Exception : *Monsieur.*

R finale ne se prononce pas :

1° Dans les infinitifs des verbes en *er* :

Chanter, aller, manger, etc.

2° Dans les polysyllabes en *cher, ger, ier, yer* :

Boucher, bûcher, léger, rosier, métayer, etc.

RR se prononce ordinairement comme une *r* simple :

Arrière, arriver, carreau, perron, correction, etc.

RR se prononce en faisant sentir le redoublement :

1° Dans les futurs et les conditionnels des verbes en *rir* :

Je courrai, nous mourrons, tu requerrais, vous conquerriez, etc.

2° Dans les noms propres : *Burhus, Pyrrhus, etc.*

3° Dans les mots commençant par *err, irr, horr, torr* :
Erreur, irréductible, horrible, torride, etc.

4° Dans certains mots que l'usage fait connaître :
*Aberration, abhorrer, concurrence, corrélation, corroborer, cor-
roder, corrosion, inénarrable, interrègne, narrer, narrateur, nar-
ration, etc.*

S.

S ne se prononce généralement pas à la fin des mots, mais elle change l'*e muet* des monosyllabes en *e ouvert* :

*Alors, corps, divers, sous, trépas, damas (étouffe), etc.; mes-
tes, ses, les, des.*

S finale se prononce :

1° Dans beaucoup de noms propres historiques ou géogra-
phiques d'origine étrangère :

*Agésilas, Azarias, Epaminondas, Ezéchias, Madras, Mathathias,
Pallas, Damas (ville), Anvers, Anacharsis, Médicis, Pâris, Tunis,
Bénarès, Argos, Athos, Carlos, Lesbos, Astros, Fleurus, Fréjus,
Phébus, Bacchus, Régulus, Romulus, Vénus, Camoëns (inss), Ru-
bens (inss).*

2° Dans les noms propres français qui suivent :

*Arras, Assas, Ars, Agnès, Clovis, Calvados, Senlis, Alès, Ar-
gelès, Mons, Reims, Sens, Flourens (inss), Lérins.*

3° Dans les mots suivants :

*As, atlas, hélas! vasistas, stras (quelquefois écrit strass), aloès,
cortès, kermès; bis (adv.), fils, gratis, ibis, iris, jadis, lapis, lis,
maïs, métis, myosotis, oasis, vis; albinos, mérinos, pathos, rhino-
céros; angélus, blocus, fucus, hiatus, lotus, omnibus, orémus,
papyrus, prospectus, rébus, sinus, et autres mots latins; laps,
mars, relaps, liceps, mœurs, ours.*

Plus fait entendre l'*s* dans *plus-que-parfait, a plus b* (signe de l'addition); il se prononce *plu* dans les autres cas :

Plus grand, je dis plus.

Gens ne fait pas entendre l'*s*.

Obus se prononce *obu-z*.

Os se prononce *oss* au singulier, *ô* au pluriel.

Sens fait entendre l'*s* quand il est employé isolément :
Le *sens* du courant.

On ne prononce pas l'*s* dans *sens commun*, *sens dessus dessous*, *bon sens*, *sens rassis*.

Tous fait entendre l'*s* quand il est pronom indéfini :
Tous viendront; ils viendront *tous*.

Il se prononce *tu* quand il est adjectif :
Tous les hommes, *tous deux*.

Quelques-uns ne prononcent pas l'*s* dans *fi's*, *mœurs*, *ours*, *os* (singulier), *sens*, *mais*, *hélas*!

S ne se prononce pas dans certains noms propres :
Aisne, *Duchesne*, *Du Guesclin*, *Duquesne*, *d'Estrées*, *L'Hospital*, *Le Nostre*, *Vosges*, *Descartes*, *Deschanel*, *Desrosiers*, *Deslauriers*, etc.

S placée entre deux voyelles se prononce comme *z* :
Rose, *maison*, *visite*, *œuvre*, etc.

Cependant, **s** garde le son dur dans un certain nombre de mots composés dont la première partie est *a*, *ré*, *dé*, *entre*, *mono*, *para*, *poly*, *pré*, *vrai*, *anti*, *co*, etc., et dont la seconde partie commence par *s* :

Asymétrie, *asymptote*, *antiseptique*, *antisocial*, *cosécante*, *cosinus*, *désuétude*, *entreçol*, *hâvesac*, *Melchisédech*, *monosyllabe*, *parasol*, *polysyllabe*, *préséance*, *présupposer*, *resaler*, *resaluer*, *résection*, *resigner* (non *résigner*), *resonner* (non *résonner*), *soubresaut*, *trisection*, *vraisemblance*, *vivisection*, etc.

L'*s* est dure aussi dans les mots *dysenterie*, *dysodie*, etc., commençant par le préfixe *dys*.

S se prononce comme *z*, bien qu'elle ne soit pas placée entre deux voyelles :

1° Dans les mots commençant par *trans* :

Transaction, *transit*, *transitoire*, *transatlantique*, *intransigeant*, etc. — Exceptions : *Transylvanie*, *trance*, *transir* (verbe), *transept*.

2° Dans les mots *Alsace*, *balsamine*, et leurs dérivés.

SS se prononce généralement comme une *s* simple :

Assez, rossignol, essayer, essaim, assurer.

Cependant, on fait sentir le redoublement dans *accessible, compressible, dissentiment, disséminer, essence, transsubstantiation, transsuder, vicissitude*, et les mots dérivés ou voisins : *accessit, accessoire, quintessence*, etc., ainsi que dans les mots terminés par *issime* : *rarissime, généralissime*, etc.

SC devant *e, i*, se prononce généralement comme une *s* simple :

Descendre, sceptique, scierie, disciple, scinder.

Cependant, on prononce **sc** comme deux *s* dans *acquiescer, adolescence, ascendant, ascension, ascète, concupiscence, convalescence, effervescence, efflorescence, fascicule, fasciner, incandescent, irascible, osciller, piscine, phosphorescent, pubescent, résipiscence, réminiscence, susciter, transcendant, viscère*, et les mots dérivés ou voisins : *adolescent, ascenseur, effervescent*, etc.

SH anglais se prononce *ch* :

Shakespeare, shérif, etc.

SCH allemand se prononce *ch* :

Schiller, Schopenhauer, Schubert, Schmid, etc.

SCH se prononce ordinairement *ch* dans les mots français ou francisés :

Shah, schéma, schisme, schiste, schlague, et leurs dérivés.

SCH se prononce *sk* dans *Scholastique* (sainte) et dans quelques mots scientifiques.

T.

T ne se prononce généralement pas à la fin des mots :

Rat, plat, mot, pot, lot, sort, mort, fort, part, désert, gratuit, subit, but, débit, fait (nom et verbe), *immédiat, heurt*, etc.

T final se prononce :

1° Dans les mots en *ct* :

Abject, direct, contact, distinct, correct, compact, exact, infect, intact, intellect, strict, tact, suspect, succinct, circonspect, etc.

Dans *instinct, aspect, respect*, on ne prononce ni le *c* ni le *t*, quoique certains auteurs permettent qu'on dise, au singulier seu-

lement : *aspèk, respèk*. On permet aussi de ne pas prononcer *c* et *t* dans *suspect, circonspect* et *succinct*.

2° Dans les mots :

Abrupt, accessit, aconit, azimuth, bismuth, Brest, brut, chut, Christ, cobalt, comput, concept, déficit, dot, Elisabeth, est (point cardinal), *exéat, fat, fiat, Goliath, granit, huit, indult, introit, lest, licet, Loth, luth, malt, mat, net, occiput, ouest, prêtèrit, prurit, rapt, rit* (ou *rite*), *sept, toast, transept, transit, ut, vivat, whist, zénith, zist et zest, Josaphat, Japhet, Seth*.

Dans *sept* et *huit*, on ne prononce le **t** que lorsque ces mots sont isolés, ou suivis d'une voyelle, ou employés comme adjectifs numériques ordinaux : *Sept* ; *huit* hommes ; *sept* mars.

On ne prononce pas le **t** dans *sept* piastres, *huit* livres.

Dans *vingt*, le **t** se fait sentir dans les nombres de 20 à 30 : *Vingt-deux*.

T se prononce *s* :

1° Dans les mots terminés par *tial, tiaux, tiel, tiaire, tieux, tiable, tium, tius*, et leurs dérivés :

Partial, abbatial, impartiaux, essentiel, pénitentiaire, captieux, insatiable, Actium, Amantius, etc.

2° Dans les mots terminés par *tie*, et leurs dérivés, lorsque cette finale est précédée d'une voyelle :

Argutie, aristocratie, autocratie, calvitie, Dalmatie, démocratie, diplomatie, facétie, Helvétie, minutie, péripétie, prophétie, suprématie, etc. — Exceptions : *sotie* et le féminin des mots terminés par *ti* : *bâtie, rôtie*, etc.

Dans *ineptie* et *inertie*, le **t** se prononce aussi *s*.

3° Dans les noms propres historiques ou géographiques terminés par *tien* :

Donatien, Rogatien, Dioclétien, Capétien, Vénitien, Le Titien.

4° Dans les noms terminés par *tion*, et leurs dérivés, lorsque cette finale n'est pas précédée de *s* ou de *x* :

Action, condition, actionnaire, conditionnel, etc.

5° Dans les verbes suivants en *tier* :

Argutier, balbutier, différentier, initier, transsubstantier.

Dans *châtier, amnistier*, le **t** conserve sa prononciation.

6° Dans les mots *patient, quotient, pétiole, satiété*, et leurs dérivés.

T conserve sa prononciation :

1° Dans les noms en *tion*, lorsque cette finale est précédée de *s* ou *x*, et dans les noms en *tie*, lorsque cette finale est précédée d'une consonne :

Bastion, immixtion; partie, sortie.

2° Dans les formes en *tions* des verbes en *ter, tir, tre* :
Nous *affections, nous éditions, nous portions, nous battions.*

3° Dans les noms et les adjectifs en *tier, tié, tiers* :

Abricotier, altier, moitié, pitié, Poitiers, etc.

T ne se prononce pas à l'intérieur des mots :

1° Dans *asthme, isthme*, et leurs dérivés.

2° Dans les noms propres formés de *Mont* et de *Pont* suivis d'une consonne :

Montréal, Montmartre, Pontchâteau, Pontmain, etc.

TT se prononce généralement comme un *t* simple :

Attitude, attention, battement.

TT se prononce en faisant sentir le redoublement dans *attique, pittoresque, guttural, intermittent, sagittaire, littéraire*, et leurs dérivés, ainsi que dans quelques mots italiens : *in petto, allegretto, vendetta, etc.*

U.

U placé après *g* et *q*, peut ne pas se prononcer, comme dans *gué, qui*; ou se prononcer *u*, comme dans *aiguë, Équestre, questeur, loquëe, quinquennal, etc.*

U ne se prononce pas :

1° Toujours devant un *e* muet non marqué d'un tréma :
Que, vague, quenouille, baraque, quenon, déguenillé, etc.

2° Presque toujours devant un *e* sonore :

Guérir, quérir, quêter, quel, quai, quaiche, équerre, etc.

3° Presque toujours devant un *i* :

Gui, guide, guitare, qui, quitter, requis, aiguière, sanguin, sanguinaire, quidam, etc.

4° Assez souvent devant *a* et *o* (Le cas se présente rarement, excepté dans les verbes en *guer* ou *quer*) :

Alléqua, reléqua, manqua, marca, quadrillage, quadrille, qua-

drillé, qualifier et ses dérivés, *qualité* et ses dérivés, *quand, quantité* et ses dérivés, *quarante, quart, quarte, quartenaire, quarteron, quartier, quasi, quasimodo, quatorze, quatrain, quatre, quatrième, quoi, quoique, quorum, quolibet, quote-part, quotidien, quotient, quotité, équarrir, équarrissage, quiproquo, etc.*

U se prononce *ou* :

1° Dans quelques mots d'origine espagnole ou italienne : *Guadalquivir, Guatemala, Guadeloupe, alguazil, guano, etc.*

2° Dans certains mots dérivés du latin et commençant par *aqua, équa, quadr* :

Aquafortiste, aquarelle, aquarium, aquatile, aquatique; équanimité, équateur, équation, équatorial, Equatorien; quadragésime, quadragénaire, quadrangulaire, quadrant, quadrat, quadriennal, quadrilatère, quadrumane, quadrupède, quadruple, etc.

Exceptions : *quadrille, quadriller, équarrir, et leurs dérivés.*

3° Dans les mots suivants :

Lingual, iguane, desquamer, desquamation, in-quarto, loquace, quantum, quartetto, quartidi, quartz, quassia, quaternaire, quaterné, quatuor, quinquagénaire (kuin), quinquagésime (kuin), squalé, squameux, square.

U se prononce *u* :

1° Devant un *e* muet marqué d'un tréma :

Aiguë, ciguë, exigüe, j'arguë, etc.

2° Devant un *e* sonore dans quelques mots d'origine latine : *Equestre, questeur, loquèle, quinquennal, etc.*

3° Devant un *i* dans les dérivés de *aigu, ambigu, contigu, exigu*, et dans le verbe *arguer* :

Aiguiser, aiguille, ambiguïté, contiguïté, exigüité; nous arguions.

4° Dans les mots suivants :

Equiangle, équilatéral, équitation, quia, quibus, quiddité, quiescent, quiet, quiétude, quiétude, quindécagone, quindécemvir, quinquagénaire (koua), quinquagésime (koua), quinquennal (kuinkuën), quintette, quintidi, Quinte-Curce, Quintilien, quintuple, Quirinal, quitus.

U se prononce *o* dans *rhum, opium*, et dans les mots latins terminés par *um* : *Maximum, minimum, etc.* (Voir lettre M.)

V.

V s'articule toujours et ne change pas de prononciation.

W.

W se prononce comme un *v* simple dans les mots allemands ou d'origine allemande :

Wallon (souvent écrit *vallon*), *welche* (souvent écrit *velche*), *Wagner*, *Weber*, *Wisigoths*, *Wurtemberg*, *Wagram*, etc.

W se prononce *ou* dans les mots anglais et hollandais : *Tramway*, *Windsor*, *Winnipeg*, etc.

Wagon se prononce *vagon*.

W final se prononce *f* dans les mots russes et polonais.

X.

X ne se prononce généralement pas à la fin des mots : *Crucifix*, *peureux*, *paix*, *cieux*, *yeux*, etc.

X final se prononce comme *cs* dans *Aix*, *Ajax*, *borax*, *codex*, *Félix*, *Fox*, *index*, *larynx*, *lynx*, *onyx*, *pharynx*, *phénix*, *Pollux*, *préfix*, *silex*, *sphinx*, *Styx*, *thorax*.

X se fait toujours entendre au commencement et dans le corps des mots, mais sa prononciation varie.

Il se prononce comme *cs* :

1° Dans les mots commençant par *ex* et *inex* suivis d'une consonne :

Excuser, *xipier*, *extirper*, *inexcusable*, *inexpérience*, etc.

2° Dans les autres mots, entre deux voyelles :

Axe, *axiome*, *lux*, *sex*, *maxime*, *ixia*, *oxyde*, *auxiliaire*, *lexique*, *véxé*, *Texas*.

Il se prononce comme *gz* :

1° Au commencement des mots :

Xavier, *Xénophon*, *Xantippe*, *Xerxès*, *xylophage*, *xylographie*.

On le prononce comme *k* dans les mots espagnols *Xérès*, *Ximènes*, etc.

2° Dans les mots commençant par *ex* et *inex* suivis d'une voyelle, et dans les composés de *hexa* :

Exactitude, examen, exécration, exercice, exemple, exiger, exiler, inexact, inexorable, inexécuté, hexaèdre, hexagone, hexamètre, hexandre, etc.

Il se prononce comme *s* dans *soixante* et ses dérivés, *dix* et *six* employés seuls, et dans les mots :

Coccyx, Auxerre, Bruxelles, Auxonne.

Il se prononce comme *k* dans les mots où il est suivi d'une *s* ou d'un *c* doux : *Exciter, excellence, exsuder.*

Il se prononce comme *z* dans *deuxième, sixième, dixième* et leurs dérivés.

Dans *dix* et *six* placés devant un mot commençant par une consonne, on ne prononce pas l'*x* :

Dix piastres; six garçons.

On le prononce dans : le *six* mars, le *di*x mai.

Y.

Y se prononce ordinairement comme un *i* simple :

Cygne, martyr, mystère, style, tyran, il y a, yeux, yeuse, yole, Bombay, Ferney, Leroy, Le Puy, thym, syndic, Ceylan, etc.

Y se prononce comme deux *i* :

1° Dans *pays* et ses dérivés.

2° Entre deux voyelles :

Payer, noyau, royal, tuyau, fuyant, paye, essaye, balaye, etc.

Abbaye se prononce en faisant sentir *distinctement* et à part le deuxième *i* de *y* : *ab-bai-i-e*, et non *ab-bai-ye*.

Dans *Bayard, Bayeux, Biscaye, Cayenne, Hendaye, La Fayette, Loyola, Mayence, Mayenne*, l'*y* se prononce comme un *i* simple.

Z.

Z ne se prononce pas ordinairement à la fin des mots :

Chez, assez, nez, rez-de-chaussée, parlez, chantez, etc.

Z final se prononce dans *gaz, fez, Rodez, Suez, Natchez.*

TZ est nul dans *Retz*. Il se prononce comme *ss* dans *Metz*, et comme *ts* dans les autres mots :

Quartz, quartzeux, Coblantz, Goritz, tzar, tzigane, etc.

LOCUTIONS VICIEUSES.

1039. — La **correction grammaticale** consiste dans l'observation des règles de la grammaire concernant l'orthographe, l'accord ou l'emploi des mots et la construction des phrases.

1040. — Les deux fautes que l'on commet le plus ordinairement contre la correction grammaticale sont le *barbarisme* et le *solécisme*.

Le **barbarisme** consiste à employer des mots qui n'existent pas dans la langue, ou à changer la *forme* ou le *sens* des mots français :

Cet outil est malcommode (pour *incommode*).

J'ai été remboursé (pour *rembarré*).

Le **solécisme** consiste à violer les règles d'accord ou de construction :

Une chaude été (pour *un été chaud*).

Je m'en rappelle (pour *je me le rappelle*).

Remarque. — L'emploi de mots anglais ou de tournures propres à la langue anglaise s'appelle *anglicisme* :

Vous êtes smart.

J'ai pris une marche (to take a walk).

ANGLICISMES.

Ne dites pas :

Cet enfant *acte* bien (to act well).

Pas d'*admission*.

Admission free.

Comment *aimez-vous* cela ?

Faire *application* pour (une place).

Appointer.

Je suis *anxieux* d'arriver.

Venez en *aucun* temps.

Pour :

Cet enfant *joue* bien, est bon *acteur*, rend bien son rôle.

Entrée interdite.

Entrée libre.

Comment trouvez-vous cela ?

Demander, *solliciter* (une place).

Fixer, désigner, nommer.

J'ai hâte d'arriver.

Venez n'importe quand.

Ne dites pas :

En autant que.
Bâdrer, bâdrant (to bother).

Balloon.
Bande.
Petite banque.
Bargain.

Beans, fèves.
Bienvenu! (Welcome!)

Un *blackeye.*
Blinds.
Briqueleur (bricklayer).
Câlevette (culvert).
Canceller

Carré Viger (square).
Castille (cast steel).
Cinq cents.
Lampe de seize chandelles.
Char de freight.

Les *chars* passent.
 Prendre les *petits chars*, les
gros chars.
Charbon mou; charbon dur.
 On m'a *chargé* dix piastres.
Chéquer un compte.
Chéquer une valise.
 C'est mon *chum.*

Clabord (clap-board).
Clairer.

C'est du drap de *première*
classe (first class).

Coat.
Bois de colle (cull).
Collecter.
Contracteur.

Pour :

Autant que, pourvu que.
 Importuner, ennuyer; désagré-
 able, agaçant, ennuyeux.

Ballon, vessie.
 Fanfare, harmonie musicale.
 Tirelire.

Marché, emplette; convention,
 contrat.

Haricots.
 A votre service; je suis heu-
 reux de vous avoir obligé.

Un œil poché.
 Store; persienne; jalousie.

Briqueleur.
 Ponceau, caniveau.

Annuler, supprimer; contre-
 mander (une commande),
 résilier (un contrat).

Place Viger.
 Acier fondu.

Cinq sous.
 Lampe de seize bougies.

Wagon; train de marchandi-
 ses.

Le train passe.
 Prendre le tramway, le chemin
 de fer.

Houille grasse; anthracite.
 On m'a demandé dix piastres.

Vérifier un compte.
 Enregistrer une malle.

C'est mon ami intime, mon ca-
 marade préféré.

Planche à clin.
 Délivrer; congédier; se tirer
 d'un mauvais pas.

C'est du drap de première qua-
 lité, de premier choix.

Veston, jaquette.
 Bois de rebut.

Percevoir, toucher, encaisser.
 Entrepreneur.

Ne dites pas :

*Connecter.**Consumption.**Contrôler (un cheval, le feu).**Toit en coppe.**Coquerelle.**Corporation.**Salle à dîner.**Directory, directoire.**Dompe (dump).**Drill; driller.**Le temps est dull, le commerce est dull.**Élévateur.**Je suis engagé.**J'ai un engagement.**Un engagé; une engagée.**Engin à vapeur.**Expédier par express.**Une express (de magasin).**C'est extra.**J'en ai d'extra.**Ça ne fait pas.**Flag.**Il est flush.**Papier foolscap.**Foreman.**Expédier par freight.**Fun.**Fuse.**Grocerie.**Hardware.*

Pour :

Correspondre, joindre, raccorder, mettre en communication.

Phtisie, tuberculose.

Maîtriser. (En français, *contrôler* signifie *vérifier, examiner* minutieusement.)

Toit en cuivre.

Blatte.

Municipalité, Conseil municipal.

Salle à manger.

Index, almanach des adresses.

Dépotoir.

Foret; exercice. Forer; faire l'exercice.

Le temps est maussade, le commerce ne va pas.

Ascenseur.

Je suis occupé.

J'ai un rendez-vous, je suis retenu.

Un domestique; une servante.

Machine à vapeur.

Expédier par grande vitesse.

Une voiture de livraison.

C'est très bien, parfait, magnifique.

J'en ai de reste.

Cela ne convient pas.

Pavillon, drapeau, étendard, signal.

Il est généreux.

Papier grand format, papier ministre, papier écolier.

Contremaître.

Expédier par petite vitesse.

Plaisir, joie, gaité.

Coupe-circuit, plomb, fil fusible.

Epicerie.

Quincaillerie, ferronnerie.

Ne dites pas :

L'homme des fournaises;
l'homme du lait; l'homme
du presbytère; l'homme en-
gagé, etc.

Hose.

Huile de charbon.

Ice-cream.

Investir; investissement.

Un *jack-screw.*

Une bonne *job.*

Jobbing express.

Jonction.

Kicker.

Gants de *kid.*

Laisser la ville.

Landrie (laundry).

Loafer; loafer.

Cheval *loose.*

Loquet (locket).

Loose.

Lunch.

Aller à la *malle*, recevoir sa
malle.

Marchandises sèches (dry
goods).

Elles ont *marié* les deux frères.

Le *Membre* pour Laprairie.

Recevoir un *message.*

Moi pour un (I for one).

Moins *que* cinq sous.

C'est un *monsieur.*

Moulin à coudre.

Moulin à battre, à faucher.

Moulin à scie.

Mower.

Pour :

Le chauffeur; le laitier; le be-
deau, le serviteur du curé;
le serviteur, le valet, le do-
mestique.

Tuyau d'arrosage, boyau d'in-
cendie.

Pétrole.

Crème à la glace.

Placer (de l'argent); place-
ment.

Un *vérin.*

Une bonne entreprise.

Voiture de livraison, camion.

Croisement (de deux voies),
raccordement.

Céder, reculer.

Gants de chevreau.

Quitter la ville.

Buanderie.

Flâner; flâneur.

Cheval au pré, au vert.

Médaille.

Lâche, délié, détaché; flottant,
ample.

Collation, goûter.

Aller à la poste, recevoir son
courrier.

Nouveautés.

Elles *se sont mariées* aux deux
frères; elles ont *épousé* les..

Le député de Laprairie.

Recevoir une dépêche, un té-
légramme.

Quant à moi.

Moins de cinq sous.

C'est un homme distingué, un
homme comme il faut.

Machine à coudre.

Batteuse, faucheuse.

Scierie.

Déménager.

Ne dites pas :	Pour :
<i>Net.</i>	Voilette, gaze, mousseline; treillis, toile métallique.
<i>Nombre 26.</i>	Numéro 26.
<i>Office.</i>	Bureau, cabinet, étude.
<i>Les officiers d'une compagnie, d'une société.</i>	Les administrateurs, les membres du bureau de direction.
<i>Je ne suis pas d'opinion que.</i>	Je ne suis pas d'avis que.
<i>Orage de tonnerre (thunder storm).</i>	Orage, orage électrique.
<i>L'Orateur de la Chambre (the Speaker).</i>	Le Président de la Chambre.
<i>Pad.</i>	Bloc-notes.
<i>Cuir patente.</i>	Cuir verni.
<i>Ne prenez pas sa part.</i>	Ne prenez pas son parti, sa défense.
<i>Il a parti cette entreprise, ce journal, ce magasin.</i>	Il a commencé cette entreprise, fondé ce journal, ouvert ce magasin.
<i>Il est particulier.</i>	Il est difficile.
<i>Les partitions de la maison.</i>	Les cloisons, les murs de refend.
<i>Entreprise payante.</i>	Entreprise avantageuse, lucrative, qui rapporte.
<i>Peddleur (pedlar).</i>	Colporteur.
<i>Poser des pipes.</i>	Poser des tuyaux.
<i>C'est une belle place.</i>	C'est une belle ville, un beau village, une belle localité, un bel endroit.
<i>Plastreur.</i>	Plâtrier.
<i>Plume-fontaine.</i>	Plume-réservoir; stylographe.
<i>Je suis positif.</i>	Je suis certain, convaincu.
<i>Une poste-carte; la poste-office.</i>	Une carte postale; le bureau de poste, la poste.
<i>De la poutine.</i>	Du pouding.
<i>Prendre une marche, une promenade.</i>	Faire une marche, une promenade.
<i>Réaliser un danger.</i>	Se rendre compte d'un danger.
<i>Cela regarde mal.</i>	Cela a mauvaise mine.
<i>Rencontrer ses dettes, ses dépenses.</i>	Acquitter ses dettes, couvrir ses dépenses.
<i>Rug.</i>	Tapis, moquette; descente de lit.

Ne dites pas :Un homme *rough*.Il est *rumeur* que.*Run*.*Runner* (une machine, une entreprise).*Satchel*.*Sauver* de l'argent.Meuble de *seconde main*.*Seconder* une motion.*Set*.*Shed*.*Shipper*.*Shop*.*Sink*.*Slow*.*Smart*.*Snack*.Il n'y a pas de *soin*.Mur en *brique solide*.Argent, or *solide*.*Span*, *team*.*Store*; *storage*.*Strap*.Etre en *strike*.*Table du temps* (time-table).*Tank*.Le train est en *temps*.**Pour :**

Un homme grossier, bourru, brutal.

On dit que, le bruit court que.

Course, tournée, ronde; direction.

Conduire, mener, diriger.

Valise, sacoché.

Epargner, économiser.

Meuble d'occasion.

Appuyer une motion.

Service; couple; parure; jeu; bande, clique, cercle; assortiment.

Hangar.

Expédier, envoyer; renvoyer (un employé).

Usine, boutique, atelier.

Evier.

Lent; négligent.

Habile, adroit, intelligent.

Régal.

Ne craignez rien, soyez sans inquiétude; il n'y a rien à craindre; ce n'est pas la peine.

Mur en briques, entièrement en briques.

Argent, or massif.

Attelage, paire de chevaux, etc.

Magasin (en français, un *store* est une sorte de rideau; voir *blinds*); magasinage, entrepôt.

Courroie; cuir à rasoir.

Etre en grève.

Horaire, indicateur (de chemin de fer).

Réservoir.

Le train est à l'heure.

Ne dites pas :

Le premier terme (de l'année scolaire).

Tordeur.

Tough.

Tougher (pron. *toffer*).

Track.

Tramp.

Traverse de chemin de fer.

Donner du *trouble*.

Truck.

Avoir la *twist*, le *trick*.

Il est *bien usé* (well used).

Vues animées.

Waguine.

Washer.

Wrench.

Pour :

Le premier *semestre* (ou le premier trimestre).

(le mot anglais *term* signifie quelquefois *l'année scolaire* entière.)

Essoreuse.

(Comme *rough*.)

Supporter, endurer.

Voie ferrée, chemin de fer.

Vagabond.

Passage à niveau.

Déranger.

Camion; camion-automobile.

Avoir le tour, le tour de main.

Il est bien traité.

Cinéma, cinématographe.

Camion; chariot de ferme.

Rondelle.

Clef anglaise.

AUTRES LOCUTIONS VICIEUSES.

Ne dites pas :

A bonne heure.

A matin, à soir.

A tous les jours, à tous les ans.

Le livre à Pierre.

D'*abord que* tu consens.

D'*abord qu'*il viendra.

Abriez-vous.

Viens pas m'*achaler*.

Cela *s'adonne* bien.

Je me suis *adonné* à passer.

De la *bonne air*; *une air* de piano.

Je suis *en air* de rire.

Pour :

De bonne heure, tôt.

Ce matin, *ce* soir.

Tous les jours, tous les ans.

Le livre *de* Pierre.

Puisque tu consens, *dès lors* que tu consens.

*Pourvu qu'*il vienne; *dès lors, du moment qu'*il viendra.

Couvrez-vous; mettez-vous à l'*abri*.

Laisse-moi tranquille; ne viens pas m'*importuner*.

Cela *tombe* bien.

Je me suis *trouvé* à passer.

De *bon air*; *un air* de piano.

Je suis disposé à rire, *en veine* de rire.

Ne dites pas :

Je connais les *airs* de la maison.

Alentour du bois.

Il *s'est en allé* chez eux.

Amancher.

Amarrez vos souliers.

Appartement.

Je suis *après* lire.

J'ai *assez* ri que.

Assir; *assis-toi*.

Attelage en cuir jaune.

Ma montre est en *avant*, en *arrière*.

Aussitôt son arrivée.

Bacul.

Un *baisseur*.

En *bas* de Québec.

En *bas* de zéro.

Bavasser, *jacasser*, *placoter*.

Avoir *en belle*.

Faire le *berdas*.

Berdasser.

Beurrer quelqu'un.

Bois *franc*; bois *mou*.

Acheter, vendre *bon marché*.

Boucane.

Planter des *bouquets*.

Un *bout* de temps.

Brailler.

A *brasse-corps*.

Un *petit brin* de sucre; des *brins* de pluie.

De la *broche*.

Pour :

Je connais la maison, les *autres* de la maison.

Autour du bois.

Il *s'en est allé* chez lui.

Arranger, disposer (une chose); gronder, réprimander (quelqu'un).

Attachez vos souliers.

Local, chambre, pièce, salle.

Je lis, je suis *à* lire, je suis *en train* de lire.

J'ai *tellement* ri que.

Asseoir; assois-toi, assieds-toi.

Harnais en cuir jaune.

Ma montre est en *avance*, en *retard*.

Aussitôt *après* son arrivée.

Palonnier, palonneau.

Un *bas-fond*; une baissière.

En *aval* de Québec.

Au-dessous de zéro.

Bavarder, *babiller*.

Avoir l'occasion, avoir une bonne occasion, avoir beau jeu.

Faire le ménage.

Faire du bruit; bouleverser, mettre en désordre.

Flatter, leurrer, attraper.

Bois *dur*; bois *tendre*, bois *blanc*.

Acheter, vendre *à bon marché*.

Fumée.

Planter des *fleurs*.

Quelque temps.

Pleurer, gémir, sangloter, (*Brailler* signifie crier à tue-tête.)

A bras-le-corps.

Un *peu* de sucre; des *gouttes* de pluie.

Du fil de fer.

Ne dites pas :

De la *broue*.
 Déchirer son *butin*.
Cadran arrêté.
 Caler dans la *bouette*.
Canistre.
 Il n'est pas *capable* de voir.
Capot de poil.
 J'en ai *plein mon casque*.
 Objet *casuel*.
Catin.
 Avoir l'air *catiche*.
Ce midi.
Cerner une pipe.
 J'irai *certain*.
Chacun s'accorde en cela.
Changez-vous.
 Entre *chaque* arbre.

 Une *piasse* chaque.

Châssis.

Chaudiérée d'eau.
Cheniquer.

Chevalet (pour scier du bois).
 Ça me *chicote*.
Claques.
 A *cœur* de jour.

Coffre (à plumes, à crayons).
 Ça *cogne* à la porte.
 Riche *comme tout*.
Comment cela coûte-t-il?
Corder du bois.
 Un *corps* de flanelle.
 C'est *correct*.
 Il est *correct* en orthographe.
 Epingle à *couche*.
 Un *coup* que je suis guéri.

Pour :

De l'*écume*.
 Déchirer ses vêtements.
 Réveil, réveille-matin arrêté.
Enfoncer dans la *boue*.
Bidon.
 Il ne *peut* pas voir.
 Pardessus de fourrure; pelisse.
 J'en ai par dessus la tête.
 Objet fragile, cassant.
 Poupée.
 Avoir l'air fillette.
A midi.
 Culotter une *pipe*.
 J'irai *certainement*.
 Tous s'accordent en cela.
 Changez de linge.
 Entre deux arbres, entre les
 arbres:
 Une *piastre* chacun (ou *chacune*).
 Fenêtre, croisée. (Le *châssis*
 est le cadre portant les
 vitres.)
 Seau d'eau.
 Hésiter, reculer, céder, renon-
 cer à la lutte.
 Chèvre, ixè, X.
 Cela m'*ennuie*, me taquine.
 Caoutchoucs.
 Tout le jour, à longueur de
 jour.
 Plumier.
 On *frappe* à la porte.
 Très riche.
Combien cela coûte-t-il?
 Empiler du bois.
 Un gilet de flanelle.
 C'est bien.
 Il est *fort* en orthographe.
 Epingle de sûreté.
 Dès que je serai guéri, si je
 guéris.

Ne dites pas :

Une *craque*.

Les *créatures*.

Tête *croche*.

Il a les yeux *croches*.

Votre *damè*, votre *démouelle*.

Il se promène avec sa *dame*.

Il a pu *défricher* cette lettre, ce manuscrit.

Demander *excuse*.

Demander une question.

Maison en *démence*.

Enfant *dépareillé*.

Vent *derrière*, vent *en arrière*.

Se *démancer* un bras.

Cela me *démanche*.

J'en *deviens*.

Etre *en diable*, *en démon*, *en sorcier*.

Mener le *divorce*.

J'ai *écarté* mon livre.

J'ai *échappé* mon crayon.

Il a *échappé* plusieurs fautes.

Echouer un examen.

Echouer deux matières.

Il *s'est éclaté* de rire.

Il y en a *c'est effrayant*; il y en a *effrayant*.

Faire *des embarras*.

En outre de cela.

Donnez-moi-*z-en*.

Une *efface*.

Emplir quelqu'un.

Travailler à *l'épouvante*.

Prendre *l'épouvante*.

Pour :

Une fissure, une crevasse, une fêlure.

Les femmes.

Mauvaise tête; jugement faux.

Il louche.

Madame A., Mademoiselle A.

Il se promène avec sa femme.

Il a pu *déchiffrer* cette lettre, ce manuscrit.

Demander pardon.

Poser, faire une question.

Maison en ruines.

Enfant excellent, qui n'a pas son pareil.

Vent arrière.

Se *démètre* un bras.

Cela me *dérange*.

J'en *viens*,

Etre en colère, être fâché, furieux.

Faire du tapage, du bruit.

J'ai *égaré* mon livre.

Mon crayon *m'a échappé*.

Il *lui est échappé* plusieurs fautes.

Echouer dans un examen.

Echouer pour deux matières.

Il *a éclaté* de rire.

Il y en a beaucoup.

Faire de l'embarras.

Outre cela; en outre.

Donnez-m'en.

Une gomme, une gomme à effacer.

Attraper, tromper, leurrer quelqu'un.

Travailler hâtivement, sans soin, à la diable.

S'emballer, s'exciter, s'emporter; prendre le mors aux dents (cheval).

Ne dites pas :

Une bonne *escousse*.

Espérez un peu.

Faire *étriver* quelqu'un.

Il veut *faire* un avocat.

Ferreur de chevaux.

Sa maison a *passé au feu*.

Il a *les fièvres*.

De la *fleur*.

Au *forçaille*.

Travail *forçant*.

Ça *force*.

Se *forcer*.

Il fut *forcé malgré lui*.

Frotter ses chaussures.

Avoir des *gales* sur la tête.

Gargoton.

Garrocher.

Godendard.

Gosser.

Ça *goûte* bon.

Grafigner.

Il y a *gros* de monde.

Ne *grouillez* pas.

Je *haïs* pas ça.

Harnesser.

Il est *ça de haut*.

En haut de zéro.

J'ai attendu une *heure de temps*.

Huit heures *dans* un quart;
six heures *dans* dix.

Pour :

Assez longtemps.

Attendez un peu.

Taquiner, agacer quelqu'un.

Il veut être (ou devenir) avo-
cat; il veut se faire avocat.

Maréchal-ferrant.

Sa maison a brûlé, a été in-
cendiée.

Il a la fièvre; il a la fièvre
typhoïde, scarlatine, etc.

De la farine.

A la rigueur; si l'on ne peut
faire mieux.

Travail dur, pénible, fatigant.

C'est tout juste.

Faire des efforts, lutter, tra-
vailler fort, se fatiguer.

Il fut forcé.

Cirer ses souliers, sa chaus-
sure.

Avoir des croûtes, des escarres,
du mal, à la tête.

Gosier.

Jeter, lancer (des pierres, de
l'eau, etc.)

Passe-partout (grosse scie).

Tailler (du bois) avec son cou-
teau.

C'est très bon; le goût en est
exquis.

Egratigner.

Il y a beaucoup de monde.

Ne bougez pas, ne remuez pas.

Je ne déteste pas cela.

Harnacher, atteler.

Il est haut comme ceci, haut
comme cela.

Au-dessus de zéro.

J'ai attendu une heure.

Huit heures *moins* un quart;
six heures *moins* dix.

Ne dites pas :

Cinq heures *et* vingt, neuf heures *et* quart.

Il *passé* deux heures.

Cette maison *ici*.

Par ici, tout le monde *est* bien.

J'ai *idée* de sortir.

Imbattable; *imbuvable*; *impassable*; *imcompréhensible*.

Cet enfant *est* *infâme*.

Outil *inserviable*.

Jaquette.

Jouir d'une mauvaise santé

Jongler.

Un *lavier*, un *lévier*.

Lessi.

Licher.

Lisible.

Magane.

Mais qu'il vienne.

Malcommode.

Manchons de charrue.

Il y a beaucoup de *marchement*.

Le temps *est méchant*.

Ce chien *est malin*.

Leur père *est mauvais*.

Minougeries.

Avoir de la *misère* à réussir.

Le petit *monde*; le grand *monde*.

Monsieur l'Avocat X.

Il *mouille* à *siaux*.

Pour :

Cinq heures vingt; neuf heures *et un quart*, neuf heures *un quart*.

Il *est* deux heures *passées*.

Cette maison-ci.

Ici, tout le monde *va* bien.

J'ai l'intention de sortir.

Invincible; non potable, non buvable; mauvais, difficile (chemin); incompréhensible, inintelligible.

Cet enfant *est* espiègle, dissipé.

Outil hors de service.

Chemise de nuit, robe de nuit.

Avoir une mauvaise santé.

Réfléchir, penser; être pensif, rêveur.

Un évier; un lavabo.

Lessive, eau de lessive.

Caresser, cajoler, flatter.

Lisible.

Maltraiter, (une personne); gâter, détériorer (un objet).

Lorsqu'il viendra, dès qu'il viendra.

Incommode.

Mancherons de charrue.

Il y a beaucoup à marcher.

Le temps *est* mauvais.

Ce chien *est* méchant.

Leur père *est* sévère.

Minauderies.

Avoir de la peine, de la difficulté à réussir.

Les enfants; les adultes.

Monsieur X, avocat.

Il pleut à verse.

Ne dites pas :	Pour :
Nous avons de la <i>mortalité</i> à la maison.	Nous sommes en deuil.
Je parle pas, je sais pas.	Je <i>ne</i> parle pas, je <i>ne</i> sais pas.
<i>Nic.</i>	Nid (d'oiseau).
<i>Noir</i> à chaussure.	Cirage.
La <i>noirceur</i> .	L'obscurité, la nuit, les ténèbres.
Cela ne l' <i>occupe</i> pas.	Il s'en moque, il n'y fait pas attention.
<i>Ordilleux.</i>	Orgelet.
<i>Oripiaux.</i>	Oreillons.
<i>Palette</i> de casque.	Visière.
Une <i>paire</i> de pantalons, de caleçons.	Un pantalon, un caleçon.
Je suis <i>paré</i> .	Je suis prêt.
A <i>part</i> de d'ça.	En outre, en dehors de cela, à part cela.
J'irai <i>pareil</i> .	J'irai quand même.
Partir <i>en</i> campagne; être <i>en</i> campagne.	Partir pour la campagne; être à la campagne.
<i>Poignée</i> de porte.	Bouton de porte.
Avoir de la <i>parlette</i> .	Avoir bonne langue, parler beaucoup.
Il n'y en a pas <i>un</i> à se ressembler.	Il n'y en a pas à se ressembler, <i>ou</i> il n'y en a pas deux à se ressembler.
La <i>patte</i> d'une table, d'un banc.	Le <i>piéd</i> d'une table, d'un banc.
<i>Payer</i> une visite.	Faire une visite.
Cet homme est <i>peigne</i> .	Cet homme est avare, pingre.
Un <i>petit</i> peu.	Un peu.
<i>Picote.</i>	Variole, petite vérole.
<i>Picouille, pigouille, piton.</i>	Rosse, haridelle, bourrique.
<i>Piliers</i> d'un pont.	Piles d'un pont.
<i>Pique-bois.</i>	Pivert, pic.
<i>Pierroter</i> (une route, un chemin).	Empierrer, macadamiser.
Le cheval <i>pioche</i> .	Le cheval <i>piaffe</i> .
Laver la <i>place</i> .	Laver le plancher, le parquet.
<i>Plancher de haut, — de bas.</i>	Plafond; plancher.
Il est <i>plein</i> ; il reste <i>plein</i> .	Il est étonné, stupéfait, ébahi; il reste court, interdit.

Ne dites pas :

Plumer une vache.
Poignér.

Un homme *pointu*.
Pontage.

Porte-ordures.
Se pousser.

Une *talle* (d'arbres) (1).

Recevoir une *prêche*.

J'en presse.

Quant et lui.

Quoi'ce que tu fais?

Où'ce que t'es?

Il a fait tout *qu'est-ce* qu'il a pu.

Quêteux.

Raculer; à *raculons*.

Deux *rangs* de planches.

Papier *rayé*.

Je m'*en rappelle*.

A *la rebours*.

Où *restez-vous?*

Avoir *le rhume*.

Rideau à ressort.

Réné.

Se reconsole.

Le *redouble*.

Revoler.

Eau de *ressource*.

Revirer quelqu'un.

Des *ripes*.

Pour :

Ecorcher une vache.

Prendre, saisir, empoigner; attraper, pincer.

Un homme taquin, gouailleur.

Pavage (d'une rue), empierrement (d'un chemin); plancher (d'une écurie).

Pelle à main.

Se pousser.

Bosquet, bouquet (d'arbres), buisson.

Recevoir une réprimande, un savon.

J'en ai un besoin pressant.

En même temps que lui.

Que fais-tu?

Où es-tu?

Il a fait tout ce qu'il a pu.

Mendiant.

Reculer; à reculons.

Deux épaisseurs de planches.

Papier réglé.

Je me *le rappelle*.

A rebours, au rebours.

Où demeurez-vous?

Avoir *un rhume*.

Store.

René.

Se consoler.

Le double.

Jaillir, rebondir, être lancé violemment.

Eau de source.

L'écouler, l'envoyer promener.

Des copeaux, des planures.

(1) *Talle* signifie : branche enracinée, rejeton qui pousse au pied d'un arbre, d'une plante, etc., après le développement de la tige principale.

Ne dites pas :

Lancer une *roche*.
 Maladie des *rognons*.

 Papier *sablé*.
Saucer sa plume.
Senteux.
 Le temps des *semences*.
 Cet habit n'est plus *serviable*.
Seulement que dix.
Souincer.
 Le journal *est sorti*.

 Ce cheval a le *souffle*.
 Lire *sur* un journal.
Tant qu'à moi.
Tapocher.
Tentatif.
Tirer une course.
Tirer (des pierres, des boules de neige).
 Dieu est *tout* partout.
 Traverser un pont.
 Faire le *train*.
 Payer la *traite*.

 Les *travallants*.
 Faire une *trompe*.

 C'est un *usurier*.

 La *vacance* (des écoles).
 Il est *vallant*.
 C'est bien *de valeur*.

Virbouquin, virbraquin.
 Il a *viré*, il a *reviré*.

Chapelet en vitre.

Pour :

Lancer une pierre, un caillou.
 Maladie de *reins*. (Rognons s'emploie seulement pour les animaux.)
 Papier de verre.
 Tremper sa plume.
 Mouchard, espion, curieux.
 Le temps des *semilles*.
 Cet habit est hors de service.
 Rien que dix, seulement dix.
 Corriger.
 Le journal vient de paraître, a été publié.
 Ce cheval est poussif.
 Lire *dans* un journal.
Quant à moi.
 Battre, maltraiter.
 Tentant.
 Prendre part à une course.
 Lancer.

 Dieu est partout.
 Passer un pont.
 Soigner le bétail.
 Payer à boire; payer une consommation, une tournée.
 Les ouvriers, les travailleurs.
 Se tromper, commettre une erreur, faire une bévue.
 C'est un homme, un enfant peu soigneux, gaspilleur, qui use ses habits en peu de temps.
 Les *vacances*. (On dira : la *vacance* du Saint-Siège.)
 Il est prétentieux.
 C'est bien fâcheux, c'est regrettable.
 Vilebrequin.
 Il est revenu sur ses pas, il a rebroussé chemin.
 Chapelet de verre.

CHAPITRE XXII.

LA PONCTUATION.

LES SIGNES DE PONCTUATION.

1041. — La **punctuation** est l'art de distinguer par des signes particuliers les phrases et les membres de phrases.

1042. — Les *signes de punctuation* sont des caractères qu'on emploie dans le discours, afin de le rendre plus intelligible et d'indiquer les pauses qu'on doit faire dans la lecture.

Les signes de punctuation sont au nombre de dix :

La virgule	,
Le point-virgule	;
Les deux points	:
Le point
Le point interrogatif	?
Le point exclamatif	!
Les points suspensifs
Les guillemets	“ ”
Les parenthèses	()
Le tiret	—

Remarque. — Les signes de punctuation n'ont pas la même valeur. La virgule est le signe le plus faible; le point est le signe le plus fort. Les deux points et le point-virgule sont intermédiaires entre la virgule et le point.

LA VIRGULE.

1043. — On emploie la **virgule** :

1° Entre plusieurs *adjectifs* qui qualifient un même mot, et entre les parties qui composent un même *sujet*, un même *attribut*, un même *complément* :

Un style noble, élevé, rapide, distingue les écrits de Bossuet.

La sagesse, les grâces, la raison, sont rarement réunies.

La fleur est la fille du matin, le charme du printemps, la source des parfums.

Donnez-moi une arithmétique, un cahier, un crayon.

2° Entre plusieurs propositions de peu d'étendue, si elles ne sont pas déjà séparées par *et*, *ni*, *ou* :

L'ignorant assure, le savant doute, le sage réfléchit.

3° Entre plusieurs *verbes* qui ont le même sujet :

L'attelage suait, soufflait, était rendu. (La Fontaine.)

4° Entre deux propositions dont la seconde commence par toute autre conjonction que *et*, *ni*, *ou*, à moins que cette seconde proposition ne soit un complément tout à fait essentiel à la première :

Soyez indulgents envers les autres, afin qu'on soit indulgent envers vous-mêmes.

La prudence craint qu'on ne la surprenne.

1044. — En général, toute inversion d'un complément de circonstance, toute petite phrase détachée du discours principal, les pléonasmes, les mots en apostrophe et en apposition, les verbes sous-entendus, doivent être distingués par la virgule :

Avant la venue de J.-C., il était difficile de se sauver.

Quand nous serons prêts, nous partirons.
La vertu, dit saint Paul, se perfectionne dans l'é-
preuve.

Le travail, c'est la fortune.

Mon fils, ne détournez pas votre visage du pauvre.

Champlain, le Fondateur de la Nouvelle-France.

Vous avez toujours raison ; lui, toujours tort.

On ne mettra pas de virgule dans les phrases suivantes dans lesquelles les mots ou les propositions de peu d'étendue sont séparés par **et**, **ni**, **ou** :

*Mon père **et** ma mère sont morts.*

*Pierre est laborieux **et** intelligent.*

*Il travaille **et** il prie.*

*Ni l'or **ni** la grandeur ne nous rendent heureux.*

*Qu'il vienne ici **ou** qu'il aille là.*

Mais on en mettra une dans les phrases suivantes dans lesquelles les conjonctions **et**, **ni**, **ou** sont répétées ou qui sont formées de propositions d'une certaine étendue :

Ou la maladie vous tuera, ou le médecin, ou la médecine.

Ni son père, ni sa mère, ni son maître, n'ont pu le faire obéir.

Bientôt le cours de la rivière se ralentit, et elle glisse silencieuse au travers des prairies.

Remarques. — I. Les compléments nécessaires au sens de la phrase ne doivent pas être précédés de la virgule, mais ils *peuvent* en être suivis s'ils sont d'une étendue excédant la portée ordinaire de la respiration :

*Celui **qui** parlera sera puni.* (Pas de virgule.)

*Les hommes **qui** répandent le plus de bienfaits sont ceux qui font le plus d'ingrats.* (Virgule facultative après bienfaits.)

Ceux qui meurent après avoir commis un péché mortel dont ils ne se sont pas repentis, vont en enfer. (Virgule nécessaire après *repentis*, à cause de la longueur du complément.)

II. Les compléments ayant une valeur purement *explicative* doivent être placés entre deux virgules :

*La mer frappe, pour s'y briser, la falaise massive.
Le corps de l'homme, qui paraît le chef-d'œuvre de la nature, n'est point comparable à sa pensée.* (Fénelon.)

III. L'inversion du complément d'objet du verbe, ou du complément du nom, de l'adjectif, du pronom, ne demande pas ordinairement la virgule :

Quel homme j'AI VU!

De Jésus vous êtes le FRÈRE.

Car de le rattraper il n'est pas trop certain. (La Fontaine.)

Du palais d'un jeune lapin

Dame Belette s'EMPARA. (La Fontaine.)

IV. Le complément de circonstance n'est pas suivi de la virgule lorsqu'il précède immédiatement le verbe :

A deux heures du soir COMMENÇA la distribution des récompenses.

V. Les adverbes ne sont pas ordinairement accompagnés de la virgule, même lorsqu'ils sont placés avant le verbe :

Il a fait beau hier.

Alors il s'en alla.

Cependant, *ici, là, oui, non*, placés en tête d'une proposition, font exception :

Là, j'ai été heureux.

Oui, je le veux bien.

On peut de même faire accompagner de la virgule certaines locutions adverbiales :

Du reste, il est honnête homme. (Académie.)

VI. L'emploi de la virgule est délicat et les auteurs ne s'accordent pas toujours sur les règles à suivre. Dans certains cas, l'écrivain est libre de l'employer ou de l'omettre : c'est une question de goût.

(Voir N^{os} 702, 864, 865, 866, 954.)

LE POINT-VIRGULE.

1045. — On emploie le **point-virgule** :

1^o Entre plusieurs propositions indépendantes d'une

certaine étendue mais liées entre elles par le sens :

La vie des héros a enrichi l'histoire; l'histoire a embelli les actions des héros.

2° Entre les membres de phrases dont les parties sont déjà séparées par la virgule :

Le mauvais emploi des adjectifs possessifs son, sa, ses, leur; des pronoms personnels il, elle, leur; des pronoms relatifs qui, que, dont, auquel, produit fréquemment des équivoques.

Vante-t-on, dans un poète, la vigueur de l'âme, les sentiments sublimes, c'est Corneille; la sensibilité du cœur, le style tendre et harmonieux, c'est Racine; la molle facilité, la négligence aimable, c'est La Fontaine.

(I. L. G.)

Remarque. — La signification du point-virgule est difficile à préciser. On peut dire cependant qu'il sert habituellement soit à marquer la fin d'une période, soit à indiquer un changement dans le mouvement de la phrase, soit à appeler l'attention sur les phases successives du développement progressif d'une idée. (Gondal.) Il indique un repos moyen.

LES DEUX POINTS.

1046. — On emploie les **deux points** :

1° Pour annoncer une maxime, un discours direct, une citation; dans ce cas, les deux points sont suivis de la majuscule :

Cette parole est la loi: Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

Jésus-Christ dit à ses disciples: Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme?

2° Pour annoncer la cause, le résultat, le développement de ce qui vient d'être dit :

Moïse n'entra point dans la terre promise : il avait frappé deux fois le rocher.

Vous ne travaillez pas pendant votre jeunesse : la misère sera le partage de vos vieux jours.

Il y a un juge éclairé, plus sévère et plus juste que les lois : c'est le témoignage d'une bonne conscience.

3° Avant une question annoncée par ce qui précède :

Ne me cachez rien, dites-moi tout : qu'avez-vous entendu?

Remarques. — I. Les deux points se placent aussi avant une énumération précédée d'une proposition qui l'annonce nettement :

Il y a trois vertus théologiques : ce sont la foi, l'espérance et la charité.

II. Lorsque les deux points sont employés pour annoncer une cause, une conséquence, une explication, (N° 1046, 2°), ils ont le sens de *car, en effet, donc, c'est pourquoi, parce que*, etc. Si l'on exprime les locutions précédentes, on supprime les deux points :

Moïse n'entra pas dans la terre promise, CAR il avait frappé deux fois le rocher.

Mgr Dupanloup écrit cependant :

Je ne traverse pas une partie du sol français sans être ému par son histoire autant qu'ébloui par sa beauté : CAR j'y trouve partout l'honneur.

LE POINT.

1047. — Le **point** se met après chaque mot écrit en abrégé si la dernière lettre n'y figure pas, et à la fin de toute phrase dont le sens est complet et indépendant de ce qui suit :

S. S. le Pape, pour Sa Sainteté le Pape.

M. pour Monsieur, S. A. R. pour Son Altesse Royale.

Nous sommes tous sujets à la mort. Si nous pensons

sérieusement à cette vérité, nous nous attacherions fort peu à la terre.

Remarques. — I. En arithmétique, le point sert à indiquer la place de l'unité, tandis que la virgule sert à indiquer les différentes classes d'unités :

§ 2.50; 3.25 pieds; 2,525,389 livres.

II. Lorsque la dernière lettre d'un mot écrit en abrégé est exprimée, on ne la fait pas suivre du point, contrairement à ce qui se fait en anglais :

Mgr pour *Monseigneur*, *Vve* pour *Veuve*, *M^e* pour *Maître*, *Md* pour *Marchand*, *Mme* pour *Madame*, *Mlle* pour *Mademoiselle*, *Cie* pour *Compagnie*.

III. L'abréviation comprend ordinairement la première syllabe du mot et la première articulation (simple ou composée) de la syllabe suivante :

Article doit s'abréger *art.* et non *ar.* ou *arti.*; *verbe intransitif*, *v. intr.* et non *ve. int.* ou *ver. intran.*

IV. Les titres honorifiques ne peuvent être abrégés que lorsqu'ils sont suivis d'un autre titre :

NN. SS. les évêques étaient présents.

Sa Sainteté lui a longuement parlé. (On ne pourrait écrire : *S. S. lui a . . .*)

V. Les dictionnaires indiquent les abréviations les plus usuelles; on les consultera avec avantage.

LE POINT INTERROGATIF.

1048. — Le **point interrogatif** s'emploie après toute proposition par laquelle on interroge, que la forme en soit ou n'en soit pas interrogative :

Qu'est-ce qui s'est passé? qu'as-tu vu? que sais-tu? Viendrez-vous? — Certainement non.

Vous croyez peut-être qu'il fit des excuses? détrompez-vous.

Remarques. — I. La majuscule est *obligatoire* après le point interrogatif lorsque la réponse est *directe* et qu'elle suit la question (ex. 2). On ne met pas de majuscule lorsque la proposition ou le membre de phrase qui suit l'interrogation n'est pas la réponse directe à la demande (ex. 3), ou lorsque l'interrogation principale est complétée par d'autres interrogations (ex. 1). Le point interrogatif équivaut alors à une virgule ou à un point-virgule.

II. Lorsqu'une interrogation est suivie des propositions intercalées *dit-il, s'écria-t-il, etc.*, on place le point interrogatif avant ces propositions : *Qu'est-ce là? lui dit-il.* (La Fontaine.)

III. On ne met pas le point interrogatif après l'interrogation *indirecte* et lorsque la phrase a un sens conditionnel.

Je demande qui est venu.

Voulez-vous être heureux : vivez en paix avec Dieu.

Est-il éprouvé, il se décourage aussitôt.

IV. Dans une proposition interrogative terminée par une exclamation, on remplace le point interrogatif par le point exclamatif : *Pourquoi criez-vous : au feu! au feu!*

LE POINT EXCLAMATIF.

1049. — Le **point exclamatif** se met après la plupart des interjections, et après toute phrase qui exprime, par exclamation, une émotion de l'âme :

Ah! eh! hélas! oh! etc.

Grand Dieu, quels sont tes bienfaits!

1050. — Les interjections qui ne sont pas suivies du point exclamatif sont :

1° *Çà, là là, ô, sus, hem, hein, st :*

Là, là, mon ami, ne craignez rien.

2° *Eh bien*, quand il sert seulement à donner plus de force à ce qu'on dit :

Eh bien, que faites-vous donc?

3° *Hé*, quand il n'est pas employé pour appeler ou pour avertir :

Hé, qu'ai-je fait?

1051. — Les *deux points*, comme plus nécessaires, remplacent quelquefois le *point exclamatif* :

Plût à Dieu que chacun pensât comme celui qui a dit : Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fit à toi-même.

Remarque. — Le point exclamatif et le point interrogatif ne sont pas des signes de *pause*. Ils indiquent simplement un caractère spécial des phrases ou des propositions qu'ils terminent. Ils ont, au point de vue du repos de la voix, la valeur des signes dont ils tiennent la place : point, deux points, point-virgule ou virgule.

LES POINTS SUSPENSIFS.

1052. — Les **points suspensifs**, ordinairement au nombre de trois, annoncent que le sens de la phrase est interrompu, inachevé, ou seulement suspendu un instant, dans le but de produire tel ou tel effet :

Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie,

Te Mais du prix qu'on m'offre, il me faut contenter.
(Racine.)

Un plaisant disait à des avocats : Saint Yves, messieurs, faisait le bien, et vous le prenez ... pour votre patron!

Remarque. — Quand on veut indiquer qu'on passe une partie d'une citation, on se sert des points suspensifs.

LES GUILLEMETS.

1053. — Les **guillemets** se placent au commencement et à la fin d'une citation que l'on veut faire

ressortir; on les met en outre au commencement de toutes les lignes du passage cité, lorsqu'on veut le faire remarquer davantage :

Saint Paul applique aux apôtres ce passage du Psalmiste : " Leur voix s'est fait entendre par toute la terre, " et leur parole a été entendue jusqu'aux extrémités du " monde." (Bossuet)

Remarques. — I. Une citation que l'on souligne ou que l'on écrit en caractères différents ne prend pas les guillemets. Il en est de même d'un passage en vers dans un discours en prose.

II. Lorsque la citation est longue, on se contente d'ouvrir les guillemets au commencement de chaque alinéa et de les fermer à la fin du dernier.

III. Les parties d'une citation interrompue par la narration de l'auteur doivent être précédées et suivies des guillemets. Les expressions *dit-il*, *répondit-il*, et autres interruptions très courtes, n'obligent pas de fermer et d'ouvrir les guillemets.

LES PARENTHESES.

1054. — On met entre **parenthèses** un mot, une expression, une phrase formant un sens distinct et presque indépendant du discours où ils se trouvent et qu'ils interrompent :

Un empereur (Théodose) fit passer au fil de l'épée tous les habitants de Thessalonique.

Le Sauveur déclara qu'entre les fils des femmes (ce qui ne comprend pas son auguste Mère), il ne s'en est pas élevé de plus grand que Jean-Baptiste.

Remarques. — I. On ne met pas de virgule après la deuxième parenthèse si l'expression qui précède la première est intimement liée à la suite de la proposition :

Pierre (c'est le nom de cet élève) se présenta en classe.

II. Le signe de ponctuation qui devrait suivre le membre de phrase interrompu doit être rejeté *après* la deuxième parenthèse :

La peste (puisque'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre. (La Fontaine.)

III. On ne met de signe de ponctuation immédiatement avant la deuxième parenthèse que lorsque l'expression entre parenthèses est une interrogation ou un exclamation ou bien lorsque la phrase est achevée et que l'expression entre parenthèses *ne fait pas partie du texte*, comme dans le cas d'une indication d'auteur d'ouvrage, etc.

Un lièvre en son gîte songeait ;
 (Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?)
Dans un profond ennui ce lièvre se plongeait.

Qui travaille à notre rachat?

— *Le soldat.*

(P. DÉROULÈDE, **Chants du Soldat**, Calmann-Lévy, éditeurs.)

IV. On remplace parfois les parenthèses par les crochets [].

LE TIRET.

1055. — Le **tiret** sert, dans un dialogue, à indiquer le changement d'interlocuteur :

L'Occasion voulant enrichir Lambin.

Çà, dit-elle à Lambin, debout vite, et suis-moi.

— *Debout, c'est bientôt dit : je veux savoir pourquoi.*

— *Je veux te combler de richesses.*

— *Est-ce croyable? — Oui, l'or va pleuvoir sur toi.*

Honneurs, dignités, largesses,

Voilà ton lot. — O ciel! et quand puis-je l'avoir?

— *A l'instant, suis mes pas. — Mais où donc? — Tu vas voir.*

Remarques. — I. Le tiret permet d'éviter la répétition des incises *dit-il, répondit celui-ci*, etc.

On l'emploie fréquemment pour séparer une question de la réponse qui la suit immédiatement :

Qu'est-ce que Dieu? — Dieu est un esprit infiniment parfait.

II. On s'en sert quelquefois à la place des parenthèses pour isoler des propositions ou des membres de phrase *d'une certaine longueur* :

Nous réussirons difficilement — c'est du moins mon opinion — à prévenir ce malheur.

L'ALINEA.


1055 bis. — On appelle **alinéa** une séparation qu'on établit entre une phrase et les précédentes en la faisant commencer à la *ligne suivante* après un petit intervalle laissé en blanc.

(Hatzfeld.)

L'*alinéa* se rattache aux signes de ponctuation car il sert comme eux à distinguer les parties d'un texte. Il indique un repos plus long que le point.

On donne quelquefois le nom d'*alinéa* au passage compris entre deux alinéas; ce passage s'appelle aussi paragraphe. (Voir 1086-1090.)





TROISIEME PARTIE.

NOTIONS ELEMENTAIRES DE LITTERATURE.

1056. — La **composition littéraire** est l'art

- 1° de trouver les idées (**invention**) ;
- 2° de les ordonner (**disposition**) ;
- 3° de les exprimer (**style**).

INVENTION.

1057. — L'**invention** est la recherche et le choix des faits, des idées et des sentiments qui se rapportent à un sujet donné.

Les **faits** sont connus par l'*observation* attentive de ce qui nous entoure, par la *conversation* avec des hommes instruits et par la *lecture* des bons auteurs.

Les **idées** nous sont fournies par le *raisonnement*.

Les **sentiments** viennent de nous-mêmes : ce sont les *impressions* produites sur nous par les choses connues.

1058. — Pour faire commodément le travail de l'invention, on peut considérer le sujet à traiter pour en dire :

- 1° Ses *qualités* et ses *propriétés* distinctives, afin de le définir ;
- 2° Ses différentes *parties*, afin de les énumérer ;

3° Ses rapports de *ressemblance* ou d'*opposition* avec d'autres sujets ;

4° Les *circonstances* qui le déterminent ; elles répondent aux questions : *qui? quoi? où? combien de fois? par quel moyen? pourquoi? comment? quand?*

QUALITES DES PENSEES.

1059. — Les qualités essentielles de la pensée sont : la *vérité*, la *justesse* et la *clarté*. Ses qualités particulières sont : la *simplicité*, la *naïveté*, la *finesse*, la *grâce*, la *vivacité*, la *hardiesse*, la *force*, la *noblesse* et la *sublimité*.

1060. — Une pensée **vraie** est celle qui représente son objet tel qu'il est :

Dieu est juste.

Elle est **fausse** si elle représente l'objet autrement qu'il n'est en réalité :

Tous les hommes sont justes.

1061. — Une pensée **juste** est celle qui est vraie sous tous les rapports :

Un seul péché mortel suffit pour mériter l'enfer.

1062. — Une pensée **claire** est celle qui est comprise sans effort :

Tout ce qui brille n'est pas or.

La pensée suivante est obscure :

De grands chevaux de pourpre erraient, sanguinolents, par les célestes turfs. (Nelligan.)

1063. — Une pensée **simple** est celle qui représente son objet sans art et avec l'expression du langage ordinaire :

Le soleil se lève.

1064. — Une pensée **naïve** est celle qui cache de la finesse sous un air simple et candide :

Un jeune enfant répondit à sa mère qui lui avait dit de l'embrasser aussi fort qu'il l'aimait : *Oh! non, maman, je te ferais trop mal!*

1065. — Une pensée **fine** ou **délicate** est celle qui ne montre son objet qu'en partie et laisse deviner le trait d'esprit qu'elle cache :

Quelque bien qu'on dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau. (La Rochefoucaud.)

1066. — Une pensée **gracieuse** est celle qui offre à l'esprit des objets agréables par eux-mêmes ou par la manière dont ils sont présentés :

Ainsi que l'oiseau met sa tête sous son aile,

L'enfant dans la prière endort son jeune esprit. (V. Hugo.)

Les étoiles brillaient comme des yeux qui sont contents. (Veuillot.)

1067. — Une pensée **hardie** est celle qui frappe l'imagination par son tour extraordinaire :

(*L'homme*)

En vain monte à cheval pour tromper son ennui,

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui. (Boileau.)

1068. — Une pensée **forte** est celle qui renferme beaucoup de sens en peu de mots :

Le temps dont tu abuses creuse ta fosse, et demain ce sera l'éternité. (Lamennais.)

1069. — Une pensée **noble** est celle qui présente à l'esprit de grandes choses propres à élever l'âme :

Celui qui met un frein à la fureur des flots

Sait aussi des méchants arrêter les complots. (Racine.)

Celui qui inonde ... l'orient de lumière ne l'a point fait briller à mes yeux pour me plonger bientôt dans la nuit du néant.

(X. de Maistre.)

1070. — Une pensée **sublime** est celle qui transporte l'âme par le tableau saisissant qu'elle présente à l'esprit :

Pour exprimer que tout passe excepté Dieu, David dit :
Les montagnes s'abaissent sous les pas de son éternité. (Ps.)

Après avoir interrogé les cieux et la mer sur leur auteur, le poète dit :

Et les étoiles d'or, légions infinies,
A voix haute, à voix basse, avec mille harmonies,
Disaient, en inclinant leurs couronnes de feu;
Et les flots bleus, que rien ne gouverne et n'arrête,
Disaient, en recourbant l'écume de leur crête :
— C'est le Seigneur, le Seigneur Dieu! (V. Hugo.)

DISPOSITION.

1071. — Tous les matériaux réunis par *l'invention* ne sont pas d'égle valeur ; les uns sont à rejeter ; les autres, à retenir et à *disposer* dans l'ordre le meilleur. C'est ce qu'on appelle **disposition**.

1072. — Pour faire une bonne disposition des idées, il faut se tracer un *plan*, en se rappelant que toute composition, de quelque nature qu'elle soit, comprend trois parties :

1° Un **commencement** (*exposition*), c'est-à-dire une entrée en matière, un exposé, une explication, qui annonce le sujet que l'on va traiter.

2° Un **milieu** (*nœud*), où l'on fera parler et agir les personnages, décrira les événements, exposera les motifs, indiquera les sentiments, etc.

3° Une **fin** (*conclusion* ou *dénouement*) qui se déduit tout naturellement des idées et des faits précédemment indiqués.

1073. — Le **plan** est la liste des idées relatives à un sujet et classées suivant l'ordre dans lequel on doit les développer ; c'est en quelque sorte le squelette du sujet.

1074. — Les éléments d'un plan sont :

1° Une **idée maîtresse** qui domine l'ensemble de la composition et lui donne son unité ;

2° Des **idées principales** qui se rattachent à l'idée maîtresse ;

3° Des **idées secondaires** qui dérivent de toutes les idées précédentes ;

1075. **Remarque.** — Dans la préparation du plan d'un sujet, on se borne souvent à l'énoncé des *idées principales* ; mais il est très utile de faire un *plan détaillé* et d'y inclure les idées secondaires.

1076. — Nous donnons ci-après le plan de deux fables de La Fontaine.

PLAN DE LA FABLE "LE SINGE ET LE CHAT".

(Voir *Exercices*, page 92.)

Exposition. — Personnages : Bertrand, le singe, et Raton, le chat. Leur portrait moral ; exemples à l'appui. Nouveau coup à faire : des marrons qu'ils regardent rôtir excitent leur envie ; comment les escroquer ?

Nœud. — Discours adroitement flatteur de Bertrand à Raton. Le chat se met aussitôt à l'œuvre. Description humoristique de l'opération. Cependant Bertrand met le tout en lieu sûr.

Dénouement. — Arrivée d'une servante ; fuite des voleurs et dépit de Raton. Moralité.

PLAN DE LA FABLE "LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE".

(Voir *Exercices*, pages 115 et 118.)

Idée maîtresse : Faire cesser la peste en sacrifiant "le plus coupable" des animaux "aux traits du céleste courroux". (Discours du lion : les 6 premiers vers.)

Idées secondaires : a) Description de la peste ; ses ravages. (14 premiers vers de la fable.)

b) Témoignage de l'histoire en faveur de la proposition du roi. (L'histoire nous apprend ... 2 vers.)

c) Moyen de découvrir "le plus coupable". (Ne nous flattons donc point ... 2 vers.)

Idées principales : I. *Confession du lion*. (Pour moi, satisfaisant ... 5 vers.)

Idées secondaires : a) Le lion se reconnaît coupable (Je me dévouerai donc, s'il le faut; ...)

b) Il engage chacun à s'accuser. (Mais je pense ... 3 v.)

c) Plaidoyer du renard. (Sire, dit le renard, ... 9 vers.)

d) Les applaudissements des flatteurs assurent au "bon roi" un pardon unanime. (Ainsi dit le renard, ... 1 vers.)

II. *Les autres animaux s'accusent et s'excusent tour à tour*. (On n'osa trop ... 5 vers.)

III. *L'âne*.

1° Sa confession. (J'ai souvenance, ... 6 vers.)

2° Sa condamnation. (Haro sur le baudet! A mort le baudet!)

Idées secondaires : a) La harangue du loup. (Un loup quelque peu clerc... 3 vers.)

b) Jugement et exécution de l'âne. (Sa peccadille... 4 v.)

Réflexion du fabuliste. (Les 2 derniers vers.)

1077. — *Le plan est nécessaire* :

1° Il donne à chaque pensée une valeur relative qui augmente ou diminue suivant la place qu'on lui assigne. "Il y a, dit Joubert, des pensées lumineuses par elles-mêmes. Il en est d'autres qui ne brillent que par le lieu qu'elles occupent."

2° "C'est *faute de plan*, dit Buffon, qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé et ne sait pas par où commencer... Mais lorsqu'il se sera fait un plan, il n'aura que du plaisir à écrire : les idées se succéderont aisément, et le style sera naturel et facile."

1078. — Les conditions ou qualités d'un bon plan sont *l'unité du sujet* et la *gradation des idées*.

1079. — **L'unité du sujet** consiste à mettre en relief, en pleine lumière, une idée maîtresse; elle est généralement énoncée dans le titre même de la composition.

Dévouement de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons. (Voir ci-après, sous le N° 1157.)

Les Animaux malades de la peste. (Idée maîtresse à l'intérieur de la fable. Voir *Exercices*, pages 115 et 118.)

1080. — La **gradation des idées** est le classement par ordre d'importance ascendante ou descendante des idées principales ou secondaires qui découlent de l'idée maîtresse. Il faut ensuite grouper autour de ces idées les faits et les preuves qu'elles comportent.

L'enlèvement. (Gradation ascendante. — V. *Exercices*, p. 126)

Le Héron. (Gradation descendante. — Voir *Exercices*, p. 407.)

1081. — Dans la disposition des idées, on peut procéder par *contraste* (antithèse, parallèle), ou suivre l'*ordre chronologique*, l'*ordre local* ou *géographique*, l'*ordre logique* ou de *raisonnement*.

1082. — Le **contraste** (antithèse, parallèle) oppose des idées; il marque les ressemblances et les différences de deux objets, de deux situations, de deux personnages.

La Fontaine a procédé par contraste dans la fable *Le Chêne et le Roseau*, *Ex.*, p. 34). — Dans *Le Berceau et la Tombe* (*Ex.*, p. 21), *Le Lion et le Tigre* (*Ex.*, p. 87), on trouve aussi des idées disposées par contraste.

1083. — L'**ordre chronologique** expose les événements, les faits, suivant le temps où ils se sont succédé.

Cet ordre a été suivi dans les morceaux : *Les travaux des champs* (*Ex.*, p. 134), *Les quatre grands siècles* (*Ex.*, p. 271).

1084. — L'**ordre local** ou **géographique** est suivi dans les descriptions. Il présente, comme dans un tableau, les différents objets, et décrit les sites, les pays, au fur et à mesure qu'ils s'offrent aux regards.

L'ordre local ou géographique a été observé dans *Québec* (*Ex.*, p. 8), *Le Canada* (*Ex.*, p. 241), *Intérieur d'une maison canadienne* (*Ex.*, p. 387).

1085. — L'**ordre logique** ou de **raisonnement** est celui des sujets qui demandent de la réflexion et du jugement.

Ex. : Développement de pensées, de proverbes, etc.

1086. — Toute composition littéraire se divise en **paragraphes** ou **alinéas**.

1087. — Il doit y avoir autant de paragraphes que le plan comporte de divisions ou de subdivisions.

1088. — Ces paragraphes doivent être à peu près de même étendue ; mais le paragraphe du *début* et celui de la *fin* peuvent être plus courts, mais non plus longs que ceux du *milieu*.

1089. — Chaque paragraphe développe une idée principale du plan, avec les idées secondaires qui en dérivent, les preuves et les faits qui l'appuient. Lorsque cette idée est suffisamment mise en lumière, on ferme le paragraphe et on va à la ligne.

1090. — On doit écarter d'un paragraphe ce qui lui est étranger et ce qui a été déjà dit dans un autre.

1091. — Les **transitions** consistent en un *mot*, une *locution*, une *phrase intermédiaire* permettant de passer sans effort d'une idée principale ou secondaire à une nouvelle. — Elles relient entre eux les différents paragraphes.

STYLE.

1092. — Le **style** est la manière d'exprimer ses pensées par écrit.

Le style est très important : une composition plaît souvent davantage par la manière dont les idées sont exprimées que par ces idées elles-mêmes.

1093. — Pour se former à un bon style, il faut :

1° Lire avec réflexion les bons auteurs ; chercher dans le dictionnaire le sens des mots que l'on ne comprend pas ; noter les tours élégants, les expressions heureuses, afin d'en faire son profit ;

2° Apprendre le plus possible de morceaux empruntés aux meilleurs écrivains; en faire l'analyse;

3° S'exercer à résumer de mémoire les morceaux qu'on a lus, en respectant le plan général;

4° Observer attentivement les détails des choses et des actes ;

5° N'exprimer sa pensée qu'après mûre réflexion : pour cela, recueillir ses idées sur le sujet choisi, les mettre en ordre dans son esprit, puis écrire correctement et sans se répéter ;

6° Traiter par écrit un grand nombre de sujets dans les différents genres.

QUALITÉS DU STYLE.

1094. — Les qualités générales du style sont : la *clarté*, la *pureté* ou *correction*, la *précision*, le *naturel*, la *dignité* ou *noblesse* et l'*harmonie*.

1095. — La **clarté** consiste à s'exprimer de manière à être compris sans difficulté.

1096. — Pour être clair, il faut :

1° Bien savoir ce que l'on veut dire :

2° Employer les mots qui expriment le mieux la pensée :

3° Prendre garde de produire des équivoques par le mauvais emploi des adjectifs possessifs *son, sa, ses, leur*; des pronoms personnels *il, elle, leur*; du pronom indéfini *on*; des pronoms relatifs *qui, que, dont, auquel* :

Jean a parlé à Louis de la mauvaise conduite de *son* fils. (S'agit-il du fils de Louis ou de celui de Jean?)

J'ai acheté des bonbons pour mes enfants *qui* sont dans ma poche. (*Qui* est trop éloigné de *bonbons*.)

4° Faire des phrases courtes; supprimer les mots qui ne disent rien.

Henri soigne ses devoirs *qui sont toujours bien écrits*. (Si les devoirs sont soignés, ils sont bien écrits; il suffit donc de dire : *Henri soigne toujours ses devoirs*.)

1097. — La **pureté** ou **correction** consiste à employer des mots usités, à les employer dans le sens qui leur convient, et à observer les règles de la grammaire.

1098. — Pour écrire avec correction, il faut :

1° Ne jamais se servir d'une expression que l'on ne comprend pas;

2° Se défier de certaines locutions populaires et des tournures propres à une localité;

3° Lire attentivement des ouvrages bien écrits, afin d'apprendre la vraie signification des termes et la manière de s'exprimer.

1099. — La **précision** consiste à rendre son idée par le mot propre, avec brièveté et justesse.

1100. — Pour être précis, il ne faut pas entrer dans trop de détails, ni répéter sans motif un mot ou une idée. On doit éviter toutefois une trop grande concision.

1101. — Le **naturel** dans le style consiste à exprimer ses pensées sans affectation, sans recherche de mots sonores ou de constructions extraordinaires.

1102. — Le naturel proscrit l'exagération, les inversions forcées. Il préfère le style coupé au style périodique.

1103. — La **dignité** ou **noblesse** du style consiste à éviter toute expression basse ou triviale.

Tel qu'un ruisseau docile
Obéit à la main qui détourne son cours

Et, laissant de ses eaux partager le secours,
 Va rendre tout un champ fertile,
 Dieu, de nos volontés arbitre souverain,
 Le cœur des rois est ainsi dans ta main. (Racine.)

1104. — Lorsqu'on veut exprimer une idée trop commune, on se sert d'un terme général, d'une expression un peu vague ou d'une périphrase.

Ainsi, pour exprimer que Paul s'est *lavé et peigné*, on dira : *Paul a fait sa toilette*.

1105. — L'**harmonie** du style consiste à éviter la rencontre des sons durs et désagréables.

L'Eternel est son nom, le monde est son ouvrage;
 Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
 Juge tous les mortels avec d'égales lois,
 Et du haut de son trône interroge les rois. (Racine.)

1106. — Les fautes contraires à l'harmonie sont :

1° Le rapprochement des consonances semblables :
 Mon père a l'air d'être en colère.

2° L'*hiatus* ou rencontre désagréable des voyelles :
 Il alla à Alexandrie.

3° Le fréquent emploi des participes présents, des pronoms relatifs et des locutions conjonctives où entre le mot *que* :

Il faut *que* je vous dise *que* je suis content *que* vous veniez me voir.

FIGURES DE STYLE.

1107. — On appelle **figure de style** toute manière de s'exprimer qui ajoute à la pensée plus d'éclat, de force et de grâce.

1108. — Il y a trois sortes de figures de style : les *figures de grammaire*, les *figures de mots* et les *figures de pensées*.

Figures de grammaire.

1109. — Les **figures de grammaire** sont des manières de s'exprimer qui ne sont pas strictement conformes aux règles ordinaires de la construction grammaticale.

1110. — Les principales figures de grammaire sont : l'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonasm*e et la *syllèpse*.

1111. — L'**inversion** consiste à changer l'ordre grammatical des mots ou des propositions, pour donner à la phrase plus d'énergie ou mettre en relief les idées et les mots les plus importants :

Maître Corbeau, sur un arbre *perché*,

Tenait en son bec un fromage. (La Fontaine.)

De l'orgueil n'attendez que des vices.

1112. — L'**ellipse** consiste à retrancher un ou plusieurs mots, pour donner à la phrase plus de rapidité et d'énergie :

On a toujours raison, le destin (a) toujours tort.

1113. — Le **pléonasm**e consiste à accumuler plusieurs mots pour insister sur une idée :

Je l'ai vu, dis-je, *de mes propres yeux vu*,

Ce qui s'appelle vu. (Molière.)

1114. — La **syllèpse** consiste à faire accorder un mot avec une idée qui domine dans l'esprit plutôt qu'avec le mot auquel il se rapporte :

Quand le *peuple* hébreu entra dans la terre promise, tout y célébrait la gloire de *leurs* ancêtres. (Bossuet.)

1115. — La **répétition** consiste à répéter un mot une ou plusieurs fois, pour marquer l'insistance :

Guillot *dormait* alors profondément;

Son chien *dormait* aussi, comme aussi sa musette;

La plupart des brebis *dormaient* pareillement. (La Fontaine.)

1116. — L'**apposition** consiste à multiplier les mots pour faire considérer l'objet sous plusieurs points de vue :

Un loup, *quelque peu clerc*, prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce *pelé*, ce *galeux*, d'où venait tout le mal. (La Fontaine.)

Figures de mots.

1117. — Une **figure de mot** détourne un mot de son sens propre.

1118. — Les principales figures de mots sont : la *métaphore*, l'*allégorie* et la *métonymie*.

1119. — La **métaphore** consiste à employer un mot pour un autre, en vertu d'une comparaison qui se fait dans l'esprit :

La nuit de l'erreur; un *rayon* d'espérance; le *flambeau* de la science; le *poison* de la flatterie; le *fardeau* des années; la *dureté* du cœur.

L'analogie des objets comparés doit être *claire*, *juste*, *noble* et *naturelle*.

Victor Hugo a fait une belle métaphore en parlant ainsi de la lune :

Quel Dieu, quel moissonneur de l'éternel été
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette *faucille d'or* dans le champ des étoiles?

1120. — L'**allégorie** est une métaphore très développée :

Le *livre de la vie* est le livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son choix;
Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois,
Mais le feuillet fatal se tourne de lui-même :
On voudrait revenir à la page où l'on aime,
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts! (Lamartine.)

1121. — La **métonymie** consiste à employer un mot

pour un autre, en vertu d'un rapport de *dépendance* ou de *quantité*.

Les rapports de *dépendance* sont :

1° La cause pour l'effet :

Il vit de son *travail* (de ce qu'il a gagné en travaillant).

2° Le contenant pour le contenu :

La *bouteille* fait bien des victimes.

3° Le signe pour la chose signifiée :

Il a perdu la *couronne* (pour la *royauté*).

4° Le nom abstrait pour le nom concret :

L'*avarice* perd tout en voulant tout gagner. (La Fontaine.)

Les rapports de *quantité* sont :

1° Le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre :

Un *roitelet* pour vous est un pesant fardeau. (La Fontaine.)

2° La partie pour le tout :

Je puis enfin compter l'*aurora*

Plus d'une fois sur vos tombeaux. (La Fontaine.)

3° Le singulier pour le pluriel, ou le pluriel pour le singulier :

Le *Canadien* grandit en espérant. (A. Routhier.)

4° Un nombre déterminé pour un nombre indéterminé :
Mille palais s'élèvent, et chaque palais est un nid. (Chateaubriand.)

5° La matière dont une chose est faite pour la chose elle-même :

L'*airain* sacré tremble et s'agite.

Figures de pensée.

1122. — Les **figures de pensée** sont fondées uniquement sur la pensée et les sentiments exprimés; elles subsistent indépendamment des mots employés. -

1123. — Les principales figures de pensée sont : la *périphrase*, l'*allusion*, l'*antithèse*, la *comparaison*, la *gradation*, l'*hyperbole*, l'*ironie*, l'*imprécation*, l'*exclamation*, l'*apostrophe* et la *prosopopée*.

1124. — La **périphrase** dit en plusieurs mots ce qui pourrait s'exprimer en un seul.

Elle a pour but :

1° d'orner ou d'embellir :

Dix-huit printemps sur sa tête charmante
 Avaient semé les fleurs à pleines mains.

2° de mieux dépeindre :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
 Sait aussi des méchants arrêter les complots. (Racine.)

1125. — L'**allusion** éveille le souvenir d'une idée, d'un fait, mais sans l'exprimer entièrement :

Au milieu des plaisirs et des honneurs dont tu jouis, souviens-toi du *glaive de Damoclès!* (Allusion à l'épée que Damoclès vit suspendue par un erin au-dessus de sa tête, au moment même où il prenait part au festin royal.)

Ne soyez pas difficiles; évitez le sort du *héron*.

Ma mère alla s'agenouiller sur le seuil de la porte quand la procession passa; elle joignit pour un court moment la part de Marie à celle de Marthe.

1126. — L'**antithèse** est une opposition simultanée de mots et de pensées, pour les faire valoir par le contraste :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. (La Fontaine.)

Le tigre déchire sa proie et dort; l'homme devient homicide et veille. (Chateaubriand.)

1127. — La **comparaison** rend plus sensible la chose dont on parle, en la rapprochant d'une autre avec laquelle elle a un rapport frappant :

Le plaisir des méchants *comme un torrent* s'écoule. (Racine.)

L'énorme machine soufflait, reniflait, hurlait, suait *comme un cheval emporté*. (J. Claretie.)

1128. — La **gradation** accumule des idées dans un ordre progressif, pour mieux exciter l'intérêt :

Un *souffle*, une *ombre*, un *rien*, tout lui donnait la fièvre. (La Font.)

1129. — L'**hyperbole** exagère l'expression d'une idée pour frapper davantage; elle grossit l'objet pour le faire mieux voir :

Dés ruisseaux de larmes coulèrent de ses yeux.

Un loup *n'avait que les os et la peau*,

Tant les chiens faisaient bonne garde. (La Fontaine.)

1130. — L'**ironie** est une raillerie par laquelle on dit le contraire de ce que l'on veut exprimer :

Qu'il est beau d'insulter au bras chargé d'entraves!

La voyant sans défense, ils s'écriaient, ces *braves*... (Delavigne.)

La raison du plus fort est toujours la *meilleure*. (La Fontaine.)

1131. — L'**exclamation** est l'expression d'un sentiment vif de joie, de surprise, d'admiration, de crainte, de douleur :

O vieilles forêts ondoyantes.

Teintes du sang de nos aïeux!

O lacs! ô plaines odorantes

Dont le parfum s'élève aux cieux! (O. Crémazie.)

1132. — L'**imprécation** est une malédiction suscitée par la haine, la fureur ou le désespoir :

Malheur à qui des morts profane la poussière! (Lamartine.)

1133. — L'**apostrophe** est une figure par laquelle on paraît perdre de vue ceux à qui l'on parle pour s'adresser à d'autres présents dans la pensée :

Quel bras put vous suspendre, innombrables étoiles?

Nuit brillante, dis-nous, qui t'a donné tes voiles? (L. Racine.)

1134. — La **prosopopée** prête la vie, le mouvement et la parole aux êtres inanimés :

O mer, pourquoi fuyais-tu? Et toi, Jourdain, pourquoi remontais-tu vers ta source?

Montagnes, pourquoi sautiez-vous comme des béliers? Et vous, collines, comme des agneaux? (Psaumes.)

Figures d'imagination, de raisonnement, de passion.

1135. — Tout écrivain a pour but de plaire, d'instruire, d'émouvoir. Or, on plaît par l'imagination, on instruit par le raisonnement, on émeut par les passions. — De là, cette division des figures de pensée en *figures d'imagination, figures de raisonnement, figures de passion.*

1136. — Les principales figures qui agissent sur l'imagination et ont pour but de plaire à l'esprit et d'embellir la vérité sont l'*hyperbole* (N° 1129), l'*apostrophe* (N° 1133), la *proso-popée* (N° 1134).

1137. — Parmi les figures de raisonnement qui éclairent l'intelligence et portent la conviction dans les esprits, on distingue la *périphrase* (N° 1124), l'*allusion*, (N° 1125), l'*antithèse* (N° 1126), la *comparaison* (N° 1127), la *gradation* (N° 1128), l'*ironie* (N° 1130).

1138. — Les figures de passion les plus propres à provoquer en nous la chaleur de la conviction, la surexcitation, l'émotion, le trouble, sont l'*exclamation* (N° 1131), l'*imprécation* (N° 1132).

1139. **Remarque.** — Cette classification n'est pas rigoureuse, car plusieurs figures de pensée peuvent s'employer indifféremment pour plaire, pour instruire ou pour émouvoir. La *métaphore* (N° 1119), quoique figure de mot, est à la fois figure d'imagination, de raisonnement et de passion.

GENRES DE STYLE.

1140. — On distingue trois genres de style : le style *simple*, le style *tempéré* et le style *élevé* ou *sublime*.

1141. — Le style **simple** consiste à écrire avec naturel, aisance et simplicité; il exige peu d'ornements.

Ce style convient à la bonne conversation, au dialogue, à la lettre, au conte, à la fable, à la comédie, etc.

Comme modèles de style simple, on peut citer :

- 1° Les récits de l'Histoire sainte
- 2° Les paraboles de l'Évangile ;
- 3° Les lettres de Mme de Sévigné, de Louis Veillot ;
- 4° Les fables de La Fontaine et de Fénelon.

1142. — Le style **tempéré** ou style *fleuri* a pour but de plaire par la finesse des pensées, la délicatesse des sentiments, l'élégance et la richesse des expressions.

Il convient à l'histoire, au roman, au discours public, au poème didactique ou descriptif.

Parmi les ouvrages écrits en style tempéré, on peut nommer :

- 1° *Vie de Sainte Elisabeth de Hongrie* (Montalembert) ;
- 2° *Les Oberlé, La Terre qui meurt* (R. Bazin) ;
- 3° *Discours sur le style* (Buffon) ;
- 4° *Art poétique* (Boileau).

1143. — Le style **élevé** est celui où la grandeur des pensées et des sentiments, la magnificence des images et des expressions répondent à la grandeur du sujet.

C'est le style propre à l'ode religieuse ou héroïque, à l'épopée, à la tragédie, aux méditations religieuses et philosophiques, à l'histoire quelquefois.

On peut citer comme modèles de style élevé :

- 1° Dans la sainte Ecriture : les *Psaumes de David*, le *Magnificat*.
- 2° En poésie : les reproches d'Agrippine à Néron, le discours de Mithridate à ses enfants, la prophétie de Joad, par Racine ; l'interrogatoire de Cinna, par Corneille ; le discours du *Paysan du Danube*, par La Fontaine.
- 3° En prose : l'exorde de l'Oraison funèbre de Henriette de France, reine d'Angleterre et la péroraison de l'Oraison funèbre du prince de Condé, par Bossuet.

SUJETS DE STYLE.

1144. — Les exercices les plus ordinaires par lesquels on peut se former au style sont :

- 1° La reproduction d'un sujet qu'on a lu attentivement ou qu'on a entendu lire ;

- 2° Le développement d'une pensée, d'une sentence, d'un proverbe ;
 3° La description ;
 4° La narration ;
 5° La lettre.

Disons un mot des trois derniers genres.

DESCRIPTION.

1145.—La **déscription** est une peinture vraie et exacte des objets.

1146. — Eviter, dans la description, les détails inutiles ; ne choisir que les circonstances intéressantes.

1147. — Pour décrire un objet usuel :

- 1° On le définit ;
 2° On indique ses parties importantes et les matières dont elles sont tirées ;
 3° On fait connaître les détails principaux de la fabrication de l'objet ;
 4° On indique ses usages.

On termine quelquefois par une remarque utile ou une réflexion.

LE COUTEAU DE POCHE.

Un couteau de poche, dans sa forme la plus simple, se compose d'une lame d'acier et d'un manche réunis par un axe.

Les différentes parties de la lame sont la pointe, le dos, le tranchant ou fil, le plat, l'onglet et le talon où se trouvent le mentonnet, l'entaille du ressort et le trou de l'axe.

Dans le manche, on distingue deux plaques, ordinairement en corne, deux garnitures métalliques sur lesquelles l'axe est rivé, deux platines en tôle, un ressort et trois rivets.

L'axe permet à la lame de se replier sur le manche où elle se loge partiellement entre les platines sans que, grâce au mentonnet, le tranchant s'appuie sur le ressort.

NARRATION.

1148. — La **narration** est l'exposé d'un fait, réel ou imaginaire, depuis son commencement jusqu'à sa fin : c'est un récit, une histoire.

1149. — La narration doit être *simple, claire, vive, intéressante*.

1150. — Pour obtenir ce résultat, il faut :

1° Ne pas viser à l'effet ;

2° Faire en sorte que le lecteur voie l'action se dérouler sous ses yeux ;

3° Énoncer les faits dans l'ordre naturel ;

4° Bannir de la narration les circonstances qui n'offrent aucun intérêt ;

5° Si le fait est imaginaire, lui donner l'apparence de la vérité, le rendre vraisemblable ;

6° Éviter les répétitions.

1151. — Toute narration comprend l'*exposition*, le *nœud* et le *dénouement*.

1152. — L'**exposition** se place ordinairement au début de la narration ; elle fait connaître le lieu de la scène, le temps et les personnages.

1153. — L'exposition doit être *courte, claire et simple*.

1154. — Le **nœud** est l'ensemble des faits secondaires, le récit des incidents de toutes sortes qui retardent le dénouement.

1155. — La narration préfère les détails aux généralités, mais elle ne développe que les circonstances importantes. L'intérêt doit être soutenu et même s'accroître jusqu'au dénouement, qu'il ne faut pas annoncer.

1156. — Le **dénouement** est le fait essentiel, la fin de l'action.

1157. — Le dénouement doit être naturellement amené; il demande peu de développement; il doit répondre à l'attente du lecteur et aux promesses de l'auteur.

DÉVOUEMENT DE DOLLARD DES ORMEAUX.

Exposition. — Au printemps de 1660, les Iroquois, ayant juré d'exterminer tous les Français établis au Canada, marchaient au nombre de trois cents sur Ville-Marie, pour la surprendre et l'anéantir. D'autres bandes devaient en même temps s'attaquer à Québec et à Trois-Rivières.

Nœud. — Dans ce péril extrême, Dollard des Ormeaux s'offrit généreusement avec seize autres braves pour sauver la colonie. Fortifiés par la réception des sacrements, bénis par leurs compatriotes et bien décidés à mourir plutôt que de se rendre, ils allèrent attendre l'ennemi dans un misérable fort situé au pied du Long-Sault, sur l'Outaouais, à une quinzaine de lieues de Montréal. Un parti de quarante Hurons et de sept Algonquins se joignit à eux.

Soudain les Iroquois paraissent au nombre de sept cents, et fondent sur les Français qui viennent de se jeter dans le fort. Dollard et ses héroïques compagnons résistent dix jours à toutes les attaques de jour et de nuit, malgré la soif qui les dévore. Les assaillants, découragés par leurs échecs successifs, songent un moment à rebrousser chemin; mais honteux de se replier devant un ennemi dont ils connaissent le petit nombre grâce à des Hurons déserteurs, ils se lancent avec rage dans un assaut décisif, et s'ouvrant enfin une large brèche dans les remparts presque dénués de défenseurs, ils écrasent aisément les héroïques survivants de cette poignée de braves.

Dénouement. — Il y a des défaites qui valent des victoires; celle du Long-Sault est de ce nombre. Les Iroquois, étonnés de la bravoure de leurs ennemis et peu enthousiasmés d'un succès si chèrement acheté, abandonnèrent aussitôt leur plan de campagne. L'admirable sacrifice de Dollard avait sauvé la Nouvelle-France.

LETTRE.

1158. — La **lettre** est une conversation par écrit entre deux personnes séparées l'une de l'autre.

1159. — Le style des lettres s'appelle style **épistolaire**. Ses qualités principales sont le *naturel* et la *convenance*.

1160. — Le ton de la lettre varie suivant la nature du sujet, le caractère et la condition de celui à qui l'on écrit.

1161. — Il ne faut jamais commencer une lettre par des phrases inutiles telles que : *Je vous écris pour vous dire que... Je prends la plume pour...*, etc. Il est évident qu'en lisant une lettre, on sait bien que l'auteur a écrit, qu'il a pris une plume. Il faut parler immédiatement de ce qui fait l'objet de la lettre.

1162. — La politesse défend d'employer le *vous* tout court; on doit joindre à ce pronom le qualificatif de la personne à qui l'on écrit : *Je vous prie, Monsieur*, etc.

1163. — La politesse proscrit les *ratures* et les *abréviations*; celles-ci ne sont tolérées que dans les lettres de commerce. — Si l'on a fait une rature et qu'on ne puisse recommencer sa lettre, il faut ajouter un mot d'excuse.

1164. — La manière la plus polie de s'exprimer consiste à employer la troisième personne pour la seconde : *Monsieur voudrait-il me faire le plaisir d'accepter ...?* au lieu de : *Voudriez-vous...?*

1165. — Il n'est pas permis de charger une personne à qui l'on doit du respect de faire des compliments à une autre personne, à moins d'employer la formule suivante : *Permettez-moi d'offrir à M*... , ou Souffrez que M* trouve ici l'expression de ma respectueuse gratitude.*

1166. — Si l'on parle d'un parent de la personne à qui l'on écrit, il ne faut pas manquer d'employer le mot *Monsieur* ou *Madame*, etc. : *Monsieur votre père*, et non simplement *votre père*.

1167. — On écrit une lettre sur papier spécial, feuille double, ou sur une feuille simple grand format.

1168. — La date se place en tête lorsqu'il s'agit d'une lettre de commerce, et ordinairement à la fin pour les autres.

1169. — Vers le quart de la page, à partir du haut, on met en vedette les mots *Monsieur, Madame, Mon cher Père...*, suivant la personne à laquelle on s'adresse. Si cette personne a un titre, on doit le mentionner, comme par exemple : *Monsieur le Maire, Monsieur le Président*. Si la lettre est destinée à une société industrielle ou de commerce, on met en vedette *Messieurs*; l'adresse est conçue ainsi, par exemple : *Messieurs Beaulieu et Compagnie*.

1170. — On laisse plus ou moins d'espace en marge, ainsi qu'entre la vedette et le commencement de la lettre, suivant qu'on doit plus ou moins d'égards à la personne à qui l'on écrit.

1171. — On fait un alinéa toutes les fois qu'on passe d'un sujet à un autre.

1172. — Le post-scriptum n'est toléré que dans les lettres d'amitié ou d'affaires.

1173. — On distingue les lettres d'*amitié*, les lettres de *politesse* et de *respect* et les lettres d'*affaires*.

1174. — Dans les lettres d'**amitié**, l'entrée en matière est vive et simple; la terminaison, aimable, affectueuse, aisée :

Bien à vous. — Tout à vous. — A vous de cœur. — Adieu, je vous embrasse. — Ton frère qui t'aime. — Ton ami dévoué, etc.

1175. — On termine comme il suit les lettres de **politesse** et de **respect** :

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus

respectueux, ou l'assurance de mon profond respect. — Je suis, avec un profond et respectueux dévouement, Monsieur,
 Votre très humble et obéissant serviteur.

1176. — Les lettres d'**affaires** ont pour qualités principales l'*ordre*, la *clarté*, la *brièveté*.

1177. — L'*ordre* produit la *clarté*: si l'on traite de plusieurs affaires dans la même lettre, on doit consacrer à chacune un alinéa ou un court paragraphe.

1178.—Il faut donner exactement toutes les indications et tous les détails nécessaires; mais pas de mots inutiles, car dans les affaires surtout, *le temps, c'est de l'argent*.

MODÈLES DE LETTRES.

Lettre de recommandation.

Montréal, le 3 février 19...

Monsieur,

Les excellentes relations que nous avons eues ensemble m'encouragent à réclamer votre bienveillance en faveur du jeune Beaudoin, qui désire être occupé dans vos ateliers. Convaincu que les heureuses dispositions qu'il a montrées jusqu'à présent ne se démentiront pas, je vous le recommande tout particulièrement.

J'ose espérer, Monsieur, que s'il se trouve un emploi vacant dans votre établissement, vous voudrez bien vous souvenir de mon jeune protégé.

Votre bien dévoué serviteur et ami,

DOUCET.

Lettre de bonne année.

R...., le 31 décembre 19...

Ma chère Grand'Maman,

Je voudrais être en ce moment à la maison paternelle, pour vous offrir de vive voix les souhaits que je suis, hélas! obligé de confier à ma plume.

Je prie Dieu, bonne maman, de vous faire vivre longtemps encore et de rendre heureux chacun de vos jours. A ces vœux, j'en ajou-

terai un autre, celui de vous revoir bientôt, pour me jeter dans vos bras et vous dire combien je vous aime.

Votre très affectionné petit-fils.

B. ERMAND.

Lettre de félicitations.

T..., le 25 avril 19...

Bien cher Monsieur,

Il serait à souhaiter que toutes les fortunes tombassent en aussi bonnes mains que les vôtres, car il y aurait moins de malheureux sur la terre. Vraiment, votre si estimable parente ne pouvait mieux choisir en vous désignant pour son légataire; elle savait que vous feriez un excellent usage de la belle fortune qu'elle vous a léguée. Je vous félicite donc sincèrement, bien cher Monsieur, de la facilité que vous allez avoir de continuer les bonnes œuvres auxquelles vous vous adonnez avec un cœur si dévoué et si généreux.

Croyez-moi pour toujours,

Votre fidèle ami,

FAUSTIN.

Demande d'alignement.

D..., le 15 mars 19...

Monsieur le Maire,

Je soussigné, Louis Bonnaud, demeurant à D..., ai l'honneur de vous exposer que la maison que j'habite, rue des Fleurs, tombe en ruine, et que j'ai l'intention de rétablir le pignon contigu à la voie publique.

J'ai en conséquence l'honneur de vous prier, Monsieur le Maire, de vouloir bien me donner l'alignement nécessaire à cet effet, conformément au plan adopté par la Commission des bâtiments civils.

Je suis, avec un profond respect,

Monsieur le Maire,

Votre très humble serviteur.

L. BONNAUD.

Demande d'un règlement de mémoire.

V..., le 5 mai 19...

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous remettre, il y a près d'un an, mon

mémoire s'élevant à la somme de . . . , et je n'ai encore rien touché. Il m'est impossible d'attendre plus longtemps le paiement de mon travail et de mes fournitures; obligé de faire des avances considérables pour d'autres entreprises, j'éprouve le plus grand besoin de l'argent qui m'est dû.

Soyez donc assez bon, Monsieur, d'acquitter, pour le 13 du mois courant, le mémoire dont il s'agit.

Veillez excuser la liberté que je prends, et croyez-moi toujours, Monsieur,

Votre bien dévoué serviteur,

H. DUBOIS.

Demande d'un certificat de bonne conduite.

Monsieur,

Je suis sur le point d'entrer dans une manufacture de chaussures, à Montréal, et le patron demande que je lui procure un certificat attestant ma bonne conduite durant mon séjour dans votre maison. Je pense, Monsieur, que vous ne refuserez pas de me délivrer cette pièce. Je vous serai très reconnaissant de vouloir bien me la faire parvenir à Sorel, chez M. Renou, négociant, où je dois rester encore six jours.

Je profite de cette occasion pour vous renouveler, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Alfred DURAND.

Sorel, le 15 mars 19...

POESIE.

1179. La **poésie** est la forme que prend le langage lorsqu'il est assujéti à des règles particulières de rythme et de rime.

La poésie diffère de la prose, non seulement par la forme du vers, mais aussi par l'esprit dont elle est animée, par les fictions qu'elle crée, par les vives images qu'elle présente et qui l'ont fait assimiler à la peinture, enfin par les riches ornements de tout genre qu'elle ajoute à la réalité : elle suppose l'inspiration. (M.-N. Bouillet.)

1180. — La **versification** est l'art de faire des vers. Elle est l'ensemble des règles auxquelles le poète assujéti son langage.

1181. — En français, le **vers** est un assemblage de mots soumis à la *mesure* et à la *rime*.

1182. La **mesure** est le nombre de pieds, ou de syllabes dont se compose le vers.

1183. — La **rime** est le retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers.

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel;
Je viens, selon l'usage antique et solennel,
Célébrer avec vous la fameuse journée
Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée.
Que les temps sont changés! Sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour ... (Racine.)

1184. — Les vers se distinguent les uns des autres par le nombre de pieds ou syllabes qu'ils renferment et qui peuvent varier de un à douze.

1185. — Les principaux vers français sont :

1° Le vers de *douze* syllabes (ou pieds) qu'on appelle vers *héroïque* ou vers *alexandrin*. C'est le plus usité :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur. (Racine.)

2° Le vers de *dix* syllabes, le plus ancien vers français :

Je te salue, ô vierge tutélaire;
Ton humble autel reconnaît-il ma voix?
Est-ce bien là ce degré solitaire
Où, jeune encor, j'ai prié tant de fois?

3° Le vers de *huit* syllabes :

O Père, qu'adore mon père,
Toi, qu'on ne nomme qu'à genoux!
Toi, dont le nom terrible et doux
Fait courber le front de ma mère. (Lamartine.)

4° Le vers de *sept* syllabes :

D'abord, des saintes louanges
Chantez les versets bénis,
Chantez Jésus, les archanges,
Et monseigneur saint Denis! (Victor Hugo.)

1186. — Il y a encore des vers de six, cinq, quatre, trois, deux syllabes; il en existe même d'une seule.

RÈGLES DE LA VERSIFICATION.

1187. — En composant des vers, on doit tenir compte de l'*élision*, de l'*hiatus*, de la *rime*, de la *disposition*, de la *césure*, de l'*enjambement*, des *licences poétiques*.

1188. — L'*élision* consiste à ne pas compter dans la mesure du vers toute syllabe finale terminée par un *e* muet, lorsque cet *e* muet est placé devant une *voyelle* ou une *h* muette.

Mais elle était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin. (Malherbe.)

L'*e* muet s'élide toujours à la fin du vers, qu'il soit seul ou suivi de *s* ou de *nt* (*choses, roses*) :

Par d'illustres efforts, les grands cœurs se connaissent. (Corneille.)

1189. — L'*hiatus* est la rencontre d'une voyelle, autre que l'*e* muet, avec une autre voyelle commençant le mot suivant. — L'*hiatus* est proscrit du vers français; Boileau dit à ce sujet :

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

On ne peut donc introduire dans un vers : *s'élança encore, vérité éclatante, le vrai homme, loi immuable.*

1190. — La **rime** est le retour harmonieux du même son à la fin de deux ou plusieurs vers.

De tous ces vains plaisirs où leur âme se plonge,
Que leur restera-t-il? Ce qui reste d'un *songe*... (Racine.)
(*Plonge* rime avec *songe*.)

1191. — Il y a deux sortes de rimes : la rime *masculine* et la rime *féminine*.

1192. — La rime **masculine** est celle qui se termine par une syllabe *sonore* ou *accentuée*, ou bien par une autre lettre qu'un *e muet*.

1193. — La rime **féminine** est celle qui se termine par un *e muet*, soit seul, soit suivi d'une *s* ou de *nt*.

Car ces derniers soldats de la dernière guerre
Furent grands; ils avaient vaincu toute la terre,
Chassé vingt rois, passé les Alpes et le Rhin,
Et leur âme chantait dans les clairons d'airain! (V. Hugo.)

Guerre rime avec *terre*, ce sont des rimes féminines; *Rhin* rime avec *airain*, ce sont des rimes masculines ou accentuées.

1194. **Remarque.** — La troisième personne du pluriel en *aient* forme des rimes masculines :

Qu'était-ce que ce bruit dont mille échos vibraient?
Hélas! c'était la terre et l'homme qui pleuraient. (V. Hugo.)

1195. — La rime est *riche* ou *suffisante*.

1196. — Elle est **riche** quand les *deux syllabes* qui se répondent ont la *même consonne d'appui*.

L'hirondelle enlevée
Par son vol sur la tour,
Parfois, des vents sauvée,
Choisit pour sa couvée,
Un vieux nid de vantour. (V. Hugó.)

Dans *enlevée, sauvée, couvée*, la consonne d'appui est *v*; dans *tour, voutour*, la consonne d'appui est *t*.

1197. — Elle est **suffisante**, lorsque la consonne d'appui n'est pas la même :

Le soleil s'est couché, ce soir, dans les *nuées*;
Demain viendra l'*orage*, et le soir et la *nuît*;
Puis l'aube et ses clartés de vapeurs *obstruées*;
Puis les nuits, puis les jours, pas du temps qui s'*enfuit*.

(V. Hugo.)

1198. — Au point de vue de leur succession, les rimes sont *plates, croisées, redoublées, mêlées*.

1199. — Les rimes **plates** ou **suivies** sont celles où *deux rimes masculines* succèdent régulièrement à *deux rimes féminines* :

Promettez sur ce livre, et devant ces *témoins*,
Que Dieu sera toujours le premier de vos *soins*;
Que, sévère aux méchants, et des bons le refuge,
Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce *lin*,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux *orphelin*.

(Racine.)

1200. — Les rimes **croisées** sont 1° celles où une *rime masculine* se place après une *rime féminine* et réciproquement ; 2° celles où deux rimes masculines sont placées entre deux rimes féminines et vice versa :

Un vers féminin alternant avec un vers masculin :

Mon Dieu, qu'une vertu naissante
Parmi tant de périls marche à pas incertains,
Qu'une âme qui te cherche et veut être innocente
Trouve d'obstacles à ses desseins! (Racine.)

Deux vers féminins encadrant deux vers masculins :

Dieu d'Israël, dissipe enfin cette ombre :
Des larmes de tes saints quand seras-tu touché?
Quand sera le voile arraché
Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre? (Racine.)

1201. — On appelle rimes **redoublées** celles qui sont répé-

tées trois ou quatre fois de suite pour produire quelque effet saisissant :

Cieux, écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille,
Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille ;
Pêcheurs, disparaissez ; le Seigneur se réveille. (Racine.)

1202. — On appelle rimes **mêlées** celles où les vers ne suivent pas un ordre uniforme, et où les diverses mesures sont entremêlées :

Rimes croisées :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre ;
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieus
Son front audacieux ;
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,

Rimes plates :

Foulait aux pieds ses ennemis vaincus :
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus. (Racine.)

1203. — La **césure** est un repos dans l'intérieur du vers. — La césure coupe le vers en deux parties appelées *hémistiches* (demi-vers) :

Que toujours, dans vos vers, | le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, | en marque le repos. (Boileau.)

La *césure* coupe l'alexandrin en deux parties égales de six pieds chacune ; elle se place après la quatrième ou après la cinquième syllabe dans le vers de dix syllabes ; les autres vers n'ont pas de césure fixe.

1204. — L'**enjambement**, ou **rejet**, consiste à rejeter, à renvoyer au commencement du vers suivant les mots nécessaires à l'achèvement du sens.

..... Sire Olivier appelle
Un batelier caché derrière une chapelle.
" Cours à la ville, et dis à mon père qu'il faut
Une autre épée à l'un de nous, et qu'il fait chaud."

(V. Hugo.)

1205. — Les **licences poétiques** sont des irrégularités de langage ou d'orthographe permises aux poètes :

C'est ainsi que l'on trouve en poésie : *je croi*, au lieu de *je crois* ; *encor*, *guères*, *avecque*, au lieu de *encore*, *guère*, *avec*, etc.

GENRES POÉTIQUES.

1206. — Les quatre principaux genres de poésie sont : le genre *lyrique*, le genre *épique*, le genre *dramatique* et le genre *didactique*.

GENRE LYRIQUE.

1207. — La poésie **lyrique** tire son nom de la *lyre*, instrument à cordes aux sons duquel les Grecs composaient et chantaient leurs vers.

Elle est spécialement consacrée à l'expression de l'enthousiasme et des sentiments les plus vifs.

1208. — La poésie lyrique comprend : l'*ode*, l'*élegie*, la *cantate*, les *chœurs* et la *chanson*.

1209. — L'**ode** est un poème qui *chante* les grands sentiments qui font vibrer l'âme et la transportent hors d'elle-même.

Elle se divise en *ode sacrée*, *ode héroïque*, *ode philosophique*.

1210. — L'**ode sacrée** chante Dieu et ses perfections, les vertus et les gloires des saints. (Hymnes, psaumes, cantiques.)

1211. — L'**ode héroïque** célèbre les héros et leurs exploits, les grands hommes, l'amour de la patrie et le dévouement qu'il inspire. (Chants de guerre, hymnes nationaux.)

O Canada! *La Marseillaise*, *Le Chant du départ* sont des odes héroïques.

1212. — L'**ode philosophique** ou morale a pour but d'élever l'âme par la peinture enthousiaste du *beau*, du *bien*, du *vrai*, du *juste* :

Ode sur le Génie de Lamartine.

1213. — L'**élegie** est un petit poème qui chante les tristesses, les amertumes de la vie, les douleurs et les désillusions de l'âme.

Elle est aussi l'expression d'une douce joie et des sentiments tendres et délicats :

Les *Lamentations* de Jérémie, les *Adieux à la vie* de Gilbert, la *Jeune Captive* d'André Chénier, *L'Ange et l'Enfant* de Reboul, le *Crucifix* de Lamartine.

1214. — La **cantate** est une petite pièce lyrique spécialement composée pour être mise en musique :

Cantate pour les enfants d'une maison de charité de Lamartine.

1215. — Les **chœurs** sont des poésies dramatiques *récitées* ou *chantées* par des groupes de personnes représentant le peuple dans les tragédies grecques.

Racine a introduit des *chœurs* dans ses tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*.

1216. — La **chanson** est une poésie populaire destinée à être chantée. Elle se compose de strophes pareilles appelées *couplets* et d'un *refrain* répété après chaque couplet :

Souvenirs du peuple (Béranger) ; *Les Chants du Soldat* (Le bon Gîte, Le Turco.) (P. Déroulède) ; *La Chanson du Vannier* (A. Theuriet.) — Pour tous les genres de chanson, T. BOTREL est un modèle irréprochable.

1217. — La **romance** est une *chanson* mélancolique et tendre :

Combien j'ai douce souvenance (Chateaubriand.)

L'Envers du Ciel. (A. Besse de Larzes.)

GENRE EPIQUE.

1218. — Le genre **épique** est destiné au récit merveilleux et légendaire d'actions grandes et héroïques de personnages soutenus par les puissances célestes.

Le poème s'appelle *épopée*.

1218 bis. — Le genre épique comprend :

1° Les *épopées naturelles* ou populaires :

Chez les Grecs, l'*Iliade* et l'*Odyssee* d'Homère ; chez les Francs,

les *Chansons de geste* et surtout la *Chanson de Roland*, attribuée à Théroulde ou Turold.

2° Les *épopées d'imagination et de fantaisie* :

L'*Enéide*, de Virgile; les *Lusiades*, de Camoëns; la *Jérusalem délivrée*, du Tasse; *Télémaque* (en prose), de Fénelon.

3° Les *épopées d'inspiration chrétienne* :

La *Divine Comédie*, de Dante Alighieri; le *Paradis perdu*, de Milton; les *Martyrs* (en prose), de Chateaubriand.

1218 ter. — Les genres secondaires sont :

1° Le *poème héroïque* :

La *Pharsale*, de Lucain.

2° Le *poème héroï-comique* :

Le *Lutrin*, de Boileau.

3° L'*épopée badine* :

Le *Vert-Vert* et le *Lutrin vivant*, de Gresset.

4° L'*épopée burlesque* :

L'*Enéide travestie*, de Scarron.

GENRE DRAMATIQUE.

1219. — Le genre **dramatique** a pour but de représenter une action sur la scène, au moyen de personnages qui parlent et agissent.

La composition s'appelle *drame*.

1220. — La poésie dramatique comprend deux genres principaux : la *tragédie* et la *comédie*.

1221. — La **tragédie** est un poème dramatique qui représente des *événements malheureux*. Elle se propose d'exciter la pitié, la terreur, l'admiration chez les spectateurs.

Les principales tragédies françaises sont : 1° *Le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, de P. Corneille; 2° *Andromaque*, *Britannicus*, *Mithridate*, *Iphigénie*, *Phèdre*, *Esther* et *Athalie*, de J. Racine; 3° *La Fille de Roland*, de H. de Bornier; *Pour la Couronne*, de F. Coppée.

1222. — La **comédie** est un poème dramatique qui se propose de corriger les vices et les ridicules en faisant rire à leurs dépens :

Les Précieuses ridicules, Les Femmes savantes, Le Bourgeois gentilhomme, Le Malade imaginaire, Le Misanthrope, L'Avare, sont des comédies écrites par Molière.

STRUCTURE D'UNE PIÈCE DRAMATIQUE.

1223. — Dans un poème dramatique il y a lieu de considérer : l'*exposition*, les *péripéties*, le *nœud*, le *dénouement*.

1224. — L'**exposition** renseigne le spectateur sur tout ce qu'il lui importe de savoir pour suivre la représentation. Elle lui fait connaître l'objet du drame, le lieu et le moment précis où il se joue, les principaux personnages :

La première scène d'*Athalie* et celle de *Britannicus* sont des chefs-d'œuvre d'exposition.

1225. — Le **nœud**, ou *intrigue*, est l'ensemble des incidents qui font *en même temps espérer* une fin heureuse et *redouter* une issue fatale, de manière à piquer l'intérêt du spectateur et à lui donner le désir de voir ce qui arrivera.

Parmi ces incidents, ceux qui amènent progressivement le dénouement s'appellent **péripéties**.

1226. — Le **dénouement** est le résultat heureux ou malheureux de l'action ; il fait connaître le sort des principaux personnages.

1227. — Le *dénouement* se fait par *reconnaissance* ou par *péripétie*.

1228. — Il se fait par **reconnaissance** lorsque le nœud est délié par la reconnaissance des principaux personnages :

Dans *Iphigénie en Tauride* d'Euripide, Iphigénie reconnaît son frère Oreste dans l'étranger qu'elle s'apprêtait à immoler.

1229. — Lorsque le dénouement est heureux, il prend le nom de **péripétie** :

Cinna, Athalie.

1230. — Un dénouement malheureux s'appelle **catastrophe**: *Britannicus*, *Mithridate*.

1231. — Le poème dramatique se compose de plusieurs grandes parties qu'on appelle *actes*.

1232. — L'**acte** est une partie du drame qui contient une action subordonnée et étroitement liée à l'action principale. Le *premier acte* forme l'*exposition*; le *dernier acte* le *dénouement*, et les *actes intermédiaires* le *noeud*.

Les tragédies de Corneille et de Racine sont composées de cinq actes, sauf *Esther* qui n'en a que trois.

1233. — Les actes sont séparés entre eux par un espace de temps appelé **entr'acte**.

1234. — Lorsque l'entr'acte est rempli par un divertissement, tel que chœurs, ballet, danse, cérémonie, chant, musique, on lui donne le nom d'**intermède** :

Les intermèdes du *Bourgeois gentilhomme* et du *Malade imaginaire*.

1235. — Les actes se divisent en *scènes*. On appelle **scène** toute partie du drame pendant laquelle les *mêmes* acteurs restent sur le théâtre; aussitôt qu'un de ceux-ci s'en va ou qu'un autre arrive, la scène change.

1236. — L'action dramatique commence, se poursuit et s'achève par des entretiens entre les acteurs : c'est ce qu'on appelle **dialogue**.

1237. — Le **monologue** est le discours d'un acteur resté seul sur la scène et qui s'entretient avec lui-même.

1238. — Les **confidants** sont des personnages secondaires auxquels les personnages principaux communiquent leurs sentiments et leurs desseins.

1239. — Le **récit** est la narration que fait un acteur d'un événement qui ne pouvait s'accomplir sur le théâtre et que les spectateurs doivent connaître :

Le Combat des Horaces et des Curiaces. (Corneille.)

Mort d'Hippolyte. *Mort de Britannicus.* (Racine.)

RÈGLE DES TROIS UNITÉS.

1240. — Au XVII^e siècle, **les trois unités de lieu, de temps et d'action** étaient rigoureusement exigées :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne, jusqu'à la fin, le théâtre rempli. (Boileau.)

1241. — L'**unité de lieu** exige que l'action se passe tout entière dans l'endroit même où elle a commencé :

L'action d'*Athalie* se passe dans le Temple de Jérusalem, dans un vestibule de l'appartement du grand-prêtre.

1242. — L'**unité de temps** exige que l'action s'accomplisse en vingt-quatre heures au plus.

1243. — L'**unité de fait** ou d'*action* demande que toutes les parties du drame aboutissent au même point, que le principal personnage concentre sur lui tout l'intérêt et se trouve constamment dans le même péril. — *Corneille* n'a pas observé cette règle dans la tragédie des *Horaces*.

1244. **Remarque.** — Dans le drame moderne, l'*unité d'action* est seule conservée; l'*unité de lieu* et l'*unité de temps* ne sont presque jamais observées :

Ainsi, dans *La Fille de Roland*, de H. de Bornier, le premier et le deuxième acte se passent au château de Montblois; le troisième et le quatrième à Aix-la-Chapelle; — l'action dure de 813 à 814; — les entr'actes sont : le premier, de quelques jours; le second, d'un an environ; le troisième, d'un jour.

POESIE PASTORALE. — FABLE.

1245. — La **poésie pastorale** a pour objet la vie des pâtres, les mœurs champêtres.

A la pastorale, se rattachent l'*églogue* et l'*idylle*.

1246. — L'*églogue* et l'*idylle* sont des poèmes qui décrivent et enseignent les plaisirs champêtres sous une forme *ordinairement dialoguée*, et qui dérivent par suite de la poésie dramatique :

Dans ces prés fleuris qu'arrose la Seine... (Mme Deshoulières.)
La Liberté, de A. Chénier; *Pernette*, de V. de Laprade.

1247. — La **fable** ou *apologue* est un petit drame très court, une comédie, où l'auteur prête aux animaux notre façon de parler et d'agir, nos *sentiments*, nos *travers*, nos *habitudes*.

La fable comprend deux parties : le *récit* et la *morale*.

1248. — Les principaux fabulistes français sont La Fontaine, Florian, Andrieux, Viennet, Villefranche, surnommé le fabuliste chrétien. — Fénelon a écrit des fables en prose.

GENRE DIDACTIQUE.

1249. — La poésie **didactique** enseigne à l'homme des vérités utiles. Elle traite des sciences, des arts, des belles-lettres, de la morale et de la religion.

1250. — Le poème *didactique*, l'*épître*, la *satire*, sont les principales divisions de la poésie didactique.

1251. — Le poème **didactique** enseigne une vérité morale, les règles d'une science ou d'un art quelconque. La sévérité de ce poème est tempérée par des épisodes variés :

L'*Art poétique* de Boileau; les *Jardins*, l'*Imagination* de Delille.

1252. — L'**épître** est simplement une lettre écrite en vers sur un sujet de morale, de critique, d'histoire littéraire, etc. :

Les *Épîtres* de Boileau, l'*Épître à mon habit* de Sedaine.

1253. — La **satire** est un discours en vers qui flétrit les vices et les travers des hommes et critique les mauvais ouvrages :

Satires de Boileau; *Iambes* (Les Victimes de la Révolution) de A. Chénier; *Les Châtiments* (Waterloo) de V. Hugo.

PROSE.

1254. — La **prose** est le langage qui se déploie librement, sans être assujéti aux règles de la versification.

GENRES PRINCIPAUX.

1255. — Les genres principaux sont : l'*histoire*, l'*éloquence*, le *roman* et la prose *didactique*.

HISTOIRE.

1256. — L'**histoire** est le récit fidèle et vivant des événements du passé.

Elle a pour but de faire connaître les hommes, les événements et les institutions tels qu'ils furent en réalité.

1257. — Envisagée au point de vue de *la nature du sujet*, l'histoire est dite *sacrée* ou *profane*.

1258. — L'histoire **sacrée** comprend :

1° L'*Histoire sainte*, ou récit, d'après les saintes Ecritures, des faits qui se sont accomplis depuis la création du monde jusqu'à l'établissement de l'Eglise ;

2° L'*Histoire ecclésiastique*, qui traite de la fondation de l'Eglise et de son développement jusqu'à nos jours.

1259. — L'histoire **profane** traite des sujets purement humains. On la divise en quatre grandes périodes :

1° L'*histoire ancienne* qui s'étend depuis la création du monde jusqu'à la destruction de l'Empire romain (476 ap. J.-C.) ;

2° L'*histoire du Moyen âge*, de 476 à 1453, date de la prise de Constantinople par les Turcs ;

3° L'*histoire moderne*, depuis la *Renaissance*, qui suivit la chute de Constantinople, jusqu'à la *Révolution française* (1789) ;

4° L'*histoire contemporaine*, de 1789 à nos jours.

1260. — Au point de vue de l'*étendue du sujet*, l'histoire peut être *universelle, générale* ou *particulière*.

1261. — L'histoire est **universelle** quand elle embrasse les annales de tous les peuples et de tous les temps, depuis la fondation des premiers Etats.

Telle est l'*Histoire universelle* de Bossuet.

1262. — L'histoire est **générale** quand elle retrace en entier l'existence d'une nation ou les faits de toute une époque :

F.-X. Garneau : *Histoire du Canada*. Abbé J.-B.-A. Ferland : *Cours d'Histoire du Canada*. A. Gérin-Lajoie : *Dix ans d'Histoire du Canada*. 1840-1850.

1263. — L'histoire est **particulière** quand elle se borne aux événements qui se sont passés dans une province, une ville :

A. de la Borderie : *Histoire de Bretagne*.

1264. — A l'histoire proprement dite se rattachent les *biographies*, les *mémoires*, les *chroniques*, les *annales*.

1265. — Les **biographies** racontent la vie entière des personnages illustres :

G. Kurth : *Clovis*. — Abbé H.-R. Casgrain : *Montcalm et Lévis*. — T. Chapais : *Jean Talon*.

1266. — Les **mémoires** sont la relation des faits auxquels l'auteur a pris part ou dont il a été le témoin :

Mémoires de Saint-Simon, du cardinal de Retz.

1267. — Les **chroniques** sont un récit pur et simple des événements contemporains.

On applique surtout ce nom aux ouvrages historiques du Moyen âge, dont la plus célèbre est la *Chronique* de Froissart. — B. Sulte a publié la *Chronique trifluvienne*.

1268. — Les **annales** sont des récits historiques exposant les faits année par année :

Annales de Tacite.

ELOQUENCE.

1269. — Le **genre oratoire** comprend tous les discours en prose.

1270. — On appelle **orateur** celui qui écrit ou qui prononce des discours. Pour mériter le titre d'orateur, il faut avoir de l'*éloquence*.

1271. — L'**éloquence** est l'art de bien dire, de toucher et de persuader par la parole.

1272. — Suivant le *lieu* où le discours est prononcé, on distingue dans le genre oratoire : l'*éloquence sacrée* ou de la chaire; l'*éloquence politique* ou de la tribune; l'*éloquence judiciaire* ou du barreau; l'*éloquence académique*.

1273. — L'*éloquence sacrée* ou de la chaire traite des sujets ayant pour but de faire connaître, aimer et pratiquer la religion, ses mystères et ses dogmes.

1274. — L'explication d'un point du dogme ou de la morale s'appelle **sermon** :

Les *Sermons* de Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon, l'abbé Holmes (Conférences de Notre-Dame de Québec.)

1275. — Une instruction familière dans laquelle on explique l'épître ou l'évangile du jour est le **prône**.

1276. — L'**homélie** est un sermon familier sur un texte de la sainte Ecriture :

Les *Homélies* du cardinal Pie.

1277. — L'éloge des vertus d'un saint porte le nom de **panégyrique** :

Bossuet : *Panégyriques de saint Paul et de saint Joseph*; Bourdaloue : *Panégyrique de saint Louis*.

1278. — La **conférence religieuse** est un discours consacré à la défense de la religion contre les erreurs contemporaines.

Elle a été illustrée par Mgr de Frayssinous, les PP. Lacordaire, de Ravignan, Félix, Monsabré, Mgr Besson.

1279. — **L'oraison funèbre** est un discours solennel prononcé après la mort d'un personnage célèbre dont on fait l'éloge :

Oraisons funèbres de la Reine d'Angleterre, du prince de Condé, par Bossuet; de Turenne, par Fléchier; de Drouot, par Lacordaire.

1280. — **L'éloquence politique** ou de la tribune traite des affaires de l'Etat, des intérêts de la patrie dans les assemblées politiques : Chambre des Communes, Sénat, Conseil législatif, Assemblée législative.

O'Connell, Montalembert, Berryer, sir G.-E. Cartier, Papineau, H. Mercier, furent des orateurs célèbres.

1281. — **L'éloquence judiciaire** ou du *barreau* comprend : les **plaidoyers**, discours prononcés par un avocat pour défendre un *accusé* ou les *droits d'un client*; les **réquisitoires**, discours dans lesquels le *ministère public* défend les intérêts de la société et réclame l'application de la loi.

Les principaux représentants de l'éloquence judiciaire ont été Pélisson, d'Aguessau, Berryer.

1282. — **L'éloquence académique** consiste à exprimer dans un style correct et délicat l'éloge d'un personnage éminent, vivant ou défunt. — Elle comprend spécialement les **Discours de réception** lus à l'*Académie française* et les **Eloges historiques** :

Buffon : *Discours sur le style*. — Racine : *Eloge de Corneille*. — Comte A. de Mun : *Discours de réception*. — Comte d'Haussonville : *Réponse au Comte A. de Mun*. — Fontenelle et J.-B. Dumas : *Eloges historiques*.

STRUCTURE D'UN DISCOURS.

1283. — Tout discours, composé suivant les règles, se divise en sept parties : l'*exorde*, la *proposition*, la *division*, la *narration*, la *confirmation*, la *réfutation* et la *péroraison*.

1284. — **L'exorde** est le début du discours. Il a pour but de concilier à l'orateur la bienveillance et l'attention de l'auditoire.

1285. — La **proposition** fait connaître le sujet du discours.

1286. — La **division** partage le sujet en divers points. Ces points sont ou des *faits* à exposer ou des *arguments* à faire valoir.

1287. — La **narration** a pour but d'exposer les *faits* sur lesquels repose le discours.

1288. — La **confirmation** développe les *arguments* à faire valoir.

1289. — La **réfutation** combat les objections qu'on a déjà faites à l'orateur ou qu'on pourrait lui opposer.

1290. — La **péroraison** est la conclusion du discours. Dans une récapitulation rapide et animée des principales preuves, elle s'efforce de convaincre l'auditoire et de le gagner.

Toutes ces diverses parties n'entrent pas nécessairement dans le même discours; leur nombre et leur ordre même varient suivant le sujet que l'on développe.

ROMAN.

1291. — Le **roman** est le récit en prose d'événements totalement ou partiellement imaginaires.

1292. — Suivant le *but général poursuivi par l'auteur*, les romans se divisent en *trois groupes*.

1293. — Au premier groupe appartiennent les *romans de voyages* et les *romans scientifiques*, dans lesquels l'auteur veut inculquer certaines connaissances et vulgariser les récentes découvertes :

Jules Verne : *Voyages extraordinaires (Le tour du monde en 80 jours, Vingt mille lieues sous les mers, Six semaines en ballon, etc.)*.

1294. — Le deuxième groupe comprend les *romans d'aventures* et les *romans-feuilletons*, longs tissus d'aventures in-

croiables qui tiennent en éveil la curiosité du lecteur et souvent surexcitent les plus mauvaises passions :

Paul Féval : *Le Bossu*. la *Fée des grèves*, les *Étapes d'une conversion*.

1295. — Le troisième groupe comprend le roman historique et le roman de mœurs.

1296. — Le **roman historique** est celui dont les personnages, tantôt empruntés à l'histoire, tantôt imaginés par l'écrivain, sont placés dans un milieu historique :

A. de Vigny : *Servitude et grandeur militaires*. — Cardinal Wiseman : *Fabiola* (l'Eglise des Catacombes). — J. Marmette : *François de Bienville, Chevalier de Mornac*.

1297. — Le **roman de mœurs** où la peinture des caractères, des mœurs d'un pays tient la place principale. Souvent l'auteur crée des situations, des incidents d'où se dégage une conclusion pratique :

P.-A. de Gaspé : *les Anciens Canadiens*. — P. Bourget : *L'Émigré, L'Étape*. — R. Bazin : *La terre qui meurt, Le Blé qui lève*.

1298. — Au roman, se rattachent la *Nouvelle* et le *Conte*.

1299. — La **nouvelle** est un récit très court, rapporté avec simplicité, naturel et précision :

X. de Maistre : *Le Lépreux de la cité d'Aoste, La Jeune Sibérienne*. — P. Mérimée : *Matteo Falcone, l'Enlèvement de la redoute*. — Toppfer : *Nouvelles genevoises*. — F. Coppée : *La Veillée, Le fils de l'Empereur, Le Naufragé*.

1300. — Le **conte** est un roman dans lequel le fabuleux et le surnaturel jouent un grand rôle :

Ch. Perrault : *Le Petit Chaperon rouge, Barbe bleue, Cendrillon, le Petit Poucet*, etc. — R. Bazin : *Contes de Bonne Perrette*.

1301. **Remarque.** — Le roman sous toutes ses formes, est très dangereux, surtout pour les imaginations jeunes ou vives. — La lecture **habituelle** des romans, même honnêtes, dégoûte des lectures sérieuses et instructives, qui réclament l'effort et le travail. (J. Verest.)

PROSE DIDACTIQUE.

1302. — La prose **didactique** est celle qui est employée dans les ouvrages dont le but est d'instruire.

Les variétés de la prose didactique sont : les *traités littéraires*, les *ouvrages de critique*, les *traités scientifiques* et les *traités moraux et philosophiques*.

1303. — Les **traités littéraires** sont des ouvrages qui indiquent la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur.

Fénelon : *Lettre sur les occupations de l'Académie française*. — Rollin : *Traité des Etudes*. — Buffon : *Discours sur le style*. — Géroze : *Cours de littérature*. — Abbé C. Roy : *Essais sur la littérature canadienne*.

1304. — Les **ouvrages de critique littéraire** enseignent l'art de juger les œuvres de l'esprit et d'en discerner les défauts et les qualités :

Les Sentiments de l'Académie sur le Cid. — La Bruyère : *Les Caractères*, Ch. 1, Des ouvrages de l'esprit. — Villemain : *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*. — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*. — H. Taine : *La Fontaine et ses Fables, Essais de Critique*. — F. Brunetière : *Etudes critiques, l'Evolution des genres*. — Abbé C. Roy : *Nos origines littéraires*.

1305. — Les **traités scientifiques** exposent sous une forme littéraire, les découvertes et les progrès réalisés par la science, ainsi que les méthodes de travail des savants :

Buffon : *Histoire naturelle*. — Cuvier : *Leçons d'anatomie comparée*. — Arago : *Astronomie populaire*. — E. Branly : *Traité élémentaire de physique*. — A. de Lapparent : *Traité de géologie*.

1306. — Les **traités moraux et philosophiques** s'occupent de la nature, de l'homme et de Dieu :

Bossuet : *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*. — Fénelon : *Traité de l'existence de Dieu*. — J. de Maistre : *Soirées de Saint-Petersbourg*.

SUPPLEMENT

TOLERANCES GRAMMATICALES.

ARRÊTE

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DE FRANCE

RELATIF A LA SIMPLIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT
DE LA SYNTAXE FRANÇAISE.

(26 février 1901.)

Dans les examens ou concours qui comportent des épreuves spéciales d'orthographe, il ne sera pas compté de fautes aux candidats pour avoir usé des tolérances indiquées dans la liste annexée au présent arrêté.

La même disposition est applicable au jugement des diverses compositions rédigées en langue française, dans les examens ou concours qui ne comportent pas une épreuve spéciale d'orthographe.

LISTE DES TOLERANCES.

NOMS.

Pluriel ou singulier. — Dans toutes les constructions où le sens permet de comprendre le nom complément aussi bien au singulier

qu'au pluriel, on tolérera l'emploi de l'un ou l'autre nombre. — Ex. : *des habits de femme* ou *de femmes*; — *des confitures de groseille* ou *de groseilles*; — *des prêtres en bonnet carré* ou *en bonnets carrés*; — *ils ont ôté leur chapeau* ou *leurs chapeaux*.

NOMS DES DEUX GENRES.

Aigle. — L'usage actuel donne à ce nom le genre masculin, sauf dans le cas où il désigne des enseignes. — Ex. : *les aigles romaines*.

Amour, orgue. — L'usage actuel donne à ces deux mots le genre masculin au singulier. Au pluriel on tolérera indifféremment le genre masculin ou le genre féminin. — Ex. : *les grandes orgues*; *un des plus beaux orgues*; — *de folles amours*; *des amours tardifs*.

Délice et délices sont, en réalité, deux mots différents. Le premier est d'un usage rare et un peu recherché. Il est inutile de s'en occuper dans l'enseignement élémentaire et dans les exercices.

Automne, enfant. — Ces deux mots étant des deux genres, il est inutile de s'en occuper particulièrement. Il en est de même de tous les noms qui sont indifféremment des deux genres.

Gens, orge. — On tolérera, dans toutes les constructions, l'accord de l'adjectif au féminin avec le mot *gens*. — Ex. : *instruits ou instruites par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux ou soupçonneuses*.

On tolérera l'emploi du mot *orge* au féminin sans exception : *orge carrée, orge mondée, perlée*.

Hymne. — Il n'y a pas de raison suffisante pour donner à ce mot deux sens différents, suivant qu'il est employé au masculin ou au féminin. On tolérera les deux genres aussi bien pour les chants nationaux que religieux. — Ex. : *un bel hymne* ou *une belle hymne*.

Pâques. — On tolérera l'emploi de ce mot au féminin aussi bien pour désigner une date que la fête religieuse. — Ex. : *à Pâques prochain* ou *à Pâques prochaines*.

PLURIEL DES NOMS.

Pluriel des noms propres. — La plus grande obscurité régnant dans les règles et les exceptions enseignées dans les grammaires, on tolérera dans tous les cas que les noms propres précédés de l'article

pluriel prennent la marque du pluriel : *les Corneilles* comme *les Gracques*; — *des Virgiles* (exemplaires) comme *des Virgiles* (éditions).

Il en sera de même pour les noms propres de personnes désignant les œuvres de ces personnes. — Ex. : *des Meissonniers*.

Pluriel des noms empruntés à d'autres langues. — Lorsque ces mots sont tout à fait entrés dans la langue française, on tolérera que le pluriel soit formé suivant la règle générale. — Ex. : *des exéats* comme *des déficits*.

Noms composés. — Les mêmes noms composés se rencontrent aujourd'hui tantôt avec le trait d'union, tantôt sans trait d'union. Il est inutile de fatiguer les enfants à apprendre des contradictions que rien ne justifie. L'absence de trait d'union dans l'expression *pomme de terre* n'empêche pas cette expression de former un véritable mot composé aussi bien que *chef-d'œuvre*, par exemple. Ces mots pourront toujours s'écrire sans trait d'union.

ARTICLE.

Article devant les noms propres de personne.—L'usage existe d'employer l'article devant certains noms de famille italiens : *le Tasse, le Corrège*, et quelquefois à tort devant des prénoms : *(le) Dante, (le) Guide*. — On ne comptera pas comme une faute l'ignorance de cet usage.

Il règne aussi une grande incertitude dans la manière d'écrire l'article qui fait partie de certains noms français : *la Fontaine, la Fayette* ou *Lafayette*. Il convient d'indiquer, dans les textes dictés, si, dans les noms propres qui contiennent un article, l'article doit être séparé du nom.

Article supprimé. — Lorsque deux adjectifs unis par *et* se rapportent au même nom de manière à désigner en réalité deux choses différentes, on tolérera la suppression de l'article devant le second adjectif. — Ex. : *L'histoire ancienne et moderne*, comme *l'histoire ancienne et la moderne*.

Article partitif. — On tolérera *du, de la, des* au lieu de *de* partitif devant un nom précédé d'un adjectif. — Ex. : *de ou du bon pain, de ou de la bonne viande, de ou des bons fruits*.

Article devant plus, moins, etc. — La règle qui veut qu'on emploie *le plus, le moins, le mieux* comme un neutre invariable devant un adjectif indiquant le degré le plus élevé de la qualité possédée

par le nom qualifié sans comparaison avec d'autres objets est très subtile et de peu d'utilité. Il est superflu de s'en occuper dans l'enseignement élémentaire et dans les exercices. On tolérera *le plus, la plus, les plus, les moins, les mieux, etc.*, dans les constructions telles que : *on a abattu les arbres le plus ou les plus exposés à la tempête.*

ADJECTIFS.

Se faire fort de. — Dans la locution *se faire fort de*, on tolérera l'accord de l'adjectif. — Ex. : *se faire fort, forte, forts, fortes de...*

Adjectif construit avec plusieurs noms. — Lorsqu'un adjectif qualificatif suit plusieurs noms de genres différents, on tolérera toujours que l'adjectif soit construit au masculin pluriel, quel que soit le genre du nom le plus voisin. — Ex. : *appartements et chambres meublés.*

Nu, demi, feu. — On tolérera l'accord de ces adjectifs avec le nom qu'ils précèdent. — Ex. : *nu ou nus pieds, une demi ou demie heure* (sans trait d'union entre les mots), *feu ou feue la reine.*

Adjectifs composés. — On tolérera la réunion des deux mots constitutifs en un seul mot qui formera son féminin et son pluriel d'après la règle générale. — Ex. : *nouveauné, nouveaunée, nouveaunés, nouveaunées; courtvêtu, courtvêtue, courtvêtus, courtvêtues, etc.*

Mais les adjectifs composés qui signifient des nuances étant devenus, *par suite d'une ellipse*, de véritables noms invariables, on les traitera comme des mots invariables. — Ex. : *des robes bleu clair, vert d'eau, etc.*, de même qu'on dit *des habits marron.*

Franc de port. — On tolérera l'accord facultatif de *franc* dans l'expression *franc de port*. — *Envoyer franc de port ou franche de port* une lettre.

Avoir l'air. — On permettra d'écrire indifféremment : *elle a l'air doux* ou *douce, spirituel* ou *spirituelle*. On n'exigera pas la connaissance d'une différence de sens subtile suivant l'accord de l'adjectif avec le mot désignant la personne dont on indique l'air.

Adjectifs numéraux. — *Vingt, cent.* La prononciation justifie, dans certains cas, la règle actuelle qui donne un pluriel à ces deux

mots quand ils sont multipliés par un autre nombre. On tolère le pluriel de *vingt* et de *cent*, même lorsque ces mots sont suivis d'un autre adjectif numéral. — Ex. : *quatre vingt* ou *quatre vingts* hommes ; — *quatre cent* ou *quatre cents trente* hommes.

Le trait d'union ne sera pas exigé entre le mot désignant unités et le mot désignant les dizaines. — Ex. : *dix sept*.

Dans la désignation du millésime, on tolérera *mille* au lieu de *1* comme dans l'expression d'un nombre. — Ex. : *l'an mil huit cent quatre vingt dix* ou *l'an mille huit cents quatre vingts dix*.

Même. — Après un nom ou un pronom au pluriel, on tolère l'accord de *même* au pluriel et on n'exigera pas de trait d'union entre *même* et le pronom. — Ex. : *nous mêmes, les dieux mêmes*.

Tout. — Devant un nom de ville on tolérera l'accord du mot *tu* avec le nom propre sans chercher à établir une différence un peu subtile entre des constructions comme *toute Rome* et *tout Rome*.

On ne comptera pas de faute non plus à ceux qui écriront indifféremment, en faisant parler une femme, *je suis tout à vous* ou *je suis toute à vous*.

Lorsque *tout* est employé avec le sens indéfini de *chaque*, on tolérera indifféremment la construction au singulier ou au pluriel du mot *tout* et du nom qu'il accompagne : — Ex. : *des marches de toute* ou *de toutes sortes*, — *la sottise est de tout* (ou *temps et de tout* (tous) *pays*.

Aucun. — Avec une négation, on tolérera l'emploi de ce pronom aussi bien au pluriel qu'au singulier. — Ex. : *ne faire aucun projet* ou *aucuns projets*.

PRONOMS.

Ce. — On tolérera la réunion des particules *ci* et *là* avec le pronom qui les précède, sans exiger qu'on distingue *qu'est ceci*, *qu'est cela* de *qu'est ce ci*, *qu'est ce là*. — On tolérera la suppression du trait d'union dans ces constructions.

Chacun. — Lorsque ce pronom est construit après le verbe et rapporté à un mot pluriel sujet ou complément, on tolérera indifféremment, après *chacun*, le possessif *son*, *sa*, *ses* ou le possessif *leur* *leurs*. — Ex. : *ils sont sortis chacun de son côté* ou *de leur côté* remettre des livres *chacun à sa place* ou *à leur place*.

VERBE.

Verbes composés. — On tolérera la suppression de l'apostrophe au trait d'union dans les verbes composés. — Ex. : *entrouvrir, croiser.*

rait d'union. — On tolérera l'absence du trait d'union entre le e et le pronom sujet placé après le verbe. — Ex. : *est il.*

différence du sujet apparent et du sujet réel. — Ex. : *sa mère sont des vapeurs.* Il n'y a pas lieu d'enseigner de règles pour constructions semblables dont l'emploi ne peut être étudié utilement que dans la lecture et l'explication des textes. C'est une question de style et non de grammaire qui ne saurait figurer ni dans les exercices élémentaires ni dans les examens.

accord du verbe précédé de plusieurs sujets non unis par la conjonction et. — Si les sujets ne sont pas résumés par un mot indéfini comme *tout, rien, chacun*, on tolérera toujours la construction du verbe au pluriel. — Ex. : *sa bonté, sa douceur le font admirer.*

accord du verbe précédé de plusieurs sujets unis par ni, comme, i que et autres locutions équivalentes. — On tolérera toujours le verbe au pluriel. — Ex. : *ni la douceur ni la force n'y peuvent ou n'y peut rien; — la santé comme la fortune demandent à être ménagées ou demande à être ménagée; — le général avec quelques officiers sont sortis ou est sorti du camp; — le chat ainsi que les chats sont des carnivores ou est un carnivore.*

accord du verbe quand le sujet est un mot collectif. — Toutes les fois que le collectif est accompagné d'un complément au pluriel, on tolérera l'accord du verbe avec le complément. — Ex. : *un peu de connaissances suffit ou suffisent.*

accord du verbe quand le sujet est plus d'un. — L'usage actuel est de construire le verbe au singulier avec le sujet *plus d'un*, on tolérera la construction du verbe au singulier même lorsque *plus d'un* est suivi d'un complément au pluriel. — Ex. : *plus d'un de ces hommes était ou étaient à plaindre.*

accord du verbe précédé de un de ceux (une de celles) qui. — Dans quels cas le verbe de la proposition relative doit-il être construit au pluriel, et dans quels cas au singulier? C'est une délicatesse de langage qu'on n'essaiera pas d'introduire dans les exercices élémentaires ni dans les examens.

C'est, ce sont. — Comme il règne une grande diversité d'usage relativement à l'emploi régulier de *c'est* et de *ce sont* et que les meilleurs auteurs ont employé *c'est* pour annoncer un nom au pluriel ou un pronom de la troisième personne du pluriel, on tolérera dans tous les cas l'emploi de *c'est* au lieu de *ce sont*. — Ex. : *c'est* ou *ce sont* des montagnes et des précipices.

Concordance ou correspondance des temps. — On tolérera le présent du subjonctif au lieu de l'imparfait dans les propositions subordonnées dépendant de propositions dont le verbe est au conditionnel présent. — Ex. : *Il faudrait qu'il vienne* ou *qu'il vint*.

PARTICIPE.

Participe présent et adjectif verbal. — Il convient de s'en tenir à la règle générale d'après laquelle on distingue le participe de l'adjectif en ce que le premier indique l'action et le second l'état. Il suffit que les élèves et les candidats fassent preuve de bon sens dans les cas douteux. On devra éviter avec soin les subtilités dans les exercices. — Ex. : *des sauvages vivent errant* ou *errants dans les bois*.

Participe passé. — Il n'y a rien à changer à la règle d'après laquelle le participe passé construit comme épithète doit s'accorder avec le mot qualifié, et construit comme attribut avec le verbe *être* ou un verbe intransitif, doit s'accorder avec le sujet. — Ex. : *des fruits gâtés*; — *ils sont tombés*; — *elles sont tombées*.

Pour le participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir*, lorsque ce participe passé est suivi soit d'un infinitif, soit d'un participe présent ou passé, on tolérera qu'il reste invariable, quels que soient le genre et le nombre des compléments qui précèdent. — Ex. : *les fruits que je me suis laissé* ou *laissés prendre*; — *les sauvages que l'on a trouvé* ou *trouvés errant dans les bois*. Dans le cas où le participe passé est précédé d'une expression collective, on pourra à volonté le faire accorder avec le collectif ou avec son complément. — Ex. : *la foule d'hommes que j'ai vue* ou *vus*.

Participes passés invariables. — Actuellement les participes *aprouvé, attendu, ci inclus, ci joint, excepté, non compris, ôté, passé, supposé, vu*, placés avant le nom auquel ils sont joints, restent invariables. *Excepté* est même déjà classé parmi les prépositions.

On tolérera l'accord facultatif pour ces participes, sans exiger l'application de règles différentes suivant que ces mots sont placés au

commencement ou dans le corps de la proposition, suivant que le nom est ou n'est pas déterminé. — Ex. : *ci joint* ou *ci jointes* les pièces demandées (sans trait d'union entre *ci* et le participe) ; — *je vous envoie ci jointe copie de la pièce.*

ADVERBE.

Ne dans les propositions subordonnées. — L'emploi de cette négation dans un très grand nombre de propositions subordonnées donne lieu à des règles compliquées, difficiles, abusives, en contradiction avec l'usage des écrivains les plus classiques.

Sans faire de règles différentes suivant que les propositions dont elles dépendent sont affirmatives ou négatives ou interrogatives, on tolérera la suppression de la négation *ne* dans les propositions subordonnées dépendant de verbes ou de locutions signifiant :

Empêcher, défendre, éviter que, etc. — Ex. : *défendre qu'on vienne* ou *qu'on ne vienne* ;

Craindre, désespérer, avoir peur, de peur que, etc. — Ex. : *de peur qu'il aille* ou *qu'il n'aille* ;

Douter, contester, nier que, etc. — Ex. : *Je ne doute pas que la chose soit vraie* ou *ne soit pas vraie* ;

Il tient à peu, il ne tient pas à, il s'en faut que, etc. — Ex. : *il ne tient pas à moi que cela se fasse* ou *ne se fasse.*

On tolérera de même la suppression de cette négation après les comparatifs et les mots indiquant une comparaison, *autre, autrement que, etc.* — Ex. : *l'année a été meilleure qu'on l'espérait* ou *qu'on ne l'espérait* ; — *les résultats sont autres qu'on le croyait* ou *qu'on ne le croyait.*

De même, après les locutions à *moins que, avant que.* — Ex. : à *moins qu'on accorde le pardon* ou *qu'on n'accorde le pardon.*

OBSERVATION.

Il conviendra, dans les examens, de ne pas compter comme fautes graves celles qui ne prouvent rien contre l'intelligence et le véritable savoir des candidats, mais qui prouvent seulement l'ignorance de quelque finesse ou de quelque subtilité grammaticale.

LA NOUVELLE NOMENCLATURE

ARRETE MINISTERIEL

(25 juillet 1910).

Dans les *examens* et *concours* de *l'enseignement primaire* jusqu'au Brevet supérieur inclusivement, de *l'enseignement secondaire* des garçons et des jeunes filles jusqu'au Baccalauréat ou au Diplôme de fin d'études inclusivement, la *nomenclature grammaticale* dont la *connaissance est exigible* ne pourra dépasser les indications contenues dans le tableau *ci-joint*.

Première partie : LES FORMES.

LE NOM.

<i>Division des noms</i>	{	Noms propres Noms communs simples et composés
<i>Nombre des noms</i>	{	Singulier Pluriel
<i>Genre des noms</i>	{	Masculin Féminin

L'ARTICLE.

<i>Division des articles</i>	{	1° Article défini 2° Article indéfini 3° Article partitif
------------------------------	---	---

L'ADJECTIF.

<i>Division des adjectifs</i>	}	1° <i>Adj. qualificatifs</i> (simples et comp.)	}	Comparatif d'égalité.
				Comparatif de supériorité.
				Comparatif d'infériorité.
				Superlatif relatif.
				Superlatif absolu.
				2° <i>Adjectifs numéraux</i>
			ordinaux.	
		3° <i>Adjectifs possessifs</i> ;		
		4° <i>Adjectifs démonstratifs</i> ;		
		5° <i>Adjectifs interrogatifs</i> ;		
		6° <i>Adjectifs indéfinis</i> .		
<i>Nombre des adjectifs</i>	}	Singulier		
			Pluriel	
<i>Genre des adjectifs</i>	}	Masculin		
			Féminin	

LE PRONOM.

<i>Division des pronoms</i>	}	1° Personnels et réfléchis
		2° Possessifs
		3° Démonstratifs
		4° Relatifs
		5° Interrogatifs
		6° Indéfinis
<i>Personne des pronoms</i>	}	1 ^{re} personne
		2 ^e personne
		3 ^e personne
<i>Nombre des pronoms</i>	}	Singulier
		Pluriel

<i>Genres des pronoms</i>	{	Masculin Féminin Neutre
<i>Cas des pronoms</i>	{	Cas sujet Cas complément

N. B. — On entend par *cas* les formes que prennent certains pronoms selon qu'ils sont sujets ou compléments.

LE VERBE.

Verbes et locutions verbales.

<i>Personne du verbe</i>	{	1 ^e personne 2 ^e personne 3 ^e personne
<i>Nombre du verbe</i>	{	Singulier Pluriel
<i>Eléments du verbe</i>	{	Radical Terminaison
<i>Verbes auxiliaires</i>	{	Avoir Être etc.
<i>Forme du verbe</i>	{	1 ^o Active 2 ^o Passive 3 ^o Pronominale

Verbes impersonnels

<i>Modes du verbe</i>	{	1 ^o Modes personnels : Indicatif Conditionnel Impératif Subjonctif
	{	2 ^o Modes impersonnels : Infinitif Participe

<i>Temps du verbe</i>	{ <ul style="list-style-type: none"> 1° Présent (indivisible) 2° Passé : <ul style="list-style-type: none"> Imparfait Passé simple Passé composé Passé antérieur Plus-que-parfait 3° Futur : <ul style="list-style-type: none"> Futur simple Futur antérieur
<i>Conjugaison</i> (Les verbes de la forme active sont rangés en trois groupes.)	{ <ul style="list-style-type: none"> 1° Verbes du type <i>aimer</i>, présent en <i>e</i>. 2° Verbes du type <i>finir</i>, présent en <i>is</i>, participe en <i>issant</i>. 3° <i>Tous</i> les autres verbes.

MOTS INVARIABLES.

- 1° *Adverbes* et locutions adverbiales.
- 2° *Prépositions* et locutions prépositives
- 3° *Conjonctions* et locutions conjonctives :
 - Conjonctions de coordination
 - Conjonctions de subordination
- 4° *Interjections*

Deuxième partie : **LA SYNTAXE.**

LA PROPOSITION.

<i>Termes de la proposition</i>	{ <ul style="list-style-type: none"> Sujet Verbe Attribut Complément
<i>Emplois du nom</i>	{ <ul style="list-style-type: none"> Sujet Apposition Attribut Complément

<i>Emplois de l'adjectif</i>	}	Epithète
		Attribut
<i>Division des propositions</i>	}	1° Propositions <i>indépendantes.</i>
		2° Propositions <i>principales.</i>
		3° Propositions <i>subordonnées.</i>
		N.B. Les propositions (principales ou subordonnées) peuvent être <i>coordonnées.</i>
		Elles peuvent avoir des <i>fonctions analogues à celles des noms.</i>
		Il y a donc : la proposition <i>sujet</i> , la proposition <i>attribut</i> , la proposition <i>complément.</i>

LES COMPLÉMENTS.

Presque tous les mots peuvent avoir des compléments. Il y a :

- 1° Des compléments du *nom*.
- 2° Des compléments de l'*adjectif*.
- 3° Des compléments du *verbe* :
 - Complément direct
 - Complément indirect



*Extrait de la Circulaire ministérielle**du 28 septembre 1910**relative à la NOUVELLE NOMENCLATURE GRAMMATICALE.*

Le rapporteur de la Commission chargée d'étudier le projet de nomenclature résume ainsi les critiques que l'on peut adresser à l'ancien système :

“ Tout d'abord, la confusion et le désordre d'une nomenclature flottante : le même fait grammatical recevant des noms différents, qui tantôt s'ajoutent et tantôt s'excluent, comme *nom* et *substantif*, verbes *transitifs* ou *actifs*, *intransitifs* ou *neutres*, *pronominaux* et *réfléchis*; compléments de vingt noms différents; propositions *absolues* ou *indépendantes*, *subordonnées*, *complétives*, *incidentes*, *explicatives*, *déterminatives*, etc., etc.

“ Puis, les définitions les plus variées, d'ailleurs toujours insuffisantes, d'où l'on essaie de tirer, par voie de déduction, certaines conclusions trop souvent peu exactes; des classifications interminables; des systèmes compliqués, subtils, plus ou moins ingénieux, mais précaires; des notions étrangères introduites dans l'enseignement grammatical, comme ce verbe attributif qui tantôt est le mot principal du discours parce qu'il marque l'action, et tantôt n'est plus que l'équivalent d'un participe amalgamé avec le verbe *être*. . . .

“ RÉSULTATS. — Chaque professeur essayant péniblement d'accorder son système avec celui de son prédécesseur ou du livre en usage, réduit à marquer en quelque sorte à son effigie, au début de son cours, la nomenclature qui lui servira pendant une année; un verbalisme vieillot, sans valeur éducative, substitué à la féconde et vivante *étude des textes*; au milieu de ce chaos, la grammaire prétendant à devenir, dès les classes élémentaires, une science distincte, se suffisant à elle-même, et ayant sa fin en soi.

“ L'effort demandé par certains maîtres à de jeunes élèves n'est presque jamais compensé par un profit réel.

“ Il y a donc lieu de diminuer les exigences grammaticales, d'adopter *une nomenclature plus simple*, de substituer franchement la *grammaire d'observation* à la grammaire de règles, de définitions et de déductions; de rompre avec cette idée fautive que la grammaire est toujours conforme à la logique; enfin, de remplacer maint arrangement artificiel par un ordre mieux en rapport avec la réalité des faits.”

La nomenclature annexée à l'arrêté du 25 juillet 1910 n'est pas une nomenclature totale, encore moins un recueil complet à l'usage de tous les ordres d'enseignement.

Le rapporteur en donne les raisons :

“ Nous avons eu peur des excès de zèle; nous avons craint qu'en certains cas on ne voulût trop tôt munir les élèves de tout ce bagage; le souvenir du passé nous rendait circonspects. Au lieu de donner une nomenclature totale où il n'y aurait qu'à puiser selon les besoins, nous avons cru mieux faire de préparer une nomenclature restreinte, mais suffisante pour les premières études.

“ Nous nous sommes attachés à ne pas employer de termes nouveaux et à choisir, pour désigner un fait ou un groupe de faits, un seul terme, à l'exclusion des autres termes similaires.

“ De plus, nous nous sommes tenus à la seule grammaire française, estimant qu'en l'état actuel de la science internationale, les besoins des autres langues ne sont pas exactement les mêmes et qu'il appartient aux professeurs de latin, de grec, d'allemand, d'anglais, etc., d'ajouter au moment opportun ce qui leur paraît nécessaire.

“ D'ailleurs, les mots que nous conservons ne se recommandent ni par leur signification propre, ni par leur valeur historique; tout le monde sait que le vocabulaire grammatical laisse beaucoup à désirer; la plupart des termes employés ont un sens très vague : article, pronom, adverbe; quelques-uns n'en ont point du tout : imparfait, plus-que-parfait, subjonctif. Mais ils servent depuis longtemps; ils sont appuyés sur des habitudes, des traditions, et on ne peut pas, pour le moment, les remplacer par d'autres. Tels quels, ils suffisent pour l'enseignement élémentaire de la grammaire.

“ Les professeurs ne seront pas obligés de se servir de tous les mots de cette nomenclature. *Dans l'enseignement primaire, notamment, et pour les élèves qui n'ont pas d'autre langue à étudier que le français, il conviendra de réduire autant que possible le vocabulaire technique. Les formes grammaticales doivent s'apprendre par des exercices pratiques appropriés et la syntaxe par l'observation méthodique des textes.*

“ Dans les classes supérieures, si le maître, désireux de mieux expliquer un texte et de rendre compte d'une nuance délicate dans l'expression de la pensée, est obligé d'employer des mots qui ne figurent pas dans la nomenclature, il choisira dans la langue courante des termes à la fois exacts et corrects. Certains mots ne doivent pas être considérés comme des mots techniques. Ils appartiennent en réalité à la langue générale, et personne ne les discute. C'est ce qui explique l'absence, dans notre nomenclature, des mots : voyelles, consonnes, diphtongues, élision, contraction, accents, apostrophe, préfixes, suffixes, etc.”

La nomenclature à laquelle le Conseil supérieur s'est arrêté n'engage aucun système pédagogique ou philosophique, aucune méthode d'enseignement,

“Le mot pronom conservé ne signifie pas que ce mot doit être donné comme remplaçant partout un nom : ce n'est qu'un signe de convention consacré par l'usage, à la fois simple et commode. Et ainsi du reste. Les professeurs restent libres de présenter les faits grammaticaux et de les expliquer à leur manière. La seule chose que nous demandons, c'est de désigner en toute circonstance le même fait par le même mot, comme l'on procède dans les autres matières d'enseignement.

“Sans doute, le *rejet de certains vocables*, tels que *verbe substantif* ou *verbe attributif*, restreint un peu la liberté du professeur. Mais nous avons supprimé ces vocables avec intention, pour marquer les limites dans lesquelles il convient de tenir l'enseignement grammatical. Le professeur n'a pas à essayer d'accorder les faits du langage avec les conceptions de la logique. On ne doit analyser et décomposer que dans la mesure nécessaire à l'intelligence d'une phrase ; le verbe prétendu attributif est, au regard de la grammaire, un mot simple : qu'il reste donc simple. On n'a pas non plus besoin d'établir, pour les propositions, une sorte de prototype sur lequel toutes seraient modelées uniformément : si une proposition ne contient que deux termes, comme : *vous écrivez*, ou même qu'un seul, comme : *venez*, il faut s'en contenter et renoncer aux sous-entendus qui donnent des constructions aussi disgracieuses que peu françaises.

“Pas davantage, la grammaire élémentaire ne doit avoir la prétention de tout étiqueter, de tout cataloguer, de tout définir dans les faits du langage. Que dirait-on d'un professeur de sciences qui prétendrait imposer à ses élèves la liste de toutes les variétés de plantes, de minéraux ou d'animaux ? Dans son infinie complexité, le langage présentera toujours des formes qui déborderont les définitions, qui échapperont aux classifications les plus étendues.

“*Il faut également se défaire du préjugé de l'analyse intégrale.* L'important est que les jeunes enfants puissent avoir un aperçu général de la structure des phrases et qu'ils tirent profit de l'étude des textes pour *s'habituer à parler et à écrire correctement eux-mêmes*. Que l'on renonce donc à ces tableaux d'analyse logique où sont mis sur un même plan tous les mots, toutes les propositions. Que l'on exerce plutôt les enfants à faire, le plus souvent oralement, soit l'analyse de la forme, soit l'analyse de la fonction de certains mots ou groupes de mots, soit l'analyse de la nature et de la fonction des propositions.

“La Commission eût vivement désiré trouver une classification qui distinguât partout *la forme et le sens*. Mais il a fallu y renoncer,

en raison du jeune âge des enfants pour qui est faite cette nomenclature.

“Iorsqu'ils se trouveront en présence d'élèves plus âgés, les maîtres pourront faire cette distinction, s'ils la jugent utile.

“D'autre part, quand l'analyse servira à l'intelligence d'un texte, rien n'empêchera le professeur d'expliquer qu'il y a un complément direct ou indirect indiquant l'objet de l'action et des compléments de circonstance qui marquent le lieu, le temps, la manière, etc.

“De parti pris, la Commission n'a pas donné de définitions. Presque toutes celles que les grammairiens ont proposées sont ou inexactes ou trop difficiles pour les petites classes, c'est-à-dire plus nuisibles qu'utiles à un enseignement rationnel.

“L'enfant peut arriver, par intuition, à comprendre les premiers termes de la grammaire. L'observation bien conduite lui fera distinguer, dans un texte, les noms, les pronoms et les verbes, sans qu'il soit absolument nécessaire de les définir.”

Telles sont les considérations qui ont motivé l'avis favorable donné par le Conseil supérieur au projet d'arrêté qui lui a été soumis. Il est permis d'espérer que l'enseignement grammatical “délivré d'une terminologie confuse, de formules artificielles, de règles a priori, d'exemples préparés pour les besoins de la cause” deviendra plus souple et plus vivant et que les professeurs pourront désormais employer plus de temps à l'étude de la vraie langue qui est fondée sur l'usage, et que l'on trouve dans les textes des grands écrivains.

TERMES NOUVEAUX

OU DU MOINS NON EMPLOYÉS JUSQU'ICI
PAR CERTAINS GRAMMAIRIENS.

Adjectif **épithète** (Gramm., N° 95).

Adjectif **attribut** (N° 95).

Adjectifs **interrogatifs** (N° 148).

Adjectifs **exclamatifs** (N° 148, Rem.).

Pronoms **interrogatifs** (N° 174).

Genre **neutre** des pronoms (N° 195).

Cas des pronoms (N° 197).

- Locutions verbales** (N° 204).
Verbes composés (N° 205).
Formes du verbe (N° 291) : forme *active, passive, pronominale*.
Sens du verbe (N° 291) : sens *transitif, sens intransitif*.
Mode participe (N° 233).
Passé simple (N° 245).
Passé composé (N° 246).
Verbe simplement pronominal (N° 317).
Verbe réfléchi (N° 315).
Verbe réciproque (N° 316).
Groupes des verbes (N° 273).
Trois classes dans le 3^e *groupe* (N° 273).
Conjugaison morte (N° 282).
Conjugaison vivante (N° 282).
Forme du complément du verbe (N° 219).
Sens du complément du verbe (N° 223).
Complément d'objet (N° 224).
Complément de circonstance (N° 225) : complément de *temps, de lieu, de manière, de cause, etc.*
Complément d'attribution (N° 226, Rem. II).
Complément actif (N° 311).

TERMES SUPPRIMÉS.

- Substantif** (synonyme de NOM).
Article simple (pour *article DÉFINI*).
Pronom conjonctif (pour *pronom RELATIF*).
Verbe neutre (pour *verbe INTRANSITIF*).
Participe en tant que *partie du discours*.
Passé défini (pour *passé SIMPLE*).
Passé indéfini (pour *passé COMPOSÉ*).
Verbe unipersonnel (pour *verbe IMPERSONNEL*).

Conjugaisons (pour *groupes de verbes* classés d'après la terminaison).

Verbe **substantif** (pour désigner le verbe intransitif *être*).

Verbe **attributif** (pour désigner tout autre verbe que le verbe *être*).

Sujet ou *attribut* **complexe** (pour *s.* ou *attr.* ayant un complément).

Sujet ou *attribut* **incomplexe** (pour *s.* ou *attr.* sans complément).

Complément **déterminatif**

Complément **explicatif**

} du nom ou du pronom.

Complément **circonstanciel** (pour complément de circonstance : compl. de *temps*, de *lieu*, etc.).

Proposition **absolue** (pour proposition *indépendante* formant une phrase).

Proposition **complémentaire**

Proposition **complétive**

Proposition **incidente**

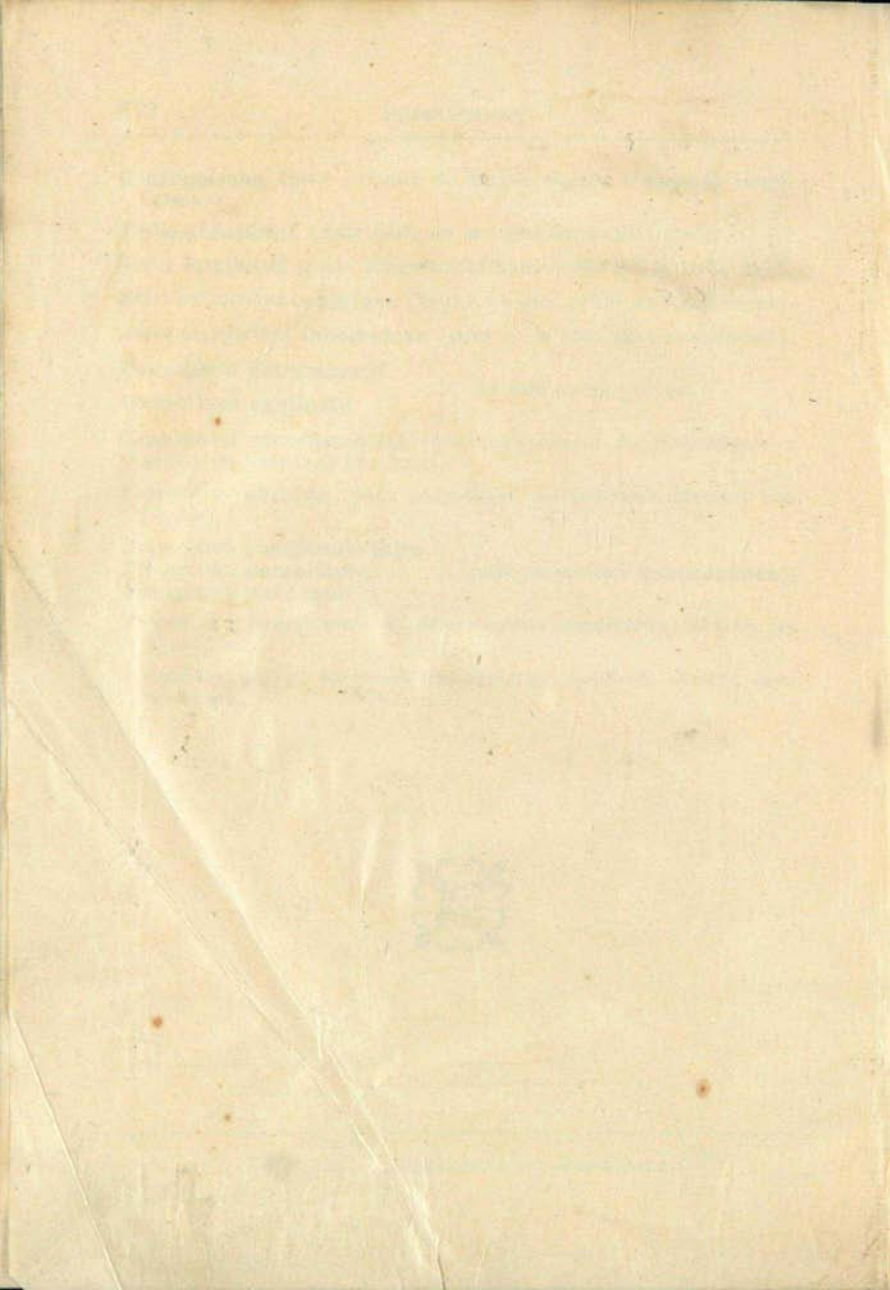
} (pour proposition *subordonnée*).

Proposition *complémentaire, déterminative, explicative, directe, indirecte*, etc.

Proposition *pleine, surabondante, explétive, implicite, directe, composée*, etc.









BNQ



C 000 218 721